Westfield College Library

Author Ascoli, G.

Class No. DA 375 (1A)

Accession No. 3213

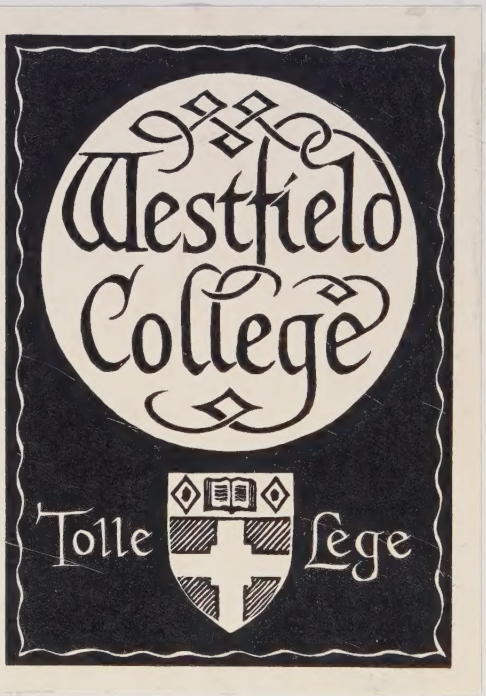

WITHDRAWN
FROM STOCK
QMUL LIBRARY

QMW Library
23 0906342 X

DATE DUE FOR RETURN

16 JUN 1995

Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/lagrandebretagne0000geor

Pour Compte-Rendu

3213
2.7.47

2056
82

La Grande-Bretagne devant l'Opinion Française

AU XVII^e SIÈCLE

TRAVAUX ET MÉMOIRES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE
DROIT-LETTRES NOUVELLE SÉRIE FASCICULE 13

GEORGES ASCOLI
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES
CHARGÉ DE COURS A LA SORBONNE

LA GRANDE-BRETAGNE

DEVANT L'OPINION FRANÇAISE

AU XVII^e SIÈCLE

I

PARIS
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE J. GAMBER
ÉDITEUR, 7, RUE DANTON
1930

WESTFIELD COLLEGE
LIBRARY
UNIVERSITY OF LONDON

A Monsieur GUSTAVE REYNIER

Hommage d'affectueuse et respectueuse gratitude.

AVANT-PROPOS

Le peuple anglais et le peuple français, engagés ensemble dans la dernière guerre, ont, du premier jour au dernier, fraternellement combattu côte à côte. Si les relations de franche cordialité qui s'étaient nouées entre eux depuis quelques années se muèrent à l'heure du péril en une alliance étroite des volontés et des cœurs, ce fut grâce à certaines affinités intellectuelles et morales plus fortes que les dissemblances apparentes. Avec des habitudes divergentes de vie et de pensée, Français et Anglais de 1914 apportaient une conception commune de ce que doit être la vie digne d'être vécue, une échelle commune dans l'évaluation des idées et des mérites, un commun idéal de grandeur et de civilisation. Ce même fonds de haute spiritualité a jeté dans le conflit les deux nations ardentes ; il les a soutenues au cours des longues années de luttes ; après la crise, il subsiste, même si l'immense débris des choses et des êtres semble l'avoir ébranlé. C'est un devoir pieux de rechercher les origines de cette communauté morale, de marquer, en remontant le cours des âges, les étapes d'une interpénétration qui, même au temps d'âpres rivalités religieuses, politiques, militaires et économiques, n'a cessé de s'exercer entre l'Angleterre et la France.

Si ces préoccupations paraissent aujourd'hui d'une émouvante actualité, elles ne sont pas nouvelles. Bien avant la guerre, des historiens avaient tenté de définir et de préciser les rapports de ces âmes parentes et si dissemblables, ces mystérieux fluides qui tantôt se repoussent et tantôt s'attirent. Dès 1855, Rathery publiait, dans la *Revue Contemporaine*, un remarquable essai en cinq parties, sur les *Relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre*, étude très riche, quoique confuse, qui a dirigé, et souvent à elle seule nourri beaucoup de ceux qui par la suite ont repris la question. Limitant le sujet de son travail à une période, ce qui témoignait d'une heureuse méthode, le restreignant aussi selon le hasard de ses découvertes ou le caprice de ses curiosités, M. Ch. Bastide, en 1912, a publié un livre amusant et instructif, mais incomplet : *Français et Anglais au XVII^e siècle*. Les relations littéraires entre les deux pays ont été aussi étudiées dans les ouvrages généraux sur la littérature anglaise parus en France, notamment dans ceux de Taine, de Mézières, de Montégut, de M. Jusserand, et dans de nombreuses monographies sur des hommes, des genres ou des époques, qu'on doit à des critiques de langue anglaise, comme MM. Upham et Sidney

Lee, ou Miss Lambley[1], surtout à des critiques français ; mais la plupart de ces auteurs songeaient surtout à établir ce que l'Angleterre devait à la France : ainsi M. Charlanne qui, en 1906, étudia l'*Influence française en Angleterre dans la deuxième moitié du XVII^e siècle.* Aussi bien cet aspect du problème est capital, car la France intellectuelle a pendant longtemps donné à l'Angleterre plus qu'elle n'en a reçu : des littérateurs anglais l'ont reconnu de fort bonne grâce[2].

L'influence anglaise en France, toute considérable qu'elle soit aussi, a jusqu'à ces toutes dernières années, moins sollicité l'attention des chercheurs : Texte, dans son beau livre sur *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (1895) avait brossé à grands traits un tableau d'ensemble, que M. Jusserand peu après nuançait fort heureusement, en traitant de *Shakespeare en France* (1898). M. Gustave Lanson dans un cours professé à la Sorbonne, dont la *Revue des Cours et Conférences* a publié l'essentiel en 1909, groupait pour la première fois un grand nombre d'indications précises sur la période comprise entre 1680 et 1730. Plusieurs études particulières ont retracé l'influence d'un homme ou d'une œuvre[3] ; d'autres ont précisé l'importance de tel ou tel intermédiaire entre l'Angleterre et la France[4]. Ayant entrepris moi-même, depuis bien des années, toute une série de recherches sur un groupe important des premiers agents de la diffusion en France des œuvres et des idées anglaises, les protestants de France réfugiés en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes, j'ai vainement cherché un ouvrage qui présentât un bilan de ce que la France connaissait déjà du pays voisin, à l'époque où l'action de ces réfugiés devint efficace, aux toutes premières années du XVIII^e siècle. C'est ce livre que j'ai tenté d'écrire.

Ce n'est point à dire qu'il convienne d'avancer plus qu'on ne fait généralement la date à partir de laquelle la pensée anglaise agit sur la pensée française, mais on a trop volontiers daté du même moment et l'influence de l'Angleterre et la connaissance que nos ancêtres ont eue d'elle. J'ai déjà

(1) A. H. Upham. *The french influence in english literature from the accession of Elisabeth to the Restauration*, 1908. — Sidney Lee. *The french Renaissance in England*, 1910. — Miss Lambley. *The teaching and cultivation of the french language in England during Tudor and Stuart times*, 1920.

(2) E. Gosse. *L'influence de la France sur la poésie anglaise*, 1904. — Churton Collins. *The literary indebtedness of England to France*, Fortnightly review, août 1908.

(3) E. Estève. *Byron et le romantisme français*, 1907. — Van Tieghem. *Ossian en France*, 1917. — W. E. Mann. *Robinson Crusoë en France*, 1916. — S. Goulding, *Swift en France*, 1924, etc. Je n'établis ici ni une bibliographie complète, ni un choix d'après le mérite. Je cite quelques ouvrages à titre d'exemples, en me préoccupant plus encore de l'intention des auteurs, que de la valeur de l'exécution.

(4) Morize, articles sur Sorbière (1906-1907) dans la *Revue d'Histoire Littéraire* et le *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme*, la *Revue germanique*. — Abbé Dedieu *Les sources anglaises de l'Esprit des Lois*, 1909. — G. R. Havens. *The abbé Prevost and english literature*, 1921 (Du même, un article sur l'abbé Le Blanc, *Modern Philology*, XVIII). — G. Lanson. Edition critique des *Lettres philosophique* de Voltaire, etc.

indiqué dans un autre livre ce que mes lectures m'avaient révélé sur la période antérieure à la mort d'Elisabeth[5]. J'ai pu, je crois, établir que dès la fin du moyen âge, si nos auteurs connaissaient encore bien peu le pays d'Angleterre, ils se faisaient de ses habitants, auxquels leurs compatriotes s'étaient heurtés pendant plusieurs siècles, une image pittoresque et exacte, qu'ils distinguaient nettement les traits essentiels de la mentalité anglaise.

Au XVI^e siècle se nouent des relations politiques fréquentes et étroites ; c'est l'alliance franco-anglaise de 1526, les longues guerres closes en 1558 par la reprise de Calais, arraché à la France deux siècles plus tôt, la venue en France de Marie Stuart, son court règne en ce pays, son triste retour vers sa terre natale, sans que se rompent les liens qui attachent à elle ceux qui furent, si peu de temps, ses sujets : ce sont les longs et vains pourparlers pour le mariage d'Elisabeth avec un prince de France. Entre temps, un drame s'est joué, le schisme religieux de l'Angleterre, qui n'affecte jamais les intérêts immédiats du gouvernement français mais qui passionne et bouleverse chez nous les hommes des deux confessions. Et combien d'épisodes pathétiques : les amours d'Henry VIII, le meurtre de Thomas Morus, puis celui d'Anne de Boleyn, la destinée aux revirements dramatiques de Marie Tudor et d'Elisabeth, la longue querelle d'Elisabeth et de Marie Stuart, et la mort de celle-ci, en qui toute la France catholique pleure une martyre de sa foi. Et selon qu'un parti ou l'autre l'emporte en Ecosse ou en Angleterre, la persécution chasse de l'île les protestants ou les catholiques : ceux-ci affluent sur la terre française, apportent leur force aux universités protestantes ou se groupent en communautés pieuses : hommes de doctrine, théologiens, philosophes de l'école, grammairiens, agents actifs de l'humanisme, comme Buchanan. Le siècle finit en beauté avec Elisabeth ; si les poètes protestants célèbrent avec enthousiasme sa grandeur, les catholiques ne peuvent s'empêcher de l'admirer, et quand, après sa mort, monte sur le trône Jacques, fils de Marie Stuart, il semble que doive s'affirmer indissoluble l'union de l'Angleterre et de la France, dont l'accord déjà paraît nécessaire au repos public. Le siècle qui vient manifestera à la fois la conscience de cette étroite, de cette inéluctable solidarité que les dynasties s'efforceront de maintenir, qui rapprochera même Mazarin et Cromwell, et la gravité des dissentiments politiques et religieux qui opposent peuple à peuple, race à race. La matière est riche et vaut qu'on la considère ; voici comment je m'efforcerai d'en présenter le tableau.

J'indiquerai d'abord comment depuis l'accession de Jacques I^er au trône de la Grande-Bretagne, pendant un siècle, sous la dynastie des Stuarts et jusqu'à la mort de la reine Anne et de Louis XIV, les événements d'Angleterre ont été connus et appréciés par les Français. Nous suivrons aussi nos compatriotes dans l'île, nous lirons les descriptions qu'ils ont rapportées

(5) *La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la Guerre de Cent ans jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, 1927.

du pays, leurs observations sur le peuple anglais qui se complètent naturellement par l'impression faite sur leurs contemporains par les Anglais qui passaient ou séjournaient en France ; et dans quelques ouvrages d'imagination nous chercherons comment ces données de l'expérience se transposent et ébauchent un type littéraire. Nous nous demanderons ensuite ce qui a passé chez nous de la littérature, de la pensée britannique. Les œuvres de langue anglaise ne sont pas encore directement accessibles aux Français ; mais il faut tenir compte des œuvres écrites en latin, des traductions nombreuses qui se sont déjà répandues, des premiers courtiers de pensée qui ont offert leurs services. Nous dresserons des catalogues aussi complets que possible et nous tenterons d'en dégager quelques enseignements. En général nos grands auteurs n'ont point été touchés ; mais des influences se sont exercées sans fracas sur des personnalités secondaires ; elles ont préparé les esprits à subir, dans les années qui suivront immédiatement, une action plus vive et plus bruyante, à connaître une anglomanie, comparable à la gallomanie qui avait sévi autour de Charles II.

J'ai dit plus haut, et l'on verra mieux encore dans ma *Bibliographie* et dans mes notes, ce que je dois à mes devanciers. Il m'est agréable ici de reconnaître d'autres dettes que je ne pourrai pas toujours mentionner. J'ai souvent eu recours à la précieuse et ingénieuse érudition de mon collègue Jules Derocquigny, admirablement habile à retrouver, sous les déformations que leur ont imposées nos Français ignorants, des expressions anglaises que je ne pouvais identifier. M^lle^ Henriette Reesink, qui prépare un très utile ouvrage sur l'*Angleterre et la Littérature anglaise dans les trois plus anciens périodiques français de Hollande* (1684-1709), a bien voulu me communiquer ses notes et des épreuves de son livre : je ne saurais trop la remercier de son généreux désintéressement. Enfin que ne dois-je pas à la bienveillante et affectueuse sollicitude, à la sûre direction de mon cher maître, Gustave Reynier ?

La Grande-Bretagne devant l'Opinion Française
AU XVII[e] SIÈCLE

LIVRE I

LES ÉVÉNEMENTS D'ANGLETERRE

CHAPITRE PREMIER

JUSQU'A LA PAIX DE 1629

1. Le roi Jacques.

L'avènement de Jacques Stuart, roi d'Ecosse, au trône d'Angleterre en 1603, fut bien accueilli par les Français. Sans doute le gouvernement de Henri IV eût-il préféré que les trois royaumes britanniques ne fussent pas réunis sous un seul monarque, mais puisque leur union était devenue inévitable, on pouvait se féliciter qu'elle s'effectuât au profit du descendant des princes écossais, alliés à la France depuis de longs siècles ; ajoutons que la médiocrité ergoteuse et tatillonne d'un pédant semblait moins redoutable aux hommes d'état que l'habileté cynique, la grandeur impérieuse d'Elisabeth. Dans la société, les deux partis que l'Edit de Nantes avait apaisés mais non supprimés, se croyaient également fondés à se réjouir. Pour les catholiques, l'accession au pouvoir du fils de Marie Stuart, la reine martyre, injustement dépossédée de son trône d'Ecosse, injustement écartée du trône d'Angleterre, semblait un retour du droit ; les protestants, de leur côté, espéraient que l'élève de Buchanan, qui s'était jusqu'ici montré ferme soutien de la réforme, aurait désormais plus d'autorité pour tenir ce rôle de protecteur des églises. Tous faisaient confiance à un prince qui avait donné des marques de son attachement aux choses de l'esprit, de sa considération pour les gens de lettres, à un prince pacifique dont les premiers édits proclamaient son désir de vivre en paix avec ses voisins[1]. Comment

(1) Cayet. *Chronologie septénaire* (**LXXXVI**), 253. — Pelletier. *Discours politique* (**1**) ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 224.

donc ne point écouter complaisamment les panégyriques, que les Ecossais de France s'empressaient de publier[2] ?

Le monarque avait déjà fait connaître ses principes de gouvernement dans un livre anglais, paru en 1599, *Basilicon Dôron*, recueil de conseils destinés à son fils aîné, le prince Henry. Un libraire parisien s'empressa de mettre la traduction française, « faite de son consentement » par Villiers-Hotman, « sous la presse, voire sous les presses, car ayant voulu contenter le désir de plusieurs personnes de qualité qui attendaient après, on y en a employé plus d'une ». L'impression du *Présent royal* se ressentait de cette hâte ; mais l'éditeur donna bientôt de nouvelles éditions « plus nettes et plus correctes ». Dans la troisième, il déplorait que des libraires de Rouen, de Poitiers, de Sedan, de Francfort, l'eussent sans vergogne « frustré de son profit » en contrefaisant grossièrement son livre, mais il se consolait puisqu'il était de l'intérêt du public qu'un si bel ouvrage fût partout répandu. Hotman, le traducteur, qui s'excusait de n'avoir su rendre « les pointes, les rencontres et la grâce de l'original... rempli d'éloquence, savoir, jugement et piété », voyait en cette œuvre « la vraie image de l'âme du prince », et souhaitait au monarque une vie longue encore, pour qu'il pût appliquer ses sages principes « au contentement de ses voisins et particulièrement de la nation française ». A leur tour des lecteurs s'avouaient charmés ; l'un d'eux, de Sonan, s'exclamait :

Grand miracle de la nature
Puissant, sage, savant et beau,
Toi seul de ta vive peinture
Pouvais étaler le tableau[3].

Beau, le roi Jacques ? L'enthousiasme aveuglait de Sonan ! ou du moins, il ne connaissait du prince que le portrait flatté dont s'ornaient les éditions parisiennes du *Présent royal*.

Des trois parties dont se compose le livre, la première et la dernière, qui énoncent les devoirs d'un roi chrétien envers Dieu et les règles de sa conduite quotidienne, n'offrent point d'intérêt politique. Mais la seconde, de beaucoup la plus étendue, précise les devoirs du roi « vers son peuple et son état » : c'est un curieux manuel de despotisme éclairé, où s'affirme, au milieu de considérations plus banales, l'idéal monarchique du roi Jacques, impérieux, adroit et bienveillant : Soyez roi, disait le prince à son fils, soyez roi sans être tyran ; gouvernez sans trop de lois, en n'assemblant le Parlement « qu'à la nécessité et pour les grandes affaires » ; ne permettez pas au public de « parler témérairement » des intérêts de l'Etat ; faites voir au peuple que vous savez frapper et châtier, punissez sans indulgence les crimes

(2) Nos 2, 3, 4.

(3) Jacques Ier. *Basilicon doron ou Present royal* (5) ; 1re éd. : fos 7, 8, 116 ; 3e éd. : fo 76 vo. Sur de Sonan voir Lachèvre. *Recueils collectifs*, I, 314.

contre la nature, contre la religion, contre la société ; contenez tous les ordres, l'Eglise volontiers « orgueilleuse, ambitieuse et avare », et les puritains aussi présomptueux que les évêques, la noblesse vaniteuse et querelleuse, les marchands trop cupides. A la justice joignez la douceur, songez à distraire le peuple, assurez le bien général par votre vigilance, votre activité, votre libéralité, votre vertu, et exigez ces mêmes vertus de tous les serviteurs de l'Etat ; développez la prospérité du pays en y faisant contribuer, par le commerce et l'industrie, même les étrangers ; aimez la paix, mais au besoin sachez faire la guerre, et en prévision d'une telle éventualité assurez-vous de l'argent et de bons capitaines[4]. A l'œuvre, le prince ne trahira point ses principes.

La *Chronologie septenaire* conte, d'après les feuilles qui en avaient sans délai apporté le compte rendu au public[5], les événements qui marquèrent la transmission du pouvoir royal à Londres : la mort et les funérailles d'Elisabeth, les déclarations faites par le conseil et le Parlement en faveur de Jacques, le voyage de celui-ci qu'on avait envoyé quérir à Edimbourg, son entrée solennelle dans la cité de Londres, son couronnement à « Moustier la Pierre », autrement dit « Vesmonster », devant un autel tapissé de drap d'or où l'on n'apercevait pour tout ornement que « les boîtes à huile et les vaisseaux dorés » destinés au sacre : là en présence du haut clergé d'Angleterre, si semblable par son costume aux prélats de l'Eglise romaine, un service solennel, tel qu'on aurait pu le célébrer à Reims, « neantmoins en anglais » et « sauf de dire la messe » ; la descente du cortège royal en barques au fil de la Tamise jusqu'à la Tour de Londres ; le retour au palais royal pendant que tonne toute l'artillerie de la Tour, et que le peuple massé sur le pont de Londres acclame son roi et lui souhaite longue vie. Puis comme « la pestilence qui en ce temps fit périr trois mille cinq cents personnes à Londres », interdisait le séjour de la capitale et ne permettait point de convoquer le Parlement selon l'usage, « le roi partit peu après de son hôtel de Witalhes (White Hall) et s'en alla à Hampencourt (Hampton-Court), où il commença son *progrès* qu'ils appellent, qui est une visite générale de tout son royaume »[6].

Selon l'usage Henri IV fit congratuler Jacques Ier à son avènement ; il chargea Rosny de cette mission et l'écossais George Crichton, l'illustre professeur-poète de Paris, accompagna l'ambassadeur de ses vers latins. On lut au long dans la *Chronologie septenaire* le récit de l'ambassade : pour honorer ce visiteur le roi d'Angleterre avait envoyé à Calais « son vice-amiral avec deux grands vaisseaux de guerre que l'on nomme roberges » (row-barge) ; en quinze jours, Rosny fut quatre fois admis à l'audience du roi, et mangea plusieurs fois à sa table. Aux protestations de Jacques

(4) *Ibid.* (1re éd.), p. 53 à f° 99.

(5) Voir papiers Béthune (B. nat. f. fr. 3455, fos 40, 61-68) et nos 6, 7, 8.

(6) *Chronologie septenaire*, 252-253.

qui affirma « n'avoir point oublié en Ecosse l'affection qu'il portait au roi très chrétien », le ministre Cecil ajouta la promesse non seulement « de confirmer tous les traités précédents, mais d'en faire de tels que le roi et la couronne de France le déservaient »[7]. De telles assurances et un accord commercial bientôt signé à Paris empêchèrent de prêter trop d'attention à un incident qui avait fâcheusement marqué le début du voyage. En effet, quand les vaisseaux français après avoir escorté l'escadrille anglaise qui emmenait Rosny, virèrent de bord pour regagner Calais, le pavillon français hissé, le capitaine anglais qui passait l'ambassadeur, oubliant les lois de l'hospitalité et de la courtoisie pour ne songer qu'aux prétentions de ses compatriotes, fit tirer à boulets sur le pavillon du vice-amiral français. Toutes excuses et tous apaisements furent donnés par le roi d'Angleterre et l'affaire s'oublia vite : elle faisait prévoir la longue, l'inapaisable rivalité qui allait pendant tant d'années, opposer les deux marines.

Pour le moment on ne songeait qu'à admirer les mérites du roi d'Angleterre, ou plutôt du roi de la Grande-Bretagne, car tel était le nouveau nom que le roi allait porter[8]. La première conspiration qui s'ourdit contre lui, cette maladroite aventure où s'engagèrent quelques mécontents pour lui susciter une rivale en la personne de sa cousine Arabella Stuart, en fournit bientôt l'occasion. On ne connut guère alors le détail du complot, mais lorsque le moment fut venu pour les conjurés d'expier leur faute, on fit grand état de la clémence — un peu théâtrale — de Jacques Ier. On traduisit en français[9] le récit complaisant que le libraire du roi avait répandu : Trois coupables ayant déjà payé leur crime de leur vie, le prince voulut sauver les conjurés d'un rang plus élevé ; mais il fallait qu'ils ressentissent et la gravité de leur faute et la grandeur de sa clémence. « Sa Majesté, qui est un vrai oracle de science, en toute espèce de procédure que ce soit », imagina donc de signer le 5 décembre 1603 un ordre pour leur exécution, sans laisser rien deviner de ses projets ; et c'est « quand la hache fut couchée au pied du chouquet » qu'il fit apporter au grand échevin l'ordre de grâce : « Laquelle étrange et non desservie grâce et miséricorde, procédante d'un prince si aggravement offensé sans cause, ni sujet ou couleur de cause donnée de sa part envers eux, en quelque façon et manière que ce soit, mais plutôt tout le contraire... apporta aux cœurs tant des criminels que des spectateurs et auditeurs telles émerveillables passions ». Les lecteurs à leur tour se sentaient émus de pitié. Mais « la vraie copie du pardon de sa Majesté écrite de sa propre main » révélait dans le prince magnanime un rhéteur qui n'avait point résisté au plaisir de donner une leçon de morale

(7) *Ibid.*, p. 259-260 ; cf. n° **9**.

(8) Il courut des pièces traduites de l'anglais, sur les discussions qui précédèrent l'adoption de ce titre. En voir des copies manuscrites, B. nat. f. fr. 3455, f°s 81, 95 sqtes, 121 sqtes.

(9) *Copie d'une lettre traduite de l'anglais* (**10**), 2, 7, 8 et dans la *Chronologie septenaire*, 268.

au pied de l'échafaud. Et de quel style ? « Combien qu'il soit vrai que tous royaumes florissants et républiques bien ordonnées sont établis par justice... » : style de docteur, et non style de roi !

On s'en aperçut encore, quand le roi, rentré à Londres après la peste, inaugura le premier Parlement de son règne en exposant dans une harangue fort étudiée[10] sa théorie du droit divin des rois ; on le vit quand il présida lui-même, à Hampton-Court, la conférence qui réunit évêques anglicans et puritains, en vue d'une conciliation.[11] Prince et docteur, Jacques se montra en cette circonstance également attaché aux formes pédantesques et aux prérogatives souveraines ; il prononça plusieurs discours, dirigea les discussions, proposa des formules, par son intransigeance rendit inévitable une rupture qui devait être fatale à sa dynastie. Il ne pardonnait pas aux puritains les difficultés qu'ils avaient soulevées en Ecosse au temps de Marie Stuart et durant sa minorité ; il leur en voulait d'être soutenus par une bonne part de la Chambre des Communes et, dans le tempérament qu'ils souhaitaient apporter au pouvoir des évêques, il voyait une dangereuse innovation susceptible de porter bientôt atteinte à l'autorité royale elle-même : « Pas d'évêques, pas de roi », pensait-il. Peu de Français, sans doute, suivirent ces discussions ; par contre, l'attitude du roi envers ses sujets catholiques, les tragiques événements qui la modifièrent, la grande controverse qu'il engagea sur ce sujet avec Rome, passionnèrent chez nous l'opinion.

2. Les catholiques d'Angleterre et la conspiration des poudres.

Les catholiques d'Europe avaient mis de grands espoirs en Jacques. Au temps où il n'était encore que roi d'Ecosse, celui-ci avait noué des relations avec le Pape, et laissé entrevoir que s'il régnait jamais en Angleterre, sa politique religieuse serait plus libérale que celle d'Elisabeth. Ce n'était pas seulement de sa part tactique habile pour rendre plus acceptable à Rome une succession à laquelle les Jésuites suscitaient des compétiteurs ; Jacques avait l'intention sincère de tolérer l'exercice discret du culte catholique par tous ceux qui, reconnaissant des lèvres l'Eglise établie, s'accommoderaient aux lois du pays et feraient acte de présence aux offices paroissiaux ; à ces conditions, il était prêt à rendre aux catholiques leur part d'influence dans l'Etat, et d'emplois. Mais on attendait de lui bien davantage : qu'il supprimât les amendes contre ceux qui se refusaient à cette comédie d'apparente adhésion à l'anglicanisme, les récusants, comme on disait ; qu'il révoquât expressément les lois sanglantes qu'Elisabeth avait laissé sommeiller à la fin de son règne, mais dont la menace pesait toujours

(10) Résumée dans la *Chronologie septenaire*, 291.

(11) *Ibid.*, 301-304: *Conférence entre les évêques de la confession anglicane et les puritains* (traduite de l'anglais) ; et n° 10 *A*.

sur les esprits, obligeait les prêtres à vivre dans l'ombre et dans la terreur, empêchant toute propagande. On concevait même des illusions absurdes : « On crut à Rome que ce prince... avait feint d'être calviniste pour arriver plus pacifiquement à la succession de la reine d'Angleterre ; ceux-là qui le crurent furent trompés ».[1] Le gracieux accueil que le roi fit, lorsqu'il traversa le pays, à ses sujets de la confession romaine, quelques mesures bienveillantes prises en faveur de certaines personnalités catholiques, le bruit qui se répandit que sa femme, la reine Anne, n'avait pas voulu, lors du couronnement, participer à la communion anglicane, tout parut autoriser les espoirs catholiques. Mais il aurait fallu user discrètement de ces avantages, les laisser s'établir peu à peu dans le silence. Au lieu de cela les catholiques anglais attirèrent sur eux l'attention par une requête qu'on imprima et qui fut bientôt traduite en français.[2]

Elle semblait modérée dans ses prétentions, puisqu'elle ne demandait pour les Catholiques d'Angleterre que cette tolérance que Henri IV avait accordée à ses sujets protestants : « un franc usage et exercice de leur culte, sinon publiquement es églises, à tout le moins privéement es maisons ». Pourtant elle affirmait d'un ton trop hardi que « le royaume d'Angleterre a été un temps fort odieux et quasi abominable à tous les chrétiens circonvoisins par les grandes persécutions qu'on y faisait des catholiques » ; elle laissait entendre que si on s'en contentait, aujourd'hui qu'il semblait difficile « d'arrêter le cours des opinions des protestants puritains et athées ou machiavélistes », on exigerait davantage le jour où il serait loisible de le faire. Cayet, en la rapportant, souligne la maladresse d'une telle démarche : « Ils s'adressèrent à lui et par vives raisons lui remontrèrent et l'importunèrent pour avoir la liberté de leur conscience ; mais ils se précipitèrent, et ce au jugement des entendus, car s'il avait eu la volonté de leur octroyer ladite liberté, ils la lui ôtèrent... Cette requête n'apporta autre chose qu'une déclaration imprimée en plusieurs langues portant la confession de foi de l'Angleterre, laquelle le roi Jacques approuva ». Si la déception qu'ils éprouvèrent engagea quelques exaltés à comploter contre la personne du prince, la masse des catholiques anglais, plus sage, persévéra dans son loyalisme ; l'archiprêtre Blackwell dénonça les conjurés au roi qui accentua sa tolérance. Neuf mois après la mort d'Elisabeth, cent quarante prêtres venus des séminaires anglais du continent avaient abordé en Angleterre, dix mille papistes qui jusque-là avaient adhéré au culte anglican, persuadés qu'on n'imposerait plus l'amende aux « récusants », avaient abandonné les églises paroissiales.[3]

Ce n'était point à ces conditions que Jacques entendait fermer les yeux ;

(1) *Chronologie septenaire*, 254.

(2) *Requête et supplication des catholiques anglais* (**11**) ; la *Chronologie septenaire*, 254, la résume ; une copie manuscrite dans le vol. B. nat. f. franç., 3455, f^os^ 78-79.

(3) Le P. Joseph de la Servière. *De Jacobo I. Angliae rege* (**CLXXXVI**), 5.

aussi son ministre Robert Cecil, fidèle aux traditions d'Elisabeth, obtint-il de lui, le 22 février 1604, une déclaration ordonnant aux prêtres de quitter le pays avant un mois ; en août, les juges aux assises se remirent de leur chef à appliquer les lois pénales et condamnèrent des prêtres à la pendaison ; au mois de novembre on recommença à imposer des amendes aux « récusants ». Les rancunes s'amassèrent ; en décembre 1604, des fanatiques songèrent à un attentat qui anéantirait le gouvernement et permettrait aux catholiques, dans la crise qui s'ensuivrait, de reprendre définitivement l'avantage. Ce fut la « Conspiration des poudres ».

On sait ce que fut ce hardi, cet effroyable complot, comment quelques hommes décidés travaillèrent pendant de longs mois, pour faire sauter par l'explosion d'une mine, le roi et les deux Chambres, le jour de l'ouverture du Parlement, cependant que des seigneurs catholiques préparaient à travers le pays un soulèvement, dont ils ignoraient quel devait être l'affreux signal. On sait aussi comment un conjuré, reculant devant tant d'horreurs, donna l'éveil par un avis mystérieux ; comment le roi, avec une pénétration qu'on admira beaucoup, comprit à demi-mot ce dont il s'agissait ; comment, quelques heures avant l'instant fixé pour l'attentat, alors que tous les autres se sachant découverts avaient fui de Londres, on trouva à son poste, près de ses barils de poudre, Guy Fawkes résolu à accomplir seul l'acte auquel ses amis semblaient renoncer ; comment celui-ci se refusa à dénoncer ses complices, à révéler le moindre détail du complot, jusqu'au jour où les autres conspirateurs, après une tentative désespérée et vaine pour soulever les provinces, eurent été pris ou tués.

Le peuple anglais, quand il sut à quel danger il avait échappé, tressaillit d'une émotion que les années ne devaient point atténuer ; l'Europe entière frémit d'effroi. La harangue que le roi Jacques fit, le lendemain de la découverte, devant le Parlement assemblé, imprimée en latin par le libraire royal, et répandue par les soins du gouvernement, porta partout les premiers aveux des coupables[4] ; un peu plus tard le roi fit tenir à tous ses ambassadeurs un récit latin de la conspiration, fort détaillé, et dont il attendait beaucoup, car il y avait donné ses soins.[5] D'autres relations latines, en grand nombre, se propagèrent sur le continent ; la France en eut sa part, et des libraires avisés firent aussi traduire en français les feuilles anglaises que le hasard avait mises entre leurs mains : tout retentissait de « l'horrible trahison nouvellement découverte en Angleterre, tant contre la personne du roi, la reine et ses enfants, que contre tout l'état d'Angleterre ».[6]

Les exécutions qui marquèrent la fin du procès ne semblent pas avoir attiré l'attention ; seule la mort de Garnet, le provincial des Jésuites, fit

(4) *Regis oratio habita in postremo regni ordinum conventu* (n° **12**). Mention en est faite chez Peiresc, *Lettres*, VI, 677, et chez Lestoile, 458.

(5) *Conjuratio sulphurea* (**13**). Cf. de la Servière. *Op. cit.*, 7.

(6) N°s **14** *a* et *b*.

quelque bruit. On l'avait poursuivi, après les autres, et on le condamna au mois de mai, comme l'initiateur du complot : à tout le moins en était-il le complice, puisqu'il avait été tenu au courant de l'affaire. Mais l'Europe catholique ne voulut voir en Garnet qu'une innocente victime, qui n'avait jamais su exactement de quoi il s'agissait, ou mieux encore un martyr, condamné pour n'avoir point révélé le secret de la confession.[7] Ce n'est point ce qu'avait établi le procès, dont les protestants répandirent un récit détaillé, qu'ils avaient « tourné mot à mot de l'anglais, en gardant les noms propres et les termes du langage pour mieux en représenter la vérité ».[8]

L'émotion causée par la « Conspiration des Poudres » fut durable en France,[9] et bientôt confirmée par l'assassinat de Henri IV. En 1611, Jean Richer publiant le premier volume de son *Mercure français*, qui remontait jusqu'à l'année 1605, y faisait une large place à ce complot sensationnel : l'annaliste, au récit tiré des brochures officielles, n'oubliait pas de joindre d'opportuns commentaires : « Ainsi ces conspirateurs, comme font ordinairement tous ceux qui entreprennent contre leurs rois, avaient pris les beaux et spécieux prétextes de la religion et du bien public, pour tuer leur roi et renverser l'état d'Angleterre sans dessus dessous, mais Dieu en disposa autrement ». Et plus loin, rapportant avec stupéfaction que Guy Fawkes s'était sincèrement proclamé sans reproche, le chroniqueur s'indignait : » Peut-il y avoir rien au monde plus détestable que croire que tuer ou assassiner n'est point péché ! méchante croyance, et toute pareille à celle de l'assassin Châtel, et toute semblable à celle de ce maudit Ravaillac qui, en l'année que je fais ce recueil, assassina le roi très chrétien Henri IV ».[10]

3. La polémique du serment de fidélité et ses effets.

En Angleterre, après la Conspiration des Poudres, l'ère des persécutions sembla rouverte. Un édit de 1606 remit en vigueur toutes les lois pénales. Une des pièces qu'il provoqua, publiée à Paris, en latin, par un prêtre étranger[1], en étudiant les diverses mesures qu'il comportait, renouvela d'anciennes polémiques : elle rappelait, d'après Sanders, les louches origines de la Réformation d'Angleterre, rapportait les cruautés des persécuteurs telles qu'on les avait pu lire, vingt ans plus tôt.[2] Surtout elle s'efforçait de

(7) Traité de Jansonius, cité dans le *Mercure français*, I, 27.

(8) *Le procès d'Henri Garnet* (**15**). Cité par Lestoile (juin 1607), 426. Cf. aussi (novembre 1607), 438.

(9) Cf. Théophile. *Œuvres*, II, 148-149.

(10) *Mercure français* (**CIII**), I, 26, 28-29.

(1) Stanislas Cristovanic : *Examen catholicum edicti Anglicani...*, 1607 (**19**) cité par Lestoile (janvier 1907), 425.

(2) Voir G. Ascoli. *La Grande-Bretagne devant l'opinion française*, I, 152-155. Noter la réédition en 1606 sous le titre : *Vitae ac martyrii Cartusianorum aliquot* (**17**) d'une importante partie d'un traité de 1550 : *Historia aliquot nostri saeculi martyrum* (Voir *Ibid.*, 152).

disculper les catholiques de toute responsabilité dans le complot. N'avait-on pas eu de tout temps en Angleterre un goût marqué pour les révolutions ? C'était l'esprit public, non l'esprit catholique, qui empêchait les rois de ce pays de vivre en sécurité[3]. Tel n'était pas l'avis du roi Jacques qui, par son édit, instituait un serment de fidélité à propos duquel, devant l'Europe attentive, allait s'engager entre lui et la Papauté une controverse d'un intérêt capital. Elle mérite que nous en contions les phases, que nous marquions l'intérêt qu'elle suscita, les conséquences qu'elle eut sur les destinées de notre propre Etat[4].

Il ne semblait pas qu'un serment exigé par un prince de ses sujets dût prêter à controverse ; mais par ce serment dont le Complot des Poudres et les déclarations d'un Fawkes ou d'un Garnet avaient inspiré les termes, les sujets catholiques du roi de la Grande-Bretagne devaient s'engager à garder cette fidélité, même si quelque autorité que ce fût prétendait les en délier : c'était mettre en question, sinon le droit pour le pape d'excommunier les rois, du moins le droit de relever leurs sujets de l'obéissance[5]. Jacques affirmait à nouveau, contre les prétentions de l'autorité spirituelle cette fois, les principes d'absolutisme qu'il avait déjà opposés aux vœux des Puritains et des Communes.

Le chef des catholiques d'Angleterre, l'archiprêtre Blackwell, qui avait d'abord jugé inacceptables pour une conscience catholique les termes du serment, se ravisa ; l'âge le rendait prudent ; il respectait les lois de son pays, et souhaitait épargner de nouvelles persécutions aux fidèles confiés à ses soins. Il crut sage d'accepter une épreuve inévitable, et de laisser faire au temps : sans recommander expressément le serment aux fidèles, il les laissa libres de le prêter. Une autre action conciliatrice s'exerçait en même temps : Henri IV, ayant compris la gravité du problème, et les risques d'une rupture éclatante, faisait conseiller au pape de ne rien brusquer, promettait d'obtenir de Jacques qu'il renonçât de lui-même à des exigences abusives. Le pape, Paul V, d'abord disposé à l'entendre, changea d'avis, peut-être sous l'action des réguliers qui condamnaient la tiédeur de Blackwell : en tout cas c'est par l'intermédiaire du provincial des jésuites que fut remis à l'archiprêtre le bref qui prescrivait la résistance aux catholiques d'Angleterre (X cal. oct. 1606)[6]. Blackwell fut-il irrité de cette transmission indirecte, qui révélait et approuvait l'action entreprise contre lui par des réguliers ? S'était-il entre temps confirmé dans l'idée que seule son attitude était efficace ? Il ne communiqua pas le bref aux fidèles, « n'ayant nulle envie, disait-il, de se mettre lui-même la corde au cou ». Les diplomates

(3) *Examen catholicum*, fol. 11 et suivants.

(4) Voir sur ce sujet la thèse, bien documentée, du P. Joseph de la Servière.

(5) Le texte de l'édit fut donné dans le *Mercure français*, I, 115. Voir aussi les *Edits et déclarations* « tournés de l'anglais mot pour mot », édités à Paris en 1607 (**18**).

(6) Texte dans le *Mercure français*, I, 116.

français, n'étaient pas moins consternés : « Sans doute que nos pauvres catholiques vont être maltraités... Si le pape eût voulu ajouter foi à nos conseils et à notre zèle prudent et discret, leurs affaires s'y porteraient mieux... Nous avions déjà bien commencé à gagner sur l'esprit du roi de la Grande-Bretagne de ne procéder à l'encontre d'eux avec sévérité »[7].

Henri et ses ministres voyaient juste ; Jacques, depuis le milieu de janvier, connaissait la teneur du bref pontifical et était anxieux de voir l'effet qu'il produirait sur ses sujets catholiques ; le silence que gardait Blackwell lui parut singulier ; en juin, il n'y tint plus, et fit arrêter l'archiprêtre. Le vieillard ne cacha point son opinion et prononça le serment qu'il n'avait différé que par crainte du scandale ; quelques jours après, dans une lettre à ses ouailles, il les encourageait à faire comme lui[8].

Le bref du pape, que les fidèles n'avaient point tenu de leur archiprêtre, passait en Angleterre pour supposé : le pape en adressa aux catholiques anglais un second, pour confirmer et authentifier le premier (X Cal. sept. 1607)[9]. Par bienveillance il n'y mentionna point Blackwell, mais chargea deux amis de l'archiprêtre de lui faire les admonestations convenables. Parsons, directeur du collège des Jésuites anglais à Rome, les fit dans une lettre privée ; le cardinal Bellarmin, dans une lettre rendue publique, qui fut comme un manifeste authentique de la pensée romaine[10] : le serment était un défi jeté à une doctrine essentielle de l'Eglise, la primauté du siège apostolique ; n'était-il pas, de plus, indécent d'admettre que le Saint-Siège eût jamais conseillé, pût jamais dans l'avenir approuver que des sujets prissent les armes pour assassiner leur roi ?

Blackwell ayant répliqué qu'il avait cru pouvoir en conscience agir comme il l'avait fait, un troisième bref (Cal. Feb. 1608), châtia son obstination, en lui retirant ses fonctions. Jacques Ier, piqué au vif, résolut de frapper l'opinion catholique par des poursuites sévères contre ceux qui refuseraient le serment[11] ; en attendant il se donna la joie de discuter et de discourir, en répondant lui-même à Bellarmin. Il ne comptait point signer son livre, mais il « ne parlait quasi jamais d'autre chose, montrant de croire qu'il avait donné les étrivières au cardinal Bellarmin »[12].

Ce livre, écrit en latin, agrémenté d'un titre pédantesque, selon le goût du temps, publié « par commandement du roi » en février 1608[13], fut par le

(7) La Boderie (**LI**), *Ambassades*, I, 149-150 : Lettre de Villeroy du 28 juin 1606 ; Voir aussi les instructions du 15 avril 1606 et II, 66 (Lettre du 11 février 1607).

(8) Cf. *In Georgium Blacvellum... quaestio bipartita*, 1609 (**20**).

(9) *Mercure français*, I, 118, 191.

(10) Datée : Rome, 28 sept. 1607. Cf. *Mercure français*, I, 192-196.

(11) Deux prêtres seront mis à mort en mars et avril 1608.

(12) La Boderie. *Ambassades :* Lettre du 27 février 1608.

(13) *Triplici nodo triplex cuneus sive Apologia pro juramento fidelitatis*. L'édition originale porte (anc. style) la date de 1607, chez Barker ; une autre impression, analogue, est datée 1608, chez Norton (**21**). Lestoile le cite en mars 1608, 458.

prince offert aux ambassadeurs présents à sa cour, et largement répandu. Contre trois affirmations de Bellarmin il établissait trois points : 1° le serment exigé par le roi de la Grande-Bretagne ne touchait qu'à l'obéissance civile et par suite n'intéressait pas la conscience des catholiques ; 2° les livres sacrés n'accordent pas au pape le droit de déposer les rois, et pourtant l'histoire montre que les papes non contents de déposséder les princes, ont souvent été les initiateurs d'attentats fomentés contre eux ; 3° en Angleterre, Elisabeth et Jacques lui-même n'ont usé de rigueur contre les catholiques que lorsque les papes eurent pris nettement position contre eux. Le livre était bien long, contenait « trop de choses » et de trop vives « contre la religion catholique romaine », mais la question politique qu'elle soulevait intéressait de si près tous les souverains, que le *Mercure français* en donnait une bonne analyse[14]. Aussi bien, tout ce qu'il demeurait en France de « politiques » et d'antiligueurs apercevait l'étroit rapport que cette thèse présentait avec des doctrines longtemps défendues. Jacques assurait la Boderie, « qu'il n'y avait rien dans son livre qui fût contraire à ce que l'Eglise gallicane a toujours tenu », et le nonce du pape à Paris reconnaissait, en juin 1608, que la Sorbonne n'était point hostile, en secret, au serment d'Angleterre[15]. Les protestants surtout exultaient, et pour eux on fit paraître deux traductions du traité, dues sans doute, l'une à le Maçon de la Fontaine, ministre de l'Eglise française de Londres, l'autre à Villiers Hotman[16]. L'un des traducteurs dans sa préface exprimait clairement ce qui faisait pour des Français l'intérêt immédiat du livre : « Apprenez donc, Français, en faveur desquels cette traduction a été entreprise, apprenez, dis-je, en ce livre que nulle chose au monde ne vous peut ni doit séparer de la fidélité que vous devez à votre roi, c'est-à-dire en bon français, que le Pape ne peut en conséquence de ses excommunications déposer les rois, disposer de leurs royaumes, les donner à qui bon lui semble, dispenser, absoudre et décharger les sujets de la foi et fidélité qu'ils doivent à leurs princes, leur donner licence de se révolter, prendre des armes contre eux et les assassiner... Ne soyez donc plus si fols, si écervelés, si enragés qu'au premier forfait des excommunications, vous assassiniez vos Henris, et gardez-vous bien de mêler les armes matérielles avec les spirituelles »[17].

La réponse de Rome au traité anonyme du roi Jacques ne tarda point. Elle parut sous le nom de Mathieu Tortu, un des aumôniers de Bellarmin ;

(14) *Mercure français*, I, 196-197 v°.

(15) De la Servière. *Op. cit.*, 33 (d'après mss. italien de la Bibl. Nat. 1264, p. 127-132, lettre d'Ubaldini du 24 juin 1608).

(16) Voir *Bibliographie*, **21** *a'* et *b'*. Tourval, le traducteur du traité en 1609 (**21** *c'*) affirme (note à la *Préface*, p. 15) que « ces deux infâmes traductions qui se sont fait voir en faux français... étaient sans l'aveu du roi, puis même qu'il n'en sait encore rien ». Lestoile signale l'une d'elles (juillet 1608), 466.

(17) N° **21** *b'* : *Préface du traducteur*. Noter que ceci est antérieur à l'attentat de Ravaillac. Mais depuis la mort de Henri III, tué par J. Clément, le roi Henri IV avait été plusieurs fois victime de tentatives d'assassinat, notamment par J. Châtel.

le cardinal avait éprouvé quelque scrupule à contredire, en son propre nom, les affirmations — même anonymes — d'un roi. Cette réponse était rude et habile[18] ; Je ne parle point des arguments de controverse et des exemples tirés de l'histoire sacrée ou profane que les adversaires s'opposaient inlassablement, qui ne variaient guère d'un traité à l'autre, et qui ne pouvaient persuader que des convaincus ; mais on trouvait ici un rappel, sans doute peu agréable pour Jacques, de la lettre qu'avant d'accéder au trône de la Grande-Bretagne, il avait écrite au pape, en l'assurant de ses sympathies pour le catholicisme.

Un des théologiens anglicans que Jacques avait pris pour conseillers, Lancelot Andrews, évêque de Chichester, répondit à Tortu par un traité latin, *Tortura Torti*, où il contestait surtout l'affirmation du pamphlétaire romain que tous les docteurs catholiques étaient d'accord pour reconnaître au pape le droit de déposer les rois et d'absoudre leurs sujets de l'obéissance, et où il montrait que la Sorbonne avait souvent adopté une doctrine fort voisine de celle du roi Jacques.[19] Mais le docteur porte-couronne était impatient d'intervenir personnellement dans la lutte, en dépit des souhaits de ses ministres, en dépit des représentations de Henri IV aux yeux de qui la dignité royale s'accommodait mal de ces disputes publiques[20] ; il faisait revoir son *Apologie* par ses évêques, en vue d'une nouvelle édition où il mettrait son nom, et où il joindrait, comme réponse à Tortu, une Préface à tous les princes d'Europe, pour les engager à soutenir une cause qui était la leur ; en avril 1609, le livre était imprimé.[21] La *Préface* rappelait les circonstances du Complot des Poudres, les raisons qui avaient amené les Chambres du Parlement à élaborer un serment qui n'exigeait que l'obéissance civile ; contre Rome il défendait l'indépendance du pouvoir royal, la nécessaire subordination des clercs à leurs princes respectifs : ainsi avaient toujours pensé les empereurs et rois au cours de leurs longues luttes contre la papauté ; ainsi parlaient tous les juristes, catholiques ou protestants. Jacques se défendait aussi d'avoir jamais songé à se convertir au catholicisme, et proclamait solennellement les articles de sa foi, ceux mêmes de l'Eglise d'Angleterre. Enfin pour lui, selon l'*Apocalypse*, le Pape dans Rome, était l'Antechrist en son siège.

L'ambassadeur de France à Londres, qui prit connaissance du livre, avant son apparition, manifesta son effroi : « Ce livre à ce que j'en ai pu voir

(18) *Responsio ad librum inscriptum* (**22**), résumée dans *Mercure français*, I, 363.

(19) *Tortura Torti* (**23**), Lestoile, à la date du 18 août 1609, dit que Tourval lui a donné un exemplaire de l'édition de Londres (éd. Michaud Poujoulat, 526), et les frères Dupuy avaient un superbe exemplaire de l'édition de Hanovre, aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. V. *Mercure français*, I, 363 v°.

(20) La Boderie, *Ambassades*, IV : Lettre du 23 octobre 1608 ; et Lettre de Puisieux, du 13 décembre 1608.

(21) *Apologia projuramento fidelitatis... cui praemissa est praefatio monitoria* (**21 c**); *Mercure français*, I, 364-368.

est le plus fou, s'il m'est loisible d'ainsi parler, et le plus pernicieux qui se soit jamais fait sur un tel sujet. Il ne se contente pas de répondre au livre du cardinal Bellarmin : mais il fait une longue profession de foi... Je ne vois personne qui n'ait regret à ce livre... et personne ne lui en ose parler ». Il eut lui-même plus d'audace, car le roi Jacques lui ayant demandé si Henri IV accueillerait bien l'envoi qu'il voulait lui faire de son ouvrage : « Je répondis que quant à recevoir le livre, je ne pensais pas que venant d'où il venait, et ne sachant ce qu'il contenait, il fût pour le refuser ; mais que quant à le lire, au moins du tout, je ne le voudrais pas garantir, tant parce que ce n'est pas exercice où il prenne beaucoup de plaisir, mêmement en matière de théologie... que parce que, rencontrant ces passages où l'on prétend prouver que le pape est l'Antechrist, chose du tout contraire à la religion qu'il professe, je ne savais pas s'il voudrait le faire ».[22]

Jacques faisait remettre son livre à tous les souverains de la chrétienté ; et s'il était bien accueilli dans les pays protestants,[23] les princes catholiques, dociles aux injonctions des nonces, refusaient de le recevoir et en interdisaient sur leur territoire l'impression, la vente, la lecture. Henri IV n'était pas l'homme de ces roides mesures, d'autant que Jacques lui adressait son *Apologie* en le remerciant cordialement de ses bons avis et des soins qu'il avait pris dans cette affaire. Il remercia donc courtoisement le roi de la Grande-Bretagne, et lui souhaita de tirer de cette publication les satisfactions qu'il en attendait.[24] Du moins accordait-il au nonce qu'il soumettrait le livre à l'examen d'une commission ecclésiastique, qu'il composa de deux cardinaux et de deux jésuites français (Cardinaux du Perron, et de la Rochefoucauld, PP. Coton et Fronton du Duc). En attendant leur avis il interdisait en France l'impression et la traduction du livre ; désireux que son peuple ne fût point « abreuvé de ces différends »[25], il interdisait également qu'on traduisît les pièces de Bellarmin.

Pourtant on put lire l'*Apologie pour le serment de fidélité* en français ; d'abord elle avait été imprimée à deux reprises, l'année précédente ; puis Jacques, qui ne connaissait point ces traductions-là, avait fait le nécessaire pour qu'il en parût une, d'après la nouvelle édition, augmentée de sa *Préface*[26]. Il en avait chargé un protestant français, réfugié en Angleterre, Loiseau de Tourval, qui vint en France pour remplir cette mission délicate et qui sut par la suite faire valoir sa peine : « J'ai fait des dépens extrêmement grands, surtout en mon voyage de France, outre les peines et hasards, m'ayant fallu courre de ville en ville, inconnu, pour l'impression du livre

(22) La Boderie. *Ambassades,* IV : Lettres du 23 avril et du 27 mai 1609.

(23) Il fut réimprimé à Amsterdam, 1609 et 1610.

(24) Lettres de Jacques, du 25 mai et de Henri, du 27 juin 1609 (de la Servière, *Op. cit.*, 117-118).

(25) *Mercure français,* I, 369.

(26) *Apologie pour le serment de fidélité* (**21** *c'*).

du roi, prenant congé de tous comme pour revenir en Angleterre ; et enfin, nul ne le voulant imprimer pour or ou pour argent, contraint de retourner de nuit à Paris, m'y tenir caché trois mois au desçu de tous, hormis d'un seul chevalier anglais, l'imprimer secrètement, tandis que les Jésuites le faisaient rechercher partout, non pour bien, ce crois-je, de ceux qui s'en mêlaient ».[27] On se défiera peut-être des termes d'une requête où l'auteur cherche à faire valoir les risques qu'il a courus pour obtenir une honnête récompense, mais Lestoile lui aussi, les avait crus fort grands : « J'étais allé voir ce jour-là, écrivait-il le 7 août 1609, ledit Tourval que je connais, pour le divertir, si j'eusse pu, de la traduction qu'on m'avait dit qu'il faisait en français de l'*Apologie* du Roi d'Angleterre ; mais je trouvai que c'en était déjà fait, et qu'elle venait d'être achevée d'imprimer ici ; et pour ce que je craignais quelque recherche et inconvénient pour lui, il me montra bon aveu et commandement du roi d'Angleterre pour le faire ; lequel toutefois je me défierais, comme je lui dis, être suffisant de l'en garantir au cas qu'on s'en voulût fâcher ». Sans doute ne voulut-on pas s'en fâcher, car le mois suivant, le même Lestoile notait que la traduction se vendait, « nonobstant les défenses du roi, instances du nonce, remontrances et crieries des jésuites » ; et le *Mercure français* confirme qu'elle courut parmi le peuple[28].

Les Français, à vrai dire, constituaient une audience remarquablement favorable aux idées de Jacques : on le vit bien quand les commissaires ecclésiastiques auxquels Henri IV avait soumis l'*Apologie*, sans en approuver, bien entendu, les blasphèmes contre Rome et le Pape, avouèrent qu'en dépit de ses erreurs, le roi Jacques se trompait moins que d'autres hérétiques, et émirent le vœu que, si l'on répandait en France une réponse au traité, elle émanât, non d'un théologien romain, mais d'un français : n'était-ce pas laisser entendre qu'ils voyaient aussi de sérieuses difficultés dans la thèse de Bellarmin ? Les deux jésuites qui avaient fait partie de la commission se récusèrent ; ce fut le dominicain Coëffeteau qui, au nom du clergé de France, releva les erreurs du roi anglais[29]. Mais il le fit de façon telle que le roi Jacques ne fut point trop mécontent de ce livre, et que l'historien de la querelle n'a point hésité à le placer au nombre de ceux qui, contre Bellarmin, soutinrent la thèse du roi[30]. Assurément Coëffeteau loue amplement Bellarmin, reproche au roi ses insultes contre le pape, attaque sa confession de foi, maintient contre lui que jamais les papes n'ont encouragé des attentats contre des souverains. Mais s'il établit que le pape, évêque des évêques, doit redresser les errants par ses censures, il affirme que les empereurs et les rois sont souverains en leurs empires et royaumes, sans que leurs cou-

(27) *Records James I, Domestic*, 55, 57.

(28) Lestoile. *Registre-Journal*, 526. Cf. *Mercure français*, I, 369.

(29) *Réponse à l'avertissement adressé... à tous les princes et potentats* (**25**). Cf. *Mercure français*, I, 369-373.

(30) De la Servière. *Op. cit.*, 141.

ronnes, pour le temporel, relèvent d'autre que de Dieu, et il ne dit rien contre la légitimité du serment institué par Jacques : une courte réplique provoquée par son livre[31] mettait en relief qu'il n'avait pas discuté le point essentiel de la préface du roi, à savoir que le pape ne peut déposer les princes ni en élever d'autres en leurs sièges.

Ces conclusions modérées devaient plaire à Henri IV qui, entre temps, intervenait à Rome pour obtenir qu'on mît fin à ces fâcheuses querelles ; il suggérait un compromis qu'il se faisait fort de réaliser. Jacques reconnaîtrait formellement le Pape pour chef de l'Eglise au spirituel, à condition que celui-ci renonçât à sa prétention de déposer les rois ; mais le pape ne voulut point transiger sur un point capital de sa doctrine,[32] et Bellarmin reprit la plume pour répondre à la Préface-Avertissement de Jacques par une *Apologie* personnelle. Henri, soucieux de marquer sa neutralité, en interdit la publication et la traduction en France, comme il avait fait pour le livre du roi ; elle s'y introduisit pourtant dans son texte latin, et même y fut traduite[33]. Ce traité, dédié à l'Empereur et aux princes catholiques, à qui Bellarmin voulait démontrer qu'ils n'étaient nullement intéressés au maintien de la thèse soutenue par Jacques, défendait contre la profession de foi anglicane, les dogmes catholiques ; il raillait Jacques qui s'intitulait propagateur et défenseur de la foi, et maintenait contre lui l'accusation d'apostasie ; il présentait une fois de plus la doctrine de l'immunité des clercs à l'égard du pouvoir civil, subordonné lui-même au pouvoir spirituel. Enfin il répondait, et si l'on en croit le *Mercure* « assez mollement au jugement de plusieurs », aux accusations portées par Jacques contre les jésuites et leur attitude lors de la Conspiration des poudres. D'autres livres latins soutenant la doctrine des jésuites s'introduisirent en France : les *Réfutations*, que de Mayence le P. Becanus opposait à l'*Apologie* de Jacques et au traité *Tortura Torti*, la violente diatribe pour laquelle le P. Gretzer, d'Ingolstadt, empruntait malicieusement à Jacques son titre : *Basilicon doron*, l'*Examen*, imprimé à Fribourg en Brisgau, par le F. Leonardus Coquaeus ; d'autres encore qui, avec les années, deviendront toujours plus nombreux[34].

Je ne mentionnerai que deux pamphlets, en français : l'*Epitre* que le sieur de Perrières-Varin adressait au roi Jacques, œuvre d'un halluciné qui ne doutait point d'avoir convaincu son adversaire en trois chapitres, prêt au reste, s'il restait au roi quelque doute, « pour le service de Dieu et de Votre Majesté, à passer les ondes, afin de vive voix y satisfaire ». L'autre, plus piquant, ne s'embarrassait point de discussions théologiques ; l'auteur,

(31) *Réplique au sieur Coëffeteau* (**26**), 16-17.

(32) De la Servière. *Op. cit.*, 115.

(33) *Apologia Roberti S.R.E. Cardin. Bellarmini* et *Apologie de l'Illustrissime Robert Bellarmin...* (**27**). Voir aussi *Mercure français*, I, 373-376.

(34) *Ser. Jacobi Apologiae confutatio* ; *Refutatio Torturae Torti* (**42**, **43**) ; *Basilicon doron* ; *Examen praefationis monitoriae* (**31**, **32**). Voir aussi, nos **30**, **47** à **50**, **55** à **58**.

Pelletier, savait faire plus d'impression sur les lecteurs français, en présentant sur le mode plaisant les ridicules et les erreurs du roi[35] : On s'était loué de voir monter sur le trône d'Angleterre un prince ami des lettres ; mais on ne s'attendait pas à ce que Jacques fît de ce mérite « le principal fondement de sa réputation ». L'auteur traçait un amusant parallèle du roi de France et du roi Jacques, bien fait pour plaire à Henri IV et à ses sujets :

Toute ta jeunesse, voire même presque ton enfance s'est passée dans le dur métier de Mars... mais celle de Jacques, à l'ombre des beaux lauriers des Muses, nous a chanté la *Bataille de Lépante*. Tu soutenais l'effort et la fureur de neuf armées...quand Jacques, ravi de la beauté des Muses françaises, traduisait la *Semaine* de du Bartas en vers écossais... Tu foudroyais à Arques... la plus grande armée..., lorsque Jacques, désespérant de venir à bout de son Angleterre, traçait sur le papier à son fils les préceptes de la gouverner, affectant par le titre qu'il leur donne en deux paroles grecques, la vanité d'avoir su quelque chose en cette langue. Que si tu fais gloire d'une bataille d'Ivry... Jacques te montre son *Apologie* et sa *Préface aux rois*, esquelles il dit qu'il combat l'Antechrist, résolu au reste qu'à autant de combats faits par toi, il veut opposer autant de livres écrits par lui, et qui vivront autant que tes victoires.

Singulière audace d'un polémiste qui heurte délibérément ce qu'il y a de plus délicat, même chez un roi, la susceptibilité littéraire ! C'est que les Français n'apprécient guère « cet esprit tout frétillant d'écrire » ; ils pensent que ce roi n'est « qu'un pauvre prêtre », qui ferait « beaucoup mieux de faire le roi que le ministre ». Au reste, quel ridicule d'aller chercher contre le Pape cette injure d'Antechrist, « la plus sanglante, la plus odieuse, la plus pédante » ! Quelle maladresse aussi, s'attaquant au Pape, de décocher en même temps des traits contre les Puritains, qui sont justement de même croyance que les huguenots de France ![36] Avec moins d'agrément, mais autant de véhémence, Pelletier poursuit en démontrant que l'Antechrist c'est sans doute Jacques lui-même, et à la profession de foi du roi, il oppose, en bon prosélyte, une vive critique de la doctrine réformée, initiatrice d'athéisme.

Je comprends que Jacques se soit fâché, qu'il ait reproché à Henri IV d'avoir laissé publier en France de méchants livres contre lui ; mais je ne puis m'empêcher d'aimer la réponse de ce prince, rappelant à Jacques qu'il avait, lui-même, donné occasion à ces polémiques, et qu'après tout, s'il jugeait bon de défendre sa croyance il devait accepter que d'autres en voulussent faire autant.[37] Au reste si quelques livres mécontentaient

(35) *Epitre à très haut Jacques Ier sur son Apologie ; le Roi et la Foi d'Angleterre combattus* (**37**, **33**). Ce Pelletier, protestant français nouvellement converti était l'auteur, sans doute repentant, du *Discours politique* (**1**) cité plus haut (cf. LESTOILE 16 janvier 1610).

(36) Des reproches analogues se trouvaient dans la *Boutade de Maître Guillaume* (**35**), de ton burlesque.

(37) De la SERVIÈRE. *Op. cit.*, 122-123, d'après *Lettres-Missives de Henri IV*, VII, 850 : lettre du 27 février 1610.

Jacques, ce prince trouvait en France bien des appuis. D'abord, de petits livrets : l'*Anti-Guillaume*[38] qui répondait à la fois à la burlesque *Boutade de Maître Guillaume* et aux arguments de Pelletier : pourquoi juger ridicule « l'apprendre et le savoir » ? pourquoi s'étonner qu'en Angleterre l'ignorance ne soit pas « adorée de la noblesse comme son dieu domestique » ? Les lettres rendent les mœurs du roi Jacques « égales », sans lui rien faire perdre de son courage, de son amour pour les exercices virils. « Penser, en l'injuriant, lui donner mouvement d'une autre créance », c'est lui faire tort ; par contre il est tout prêt à se rendre à de bonnes raisons, que son esprit accueillera même si elles vont contre les sentiments qu'il a exprimés et défendus.

Le *Jacob triomphant* ou les *Trophées du roi Jacques premier*, est un livre d'une autre espèce[39] : « Français anglisé, ou anglais francisé », selon le *Mercure Français*, il ressemblait aux cigales, « car, dit Lestoile, il était maigre et criait fort haut ! » Bien maigre en vérité car à des éloges amphigouriques du roi Jacques et de la religion réformée, il ne joignait que de vieilles prophéties interprétées en leur faveur, et de perçantes criailleries contre leurs adversaires. En tout cas l'auteur, un Ecossais expert à la rhétorique, cherchait par des compliments à capter les bonnes grâces de ceux à qui il s'adressait ; il dédiait son livre « à la France, l'œil de l'Europe, la vue, le cœur, les délices de tous nos voisins, France, la mère de courtoisie et notre ancienne alliée », et il excusait sur ses bonnes intentions sa hardiesse à écrire en français.

Mais il y avait mieux que ces médiocres pamphlets. Jacques voyait en France des opinions bien proches des siennes ardemment adoptées par des partisans autorisés. En 1609 paraissait à Pont-à-Mousson, un livre posthume de William Barclay, le célèbre juriste écossais dont le catholicisme n'était point suspect, bien qu'il eût passé une partie de sa vie à batailler contre les jésuites. Or cet ardent champion des droits des rois, qui les avait défendus avec l'éclat que l'on sait contre Buchanan, avait nettement pris parti contre la doctrine romaine que Bellarmin avait déjà soutenue en 1586 dans son traité de *Summo Pontifice*, et il avait rédigé sur ce sujet tout un traité *De Potestate papae*, où il avait énoncé la doctrine même que Jacques devait reprendre quelques années plus tard, à savoir que le pape exerce par des voies spirituelles une autorité purement spirituelle, qu'il ne saurait donc intervenir dans le temporel des princes, et notamment les déposer.[40] Et voilà que le fils de Guillaume Barclay, publiant ce livre demeuré manuscrit, apportait à Jacques un appui considérable. Bellarmin ressentit la

(38) N° **36**. Signalé par LESTOILE (janvier 1610), 552.

(39) N° **38**. Signalé par LESTOILE (janvier 1610), 559 ; *Mercure Français*, I, 377. L'ouvrage, qui parut aussi en anglais, est anonyme et attribué par le Catalogue du British Museum à George Marcelline.

(40) Sur W. BARCLAY et son action antérieure, voir G. ASCOLI. *Op. cit.*, I, 137, 167, 169, 198. — Sur le *De Potestate papae* (**24**), Cf. *Mercure Français*, II (addition à l'an 1610), 23 v°.

force de ce coup : il fit censurer à Rome le livre de Barclay en même temps que la *Tortura Torti*, et il répliqua par un nouveau traité latin à ce redoutable adversaire sorti de la tombe pour l'accabler.[41]

En toutes circonstances le nom de Guillaume Barclay aurait piqué l'attention des Français et fait rebondir le débat ; mais l'attentat du fanatique Ravaillac leur rendit plus manifeste encore le danger des doctrines qui affaiblissaient le respect pour l'autorité et la personne des souverains. Les Jésuites, que Henri IV avait cru désarmer en les laissant rentrer en France malgré les protestations de la Sorbonne et du Parlement, les Jésuites furent tenus pour responsables du crime. On comprit, on excusa les mesures qu'à la suite de ce nouvel attentat, le roi Jacques édictait en Angleterre : « Voilà les rudes fruits que les pauvres catholiques ont cueillis en Angleterre, par l'exécrable parricide commis par Ravaillac en France »[42]. De leur côté la Sorbonne et le Parlement reprirent contre leurs anciens adversaires une attitude agressive. La première ne cacha point qu'elle approuvait le livre de Barclay ;[43] le Parlement qui avait déjà condamné en 1586 le *de Summo Pontifice* de Bellarmin, et qui depuis en toute circonstance avait tenté de réprimer l'ultramontanisme,[44] instrumenta contre le nouveau livre du cardinal. Le 26 novembre 1610, le premier avocat du roi le déférait aux chambres réunies : ses remontrances, qui furent publiées, reprenaient, pour la défense de l'autorité temporelle, tous les arguments utilisés par Jacques ; la Cour ordonna la suppression du livre dans tout le royaume. Le pape courroucé songea à lancer ses foudres contre le Parlement ; le nonce menaça de se retirer si le gouvernement n'intervenait point ; pour atténuer le scandale un arrêt pris en conseil du Roi annula les effets de la sentence du Parlement. Pourtant l'approbation que depuis si longtemps Jacques sollicitait de la France gallicane, cette approbation venait de lui être solennellement accordée.[45]

Jacques eut d'autres satisfactions.[46] Dès le 8 juin 1610, le Parlement de Paris avait condamné au feu le livre, ancien déjà, de Joannes Mariana, *De rege et regis institutione*, qui outrait les idées de Bellarmin au point de justifier le tyrannicide ; il avait aussi examiné de près l'*Examen praefationis*

(41) *Tractatus de potestate summi pontificis* (**28**). Bellarmin fit répondre aussi par Lessius et Andreas Cydonius (**55**, **56**, **57**).

(42) *Mercure français*, I, 513 v°.

43) De la Servière. *Op. cit.*, 124 (d'après mss. Bibl. Nat. ital. 1264, f° 339).

(44) Je n'en citerai qu'un exemple, qui touche un Ecossais de France, le fameux George Crichton dont la thèse sur la supériorité du pape sur les conciles, motiva un arrêt le 17 décembre 1607 (Bibl. nat. mss. Anisson, 22087, n° 190. — Cf. Lestoile, janvier 1608, 446).

(45) *Mercure Français*, II (addition), 23 v°, 24.

(46) Je ne fais que signaler les publications assez nombreuses, en français ou en latin, dues à des protestants ou même à des catholiques, qui vinrent dans ces années apporter à Jacques un appui spontané ou sollicité par lui : d'abord des pièces qu'il fit répandre lui-même (n°s **23**, **29**, **44** à **46**, **53**, **59**, **60**, **61**) ; voir aussi les n°s **39** à **41**, **50** à **52**, **54**.

monitoriae de Leonardus Coquaeus, mais sans porter contre lui de condamnation, car l'auteur avait pris soin de désavouer le meurtre des rois et notamment le crime récent de Ravaillac. Il se montra moins indulgent pour le livre où Scioppius, contredisant le roi d'Angleterre, avait osé attaquer Henri IV et les princes qui comme lui laissaient vivre en paix leurs sujets non catholiques, et ordonna, le 24 novembre 1612, qu'il serait brûlé. Enfin le 27 juin 1614, il devait donner au roi Jacques une satisfaction plus douce encore, en livrant à son tour au bourreau, un livre de Suarez que ce prince venait de faire solennellement brûler devant l'Eglise de Saint-Paul. Le coup était si rude qu'une fois encore le pape intervint ; et le gouvernement suspendit prudemment la condamnation prononcée par les magistrats.[47]

La Sorbonne n'affectait pas une attitude moins décidée contre les doctrines ultramontaines. Ses anciennes rancunes contre les jésuites s'étaient avivées depuis que rétablis en France, ceux-ci faisaient à l'Université, dans leurs collèges, une inquiétante concurrence. Profitant des circonstances, la Sorbonne attaqua pour se défendre, et en 1611 entreprit de condamner les dangereuses doctrines de ses rivaux. Rien ne l'arrêta, pas même la crainte de mécontenter la reine régente qui voyait avec déplaisir les controverses reprendre entre catholiques. Quant au roi Jacques, il trouvait dans ces efforts un appui sur lequel il n'aurait pas osé compter. En effet des quatre griefs principaux que la Sorbonne retenait et développait contre les jésuites, trois au moins touchaient à l'essentiel de la thèse de Bellarmin : elle les accusait de soutenir que le pape peut priver un roi de son royaume ; que les attentats et conjurations dits en confession ne se doivent pas révéler aux magistrats ; que les ecclésiastiques ne sont pas soumis au prince séculier.[48] Dans l'affaire du jésuite Becanus, l'année suivante, la Sorbonne allait affirmer sa doctrine avec plus d'éclat encore, inquiéter Rome au point de la rendre plus prudente, ravir d'aise le roi d'Angleterre. Becanus avait engagé le fer contre Jacques et son champion Lancelot Andrews.[49] Pris à partie par quelques ministres anglicans, tant d'adversaires ne l'intimidèrent point et il répliqua par autant de pamphlets. L'un de ceux-ci : la *Controverse d'Angleterre touchant la puissance du roi et du pape* fit scandale en France.[50] N'allait-on pas pouvoir l'accuser d'y « dépouiller les seigneurs temporels de leurs droits », de « troubler la paix publique », en « proposant le parricide des princes comme chose licite et digne de gloire », en justifiant en quelque sorte le meurtre des deux derniers rois de France ? C'est en ces termes qu'on introduisit une plainte contre le livre devant la Faculté de Paris.

(47) N^os^ **58** et **30**, **63** à **65** ; *Mercure Français* II, 494 ; de la Servière. *Op. cit.*, 151, 156, 125, 126.

(48) *Mercure Français*, II, notamment, 178 v°, 189 et v°, 211, etc.

(49) N^os^ **42**, **43**.

(50) N^os^ **44** et suiv. De la Servière. *Op. cit.*, 143, 144. Cf. *Recueil de ce qui s'est fait* **(51)**, et *Mercure français*, II, 494-499.

Avant de laisser la discussion s'engager dans l'assemblée du 1er décembre 1612, le syndic de la Faculté avait pris l'avis de la régente ; et celle-ci, soucieuse toujours d'éviter les vaines controverses, soucieuse surtout de ne point mécontenter le pape, répondit que la Faculté n'avait point à intervenir, car elle « pourvoirait elle-même à ce mal par d'autres moyens », entendez qu'elle demanderait à Rome de prendre l'initiative d'une censure. La Sorbonne, respectueuse des désirs royaux, se contenta d'inscrire la plainte sur ses registres, sans ouvrir le débat. Mais cinq semaines plus tard, le 7 janvier 1613, certains de ses membres s'étant impatientés, la Faculté fit représenter au chancelier que son silence risquait de passer pour une adhésion à de si funestes doctrines, et elle fut admise à présenter à la reine par une délégation, ses doléances sur ce sujet. Le résultat fut que la reine, le 12 janvier, leur fit une réponse motivée. Elle déplorait une fois de plus des divisions nuisibles à l'édification des fidèles ; mais regrettant que ce livre, dangereux en effet, « fût entre les mains de plusieurs personnes », elle autorisait la Faculté à prendre une délibération à ce sujet et à l'inscrire sur ses registres. L'autorisation était à peine donnée qu'elle devint inutile, car le nonce apporta l'avis que l'Inquisition, à la date du 3 janvier, avait condamné le livre jusqu'à ce qu'y fussent apportées les nécessaires corrections. On lut en assemblée de Sorbonne la censure romaine, on la fit traduire en français et répandre dans le public.[51] Si la Sorbonne ne fit plus de difficultés quand le livre parut purgé de tout ce qui concernait et autorisait le régicide, le Parlement se montra moins conciliant. Jugeant qu'il subsistait dans l'ouvrage des propositions inquiétantes, il le condamna le 16 avril 1613. On ne s'étonnera pas que Jacques ait fait réimprimer à Londres par son libraire officiel, les actes de la Sorbonne et du Parlement.[52]

La régente avait eu raison de redouter que ces querelles répétées ne dégénérassent en troubles publics : cela faillit se produire à la fin de 1614. Dans les Etats Généraux assemblés alors à Paris, les représentants du Tiers-Etat, sur la proposition des députés de Paris et de l'Ile-de-France, mirent en tête de leurs cahiers un article, dirigé contre les jésuites, qui s'inspirait des thèses souvent défendues au Parlement et à la Sorbonne, et dont les termes rappelaient étrangement le serment imposé par Jacques à ses sujets catholiques. Le roi n'y était-il point supplié « de faire arrêter en ses états pour loi fondamentale du royaume... que comme il est reconnu souverain en son état ne tenant la couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni dispenser, ni absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent, pour quelque cause ou prétexte que ce soit... L'opinion contraire, qu'il soit loisible de tuer et déposer nos rois, s'élever et rebeller contre

(51) N° 51.

(52) *Mercure français*, II, 498 v°, 499 ; de la SERVIÈRE. *Op. cit.*, 144.

eux, secouer le joug de leur obéissance pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'Etat de la France qui ne dépend immédiatement que de Dieu ».[53]

Quand la Chambre du clergé apprit que le Tiers, sans hésiter, avait adopté l'article, le 15 décembre, elle s'émut, députa l'archevêque d'Aix auprès de l'autre Chambre pour demander qu'on y renonçât ; et n'ayant point eu satisfaction, obtint du moins qu'on lui communiquât officiellement un texte qui intéressait de si près les consciences (20-24 décembre). Auprès de la Chambre de Noblesse qui devait discuter un vœu analogue, le cardinal du Perron fut plus heureux : il obtint même que les deux ordres s'entendissent pour imposer silence au Tiers (31 décembre).[54] Le danger de cette coalition parut si grand que le Parlement de Paris, le même jour, toutes chambres assemblées, entendit des remontrances provoquées par le différend survenu entre les ordres, et qui lui demandaient de confirmer les maximes jusqu'ici observées en France, celles-là même que le Tiers réaffirmait solennellement : à savoir que le roi de France ne reconnaissait aucun supérieur au temporel sinon Dieu seul, que nulle puissance n'avait le pouvoir de dispenser ses sujets du serment de fidélité, et moins d'attenter sur sa personne sacrée ; le 2 janvier, il rendait un arrêt conforme qui sanctionnait cette doctrine.[55]

En présence de cet appui intempestif prêté au Tiers par le Parlement, les ordres supérieurs de la nation crurent bon d'user de diplomatie avec la Chambre basse ; le cardinal du Perron qui avait si habilement négocié avec la noblesse, fut délégué pour exposer aux députés du Tiers-Etat, dans une harangue très étudiée, les raisons que le Clergé avait de ne point se ranger à leur vœu, raisons par lesquelles il espérait bien que le Tiers-Etat lui-même serait convaincu. C'est le jour même où le Parlement rendait son arrêt, le 2 janvier, que cette harangue fut prononcée dans la Chambre du Tiers.[56] Le cardinal accordait volontiers que pour quelque cause que ce fût, il n'était pas permis d'assassiner les rois, et que ceux-ci étaient, en leurs royaumes, souverains de toute sorte de souveraineté temporelle ; mais il maintenait que toutes les églises, et parmi elles l'Eglise gallicane avaient toujours enseigné et ne sauraient point ne pas enseigner qu'en certains cas les sujets pouvaient être légitimement absous du serment de fidélité, notamment si le souverain violait le serment qu'il avait fait de vivre et mourir dans la religion catholique, soutenait l'hérésie et persécutait la

(53) Pour ce qui suit, outre les pièces détachées que je citerai, on peut se reporter à l'un des nombreux recueils qui parurent alors (**72** à **76**), et au *Mercure français* III, *passim*.

(54) *Premier article du Cahier général du Tiers Etat* (**66**) ; *Raisons pour l'opposition* (**67**).

(55) *Mercure français*, III, 327-328.

(56) *Harangue faite de la part* (**68**). Je la cite d'après les extraits qu'en donna le *Mercure français*, notamment III, 269, 272, 273, 277, 287, 302, 303, 305, 306.

foi. Alors il pouvait être déchu de ses droits, et c'était au chef spirituel — pape ou concile — d'en décider : son arrêt, ratifié par les Etats du royaume, devenait exécutoire. A sa doctrine, du Perron opposait celle du Tiers-Etat, qu'il s'efforçait de rendre odieuse en montrant qu'elle était sur le patron du serment d'Angleterre : « Ce serment, ajoutait-il, avec l'esprit un peu lourd d'un théologien, ce serment est comme le monstre d'Horace qui a la tête d'une belle femme, c'est-à-dire le prétexte du service et de la sûreté des rois, mais il a la queue d'un poisson, c'est-à-dire la queue d'un schisme et d'une division de religion. Et à la vérité il peut bien être dit avoir une queue de poisson, puisqu'il est venu par mer et à la nage d'Angleterre Car c'est le serment d'Angleterre tout pur, excepté que celui d'Angleterre est encore plus doux et plus modeste ». Fort pathétiquement du Perron adjurait ses auditeurs qui étaient bons catholiques de ne point se montrer moins pieux que les fidèles d'Angleterre : « S'il se trouve en Angleterre des catholiques assez constants pour souffrir toutes sortes de supplices plutôt que d'y consentir, ne s'en trouvera-t-il point en France qui fassent le même, plutôt que de signer et jurer un article qui met les rênes de la foi entre les mains des laïques et introduit la division et le schisme en l'Eglise ? » Fort habilement du Perron montrait que les protestants, si ardents aujourd'hui pour refuser au pape un droit dont celui-ci n'aurait sans doute jamais l'occasion d'user, n'avaient pas craint eux-mêmes, en France ou en Ecosse, contre Henri III ou contre Marie Stuart d'affirmer que, pour des motifs séculiers, les sujets des princes, avaient le droit de se rebeller contre leurs maîtres légitimes[57] : « Barclaeus, l'Achille de la doctrine de votre article, a eu très juste occasion de les en reprendre ».[58] D'ailleurs du Perron établissait que ce fameux Barclay lui-même, si apprécié par tous les tenants du pouvoir royal, avait reconnu qu'il y avait des cas où le joug d'un prince légitime pouvait être légitimement secoué.[59]

Je n'ai point ici à insister — car il n'y était plus question de Jacques ni de l'Angleterre — sur la très ferme réponse que le Président du Tiers, le Président Miron fit à cette harangue pour défendre contre le cardinal l'attitude du Tiers-Etat et du Parlement, sur la plainte que le 3 janvier, la Chambre Ecclésiastique présenta à la reine contre l'intervention du Parlement, sur l'évocation que le Conseil du roi fit de l'affaire, sur l'arrêt qu'il rendit le 4 janvier pour interdire à tous d'en discuter encore, sur les lettres-patentes qu'il adressa au Parlement à cet effet, sur les défenses faites au Tiers de porter l'article en ses cahiers, « le roi le considérant comme pré-

(57) Allusion au *Vindiciae contra tyrannos*, et au traité de Buchanan : *de Jure regni apud Scotos.*

(58) Allusion au *De regno et regali potestate contra monarchomachos* (cf. G. Ascoli. *Op. cit.*, 198).

(59) De nombreux pamphlets défendirent la tradition gallicane contre du Perron. En voir quelques-uns dans les *Sources de l'Histoire de France*. XVII^e siècle, par Bourgeois et André, IV, 88 (n^os 2111 à 2113) et dans le n° **77** de ma Bibliographie.

senté et agréé » et promettant d'y donner satisfaction, invitant d'ailleurs le clergé à rédiger lui-même un article tendant au même effet, mais qui ne choquerait point sa doctrine.[60] Je n'ai point à insister non plus sur les brefs que le Pape adressa aux chambres des deux ordres privilégiés pour les féliciter de la piété et de l'attachement à Rome dont elles avaient témoigné en cette occasion. Mais il me faut bien m'arrêter à la réponse que Jacques Ier adressa lui-même à du Perron.

Le cardinal, dans sa harangue, avait parlé du roi en termes fort respectueux : « Je suis, avait-il dit, hors l'intérêt de la religion, son très humble et très affectionné serviteur. J'estime et honore extrêmement son savoir, ses éminentes vertus morales et ses excellentes conditions naturelles. Je ne trouve rien à désirer en lui pour exprimer la vraie et réelle image d'un prince parfait et accompli, sinon le titre de catholique. Il a obligé en général tous les gens de lettres, ayant fait seoir les Muses en son trône royal, et m'a obligé en particulier, d'avoir voulu prendre la peine d'entrer avec moi en la lice des disputes de théologie ».[61] Il avait été question un moment, en 1609, d'envoyer du Perron en Angleterre, pour engager avec le roi une controverse courtoise sur le sujet de son serment de fidélité ; l'affaire ne s'était point arrangée ; mais puisque l'occasion en renaissait, Jacques ne la laissa point échapper ; il fit au cardinal ses objections, et en un français qu'il chargea du Moulin de revoir, il publia sa *Déclaration contre la harangue de l'illustrissime Cardinal du Perron.* Le livre se répandit, tant dans ses éditions londoniennes que dans plusieurs réimpressions dues à des libraires de France : mais il n'apportait aucun argument nouveau, non plus qu'on n'en saurait trouver dans la réplique que du Perron avait préparée, qu'il n'eut pas le temps de publier avant sa mort, et qu'un de ses proches rédigea d'après des manuscrits et fit ainsi paraître en 1620.[62]

Champions du pouvoir civil et ultramontains n'ont point fini de s'affronter en France. A plusieurs reprises le Parlement et la Sorbonne auront à condamner les sentiments de ces derniers,[63] jusqu'à ce qu'en 1682 l'Assemblée du Clergé énonce avec Bossuet la doctrine gallicane dans toute sa force. Celle-ci n'a certes rien emprunté aux traités de Jacques Ier : nos théologiens

(60) *Mercure Français*, 312, 328-339. Le clergé avait pris l'initiative, le 5 janvier au matin, d'en faire porter un au Tiers par l'évêque de Mâcon (**69**) ; pour satisfaire au désir du roi il fit réimprimer les termes du décret du concile de Constance (**70**).

(61) *Ibid.*, 302. Il fait allusion ici à une discussion survenue en 1612, où Casaubon était intervenu.

(62) Nos **78**, **79**. A en croire du Moulin (*Autobiographie* (**XXXIX** *A*), 343), il aurait composé seul la *Déclaration*, et le roi n'aurait fait qu'y mettre son nom.

(63) Dans les années qui suivent immédiatement, on peut signaler l'affaire de l'*Admonitio contra Ludovicum XIII* (1625) et celle du livre de Sanctarellus : *De potestate Summi pontificis* (1626). — Beaucoup plus tard, après le procès de Titus Oatès, la Sorbonne consultée par le clergé missionnaire d'Angleterre soutiendra, contre les jésuites anglais, que le serment que le gouvernement anglais exigera alors, pouvait être prêté en conscience par les catholiques, car ce n'était qu'un hommage purement civil. Les Jésuites obtiendront d'ailleurs condamnation à Rome de cette thèse.

français étaient trop bons catholiques pour écouter un prince hérétique, comme nos parlementaires n'avaient qu'à suivre les traditions que leur avaient transmises les juristes du XVIe siècle. On doit avouer pourtant que les deux doctrines ne se sont jamais opposées avec plus d'éclat que lorsque le roi Jacques et Bellarmin furent aux prises, et que jamais sans doute, le débat n'eut, même en France, un retentissement aussi profond et aussi prolongé. Nous sommes fondés à dire que les arguments, que Jacques Ier n'avait point inventés, prirent, à être exprimés par lui, une autorité qui les rendit plus aisément acceptables à un plus grand nombre de Français.

4. Jacques, champion du protestantisme en Europe.

La grande controverse sur les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel n'épuisait pas l'activité discuteuse du théologien couronné. Celui-ci prétendait, « par le titre de Défenseur de la Foi et par celui qu'il se donnait de chef de l'Eglise anglicane, devoir être comme une sentinelle qui donne avis des erreurs naissantes parmi les protestants ».[1] Il se faisait le champion de l'orthodoxie contre les Arminiens ; non content de faire brûler dans sa capitale leurs livres et un hérétique en personne, il faisait des représentations aux Etats Généraux, en 1611 et en 1617-1618, sur leur tolérance qu'il jugeait scandaleuse. Des Arminiens s'étant vengés de son intervention par un pamphlet, il exigea la suppression du libelle, des poursuites contre les auteurs, et fit répandre sur le continent la lettre par laquelle il prenait acte de la déférence à lui témoignée en cette affaire par MM. les Etats.[2] Cela ajoutait-il, autant qu'il le pensait, à son prestige ?

Jacques donnait d'autres preuves de son attachement à la cause protestante : en 1612, choisissant un époux pour sa fille, il préférait à des têtes couronnées le modeste électeur palatin, Frédéric, un ferme protestant : de très grandes réjouissances dont l'écho venait jusqu'à Paris,[3] marquaient sa joie d'un mariage dont les conséquences allaient bouleverser la fin de son règne. En 1618, il offrait ses services au roi de Suède pour faciliter sa paix avec le duc de Moscovie.[4] Vis-à-vis des protestants de France il se montrait d'une discrétion à laquelle notre gouvernement n'était guère accoutumé : loin de seconder leurs rébellions, comme avait fait Elisabeth, il voulait ramener Condé au devoir.[5]

(1) *Mémoires de Richelieu* (**LXXIV**), III, 373.

(2) N° **81** ; cf. *Mercure français*, II, 280-288, 290 v° ; n° **85** et *Mercure*, V, 16-25. Entre temps il prit sa part d'une controverse engagée entre du Moulin et Tilenus en 1613 (*Mercure français*, III, 278 et suiv., notamment, 281 : Lettre de Jacques à l'ambassadeur anglais en France).

(3) *Mercure français*, II, 506 v° (récit des fiançailles) ; III, 65-77 (détail des noces).

(4) *Mercure français*, V, 2e partie, 28.

(5) Démarche de l'ambassadeur d'Angleterre, décembre 1615 (*Mercure français*, IV, 366).

De cette attitude politique, les catholiques français tiraient des conclusions abusives : rappelant les jugements sévères souvent formulés par le prince sur les puritains d'Ecosse, ils affirmaient que Jacques avait en horreur les réformés de France dont la doctrine avait tant de points communs avec celle des presbytériens ; ainsi faisait l'évêque d'Aire, le 18 juillet 1617, présentant au roi de France les remontrances du clergé : « Ils n'effaceront jamais la tache dont le roi d'Angleterre, qu'ils tiennent pour le protecteur de leur créance, a flétri la réputation de leur fidélité et de leur devoir violé, s'écriant hautement et avec un ressentiment merveilleux qu'ils ont pourchassé de le faire périr avant qu'il fût né, et de lui ôter, en l'étouffant avec sa mère, la lumière de la vie, premier qu'il eût vu celle du soleil... Je supplie très humblement Votre Majesté de commander à MM. les chancelier ou garde des sceaux d'ouvrir le livre (le *Basilicon Dôron*) et de lui en faire fidèle rapport en présence de toute cette illustre compagnie ».[6] Quelques années plus tard, en 1621, André du Saussay, publiant en français des extraits de la *Méditation* latine de Jacques sur l'*Oraison dominicale*, montrait à quel point la doctrine du roi s'opposait à celle des ministres français. Il prétendait même que les protestants de France s'en étaient aperçu, puisque leurs ministres, « qui font épée et bouclier de l'autorité et doctrine du sérénissime roi d'Angleterre, le publiant partout le Mécénas et Coryphée de leur nouvelle loi et l'inviolable observateur et protecteur de tous les dogmes d'icelle », s'étaient bientôt inquiétés d'un livre qu'ils avaient accueilli de confiance et remis à leur libraire habituel pour qu'il le reproduisît : mais quand ils l'eurent lu, ils décidèrent, non certes de le censurer en plein prêche (ils ne l'eussent point osé faire), mais de le supprimer exactement : « Toutefois ils ne purent sitôt y pourvoir que plusieurs exemplaires ne fussent déjà éventés, tellement qu'il m'en échut en mains un bien authentique ».[7] C'est ainsi que par l'ironie du sort, la dernière œuvre de ce champion du protestantisme servait en France d'arme contre les huguenots !

Certains catholiques, prêts à croire tout ce qui flattait leurs désirs, allaient plus loin encore et disaient hautement que le roi Jacques inclinait au catholicisme ; bien plus tard, sa belle-fille, Henriette-Marie de France, s'en dira persuadée : « En défendant le mensonge, il conçut de l'amour pour la vérité ».[8] Sur quoi se pouvaient fonder de telles illusions ? sur la tolérance avec laquelle Jacques avait laissé sa femme Anne de Danemarck, « monter à Dieu avec une âme toute chrétienne et toute catholique »[9] (1619) ? Ne devait-on pas plutôt se rappeler l'édit de 1610 qui, après l'assassinat de

(6) *Mercure français*, V, 85.

(7) Dédicace des *Censures prononcées* (**88**). Je n'ai pu vérifier l'exactitude de ces allégations ; ce qui est sûr, c'est que je n'ai point vu d'exemplaire français de la *Méditation sur l'oraison dominicale*, et que je ne l'ai trouvée en latin que dans le recueil in-fol. des *Opera* de Jacques I^er^ (**87**).

(8) *Mémoires* de Motteville, 73.

(9) *Mercure français*, V, 244. Cf. n° **86**.

Henri IV, avait renouvelé dans les Iles Britanniques la rigueur des lois pénales ? N'avait-on pas, en 1613, réédité à Rouen et à Paris, cette requête ancienne, mais vaine encore, que les catholiques d'Angleterre avaient présentée à Jacques au début de son règne ?[10] En 1616-1617, la condamnation et l'exécution de plusieurs prêtres catholiques envoyés dans l'île par les séminaires du continent, n'avaient-elles point été narrées en latin et en français dans de multiples brochures imprimées à Douai et reproduites par des libraires parisiens, tandis que d'autres centres de propagande catholique s'essaimaient des récits analogues de martyres subis en Irlande ?[11] Il est vrai qu'à partir de 1619 la persécution semblait s'atténuer et Jacques songeait ouvertement à marier son fils Charles avec une princesse catholique : mais qui ne voyait que si le roi se résignait à un tel mariage, c'était pour mieux sauvegarder les intérêts du protestantisme, ceux du moins d'un prince protestant, de son gendre l'électeur palatin que des ambitions démesurées exposaient aux coups de l'Empereur et de l'Espagne ?

Si l'optimisme bienveillant des Français s'aveuglait aisément, les haines fanatiques semblaient plus clairvoyantes : ainsi Scioppius, l'un des plus violents parmi les pamphlétaires de l'époque, sans se lasser dénonçait en Jacques l'adversaire de la foi catholique, et le harcelait de coups répétés et brutaux. Le plus vif, peut-être, et le plus répandu de ses libelles, fut cette *Corona regia*, qu'en 1615, au lendemain de la mort d'Isaac Casaubon, le protégé de Jacques, il donna comme un panégyrique de ce prince, trouvé dans les papiers du savant.[12] Singulier panégyrique qui énumère avec complaisance tous les travers, tous les vices du monarque ; son pédantisme, sa gloutonnerie, ses mœurs contre nature : « donner de l'avancement aux beaux hommes, n'est-ce pas élever le mérite » ? (90), surtout son hypocrisie : « Les beaux discours vous sont surtout utiles, quand votre âme, corrompue dès l'enfance, se vautre dans le vice. Autant que les vertus valent les semblants de vertus : si donc la justice vous déplaît, empruntez son apparence et vous serez injuste sans reproche ; si la clémence vous fait horreur, cachez-vous sous son masque et vous serez impunément méchant ; si vous aimez tous les vices, c'est alors surtout que le voile de la piété vous rendra service, car vous passerez pour un saint. J'admire combien il peut se cacher de hontes et de vices dans un roi qui professe la modération et la paix ! » (13) Sur les graves défauts du prince nos Français fermaient les yeux discrètement ; Guy Patin, le moins timoré d'entre eux, se scandalisait qu'on osât ainsi traiter une tête couronnée. A peine se permettait-on en France de reprocher au roi Jacques son pédantisme, ses jurons, dignes d'un « godon » : et l'on était trop heureux d'accepter, pour l'en justifier, le premier bon mot d'un homme d'esprit ![13]

(10) N° **11**.
(11) N°s **90** à **92**. De ce dernier, il existe à la Bibliothèque nationale **dix exemplaires**.
(12) N° **89**. Guy Patin fut pris à la fausse attribution (*Patiniana*, 79).
(13) Herbert de Cherbury, *Mémoires* (**1079**), 153.

On se plaisait à relever la cordialité des relations qui existaient entre les couronnes de France et de Grande-Bretagne. Après un traité de commerce, signé le 24 février 1606, un traité politique les liait, le 29 août 1610. Quand le roi Henri IV mourut, on conta comment le prince de Galles, Henry-Frédéric, ému de cet assassinat, tint le lit quelques jours, répétant : « Mon second père est mort » ; comment, à quelque mauvais conseiller qui lui représentait les avantages qu'il pourrait tirer de la minorité de Louis XIII, il avait passionnément et noblement répondu : « Poltron, sors de ma présence... Conseiller au prince de Galles de faire la guerre à un enfant ! Je ne la ferai jamais ; mes armes seront pour lui et contre tous ceux qui lui en voudront. » Aussi, en 1612, la mort de ce jeune prince, « qui était gentil et promettait beaucoup de soi », si cruellement ressentie en Angleterre, fut-elle aussi douloureuse aux Français.[14] Un siècle plus tard, quand mourra le duc de Bourgogne, Saint-Simon pour déplorer une perte qu'il jugera irréparable, la comparera encore à celle qu'avait éprouvée l'Angleterre, à la mort de Henry-Frédéric.[15]

A toute occasion le bon peuple de Paris témoigne à l'égard des Anglais d'une curiosité sympathique et admirative. Quand au début de 1616, James Hay, baron de Sawley (le futur comte de Carlisle), vient en ambassade à Paris, la foule se presse à son entrée solennelle, contemple son escorte somptueusement vêtue de « velours couleur de pensée à grands parements de soie jaune », s'émerveille au bruit aigre des trompettes anglaises. Le roi lui-même « sans être vu, voulut voir d'une fenêtre près de Saint-Germain de l'Auxerrois » ; et le nouvelliste constate qu' « il ne s'est vu, il y a longtemps en France, ambassadeur traité en festins par tous les princes avec tant d'affection et de bonne chère que cestuy-ci ».[16] En 1620, Edouard Herbert de Cherbury, chargé de recevoir le serment que Louis XIII, à sa majorité, devait prêter pour confirmer le traité de 1610, fit à son tour admirer par la population parisienne le somptueux équipage qui lui était revenu à mille livres sterling, et dont, dit-il, la magnificence était telle « qu'on en imprima la description dans un petit livre français »[17]. Ce vantard de Cherbury prétend que, lorsqu'il arriva à Paris, « les Anglais et les Français étaient dans les plus mauvais rapports, à tel point qu'à cette époque un certain Buckly vint me déclarer qu'il avait été assailli et blessé sur le Pont-Neuf sous le prétexte seul qu'il était Anglais ». Assurément la populace pouvait à l'occasion chercher noise à tel étranger insolent ; mais était-ce la pratique constante ? Et cette histoire n'est-elle point de toute évidence racontée pour préparer ce qui suit : « Malgré cela, j'étais

(14) *Mercure français*, II, 502.

(15) Saint-Simon. *Mémoires*, XIX, 172.

(16) *Mercure français*, IV, 149-151.

(17) Cherbury. *Mémoires*, 141. La publication des récits de ces entrées solennelles était courante alors, et non point due, comme le croit Cherbury, à l'éclat singulier de son appareil.

à peine à Paris depuis un mois que les Anglais y étaient mieux vus qu'aucune autre nation, si bien que mes gentilshommes, s'étant pris de querelle avec quelques Français en débauche, plusieurs personnages distingués de cette nation s'offrirent pour seconder mes gens l'épée à la main ».[18] Cherbury voudrait s'attribuer tout le mérite d'une situation qui était due, en réalité, à l'esprit pacifique, à la prudence de son souverain.

Jamais la bonne volonté de Jacques ne sembla s'afficher aussi clairement qu'au début de 1621 : le maréchal de Cadenet, le frère de Luynes, ayant été envoyé en Angleterre en mission extraordinaire, y fut reçu avec cordialité et splendeur. Comment les Français, en lisant le détail des fêtes qu'on lui donna, eussent-ils deviné qu'en réalité l'événement marquait une grave défaite de la diplomatie française, et que Jacques, « ayant dessein de contenter l'Espagne en choses solides, voulait satisfaire notre légèreté avec des apparences sans fruit » ?[19]

Parti en effet, comme par hasard, et « sous un simple prétexte de confirmer le roi de la Grande-Bretagne en la créance de la bonne et étroite intelligence que le roi voulait entretenir avec lui », Cadenet avait une mission bien définie : « Essayer, s'il y voyait jour, de porter l'esprit de ce prince à demander pour le prince de Galles, Madame Henriette, troisième sœur du roi, et tout cela en intention d'empêcher le roi de s'intéresser dans les affaires de ceux de la Religion prétendue réformée en France, que l'on voyait bien qui prenaient le grand chemin de se rebeller » ;[20] il s'agissait aussi de prévenir un inquiétant mariage espagnol où Jacques n'avait que trop d'inclination. Depuis longtemps, on songeait en France aux avantages d'une union entre les deux couronnes. Le 17 octobre 1609, Henri IV n'avait point caché à Lesdiguières que « par souhait il eût bien voulu mettre une de ses filles en Angleterre, en sorte qu'elle y pût apporter quelque avantage à la religion ».[21] On devine que le souverain n'avait point seulement ce pieux motif ; mais l'affaire eût été sans doute impraticable, si le prince de Galles Henry avait vécu, car celui-ci n'aurait jamais voulu « faire coucher deux religions ensemble dans son lit ».[22] La mort du prince Henry et la jeunesse du nouvel héritier firent, avec les objections de Rome,[23] qu'on laissa dormir les choses : au reste pendant quelques années les protestants de France, que le gouvernement laissait en paisible jouissance des droits qu'ils tenaient de l'Edit de Nantes, n'inquiétèrent point le pouvoir. Mais comme ils s'étaient puissamment organisés, à la faveur de cette paix, pour résister à de nouvelles persécutions, et peut-être pour pousser plus avant leurs avantages, on sen-

(18) *Ibid.*, 139.

(19) Leveneur de Tillières. *Mémoires*, 31. Cf. *Mercure français*, VI, 467-469.

(20) *Mémoires de Richelieu*, III, 116-117.

(21) *Ibid.*, I, 37.

(22) Cf. G. M. Trevelyan, *England under the Stuarts*, 117.

(23) Richelieu. *Lettres*, II, 18-19.

tait depuis 1617, que les guerres religieuses reprendraient avant longtemps. En vue d'une telle éventualité il fallait fortifier l'entente des deux couronnes: peut-être en 1619, quelque esprit chimérique crut-il que la mort de la reine Anne permettrait d'unir les deux veuvages de Jacques Ier et de Marie de Médicis :[24] il était plus expédient de faire épouser au prince Charles une fille de France.

5. Mariage espagnol ou mariage français ?

Le moment était mal choisi pour de telles avances ; et les démarches faites auprès de Jacques, en 1620, d'abord par un officieux facile à désavouer,[1] puis par le propre frère de Luynes, le maréchal de Cadenet, n'intéressèrent le roi d'Angleterre que dans la mesure où elles pouvaient donner quelque jalousie à l'Espagne, et encourager celle-ci à hâter un mariage que l'on négociait depuis longtemps, et auquel Jacques tenait beaucoup. Non qu'il y fût porté par le sentiment populaire ; la passion anti-espagnole, qui animait un Raleigh, était, au contraire, assez répandue : témoin des démonstrations hostiles faites à plusieurs reprises par le peuple (1618 et 1621) devant le logis de l'ambassadeur d'Espagne, et les protestations que les Communes formulèrent, quand la convocation du Parlement permit au vœu national de s'exprimer (1621 et 1624). Mais Jacques avait ses raisons pour ne point prêter l'oreille aux désirs de son peuple.

D'abord George Villiers, son nouveau favori, tout puissant depuis 1619, après avoir à ses débuts soutenu le parti anti-espagnol hostile à son devancier, Robert Carr, par une de ces volte-faces qui caractériseront toujours sa conduite, venait de sacrifier Raleigh pour s'assurer la faveur de l'Espagne, et de lier partie avec l'ambassadeur espagnol, Gondomar, qui avait presque autant d'influence que lui-même sur le cœur et l'esprit du roi Jacques. Outre le désir de complaire à deux hommes qu'il redoutait autant qu'il les aimait, le roi avait ses motifs personnels pour souhaiter un mariage espagnol : c'était le moyen de défendre, sans risques, les intérêts de son gendre, l'électeur palatin. Ce dernier, ayant accepté, contre la volonté de l'Empereur, l'offre de la couronne de Bohème, se trouvait engagé dans une guerre difficile contre l'Empire et ses confédérés : tandis qu'il préservait sa nouvelle couronne, les troupes espagnoles des Pays-Bas le dépossédaient de ses biens héréditaires. Jacques n'avait point approuvé les prétentions royales de son gendre ; du moins voulait-il sauvegarder l'héritage légitime de ses petits-enfants. Il était intervenu auprès du roi d'Espagne en 1620, auprès de l'Empereur, l'année suivante, mais sans succès.[2] Il parla d'armer, con-

(24) *Mémoires de Richelieu*, II, 356.

(1) Du Buisson. Cf. Tillières (**LXXXIII *A***). *Mémoires*, 24-27.

2) *Mercure français*, VI, 401 et n° **94**.

voqua son Parlement pour en obtenir des subsides[3] ; mais c'eût été mal connaître le roi Jacques que de le croire résolu à combattre : les accords d'un mariage lui semblaient un moyen plus heureux pour garantir le Palatinat aux enfants de sa fille ; l'ardeur belliqueuse de son Parlement montrerait au roi d'Espagne le danger de trop longues tergiversations ;[4] lui-même il témoignait de ses bonnes dispositions, de la façon la plus agréable à l'Espagne, en prenant des mesures bienveillantes à l'égard des catholiques d'Angleterre.[5]

Le Parlement se montra plus ardent que Jacques n'aurait souhaité ; en vain pour le satisfaire lui abandonna-t-on Bacon, que les Communes, qui exécraient en lui l'homme à tout faire de Buckingham, mirent en accusation devant les Pairs ;[6] en vain, pour lui prouver son dévouement à la cause protestante, Jacques, qui se défendait de soutenir les sujets rebelles du roi de France, proclamait-il cependant qu'il se tenait auprès d'eux quand ils revendiquaient l'exécution des conventions établies ;[7] les Communes, mécontentes des adoucissements apportés à la condition des catholiques anglais, se plaignaient bien haut du danger couru par la religion ; bien plus, elles parlaient si mal de l'Espagne et des tenants de l'Espagne, que Gondomar se jugea offensé, et que le roi, après leur avoir interdit ce sujet de discussion,[8] se décida à dissoudre un Parlement qui se permettait « de parler avec moindre respect qu'ils doivent des princes étrangers ses alliés », d'employer « des mots si généraux et si ambitieux que l'on peut assez percevoir qu'au temps futur, ils voudraient invader son droit indivisible et autorité dépendant de sa couronne — ce qui tend à telle usurpation que la majesté d'un roi ne doit souffrir ».[9]

Pour forcer la décision toujours hésitante de l'Espagne, Buckingham et le prince Charles, au début de 1623, eurent l'idée d'une tentative, à laquelle Jacques se rallia, bizarre équipée, propre à tenter de jeunes écervelés, et que l'Europe admira comme un renouveau de la chevalerie bretonne. Parti de Douvres, avec Buckingham et quelques seigneurs, le prince avait débarqué le surlendemain à Boulogne. Incognito, il avait pris la poste pour Paris, y était resté deux jours ; mêlé aux gentilshommes de l'ambassade d'Angleterre, il avait même assisté au ballet de la reine ; puis, reprenant la poste, il était arrivé le 17 mars à Madrid, après avoir traversé la France entière sans y être reconnu. Le nombre est inouï des feuilles qui

(3) N° **93**.

(4) *Mercure français*, VII, 740 ; VIII, 21 et suiv., 55 ; X, 89.

(5) N°s **96**, **97**. En France on se figura volontiers que ces mesures gracieuses étaient dues à l'influence du gouvernement français.

(6) *Mercure français*, VII, 104.

(7) N° **98**.

(8) N° **99**.

(9) *Récit véritable* (**100**), 7, 10.

rapportèrent après coup ces détails et les incidents de cette visite princière : la première entrevue du prince et du roi catholique, « l'entrée et réception d'honneur faite au prince à Madrid », « les cérémonies observées aux visites » qu'il fit à la reine et à ses enfants ; les réjouissances de la Cour. Les catholiques apprenaient avec satisfaction la joie du Saint-Père, la lettre que celui-ci adressa au prince dans l'espoir que « lui et son père seraient qualifiés du nom de libérateurs et restaurateurs de l'ancienne et paternelle religion de la Grande-Bretagne », et la très déférente réponse du prince Charles. Au contentement de Rome et des catholiques s'opposaient les résistances anglaises ; le roi Jacques se heurtait aux seigneurs de son conseil ; des polémistes anglicans ou puritains répandaient dans le public des pamphlets parfois très vifs ; la fureur anti-catholique s'emparait de la populace : un terrible accident étant survenu à l'ambassade de France, pendant qu'on y célébrait le service divin, et ayant causé la mort d'une centaine de catholiques anglais, « le menu peuple fit mille insolences contre les navrés que l'on emportait... et on fut contraint de faire enterrer les morts dans la cour ».[10]

On apprenait cependant les « articles, conditions et capitulations » consentis par le roi de la Grande-Bretagne en faveur des catholiques de son pays, à l'occasion du mariage ; l'avis des cardinaux du conseil de la propagation de la foi à ce sujet ; l'aveu de Sa Sainteté. Les théologiens espagnols, plus exigeants que la Cour de Rome, émettaient la prétention qu'on remît la consommation du mariage après complète exécution des promesses anglaises, ou même qu'on exigeât la délivrance aux catholiques de l'île de places de sûreté qui garantiraient leur statut futur ; mais le prince Charles leur opposa un refus courtois et ferme. Enfin, tout sembla conclu ; le prince Charles et le roi d'Espagne échangèrent de somptueux présents, garantirent par des serments solennels les accords prévus ; à Londres, le roi Jacques s'engagea à son tour en présence des ambassadeurs d'Espagne, et témoigna sa satisfaction en accordant à Buckingham la dignité ducale. Tandis qu'après des adieux pleins d'affection et un dernier échange de lettres amicales, Charles rentrait dans Londres ravie de le revoir vivant, toujours bon protestant, et point encore marié, l'Europe entière attendait comme inévitable le dernier chapitre du roman.[11]

Aussi bien en Angleterre, le roi Jacques faisait-il mettre en prison le Comte d'Oxford qui s'était permis de mal parler du mariage ; par deux actes, il octroyait aux catholiques les avantages promis ; il faisait construire à Saint-James la chapelle destinée à la jeune princesse, et le portrait de celle-ci était, dit-on, exposé dans Londres. Mais bientôt on apprit que l'Espagne différait l'exécution des cérémonies, sous prétexte que, le pape

(10) N[os] **100** à **105**. Cf. aussi *Mercurius Gallo-belgicus* (1623) et *Mercure français*, IX, 471-505, 507, 510-517, 539, 542, 712-713.

(11) *Mercure français*, IX, 517-524, 525-530, 533, 540, 555-565, et 2[e] partie, 8-12. Cf. n[os] **103**, **106**, **107**.

étant mort, elle souhaitait que le mariage fût ratifié par son successeur : en réalité, elle espérait par ces retards obtenir de Jacques des concessions encore plus importantes. Mal lui en prit : le prince Charles s'indigna de ce manque de foi, et Buckingham, qui dans les derniers temps de son séjour en Espagne ne s'était point entendu avec Olivarès, et, à son retour en Angleterre, avait été frappé par la violence du sentiment anti-espagnol, Buckingham ne cherchant plus qu'une occasion de rompre ce qu'il avait conclu, se tourna vers la France où il espérait trouver plus de satisfaction et de profit. Aussi quand l'Espagne renonça à sa manœuvre, c'est Londres qui posa des conditions nouvelles, et l'Europe apprit avec surprise que le mariage était ajourné et sans doute rompu.[12] Buckingham chercha l'appui d'un nouveau Parlement, dont il devinait les exigences ; la France, soulagée par la rupture d'un projet qui lui semblait gros de menaces,[13] suivit avec un intérêt passionné ces événements.

Le *Mercure* rapporte en détail la séance d'ouverture du Parlement et la harangue du roi qui se concilia les bonnes grâces des Chambres, en se montrant prêt à suivre, relativement au mariage espagnol, un avis qu'il était aisé de prévoir; il se déclara prêt à maintenir la religion de l'Etat, tout en s'affirmant convaincu que la tolérance était la meilleure politique pour le temps présent. Déjà des gages avaient été donnés aux Communes. Le comte d'Oxford précédemment interné à la Tour pour ses opinions anti-espagnoles était mis en liberté ; en Irlande on prenait, par ordre du roi, des mesures sévères contre les catholiques et l'on remettait en vigueur les lois pénales contre l'exercice public du culte et contre les ecclésiastiques romains. Enfin Buckingham, dans une intervention solennelle au Parlement, conta toutes les négociations, y justifia si bien son rôle et celui du prince, peignit sous de telles couleurs les perfides menées de l'Espagne, qu'il suscita, en même temps que les protestations de Gondomar, l'approbation unanime du Parlement. Celui-ci, le 30 mars, pria officiellement le roi de renoncer au mariage espagnol, et de secourir par les armes le prince Palatin. C'était la guerre, souhaitée par Buckingham et le prince Charles, mais douloureuse au roi Jacques qui, tout en remerciant les Chambres de l'appui loyal qu'elles lui donnaient, ne put s'empêcher de maintenir les idées de paix et de tolérance auxquelles il demeurait attaché : geste noble mais impolitique, qui compromit définitivement sa dignité auprès de son Parlement et de son peuple, pour les derniers mois de son règne.[14] Quant à la France, elle avait la satisfaction de voir l'Angleterre reprendre l'initiative des pourparlers pour le mariage du prince de Galles et de M^me^ Henriette-Marie, sœur du roi Louis XIII.

(12) *Mercure français*, IX, 2^e^ partie, 1, 28-30, 36.

(13) « La conjonction de ces deux grands rois (Espagne et Grande-Bretagne) ne pouvant être que de mauvais présage, ni causer que de dangereuses influences à tous les autres princes, comme leur opposition a été de tout temps et serait encore plus que jamais favorable » (*Mercure français*, X, 89 : résumé de la situation européenne au début de 1624).

(14) *Mercure français*, X, 195-216, 339, 341-349 ; Cf. n^os^ **108** à **110**.

6. Le mariage d'Henriette de France.

Un mois après que le Parlement d'Angleterre eut repoussé publiquement le mariage espagnol, le gouvernement de Jacques entamait des négociations en vue d'un mariage français. On en traita à Londres où l'ambassadeur en fonctions, Tillières, trop timoré au gré de la reine-mère qui avait hâte que l'affaire fût bâclée, fut remplacé par d'Effiat,[1] auquel on adjoignit quelques envoyés extraordinaires. Au reste c'est à Paris que se firent les accords : le comte de Carlisle et le comte de Holland, reçus fort gracieusement au mois de mai, engageaient des négociations immédiates et directes avec Richelieu. Leur succès s'affirma vite ; le 14 novembre, des feux de joie furent allumés dans tout Paris, et les canons de la Bastille et de l'Arsenal tonnèrent par trois fois. On s'était entendu sur un certain nombre d'articles, que le public put bientôt connaître : ils fixaient les clauses matérielles du contrat et garantissaient la conscience de la jeune princesse et des enfants à venir ; ils assuraient la mise en liberté immédiate de tous séculiers et ecclésiastiques emprisonnés pour motifs religieux, la restitution de tous biens confisqués, la promesse de ne plus poursuivre personne pour sa foi. On avait en vain tenté d'obtenir que le roi renonçât expressément à exiger le serment de suprématie et de fidélité ; mais si l'on n'avait pu en faire un article exprès du contrat, on ne désespérait pas d'obtenir une promesse gracieuse et secrète, sinon du roi lui-même, au moins du prince de Galles ; et l'on chargea de cette délicate mission la Ville aux Clercs, qui partit pour Londres, afin de recevoir la signature des princes anglais, dûment averti que c'était la religion que Sa Majesté Très Chrétienne avait pour but principal dans tout ce traité de mariage.[2] Aussi bien avait-on demandé au pape son autorisation avant de rien conclure : et les lettres échangées entre la jeune princesse, le roi de France et le souverain pontife[3] attestaient assez l'importance des préoccupations d'ordre spirituel. On devine dans quel état d'esprit Henriette-Marie allait passer la Manche, nouvelle Esther de qui l'Eglise et le monde catholique attendaient « qu'elle assiégeât sans relâche cette citadelle, le cœur de son époux, par le glaive du salut et les armes de la piété ».[4] Déjà le roi Jacques, heureux d'appliquer,

(1) Tillières. *Op. cit.*, 58, 79 et suiv. Tillières critique âprement la conduite de son remplaçant et celui-ci jugea utile, en 1626, de la justifier dans une apologie qui fut imprimée, et reproduite dans le *Mercure français*, XII, 890-904.

(2) *Mercure français*, X, 480 et suiv., Richelieu, *Lettres*, II, 19, 40 et 47. On ajoutait moins d'importance aux simples questions de prestige. Si l'on exprimait le vœu que le roi de la Grande-Bretagne renonçât à porter parmi ses titres celui de roi de France, on entendait bien que l'ambassadeur « sur une chose de si peu de moment » ne compromît pas « cette grande affaire » (Richelieu, *Ibid.*, 43-44).

(3) Textes dans Bassompierre, *Négociation*, 49-53 et dans *Church History of England* (1051), 168.

(4) Lettre du pape Urbain VIII à Henriette-Marie, dans *Church History*, loc. cit.

au soir de sa vie, les principes de tolérance que sa raison lui conseillait, attendait des mesures gracieuses qu'il prenait, d'heureux effets pour son pays et pour l'Europe entière, se réjouissait de conclure un mariage — le dix-huitième entre les deux couronnes — « désiré et souhaité de tant de peuples pour le repos et la tranquillité de la chrétienté ».[5] Les catholiques de France de leur côté se réjouissaient, et les protestants n'espéraient pas moins d'une union entre leur roi et des princes dont un de leurs coreligionnaires, Gilbert Primrose, le pasteur franco-écossais, venait de composer un enthousiaste panégyrique.[6]

Tout était réglé, sauf quelques points de détail : on ne souhaitait point en France que le jeune prince vînt pour la cérémonie ; on voulait éviter à la fois les frais occasionnés par de royales entrevues, et les petites difficultés qu'aurait soulevées la différence des religions : du moins suggérait-on qu'il vînt à Calais et donnât à Madame « cette preuve d'amour qu'à son sujet il avait passé la mer comme pour une autre ».[7] Par contre, en dépit des avis que Tillières se vantera plus tard de lui avoir donnés, Richelieu insista pour que Buckingham vînt lui-même tout conclure ; il pensait qu'en lui faisant cet honneur, « Buckingham s'affectionnerait à Madame, qui puis après en pourrait être servie » ;[8] il espérait aussi en avoir aisément raison et en faire pour l'avenir un instrument de sa politique : en quoi il s'était bien trompé !

Le mariage allait être célébré quand le roi Jacques mourut. Le *Mercure français* devait peu après conter longuement sa mort et ses funérailles, où Buckingham apparut en équipage plus somptueux que le nouveau roi lui-même, et à ce propos rappeler en détail l'histoire de sa vie, et celle de sa mère Marie Stuart. Avant cela, la lettre toute courtoise et cordiale que le roi Charles avait adressée au roi de France, comme « son très affectionné bon frère, cousin et ancien allié » pour lui notifier la mort de son père et son accession au trône, fut largement répandue dans le pays, dont les regrets s'exprimèrent de cent façons : dans une lettre publique adressée à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, le comte de Carleil (Carlisle), ou dans une digression au détour d'un roman.[9] Louis XIII s'empressa de faire porter à son futur beau-frère ses condoléances par le comte de Tresme, et Richelieu eut bien soin de préciser pour celui-ci que « les affaires du

(5) *Mercure français*, X, 487 ; 869-870.

(6) *Panégyrique* (**112**).

(7) Richelieu. *Lettres*, II, 47. Dans le roman *la Galatée* (**111**) qui conte sous des noms supposés mais transparents l'aventure du prince Charles, l'auteur imagine que celui-ci traversant la France pour se rendre à Madrid, ayant vu par hasard la princesse française, en était tombé amoureux. Aidé de son conseiller, il faisait donc rompre le mariage espagnol souhaité par son père : et de cette façon romanesque et bien flatteuse pour Henriette-Marie, s'expliquaient les événements de 1623-1625.

(8) Tillières. *Mémoires*, 60 et Richelieu, *Lettres*, II, 47.

(9) Nos **113**, **114** ; *la Galatée*, 545-546 ; *Mercure français*, XI, 335-353.

mariage ne devaient plus être traitées : résolu, et conclu, et sur le point d'être célébré, il n'y a lieu que cette matière soit mise en avant ».[10]

En effet, le 8 mai, la cérémonie officielle des fiançailles était accomplie, le duc de Chevreuse représentant le roi de la Grande-Bretagne ; le 11, le mariage était célébré à Notre-Dame, et de grandes réjouissances, à l'accoutumée, le solennisaient dans Paris.[11] Belle occasion pour les poètes et ceux-ci n'y manquèrent point. Boisrobert avait composé une ode destinée à être remise par le comte de Carlisle à la princesse Henriette de la part de son époux :

Le chemin de Calais à Douvres
Qu'on tient si rude à traverser
Vous coûtera moins à passer
Que les beaux promenoirs du Louvre :
L'air et le ciel, qui vous riront,
Seront plus doux que de coutume...

et les fêtes de la Cour lui fournirent l'occasion de plusieurs madrigaux. Mareschal chantait l'alliance d'Angleterre, et présentait au duc de Chevreuse ses vœux à l'occasion de l'honorable mission dont il était chargé. Un certain Garnier, « parisien du quartier Saint-Victor », exprimait en vers médiocres sa joie de voir unir une princesse du sang, « Henriette de France, l'ornement de la gloire », avec le petit-fils de Marie Stuart :

Puis donc que le temps y dispose,
Marions le lys à la rose !

Et n'oublions point les érudits, qui publiaient en latin de doctes épithalames.[12]

Le 24 mai, Buckingham arriva à Paris, envoyé par Charles Ier pour « requêter le roi de France de l'acheminement de son épouse ». Ce seigneur séduisit tout le monde : « bien fait, beau de visage, il avait l'âme grande ; il était magnifique, libéral et favori d'un grand roi. Il avait tous ses trésors à dépenser, et toutes les pierreries de la couronne d'Angleterre pour se parer ». Durant les sept jours qu'il resta à Paris, le peuple de la ville courut à l'hôtel de Chevreuse, où il était logé avec les autres ambassadeurs d'Angleterre, « comme le plus richement meublé qui soit à présent en France », pour admirer l'équipage splendide qu'il avait amené avec lui ; « on n'entendait les nuits que des canonnades, que coups de boîtes, et le matin que le récit des festins magnifiques » que tous les grands personnages lui faisaient. Il fit à ce point tourner toutes les têtes « qu'il eut le bonheur de faire avouer à une belle reine (Anne d'Autriche, qu'il ne craignit point de courtiser) que

(10) Richelieu. *Lettres*, II, 74.

(11) *Mercure français*, XI, 354-365, et n° **116**.

(12) *Recueil des plus beaux vers* (**CLI**), 540, 574-579, 793-796 ; *Bouquet du Lys* (115) ; n°s **117, 118, 119**.

si une honnête femme avait pu aimer un autre que son mari, celui-là aurait été le seul qui aurait pu lui plaire ».[13]

L'heure vint où il fallut partir. La *Galatée* qui parut quelques jours avant ce départ, a exprimé la joie générale, qui se mêlait de regrets bien naturels, et aussi d'une crainte vague, dont on ne devinait pas l'objet. C'était à qui chanterait l'*Adieu de la reine à la France*, ou l'*Adieu de la France à la reine*.[14] Accompagnée des seigneurs anglais et français de son escorte, Henriette-Marie quitta Paris en litière par la route de Saint-Denis ; les archers de la ville lui rendirent les honneurs jusqu'au delà des portes, et le prévôt des marchands lui présenta l'*Adieu de la Ville*. Elle monta alors en carrosse, alla coucher à Stains, d'où elle partit le lendemain pour Montdidier : là toute la Cour s'était transportée avec les reines, sa mère et sa belle-sœur, et si nombreuse était l'affluence que « les chemins semblaient des fourmilières ». Le séjour à Montdidier se prolongea jusqu'au 7 juin où tout le monde s'en fut à Amiens. La reine d'Angleterre y fit son entrée en litière, après avoir ouï le salut du duc de Chaulnes, gouverneur de Picardie, et la harangue ampoulée et précieuse du premier échevin, François de Louvencourt, sieur de Vauchelles : « Si vos navires n'avaient de l'eau suffisamment pour vous conduire, nos larmes leur en fourniraient en abondance ». Abritée d'un dais que portaient les échevins, haranguée successivement par le lieutenant-général, l'évêque, et le corps municipal, on la promena à travers la ville, partout ornée de devises gracieuses et de tableaux vivants. Elle y resta jusqu'au 16, où, après avoir pris définitivement congé des reines et des dames de la cour, après avoir reçu l'*Adieu de la ville d'Amiens*, prononcé encore par le sieur de Vauchelles, accompagnée seulement de Monsieur et de quelques seigneurs, en dehors de ceux qui devaient la mener jusqu'en Angleterre, elle fit chemin vers la mer par Abbeville, Montreuil et Boulogne, « n'ayant été trouvé à propos qu'elle passât par Calais, à cause de la contagion » qui y sévissait alors.[15]

A Boulogne, on s'attarda quelques jours encore, pendant lesquels Buckingham revint en toute hâte à Amiens, sur le plus mauvais des prétextes, vers la reine Anne d'Autriche que son amour et sa fatuité l'empêchaient de quitter sans la revoir encore ; il s'introduisit dans ses appartements, « se mit à genoux devant son lit, baisant son drap avec des transports extraordinaires », jusqu'à ce que la reine, « sans être peut-être trop en colère », lui ordonnât sévèrement de se lever et de sortir : Anne était « toute à la gaieté et à la folie d'une jeunesse innocente qui ne connaissait point encore dans toute son étendue à quoi l'obligeaient la vertu, la raison et la justice » ; elle devait plus tard se rappeler, avec confusion mais non

(13) *Mercure français*, XI, 365-366 ; Mme de Motteville, *Mémoires*, 18.

(14) Nos 120, 121 et 122.

(15) *Mercure français*, XI, 367-368, 371, 373-391.

sans douceur, ces tendres événements qui, on le pense, firent scandale.[16] Cependant les navires anglais chargés de convoyer la nouvelle reine étaient arrivés à Boulogne, en tirant cent coups de canon ; Henriette monta sur l'un d'eux, « un des plus grands vaisseaux qui se voient sur l'océan, car pour ne parler des antichambres et des cabinets, il y avait trois salles de plain-pied et trois étages au-dessus : ce vaisseau était enrichi dedans et dehors de mille peintures et tapisseries ».[17]

Tous les poètes, tous les harangueurs s'étaient plu à promettre à la reine une heureuse traversée. Après Boisrobert, dont nous avons cité les vers, M. de Vauchelles à Amiens, avait dit : « Déjà les tempêtes se calment, la fureur des flots se modère, les vents plus contraires se renferment, et les Dieux plus aimables de la mer vous attendent pour vous faire escorte avec toutes sortes de respects et de bienveillance ».[18] L'événement répondit à l'attente : un vent favorable prit en poupe le vaisseau et lui fit rapidement traverser le détroit, et si une bonace prolongea quelque peu le voyage quand on fut en vue de Douvres, la traversée fut pourtant exceptionnellement douce. Elle demeura dans les esprits, comme une vision d'apothéose. Senault, après la mort de la reine, s'attardera volontiers sur ce souvenir triomphal :

> Les vaisseaux qui la portèrent étaient les plus beaux et les plus grands de l'Océan, leur grandeur les pouvait faire passer pour des montagnes flottantes et pour des écueils animés. Leurs proues et leurs poupes étaient dorées ; leurs mâts étaient peints, et je ne sais si leurs voiles n'étaient point de pourpre, comme ceux de Cléopâtre en la bataille Actiaque. Ils étaient armés d'une infinité de canons qui tiraient sans cesse, et qui, joignant leur bruit à celui des tambours et des trompettes, faisaient servir à la beauté de ce triomphe ce qui a coutume de servir à la fureur de la guerre. Les vents s'accordèrent avec les flots, et la mer demeura tranquille.

Bossuet, plus sobre, évoquera plus fortement encore les ondes qui semblaient « se courber sous elle, et soumettre toutes les vagues à la dominatrice des mers ».[19]

Si l'on s'en fie aux premiers récits, à ceux qui parurent avant que ne fussent survenues les déceptions postérieures, la réception de la jeune reine en Angleterre fut belle et telle qu'on l'espérait.[20] Sur le rivage même, Henriette avait trouvé pour s'y reposer « une maison de charpenterie bâtie exprès », où « les parfums, les cassolettes et toutes les senteurs les

(16) Mme de Motteville, *Mémoires*, 19-20 ; Cf. *Lettres* de Voiture (**LXXXIV** *A*), I, 215 ; l'anecdote sera utilisée plus tard par Gatien de Courtilz, dans les *Mémoires de M. de B.* (**1151**), I, 302.

(17) *Mercure français*, XI, 392, 393.

(18) *Ibid.*, XI, 371. Voir aussi le *Sonnet sur l'embarquement de ladite reine* (*Ibid.*, 395) et la *Galatée*, 551.

(19) Senault. *Oraison funèbre* (**416**), 5, 6 ; Bossuet (**415** et **CXII** *b*), 66.

(20) Nos **123** à **126** et *Mercure français*, XI, 394-395 ; XII, 223-224.

plus agréables lui firent changer l'air de la mer en une agréable douceur ». Le roi était venu au devant d'elle ; mais, discrètement, il attendait à Canterbury son bon plaisir : « elle lui manda qu'elle le priait de différer jusques au lendemain à cause qu'elle était ébranlée par les vagues de la mer ». Elle passa la nuit à Douvres, « dans ce lieu agréable qu'on lui avait préparé » ; et le roi vint la trouver le lendemain, pour le dîner qu'il prit avec elle ; le soir même, il la ramenait à Canterbury, où le mariage fut consommé. Le jour suivant on partait pour Gravesend : si le superbe spectacle de la rivière et l'entrée à Londres furent gâtés par une pluie torrentielle, en pouvait-on faire grief au roi ou aux Anglais ?

Plus tard, quand les difficultés se produisirent, on apporta quelques retouches à ce tableau : on s'indigna que les officiers français de la suite n'eussent point trouvé place à Boulogne sur les vaisseaux anglais, et qu'ils eussent dû louer des bateaux pour leur passage, « ce qui avait été fait à dessein pour leur faire sentir en ce commencement qu'on ne les tiendrait guère en Angleterre sans les renvoyer ». Le château de Douvres parut « un vieux bâtiment fait à l'antique où la reine fut assez mal logée, pirement meublée, et son train traité avec bien peu de magnificence, considérant une telle occasion » : les seigneurs de la suite durent aller chercher eux-mêmes leur nourriture en ville, chacun « payant son écot, ou s'en passer ». Tillières semble choqué aussi que la reine n'ait point vu le roi dès son arrivée : elle l'avait pourtant elle-même prié d'attendre au lendemain ; la suite eût sans doute souhaité que dans son empressement amoureux, le roi passât outre à cette prière, au lieu de la prendre pour un ordre.

Quand il vint le lendemain, il parut « mal habillé, encore plus mal accompagné, et avec une mine triste et bien différente de celle que les Français lui avaient représentée pour l'obliger » ; « trompée au corps », la reine jugea bientôt « qu'elle l'était encore davantage quant à l'esprit » : « elle commença à retrancher quelque chose en soi-même de cette extrême affection que la vanité d'être reine d'un royaume qu'on lui avait décrit comme un paradis terrestre, lui avait formée au cœur ». Et le lendemain quand elle eut, avec le roi, couché à Canterbury dans un lit « qui servait aux ambassades extraordinaires, moins infâme toutefois que celui de Douvres », elle parut à tous fort déçue.

A Londres, « elle s'attendait qu'on eût réservé des lits de parade ; et elle en rencontra un tendu, qui restait du meuble de la feue reine Elisabeth et tellement fait à l'antique que les plus vieux ne se ressouviennent pas d'en avoir jamais vu la mode » ; au reste, à son arrivée dans sa capitale, « elle ne reçut aucuns honneurs et ne vit paraître nulle des gentillesses et galanteries qu'on est accoutumé de se faire en pareilles occasions : tout y était mélancolique ». Tillières voit dans tout cela un dessein formé de déplaire ; peut-être devait-il parler plutôt de la différence des mœurs et des goûts ; peut-être fallait-il rappeler aussi que Londres était alors affligé de la peste, et qu'il y mourait cinq à six mille personnes par semaine. On

y fit pourtant, le 29, après la lecture du traité de mariage dans la grande salle du palais royal « de Vithal ou Ouital, comme les Anglais le prononcent », de grandes réjouissances, courses de bagues, combats à la barrière, où le roi se montra « parfait gendarme ». Mais bientôt la Cour s'éloigna, et toujours poursuivie par le fléau, s'établit successivement à Haptoncourt (Hampton Court), Oinzore (Windsor), Nonsiche (Non Such), Oustol (Woodstock), toutes demeures royales, puis à Tichefille (Tichfield), Wilton, où décéda la comtesse de Cipierre, dame de la reine, et enfin Salzeberry (Salisbury), où l'on se trouvait en octobre : « Pour les peuples de ce pays, partout où nous avons été cet été dernier depuis notre arrivée, écrivait un officier de la reine, tous nous ont fort bien reçus, louent l'alliance et le mariage, et prient Dieu pour sa prospérité. Tous les grands d'Angleterre désirent le même ».[21] Malheureusement, à la Cour, les choses n'allaient point aussi bien.

7. Le renvoi de la suite d'Henriette.

Dans ce fâcheux état de choses, chacun avait sa part de responsabilité, le roi Charles avant tous les autres, qui, pouvant être le maître, se soumettait docilement au tyranneau qui le menait, après avoir mené son père : « Ce prince, disait Tillières, quand il n'est pas prévenu par Buckingham, semble agir avec raison, et bien qu'il paraisse avoir de la dureté naturelle, et être pétri de sang de Danemark, je ne l'estime pas méchant. Je crois seulement qu'il agira toujours comme il sera mené : si c'est par un esprit méchant, mal ; si c'est par un homme de bien, bien ». Hélas, ce n'était pas un homme de bien que ce Buckingham, qui ne faisait rien « par raison, mais par furie et violence, et qui avait des voies si étranges et particulières que je pense que lui-même ne savait pas ce qu'il désirait, et que ce qui le contentait pour le moment, le mécontentait peu de temps après ».[1] Comme il avait précédemment préparé puis rompu le mariage espagnol, voici qu'à peine le mariage français conclu, il semblait disposé à tout compromettre. En réalité Buckingham redoutait l'influence qu'une jeune reine pouvait prendre bien vite — et à son détriment — sur un jeune mari dont mieux que personne il connaissait la faiblesse : d'où ses efforts variés, et d'apparence contradictoires. Parfois il croyait pouvoir dominer la reine : par menaces ou par douceur et galanterie, il tentait de l'arracher à son milieu français, pensant qu'une fois réduit ce rempart, la place serait vite emportée. A d'autres moments, désespérant d'y réussir, il cherchait à provoquer dans le ménage une discorde qui assurerait sa domination.[2] Aussi bien une attitude anti-française et anti-catholique lui permettait-elle d'apaiser un Par-

(21) *Mercure français*, XII, 223-232 ; Tillières. *Mémoires*, 89-92.

(1) Tillières. *Mémoires*, 108, 247.

(2) Tillières. *Mémoires*, 93 et 126 ; 107.

lement puritain et hostile. N'était-ce pas aussi un sûr moyen de s'attacher les grands seigneurs de la Cour, justement scandalisés de voir dévolus à des étrangers catholiques, dans la maison de la reine, les emplois et les pensions qu'on eût dû réserver à de bons anglais et fidèles anglicans ?[3]

Quand une telle coalition de haines et d'intérêts grondait autour d'eux, il faut avouer que la reine et les Français de son entourage commirent bien des maladresses, eurent tôt fait de se rendre odieux même à des indifférents. Plusieurs des dames qui avaient accompagné Henriette en Angleterre affectaient une souveraine impudeur, un mépris insolent de l'opinion anglaise. Mme de Chevreuse, maîtresse en titre du Comte de Holland et enceinte de ses œuvres, passait ouvertement à Buckingham, tandis que seul de tous les Français et de tous les Anglais, le duc de Chevreuse semblait ne rien voir : « C'est une farce publique, et ne sert qu'à déshonorer l'Etat », grondait Daniel du Plessis, l'évêque de Mende, grand aumônier de la reine : « Quand on eût voulu tout perdre, on ne pouvait choisir pire » ; et la maréchale de Thémines valait la duchesse de Chevreuse : « Semble que toutes y soient plutôt venues pour établir le bordel que la religion ».[4] Mais il n'y avait point besoin de ces scandales, pour que de purs anglais prissent en grippe cette petite société de cent dix à cent vingt membres, point encore assez nombreux à leur gré,[5] tous Français et tous catholiques, remuants, bruyants, fiers de leurs mérites, de leurs modes, de leur langue, de leur religion, et par tous leurs gestes, par toutes leurs mines, marquant leur horreur, ou qui pis est, leur dédain, pour ce qu'ils apercevaient autour d'eux. Invoquant sans cesse les termes du contrat pour être seuls à entourer la reine, ils donnaient aux Anglais l'impression que c'était une étrangère qui régnait chez eux, une étrangère résolue à demeurer telle, une missionnaire venue en un pays barbare, sur une terre d'hérésie, pour ramener à la foi catholique son époux et son royaume.

Au reste, c'était bien là le sentiment de la reine, et celui de la majorité des Français. L'obscur Garnier, en lui dédiant le *Bouquet du lys et de la rose*, avait interprété le sentiment public en termes allégoriques mais assez clairs : » Divers augures de votre présence en cet autre royaume semblent tout présager ce que disait autrefois cet oracle, que les peuples qui marchent en ténèbres verront une grande lumière, et qu'une nouvelle aurore, venant à poindre sur leur hémisphère, commencera à dissiper les nuages qui l'ont occupé et le tiennent encore ». Le duc de Chevreuse, en conduisant la reine en Angleterre, recevait mission d'obtenir du roi que les

(3) *Mercure français*, XII, 231.

(4) Lettres de l'évêque de Mende dans Richelieu. *Lettres*, VII, 565 et notes. La sévérité de cet évêque à l'égard de Mme de Thémines doit s'expliquer par son retour au protestantisme (Tallemant, III, 298).

(5) Cette maison avait été prévue pour une princesse de Galles. Charles étant depuis monté sur le trône, on estimait que la maison de la reine devait être plus importante (*Mercure français*, XII, 229).

assurances secrètes données par lui en faveur des catholiques d'Angleterre, se matérialisassent en des actes : « Il aura à parler de l'affaire des catholiques, priant le roi d'Angleterre, en cas qu'on le pressât de faire exécuter les lois contre eux, non seulement de le refuser, mais de marquer que la proposition lui en déplaît, l'induisant à s'y déclarer des grâces qu'il a accordées ; ou, ne le voulant pas, qu'il fasse prévenir les esprits afin que cette question ne soit point émue ».[6]

Le nombre des ecclésiastiques qu'on trouvait dans la maison de la reine, une trentaine, soit un quart de la suite, semblait disproportionné avec leur mission avouée : subvenir aux besoins de conscience de la reine et de ses serviteurs. Assurément il n'y avait point parmi eux de jésuites : le gouvernement anglais s'y était formellement opposé, et le roi de France avait fait comprendre aux Pères « que pour un caprice anglais il ne fallait pas empêcher un si grand bien pour toute la chrétienté », qu'il fallait « céder au temps et servir des esprits malades », et qu'ils devaient eux-mêmes « se départir de cette prétention qui leur serait plus onéreuse qu'honorable ».[7] Mais certains ecclésiastiques montraient un zèle fort indiscret : tel ce minime « de peu de conduite », qui s'adressa à des seigneurs anglais, puritains ou catholiques, pour machiner avec eux quelque intrigue contre Buckingham, qui se fit dénoncer et compromit l'évêque de Mende, en qui l'on voulut voir l'initiateur de cette imprudente démarche. Le sieur de Blainville, venu sur ces entrefaites en ambassade extraordinaire pour discuter des points en litige, eut lui aussi la maladresse de prendre comme aumôniers dans sa maison, deux ecclésiastiques anglais, de ces prêtres qu'on formait sur le continent pour mener la lutte religieuse en Angleterre et à qui l'accès de l'île était interdit. Non seulement, grâce au diplomate, ils s'introduisirent dans le pays, mais ils commirent l'imprudence de se faire remarquer dans les rues de Londres. On les arrêta ; et si, Blainville l'ayant exigé, on les relâcha enfin, n'était-il point regrettable qu'aux yeux des Anglais, les Français et les représentants du roi passassent pour comploter contre le ministre ou déjouer les lois en vigueur ?

La jeune reine, elle-même, n'hésitait point à provoquer un scandale. Pendant son séjour à Tichfield, la comtesse Denby (Denbigh) ayant de son autorité fait dire le prêche dans la chambre des gardes de la reine, celle-ci « poussée plutôt d'un zèle de religion que d'une parfaite conduite », avoue Tillières, « passa et repassa dans le lieu où se faisait le prêche avec

(6) Richelieu, *Lettres*, II, 95. Le gouvernement français, ce faisant, tenait compte de ses intérêts politiques autant que de scrupules religieux. Les instructions à Blainville (septembre 1625) disent expressément « que les grâces qu'on obtiendra pour les catholiques attacheront ceux-ci à la France » (Richelieu, *Lettres*, II, 124).

(7) Le P. Fr. Garasse, *Memoires*, 15-16. Plus tard les jésuites se félicitèrent d'un ostracisme qu'ils avaient d'abord regretté : « Les troubles et le peu d'intelligence qui se glissa bientôt entre la France et l'Angleterre auraient été infailliblement imputés au mauvais gouvernement de nos pères, et quelque sagesse qu'ils eussent pu apporter en leurs actions, on les eût rendus criminels de tous les troubles du royaume » (*Ibid*, 19).

toutes ses filles et autres de sa famille, parlant si haut qu'elle troubla toute la fête ».[8] Un peu plus tard, c'est encore, semble-t-il, l'intransigeance de la jeune reine qui l'empêcha de participer aux fêtes du couronnement: on eût compris qu'elle refusât de prendre part aux cérémonies religieuses ; mais autour d'elle, on avouait qu'il eût été avantageux d'accepter qu'on la couronnât, le lendemain, sans onction, comme « une action d'état » : « il est à croire que cela eût bien abattu beaucoup de viscosités de part et d'autre, et mis nos affaires de par deçà en autre état qu'elles ne sont ».[9] Le résultat de tout cela, dit un témoin, fut « qu'alors qu'on pensait apporter du soulagement aux catholiques anglais, au contraire on a pris sujet de les affliger à notre occasion » : loin de faire ouvertement paraître sa bienveillance, comme on le réclamait, le roi fit une proclamation contre les catholiques, « la plus cruelle qui ait jamais été vue en Angleterre » ;[10] un autre résultat fut que si Buckingham n'avait point eu, dès l'abord, le désir d'expulser la suite française de la reine, tous estimèrent bientôt indispensable de s'en débarrasser.

Dès les premières difficultés, le gouvernement français s'inquiéta : « L'affaire d'Angleterre est extrêmement importante et requiert qu'on y apporte toute diligence », écrivait le 25 août Richelieu qui, dans un *Mémoire au roi* du 5 août, avait déjà signalé combien il était nécessaire de « se montrer fermes en cette occasion, parce que si on se relâche aux choses promises et stipulées, ils empièteront de telle sorte, qu'enfin la conscience de la reine ne sera pas assurée »[11]; il était convaincu au reste, comme déjà l'avaient été Henri IV et son ambassadeur Hurault de Maisse,[12] qu'avec les Anglais il n'était que de paraître intransigeants : » Vous verrez par expérience, disait-il à Blainville, que l'humeur des Anglais est telle que nous ferons toujours concert de musique avec eux ; si nous parlons bas, ils parleront haut, et parce qu'il y a avantage à tenir le dessus, il serait bon que vous prissiez en certaine occasion un ton si haut qu'ils ne puissent le dominer ». Les instructions données à Blainville étaient nettes et sévères, celles du 17 septembre plus encore que celles du 4 septembre, car les nouvelles reçues d'Angleterre devenaient de jour en jour moins favorables.

La tâche n'était point facile pour Blainville qui trouva chez les Anglais « un esprit d'aigreur en son endroit et un dessein de le choquer en tout ce qui regardait tant sa personne que sa négociation »[13] : négociation délicate,

(8) Tillières. *Mémoires*, 97-98, 114-115, 101-102. Ce récit d'un témoin favorable ne permet pas de supposer, comme certains défenseurs de la reine, qu'ignorant l'anglais, elle ne comprit pas ce qui se passait dans la salle où elle troubla ainsi l'office (Strickland. *Lives of the queens*, IV, 160 et Miss Lambley. *Op. cit.*, 270). D'ailleurs le ministre qui prêchait était un réfugié français.

(9) *Mercure français*, XII, 248.

(10) *Ibid.*, 231 ; Tillières, 109, 245-246.

(11) Richelieu. *Lettres*, II, 113 et 107.

(12) Cf. G. Ascoli. *Op. cit.* I, 211, n. 3 et 4.

(13) Tillières. *Mémoires*, 104 ; *Mercure français*, XII, 246-247.

car on s'était aperçu en France, qu'au moment des tractations pour le contrat, mal informés des coutumes anglaises, nos commissaires n'avaient point réclamé la constitution pour la jeune souveraine de ce domaine spécial, « qu'on appelle *joincture* », dont les reines d'Angleterre jouissaient, du vivant même de leur mari. Blainville obtint gain de cause, mais ce succès même créait des difficultés nouvelles. Ce domaine impliquait de nouveaux offices, à joindre à la maison de la reine, et les Anglais étaient bien décidés à ne point laisser s'accroître le nombre des officiers français. La reine, qui revendiquait, selon la coutume, la nomination à ces emplois, aurait accepté d'y nommer des Anglais et même des Anglais protestants,[14] mais elle tenait à en réserver la surintendance à l'évêque de Mende. C'était, dit Tillières, « charge d'honneur et sans profit ». En réalité, cet office de « stoüart » (steward) valait quinze mille livres de rentes.[15] Il méritait donc qu'on se le disputât, et le comte de Holland, à qui Charles et Buckingham le destinaient, devint dès lors aussi acharné contre les Français que l'étaient Buckingham lui-même et Carlisle. Buckingham semblait pris d'une rage furieuse : au moment même où il s'engageait dans une entreprise difficile et malheureuse contre l'Espagne, il provoquait, comme à plaisir, le mécontentement et les représailles du roi de France, en faisant saisir, dans les ports d'Angleterre, des vaisseaux marchands français : attitude si maladroite et si peu défendable que le Parlement, convoqué en février 1626, l'accusant de vouloir brouiller les cartes avec la France, comme il les avait brouillées avec l'Espagne à la honte et au détriment du pays, exigeait qu'on rendît les vaisseaux saisis sans droit.[16] L'échec de l'expédition de Cadix augmentait le mécontentement populaire : catholiques et puritains d'Angleterre rivalisaient pour attaquer le ministre odieux ; comme aux périodes de crise on annonçait déjà le châtiment de Dieu sur le pays. L'écho de ce ressentiment se faisait entendre chez nous.[17] Mais le Parlement fut licencié (fin juin 1626) ; et Buckingham à nouveau tout puissant à Londres, « courtisé comme un roi, et en faisant tous les offices, sans communiquer les affaires à celui à qui il le devait, sinon par forme d'acquit, et après qu'elles étaient faites », plus que jamais, réduisait le roi « à n'être qu'un gentilhomme de campagne, et à chasser perpétuellement ».[18]

C'est alors que Buckingham crut le moment venu de procéder à l'expulsion de cette société française, bruyante peut-être et maladroite, mais dont

(14) Richelieu le souhaitait, à condition qu'on pût tirer de cette concession quelques avantages pour les catholiques d'Angleterre (*Lettres*, II, 195).

(15) Tillières. *Mémoires*, 136 ; *Mercure français*, XII, 261.

(16) *Mercure* XI, 1051, 1052 ; XII, 250-254, 259, 260, En dépit de ces informations très claires, on se trompa sur les responsabilités du conflit. C'est ainsi que les *Mémoires de M. de B., secrétaire de M. le C. de R.* (**1151**) attribueront au Parlement l'initiative des mesures qu'il a condamnées, I, 299.

(17) *Mercure français*, XI, 1047 ; XII, 258 et nos **127** à **131**.

(18) Tillières. *Mémoires*, 130.

la signature du roi garantissait le maintien auprès de sa femme. Jugeant que les affaires de France empêcheraient Louis XIII de réagir vivement devant une mesure brutale, au moment même où la reine, son grand aumônier l'évêque de Mende, et le surintendant de sa maison, comte de Tillières, sentant l'imminence du danger, s'efforçaient par une conduite discrète et déférente, d'éviter de donner à leur ennemi l'apparence d'un prétexte, il résolut d'envoyer en France Dudley Carleton « chargé de se plaindre des Français au service de la reine d'Angleterre, de faire consentir à leur éloignement, et s'il ne le pouvait pas, de témoigner qu'on voulait le faire, en quelque façon que ce fût ». Il ne servit de rien que Tillières, devançant l'Anglais, partît pour mettre le roi de France au courant de la situation : dès le surlendemain de son départ, le 18 août, l'opération était faite, et « avec tant de dureté et de violence, qu'il semble que ceux qui ont poussé le roi à le faire n'aient eu pour but que de brouiller les deux couronnes ».[19]

En une séance du conseil privé, on rappela les divers griefs qu'on avait contre les serviteurs de la reine : ils détournaient celle-ci de l'attachement et de la déférence qu'elle devait au roi ; ils l'empêchaient de s'unir d'affection, d'usages et de langue avec le peuple qu'elle était venue gouverner ; ils lui enseignaient le mépris des lois du pays, au point de l'avoir menée à Tyburn s'agenouiller devant le gibet où des prêtres catholiques avaient été exécutés, conformément aux lois ;[20] l'unanimité du conseil approuva la décision que le roi, pour sa part, avait prise depuis deux jours. Celui-ci se rendit chez la reine, fit sortir tout le monde, ferma au verrou toutes les portes, enfin lui annonça l'arrêt de bannissement. Longtemps, du dehors, ses serviteurs entendirent les sanglots d'Henriette, les prières qu'elle adressait au roi en se traînant à genoux, ses cris qui fendaient le cœur. Quelques-uns s'étant approchés d'une fenêtre pour voir ce qui se passait, la reine s'y précipita, brisa les vitres, leur cria ce qu'il en était, en leur disant adieu : « Le roi la saisit pour l'en empêcher ; elle prit des barreaux de fer qui étaient à la fenêtre pour s'y accrocher ; mais il la retira si rudement qu'il lui déchira sa robe et lui écorcha les mains ». Telle fut la dernière, la tragique vision que ses serviteurs emportèrent de leur reine. En effet, de White Hall et de Saint-James on les conduisit tous à Somerset House, pour ne laisser retourner près d'elle qu'un de ses confesseurs et l'une de ses femmes[21] : quant aux autres, le roi, dans sa colère, vint lui-même leur signifier leur congé, s'attirant de l'évêque de Mende une réplique digne et hautaine.

Le secrétaire d'état Conway leur ayant annoncé que leur départ était fixé au lendemain, ce furent de beaux cris : ils plaignaient le sort de la reine,

(19) *Ibid.*, 139, 142.

(20) TILLIÈRES (149) affirme, ainsi que BASSOMPIERRE (*Négociation*, 185-187), que cette dernière accusation ne put jamais être établie. Le fait, cependant, demeure vraisemblable.

(21) TILLIÈRES. *Mémoires*, XXXIII, 144-146 ; BASSOMPIERRE, *Négociation*, 70-72, 168-170 ; *Journal*, 250.

prétendaient ne devoir obéir qu'au roi de France, réclamaient de l'argent : leurs appointements impayés, les sommes qu'ils avaient prêtées à une princesse scandaleusement dépourvue de tout. On les fit taire avec des joyaux, avec de l'argent qu'on envoya recueillir dans quelques églises, qui le donnèrent volontiers pour hâter le départ de ces hérétiques. Les Anglais affirmèrent avoir largement payé tout ce qui était dû ;[22] les plus graves accusations circulèrent, même en France, sur « les voleries qu'ont faites nos Français en Angleterre ».[23] Tous devaient pourtant se plaindre longtemps du tort qu'on leur avait fait, autant que des brutalités subies.

Sortis de Londres le mardi, sous la conduite du « Coffrier », ou trésorier-payeur de la maison du roi, ils étaient à Douvres le vendredi. On voulut les embarquer dès le samedi matin, et tout ce que l'évêque, qui attendait les ordres de Richelieu, put obtenir, fut de ne partir que le soir. L'officier qui les avait accompagnés « ne s'en voulut retourner que lorsque tous furent embarqués jusqu'au moindre valet ».[24] On pense si ces douloureux événements furent rapportés et aggravés dans les récits de ceux qui en avaient été les témoins et les victimes : « M. de Mende nous dit des choses épouvantables de ces gens-là », écrivait Richelieu ; la nation tout entière frémit de douleur et d'indignation : « Je plains la misère de la reine, je la pleure de larmes de sang », disait encore Richelieu, et tandis que la reine-mère s'empressait d'envoyer à sa fille un homme de sa maison pour lui porter ses conseils et ses tendresses, le roi, tout ému de l'affront, écrivait à son ambassadeur : « J'aimerais mieux mourir que de souffrir une indignité... L'on a fait une violence inouïe, l'on a rompu la foi publique », et il refusait de voir l'envoyé que le roi d'Angleterre lui adressait pour expliquer et apaiser les choses.[25]

Au premier avis du prochain bannissement, le gouvernement français avait désigné le maréchal de Bassompierre et le comte de Tillières qui en avait porté la nouvelle, pour aller l'empêcher au plus vite. L'expulsion ayant été faite entre temps, le départ de Bassompierre fut jugé moins urgent ; il ne partit que le 27 septembre de Paris et sans Tillières, dont la venue eût semblé une provocation aux Anglais, puisqu'il faisait partie de la suite renvoyée.[26]

Bassompierre parvint à Londres, le 7 octobre, sans qu'on lui fît de réception officielle, sans même qu'on le logeât ou le défrayât de la part du roi

(22) Tillières. *Mémoires*, 148 ; Bassompierre. *Négociation*, 73-74.

(23) Jacques du Puy à Valavès, 1er janvier 1627, dans Peiresc. *Lettres*, I, 800. Henriette elle-même reconnut que le chiffre de ses emprunts avait été par eux singulièrement exagéré (Baillon, *Henriette Marie de France* (CLXXII), 92).

(24) Tillières. *Mémoires*, 148 ; *Mercure français*, XII, 264 ; cf Baillon, *Op. cit.*, 94.

(25) Richelieu. *Lettres*, II, 260, VII, 590; Bassompierre. *Négociation*, 65 et suiv. ; *Journal*, 255 ; *Mercure français*, XII, 889.

(26) Richelieu. *Lettres*, II, 241 et suiv. ; Tillières. *Op. cit.*, 254 ; *Mercure français*, XIII, 147-197.

de la Grande-Bretagne. Aussitôt commença une série de visites, d'audiences, de négociations, de discussions souvent orageuses. Les plus graves difficultés, comme il arrive, s'élevaient à propos d'affaires insignifiantes, qui concernaient le prestige des négociateurs plutôt que les véritables intérêts des parties. La reine Henriette, pour qui Bassompierre éprouvait tant de pitié quand il arriva, « cette petite reine si bonne et si jolie... en péril de perdre sa religion », la reine Henriette compliquait tout par des exigences déraisonnables, et Bassompierre dut parfois la menacer « qu'il prendrait le lendemain congé du roi, pour s'en retourner en France sans achever les affaires, et qu'il dirait au roi (de France) et à la reine sa mère qu'il tenait à elle »;[27] poussée par quelques prêtres français et par les catholiques d'Angleterre, « qui voudraient que les deux couronnes fussent en guerre, persuadés de pouvoir par là rétablir la religion en cette île », elle faillit à plusieurs reprises compromettre ce que Bassompierre édifiait patiemment, et avec un sens très sûr des possibilités et des convenances.[28]

Enfin Bassompierre estima qu'il était arrivé à un compromis acceptable :[29] à condition de ne rétablir presque aucun des serviteurs renvoyés, on reconstituait à la reine une maison française ; elle ne comprendrait que douze prêtres ou capucins, et quarante-cinq personnes en tout, mais Bassompierre, à l'épreuve, estimait lui-même que l'intérêt de la France et de la reine était que cette maison fût réduite : Si peu que la reine eût de femmes auprès d'elle, il y en avait déjà trop, « car elles vivent si mal ensemble, et ont telle inimitié qu'elles me donnent plus de peine à les accorder que je n'aurai à rapointer ces deux rois beaux-frères ; joint à cela que par leurs continuelles querelles et injures elles causent assez de sujets aux Anglais de médire et de se moquer de toute la nation ». A lire ces lignes d'un Français et d'un diplomate, on se prend à penser que si dans cette affaire les Anglais s'étaient montrés brutaux et incivils, leurs victimes avaient sans doute mérité leur sort. Les Français avisés s'en doutaient : « Si on envoyait gens auprès de la reine désintéressés et sans partialité, on pourrait vivre avec les Anglais ».[30]

Bassompierre obtint encore la délivrance d'une soixantaine de prêtres anglais qu'il ramena avec lui sur le continent ; le retrait de l'arrêté pris contre les catholiques et la révocation des impôts et amendes mis sur eux ; enfin la main-levée de plusieurs bateaux marchands saisis avec leur chargement. A ces motifs de satisfaction, s'ajoutaient pour Bassompierre les beaux chevaux anglais dont on lui avait fait présent : mais les bateaux où on les embarqua étant restés cinq jours en mer par suite d'une effroyable tempête, les bêtes périrent de soif et on dut les jeter par-dessus bord, avec « deux

(27) Entendez : que cela tenait à elle, qu'elle en était responsable.

(28) Bassompierre. *Négociation*, 92, 100, 284 ; *Journal*, 273 ; Tillières, *Op. cit.*, 255.

(29) Bassompierre. *Negociation*, 56, 222, 272 ; *Mercure français*, XII, 888-889.

(30) Lettre de J. du Puy à Peiresc, du 28 décembre 1626, dans Peiresc, *Lettres*, I, 793.

beaux carrosses contenant plus de quarante mille francs de hardes achetées en Angleterre ».[31]

D'autres déceptions attendaient le maréchal à son retour ; alors qu'il estimait avoir du mieux qu'il se pouvait « replâtré » les choses, les médisants, faisant allusion aux cadeaux qu'il avait reçus, répétaient qu'il avait « plus songé aux présents qu'à l'avenir ». Ceux mêmes qui avaient d'abord cru que tout était arrangé déchantèrent bientôt : « Il n'a pas été traité si heureusement qu'on le publiait : présents et chère magnifique, mais rien de bien essentiel ».[32] Aussi bien le gouvernement ne ratifia pas les projets de son négociateur ; de part et d'autre on continua à procéder sur mer et dans les ports à des saisies, jusqu'à ce que de plus graves conflits précipitassent la rupture. Quant à la princesse française qui vivait comme un otage chez l'ennemi, pendant longtemps la pensée s'arrêta sur elle avec inquiétude et pitié : en 1628, une pauvre fille, malade d'esprit, se présenta aux Dames de Sainte-Claire à Limoges, prétendant qu'elle était la reine d'Angleterre, échappée de son pays ; l'émotion fut si vive dans la ville que le roi prescrivit de la soumettre à un interrogatoire sévère, à la suite duquel on lui fit faire amende honorable ; et seul ce dénouement put calmer les esprits.[33]

8. L'affaire de la Rochelle.

Buckingham voulait la guerre. Les Anglais faisaient courir en Europe, « comme un manifeste de leurs plaintes contre la France », *la Réponse des commissaires de Sa Majesté de la Grande-Bretagne* aux réclamations de Bassompierre ; enfin ils entretenaient d'actives négociations avec les huguenots de France. A ceux-ci Richelieu avait bien accordé, le 6 février 1626, après leur prise d'armes, des conditions si avantageuses que le parti catholique le regardait « comme le pape des huguenots et patriarche des athées » ; mais les protestants se rendant compte que cette trêve ne serait pas durable, voulaient devancer l'heure où Richelieu, plus fort, serait capable de les réduire. Ils réclamaient à grands cris la démolition promise du Fort-Louis qui menaçait La Rochelle, et, prétendant que le roi de la Grande-Bretagne s'était, par une déclaration de ses ambassadeurs en date du 11 février 1626, rendu garant des conditions qu'on leur avait octroyées, ils faisaient ouvertement appel à ce prince. C'étaient de perpétuelles tractations entre Londres, où résidait Soubise, La Rochelle et Genève ; de l'une à l'autre, et à travers la France, passaient Saint-Blancard, l'agent de Rohan, le fils de Duplessis-Mornay, prêt d'ailleurs à livrer au roi de France les secrets qu'on lui avait confiés, tant d'autres qu'on arrêtait à leur passage, dont on

(31) Bassompierre. *Journal*, 279, 280.

(32) Tillières, *Mémoires*, 67 ; Lettres de du Puy, du 28 décembre et du 1er janvier, dans Peiresc. *Lettres*, I, 793, 799.

(33) *Mercure français*, XIV (1628), 196 et suiv.

fouillait les bagages, qu'on enfermait à la Bastille.[1] L'imagination populaire voyait partout la trace de ces menées [2]; il ressort de la correspondance de Richelieu lui-même, qu'il craignait à tout instant d'apprendre que les Anglais eussent débarqué sur nos côtes ; en réalité ils se contentaient de poursuivre les vaisseaux de nos marchands « jusque dans nos ports et hâvres », et pour mettre un terme à ces pirateries, le roi de France, le 17 mai 1627, faisait défense à tous ses sujets et à tous résidents en son royaume, de faire désormais aucun commerce et trafic en Angleterre. Enfin on apprit que le roi de la Grande-Bretagne « favorisant les prétentions des chefs et auteurs des rébellions du royaume » avait permis d'équiper une grande armée navale destinée à surprendre les îles de Ré et d'Oléron ; d'après des feuilles anglaises, ces forces ne comprenaient pas moins de deux cents bâtiments, sept régiments, quatre mille matelots, et en présence de cette menace, chacun de s'inquiéter et de déplorer que la France n'eût point une puissance navale capable de résister à de tels assauts.[3]

On feignait bien de plaisanter les prétentions antiques de l'Anglais sur tant de provinces françaises, mais on redoutait qu'il ne les voulût soutenir. Dans un poème publié après la campagne, Marc Lescarbot, l'ancien navigateur, prêtait à « Bouquinquan » un discours qui résume assez bien l'idée que les contemporains se faisaient de l'ambition anglaise :

> La France de tout temps est un bel héritage,
> Nous y avions jadis un bien ample partage :
> Ce droit ne périt point, et les prescriptions
> Entre princes n'ont lieu, n'entre les nations.
> L'épée fait le droit : le Ponthieu, la Touraine,
> Normandie, Poitou, Guyenne, Anjou, le Maine,
> Sont le domaine antique et le bien de nos rois,
> Par le droit successif[4] que leur donnent les lois.
> Il y faut retourner. Nous avons la Rochelle
> Qui nous ouvre les bras, puissante ville, et telle
> Que par elle pouvons en Guyenne rentrer,
> Et de Guyenne encor plus outre pénétrer.
> Là boirons à souhait de ces vins de Gascogne
> Qui font aux bons buveurs faire si belle trogne ;
> Bref nous posséderons ce pays plantureux
> Lequel de toute France on tient le plus heureux[5].

Seul, un petit parti à la Cour, autour de la duchesse de Chevreuse, voyait sans déplaisir l'entreprise anglaise, parce qu'il devinait des dessous roma-

(1) *Mercure français*, XIII, 143, 152, 373, 772 ; XIV, 123 ; Bassompierre. *Négociation*, 166 et suiv. ; d'Aubigné, *Mémoires*, 158-160 : et n° 132.

(2) Plus tard, dans les *Mémoires de M. de B.*, Gatien de Courtilz fera de perpétuelles allusions à ces négociations entre huguenots et anglais (I, 229 et suiv.; II, *passim*).

(3) *Mercure français*, XIII, 200-201, 207, 208 et suiv., 801.

(4) Droit héréditaire.

(5) M. Lescarbot. *La chasse aux Anglais* (169).

nesques à la conduite de Buckingham [6]; Anne d'Autriche elle-même avouera plus tard, avec quelque honte, qu'elle « ne faisait pas difficulté d'écouter avec plaisir les souhaits que sa favorite faisait pour la prospérité des Anglais » et de leur ministre. Quant à celui-ci, sûr d'un succès rapide, il imaginait déjà que son adversaire implorait la paix, et qu'il venait glorieusement en traiter lui-même à Paris.[7] Il comptait sans l'activité, l'énergie, l'habileté politique de Richelieu.

Aucun des deux partis n'ignorait de quel prix est le concours de l'opinion publique, et pour la gagner chacun joignait à ses préparatifs guerriers une offensive de pamphlets[8]. C'est ainsi que parut un *Manifeste des Rochelois* « contenant les causes et raisons qui les ont obligés de prendre les armes et se joindre avec les Anglais contre leur roi ». Richelieu ne le laissa se répandre en France que dûment accompagné d'une réplique où son polémiste avait beau jeu d'opposer à la conduite de ces rebelles celle qu'on rapportait de leurs ancêtres au temps du traité de Brétigny[9] et de rappeler à Charles Ier que le roi son père n'avait jamais approuvé la rébellion des sujets contre leur souverain naturel, loin de la fomenter. Une *Déclaration de Monsieur le Duc de Rohan, contenant les justes raisons et motifs qui l'ont obligé à implorer l'assistance du roi de la Grande-Bretagne*, un *Manifeste de Buckingham* provoquaient des réponses tantôt pathétiques et tantôt plaisantes : on voyait refleurir les proverbes traditionnels en notre pays :

Il ne vint jamais d'Angleterre
Bon vent, bonne gent, bonne guerre[10].

Le 5 août, une *Déclaration du roi contre le Sieur de Soubise et autres adhérents du parti anglais* tentait de faire contre l'ennemi étranger l'union de tous les partis : « C'est une volontaire agression contre nous, contre cette couronne et contre l'honneur de la nation, pour la défense desquels tous bons Français, tant catholiques que de la religion prétendue réformée, sont également obligés d'exposer leur sang et leur vie, envers et contre tous ».[11] Mais Richelieu prenait d'autres mesures, plus efficaces encore : on avait eu soin de confier la citadelle de Ré à un officier aussi brave qu'ex-

(6) Mme DE MOTTEVILLE. *Mémoires*, 20. Les bruits les plus invraisemblables coururent à ce propos ; on en trouve la trace dans les *Mémoires de M. de B.*, I, 310-316.

(7) TILLIÈRES. *Mémoires*, 68.

(8) Nos **133** et suiv., et *Mercure français*, XIII, 773-790 (*Conspirations, perfidies, impiétés et déloyautés des Rochelois*), 792-793, 809 et suiv. ; 895 et suiv.; appendice: GALLAND, *Discours au roi sur la naissance, ancien état, progres et accroissement de la ville de la Rochelle* ; XIV, 51 et suiv., 224 et suiv., 316.

(9) Cf. ASCOLI. *Op. cit.*, I, 6-7.

(10) *Ménippée de Francion*, 267. Cf. aussi *Mercure français*, XIII, 855, qui attribue à tort à un polémiste du jour le vieux dicton « Angelus Anglicus est cui nunquam credere fas est ». (Cf. G. ASCOLI, *Ibid.*, I, 44).

(11) Le 14 octobre, le roi lançait une déclaration analogue contre Rohan.

périmenté, Toiras. Le 28 août un traité d'alliance nous unissait pour neuf ans avec les Hollandais dont on aurait pu craindre qu'ils ne donnassent quelque secours aux Anglais, et Monsieur, frère du roi, partait pour la Rochelle afin d'exercer le commandement de l'armée assiégeante ; au mois d'octobre le roi lui-même était devant la ville, et sa seule présence promettait la victoire sur les rebelles et sur les étrangers.[12] Malherbe chantait laborieusement et majestueusement ces espoirs :[13]

Déjà l'étonnement leur fait la couleur blême
Et ce lâche voisin qu'ils sont allés quérir,
Misérable qu'il est, se condamne lui-même
A fuir ou à mourir...

Bien semble être la mer une barre assez forte
Pour nous ôter l'espoir qu'il puisse être battu,
Mais il n'est rien de clos, dont ne t'ouvre la porte
Ton heur et ta vertu.

Neptune, importuné de ses voiles infâmes,

perdra l'Anglais et assurera le triomphe de Louis ; et la victoire sera si complète et si cruelle

Que le sang étranger fera monter nos fleuves
Au-dessus de leurs bords.

Il ne m'appartient point de conter les péripéties du long siège de La Rochelle ; encore faut-il rappeler les efforts des Anglais pour emporter l'île de Ré, et s'assurer par là le libre accès de la ville[14] : leur débarquement fin juillet, la prise du Bourg-Saint-Martin, leurs assauts contre la citadelle qu'une garnison mal soutenue et mal ravitaillée repousse, sans jamais vouloir entendre parler de se rendre. Les Anglais se montrent de rudes et de cruels adversaires : ils empoisonnent un des rares puits où les Français se procurent l'eau potable ; ils cherchent à mettre le feu aux magasins de la citadelle ; « ils ramassent toutes les femmes catholiques de l'île qui avaient leurs maris dans la place, et leur ayant fait passer leurs tranchées à coups de bâton pour les nous faire venir, comme nous faisions semblant de les vouloir recevoir, ils firent tirer sur elles et en assommèrent plusieurs fort inhumainement ». Ils forcent ainsi la garnison qui manquait de vivres à recueillir encore des bouches inutiles ; quant aux prisonniers qu'ils font, pour n'avoir point à les nourrir, ils les jettent à la mer, quand leurs blessures

(12) *Mercure français*, XIV, 14-23, 30-34, 47.

(13) *Ode pour le roi allant châtier la rébellion des Rochelois* (**144**) ; Cf. MALHERBE, *Poésies* (**CXXXIV**), 87.

(14) Ces événements qui ont donné naissance à de multiples brochures (nos **145** et suiv.) ont été contés aussi dans le *Mercure français* : *Relation de la descente des Anglais*, faite par un des combattants et datée du 14 novembre 1627 (XIII, 835 et suiv.) ; *Mémoire du Sr de Saint-Bonnet* (*Ibid.*, 906 et suiv.) ; *Lettre du Sr Danery*, gentilhomme fait prisonnier par les Anglais (XIV (1627), 208).

semblent graves. Pourtant les chefs entre eux se font, à la mode des chevaliers anciens, grandes civilités et courtoisies : « A toutes les entrevues, il semblait que ce fussent des amis qui se visitaient ». Buckingham apprenant que Toiras souhaiterait avoir des melons, lui en envoie une douzaine, et Toiras riposte par un présent de six bouteilles de fleur d'orange et une douzaine de vases de poudre de Chypre.

Un dernier assaut ayant été repoussé, l'Anglais faiblit, et comme Schomberg, le 7 novembre, parvient à jeter un secours important dans l'île, Buckingham n'a plus qu'à se retirer. Rochelois et Anglais se reprocheront mutuellement de ne s'être pas mieux soutenus. Richelieu prescrit à ses secrétaires d'envoyer partout des dépêches « sur la défaite des Anglais ».

Les Anglais au combat ont laissé tant de morts
Que peu sont retournés dans leurs îles désertes...

C'est, dans les vers d'Auvray, exagération poétique : il est sûr pourtant que « sur dix mille Anglais débarqués à Ré il n'en retourna que dix-huit cents, et encore la plupart de ceux qui sont retournés sont morts depuis [15]». Paris, le 21 décembre, assiste au défilé triomphal, par le Faubourg Saint-Jacques, d'une quarantaine d'étendards pris sur les Anglais, que le sieur de Saint-Simon va déposer à Notre-Dame. Belle occasion pour un poète catholique de glorifier sa croyance :

Saint Louis par ses vœux fait tourner leurs drapeaux,
Saint Martin[16] les conquête au rivage des eaux,
Saint Jacques les reçoit d'une pompe chérie,
Saint Thomas en son jour[17] les fait voir en nos mains,
Saint Simon les présente à la Vierge Marie :
Qui n'aurait donc créance au mérite des Saints ?

Un autre vante l'île de Ré, hier encore inconnue, et devenue par un heureux coup du destin

...le salut de la France
Et des Anglais le rets, la mort et le tombeau !

La Fortune semble promettre au roi des succès éternels :

Que si après tant de bonheur
Quelqu'un peut troubler la bonace
L'Anglais n'en aura pas l'honneur.

(15) *Mercure français*, XIII, 845, 852-853, 858-860, 886, 908 ; XIV, 208 ; Jean Auvray. *Œuvres poétiques* (**CVIII**), 5.

(16) C'est au Bourg-Saint-Martin, dans l'île de Ré, que les Anglais avaient installé leurs quartiers.

(17) 21 décembre, saint Thomas.

Car pour les Anglais vaincus, nos poètes n'ont que du mépris

> Pirates mal voulus de tous les éléments,
> Agités sur la mer et battus sur la terre...

Ils raillent Buckingham,

> Un bouc lascif du superbe Albion,

et le roi Charles lui-même, « le prince Coué », qui peut-être, par un juste châtiment,

> Sera contraint d'aller quelque matin,
> S'il ne s'amende, avec le Palatin,
> Planter des choux aux marais de La Haye.[18]

Tout heureux du succès, le peuple apprenait aussi avec fierté que son prince usait noblement de la victoire, renvoyait chez eux, pour l'amour de sa sœur la reine d'Angleterre, les prisonniers de condition, payant sur sa cassette leur rançon à ceux qui les avaient pris. A vrai dire, certains expliquaient autrement la conduite du roi : « On les renvoya, lit-on dans les *Mémoires de Richelieu*, parce qu'on ne savait qu'en faire, l'argent qu'on en eût tiré n'étant pas considérable », et pour obtenir en échange quelques gentilshommes français qu'on tenait à ravoir. Enfin « Sa Majesté désirait obliger la reine et faire connaître à l'Angleterre que ce leur était bénédiction de l'avoir pour reine, et *était bien aise de prendre occasion de lui faire parler par homme confident, et faire connaître certaines choses en Angleterre qu'on avait besoin de savoir* ». Quelque fût le motif de la bienveillance royale, nos prisonniers à Londres en profitaient aussi : bien traités du roi Charles, visités de la reine qui passait chaque jour devant leur logis, ils vivaient sans garde et à leur gré.[19]

Pourtant la paix n'était point faite. Dès octobre 1627, Richelieu notait : « Que Ré se perde ou se sauve, nécessaire de porter la guerre en Angleterre, vu que par là on empêchera les Anglais de la rapporter au dedans ». Il n'eut pas le temps de devancer l'ennemi, car La Rochelle tenait toujours, et un traité signé le 28 janvier 1628 assura encore une fois aux rebelles les secours anglais.[20] Pour faire face à leurs engagements, Charles Ier et Buckingham durent convoquer le Parlement ; on lut à Paris les harangues solennelles qui marquèrent cette session ; et si l'on n'attacha point l'importance

(18) *Mercure français*. XIV, 216-223. Aux pièces que ce recueil offre à ses lecteurs comme « l'élite des plus pures pensées de la poésie », on pourra joindre le sonnet d'Auvray : *Au roi sur la descente des Anglais en l'île de Ré*, dont j'ai déjà cité quelques vers, et les nos **155-163** de ma *Bibliographie*.

(19) *Mercure français*, XIV (1627), 206-207, 209 ; *Mémoires de Richelieu*, I, 459.

(20) Richelieu, *Lettres*, II, 648. ; *Mercure français*, XIV (1627), 211 ; XIV (1628), 2-6. Sur les événements qui suivent : *Mercure français*, XIV (1628), 6-19, 20, 21, 164, 608, 642-644, 646-650 et no **165**.

qu'il aurait fallu à la « Pétition des droits » que les Communes, à la faveur des circonstances, imposèrent pour borner les prétentions absolutistes du roi, du moins sut-on avec quelle vivacité elles formulèrent à plusieurs reprises leurs plaintes contre le favori. Un échec anglais devant la Rochelle, en mai[21], ne consolida guère la position de celui-ci ; il prorogea le Parlement en juin, et, suivant une ancienne pratique, fit signer le 3 août par le roi une Déclaration contre les catholiques, destinée à apaiser les rancunes puritaines : rien n'y fit. Tant de haines si longtemps accumulées suscitèrent un assassin qui débarrassa de Buckingham et l'Angleterre et la France.[22] Gomberville composa son épitaphe en un sonnet :

Le soin d'une fortune en miracles féconde
M'a conduit où jamais favori n'a monté :
Deux rois l'un après l'autre ont fait ma volonté
Et m'ont quitté le rang qu'ils avaient dans le monde.

Tant d'honneurs et de biens dont l'Angleterre abonde
N'ont servi qu'à montrer ma libéralité,
Et malgré ma patrie et sa brutalité,
J'ai fait ce qui m'a plu sur la terre et sur l'onde.

Enfin pour me couvrir d'un laurier immortel
J'entrepris sur la France ; et mon destin fut tel
Que tout honteux qu'il est, il est digne d'envie.

Cependant j'ai sujet de me plaindre du sort :
Je ne méritais pas une si belle vie
Ou je devais avoir une plus belle mort.[23]

Nos Français si longtemps inquiétés par ce ministre fantasque, allaient respirer en paix, mais plusieurs sans doute en demeurèrent quelque temps obsédés, qui auraient pu dire, comme le *Mélancolique* de du Pin Payer :

Et bien six mois après la mort du Bouquingant,
Je songe que fera cet Anglais arrogant
S'il va jamais à Londres.[24]

Cette mort en tout cas n'allait point arrêter net l'activité belliqueuse de l'Angleterre : les Rochelois assiégés, avaient rappelé en juillet à Charles Ier le besoin où ils étaient de son secours. L'expédition préparée par Buckingham partit sans lui, le 17 septembre, pour tenter de délivrer ou du moins de ravitailler la Rochelle ; du 28 septembre au 4 octobre, elle fut en vue

(21) N° **164**.

(22) Récit du meurtre dans le *Mercure français*, XIV (1628), 646-650. On y dit qu'il parut plusieurs relations de cette mort « qui sont presque toutes différentes ». TALLEMANT, en tout cas, la conte à sa façon (*Historiettes*, VI, 243).

(23) *Mercure français*, *ibid.*, 651.

(24) DU PIN PAYER. *Œuvres poétiques* (**CXIX**). 141.

de la ville, tentant des débarquements, engageant le combat. Repoussée avec pertes, menacée par une violente tempête, elle dut, sans avoir rien fait, s'éloigner pour se mettre à l'abri : une suspension d'armes permit aux négociateurs d'achever l'œuvre de paix. La Rochelle, abandonnée à elle-même, après une résistance de quinze mois, se rendit le 29 octobre. La joie qui fit tressaillir tous les cœurs, en voyant réduite cette longue rébellion, et la France enfin pacifiée, s'accroissait de l'humiliation anglaise, et s'exprimait en formules pathétiques : « ... Voir cette ville autrefois si opulente et florissante réduite presque la corde au col, à la barbe des Anglais, et en dépit de leurs armées, sans leurs entremises, et pendant même qu'ils envoient en Angleterre pour en faciliter la composition!... Joignez à cela le plus beau calme sur la mer, et le plus agréable ciel que la terre ait jamais vu, contre l'ordre des saisons. Qui est-ce qui ne se pâmerait d'aise et d'étonnement ! »[25]

9. L'apaisement.

En vain Rohan, dans un suprême effort, adressait encore en mars 1629 une lettre au roi d'Angleterre pour le supplier de ne point abandonner les églises réformées : Richelieu avait bien vaincu. Ses pamphlétaires faisaient honte aux protestants d'avoir favorisé « les vieilles et vaines prétentions » des Anglais sur la province de Guyenne ; leur rappelaient le devoir d'obéissance au souverain dont jamais personne n'avait plus impérieusement proclamé la nécessité que les souverains anglais, dans le fameux serment de fidélité qu'ils imposaient à leurs sujets.[1] Quant à l'Angleterre elle tenait à liquider au plus vite cette fâcheuse entreprise, et les négociations se poursuivaient, tandis que le roi de France accomplissait vers l'Italie un « voyage » victorieux. C'est ainsi que le public apprenait que la paix avait été signée entre les deux couronnes à Suse, le 24 avril 1629. On la publiait, du camp devant Privas, le 20 mai. Les relations diplomatiques étaient officiellement renouées le 1er juin, et du camp d'Alais, d'où partait aussi l'Edit qui assurait en France la paix religieuse, une déclaration royale, du 23 juin, rétablissait le commerce et le trafic d'Outre-Manche. Enfin le 16 septembre, la paix nouvelle était jurée, avec le cérémonial accoutumé, par le roi de France à Fontainebleau, et à Windsor, devant l'ambassadeur français, Laubespine-Chasteauneuf, par Charles Ier roi d'Angleterre.[2]

Les négociations de paix s'étaient compliquées des multiples affaires qui survenaient toujours entre marchands et marins des deux pays, et des revendications fondées sur le contrat de mariage de Charles Ier et d'Henriette. A plusieurs reprises il avait fallu insister, menacer de ne point payer

(25) *Mercure français*, XIV (1628), 626-631, 691. Voir aussi les nos **166-170** et Lachèvre, *Bibliographie des recueils* (**CL**), I, 149-150 : *Sur la paix de* 1629.

(1) *Mercure français*, XV, 285 ; 289 et suiv. ; 319 et suiv. ; 365-366.

(2) *Mercure français*, XV, 147, 463, 615, 618-633, 634-637.

ce qui restait dû sur la dot de la reine,[3] pour obtenir la promesse qu'on ménagerait désormais les catholiques d'Angleterre, pour faire accepter qu'on rétablît un évêque romain auprès de la reine, et des prêtres pour sa chapelle. Enfin Fontenay-Mareuil, le premier ambassadeur ordinaire qui rejoignit son poste au début de 1630, emmena avec lui douze capucins destinés à cet office, et dont l'installation fit d'autant plus maugréer le peuple de Londres qu'elle coïncida avec une recrudescence de la peste.[4] Chasteauneuf, rentrant en France au mois d'avril, après avoir conduit toutes les négociations, avait la satisfaction d'annoncer et la mise en liberté de prêtres et de fidèles catholiques, et la prochaine restitution de tous les vaisseaux et biens confisqués à des marchands depuis la paix. Les difficultés religieuses allaient pendant quelques années s'apaiser, car le roi, secondé par la Haute-Eglise Anglicane, envisageait un rapprochement avec le catholicisme, une union de toutes les églises. Les Catholiques Anglais purent dorénavant accomplir leurs devoirs religieux « privéement es-maisons..., sans empêchement ni destourbier ». Le 14 septembre 1632, signe décisif de détente, en grande pompe, en présence de la reine Henriette et de l'ambassadeur de France, on posait à Somerset-House la première pierre d'une chapelle catholique.[5]

Quant aux difficultés commerciales elles devaient aussi s'atténuer momentanément vers la même date, car le traité du 29 mars 1632, qui restituait à la France ses possessions de la Nouvelle-France et de l'Acadie, assurait la liberté du commerce en restreignant le droit de visite et en interdisant tous actes de représailles.[6]

(3) Richelieu. *Lettres*, III, 522.

(4) *Mercure français*, XVI, 443.

(5) *Les Royales Cérémonies* (**174**) ; cf. Baillon. *Op. cit.*, 136, et plus loin : livre II, chapitre III, § 3, *b*.

(6) *Mercure français*, XVIII, 39-52.

CHAPITRE II

LA REVOLUTION D'ANGLETERRE ET LA RÉPUBLIQUE

Dans les années qui suivirent la paix de 1629, la France tout occupée de ses troubles intérieurs, des brillantes opérations qui en Italie s'achevaient par la paix de Cherasco, puis des succès que le héros suédois Gustave-Adolphe, soutenu par la diplomatie et l'argent de Richelieu, remportait contre l'Empereur, jeta rarement les yeux sur l'Angleterre. C'est à peine si dans les épais volumes du *Mercure français*, qui jusque-là faisaient tant de place aux Anglais, nous trouvons vers ce temps quelques pages consacrées aux événements de l'île voisine : la naissance et le baptême d'un prince de Galles (mai-juin 1630) auquel le roi de France et la reine-mère servent de parrain et de marraine ; la naissance et le baptême d'un duc d'York (octobre-décembre 1633) ; le voyage du roi Charles en Ecosse, pour s'y faire solennellement couronner ; la nomination de Laud à l'archevêché de Canterbury, nomination dont on ne pouvait deviner les graves conséquences ; des différends de Cour ; quelques catastrophes naturelles, voilà toutes les nouvelles qui passaient d'Angleterre en France.[1] C'était assez de savoir enfin heureuse, dans une cour dont les voyageurs rapportaient l'incroyable prospérité, une princesse de France, pour laquelle on avait éprouvé tant de soucis : « J'ai ouï dire à Madame de Chevreuse, disait Madame de Motteville, et à beaucoup d'autres qui l'avaient vue dans sa splendeur, que la cour de France n'avait pas alors la beauté de la sienne ». C'était l'impression générale : « Il est vrai que l'air en est maintenant très agréable, écrit le *Mercure* en 1633[2] : chacun y vit joyeux sans autre soin que de s'acquitter de sa profession, cherchant le bien dans le repos, que les autres ne peuvent trouver que dans le mouvement, et comme ils sont divisés du monde, aussi prennent-ils le moins de part qu'ils peuvent en ses différends ». Saint-Amant, passé dans le pays en 1631, avait plus agréablement exprimé les mêmes idées

> Dieux, en quel aimable séjour,
> En quel lieu de gloire et d'amour
> M'ont conduit Zéphire et Neptune !
> Suis-je en ce doux climat des astres adoré,
> Où, bien loin de toute infortune,
> Les cieux font refleurir le beau siècle doré ?

(1) *Mercure français*, XVI, 444-450 ; XIX, 875, 871-874, 868-871, et nos **173**, **175** à **177** de la *Bibliographie*.

(2) Mme de Motteville. *Mémoires*, 258 ; Richelieu. *Lettres*, V. 17 ; *Mercure français*, XIX,867.

Ce plaisant fleuve que je voi
Se couler si bien après soi,
Fend-il les champs de l'Angleterre ?
Pressai-je ce terroir aux herbages épais
Qui voit toute l'Europe en guerre,
Cependant qu'il jouit d'une éternelle paix ?

Oui, c'est ce pays bienheureux
Qu'avec des regards amoureux
Le reste du monde contemple...

Le poète ne peut assez louer le roi et la reine

et la fidèle passion
Où leur chaste cœur s'abandonne,

et il conclut, dans un mouvement d'enthousiasme :

O clair ornement de nos jours!
Couple sacré, le vrai recours
De toutes les vertus ensemble,
Veuille l'esprit fatal, qui régit les humains
D'un sceptre sous qui l'enfer tremble,
Laisser cent ans le vôtre en vos royales mains[3].

Quel triste réveil, le jour prochain où l'on s'apercevra que de ces souverains, qu'on jugeait si heureux et si aimés, le peuple se détache chaque jour davantage !

Pour le moment cette paix où le roi de la Grande-Bretagne jalousement maintenait son pays, n'allait point sans irriter Richelieu : s'engageant de tous ses efforts dans la lutte contre l'Autriche et l'Espagne, celui-ci aurait voulu entraîner l'Angleterre avec lui. De l'indifférence de Charles il rendait responsable la reine Henriette-Marie, et tantôt il se demandait s'il ne conviendrait point de modifier son entourage oublieux des intérêts français, tantôt par de grands compliments il cherchait à lui inspirer un plus grand dévouement à son ancien pays. Il ne perdit jamais l'espoir d'obtenir enfin de Charles une efficace coopération,[4] et pourtant n'apprenait-il point chaque jour les nouvelles difficultés qui empêchaient Charles Ier de jeter les yeux hors de l'Angleterre : les résistances puritaines aux mesures prises par Laud pour renforcer l'autorité de l'église anglicane en Angleterre et en Ecosse, et l'opposition d'un Hampden, refusant de payer une taxe illégalement perçue par le roi ? En tout cas, Richelieu, s'il ne pouvait mieux

(3) Saint-Amant. *Œuvres* (**CXLI**), I, 256, 257, 261 (paru en 1642-3 dans la *IIe Partie des Œuvres*). — Plus développé encore, un tableau non moins enchanteur de l'Angleterre à la veille de la Révolution, dans la *Métamorphose des îles fortunées*, poème de Denis Caillouë, publié dans *Eikôn Basilikè, ou portrait royal* (**218** *b*).

(4) Richelieu. *Lettres*, IV, 559 (juin 1634), 663 (février 1635) ; V, *passim* (lettres de 1636 à 1638).

obtenir, tirait parti de la neutralité bienveillante de Charles pour faire dans ses royaumes de précieuses levées de troupes[5] : il se vantait même de rendre, ce faisant, un signalé service au roi Charles, puisqu'il tirait des hommes prêts à combattre d'un pays où grondait la révolte. En réalité, Richelieu ne se souciait guère des intérêts du roi d'Angleterre : mécontent de ne point recevoir de lui un concours actif, mécontent de lui voir faire le plus honorable accueil à la reine, mère de sa femme,[6] s'il ne fomentait point le soulèvement d'Ecosse, il entretenait du moins volontiers les mécontentements d'Angleterre.[7] D'ailleurs il n'était pas besoin que Richelieu y mît la main pour que les évènements, de l'autre côté de la Manche, s'aggravassent rapidement.

1. Les débuts de la Révolution anglaise (1639-1646).

On ne sera point surpris que nous ne trouvions pas, chez les Français d'alors, d'exposé cohérent et complet de ces événements compliqués, où se mêlaient étroitement tant d'intérêts divers, religieux, financiers, politiques. Le seul tableau d'ensemble est celui que la reine Henriette elle-même fit quelques années plus tard, pour ses confidentes de France, et que Mme de Motteville a rapporté dans ses *Mémoires*, en le complétant par quelques autres informations, sous le titre d'*Abrégé des révolutions d'Angleterre*.[1]

(5) Richelieu. *Lettres*, V, 68-70, 574-597, 847, 856, etc. — De 1638 à 1642, il est sans cesse question dans cette correspondance de levées en Ecosse et en Irlande.

(6) Richelieu. *Lettres*, VI, 88-89, 116, 121-122 ; Chapelain. *Lettres*, I, 324.

(7) Mme de Motteville. *Mémoires*, 74. Ce sont les levées de troupes qui amenèrent Richelieu à se tourner si souvent vers l'Ecosse, et non sans doute des tractations avec les presbytériens. On en a souvent parlé sur la foi de documents peu explicites, qu'on ne possède que par l'intermédiaire d'une publication des plus suspectes : *Lettres, Mémoires et Négociations de M. le Comte d'Estrades* (voir ces textes dans Richelieu, *Lettres*, V, 885-888 ; 895-896, etc.). Mon collègue Alex. de Saint-Léger et le Dr Lemaire ont récemment mis en valeur les arguments qui permettent de croire cette publication pleine de textes apocryphes (Introd. à leur édition des *Lettres* d'Estrades, I, xiii et suiv.). Sur le point qui m'intéresse ici, je remarque : 1° les prétendues tractations avec les presbytériens, en 1638, n'ont-elles point été suggérées par les tractations, de 1628, avec les catholiques d'Ecosse (Cf. Tillières. *Mémoires*, 207-222), alors que la France était en guerre avec l'Angleterre ? 2° Richelieu aurait-il choisi pour s'entremettre auprès des presbytériens, un catholique, un abbé Chambre (Chambers) ? Si ce catholique écossais a vraiment eu une mission, c'est sans doute pour aller faire de la propagande en faveur des levées. 3° N'y a-t-il pas quelque puérilité à penser que les Ecossais aient eu besoin des encouragements de Richelieu pour signer le fameux Covenant contre le *Prayer Book* ?

(1) Mme de Motteville. *Mémoires*, 72 et suiv. On devine que les historiens doivent lire ce récit avec précaution. On trouve aussi un exposé latin de la rébellion, de 1637 à 1646, avec les documents qui s'y rapportent dans les *Motuum Britannicorum*... (**193**), parus en 1647. C'est de ce livre, et du Commentaire des expéditions de Montrose (**192**) que Menteith de Salmonet tira pour Retz, en n'y ajoutant que les médiocres fleurs de son style, l'*Histoire des troubles de la Grande-Bretagne* (**194**), qu'il mena jusqu'à la même date, mais ne publia qu'en 1649.

C'est en 1639, que la révolte qui menaçait depuis deux ans, se mua en ouverte rébellion. Au *Covenant* par lequel les Ecossais de toutes les classes s'étaient liés, pendant l'hiver 1637-1638, pour rejeter la liturgie anglicane que Laud voulait leur imposer, il ne fut bientôt plus possible de riposter, sinon les armes à la main. A cette nation belliqueuse et fanatisée, le roi n'avait à opposer que de médiocres soldats, levés dans le nord de l'Angleterre, et difficilement entretenus : il dut bientôt, regrettable aveu d'impuissance après un vain déploiement de force, donner provisoirement gain de cause aux Ecossais. Si le roi ne semblait pas fâché de cette solution de faiblesse, elle ne satisfit ni la reine, ni Laud, ni Wentworth, le vice-roi d'Irlande, qui, revenu en Angleterre, allait, sous le nouveau titre de comte de Strafford, tenter, de toute son énergie, de sauver la monarchie en restaurant l'autorité.[2] C'était, Henriette le reconnaît, « un grand homme, et le serviteur le plus habile et le plus fidèle qu'eût le roi » ; mais il crut trop au loyalisme de ses compatriotes ; surtout il crut trop en son prince.

Pour reprendre la lutte contre les rebelles d'Ecosse, Strafford fit appel à un Parlement, mais celui-ci contestant la légitimité de cette guerre, refusant les subsides, se préoccupant surtout d'affirmer ses droits en face de ceux de l'exécutif, le ministre dut le dissoudre peu après sa réunion (Court Parlement), au risque de rester sans ressource pour continuer l'œuvre entreprise. Les Ecossais victorieux envahirent en effet le Northumberland ; et c'était le moment où un publiciste de France, bien malavisé, croyait opportun d'adresser à Charles un pressant appel pour l'engager dans la coalition contre l'Espagne et l'Autriche ![3] Force au contraire était au malheureux prince de convoquer un nouveau Parlement (octobre 1640), ce Long Parlement, qui devait demeurer si fameux dans l'histoire, et dont les premiers actes furent de signer une trêve avec les Ecossais, et de faire arrêter Strafford et Laud. Par peur d'un sort analogue, tous les tenants de l'absolutisme partirent pour le continent ; la reine elle-même songea à céder aux circonstances, et seules, sans doute, les énergiques représentations de Richelieu l'empêchèrent de fuir en France ; au nom du roi son frère il lui montrait « qu'en telles occasions qui quitte la partie, la perd ; que sa sortie d'Angleterre tirera indubitablement après elle la ruine des catholiques et peut-être la sienne propre pour toujours et celle du roi son mari et de ses enfants ; que dans de si grands changements comme ceux qui sont en Angleterre, il faut craindre qu'on passe aux dernières extrémités incapables par après de tous remèdes ».[4] Si certains Français ne sentaient pas la gravité des circonstances, Richelieu du moins était clairvoyant.

(2) Chapelain. *Lettres*, I, 543 (25 déc. 1639) ; Mme de Motteville. *Op. cit.*, 74-75.

(3) *Avis ou duplicat* (**178**). Saint-Amant avouait (1642) se peu soucier

> Qu'avec le fouet des convenants (*sic*)
> L'Ecosse étrille l'Angleterre (*Œuvres*, I, 326).

(4) Richelieu. *Lettres*, VI, 757 (seconde quinzaine de février 1641).

Peut-être eût-il mieux valu pour Strafford que la reine eût quitté le pays ! car tandis que les Lords hésitaient à voter le bill de condamnation présenté contre lui par les Communes, un complot militaire suscité par la reine dans le Yorkshire, inquiéta assez la Chambre Haute pour qu'elle se décidât à la fois à prendre des mesures de protection pour le Parlement, et à frapper Strafford (8 mai)[5]. Le roi, en abandonnant son ministre au jugement des Chambres, était bien décidé, paraît-il, à user de son droit de grâce, si celui-ci était condamné ; mais l'émeute qui gronda toute une nuit devant son palais arracha son adhésion et au bill perpétuant le Parlement, et à la mort de son dévoué serviteur. Strafford fut exécuté le 12 mai et l'on croit aisément que, rougissant de l'avoir abandonné « le roi souffrit beaucoup de douleur, la reine jeta beaucoup de larmes, et ils sentirent tous deux que cette mort leur ferait perdre quelque jour à l'un la vie, à l'autre le repos ».[6]

La situation était grave pour la monarchie, mais non point désespérée, car un grand nombre des adversaires de Laud et de Strafford restaient attachés au souverain et aux principes de l'anglicanisme qu'ébranlaient les fanatiques puritains. Une prudente politique eût peut-être tout redressé : « Le mauvais état de l'Angleterre, disait Richelieu, requiert un procédé aussi prudent que patient pour en sortir, en telles extrémités les moindres fautes sont mortelles ». Or, qu'attendre de la reine Henriette ? « Jusqu'ici sa conduite a été mauvaise, et qui plus est, il est difficile de lui en faire prendre une meilleure... Il serait aisé de lui en conseiller une bonne mais outre que le naturel des femmes les porte plutôt à suivre leurs humeurs que la raison, la constitution particulière de cette princesse fait qu'elle est peu capable de suivre d'autres avis que ceux qu'elle puise en son propre esprit, ou qui lui sont suggérés par d'autres aussi peu capables de la servir en de pareilles affaires..., qu'ils ont bonne intention de le faire ». Cette fâcheuse opinion de Richelieu était assez généralement répandue en France, au point qu'Henriette, un peu plus tard, crut utile de se justifier et pria Mme de Motteville de l'y aider : « Quoique plusieurs personnes aient voulu dire qu'elle était la cause de ces malheurs, on verra dans cette relation des preuves de sa générosité, et du zèle qu'elle a eu pour tâcher de remédier aux maux qui ont affligé ce grand royaume ».[7]

En réalité, le roi eut bien sa part dans les fautes commises : la visite qu'il fit en Ecosse en 1641, et qui ressemblait à une fuite ; le soulèvement catholique qu'on favorisa en Irlande et qui répandit la terreur dans cette île au point qu'il semblait « n'y avoir plus à y espérer de repos que par la ruine entière de l'un et de l'autre des deux partis, tant ils sont réciproquement

(5) G. M. Trevelyan. *Op. cit.*, 210-211.

(6) Mme de Motteville. *Mémoires*, 78 ; *La Harangue du vice-roi d'Irlande* (**179**).

(7) Richelieu. *Lettres*, VI, 895 (27 janv. 1642) ; cf. *Naudaeana* (**LXVI**), 101 : « Le roi d'Angleterre est aujourd'hui fort mal dans ses affaires... et la reine sa femme y a fait plus que pas un ». Mme de Motteville. *Mémoires*, 72.

animés ;[8] enfin, suprême imprudence, un coup d'autorité tenté, mais manqué, contre les Communes : le roi se résoud à faire poursuivre les chefs du parti démocratique, Pym, Hampden et trois autres ; comme les Lords hésitent à le suivre, il va les faire arrêter lui-même en séance ; la reine, ravie de joie, parle trop tôt de ce qui se prépare ; les Communes sont prévenues, et quand le roi se présente à la Chambre, il en est pour sa courte honte en ne voyant pas à leur banc ceux qu'il venait faire saisir (4 janvier 1642) : « La reine, dit Mme de Motteville, en me contant sa légèreté se condamna elle-même ; mais, ce qui est admirable, quoiqu'elle l'eût avoué au Roi, je n'ai point remarqué qu'il l'en eût moins bien traitée. Elle en a fait pénitence par son repentir, et point du tout par aucun reproche que ce prince lui en ait fait ».[9]

La faute était pourtant capitale. Un comité du Parlement, témoignant de sa méfiance à l'égard du roi, se tint en permanence dans la Cité : les marchands, les Communes, les Lords s'affirmaient d'accord pour défendre l'indépendance du Parlement ;[10] l'émeute grondait partout ; le 10, Charles quittait Whitehall, et le lendemain, quand les Communes se réinstallaient victorieusement à Westminster, « on vit six mille hommes, chacun un bâton à la main, où ils avaient attaché un bout de papier, avec ce mot *liberté* ».[11]

Le roi gagna York, où vinrent le rejoindre la majorité des Pairs et un bon tiers des Communes ; le pays tout entier divisé en Royalistes et Parlementaires — on allait dire Cavaliers et Têtes-rondes — était prêt à la guerre du prince contre ses sujets.[12] Autant pour la mettre à l'abri que pour l'envoyer chercher à l'étranger des secours utiles, Charles prétexta que sa femme devait conduire en Hollande la princesse royale, une enfant encore, mariée au prince d'Orange, et Henriette-Marie partit outre-mer. Sa venue en Hollande fut signalée avec joie par Descartes, car elle démontrait, mieux que toutes ses affirmations, que la Hollande pouvait être un pays de refuge pour les catholiques. Richelieu qui avait refusé de la recevoir en France, feignit d'être fort surpris, « craignant que par là les catholiques d'Angleterre demeurent exposés à l'abandon »,[13] et il se borna à appeler sur la reine et les siens « la protection particulière de Dieu ». En réalité, à ses yeux, l'Angleterre ne comptait plus dans les affaires d'Europe : dans une comédie héroïque », allégorique et politique, *Europe*, qu'il fit composer

(8) *La courageuse résolution d'une dame irlandaise* (**180**), 8.

(9) Mme de Motteville, *Mémoires*, 79.

(10) *Les articles et propositions* (**181**).

(11) Mme de Motteville, *ibid.*

(12) *Copie d'une lettre touchant la justice* (**182**) : discussion juridique très sérieuse faite en Angleterre pour soutenir la cause royale.

(13) Descartes, *Correspondance*, III, 543 (mars 1642) ; Richelieu, *Lettres*, VII, 305 (12 avril 1642).

vers la fin de sa vie, et qu'on allait imprimer quand il mourut, il n'apparaissait point de personnage symbolisant l'Angleterre, et c'est par hasard qu'on y nommait une fois Albione.[14]

Plus que jamais elle était séparée du monde cette Angleterre, alors acharnée contre elle-même. Charles, parti de Nottingham, gagnait les fidèles comtés de l'ouest vers le Severn, marchait sur Londres mais en vain. Après des combats d'issue douteuse, et dont on n'apprenait pas grand chose sur le continent, sinon que « les affaires de ce royaume là étaient fort mal »,[15] il établissait son quartier-général à Oxford, roi des nobles cavaliers, et des « scholars » novices aux armes, mais loyaux à leur maître :

Il est vrai que par milliers
On a vu des écoliers
Pleins de gloire et de courage,
Pour soutenir cet orage,
Démeubler les rateliers :

L'un s'est orné d'une gaule,
L'ornant de maint affiquet ;
L'autre d'un fût de mousquet
S'est enorgueilli l'épaule ;
L'autre, de qui le minois
Sent le docteur hibernois,
S'est pris le crin dans un casque,
Et l'autre, un peu lourd et flasque,
A pété sous le harnois !

Singuliers défenseurs ! et pourtant,

par leur conduite
Charles règne dans Oxford ;

c'est sous leur protection qu'il y convoque son Parlement, pour l'opposer à celui de Londres. C'est là aussi qu'après un an de séjour en Hollande, vient le rejoindre la reine Henriette, pourvue de quelque argent, de quelques soldats, de beaucoup de promesses, oublieuse déjà des périls de la traversée et de la chasse que lui avaient donnée les vaisseaux parlementaires :

Sa bouche royale et franche
M'a conté très volontiers
Comme en neuf soleils entiers
Son dos ne vit toile blanche ;
J'ai vu par description
La belle réception
Qui lui fut faite en un hâvre ;
Et ce qui le plus me navre
J'ai vu sa consomption[16].

(14) N° **183**. (privilège du 2 décembre 1642, achevé d'imprimer du 13 janvier 1643).

(15) Descartes, *Correspondance*, III, 582 (13 octobre 1642, au P. Mersenne). Cf. les *Articles et propositions de la Chambre Haute et Basse* (**181**).

(16) Saint-Amant, l'*Albion* (*Œuvres*, II, 440, 448).

Le roi de France, son frère, et le nouveau ministre Mazarin s'empressaient de lui dire «leur joie de son heureuse arrivée en Angleterre, après avoir été garantie de la furie de la mer et des embûches des hommes » ; le public français voulait croire avec le sieur de Saint-Germain, alors établi à Oxford, que son heureux retour près de son époux était le signal pour l'Angleterre du retour à la paix.[17] Vains espoirs ! Pendant une année, le roi et la reine auront beau joindre leurs efforts, l'armée royaliste, où l'on distingue quelques troupes françaises,[18] se heurte rudement à Fairfax et à Cromwell. Le Parlement de Londres noue une étroite alliance avec l'Ecosse, et désormais sûr de la victoire, écoute avec dédain les propositions que le gouvernement français, dans une tentative suprême de médiation, charge le comte d'Harcourt, en septembre 1643, de faire agréer aux deux parties. Mazarin n'avait pas grand espoir dans le succès de cette intervention ; il écrivait le 21 novembre à son ambassadeur : « Quand le malheur du temps porterait que l'affaire que vous êtes chargé de traiter se rendît incapable d'accommodement, la reine aura une grande satisfaction de n'avoir rien oublié pour remettre la concorde dans un royaume si cruellement déchiré comme est l'Angleterre. Après avoir donc tenté, tant à Londres qu'à Oxford, tout ce que vous avez pu pour ramener des esprits si divisés, il faudra songer à retourner en France, sans s'embarquer à de nouveaux desseins qui ne seraient peut-être pas de saison », et le 8 janvier 1644, il lui envoyait l'autorisation de rentrer. Il n'y avait plus qu'à abandonner à leurs destins, le roi, le pays, et la religion.[19]

Si la mission d'Harcourt fut sans effet, du moins le poète Saint-Amant, qui avait accompagné l'ambassadeur, ramena-t-il de son voyage un poème vengeur, *l'Albion*, qu'il n'osa imprimer, mais qui courut sous le manteau : il nous est aujourd'hui un précieux témoignage, détaillant, avec les traits du caractère anglais sur lesquels nous reviendrons, l'état politique et religieux d'un pays dont l'auteur avait vu de près les deux partis : Londres parlementaire, et le royaliste Oxford. Ce que le poète a vu heurte son cœur et son bon sens :

Ces malignes Têtes-rondes
A qui le trône est suspect,
Des écluses du respect
Ont levé toutes les bondes ;
De cruels débordements,
Avecque des grondements
Forçant digues et chaussées,
Des tours les plus exhaussées
Sapent les beaux fondements.

(17) Mazarin, *Lettres*, I (29 mars 1643) ; *L'Angleterre paisible*, (**184**).

(18) Cf. La Boullaye le Gouz, *Voyages* (**939**), 442.

(19) Mazarin, *Lettres*, I, 460 ; Cf. *Lettre sur les désordres d'Angleterre* (**185**).

En ce lieu la république
Prend la monarchie au corps,
Et pour vaincre ses efforts
Tente le droit et l'oblique.
Je les vois s'entre-lutter,
Je les entends disputer
De la grandeur souveraine,
Et déjà dessus l'arène
L'une a pensé culbuter...

Messieurs les Parlementaires
N'êtes-vous point hors du sens
De mépriser les accents
Des voix les plus salutaires ?
Oui, je répondrai pour tous ;
J'ai vu maints terribles fous
Hurler comme dans les gênes,
Qui sous leurs pesantes chaînes
Ne l'étaient pas tant que vous.

Comment admettre en effet qu'on puisse vouloir

d'un triple roi
Faire un doge de Venise ?[20]

Certes, l'absolutisme peut ne point convenir partout :

Je confesse qu'à cet ordre
De : « Tel est notre plaisir »,
Tous, au gré de leur désir,
N'ont pas le pouvoir de mordre ;
Mais je n'approuverai point
Que pour débattre ce point,
Par la seule violence
On en vienne à l'insolence
De mettre un prince en pourpoint[21].

Au reste, si grave qu'elle soit, la situation n'apparaît pas désespérée à notre poète, et il attend d'heureux retours :

Toutefois la monarchie,
Subtile en tours de Breton,
Sera bientôt, ce dit-on,
Des bras de l'autre affranchie ;
Et pourvu qu'en ce débat
Le Picte[22] au pouilleux grabat
Chez soi vive main en poche,
La vieille athlète qui cloche
Aura l'honneur du combat...

(20) Saint-Amant, II, 441, 442-443, 469. Triple roi : d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

(21) *Ibid.*, II, 445-446. Mettre en pourpoint : dépouiller.

(22) L'Ecossais dont, au début de 1644, l'armée allait subir un grave échec.

Pour dire ce que j'en sai,
Sans doute Manchestre et Say[23]
Criaillant miséricorde,
D'une hache ou d'une corde
Feront le tragique essai[24].

Saint-Amant, on le devine, n'éprouvait aucune sympathie pour cette église anglicane que « les cagots de puritains », et tant de sectes différentes, « tant d'erreurs insensées », souhaitaient abattre en s'attaquant au roi ;[25] mais la majorité des Français estimait — sans doute bien à tort — que le roi avait été conquis par sa femme au catholicisme[26] : ses adversaires ne l'en accusaient-ils pas, lui et ses ministres, pour mieux indisposer contre eux la masse des Anglais, résolûment protestante ? Contre cette calomnie, tous protestèrent avec énergie, Strafford sur l'échafaud, Charles dans une brochure imprimée en latin et en français, en mai 1644, et destinée aux églises protestantes du continent.[27] Sa femme elle-même reconnaissait que « le rétablissement parfait de la liturgie (anglicane) était le seul dessein qui eût été dans le cœur de ce prince ». Et pourtant n'était-elle point toujours prête à se duper elle-même, cette reine qui affirmait en même temps que Laud, l'archevêque de Canterbury, « dans son cœur était très bon catholique » ?[28]

En réalité, plus que jamais en ces années de crise, la liste des martyrs de la foi catholique s'allongeait et provoquait la pitié et l'horreur des lecteurs français : pour avoir été souvent contés,[29] les effroyables supplices qui attendaient ces malheureux, n'arrachaient pas de moindres cris de colère contre

ces bourreaux, ces lutins,
Qui tourmentent leur bon maître,
Et qui de maint pauvre prêtre
Arrachent les intestins[30].

En français, en latin, les récits se multipliaient ;[31] de Marsys résuma et compléta tous les autres, en un gros volume, bientôt réimprimé, l'*Histoire de la persécution présente des catholiques en Angleterre* : triste martyrologe qui

(23) Lord Mandeville, héritier du comté de Manchester et Lord Say and Sele, avec les comtes de Bedford et de Warwick, étaient alliés au parti parlementaire.

(24) Saint-Amant, II, 441-442.

(25) *Ibid.*, 452, 453.

(26) Cf. Descartes, *Correspondance*, III, 50 : « pour la religion on dit que le roi même est catholique de volonté ».

(27) *Harangue du vice roi d'Irlande*, déjà citée (**179**), et n° **186**.

(28) Mme de Motteville, *Mémoires*, 74.

(29) Voir G. Ascoli, *op. cit.*, I, 152-153.

(30) Saint-Amant, II, 469.

(31) Nos **187** à **190** : Sur de Marsys, voir plus loin, p. 73.

comprenait plus de vingt noms de « prêtres anglais séculiers et religieux » exécutés entre 1641 et 1644 ; l'auteur y joignait « une recherche exacte des lois établies contre eux par la reine Elisabeth et le roi Jacques », et de longs, d'emphatiques raisonnements sur l'injustice de ces lois, que rien ne saurait excuser, pas même celles que les rois catholiques établissent contre les hérétiques dans leurs états. En 1646, l'Assemblée générale du Clergé de France entendra avec émotion, de la part de la reine d'Angleterre, un exposé de cette épouvantable situation.[32]

Les affaires personnelles du roi Charles n'étaient point en meilleur état. L'armée écossaise, entrée dès le début de 1644 dans le Northumberland, se joignait aux armées du Parlement anglais pour assiéger York, une des citadelles du loyalisme. En vain le prince Rupert, neveu du roi, tentait de délivrer la ville, l'échec sanglant qui lui était infligé à Marston-Moor (juillet 1644), compromettait définitivement la situation. York devait se rendre, et l'armée parlementaire, forte de ces succès, se réorganisait, pour se renforcer encore, sous le commandement de Fairfax.

Cet homme était, pour le moment, le plus odieux parmi les adversaires du roi, et Saint-Amant lançait contre lui une *Epigramme endiablée*, où il le montrait redouté de Satan lui-même, au fond de l'Enfer :

C'est là, dis-je, qu'il craint que par quelque attentat,
Que par quelque moyen oblique,
Fairfax n'aille du moins renverser son état,
Pour en faire une république.
Et voilà les raisons qui l'ont fait hésiter
Jusqu'à cette heure à l'emporter[33].

Le roi Charles avait en même temps de plus intimes soucis ; « presque assiégé dans Oxford » il avait dû éloigner de lui la reine sa femme qui allait bientôt accoucher : « elle quitta le roi et ce fut pour jamais qu'ils se séparèrent ».[34] Mme de Motteville nous a dit ce que fut l'accouchement de cette princesse qui, « après avoir été la plus heureuse de toutes les femmes et la plus opulente de toutes les reines de l'Europe, avec trois couronnes qu'elle avait sur la tête, fut réduite en tel état que pour faire ses couches il fallut que la reine (de France) lui envoyât Mme Péronne, sa sage-femme, et jusqu'aux moindres choses qui lui étaient nécessaires ».

Délivrée à Exeter, « après dix-sept jours seulement, elle fut contrainte de se sauver en France pour éviter le malheur qu'elle avait sujet d'appréhender de la part de ses sujets ». Elle s'embarqua à Falmouth, après avoir laissé sa fillette aux soins d'une dame dévouée, mais elle n'était pas sauvée encore : on poursuivit son bateau, et « dans la créance qu'elle allait être

(32) N° 191.

(33) Saint-Amant, *Œuvres*, I, 472.

(34) Mme de Motteville, *Mémoires*, 81; Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France* (**CXII** *b*), 64 : « Ils se dirent un adieu bien triste, quoi qu'ils ne sussent pas que c'était le dernier ».

prise par eux, étant à fond de cale pour se garantir des coups de canon, elle fit venir le pilote et lui commanda de ne point tirer, mais d'avancer toujours chemin, et de mettre le feu aux poudres, s'il voyait qu'elle ne pût échapper ».[35]

Elle débarqua près de Brest, à la fin de juillet 1644, « au travers des roches où elle eut de la peine à passer », arriva dans un village « où des paysans la logèrent dans une petite maison couverte de chaume » : on eût dit « plutôt une héroïne de roman qu'une reine véritable ». Aussitôt avertie, la reine régente envoya le 4 août le commandeur de Souvray pour la saluer au nom du roi de France, et donna des ordres pour qu'on lui fît dans toutes les villes où elle passerait des réceptions dignes de sa qualité.[36] Au reste, Henriette évitait toutes réceptions ; désolée, épuisée, elle ne souhaitait qu'une chose : aller se soigner aux eaux de Bourbon. Mais comment échapper aux manifestations d'amour qu'un peuple entier voulait adresser à la fille de Henri IV ? « Elle était toujours suivie d'une fort grande foule de peuple qui courait après pour la voir ». Elle en était touchée et l'écrivait au roi, son époux : « J'ai été reçue partout avec de telles marques d'affection de tout le monde depuis le plus petit jusqu'au plus grand, qu'elles dépassent l'imagination ».[37] Par Angers, Tours, Amboise, Orléans, Nevers, elle gagnait Bourbon le 15 août. Elle y resta plus de deux mois, et quand elle le quitta, des nouvelles de son royaume — bien fausses, hélas ! — l'avaient remplie d'espoir. De Nevers, le 28 octobre, elle écrivait à sa sœur : « Je crois que vous serez bien aise d'entendre que nos affaires en Angleterre sont en fort bon état et j'espère, s'il continue, de m'en retourner bientôt ».[38] Elle revint cependant vers Paris, où elle devait rester. Elle y fit, le 5 novembre, une entrée solennelle qui n'alla point sans commentaires : « La reine d'Angleterre, dit Nicolas Goulas, arriva à Paris quoiqu'on eût débité assez hautement que l'on n'en voulait point à la Cour, parce qu'elle aimait trop l'intrigue. Peut-être fut-ce un avertissement pour elle de ne s'en pas beaucoup mêler et de laisser le monde comme il était ». Le roi, la reine, Monsieur étaient allés au-devant d'elle jusqu'à Montrouge ; « on la mena loger au Louvre qui pour lors était abandonné et pour maison de campagne on lui donna Saint-Germain ». Le Parlement, et les autres Cours souveraines, sur ordre reçu du roi le 3 novembre, vinrent lui faire la révérence et l'assurer de leurs services.[39]

Tous s'étonnaient de sa maigreur, la trouvaient défigurée par la maladie et les malheurs ; mais tous admiraient les qualités intellectuelles et morales qui brillaient en elle : « Beaucoup de vivacité d'esprit, beaucoup de douceur,

(35) Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 71-82.

(36) *Gazette* (juillet-août 1644); Mathieu MOLÉ, *Mémoires*, III, 113; LEFÈVRE d'ORMESSON, *Journal*, 1, 204.

(37) BAILLON, *op. cit.*, 218 ; et Mme de MOTTEVILLE, *ibid.*

(38) *Lettres à Christine duchesse de Savoie* (**XLVIII**), 64.

(39) Nicolas GOULAS, *Mémoires*, II, 53, LEFÈVRE d'ORMESSON, I, 224-225 ; Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 84 ; Mathieu MOLÉ, *Mémoires*, III, 113-115.

d'humanité, de constance et les autres bonnes qualités que les disgrâces produisent », disait Nicolas Goulas. Pourtant elle s'attardait à de ridicules discussions d'étiquette, d'autant plus soucieuse, semblait-il, de maintenir ses prérogatives et ses préséances que la situation de son royaume était plus ébranlée ; mécontente aussi de n'être pas mieux tenue au courant par son mari de ce qui se passait en Angleterre, elle s'en plaignait aigrement, disait « ne rien savoir que par les imprimés de Londres », déplorait de ne pouvoir détruire la mauvaise impression que ceux-ci faisaient en France, reprochait à Charles sa faiblesse, quand elle apprenait qu'il avait reconnu pour Parlement régulier le Parlement de Londres, le gourmandait de son manque de résolution, « ce qui est la chose du monde qui vous a déjà le plus nui ici. Cette affaire a défait tout ce que j'avais fait ».[40] Sincère et dévouée sans doute, elle comprenait mal les nécessités de l'heure ; la vie de la Cour française à laquelle elle se mêlait sans ostentation mais sans timidité,[41] l'empêchait de voir l'abîme où courait son mari ; ses conseils ne l'y pouvaient entraîner que plus rapidement encore. Mazarin, lui, ne s'y trompait pas. Fort gracieux avec la reine, il évitait soigneusement de rien promettre, observait entre les deux partis une neutralité qui lui permettait de faire en Ecosse et en Irlande de perpétuelles levées de troupes ; sa finesse au reste prévoyait l'issue d'un conflit désolant : « les affaires du roi d'Angleterre vont à une manifeste ruine », écrivait-il dès le 10 mars 1646.[42]

Peu à peu plusieurs de ses enfants rejoignirent la reine d'Angleterre. Lady Morton lui ramena la fillette, Henriette-Anne, qu'elle avait dû abandonner peu après l'avoir mise au monde, et le dévouement, la hardiesse aventureuse de cette dame défrayèrent pendant quelque temps les conversations de la Cour et de la Ville ; enfin, en juillet 1646, on apprit que le prince de Galles lui-même était arrivé à Saint-Germain, le roi, dans le désastre de ses affaires et après la capitulation d'Oxford, s'étant remis entre les mains des Ecossais. Le jeune prince Charles, « grand pour son âge, noir, le teint olivâtre, les joues pendantes » un peu bègue, et d'un esprit sans éclat, ne déplut point. « Ce qui était le plus incommode, dit la Grande Mademoiselle, c'est qu'il ne parlait ni n'entendait en façon du monde le français » ; mais il paraissait « fort sérieux », et Mme de Motteville ajoute que « le malheureux état de sa fortune faisait qu'on le regardait avec la tendresse qui accompagne la pitié ».[43]

(40) Lettres au roi du 23 et du 30 décembre 1644, dans Baillon. *Op. cit.*, 526 et 529.

(41) Cf. Mathieu Molé, III, 120, 121, 122, 163, etc; Lefèvre d'Ormesson, I, 229, 360, 390, etc., Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 26, constate qu'à son arrivée « elle parut durant quelque temps en équipage de reine ». Mais « cela diminua petit à petit, et peu de temps après rien ne fut plus éloigné de sa dignité que son train et son ordinaire ».

(42) Mazarin, *Lettres*, II, 293 ; sur les levées, voir I, 324 ; II, 66, 93, 171, 274, 309, 337, etc.

(43) Lefèvre d'Ormesson, I, 353, 360; Mlle de Montpensier, 32; Mme de Motteville, 113, 136.

Mazarin suivait de près les événements d'Angleterre, et par l'ambassadeur du roi de France auprès de Charles Ier, tentait de diriger ce souverain indécis et honnête, dont les impulsions successives d'autorité et de faiblesse lui paraissaient également inexplicables : « En vain, écrivait-il à M. de Bellièvre, en vain de bons médecins espèrent-ils de rendre la santé à un malade, s'il rejette tous les remèdes qui peuvent la lui donner... J'ai été fort surpris de voir la réponse que ledit roi a faite aux propositions qui lui furent envoyées par le Parlement d'Angleterre, dans laquelle il consent à beaucoup de choses que malaisément ses serviteurs se fussent jamais résolus de lui conseiller, tant parce que son autorité y est blessée au dernier point que parce qu'il n'ignore pas que les Parlementaires y ont toute autre pensée que de conserver la royauté ; quelque chose qu'il leur accorde, il ne pourra jamais venir au bout de se réconcilier avec eux... (et en même temps) il refuse d'accorder le presbytériat dont la concession ne lui peut nuire en rien, et le met d'abord en état d'être en peu de temps plus puissant qu'il n'a jamais été ». Mazarin se rendait mal compte des obligations auxquelles Charles se jugeait astreint, comme chef suprême de son Eglise, plus absolu à ce titre qu'il ne l'était comme roi. Mais qui pouvait comprendre, dans la France monarchique et catholique, qu'il semblât disposé à céder aux Communes, où d'ailleurs, l'événement allait le prouver, il comptait bien des sujets loyaux, tandis qu'il ne voulait rien accorder aux presbytériens, contempteurs de la hiérarchie anglicane ?[44]

Assurément Mazarin donnait au roi quelques bons avis : ainsi lorsque le prince découragé parla d'abdiquer, ou de rejoindre sa femme en France, il le rappela à la raison : « Le roi de la Grande-Bretagne ne saurait prendre une résolution plus propre pour son entière ruine que de se retirer en France, et à la vérité l'envie qu'il a de voir la reine sa femme n'est pas une raison assez forte pour l'éloigner si fort du chemin qui le peut rétablir ».[45] C'est de lui, à vrai dire que vint aussi le conseil, qui se révéla malheureux, de se remettre entre les mains des Ecossais[46] : mais tout le monde en France pensait que ces anciens et fidèles alliés étaient les seuls habitants de l'île à qui l'on pût se fier, et les exploits du marquis de Montrose, pour la défense de son maître, étaient suivis avec admiration.[47]

Vis-à-vis du Parlement, Mazarin usait de la plus grande prudence, recommandait à son ambassadeur d'éviter tout conflit, la France n'étant nullement en état de s'attirer de nouveaux ennemis. Il ne fallait lui donner aucune « occasion d'aigreur et de dégoût », pour ne point compromettre

(44) Mazarin, *Lettres* (12 novembre 1646) II, 334 et 336. Cf. Mme de Motteville, *Mémoires*, 115.

(45) *Ibid.*, II, 337 (12 nov. 1646), 338 (10 déc.), 370-371 (25 janvier 1647).

(46) *Ibid.*, II, 339.

(47) N° **192**. C'est de Montrose qu'il eut l'occasion de voir en France que Retz a dit (III, 37) « qu'il était le seul homme qui lui eût jamais rapporté l'idée de certains héros que l'on ne voit que dans les *Vies de Plutarque* ».

ces levées de soldats qu'on faisait encore en Ecosse et en Irlande. Le désir évident du Cardinal est d'amener, entre Charles et son peuple, un compromis acceptable aux deux partis ; mais lorsque les actes de Charles y semblent contraires, il ne témoigne aucune amertume, tant « la violence de son malheur mérite qu'on lui compatisse ».[48] Enfin la trahison des Ecossais, redoutée déjà depuis quelque temps, apparut comme imminente.[49] Mazarin leur fit parler haut par son représentant, mais en vain. Désormais il n'aura plus qu'un souci : « Retenir un peu le Parlement et l'empêcher de se porter à de plus grandes extrémités ».[50]

2. Les années tragiques de la Révolution. Le meurtre du Roi.

Mais le Parlement était maintenant moins redoutable pour le roi Charles que les indépendants de l'armée. Mazarin avait vu clair quand il conseillait au roi de s'appuyer sur les presbytériens ; ceux-ci, qui dominaient au Parlement, restaient respectueux du roi qu'ils s'étaient fait livrer par les Ecossais. Mais l'armée le leur enleva et dès lors Charles fut perdu. Gardé à vue par eux, terrifié par les avis qu'ils lui faisaient passer, Charles s'évada ; grande surprise et grande joie chez tous ceux qui s'intéressaient au prince : « S'évanouir d'une chambre fermée et au milieu d'une garde renforcée d'infanterie et de cavalerie, c'est un cas assez merveilleux ». Grande déception aussi, de ne pouvoir, par suite de la clôture des ports, apprendre « le détail, les motifs et la suite de cette histoire ».[1]

Les détails et les motifs de cette aventure, si on les avait connus, eussent semblé fort inquiétants. L'évasion de Charles, à lui suggérée par Cromwell et ses officiers, n'était-elle pas un piège qu'on lui tendait ? L'île de Wight, où il croyait s'abriter, n'était-elle pas sous le gouvernement d'un homme dévoué aux Indépendants ? D'un autre côté, les Cavaliers étaient bientôt défaits par Fairfax et par Cromwell ; les Ecossais royalistes, qui voulaient venger l'honneur de leur pays en pénétrant en Angleterre pour rétablir le roi vendu par leurs concitoyens, allaient être écrasés par Cromwell à Preston (août 1648).

Même avant cette défaite, les plus sinistres nouvelles couraient en France. Certains se bornaient à annoncer que « le roi allait être bientôt emprisonné, étant entre les mains de ses ennemis qui le veulent déclarer incapable, et ses enfants, de tenir la couronne » ; mais quelques-uns poussaient tout au noir : « les uns disaient que le roi d'Angleterre avait été mené à Londres

(48) Mazarin, *Lettres*, II, 369, 371, 386 (janv.-févr. 1647), 449 (juillet).

(49) Lettre de Henriette-Marie à Charles Ier du 9/19 octobre 1646, dans Baillon, *op. cit.*, 529.

(50) Mazarin, *Lettres* II, 356 (12 janv.), 417 (12 avril 1647).

(1) Lettres de Brasset à Descartes et au marquis de Fontenay, du 4 décembre 1647 (Descartes, *Correspondance*, V, 93 et 94).

où le Parlement lui faisait son procès ; les autres qu'ils lui avaient coupé le col et déclaré sa race indigne de la couronne d'Angleterre » ; le chancelier de France lui-même laissait entendre que les adversaires de Charles avaient entrepris de l'empoisonner.[2] Comme on colportait jusqu'en France les accusations par lesquelles ses adversaires espéraient indisposer contre Charles tous les protestants, ses prétendues trahisons à l'égard des Rochelois lors de l'expédition de Ré, l'empoisonnement de son père opéré pour son compte par le duc de Buchinquan (*sic*),[3] il parut urgent de le laver de ces calomnies et Sir Balthasar Gerbier, ancien maître des cérémonies de la Cour d'Angleterre, s'y employa dans une plaquette en français dédiée à la reine de la Grande-Bretagne[4], le 12 mars 1648. C'était aussi pour édifier les protestants qu'on publiait, en latin et en français, la condamnation prononcée l'année précédente au nom des principes de l'anglicanisme, par l'Université d'Oxford contre les mesures prises envers le roi. Quant aux catholiques, ils pouvaient lire des lettres latines qui rendaient le protestantisme entier, et le calvinisme en particulier, responsables de tout le mal qui s'accomplissait.[5]

La situation de la reine réfugiée en France, n'était guère moins pénible que celle de Charles : à ses malheurs propres s'ajoutaient, dans ce royaume où elle avait cru trouver la paix et du secours, les premiers troubles de la Fronde : « Il n'y a jamais rien eu de plus pitoyable que l'état où était alors cette grande famille royale d'Angleterre. Elle était persécutée de ses sujets, trahie de ceux qui leur devaient tout ; et ceux dont avec justice elle devait espérer du secours étaient forcés de l'abandonner ».[6] Attristée au mois de juillet par l'éloignement du prince de Galles qui avait cru opportun de passer en Ecosse, elle était au mois de septembre obligée de quitter Saint-Germain pour y faire place à la Cour de France, après la Journée des Barricades. Elle rentrait elle-même à Paris, pensant calmer les esprits par sa présence : car elle s'inquiétait de ces troubles qui lui rappelaient étrangement les premiers mouvements d'Angleterre. La paix de Westphalie signée (octobre 1648), quand elle aurait pu compter sur une intervention des puissances continentales, elle avait la douleur de voir le roi de France assiéger, dans sa propre capitale, avec le Parlement, tous ceux qui comme elle y étaient demeurés. Ce siège rendait encore plus difficiles ses relations avec l'Angleterre, à l'heure où, plus que jamais, elle eût souhaité de promptes nouvelles. Ajoutez à cela une douloureuse détresse : jamais Mazarin n'avait fait payer régulièrement la pension promise à la reine ; lors des troubles

(2) LEFÈVRE d'ORMESSON, *Journal*, I, 448 (18 février) ; 449 (19 février) ; 456 (5 mars).

(3) LEFÈVRE d'ORMESSON, I, 456. Cf. plus tard : *Dialogue ou entretien de deux cavaliers* (**335**), **7**, 8.

(4) N° **195**.

(5) N°s **196**, **197**.

(6) M^me^ de MOTTEVILLE, *Mémoires*, 248.

civils on n'y pensa plus, et Henriette-Marie, qui avait déjà vendu la plupart de ses pierreries pour faire tenir de l'argent au roi son époux, eut tôt fait de se dépouiller du reste pour se nourrir et entretenir sa suite. Lefèvre d'Ormesson entendait dire, le 13 décembre 1648, qu'elle manquait de bois et de chandelle ; Retz, lui rendant visite quelques jours plus tard et apprenant que la jeune princesse, sa fille, restait au lit faute de feu, s'indigna hautement « que la petite-fille de Henri le Grand eût manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une Cour de France ». Qu'elle fût due à la lésinerie de Mazarin ou au « mauvais ménage » des gens de la reine, la situation était scandaleuse. Retz laisse entendre qu'il s'occupa de faire accorder par le Parlement des subsides à la reine de Grande-Bretagne ; il semble bien pourtant qu'elle ait été contrainte de les demander elle-même. En tout cas, le 13 janvier, sur la proposition du Président Perrot, la Cour décida d'envoyer « sans faire éclat, son greffier mettre entre les mains du trésorier de la reine vingt mille livres pour un mois, et faire excuse si la compagnie n'avait pu faire davantage ». Le bruit courut que la reine, en remerciant le Parlement, ne voulut pas « prendre ladite somme, soit à cause de sa modicité, soit de crainte d'offenser la reine régente ».[7]

C'est le moment où s'engageait à Westminster, par la volonté des chefs de l'armée et après une rude exclusion des membres du Parlement dont on redoutait le loyalisme, cette sombre tragédie, dont le dénouement fit frissonner d'horreur la plus grande partie du peuple anglais lui-même. Les bruits qui avaient si souvent circulé, ces dernières années, se répandaient maintenant avec insistance et se confirmaient tous les jours. Le 13 décembre, Lefèvre d'Ormesson entendait dire que « l'armée d'Angleterre ne voulait plus de roi, lui voulait faire son procès et détruire tous les milords pour se réduire en état populaire ».[8] Mazarin, pour grave que lui parût la situation, ne semblait point préparé à une telle catastrophe : « Je vous dirai, écrivait-il le 16 décembre, que je suis hors de moi,... et il est incompréhensible que des sujets puissent concevoir d'aussi étranges pensées contre leur roi... J'ai lu aussi avec horreur les demandes de l'armée, mais j'espère que Dieu ne permettra pas que ce pauvre prince tombe dans un si grand malheur et ne croirai jamais que les Anglais se portent à de si funestes résolutions contre lui »[9]. Quant à Henriette-Marie, dès qu'elle sut que le procès allait s'engager, elle souhaita rejoindre son mari, et en fit demander l'autorisation au

(7) Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, I, 589, 628 ; Retz, *Mémoires*, II, 197 et suiv. ; Mme de Motteville, *Mémoires*, 249 ; et Dubuisson-Aubenay, cité dans les notes du *Journal* de Jean Vallier, I, 159.

(8) Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, I, 589. Ces indications, données à la veille de la fameuse « Purge » du Parlement, étaient fort précises et annonçaient bien ce que les semaines suivantes allaient amener, depuis l'exécution du roi jusqu'à l'abolition de la Chambre des Lords.

(9) Mazarin, *Lettres*, III, 245.

Parlement d'Angleterre et à Fairfax.[10] Mais en quelques jours le drame était consommé : le roi mourait le 30 janvier, ancien style, c'est-à-dire le 9 février. La nouvelle en parvint à Paris, dix jours après, rumeur vague d'abord qui fut confirmée le lendemain, 20 février, par quelques détails : « le roi d'Angleterre avait été condamné à mort, dépouillé de ses habits royaux publiquement, et ensuite le col coupé devant le peuple par six bourreaux masqués ; le peuple avait crié aussitôt : *Liberté*, et l'on avait jeté parmi la foule quantité de monnaie sur laquelle était écrit : *die libertatis* ». Le 22 février, le Parlement jugea décent de députer le président de Bellièvre avec deux conseillers, auprès de la reine d'Angleterre, « pour se condouloir avec elle de la perte qu'elle avait faite ». La malheureuse reine avait été des dernières à apprendre son malheur. Quand le bruit pénétra au Louvre, le 19, on s'efforça de lui dissimuler ce qu'on ne voulait pas croire véritable ; ce n'est que plus tard, quand elle eut envoyé à Saint-Germain aux nouvelles, qu'on se résolut à lui apprendre peu à peu l'affreuse vérité.[11]

On la connut en France par de multiples plaquettes, qui, toutes, émanaient des brochures officielles que le gouvernement de Londres fit imprimer en anglais au jour le jour pendant le procès et après l'exécution, « pour prévenir tout rapport faux et inconvenant ». Passées aussitôt en Hollande, ces pièces furent traduites et imprimées à La Haye, chez le libraire anglais Samuel Brown, et se répandirent de là en France, où l'on en tira des copies plus ou moins exactes, à Saint-Germain, La Rochelle, et ailleurs.[12] Puis des traducteurs français se mirent eux-mêmes à la besogne. A Rouen, Jacques Ango traduisit de l'original anglais, un *Récit véritable de tout ce qui s'est fait au procès du roi de la Grande-Bretagne... avec la harangue de sa dite Majesté* : traduction probe et impartiale où le Français s'était contenté de manifester dans une courte préface ses sentiments de réprobation. Tant d'impartialité paraissait coupable à bien des gens.[13] C'est pour eux que de Marsys prit la plume : c'était un ferme catholique, chargé d'enseigner le français aux jeunes princes royaux de Grande-Bretagne. Il fit reproche à Ango d'avoir traduit un volume dont il devait bien penser, puisqu'il venait des adversaires du roi, « qu'il était conforme à leurs autres actions ». « Son devoir et les attachements qu'il avait à la Cour d'Angleterre » l'obligeaient donc à désabuser le public, et il publia à Paris, chez Preuveray, une petite plaquette sur *le Procès, l'ajournement personnel,*

(10) Baillon, *op. cit.*, 251.

(11) Jean Vallier, *Journal*, I, 230, 233; Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, I, 678, 681; cf. Baillon, *op. cit.*, 257-259.

(12) *A perfect narrative of the proceedings of the High Court of justice in the trial of the King*, , réimprimé dans *Somers collection of tracts*. Cf. une traduction latine incomplète dans le *Sylloge variorum tractuum* (**211**), cap. VIII ; et complète dans le *Tragicum theatrum* (**212**), 127 et suiv. : *Vera et perfecta enarratio* ; cf. aussi nos **198** à **202**.

(103) N° **203**, le même a paru sous un autre titre (**203***b*). Mazarin soupçonna Retz d'avoir inspiré ou aidé le traducteur.

l'interrogatoire et l'arrêt de mort du roi d'Angleterre, avec ce qu'il fit et dit.[14]

Il prétendait l'avoir établie d'après le rapport de quelques témoins oculaires ; en réalité il semble bien s'être servi lui aussi de ce tract officiel, dont il contestait la sincérité, mais qui était fort exact ; il s'est contenté d'y ajouter quelques digressions sur les qualités physiques et morales du roi (*Au Lecteur*), sur les crimes de Henry VIII et le martyre de Marie Stuart, surtout mainte exclamation et imprécation contre « ces barbares plus dénaturés que les barbares mêmes » ; et un véhément appel aux princes d'Europe, pour qu'ils entreprissent une nouvelle croisade, qui commencerait par « venger l'Eglise de Dieu dans cette île barbare ». Le même libraire parisien publiait aussi une *Relation véritable de la mort barbare et cruelle du roi d'Angleterre,*[15] de même inspiration. Les faits du procès y étaient rapidement et moins exactement rapportés, mais elle fournissait, d'après des nouvelles privées, une foule d'indications curieuses. Les unes étaient exactes, comme l'intervention inutile des ambassadeurs étrangers pour sauver le roi après le prononcé de la sentence, ou le détail horrible du bourreau « fichant la tête de cet infortuné prince au bout d'une pertuisane et la montrant à ces infâmes et barbares spectateurs en criant : Voilà la tête du traître ! cependant que les soldats mettent l'épée à la main, aux cris de : Liberté ! Liberté ! ». Les détails moins authentiques n'étaient pas les moins émouvants : dans les bourreaux masqués qui avaient procédé à l'exécution, on avait reconnu Fairfax, Cromwell et Milord Say, « soit qu'ils se défiassent de toute autre personne, ou qu'ils voulussent eux-mêmes avoir ce détestable contentement ».[16] Crime odieux que les princes d'Europe devaient venger ; et s'ils tardaient, le nouvelliste invitait « l'Océan à vomir les eaux de ses abîmes pour submerger cette île malheureuse », tous les éléments à « conspirer à la destruction de ces barbares ».

C'était encore un nouvelliste à l'invention fertile et à l'éloquence pathétique qui, chez le même libraire Preuveray, publiait les *Dernières paroles du roi d'Angleterre avec son adieu au prince et princesse, ses enfants,* tandis que l'auteur de la *Harangue du roi d'Angleterre et la relation de sa mort*[17], suivant de près les textes officiels, multipliait les détails intéressants et précis sur les débats, l'intervention des ambassadeurs, l'exécution « sur la grand place entre *Charincroix* et *Westmonaster* » (Charing Cross et Westminster), montrait « le théâtre tendu de noir, le billot au milieu et la hache toute proche, environné de grand nombre de cavalerie de l'armée, et de plus de cinquante mille personnes qui étaient accourues pour être les spectateurs de la catastrophe des misères de leur souverain », pour

(14) N° **205**.

(15) N° **206**.

(16) Cf. *Mémoires* de Nic. Goulas. III, 74.

(17) N^{os} **207**, **208**. Cf. encore, en latin, n^{os} **209**, **210**.

ouïr cette h rangue qui, belle dans le médiocre français où toutes ces plaquettes la donnaient, laissait deviner combien plus belle elle devait être, telle que le roi l'avait composée en sa langue.[18] Singulièrement bien informé ce nouvelliste résumait aussi les événements qui avaient suivi la mort du roi, l'abolition de la Chambre des Lords, et le supplice de quelques seigneurs coupables d'avoir pris les armes pour la défense de leur maître.

Bien des recueils latins et français, en 1649, apportèrent à un public toujours curieux de plus de détails, récits et documents nouveaux : le *Sylloge variorum tractuum* fournissait aux lecteurs européens la traduction latine de plusieurs pièces anglaises, avec un court glossaire des termes spéciaux à la politique en Grande-Bretagne ; le *Tragicum theatrum actorum et casuum tragicorum Londini celabratorum*, paru à Amsterdam en un gros volume de 320 pages, contenait, avec le procès et la mort du roi, tout ce qui concernait Strafford, Laud, le duc d'Hamilton, le comte Holland et lord Capel exécutés après leur prince ; et plusieurs gravures reproduisaient avec ces illustres victimes, l'image de l'échafaud de White-Hall, et les traits de leurs persécuteurs, Fairfaix et Cromwell ; l'*Elenchus motuum nuperorum in Anglia*, publié à Paris par George Bates et souvent réédité, sera plusieurs fois traduit en français ; enfin le *Sommaire de tout ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre depuis l'année* 1640 *jusques au premier janvier* 1650, dont l'auteur s'excusait d'ajouter à tant d'écrits, en faisant valoir qu'on n'avait point eu encore en français de recueil aussi complet, aussi scrupuleusement établi d'après les originaux.[19]

Cromwell et le Parlement anglais avaient prévu que la curiosité européenne irait s'informer dans des brochures tendancieuses : à celles-ci ils prirent soin d'opposer leurs propres pamphlets. C'est ainsi qu'ils firent imprimer *La Déclaration du Parlement d'Angleterre contenant les motifs et raisons de leurs dernières procédures par lesquelles ils ont établi le gouvernement présent en forme de république et d'état libre*, dont le texte avait été établi par une délibération des Communes du 17-27 mars 1649 ; et ils chargèrent un nommé Rosin, attaché à Cromwell, d'en transporter l'édition sur le continent[20] ; puis ce fut l'*Histoire entière et véritable du procès de Charles Stuart*[21] que des libraires parisiens s'empressèrent de reproduire. Ces texte étaient lus, soigneusement copiés par les curieux dans leurs « livres d'extraits », commentés avec une généreuse indignation[22] : Mme de Motte-

(18) Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 74.

(19) Nos **211** à **214**.

(20) No **215**. Cf. *Tragicum theatrum*, 266, et *Sommaire*, 109. Sur Rosin, voir *Cat. of State Papers, Domestic*, 1650, 527, cité par Bastide, *Anglais et Français* (**XIII**), 132 note; et LA BOULLAYE LE GOUZ, *Voyages* (**939**), 526.

(21) No **204**.

(22) Voir *Mémoires* de Mme DE MOTTEVILLE (248 et suiv.). *Journal* de Jean VALLIER (II, 230 et suiv.) et Nicolas GOULAS (III, 73). Cf. aussi B. nat. mss. f. fr. 12380 (*bis*), fol. 265 et suiv.

ville estimait particulièrement abominable une sentence qui traitait le roi Charles de «tyran, traître, meurtrier et ennemi du bien public»; un juriste, comme Jean Vallier, s'arrêtait à l'acte « remarquable et important » par lequel on proclamait « l'anéantissement de la royauté», et il en reproduisait dans son *Journal* les propres termes. Descartes, à la nouvelle de l'événement, philosophait et moralisait : « Cette mort si violente semble avoir quelque chose de plus affreux que celle qu'on attend dans son lit », mais « elle est plus glorieuse, plus heureuse et plus douce,... car c'est beaucoup de gloire de mourir en une occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loué et regretté », et un « coup de hache » est somme toute moins cruel qu'une longue et douloureuse maladie. Guy Patin, lui, ne ménage point ses termes ; il s'emporte contre les Anglais « qui sont les plus méchants, les plus cruels et les plus perfides » tout en se prétendant « appuyés du droit, de la religion, et des lois de la politique ». Porté à « haïr naturellement les Anglais », il ne pense à cette nation qu'avec horreur : « Pour moi les Anglais sont parmi les hommes, ce que les loups sont parmi les bêtes » ; à d'autres moments c'est contre les huguenots que se tourne sa fureur.[23]

Avec Guy Patin nombreux étaient ceux qui rendaient tous les protestants responsables du crime.[24] Mais ceux-ci s'en défendaient, étant eux-mêmes en proie à une sincère horreur devant un forfait, « le plus criant qui ait été commis depuis la mort du Prince de gloire » : ils publiaient la *Remontrance des ministres de la province de Londres*, comme une « manifeste justification de ceux que l'on appelle presbytériens en Angleterre, qui font profession de la religion réformée et qui sont liés par la communion d'une même doctrine et d'une même discipline avec les Eglises de France qui vivent sous le bénéfice des édits de Sa Majesté.[25] Quant à la religion anglicane, dans laquelle et pour laquelle Charles Ier était mort, il était plus aisé encore de la justifier. C'était le premier soin du traducteur de l'*Eikôn Basilikè*[26].

Ce livre qu'on disait composé par Charles dans sa prison, et qui fut

(23) Descartes, Lettre à la princesse Elisabeth, du 22 fév. 1649, *Correspondance*, V, 282 ; *Patiniana*, 94, 103-105.

(24) *Sanglots pitoyables* (**295**), 4 ; *Avertissements aux rois et aux princes* (**331**), 6 : « Ce n'est pas proprement la rébellion qui a décapité le roi de la Grande-Bretagne, c'est l'hérésie... L'hérésie détruisant le culte de Dieu détruit pareillement celui des hommes qui doivent commander aux autres. Les Puritains tendent tous à la République, parce qu'ayant mis la division dans le sein d'une Eglise qui doit être une... ils vont à des multiplications infinies : comme ayant perdu le bon chemin, plus on s'avance, plus on s'écarte ». Bossuet ne dira pas autre chose.

(25) Nos **216** et **217**.

(26) Voir la *Dédicace* par Porrée et la *Préface* du *Portrait du roi* (**218** *a*) : « J'ose bien dire aussi que tous ceux qui l'enseignent et qui la professent comme il faut en ce royaume, voire tous les vrais protestants du reste de l'Europe, détestent avec moi cet exécrable parricide de tout leur cœur... quoique de certains esprits factieux et déraisonnables veuillent dire et fassent passer ce crime pour un honteux opprobre à la religion protestante ».

publié en anglais au lendemain de sa mort, fut le plus touchant mémorial de ce prince et le plus répandu. Eclaircira-t-on jamais de manière décisive le mystère de sa composition ? jusqu'ici, ceux qui attribuent l'œuvre au roi lui-même n'ont jamais trouvé irréfutables les arguments de ceux qui, depuis Milton, l'attribuent non sans vraisemblance à l'un de ses confidents. La controverse n'est point pour nous d'un intérêt capital, car le livre, quel qu'en ait été l'auteur, fut lu avec passion; et presque tous nos Français l'ont cru de Charles Ier : en vingt-six chapitres, clos chacun par une élévation à Dieu, se répartissait le récit des événements depuis la convocation du dernier Parlement; un 27e chapitre donnait les recommandations du roi à son fils, le prince de Galles; le 28e, composé après que le roi eût été enfermé à Carrisbrooke, consistait en des méditations sur la mort. Le livre, plusieurs fois édité en anglais, fut mis en latin, sur le désir de Charles II, par son précepteur, qui, après Worcester, devint son chapelain, John Earles.[27]

On ne tarda pas à voir aussi le livre en français. Un éditeur de Rouen, Jean Berthelin, muni d'un privilège accordé le 19 juin 1649 par le Parlement de Normandie, publia le *Portrait du roi*, traduit directement de l'anglais et présenté au roi Charles II par Porrée.[28] Le traducteur, après avoir justifié l'attribution du livre au prince lui-même, s'excusait de n'avoir point rendu toutes les âpres beautés du texte : « Tout ce que j'appréhende, c'est de n'avoir pas laissé à ce beau livre toutes les grâces qu'il a en sa langue, dont l'expression serrée et les termes choisis, quelquefois si extraordinaires et peu usités que j'y ai vu des naturels du pays, habiles gens, bien empêchés à les déchiffrer, en rendent d'abord les pensées épineuses et la beauté difficilement imitable ».

Le livre qui eut beaucoup de succès, fut plusieurs fois réédité en différents formats, à Rouen et à Paris[29]. Les vingt-huit chapitres, revus sur les éditions anglaise et latine, s'y trouvaient complétés par diverses déclarations faites par le roi avant son procès, par des prières composées par Sa Majesté « pour son particulier usage durant le temps de sa captivité », par des relations émouvantes de sa dernière entrevue avec ses enfants, par les paroles qu'il avait préparées, mais qu'on ne lui avait pas laissé prononcer

(27) N° **218**. Sur la croyance où l'on fut généralement que Charles en était l'auteur, cf. BAYLE, *Dictionnaire* (**CX**), IV, 218 *a*.

(28) N° **218***a*. Les bibliographes (HAAG, *France protestante* ; FRÈRE, *Manuel de Bibliographie normande* ; OURSEL, *Nouvelle Biographie normande*) sont assez mal renseignés sur cette traduction. Ils l'attribuent à Cailloué qui, en réalité, ne vint qu'après et copia son prédécesseur, Porrée, qui seul signa la dédicace des éditions de Rouen et Paris. Ce Porrée est-il, comme disent certains, Jonas Porrée ? Je crois plutôt qu'il s'agit de Jean-Baptiste Porrée, frère de Jonas, médecin et poète, et qui fut ultérieurement médecin de Charles II.

(29) L'édition de Paris faite d'après celle de Rouen, a emprunté à la traduction latine une *Explication de quelques passages* difficilement accessibles à des lecteurs étrangers.

sur l'échafaud : toutes pièces qui « méritaient d'être lues » et qu'il était « malaisé de lire sans larmes ».

Le même livre, sous le titre à peine modifié de *Portrait royal*, parut encore, après septembre 1649, avec l'étiquette de La Haye : l'auteur qui signait Philanax (l'ami du Roi), datait sa dédicace de l'Utopie des Trinobantes, c'est-à-dire, Londres : c'était Denis Cailloué, un membre de la famille des libraires rouennais, venu à Londres peu avant la Révolution. Dans la *Dédicace* et dans la *Préface*, il se vantait d'avoir lui-même traduit le livre entier : en fait il avait tout juste modifié quelques phrases de Porrée au début du premier chapitre, et rajeuni ici et là des expressions désuètes ; il avait aussi ajouté à l'ouvrage les *Cahiers de la conférence par écrit tenue à Neufchastel* (Newcastle) *en l'année* 1646 *entre Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et le sieur Alexandre Henderson, ministre écossais, touchant le changement du gouvernement ecclésiastique et l'Eglise anglicane*, « ces belles lettres » dont Porrée, dans l'*Avis* de sa seconde édition, avait promis de « faire quelque jour la traduction en notre langue », et d'autres pièces dont les *Métamorphoses des Iles Fortunées*, recueil de poèmes dédié à la reine Henriette-Marie.[30]

Ces éditions protestantes de l'*Eikôn Basilikè*, ne satisfirent pas de Marsys, dont nous avons déjà signalé le dévouement à la cause royale et catholique.[31] Il traduisit donc à son tour le livre anglais, non sans s'aider de la traduction latine et même de celle de Porrée, visant surtout à « s'éloigner le moins qu'il avait pu de l'original, aimant mieux parler un français un peu anglisé, que de se mettre en danger d'altérer les sentiments du roi » : ce furent les *Mémoires du feu roi de la Grande-Bretagne.*[32] De Marsys accusait Porrée d'avoir voulu faire passer le roi Charles II pour huguenot, par malice plus que par conviction, afin de le compromettre auprès des catholiques d'Irlande qui cherchaient à le rétablir ; il lui reprochait d'avoir prêté à Charles Ier un langage calviniste, qui n'était pas le sien : « où il a trouvé que le roi choquait sa religion, il ne s'est pas contenté d'altérer le sens, mais encore a mis tout le contraire ». Accusation grave, et au total injuste, que de Marsys était bien mal fondé à formuler, lui qui, contre toute vérité, laissait entendre, par des formules adroitement réticentes, que le roi défunt était « catholique dans l'âme ». Enfin de Marsys reprochait à Porrée son pauvre français, jugeant que, par une traduction informe, il avait « voulu donner une mauvaise impression de cet excellent ouvrage », en faisant « par malice ce que M. Scarron a fait de l'*Enéide* de Virgile ». Les

(30) Voir plus loin, p. 83 et suivantes. Toutes les pièces de ce livre qui ne se trouvaient pas dans la 2e édition de Porrée, toutes celles par conséquent qui sont des traductions ou des œuvres de Cailloué, seront réimprimées à Rouen, 1650, sous le titre de *Prédiction où se voit comme le roi Charles II... doit être remis aux royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, le tout en suite du* Portrait Royal ; n° **218** *b'*.

(31) Voir plus haut, p. 73.

(32) N° **213** *c*.

lecteurs ne se montrèrent point aussi difficiles[33] : la traduction de Porrée fut souvent rééditée et contrefaite, tandis que celle de son critique agressif n'a jamais reparu.

On sait que le Conseil d'Etat anglais, justement inquiet de l'émotion que l'*Eikôn Basilikè* pourrait provoquer, avait chargé Milton d'y répondre. Celui-ci hésita, car il craignait de paraître « insulter sur l'infortune d'une personne tombée d'une si haute dignité » ; mais se pliant à l'ordre reçu, il « leva le gantelet » qu'avaient jeté au gouvernement républicain des gens « moins soucieux de défendre la mémoire du roi que de vanter leur cause et leurs principes ». Il reprit l'ouvrage chapitre par chapitre, discuta tous les actes du prince défunt, mit en doute la sincérité de ses sentiments et de ses paroles, le convainquit même d'avoir copié presque mot à mot dans l'*Arcadie*, cette fameuse « prière pour le temps de captivité » qui avait paru si émouvante. Ce long pamphlet, l'*Eikonoklastès*, était anglais, mais on pourra, en 1652, le lire en français. [34]

Des érudits, cependant, s'empressaient partout pour défendre la cause royale contre les régicides d'Angleterre. Tandis qu'à la Haye, Guillaume Ursin publiait ses *Vindiciae*, avant même que Bochart et Amyraut en France eussent entrepris leurs Apologies latine et française,[35] Saumaise en quelques semaines, pour complaire à la femme du stathouder, fille aînée du prince martyr, composait un énorme volume.[36] Après avoir exposé « les choses comme elles s'étaient passées », car c'était déjà « avoir défendu le roi », Saumaise établissait les droits des souverains en général, et montrait que la constitution d'Angleterre aurait dû plus qu'ailleurs garantir le prince. Chapelain tenait l'ouvrage pour une pièce accomplie.[37] En vérité tous ne goûtaient pas alors, et personne ne goûte plus guère aujourd'hui, ce mélange d'injures bien senties, de pédantisme indigeste, de truculence affectée et déplacée : ainsi lorsqu'il peint les Anglais « se renvoyant les têtes des rois comme balles de paume », « jouant à la boule » avec les couronnes, agitant les sceptres « comme des marottes » ! D'autres refusaient de prendre au sérieux les arguments d'un auteur qui se donnait pour le champion de l'absolutisme, après avoir ailleurs soutenu avec une égale énergie les principes républicains.[38] Et cependant Saumaise n'était-il point fondé à ne pas reconnaître pour vraiment démocratique le nouveau gouvernement d'Angleterre, « un état où quarante massacreurs de leur roi sont en pos-

(33) Cf. Mathieu Molé, *Mémoires*, IV, 66-67.

(34) N° **219**.

(35) N°s **220** à **222**.

(36) *Defensio regia* (**223**). Une des quatre impressions de 1649, parue à Londres chez Du Gard, valut à cet imprimeur d'aller en prison. La traduction française parut en 1650, avec permission datée du 4 mars : *Apologie royale*. Je lui emprunte mes citations.

(37) Chapelain, *Lettres*, II, 103, (14 octobre 1660).

(38) Cf. plus tard chez Bayle, *Lettres critiques sur l'histoire du Calvinisme*, dans *Œuvres* (**CIX**), II, 167.

session de la souveraine puissance », « ne l'ont arrachée à son légitime possesseur que pour avoir un prétexte de l'exercer eux-mêmes », ont sans cesse à la bouche « ces belles propositions qu'ils publient partout que la souveraine puissance après Dieu réside en la volonté des peuples », mais violent sans hésiter le premier principe démocratique, essentiel à la constitution anglaise, et qui exige, pour toute loi, « le suffrage et le consentement du peuple »? Etait-il aveugle en considérant le parti des régicides comme une « faction de désespérés », qui tendait à « ruiner toutes les puissances qu'elle n'avait pas créées », et à réaliser un changement universel et dans l'Etat et dans l'Eglise ? Enfin, l'un des premiers, Saumaise avait le mérite de mettre en pleine lumière la personnalité de Cromwell, le chef dont on avait encore peu parlé : « un homme de la lie du peuple, qui a seul allumé et soufflé les feux dont la misérable Angleterre est depuis si longtemps désolée, et qui est en un mot l'unique auteur de tant de sanglantes tragédies qui rendent ce royaume la triste fable des peuples ».[39]

Du Gard qui avait publié le livre de Saumaise, passé entre temps au parti victorieux,[40] prépara l'édition de la réplique que Milton y fit sur l'invitation du Conseil d'Etat. Dès février 1651, ses *Nouvelles ordinaires*, annonçaient la prochaine publication de « la réponse au livre scandaleux et diffamatoire du S^r^ de Saumaise à l'encontre de cet état, laquelle est si fort désirée depuis longtemps de plusieurs honnêtes personnes, et généralement attendue d'un chacun » ; le mois suivant, elle était parue, tirée à un grand nombre d'exemplaires, en plusieurs formats, et partout répandue. Elle apprit aux Français le nom de Milton, et pour longtemps le leur rendit odieux : Chapelain n'eut point assez de mépris pour ce « malheureux champion de l'iniquité », « l'avocat prostitué » des rebelles, et pour « toutes les impudentes déclamations, toutes les artificieuses sophistiqueries de leur scélérat défenseur ». A Paris et à Toulouse, le livre fut brûlé par la main du bourreau. On ne détesta pas seulement les principes politiques que Milton défendait ; on trouva qu'il goguenardait à l'excès et bouffonnait hors de propos, qu'il accablait son adversaire d'injures, plus violentes encore que les siennes ! Il avait frappé si fort que « le grand Saumaise », tout aguerri qu'il fût à cette sorte de combats, succomba en cette rencontre : « J'ai ouï dire, écrira Bayle, que Milton se glorifiait hautement d'avoir été la cause de la mort de ce grand homme. Il est certain que depuis cette fatale production de l'apologiste de Cromwel, M. de Saumaise n'eut presque plus de santé. Il fut percé jusqu'au vif de se voir tourner en ridicule par un si petit auteur ».[41] Le grand Saumaise victime du petit Milton ! Bayle

(39) *Apologie royale*, 5, 12, 13, 15.

(40) Bastide, *Anglais et Français*, 131.

(41) N° 224. Cf. Chapelain, *Lettres*, II, 103 : il en possédait deux éditions. Huet avait un exemplaire qu'il annota de sa main (Bibl. Nat., Rés. 4° NC 1060) ; de Thou sur son exemplaire inscrivit : « liber damnandae memoriae et doctrinae » (Rathery, *op. cit.* (XIX), XXII, 164); Bayle, *Nouvelles lettres critiques sur le calvinisme* (1685), *Œuvres*, II, 205 *a*, et *Dictionnaire*, IV, 215, 215 *a*, 216 *a*.

devait, quelques années plus tard, redresser cette erreur d'optique, en consacrant à l'illustre Anglais un important et déférent article de son *Dictionnaire.*

Si touché qu'il fût, un Saumaise ne laissait point le dernier mot à un adversaire : il prépara une *Réponse* que la mort ne lui permit pas de publier, ni même d'achever. Son fils la mit au jour en 1660, telle qu'il la trouva dans ses papiers,[42] et Chapelain, qui la garda dans sa bibliothèque, la déclarait « d'une lecture solide, convaincante et éloquente », regrettait que la mort de Saumaise eût épargné à Milton « ces rudes touches ».

Au reste, pour défendre la cause royale, bien d'autres champions s'étaient dressés : dans tous les pays, appartenant à tous les cultes, les Bramhall, les Rowland, les Mourot, les Remminghausen, les Ziegler, les Scholler, surtout Pierre du Moulin, dont un pamphlet retentissant, paru sans nom, appelait la vengeance céleste contre les régicides : *Regii sanguinis clamor ad cœlum adversus parricidas anglicanos.*[43] Milton reprit la plume en 1654, et écrivit une *Seconde défense du peuple anglais,*[44] où, sur de fausses indications, il attribuait le pamphlet anonyme non à son véritable auteur Du Moulin, mais à Alexandre Morus qui n'en était que l'éditeur. Cela greffa sur la discussion politique une querelle de personnes dont les échos se prolongèrent pendant toute une année.[45]

L'émotion populaire fut-elle aussi vive que celle des érudits ? Qui le pourrait dire ? Ce qui est sûr, c'est qu'en des pamphlets burlesques, on ne craignait point de prêter au menu peuple des curiosités et des indignations comparables à celles que ressentaient les gens d'esprit et de bon lieu.

Dame Denise, sur la place Maubert, bavardait avec sa commère Dame Barbe, sur les affaires du temps et lui contait ce qu'elle en avait confusément retenu :

Je te la va dire en deux mots,
Que ces gros bougres de magots,
Ces enragés, ces chiens, ces traîtres,
Ont aché[46] la tête à leur maître.
Et si demande moi pourquoi ?
C'est qu'ils ne voulont point de roi...
Ils y mirent trois jours durant
Tous ses plus beaux accoutrements

(42) N° **233.**

(43) N°s **225** à **229, 235** à **237.**

(44) N° **230.**

(45) N°s **231-234.** Même après la Restauration, en 1661, un Allemand, Neander défendra encore la souveraineté royale contre le régicide d'Angleterre : n° **239.**

(46) Haché : l'aspiration est tombée, pour imiter le parler populaire.

Et sa couronne sur sa tête,
Lui disant chose déshonnête ;
Et ce parfide Parlement
Prononça < lors > son jugement,
Avec le masque sur leur face,
En présence de leur Fort-Faxe,
Ce cardinal de leur pays !
Qu'à jamais puisse-t-il, l'infâme,
Rôtir, brûlé dedans la flamme,
J'entends dans le brasier d'enfer,
Cet enragé, ce cœur de fer[47] !

Piarrot et Janin, paysans de Saint-Ouen et de Montmorency, ne sont pas moins bien renseignés. Ils parlent du « prince de la Galle », qu'il faut « reboutre dans son troune » :

Tu scay ban que cé guiebe de Milour avont coppé le cou à Monseu son père : ce damné de Far-fer, di-je, For-faxe,... y fezy bati un gran thiatre devant Noutre-Dame ». — Janin s'ébahit : Notre Dame ! « Voize tu la di, son dé Literian » (Luthériens). — Piarrot : « Y lavan pourtant de zéglise. O ban, pour revenir à mon conte, y bouté le rouay su ce thiatre ; mai tandy qui l'y boutet sa couronne, un lomé, aye un lomé..., attan, je l'ay sur le bou des dents, Grogne, di-je, Groumelle, ly abaty la teste par drière » — Janin : « Ah ! quieu piqué ! lé barbaze ! y lez faut bouttre tretou à feu y à san » — Piarrot : « Dame ouy, nan di que dè qu'an ara fait la paix, nan fera un biau gran pon pou passé dans leu pay pour l'saccagé tretou[48].

On le voit, le parisien savait déjà sourire des maux les plus terrifiants. Ainsi faisait encore le rédacteur de l'*Almanach politique*[49], dont les pronostics témoignaient de finesse et d'humour : peut-être un jour prochain « Fairfax et Cromuel se feraient-ils nommer Charles » ; quant à la reine d'Angleterre « elle ne sera pas décapitée dans la France, mais elle est en danger d'y mourir de faim ». Enfin quoi de plus sincère à la fois et de plus plaisant, que l'indignation de cette vieille coquette, M^elle^ Véron, dont parle Tallemant des Réaux : elle voulait se remarier, se sentant jeune encore en dépit de ses soixante ans ; vint « l'extrait baptistaire de Londres, car son père et sa mère, fuyant la persécution, y avaient demeuré quelque temps ». Il portait l'âge, inexorablement, mais elle n'y voulut point croire : « Peut-on ajouter foi, disait-elle, à des gens qui ont fait mourir leur roi sur un échafaud ? »[50]

(47) *La Gazette de la Place Maubert* (**341**).

(48) *Agréable conférence de deux paysans* (**329**) Th. Rosset, qui a publié ce texte dans l'*Appendice* (7) de son livre sur les *Origines de la prononciation moderne* (**CXCVIII**) et qui voit dans cette conférence et celles qui suivirent, un excellent modèle de parler populaire du temps, attribuerait volontiers la paternité de ces pièces à Charles Sorel, mais sans l'ombre d'une preuve. Un exemplaire de la Bibl. Nationale l'attribue, par une note manuscrite, au sieur Richer ; un exemplaire de la Bibliothèque Mazarine porte cette mention manuscrite : D.C.B.

(49) N° **330**.

(50) TALLEMANT, *Historiettes*, VI, 151.

L'émotion générale a été interprétée par quelques poètes, latins[51] ou français. Les rimeurs burlesques qui, en ce temps, accablaient de leurs épigrammes Mazarin et son parti, de temps à autre prenaient un ton plus grave pour songer au roi martyr :

Après une fin si tragique,
Il faut avouer que les ours
Et les plus fiers monstres d'Afrique
Sont plus humains que les millours[52].

Un autre accuse la rage et la violence

Des démons anglais acharnés,
Maudits, cruels et forcenés,
Qui par l'invention d'un traître
Ont fait mourir leur pauvre maître...
Ce n'est pas d'aujourd'hui, perfides,
Que par vos cruautés avides
Vous avez fait mourir vos rois
Et les avez mis aux abois.
On sait bien que dans vos provinces
Déjà quarante un de vos princes
Sont morts par vos mains et vos maux
Ou par le glaive des bourreaux[53].

Un autre accuse surtout les chefs, et met en scène Charles, qui, aux Champs-Elysées, se plaint de leur procédé :

Et afin que tout l'enfer sache
Quel est ce méchant et ce lâche,
Pour répandre ici son renom,
Farfaix est ce traître homicide
De son prince et qui fut le guide,
Secondé de Cromwell aussi,
Du dessein qui m'a mis ici[54].

On chercherait vainement de grands poètes parmi les chantres de la catastrophe ; mais sa grandeur a parfois inspiré quelques beaux vers à d'obscurs rimeurs.[55] Denis Cailloué, qui a donné ses soins à certaines éditions de l'*Eikôn Basilikè*, compose, avec une *Métamorphose des Iles Fortunées* où il compare l'Angleterre d'il y a vingt ans à l'île malheureuse qu'il

(51) N^os^ **240** à **242**.

(52) *Le bannissement du mauvais riche* (**332**), 5. Cf. Ed. FOURNIER, *Variétés historiques*, X, 162.

(53) *Le transport et les pleurs du Hiérémie Anglais* (**350**), 6-7.

(54) *L'entrevue du sultan Hibraim et du roi d'Angleterre* (**327**), 7.

(55) Ce n'est pas le cas pour Dame Isabeau Bernard de Lagnes dont les *Remontrances aux Parlementaires d'Angleterre* (**243**) sont pitoyables.

vient de visiter, un certain nombre de poèmes à la mémoire du roi qui ne sont pas sans mérite[56] :

Des marches du couchant jusqu'au rivage more,
Passant, arrête ici tes yeux,
Et puis lis, pleure, doute, admire, tremble, implore
La juste vengeance des cieux[57].

Dans une longue *Apothéose du roi Charles Ier*, il résume ces huit années de luttes civiles si tristement terminées :

Ils ont levé le masque, et ce déguisement
Qui depuis huit hivers servait d'amusement
Au vulgaire séduit, fait voir à nu les âmes
De ces démons d'Etat, et leurs perfides trames :
Voici du *Bien public* les fruits longtemps promis ;
De l'Etat et du Roi voici *ces vrais amis*
Dont les desseins n'allaient (qui les eût voulu croire)
Qu'à défendre ta vie et te combler de gloire...

Le pauvre roi trompé a souffert, mais de son martyre est sorti son éternel honneur :

N'en doutez point, bourreaux, il est encore en vie
Bien plus qu'avant qu'il eût votre rage assouvie :
Et vos mains ont bâti, sans y penser, l'autel
Qui parfume son nom d'un encens immortel[58]...

Quelle leçon pour les souverains ! Cailloué, féru d'absolutisme, n'hésite point à la tirer :

Que l'amour vous rende sévères ;
Car ce n'est pas assez pour eux
De leur permettre d'être heureux ;
Souvent il les y faut contraindre.
La vigueur vous fait estimer :
Apprenez à vous faire craindre,
Si vous voulez vous faire aimer...
Les peuples, comme les chevaux,
Mais plus fantasques et plus chauds,
Doivent toujours sentir la bride ;
Un bras ferme les doit guider :
Autrement leur fougue intimide
Qui ne les sait intimider...

Comme autrefois les chevaux du soleil, guidés par une main inexperte, causèrent une catastrophe, ainsi viennent de faire ceux-ci, laissant

La terre en feu, l'état détruit,
Le monde orphelin de lumière
Plongé dans le deuil et la nuit[59] !

(56) Ces pièces se trouvent, en partie, dans l'édition du *Portrait royal*, La Haye, 1649 (**218***b*), dans la *Prédiction où se voit*, Rouen, 1650 (**218***b'*) ; et à la fin de l'*Abrégé des derniers mouvements d'Angleterre*, Anvers, 1651 (**213** *a*).

(57) *Pieux devoirs aux mânes sacrés* (*Portrait royal*, 49).

(58) *Apothéose* (*Ibid.*, 41 et 47-48).

(59) *Avis aux rois et aux peuples* (*Prédiction où se voit...*, 216-217).

De Marsys, rival catholique de Cailloué en vers comme en prose, publie lui aussi une *Ode à son Altesse Monseigneur le Prince de Galles.*[60] Mais le mieux doué de ces poètes est sans conteste Saint-Amant. Lui qui avait autrefois contemplé le roi Charles dans sa prospérité et sa splendeur, lui qui l'avait vu depuis en guerre avec son Parlement, maintenant, en trois sonnets, il disait son malheur et sa mort :[61]

Ci-gît le corps tronqué d'un prince misérable,
Qui, vrai martyr des rois, sous un temps furieux,
Rendit, par sa prison, l'infamie honorable
Et par son noble sang l'échafaud glorieux.

En cet acte cruel, long et mystérieux,
Fairfax donna le coup, ce monstre inexorable...

mais Fairfax, si cruel qu'il soit, n'est pas seul coupable :

Ne pardonnez à rien, il n'est point d'innocent,
Il n'est point de cœur juste, en toute l'Angleterre :
On commet le péché lorsque l'on y consent[62] !

S'étonnera-t-on que l'événement n'ait point inspiré de plus grands poètes ? Le fait était si monstrueux qu'on y eût difficilement fait allusion dans une œuvre de vérité humaine et générale. Si, comme le veut Gustave Lanson[63], les spectateurs de *Pertharite*, en 1652, durent songer, en écoutant la pièce, aux événements d'Angleterre, je ne crois pas que Corneille, en l'écrivant, ait lui-même envisagé le rapprochement. S'il peint un roi dépossédé, celui qui a pris sa place est un héros plein de vertus, et les allusions qu'on y fait aux droits imprescriptibles des princes souverains, de tradition constante chez nos auteurs, ne semblent nullement évoquer le crime qui avait ensanglanté l'île voisine.

Mme de Motteville qui vit la reine Henriette, au lendemain du jour où elle avait appris la nouvelle, nous a dit son chagrin, encore que « par force d'esprit », elle ne parût pas à ses visiteuses aussi touchée qu'ils le pensaient.[64]

(60) N° **244**.

(61) *Troisième partie des Œuvres*, Ed. Livet, I, 439-440. Voir plus haut, p. 56-57, 63-65.

(62) Un autre sonnet *Sur la mort tragique du roi d'Angleterre*, signé L.L. (sans doute Antoine Gabary de la Luzerne) se rencontre en tête du pamphlet : *Les Nations Barbares à la reine d'Angleterre* (**300**) ; il est fort menaçant pour Fairfax :

Chaque goutte du sang que tu viens d'épancher
Exigera du tien un fleuve en récompense.

(63) G. Lanson, *Corneille* (**CLXXXIII**), 169.

(64) Mme de Motteville, *Mémoires*, 252 ; Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 54.

Tous, jusqu'aux plus humbles, s'apitoyaient sur elle :

Une femme a bien de l'ennui !

gémissait la matrone de la Place Maubert ;

Je vous laisse à penser la peine
Que souffre cette pauvre reine :
Je m'en sens le cœur tout contrit[65]...

Dame Barbe estimait qu'en présence de telles douleurs, le mieux était de se taire. Les publicistes ne témoignaient pas d'autant de délicatesse : les uns traduisaient cette peine en une prose lente et verbeuse, sans mérite d'expression ni de pensée ;[66] David Ferrand, l'imprimeur-poète normand, en des quatrains à l'imitation de Pibrac, disait plus longuement encore, mais non sans agrément, les *Larmes et complaintes de la reine d'Angleterre*[67] : en vérité les larmes y tenaient peu de place :

Quand vous avez fait mourir votre roi,
M'avez-vous pas ensemble ôté la vie ?

La reine avant tout accuse et raisonne :

Quand il passa parmi la populace
Pour contester qu'on l'accusait à tort,
Elle criait qu'on le mît à la mort :
Maudits sujets nés de maudite race.

Surtout elle s'en remet à Dieu tout-puissant, n'ayant d'espoir qu'en sa piété. C'est à cette piété que ses consolateurs faisaient volontiers appel, lui redisant, dans sa cruelle souffrance, que Jésus dans sa passion avait souffert plus encore.[68] D'autres[69] vantaient sa magnanimité, ou lui disaient « toutes les soumissions et zèle des Français à votre service, et ce qu'ils ont d'ardeur à vous témoigner leurs vœux et leurs fidèles respects... La France vous révère comme sortie d'un père qui avait acquis par ses bontés le repos de son peuple ». Et certes, ce ne devait pas être une mince consolation dans sa douleur que « d'avoir retrouvé un peuple affectionné pour elle », qui faisait « paraître véritablement qu'il avait eu du déplaisir de sa sortie hors du royaume et quelque sorte de joie, l'y voyant retournée ».[70] Non contents de témoigner leur propre sympathie et leur respect, des publicistes imaginaient toutes sortes de lettres de consolation, venues d'un peu partout.

(65) *La Gazette de la Place Maubert* (**341**), 11.

(66) *Sanglots pitoyables de l'affligée reine d'Angleterre* (**295**).

(67) N° **296**. Je la cite d'après la réédition de Fournier.

(68) N° **297** (*Consolations tirées du tableau de la Passion de Notre Seigneur*).

(69) N°s **298**, **299**.

(70) N° **304**, 5 ; n° **305**, 6.

Les « nations barbares », qui vivent « dans le sang, dans l'horreur et dans le carnage », se jugeaient douces « à côté de ce massacre par des mains inhumaines de l'un des plus adorables monarques de la terre ».[71] Le sieur du Pelletier prétendait avoir traduit la *Lettre d'un prince anglais à la reine*, consolation sans portée et grossièrement apocryphe : l'auteur ignorait même le nom du roi dont il déplorait la mort.[72] De la même librairie, et peut-être du même auteur, la *Lettre du prince de Galles envoyée à la reine d'Angleterre*, dont la signature seule révélait la fausseté[73]. Aussi y opposa-t-on une *Lettre véritable*, qui n'est pas plus authentique, mais plus vraisemblable. Cette pièce et la *Réponse de la reine d'Angleterre* qu'elle provoqua louent toutes deux la France de l'hospitalité qu'elle offre cordialement aux princes dépossédés.[74]

La reine avait auprès d'elle, la petite princesse Henriette, sa dernière née, et le duc d'York qui, échappé d'Angleterre quelques mois plus tôt, était venu la rejoindre à Paris « pendant le siège de cette ville, et demeura « avec sa mère pendant cette mauvaise constellation contre les rois » ;[75] mais le prince de Galles était aux Pays-Bas, et deux de ses enfants étaient encore en Angleterre, exposés à l'on ne savait quels dangers. On apprit bientôt dans quelles émouvantes conditions ils avaient reçu la dernière bénédiction de leur père ;[76] et si le petit duc de Gloucester devait être rendu à sa mère quelques années plus tard, celle-ci ne devait plus revoir sa fille Elisabeth : la princesse étant morte peu après, pour avoir « senti infiniment le malheur du roi son père », et non point, comme le bruit en courut en France, empoisonnée par le Parlement.[77]

3. L'ÉCHEC DES DERNIERS EFFORTS ROYALISTES.

La reine d'Angleterre ne s'abandonna point à son chagrin. A peine reçue la fatale nouvelle, soucieuse de ses devoirs et de ses responsabilités, elle fit dire à la régente par M^me^ de Motteville qui allait à Saint-Germain, « qu'elle désirait pour les deux princes ses enfants que le roi et la reine reconnussent en France le prince de Galles pour roi d'Angleterre, et qu'on traitât le second de la même manière que le prince son frère aîné l'avait été ». On lui donna satisfaction : après la paix de Rueil, le duc d'York fut

(71) *Les nations barbares à la reine d'Angleterre* (**300**), 4.

(72) N° **301**. C'est le Pelletier de Boileau. Il a composé de nombreuses Mazarinades (cf. MOREAU, *Bibliographie des Mazarinades*, I, 17).

(73) N° **302**. La pièce est signée *Henry*, prince de Galles et roi de la Grande-Bretagne. Cf. N° **303**. (*Les regrets du prince de Galles.*)

(74) N^os^ **304**, **305**.

(75) M^me^ DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 274.

(76) *Eikôn Basilikè*, 2^e^ et 3^e^ éditions (**218** *a'*) et *Portrait royal* (**218** *b*).

(77) M^me^ DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 158 ; LORET, *Muse Historique*, 8 octobre 1650, I, 46.

reçu à Saint-Germain avec de grands honneurs ; et trois mois plus tard, quand Charles II, officiellement reconnu, revint en France, « la reine lui envoya offrir à Péronne par le duc de Vendôme, le château de Saint-Germain, pour y demeurer tant qu'il lui plairait d'être en France. Il l'accepta volontiers car dans l'état où il était, chargé d'un deuil aussi doublement funeste qu'était le sien, il devait désirer de n'être pas à Paris ».[1] Dans les carrosses du roi, il vint à Compiègne où le jeune Louis XIV et sa mère le reçurent, le 12 juillet 1649, « avec toutes les courtoisies et démonstrations d'amitié possibles. Dans le festin dont le roi voulut le régaler, Sa Majesté lui déféra la première place et s'assit après ce prince infortuné ».[2] « Nos princes ont été ravis de votre retour en France », disait Suzanne de Nervèse, en saluant son arrivée à Saint-Germain et en lui présentant les souhaits des Français : « ... Le reste du royaume, ne différant point à un si doux mouvement, ont fait voir à Votre Majesté ce que la mémoire de Henri le Grand et de Louis le Juste exige sur tous les esprits de cette monarchie ». Elle ajoutait : « Le ciel vous remettra sur le trône... La justice que vous ferez de ces meurtriers sera si haute et si sanglante que tous les rebelles frémiront de l'horreur de leurs crimes... Votre Majesté s'affermira sur les ruines de ce peuple farouche et sanguinaire ».[3]

Comment croire la situation désespérée, quand des trois royaumes le bruit revenait que de nombreux sujets, fidèles aux Stuarts, répudiaient le meurtre commis et le nouveau gouvernement. Certaines des pièces qui l'annonçaient pouvaient sembler suspectes à des lecteurs attentifs, comme la *Lettre des Milords d'Angleterre à leur nouveau roi*, parue chez Guillaume Sassier, et qui datée de Londres, le 12 février 1649, assurait le prince Charles du dévouement de ses pairs, « la noblesse ne pouvant subsister qu'avec la souveraineté d'un prince et non pas avec la démocratie d'un peuple ennemi juré de tous les gentilshommes ».[4] Mais en Ecosse et en Irlande des protestations très fermes s'étaient fait entendre.[5] En Ecosse les presbytériens eux-mêmes étaient prêts à reconnaître Charles pourvu qu'il garantît le Covenant ;[6] mais le jeune roi hésitait à souscrire à ces conditions, car les nouvelles d'Irlande semblaient promettre mieux encore : « C'est le pays qui est le moins infecté de crime et de rébellion », reconnaissait un contemporain. Les catholiques s'y étaient solennellement engagés, sous l'influence du vice-roi, « à venger la mort de leur défunt roi et assurer le nouveau dans ses états » ; catholiques et protestants semblaient sur le point de faire

(1) Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 252, 274, 284.

(2) Jean VALLIER, *Journal*, I, 367.

(3) *La réception du roi d'Angleterre à Saint-Germain* (**306**), 4 à 7.

(4) N° **307**. Voir aussi la *Réponse du nouveau roi d'Angleterre*, à cette lettre, (**308**)), également apocryphe.

(5) Jean VALLIER *Journal*, I, 231 et 232.

(6) Nos **309**, **310**.

la paix en faveur d'une si juste cause[7]. Si Charles quittait en juillet la Hollande pour la France, c'est qu'il pensait de ce pays pouvoir passer plus sûrement en Irlande.[8]

C'est alors qu'un conseiller anonyme adressa au prince un *Avis chrétien et politique*[9], en vingt pages in 4° : consultation de grand intérêt, qui pèche peut-être par excès d'optimisme, mais qui contient les plus intelligentes suggestions. A son bon droit, le roi, s'il voulait se rétablir, devait joindre sagesse et fermeté, n'oublier ni la nécessité de l'action personnelle, ni le choix des bons ministres, ni la loyauté, ni le dévouement aux faibles. Mais à côté de ces considérations générales l'auteur en faisait de plus précises : avant de traiter avec aucun de ses trois royaumes, le prince devait exiger « de suffisantes cautions pour l'exécution de leurs offres » (8), et envoyer des vice-rois dont l'acceptation serait la meilleure garantie de soumission. « Celui de vos deux royaumes, d'Ecosse et d'Irlande, qui par la volonté et assistance divine sera le premier réduit sous la légitime domination de Votre Majesté, fournira promptement les gens de guerre et autres choses nécessaires pour aider à réduire le second et le troisième (11). Sans doute le mieux est de passer en Irlande, puisque c'est jusqu'ici le plus fidèle des trois royaumes, mais il faut y passer avec des forces suffisantes pour tenir en respect toute velléité de révolte (9). Il faut convoquer un Parlement, se faire sacrer roi de la Grande-Bretagne, composer et répandre un manifeste dont l'action sera considérable, s'il promet une amnistie non pour les régicides, mais pour tous ceux qui se rangeront aussitôt à leur devoir (8, 15, 16), s'il « remet doucement la punition des crimes à Dieu et à la justice des légitimes Parlements des trois couronnes » (9, 17). Par ce même manifeste on devra encore « donner, pour le repos et la tranquillité des peuples, la liberté des trois religions principales du royaume (catholique, anglicane, réformée ou presbytérienne), le Parlement de chaque royaume choisissant pour sa religion principale celle qu'il voudra, sans toucher ni détériorer la liberté et l'exercice des autres », le roi de son côté « réfutant les mauvais principes et fondements de toutes les autres sectes et opinions qui se sont voulu élever » (13 à 15). L'auteur de l'*Avis* ne cachait point à Charles que, même ainsi, il courrait des dangers, mais « la querelle étant si noble et si juste, vainqueur ou vaincu, vous triompherez ou mourrez glorieux » (20).

En 1660, dans la *Déclaration* qu'il adressera à ses peuples avant de rentrer dans ses états, Charles II, instruit par une longue expérience, se souviendra de la plupart des conseils qu'on lui donnait dans ce livre ;[10] mais en 1649, il n'était pas encore prêt à en apprécier la valeur. Le manifeste que, le 20

(7) *Avis chrétien et politique*, cité plus bas, 4 ; cf. n°s **311** et **312**.

(8) Jean Vallier, *Journal*, I, 367.

(9) N° **313**.

(10) Voir le *Recueil de Lettres, harangues, messages*, 1661 (**333**).

octobre, il adressait de Jersey à ses sujets d'Angleterre,[11] et qu'on publiait aussitôt à Paris, ne témoignait pas de la sérénité qu'on lui avait recommandée ; c'est en opposant l'un à l'autre les partis, au lieu de les concilier, qu'il prétendait recouvrer sa puissance.

Il plaça d'abord dans les catholiques d'Irlande des espoirs qui furent anéantis par Cromwell à Drogheda. Se tournant alors vers l'Ecosse, il s'en remit aux Cavaliers de Montrose d'imposer son retour à ceux qui en auraient volontiers négocié. Quand Montrose eut été battu, pris, pendu et écartelé, force fut bien à Charles de s'entendre avec les représentants du Parlement d'Ecosse, de s'engager à proscrire l'exercice de la religion catholique en Ecosse, à favoriser au contraire le presbytérianisme dans les trois royaumes. C'est à ces conditions qu'il put venir prendre possession de son trône (mai-juin 1650).[12]

Cromwell, rappelé en hâte d'Irlande, se tourna vers ces nouveaux adversaires de la révolution ; passant en Ecosse, il culbuta l'armée presbytérienne à Dunbar (3 septembre 1650) et pénétra dans Edinburgh. Loret, le 1er octobre, en avait reçu la nouvelle :

> Cromuel, d'estoc et de taille
> Ayant livré grande bataille
> Aux Ecossais près d'Edimbour,
> Où l'on combattit tout un jour,
> Les défit à plate couture ;
> Et par cette déconfiture
> Les affaires du nouveau roi
> Sont en si piteux désarroi
> Que dans l'Ecosse et l'Angleterre
> Voilà la royauté par terre[13].

La situation n'était pas si mauvaise ; car les presbytériens défaits devinrent moins intransigeants, acceptèrent le concours de leurs compatriotes royalistes, et Charles, soutenu à la fois par les ministres et les Cavaliers, fut couronné roi d'Ecosse le 10 janvier 1651 « dans l'abbaye de Scone, près de la ville de Saint-Johnstown » (Perth)[14], pendant que Cromwell lui interdisait Edinburgh. Bientôt le bruit se répandit qu'il méditait quelque grande entreprise ; en juin 1651, la nouvelle courut d'une décisive victoire remportée sur le fameux Cromwell. A dire vrai la nouvelle était aussitôt démentie que contée ; mais elle avait fait si grand plaisir que Loret la répé-

(11) *Manifeste du roi de la Grande-Bretagne* (**314**).

(12) Sur tout ceci, voir nos **315** à **322**.

(13) Loret, *Muse historique*, 1er octobre 1650, I, 45. Voir aussi *Nouvelles ordinaires de Londres* (sept. 1650), 35 et 39, dans Bastide, *Anglais et Français*, 142-145.

(14) Jean Vallier, *Journal*, II, 258.

tait tout au long, quitte à la déclarer apocryphe dans une spéciale apostille :

J'ai su d'un Anglais naturel
Que le combat de Cromuel,
Au lieu d'être une chose vraie,
N'est qu'une pure et franche baie.[15]

Au mois de septembre, nouvelle victoire annoncée : car le roi Charles, reprenant la route que les Cavaliers avaient suivie en 1648 dans leur audacieuse course sur Londres, fatalement interrompue à Preston,[16] tentait de pousser jusqu'à sa capitale :

On dit que le roi d'Angleterre,
Heureux tant par mer que par terre,
Dans une défaite d'Anglois
En a tué mil trente et trois ;
Qu'il a pris une ville ensuite
Laquelle il a toute détruite,
En dépit du sieur Cromuel...
De là son armée ira fondre
Vers la grande cité de Londre.

Quand Loret triomphait ainsi, déjà Charles, le 3 septembre, jour anniversaire de Dunbar, avait été complètement défait après une lutte acharnée, devant la ville de Worcester. Le 17, la rumeur en avait gagné Paris :

On craint que le roi d'Angleterre
N'ait pas le meilleur de la guerre.

Quelques jours après, la nouvelle du désastre était confirmée, et l'on apprenait que le jeune prince avait disparu.[17] Un mois plus tard seulement on saura qu'il avait réussi à s'échapper, et venait de débarquer en France :

L'infortuné roi d'Angleterre,
Par un caprice de la guerre
Ayant été longtemps perdu,
A Paris s'est enfin rendu,
Et le premier de la semaine
Il salua la triste reine,
Qui malgré ses ennuis divers
Reçut son fils à bras ouverts.

Lamentable retour d'un prince dépossédé et dénué de ressources ! Le traitant Monbrun-Soucarrière mettait son coffre à la disposition du jeune homme et le public ne savait ce qu'il devait le plus admirer, de la générosité du

(15) Loret, *Ibid.*, 11 juin 1651, I, 126.

(16) Voir plus haut, p. 70.

(17) Loret, *Ibid.*, I, 156 (10 sept.) ; 157 (17 sept.) ; 160 (24 sept.) Cf. *Nouvelles ordinaires de Londres* (sept. 1651), 248 et suiv., dans Bastide, *Anglais et français*, 146-148. Jean Vallier (*Journal*, III, 16-17, 24) apprend vers le 20, et confirme à la fin du mois la défaite de « Vochester ». Cf. Mazarin, *Lettres*, III, 824 (à Le Tellier, du 24 sept. 1651).

financier, ou de la grandeur de Charles qui refusait un si beau présent.[18] En vérité on se rendait mal compte encore de la situation où il se trouvait, l'optimisme de la sympathie ajoutant à l'ignorance des réalités politiques. Ce fut à ce moment que Mlle de Montpensier fut le plus tentée d'agréer la recherche que depuis longtemps déjà le prince faisait de sa main. Non seulement on faisait des vœux pour lui, non seulement on ne voulait pas douter qu'il dût bientôt remonter sur le trône, mais on affirmait avec confiance, comme Menteith de Salmonet, qu'avec lui la religion catholique reprendrait possession des trois royaumes. N'est-ce pas alors que La Milletière, inconsciemment maladroit, dédiait à Charles II un petit livre où il déclarait que son père était mort bon catholique et l'invitait lui-même à se convertir ? On ne pouvait compromettre plus sottement une cause déjà bien mauvaise : Bayle l'a remarqué, et un évêque anglican royaliste devait un peu plus tard composer une réponse destinée à justifier le prince auprès de ses peuples.[19]

Parmi les appuis dont le roi Charles avait besoin pour reconquérir son trône, l'auteur de l'*Avis chrétien et politique* avait signalé le concours des divers états souverains de l'Europe. Tous étaient intéressés à défendre un prince contre les « anarques » de son royaume, et le roi de France plus que les autres. Les pamphlets se multiplièrent qui s'efforçaient d'en convaincre les sujets et les souverains de tous pays et de toutes confessions.[20] L'auteur de la lettre des *Nations barbares* pensait que celles-ci seraient « les premières à porter leurs armes et leurs bras foudroyants sur les chefs des détestables bourreaux », et mépriseraient « les potentats et les souverains s'ils n'avaient le même dessein, à quoi ils sont obligés pour empêcher la chute et le précipice de leurs trônes et de leurs sacrés diadèmes ». En vers, Saint-Amant s'exclamait :

> Irritez-vous, mortels, liguez-vous, potentats,
> Fondez sur cet état avec tous vos états,
> Faites partout la paix, pour lui faire la guerre.

Des publicistes à l'imagination fertile et ingénieuse annonçaient l'*Accord passé entre les Empereurs de l'Orient et les empereurs, rois et princes de l'Occident*, tandis que le paysan Pierrot, nous l'avons dit, voyait déjà construit le pont qui donnerait le passage aux armées vengeresses.[21]

(18) Loret, *Ibid.*, I, 174 (5 nov. 1651). Cf. *Nouvelles ordinaires* (nov.), 278, dans Bastide, *op. cit.*, 149-1451. Jean Vallier, *Journal*, III, 42 et suiv. ; Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 83-84.

(19) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 56-57, 60, 83-85 ; Salmonet, *Remontrance très humble* (**368**) ; La Milletière, *Victoire de la Vérité* (**328**) ; Cf. Bayle, *Dictionnaire*, IV, 212.

(20) Nos **323** à **326**. Voir aussi nos **336**, **344**, **351** et parmi les brochures déjà citées, **205**, **206**, **207**, **208**, **210**, **220**, **223**, **304**.

(21) Saint-Amant, *Œuvres*, I, 440 ; *Les nations barbares à la ruine d'Angleterre* (**300**) ; *L'Accord passé* (**327**) ; *Agréable conférence* (**329**), citée page 82.

Avant d'envisager des ententes aussi générales et fort hypothétiques, il fallait songer à faire la paix entre les deux nations les plus intéressées à remettre l'Angleterre dans son état antérieur, la France et l'Espagne, que le traité de Westphalie, récemment signé, avait laissées les armes à la main. Un nouvelliste, rapportant à sa façon les dernières paroles du souverain décapité, lui avait prêté ce cri : « Adieu France et Espagne, mes alliées, ayez souvenance de moi et de quelle façon je suis mort ». Les *Larmes et complaintes de la reine*, mises en vers par David Ferrand, exprimaient plus explicitement le vœu :

Dieu dont l'effet est toujours admirable,
Et qui seul est scrutateur de nos cœurs,
Peut susciter de deux vieilles rancœurs
En un moment une paix agréable.

Les plus graves personnages étaient de cet avis : « Si les rois de France et d'Espagne étaient sages, disait Lefèvre d'Ormesson, ils devraient faire la paix entre eux et joindre leurs armes pour rétablir cette maison royale sur son trône ».[22]

Mais il était impossible que la paix extérieure se pût conclure sans que « nos désordres domestiques fussent apaisés » : c'était le refrain de tous ceux qui déploraient la Fronde, et ils étaient aussi nombreux dans le parti du Parlement que parmi les Mazarins. Un frondeur repenti, composant des *Sonnets* pour vanter la paix de Rueil, invitait les Français à restaurer en Angleterre le prince légitime, afin de pouvoir ensuite y rétablir la vraie foi. C'est l'Angleterre qui parle à la France :

Généreuse amazone à qui tout est possible,
Ayant mis dans les fers ce démon inhumain
Qui voulait te plonger tes armes dans ton sein
Après avoir chez moi fait un coup si terrible,

Viens, si l'honneur des rois t'est encore sensible,
Venger l'injuste mort d'un juste souverain,
Toi qui, même tenant les armes à la main,
Sais respecter le tien, comme ton Dieu visible[23]...

Plus véhément, l'auteur des *Avertissements aux rois et aux princes* s'en prenait au parti royaliste qui ne craignait pas, pour défendre son Mazarin, de porter contre des Français des armes qui seraient mieux employées ailleurs : « Cette désolée princesse, que votre Louvre loge, vous devait-elle voir occuper vos armes contre vos bons sujets, au lieu de les tourner contre la malice des siens ? »[24]

(22) *Sanglots pitoyables* (**295**) ; *Larmes et complaintes*(**296**); Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, I, 678.

(23) *Sonnets sur la pacification* (**349**).

(24) *Avertissement aux rois et aux princes* (**331**).

C'était là le vœu général, mais non point le vœu unanime, ainsi qu'en témoigne le « pamphlet le plus audacieux de la Fronde » : l'*Avis à la reine d'Angleterre et à la France.*[25] Audacieux, certes, puisqu'il ne craint point, unique entre tant de textes que j'ai lus, de faire l'apologie des Anglais, loin d'appeler sur eux la vengeance :

Vous dites que l'Angleterre est coupable ? je vous demande pourquoi ? d'avoir tué publiquement d'un glaive son souverain ? Et ne serait-elle pas criminelle de le faire en secret avec du poison ?... Les traîtres font tout en ténèbres, et les justes en plein jour... Je ne les condamne ni absous ; et si, je ne suis pas tiède pour cela, parce qu'afin de le faire il faudrait pénétrer, comme Dieu, leur bonne ou mauvaise intention... Si à leurs œuvres on voit qu'ils ont puni un tyran avec justice, qui s'en vengera, puisque Dieu est de leur parti ? (6)... La divinité nous a donné les puissances que nous avons voulues pour leur obéir, à la charge qu'elle nous administrent la justice ; mais le même Dieu qui les donne les a ôtées en mille rencontres par le peuple qu'elles ont voulu tyranniser(4)... France, désabusez-vous de mille impressions que quelques fougueux intéressés ou imprudents vous donnent afin de vous plonger dans une guerre avec l'Angleterre, sans avoir encore terminé celle d'Espagne, et dans le moment que la civile s'allume de toutes parts chez vous... (5-6)... Celui qui aime un méchant esclavage ne doit pas combattre la juste liberté (4)... Voulez-vous exposer votre vie sous prétexte d'aller détruire les sénateurs d'Angleterre, afin de donner un sujet de rire aux tyrans de France, et les obliger par ce moyen à vous redoubler le joug ? Moquez-vous de vous-mêmes si vous le faites ; ne soyez pas si fols de leur servir de verges pour vous fouetter (5).

4. Les événements d'Angleterre et la Fronde.

Les événements d'Angleterre avaient par eux-mêmes de quoi intéresser nos Français ; mais ceux-ci étaient surtout obsédés par les rapports qu'ils y trouvaient avec cette Fronde, à laquelle ils étaient alors mêlés.

Les historiens, depuis, ont volontiers découvert, à côté de flagrants rapports, de non moins expresses différences entre les deux mouvements : l'un essentiellement démocratique et religieux, prenant l'aspect d'une lutte de classes et aboutissant à la subversion des hiérarchies établies dans l'Etat et dans l'Eglise ; l'autre unissant dans les mêmes rangs nobles et bourgeois, catholiques et protestants, simple lutte de partis, ne songeant pas à bouleverser le régime, mais à changer les agents du pouvoir.[1] Cependant en France, dans quelques milieux Frondeurs, on ne craignit point de mettre en question les principes du gouvernement monarchique : « de là naissaient, dit Alexandre Morus, mille discours et dans les entretiens particuliers et dans les actions publiques contre les rois comme contre autant de tyrans ».[2]

(25) N° **352** ; cf. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades* (**LXII**), I, 149. On en rapprochera la *Remontrance de Fairfax* (347) et quelques répliques du *Dialogue ou entretien de deux cavaliers* (**335**).

(1) Voir notamment Buckle, *History of civilization* (**CLXVI**), I, 595 et suiv.

(2) Alex. Morus à Mestrezat (Rec. Conrart, XIV, 1097), cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 163.

Le *Dialogue de deux Cavaliers* comparait les Français dociles au joug à autant d'esclaves ou du moins de Turcs, et ne craignait point de poser comme suprême règle du gouvernement : « le salut du peuple ». L'*Avis à la Reine d'Angleterre et à la France*, dont nous avons déjà signalé quelques hardiesses, se permettait d'autres réflexions inquiétantes : « Les républiques désordonnées ont engendré les royaumes que nous voyons, et les monarchies en trouble pourront concevoir les républiques... Le sage doit être content, par le seul intérêt de la société, que tous les rois aient une épine dans cet exemple afin qu'elle les pique de la crainte d'un même revers, quand ils voudront trop vexer leurs sujets ». On apprenait que Bordeaux, plus hardi que Paris, poussait plus loin la rébellion :

> La bordelaise nation
> Maintenant bien et beau se pique
> De s'ériger en république.

Elle affirmait sa sympathie pour les Indépendants, même pour les « Niveleurs ».[3] Parfois un publiciste, plus audacieux que les autres, se permettait des menaces plus précises. *La France ruinée par les favoris* faisait craindre à la régente et au roi le sort du roi d'Angleterre : « Croyez-vous, dira à la régente un pamphlet de 1652, croyez-vous que les Français également outragés témoignent moins de ressentiment que ces généreux insulaires, et qu'une cause pareille ne produise de pareils effets ?... Et ne serait-il pas à craindre pour vous que, tombant entre les mains d'une multitude affamée de votre sang, vous ne devinssiez sa victime, ainsi que vous aviez tâché qu'elle fût la vôtre ? Paris n'a-t-il jamais vu de pareils spectacles aussi bien que Londres » ?[4] Mais il ne faut point s'y tromper, ce sont là hardiesses exceptionnelles, qui se perdent dans la masse énorme des Mazarinades : il ne faut pas croire que l'aversion vive, d'abord ressentie dans toute la France à l'égard des actes et des idées des révolutionnaires anglais, se soit, à mesure qu'avançait la Fronde, transformée dans des groupes entiers en une vive sympathie.[5]

Le plus souvent, si l'idée de menacer effleure l'esprit du pamphlétaire frondeur, il n'ose s'y arrêter et se contente de la suggérer : *La Liste des Empereurs et des rois qui ont perdu la vie et leur royaume par la malice de leurs favoris*, est inquiétante par son titre, mais en réalité elle ne fait dans son texte aucune allusion aux récents événements d'Angleterre. Plus tard, dans la *Lettre rendue au roi en particulier pour lui représenter les dangers auxquels les princes exposent leurs états en poussant à bout la patience de leurs peuples*, le polémiste fait bien une brève allusion aux malheurs

(3) Loret, *Muse historique* (6 août 1650), I, 32. Cf. Dedieu, *Montesquieu et la tradition politique anglaise*, 17.

(4) Nos **340** et **356** (*Esprit du feu roi Louis le Juste*).

(5) C'est pourtant ce qu'affirme l'abbé Dedieu, *op. cit.*, 15-16.

de Charles Ier, mais il ne veut pas comparer le Parlement de Paris à celui d'Angleterre « composé des parricides créatures du Cromwel ». Si, dans un autre pamphlet, Fairfax présente « la mort honteuse du roi d'Angleterre », comme sa juste récompense pour « avoir voulu aigrir ses sujets », s'il ajoute même à l'adresse des souverains français : « Prenez garde d'aigrir votre peuple davantage », il reconnaît qu'en France tous demeurent attachés au roi : « Toute la terre appréhende pour vous un revers plus doux que celui du roi d'Angleterre. Car sachant la bonté des Français, elle ne croit pas qu'on en vienne à cette extrémité ; mais elle craint que quelque maladroit ou malcontent ne prît si bien son temps qu'il ne vous renversât par terre ». Presque tous sont de l'avis de Loret, quand il apprend

que les sieurs Bordelais,
Débauchés par quelques Anglais,
Ne voulaient plus être princistes,
Ains devenir Crommuelistes :
« O peuple, ne t'amuse pas
A faire un si dangereux pas !
Outre l'infamie et la honte
Tu n'y trouveras pas ton compte »[6].

Le Frondeur, lorsque le rapprochement s'impose à lui, est le premier à s'en montrer inquiet. Les deux titres qu'un polémiste a donnés à deux éditions successives du même pamphlet sont à cet égard significatifs : *Raisonnement sur les affaires présentes et leur comparaison avec celles d'Angleterre*, disait-il d'abord, et ensuite : *Raisonnement sur les affaires présentes et leur différence de celles d'Angleterre* ; et les différences que l'auteur y note sont comme bien l'on pense, toutes à l'avantage du parti frondeur.[7] La France n'en veut qu'à quelques particuliers, dit le sieur du Pelletier dans la *Lettre d'un milord d'Angleterre*, tandis que les Anglais se sont révoltés contre leur prince légitime, et il fait valoir que c'est dans le parti du Parlement qu'on trouve tous les gens de bien vraiment dévoués à leur roi. « Notre Parlement dit un autre, ne vise pas à ruiner l'autorité du souverain mais à l'établir, et nos armes cherchent à ravoir notre roi, non à s'en défaire ». Rien ne rappelle ici, lit-on encore, « la furie enragée des Anglais qui par un exécrable parricide, ont fait un original effroyable à la postérité, sur lequel les plus détestables rebelles puissent tirer des copies ».[8] Le même libraire Preuveray, qui a publié les libelles les plus violents contre les assassins de

(6) *Liste des Empereurs* (**345**) ; *Lettre rendue au roi* (**358**) ; *Remontrance de Fairfax* (**347**); Loret, *Muse historique*, 2 juin 1652, I, 249.

(7) *Raisonnement sur les affaires* (**346** *a* et *b*).

(8) *Lettre d'un milord* (**343**) ; *Avertissements aux rois* (**330**) ; *Décision de la question* (**334**) ; cf. *Transports et pleurs* (**350**).

Charles, est l'imprimeur ordinaire du Parlement. Bref chacun pense, comme Saint-Amant dans son *Sonnet sur les mouvements de Paris* :

> Qu'on ne compare point les troubles de la Seine
> A ceux de la Tamise, où l'orgueil même agit :
> C'est un fleuve brutal qui sans cause mugit,
> Mais l'autre avec raison murmure en voix humaine[9].

C'est dans le parti de Mazarin et de la Cour qu'on était le plus frappé par l'analogie des situations dans les deux pays et qu'on s'en inquiétait.[10] « L'Angleterre nous est si voisine, disait Naudé, que la contagion de ce pays-là ne peut-être que préjudiciable à celui-ci ». La reine-mère avouait que « la mort du roi Charles était un coup qui devait faire trembler les rois ».[11] Mazarin fut sérieusement ému ; il en voulait à Retz « d'avoir toujours parlé avec vénération de Cromwell, et comme d'un homme envoyé de Dieu en Angleterre » ; il lui reprochait « d'avoir pris soin de faire écrire et imprimer toutes les révolutions d'Angleterre par un homme à lui,[12] dans le commencement des désordres de Paris, afin d'apprendre à un chacun la méthode qu'on devait tenir et lui faire connaître par l'exemple susdit qu'il était facile » ; il l'accusait aussi, sans doute à tort, d'avoir fait lui-même « imprimer les raisons qu'on avait eues à Londres de faire mourir le roi et toutes les circonstances de sa mort, afin de rendre familière aux peuples de France une action si exécrable »,[13] et d'avoir dirigé ou aidé tous les pamphlétaires qui approuvaient la conduite de Cromwell et « inspiraient dans l'esprit du peuple la république ». Aussi bien se fondait-on sur les événements d'Angleterre et les faiblesses inutiles de Charles Ier, pour ne point céder au peuple et au Parlement : « Quand le roi d'Angleterre signa la mort (de Strafford) il crut avoir donné fin à tout, notait Mazarin, et ce ne fut que le commencement pour abolir la royauté ». Il avait su si bien faire partager son obsession par la reine que celle-ci disait à Mme de Motteville « qu'elle croyait être obligée de retenir M. le Cardinal de peur qu'il ne lui en arrivât autant qu'au roi d'Angleterre, et qu'après l'avoir chassé, on ne vînt jusqu'à elle ». Naudé, dans son *Mascurat*, développait avec force la même idée : « Si la reine eût abandonné son ministre comme le roi d'Angleterre fit le sien... on aurait peut-être vu quelque jour la France en pareil état que sont maintenant la Hollande et l'Angleterre ».[14]

(9) Saint-Amant, *Œuvres*, I, 438.

(10) *Aveuglement de la France* (**351**) ; Nicolas Goulas, *Mémoires*, II, 445, 446.

(11) Naudé, *Mascurat* (**LXI**), 685; Motteville, *Mémoires*, 254.

(12) Allusion au livre de Menteith de Salmonet (**194**).

(13) Il s'agit de la traduction par Ango de la brochure officielle anglaise (**203***a*) ; Retz semble y avoir été étranger.

(14) Naudé, *Mascurat*, 683-687 ; Mme de Motteville, *Mémoires*, 253-254 ; Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 75 ; Mazarin, *Lettres*, éd. Ravenel (**LX**), 6 ; *Carnet autographe*, X, 76, cité dans les notes du *Journal* de Lefèvre d'Ormesson, I, 678; Dépêche de Morosini du 24 mars 1649 (mss. Bibl. Nat. : ital. 1832, fol. 17), citée dans les notes du *Journal* de Jean Vallier, I, 233.

Les intérêts du parti royal dans l'un et l'autre pays semblaient étroitement liés. Suzanne de Nervèse disait à Charles II : « Nous espérons que la justice que vous ferez de ces meurtriers sera si haute et si sanglante que tous les rebelles frémiront dans l'horreur de leurs crimes » ; et D. Cailloué au contraire, attendait du triomphe du roi en France, la restauration de Charles II :

> Que les plus mutins foudroyés
> Laissent les peuples effrayés
> D'attenter contre les couronnes[15].

Dans le déchaînement formidable des Mazarinades, nombre des attaques contre Mazarin se fondaient sur les événements d'Angleterre. Non seulement on l'accusait, lui qui craignait d'être le Strafford de la France, d'en être le Fairfax, la cause première des troubles, l'auteur responsable de tous les maux, mais encore on le chargeait des malheurs du roi Charles Ier : « Le roi de la Grande-Bretagne n'aurait jamais eu la tête tranchée, sans les brouilleries que le Cardinal nous a faites, à la faveur desquelles ils ont pris l'affaire aux cheveux, dans un temps pendant lequel ils ont considéré que notre monarque n'y pouvait mettre aucun empêchement ». Bien plus, certains l'accusaient d'avoir volontairement trahi le roi d'Angleterre : « Outre les avis que nos ministres donnaient à Fairfax de tous les desseins de ce prince, on ne le voulut jamais assister d'hommes ni d'argent, et ils envoyaient contre Paris les troupes qu'on eût pu envoyer à Londres contre les Puritains ». Bien plus, n'avait-il pas maintenant partie liée avec le gouvernement des régicides, leur offrant son argent, encourageant leurs revendications sur certaines provinces françaises, les invitant à reprendre les armes qu'ils « avaient autrefois victorieusement portées jusque dans le cœur de France » ?[16]

Quant à la malheureuse reine d'Angleterre, venue en France pour échapper aux rebelles de son royaume, elle estimait que « le désastre de l'Angleterre avait eu de plus petits commencements que celui qu'elle voyait à Paris et en France ». Comme elle était au Louvre pendant que toute la Cour était à Saint-Germain, les Frondeurs voyaient dans sa présence au milieu d'eux comme un désaveu de la Cour, et les plus modérés la priaient de s'entremettre pour amener une pacification, où elle trouverait elle-même des avantages, tandis que « la France tout entière lui serait obligée de son repos ».

(15) *Réception du roi d'Angleterre*, (**306**). 6. *Avis aux rois et aux princes*, strophe XII, à la suite de *Prédiction où se voit* (**218***b*'), 220.

(16) *La France ruinée par le favori* (**340**) ; *Avertissements aux rois et aux princes* (**331**) ; *Réponse de la reine d'Angleterre au prince de Galles* (**305**) ; *Dialogue de deux cavaliers* (**335**) ; *Avis à la reine d'Angleterre* (**352**) ; *Entretien secret du Cardinal Mazarin* (**353**), Parmi les Mazarinades qui ne font pas de directe allusion à la révolution d'Angleterre. il faut au moins signaler ici l'*Icon Tyranni* (339) dont le titre venait de l'*Eikôn Basilikè*, quelques pièces où il était question de Montrose, et deux ou trois pamphlets (**338**, **354**, **359**) qui comparent Mazarin à Gaverston, un favori dont l'histoire était souvent rappelée en France (cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 122 n. et ici même nos **128**, **129**).

Un publiciste analysait non sans finesse les sentiments qu'on lui prêtait. C'était dans la *Réponse de la reine d'Angleterre au prince de Galles son fils*[17] : « ... Je n'ai seulement qu'un déplaisir de voir que pour un méchant homme tout mon pays soit en désordre, et qu'un étranger mette toute la France en dissension... Je vois un peuple très affectionné pour son roi dont on le sépare ; je vois frères contre frères, princes contre princes, et toutes personnes qui me touchent de près ; je voudrais bien pouvoir y mettre quelque bon ordre, mais comme je vois que les esprits sont aigris, et que je ne serais pas crue, je remets tout entre les mains de celui qui donne la paix quand il lui plaît ». Dans la réalité, la reine d'Angleterre n'eût certes pas pris ainsi parti pour la Fronde contre Mazarin, mais le pamphlétaire n'a point si mal distingué combien sa situation était délicate.

Quand elle apprit l'effroyable mort de son époux, Henriette, sous le coup qui l'accablait, songea d'abord à tirer de l'événement la leçon qu'il comportait pour son pays de France. Il faut lire la scène que nous a contée Mme de Motteville ; elle a de l'émotion et une indéniable grandeur :

D'abord qu'elle me vit, elle me commanda de me mettre à genoux auprès de son lit, et me faisant l'honneur de me donner sa main, avec mille sanglots qui souvent interrompirent son discours, elle me commanda d'apprendre à la Reine l'état où elle était, et de lui dire de sa part que le Roi son seigneur... ne s'était perdu que pour n'avoir jamais su la vérité ; qu'elle lui conseillait de ne point irriter ses peuples, à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout-à-fait ; que le peuple était une bête féroce qui ne s'apprivoisait jamais ; qu'elle priait Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'ils n'en avaient eu en Angleterre ; mais que surtout elle lui conseillait d'écouter ceux qui lui diraient la vérité, de travailler à la découvrir, et de croire que le plus grand des maux qui pouvaient arriver aux rois, et celui qui seul détruisait leurs empires, était de l'ignorer . que si j'étais fidèle à la Reine, je lui devais dire ces choses et lui parler clairement sur l'état de ces affaires, puisque c'était le plus grand service que je pouvais lui rendre. . Je n'oublierai jamais, ajoutait Mme de Motteville, les sages discours de cette reine qui, détrompée et instruite par sa propre expérience, semblait nous présager de grands maux.

De ces nobles paroles il transpira quelque chose dans le public, et des pamphlets frondeurs répandirent, en toute fantaisie bien entendu, une *Remontrance de la reine d'Angleterre* et une *Lettre de la reine d'Angleterre à la Reine régente en faveur de la France et pour la paix du royaume.*[18]

La reine Henriette cherchait à concilier les partis, prête à donner à tous des preuves de son attachement affectueux et les conseils de son expérience. Peut-être son entourage anglais n'imitait-il point sa réserve. Le bruit

(17) Nicolas Goulas, *Mémoires*, II, 446 ; *Lettre d'un seigneur français* (**344**) ; *Réponse de la reine d'Angleterre* (**305**).

(18) Mme de Motteville, *Mémoires*, 252-253 ; nos **348** et **342**.

courut un jour que le duc d'York, lui-même, était tenté de joindre les ennemis de la France. Loret, du moins, a noté la rumeur :

Le duc d'Yorc dernièrement,
Courrouça très sensiblement,
Et causa douleur très amère
A sa triste et dolente mère :
Autant qu'elle a d'affection
Pour la française nation,
Comme étant son lieu de naissance,
Autant a-t-il de répugnance :
Il est mutin, contrariant,
Et presque toujours, en criant,
La France et les Français déteste,
Et les hait quasi comme peste ;
Et pour le mieux manifester,
Il dit qu'il se voulait jeter
Du côté du duc de Lorraine ;
Ce discours fâcha fort la reine :...
« La France, ô petit inhumain,
A vous et moi donne du pain,
Encor que la saison soit telle
Qu'elle n'en ait pas trop pour elle.
Etant abandonnés de tous,
Sans la France, que ferions-nous ?...
C'est ainsi qu'on m'a révélé
Que se passa ce démêlé,
Et l'on dit encor que la reine,
D'angoisse et de colère pleine,
Parla de malédiction
S'il suivait son intention.[19]

S'il avait jamais eu cette intention, le duc ne la suivit point ; il devait même plus tard fort galamment combattre dans les rangs français, aux applaudissements du public.[20] Quant à la reine d'Angleterre, en 1652, elle agit, d'une façon plus active encore, avec le roi son fils, comme négociatrice entre les deux partis. Le jeune prince, entre le 23 et le 25 avril, à Corbeil, « se donna la liberté de représenter à leurs Majestés l'état présent des affaires de France et les funestes suites qui en pourraient arriver, si l'on ne les prévenait par quelque bon et prompt accommodement ». Ces ouvertures, d'ailleurs provoquées par la Cour, ayant été bien accueillies, la reine d'Angleterre en parla à Monsieur, au Luxembourg, et au Prince de Condé, et Monsieur, le 26 avril « en donna part au Parlement ». Celui-ci envoya son Procureur Général à Saint-Germain et d'un commun accord, le 6 mai fut choisi pour faire entendre au Roi les remontrances de la Compagnie. Entre temps,

(19) Loret, 15 oct. 1650, I, 49.
(20) *Ibid.*, I, 235, 240, 260 (1652) et aussi 1654 (passim).

La reine et le roi d'Angleterre,
Pour tâcher d'apaiser la guerre,

s'étaient eux aussi transportés à Saint-Germain[21].

Des événements de cette journée capitale, les Parisiens furent informés par des publicistes frondeurs qui firent la part belle aux souverains d'Angleterre, en les montrant gagnés à leur cause. Ils contaient que la reine Henriette avait fait reproche à la régente de maltraiter ses sujets : « Si vous les voulez châtier (car sont vos enfants), ne leur brisez pas leurs faibles membres, et ne mettez pas les armes aux mains de ceux qui ne savent les manier, parce qu'il ne faut qu'un moment pour les rendre incorrigibles... Montrez aux Français que vous êtes leur mère, et assurément ils vous aimeront, car je les connais pour aimer leurs rois, et chérir ceux qui en font le semblable ». En vain Henriette tâchait de faire bien accueillir les députés du Parlement, la reine régente ne les voulait point entendre : « La reine d'Angleterre voyant cette froideur, son esprit toujours agissant vit bien qu'elle avait quelque dessein, la suivit et la rencontra, qu'elle entrait en la chapelle... La Reine lui demanda : « Ma sœur pour quel parti êtes-vous ? Voulez-vous être reine de France et de l'Angleterre ? » Elle répondit à ces paroles : « Je ne suis rien, soyez quelque chose » ! Le silence fut grand, bien qu'une quantité de seigneurs, dames et gentilshommes anglais vinrent entourer l'Impérière de la Grande-Bretagne ». Je laisse à penser si les Frondeurs se réjouissaient à de tels récits, ou à lire les propos qu'on prêtait à tous les seigneurs de la suite des souverains anglais, et qui tous conseillaient la paix, la confiance en de fidèles sujets, la défiance à l'égard d'un ministre étranger. On imprimait aussi *la Harangue du roi de la Grande-Bretagne à la Reine de France*, où le prince « plus propre à apaiser les discords qu'à émouvoir des querelles, prit la parole et remontra à la Reine que tout ce qu'elle faisait n'était que pour amoindrir l'autorité royale, et se rendre au même période où il était lui et sa mère » : bien entendu, cette harangue, bon échantillon de plaidoyer frondeur, ne présentait aucun caractère d'authenticité.[22]

Au reste après avoir tant vanté le roi d'Angleterre, qu'ils disaient gagné au parti anti-mazarin, les Frondeurs n'allaient pas tarder à éprouver de singulières déceptions, et à les exprimer avec amertume. Ce fut à l'occasion de l'intervention du duc Charles de Lorraine dans la Fronde. On sait que ce frère de Madame louvoyait depuis longtemps entre les partis. On crut enfin qu'il avait cédé aux instances des Espagnols et de MM. les Princes : il s'avança vers Paris, et laissant ses troupes à un jour de marche de la ville, il y vint trouver les princes, le 31 mai 1652, « entrant à cheval avec

(21) Jean Vallier, *Journal*, III, 211, Retz, *Mémoires*, IV, 233-234, 240-241 ; Loret, I, 237 (28 avril) ; 238 (5 mai).

(22) *Le véritable entretien de la reine d'Angleterre* (**362**), 4-5 ; *Harangue du roi de la Grande-Bretagne* (**357**), 4.

un applaudissement incroyable du peuple ». Pourtant les modérés, et surtout les Parlementaires, s'inquiétaient de ce secours étranger, et à l'étonnement de Retz, « en parlaient avec la même surprise et la même horreur que l'on aurait pu faire, s'il n'y avait eu dans le pays aucunes partialités ». Retz ne se réjouissait pas davantage, mais pour une autre raison : il avait deviné la duplicité du duc Charles, qui ne feignait de rejoindre les Princes que pour mieux traiter avec Mazarin : ayant obtenu du Cardinal la levée du siège d'Etampes et le libre départ des troupes frondeuses qui y étaient enfermées en échange de sa propre retraite, il crut avoir assez fait. Pour sauver la face à l'égard des Frondeurs, il maintint quelques jours son armée à Villeneuve-Saint-Georges. Mais Turenne, « voyant qu'il ne tenait pas la parole qu'il avait donnée de reprendre le chemin des Pays-Bas », vint ranger l'armée royale en bataille en face de lui le 16 juin 1652 : « L'on n'attendait de part et d'autre que le signal du combat... Dans cet instant que l'on peut appeler fatal », « l'on vit arriver au galop le roi d'Angleterre et le duc d'York, son frère, suivis du mylord Montagu, qui crièrent de tout loin : la paix ! Puis s'étant abouchés avec ce duc, ils lui firent signer un papier et lui en donnèrent un autre de la part de Sa Majesté, que l'on disait contenir qu'il se retirerait tout présentement ». Dans leur déception, les Parisiens en voulurent au duc ; « ceux qui avaient crié hautement contre son approche, crièrent le plus hautement contre son éloignement ». Ignorants des tractations antérieures, ils en voulurent surtout au roi de la Grande-Bretagne, qu'ils crurent responsables de tout le mal. La populace menaçante entourait le Louvre, où les souverains étrangers se tenaient enfermés « sans oser sortir, ni aucun de leurs gens ». Le peuple disait : « Ils nous veulent rendre aussi misérables qu'eux et font leur possible pour ruiner la France comme ils ont fait l'Angleterre ». La grande Mademoiselle, en contant ceci, laissait assez voir qu'elle n'était pas loin d'en penser autant. Sans doute les souverains anglais taxèrent-ils d'ingratitude un peuple dont ils croyaient poursuivre le bien, en travaillant à une pacification nécessaire ; en tout cas peu après ils quittaient Paris,

> Témoignant être très marris,
> De voir la discorde civile
> Régner dans cette grande ville
> Qui jadis était un séjour
> De paix, d'abondance et d'amour.

Ils ne devaient y rentrer, qu'après le départ de Condé, avec toute la Cour : le roi d'Angleterre figurait à cheval tout aux côtés du jeune Louis XIV à l'entrée solennelle qu'il fit dans sa ville, le 21 octobre 1652.[23]

(23) Retz, *Mémoires*, III, 250 et suiv., 265-266; Jean Vallier, *Journal*, III, 266-267; Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 116; Mme de Motteville, *Mémoires*, 441 ; Loret, *Muse Historique*, I, 263. Voir *La trahison du duc Charles* parue aussi sous le titre : *Le serpent britannique* (**361**).

Si les Frondeurs étaient finalement déçus dans les espoirs qu'ils avaient mis dans les souverains d'Angleterre, attendaient-ils des secours du gouvernement républicain que la révolution avait instauré dans l'île ? Dès 1650, si nous l'en croyons, le coadjuteur reçut la visite de « Vaine, grand parlementaire et très confident de Cromwel... qui avait ordre de le voir ». Tout se passa en compliments. L'Anglais faisait dire au Frondeur que « les sentiments qu'il avait fait paraître dans la défense de la liberté publique, lui avaient donné le dessein de faire étroite amitié avec lui ». Retz répondit avec respect et circonspection, « ne dit rien et ne fit rien qui ne fût digne d'un vrai catholique et d'un bon français ».[24] Je le croirais volontiers : le souvenir du crime était encore bien proche, et les préjugés religieux et politiques étaient en France bien puissants pour qu'on pût songer à une étroite alliance avec ce gouvernement de régicides et d'hérétiques. Les années avançant, les préjugés demeurèrent tenaces ; on lit dans les *Cautèles de la paix*, qui sont sans doute de 1652 : « Encore que la république des Anglais se soit rendue formidable par toute la terre,... de s'imaginer qu'ils passent la mer pour nous venir délivrer du tyran et de la tyrannie, c'est ce qu'il ne faut ni craindre, ni espérer. Ils n'y viendront jamais à ce dessein que premièrement on ne les y appelle. Or la diversité de la religion se trouvant entre eux et nous, jamais nous n'aurons recours à un moyen que nous croyons du tout contraire à notre foi ».[25] Les Bordelais eurent moins de retenue et firent appel aux républicains anglais. Ils envoyèrent des députés

Pour dire à Crommüel tout haut
Que si d'une prompte assistance
Il les secourt contre la France
Qui leur fait bien de l'embarras,
Peuple, citadins et jurats,
Sans qu'on ait peine à les conquerre,
Se donneront à l'Angleterre
Ames, corps, tripes et boudins...

Aussi bien tous n'étaient-ils point d'accord, et Loret fidèlement rapporte que

...le clergé renasque[26]
De ce que le peuple fantasque
Au grand Crommüel tend la main
Qui n'est papiste, ni romain.

(24) Retz, *Mémoires*, III, 118. Il s'agit de Sir Henry Vane, qui avait évité de siéger au procès du roi, mais était membre du Conseil d'Etat, et compagnon intime de Cromwell.

(25) *Les Cautèles de la paix* (**355**), 17, 18.

(26) Renâcle.

Et parmi les autres, en dehors des meneurs, combien devaient penser, comme Loret encore :

> Croyez-vous trouver si léger
> L'indigne joug de l'étranger[27] ?

Quant aux Princes, ils avaient souvent des députés auprès de Cromwell, et cela n'allait pas sans inquiéter Mazarin. Celui-ci espéra d'abord que la reconnaissance de la République par le roi de France, empêcherait Cromwell d'accorder un secours qu'il jugeait redoutable.[28] Bientôt la garantie ne lui parut pas suffisante encore, et il souhaita une alliance expresse ; pendant les pourparlers, qui furent longs, Mazarin, en promettant de refuser tout concours aux souverains anglais dans leurs efforts contre la république, en promettant même de ne point souffrir plus longtemps le séjour de Charles II en France, à titre de réciprocité réclamait sans cesse que Cromwell s'engageât à ne point secourir Condé et les sujets rebelles du roi.[29]

5. Le gouvernement de Cromwell.

Jamais encore on n'avait en France envisagé avec une telle attention les événements d'Angleterre. Dès 1649, J. Ango, de Rouen, encouragé par le succès de la relation, qu'il avait traduite, de la mort de Charles Ier, eut l'idée de traduire aussi une feuille périodique où les Français pourraient lire les nouvelles politiques d'Angleterre. Un numéro de ce *Mercure Anglais*[1] parut à Rouen, en mars 1649, bientôt réimprimé à Paris ; sans doute l'événement ne répondit-il pas à son attente, car cet essai n'eut pas de suite. En juillet de la même année, le Conseil d'Etat anglais, convaincu de l'utilité de la propagande politique pour soutenir le nouveau gouvernement, résolut de « faire part aux nations étrangères, dans une langue qui s'étend et s'entend par toute l'Europe, de ce qui se passerait de plus signalé et remarquable en Angleterre » ; et il chargea de l'entreprise un imprimeur d'origine française, du Gard, dont la fraîche conversion à la cause révolutionnaire semblait garantir le dévouement. Ces *Nouvelles ordinaires de Londres*,[2] hebdomadaires, et débitées par trois libraires de Londres, étaient faites surtout pour passer la mer. Elles parurent régulièrement pendant plus de sept ans ; et s'il est difficile de croire qu'elles aient trouvé ici un

(27) Loret, *Muse historique*, I, 361, 371, 375 (mai-juin 1653). Cf. *Nouvelles ordinaires de Londres* (**364**), 597 (mai 1653), cité dans Bastide, *Anglais et français*, 157 n.

(28) Mazarin, *Correspondance*, V, 194 (31 août 1652), 322 (20 octobre), 511-512 (22 décembre), 626 (8 juin 1653).

(29) *Ibid.*, VI, 156 (7 avril 1654), 253 (4 août), 333 (3 octobre), 369 (27 octobre), 427 (27 janvier 1655).

(1) N° **363**.

(2) N° **364**. Sur du Gard et sa gazette, voir plus haut, p. 80, et Bastide, *Anglais et Français*, 129 et suiv.

très grand nombre de lecteurs (encore qu'elles aient été pendant quelque temps contrefaites à La Haye), du moins ont-elles, sur les grands événements et les menus faits de ces quelques années, fourni d'informations exactes, en même temps que les ministres et les diplomates, les brochures des nouvellistes, les gazettes en prose ou en vers.

Quelque attention qu'on portât toujours au destin de la religion catholique en ces pays, aux persécutions subies par les fidèles et par leurs prêtres,[3] pour le moment les affaires politiques l'emportaient en intérêt. A l'heure même où Charles II était couronné roi d'Ecosse à Scone,[4] ce qui paraissait à plusieurs, ici, le prélude d'une restauration complète, on avait la stupéfaction d'apprendre que l'ambassadeur du roi d'Espagne à Londres n'avait pas craint de reconnaître de fait le gouvernement révolutionnaire, en acceptant, le 6 janvier 1651, d'être entendu en Parlement et conduit à l'audience de Cromwell dans les carrosses de la République ; le roi de Portugal, autorisé par cet exemple, allait plus loin encore et « non sans l'étonnement de toute l'Europe », donnait à son ambassadeur « l'ordre précis de terminer tous les différends des deux nations », et de reconnaître « l'autorité de cette république, au grand préjudice de la dignité royale et du parricide inhumain commis tout récemment en la personne sacrée du meilleur de tous les rois ».[5]

Quel plaisir, au contraire, quand on annonce, à la fin de l'année, qu'Anglais et Hollandais vont s'affronter sur mer. Qui ne pense, avec Loret :

> Je voudrais que les Hollandois
> Dussent bien donner sur les doigts
> A cette dame république.

Assurément, entre ces deux nations « si conformes en religion et en forme de gouvernement », la guerre ne s'engage point pour venger le prince décapité et restaurer son légitime successeur. On méprise même les causes mercantiles du conflit :

> Et toutefois leurs différends
> Ne viennent que pour des harengs !

Mais d'autres observateurs en démêlent l'importance et la gravité. Une lettre de Sorbière, du 1er juillet 1652, où il se demande « quels peuvent être les desseins des Anglais en la guerre contre la Hollande », est remarquable de pénétration. Il indique la grande importance prise par le commerce maritime, la richesse inouïe que l'Angleterre en tirera d'ici cinquante ans ; glorifiant Cromwell d'avoir voulu en réserver le profit à son pays, il avoue que jamais guerre n'eut un but plus grandiose, qu' « il n'y a rien de com-

(3) Nos **368** à **371**.

(4) **Voir plus haut, p. 90.**

(5) Jean VALLIER, *Journal* (10 janvier 1651), II, 258.

parable à la pensée de soumettre toute la terre à sa patrie et de la rendre le plus superbe et le plus florissant pays du monde » ; déjà il voit le reste de l'Europe, d'ici peu de siècles, devenu « entièrement barbare, la navigation transportant en Angleterre toute la politesse de l'Europe, avec l'abondance, la force et les commodités de la vie ».

Quand ces « francs coquins d'Anglais » sont bien « frottés », comme on l'espérait, on ne se tient pas d'aise :

> Quoique je sois piteux et tendre,
> Je n'ai pu la nouvelle apprendre
> Sans beaucoup d'exultation,
> Car je hais cette nation,
> Non les bons et les royalistes,
> Mais oui bien les Cromüelistes[6].

Si le sentiment public ne varia guère, la diplomatie se montra moins constante. Après qu'il eut, aux premières heures d'émotion, fait grand accueil à la famille royale, Mazarin n'entendit point s'engager dans une politique de sentiment, rester lié à des vaincus sans espoir, au risque de mécontenter un usurpateur tout-puissant. Entouré, au dedans comme au dehors, d'ennemis qui pouvaient rechercher l'alliance de Cromwell, Mazarin voulut se l'assurer pour lui-même. Menacé, en 1652, de perdre Gravelines, il se disait « prêt de reconnaître la république d'Angleterre et de lui écrire aux termes qu'elle pût raisonnablement désirer », disposé même à céder Dunkerque aux Anglais pour prix d'un concours effectif contre l'Espagne. Quelques mois plus tard, il jugeait « de la dernière importance d'achever l'affaire d'Angleterre, de peur que les Anglais ne se déclarent à la fin pour M. le Prince ». Avant la fin de l'année, hanté par la menace d'un débarquement à la Rochelle, il avait donné à Cromwell la satisfaction diplomatique qu'il lui promettait depuis quelques mois. Le chevalier de Sévigné l'annonçait, le 13 décembre, à Madame Royale : « Il n'y a rien de plus vrai que Bordeaux est allé en Angleterre et que le roi les traite de République et leur écrit comme tels. La reine d'Angleterre est au désespoir ». Ce désespoir s'exprimait dans les termes les plus émouvants : « On a envoyé d'ici un homme en Angleterre pour reconnaître ces traîtres de rebelles, nonobstant tout ce que j'ai pu remontrer pour le contraire, et ensuite on recevra des ambassadeurs de leur part. Considérez quelle est ma condition d'être réduite à voir devant mes yeux un spectacle pour moi si horrible, et ne savoir que devenir... Ceci m'a donné le dernier coup de la mort, que je n'aurais jamais cru recevoir de la France ».[7] « Les favorables succès de ces parri-

(6) Loret, *Muse historique*, I, 183 (3 déc. 1651), 222 (10 mars 1652), 321 (21 déc.) ; N^os^ **365** à **367** ; Sorbière, *Lettres et discours*, (**LXXXI**), 208-211.

(7) Mazarin, *Lettres*, V, 912 (Instructions à d'Estrades du 3 avril 1652), 194 (30 août 1652), 322, 511. *Lettres du Chevalier de Sévigné* (**LXXX**), 224 ; *Lettres de Henriette-Marie* (**XLVIII**), 103.

cides, disait Sorbière, en traduisant l'*Abrégé* latin de Bates sur les événements de la Révolution[8], ont merveilleusement étonné tout le monde ».

Au début de 1653, on apprenait que Cromwell, marchant de succès en succès, n'avait pas craint de dissoudre le Parlement : « cette grande et puissante assemblée, disait Jean Vallier, dont les résolutions avaient porté si souvent et malheureusement sur la tête des rois », s'était séparée « incontinent et sans aucune répartie, mais, pensait-il, outrée jusques au profond de l'âme de l'insolence extrême de ce méchant homme ». Ceux qui sont mal au courant des affaires et Loret lui-même, pour qui le Parlement de Londres doit être une cour de justice comme celui de Paris, ne s'inquiètent guère de voir croître le pouvoir de l'usurpateur ; puérilement ils se réjouissent d'une punition qui atteint, croient-ils, les régicides[9] :

Leur Parlement en a dans l'aile,
Ce Parlement traître, infidèle,
Qui par un horrible attentat
Osa juger son potentat...
Ma foi, si Monsieur Crommüel
Que l'on tient homme assez cruel,
Vous faisait sans miséricorde
Tant soit peu danser sous la corde
Pour punir vos vieux alibis,
Messieurs les Raminagrobis,
Aucune sage créature
Ne pleurerait votre aventure.

D'ailleurs on espère bien que Cromwell, dans la guerre navale engagée, « la plus formidable que le monde eût encore connue »,[10] recevra des Hollandais son châtiment à son tour. Quand les nouvelles de la lutte sont indécises, ou même favorables aux Anglais, on ne veut pas les croire, on préfère écouter les faux bruits, se duper soi-même :

Que la chose soit vraie ou vaine,
On a bien dit, cette semaine,
Que les Hollandais sur la mer...
Ont reçu d'extrêmes dommages
En certain grand choc ou duel
Contre les gens de Crommuel.
Mais d'autres disaient : « Voire, voire,
Les Anglais ont eu la victoire
Au commencement du combat,
Aucun ce point ne leur débat,

(8) N° **213** *b*.

(9) Jean Vallier, *Journal*, IV, 221-223. Cf. *Nouvelles ordinaires de Londres* (avril-mai 1653), citées partiellement par Bastide, *op. cit.*, 153 ; la *Gazette* (mai 1653), 469 et son *Extraordinaire*, 473-484 ; *Etat présent des affaires d'Angleterre* (**367**), et *Lettres curieuses* (**942**), 290-291. Enfin, Loret, I, 365-366 (17 mai).

(10) G. M. Trevelyan, *op. cit.*, 303.

Mais on a vu lettre qui mande
Que messieurs les gens de Hollande
Ayant repris des cœurs nouveaux...
Avaient vaillamment combattu,
Sur l'Anglais fait mainte conquête,
Et bref remonté sur leur bête : ...
Voilà les deux bruits différents
Qui sont à présent sur les rangs.
Mais en vain la chose on déguise :
Les navires de la Tamise
On fait un étrange fracas
De ceux de Messieurs les Etats[11].

Vers la fin de l'année, force sera bien de reconnaître que les Etats sont dis posés à traiter de la paix avec Cromwell, « ambitieux renard », qui es « plus fin qu'eux ».[12]

Ce n'est pas seulement à l'extérieur que la politique de Cromwell triom phait. La dissolution du « Parlement Croupion » avait été si favorablemen accueillie en Angleterre qu'on ne s'inquiéta point des conditions irrégu lières dans lesquelles il réunit, en juillet 1653, un Parlement d'Indépen dants, en grande partie désignés par lui et par ses officiers. On se content de la déférence absolue qu'il feignit de témoigner à une assemblée qu'i considérait comme issue du peuple et le représentant ;[13] on se laissa touche par la comédie d'enthousiasme prophétique, assez grossière, qu'il jou à cette occasion et à quelques reprises, et dont on ouït parler jusqu'e France :

Le galant disait en maint lieu
Qu'il conférait avecque Dieu
Et ne faisait rien d'importance
Sans invoquer son assistance ;
Même que souvent l'Eternel
Lui disait : « Mon fils Crommüel,
J'aime ta candeur et justice ;
Va, va, je te serai propice,
Le peuple anglais à l'avenir,
Va de moi tous biens obtenir,
Et sera mon peuple d'élite
Comme jadis l'Israélite ».
C'était avec pareils discours
Dont Monsieur Crommüel toujours,
Faisant des yeux mainte grimace,
Dupait la sotte populace[14].

(11) Loret, I, 380 (juin), 401-404 (août 1653) et des feuilles de nouvelles (cf. Bib Nat. 8° Nj. 128-131).

(12) *Ibid.*, I, 435, 442 (nov. déc. 1653).

(13) *Gazette*, 763-764 et 803-808, dont l'essentiel a passé dans le *Journal* de Jea Vallier, IV, 274-275.

(14) Loret, I, 453 (10 janvier 1654) ; cf. 455 (17 janvier).

Ce Parlement, choisi par Cromwell, n'était pourtant pas à sa dévotion. Les plus radicaux de ses membres, sincèrement épris de liberté, voulaient délivrer le pays de la dictature militaire et suscitaient des difficultés :

Encor qu'il ne néglige rien
Pour qu'on le croie homme de bien,
Et qu'il fasse la chattemitte
Pour le moins autant qu'un hermite,
Plusieurs Anglais, si l'on ne ment,
Sont las de ce gouvernement
Et l'on brasse mainte entreprise
Contre sa grandeur mal acquise[15].

Aussi, bien qu'il eût, en la réunissant, promis à l'assemblée que ses pouvoirs dureraient jusqu'en novembre 1654, Cromwell fut-il trop heureux que sur l'initiative des modérés, celle-ci lui remît, le 22 décembre 1653, tous ses pouvoirs. Le 25 du même mois, les officiers réunis à *Vithall* (White Hall), « élurent et nommèrent entre eux ce dangereux homme pour Protecteur, sa vie durant, des trois nations d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande » ; une cérémonie à *Ouestmonster* consacra l'événement : « Devant lui marchaient premièrement en robes rouges tous les officiers de la justice, ceux de la chancellerie, les aldermans, le garde du grand sceau, les massiers et enfin le maire de Londres, l'épée nue en la main, et immédiatement après lui, paraissait son Excellence qui, seule, au milieu des officiers majors de son armée, avait le chapeau sur la tête ». Une fois parvenu « à la barre de la chancellerie », « ce nouveau Protecteur se découvrit, et sans se vouloir asseoir (quelque instance qui lui en fût faite) entendit la lecture de l'acte de son élection ». Puis « Son Altesse (ainsi l'appela-t-on de là en avant) » nomma les membres de son conseil. « Jusques où ne va point l'aveuglement des peuples ? s'écrie le Français qui note ces événements. Tout le monde avait appris avec horreur cet inhumain et détestable parricide commis en la personne sacrée du dernier et du meilleur prince qui ait régné en Angleterre depuis plusieurs siècles ; les plus méchants même en avaient condamné le funeste dessein et la barbare exécution ; mais lorsqu'on en vit l'auteur assis sur le trône royal, au préjudice des lois fondamentales du royaume et de ses légitimes successeurs, que ne dit-on point alors d'un changement si étrange et surprenant, et de quelles malédictions la nation anglaise ne fut-elle point chargée par toutes les autres »[16] ? Cromwell avait une constitution toute prête que l'Angleterre accepta, et qui, bientôt connue à travers l'Europe, souleva dans le public une générale stupéfaction : « Par la lecture de cet acte si extraordinaire et si chimérique, dit Jean Vallier, l'on peut juger bien aisément jusques à quel point de fureur et d'injustice était parvenu l'aveuglement des Anglais !... Ainsi vit-on finir

(15) *Ibid.*, I, 420 (18 oct. 1653) ; G. M. Trevelyan, *op. cit.*, 305-306.

(16) Jean Vallier, *Journal*, IV, 392-397 ; *Gazette*, nos 7 et 18 de 1654 ; Loret, I, 153.

chez nos voisins cette année 1653, par ce prodige effroyable et terrible à toutes les puissances souveraines de la terre ».[17]

Si l'événement semblait effroyable à de loyaux sujets, scandalisés de la fortune d'un odieux régicide, Mazarin ne perdait point son temps à de longues récriminations, ne se laissait point arrêter par de vains scrupules. Personnellement, il songeait à enrichir ses collections des œuvres d'art qu'on tirait en Angleterre des palais royaux ou seigneuriaux, et que la République faisait mettre en vente, comme pour liquider avec elles l'ancien régime.[18] Chez lui l'homme public n'était pas moins hardi : « il n'y a point d'amitié particulière qui ne doive céder au bien général de l'Etat », écrivait-il à l'ambassadeur Bordeaux, le 14 janvier 1654 : or le bien de l'Etat, c'est l'alliance anglaise contre les Espagnols. Pour l'obtenir, Mazarin multiplie les concessions ; il autorise Bordeaux à « rendre au Protecteur tous les honneurs qu'il pourrait souhaiter » ; il offre d'envoyer à Londres un grand personnage pour conclure le traité, car il veut « pourvoir à tout ce qui peut contenter davantage l'esprit de M. le Protecteur » ;[19] peu s'en faut qu'il n'encourage Cromwell à se faire proclamer roi : « S'il veut changer de titre, on sera ravi ici de tout ce qui pourra aller à sa gloire et à l'augmentation de sa grandeur » ; « le roi de France ne donnera assistance, directement ou indirectement en quelque manière que ce puisse être, à qui que ce soit, qui voulût rien entreprendre contre M. le Protecteur ou contre le gouvernement présent d'Angleterre, par force, par négociation ou par intrigue ». La présence du jeune roi Charles en France inquiète-t-elle le Protecteur ? Mazarin promet de l'éloigner et s'excuse si ce départ tarde un peu.[20] Au reste les Français assistent sans émotion à ce départ, dont ils ne voient pas que c'est un exil ; ils jugent naturel que le prince aille en Allemagne

> Afin de voir si le destin
> Dont il déteste l'injustice
> Ailleurs lui sera plus propice[21].

Cette satisfaction donnée à Cromwell, Mazarin doit résister à de plus grandes prétentions ; il refuse de prendre des mesures semblables contre les autres membres de la famille royale ou les seigneurs de la suite, qui con-

(17) Jean VALLIER. *Journal*, IV, 398-399. Cf. LORET, I, 470 Le texte de la constitution fut publié en latin (372), et parut en français dans les *Extraordinaires* 12 et 15 de la *Gazette* de 1654.

(18) Au tome VI de ses *Lettres*, on trouve de nombreuses notes à l'ambassadeur du roi de France à Londres, qui traitent de ces achats de tapisseries, tableaux de Van Dyck, manuscrits et livres, etc (notamment, 110, 111, 124, 127, 131, 145, 335, 380, 459. Cf. encore, VII, 218.

(19) *Lettres*, VI, 111 (18 janvier 1654) ; 131-132 (25 mars) ; 183 (22 juin).

(20) *Ibid.*, VI, 121, 135, 171, 183, 333, 384.

(21) LORET, I, 517 (11 juillet 1654) ; cf. *Rapport d'un affidé d'Angleterre*, dans FOURNIER *Variétés historiques et littéraires*, X, 35.

tinueront à résider en France, pourvu qu'ils ne cabalent point. Le roi de France, d'ailleurs, se porte garant de la bonne conduite de ses hôtes, et Mazarin propose d'insérer dans le traité que Bordeaux négocie un article secret qui donnera toutes assurances au gouvernement anglais : « Diverses considérations d'honneur et de bienséance n'ayant pu permettre que dans le traité public il ait été fait mention des princes et princesses de la maison royale d'Angleterre, que le roi, par droit de parenté et d'hospitalité, a été obligé de recevoir en ses Etats », on affirme que « les assistances d'argent que Sa Majesté leur a données jusqu'à présent n'ont été que pour leur simple entretènement et non point pour faire une entreprise contre l'Angleterre ni aucun autre état. La personne du roi de la Grande-Bretagne est depuis quelques mois hors du royaume de France, sans dessein d'y revenir... La reine, sa mère, ne pouvant subsister ailleurs que dans le lieu où elle a pris naissance, se conduira en sorte, tandis qu'elle sera dans la Cour de France, que Sa Majesté ni aucun de ses officiers ou domestiques ne donneront aucun sujet de plainte à la république d'Angleterre. M. le duc d'York est destiné pour aller servir dans l'armée d'Italie et va établir son séjour hors de la France. Il ne sera ci-après apporté de la part du roi aucun changement ni innovation aux ordres ci-dessus exprimés ». La pauvre reine qui croyait avoir reçu « le dernier coup de la mort », quand la France avait reconnu le Protecteur, n'était-elle pas fondée à dire maintenant qu'on « tuait la mémoire du roi son seigneur », et que depuis la mort de celui-ci rien ne l'avait tant touchée ».[22]

Là ne se bornent point les attentions de Mazarin. A condition que le Protecteur prenne ouvertement parti pour le roi son maître, qu'il renonce à attirer vers lui les réformés de France, le cardinal lui fait promettre de grosses sommes d'argent, et il n'oublie point de rémunérer les services des secrétaires anglais ; enfin, pour emporter de vive force une adhésion lente à venir, il va jusqu'à proposer aux Anglais de les aider à reprendre Dunkerque à leur profit : offre qui ne manquera point de l'embarrasser plus tard. De quelque mauvaise volonté que Cromwell témoigne au cours de ces interminables négociations, jamais Mazarin ne se décourage ; il se refuse à toute démarche impatiente qui compromettrait le résultat définitif, qui seul importe. Si quelques vaisseaux anglais tentent, sans grand succès, une descente près de Cancale, le jour de la Pentecôte,[23] il n'en fait point de bruit, dès que le Protecteur a désavoué ses compatriotes. Certes il a soin « de n'oublier aucunes mesures et en Hollande et en Ecosse, et de travailler pour susciter de nouvelles affaires au dit protecteur... sans pourtant en rien faire éclater »,[24] mais ce sont gentillesses diplomatiques qui dans

(22) Mazarin, *Correspondance*, VI, 368 ; *Lettres de Henriette-Marie*, 112 (3 sept. 1654).

(23) Loret, I, 500.

(24) Mazarin, *Correspondance*, VI, 141, 160, 183, 201-202, 287.

son esprit ne tendent qu'à mieux assurer l'étroite confédération qu'il souhaite.

Tout un an se passe ainsi en tergiversations,[25] en espoirs que semblent éloigner encore des bruits de guerre, toujours avidement saisis par l'opinion publique. C'est à ce temps que doit se rapporter cette *Ode à la France durant les derniers troubles d'Angleterre*,[26] que Boileau, à dix-huit ans, avait composée dans un mouvement d'indignation :

Quoi ! ce peuple aveugle en son crime
Qui, prenant son roi pour victime,
Fit du trône un théâtre affreux,
Pense-t-il que le ciel, complice
D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudre ni feux ?

Déjà sa flotte à pleines voiles,
Malgré les vents et les étoiles,
Veut maîtriser tout l'univers,
Et croit que l'Europe étonnée
A son audace forcenée
Va céder l'empire des mers.

Arme-toi, France ; prends la foudre !
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglants ennemis des lois ;
Suis la victoire qui t'appelle,
Et va sur ce peuple rebelle
Venger la querelle des rois.

Oh ! que la mer, dans les deux mondes,
Va voir de morts parmi ses ondes
Flotter à la merci du sort !
Déjà Neptune, plein de joie,
Regarde en foule à cette proie
Courir les baleines du Nord !

Le traité fut pourtant signé, au début de novembre 1655, par l'ambassadeur de France et les représentants de Cromwell ; Mazarin et le conseil

(25) Loret entend dire en février 1655 que l'alliance est conclue, mais c'est un faux bruit (II, 20).

(26) C'est le titre que porte la pièce dans le *Recueil de pièces chrétiennes et diverses* (tome III), 1671, publié par les soins de La Fontaine. La pièce ne fut reprise que dans les éditions des *Œuvres* de 1701 (I, 368), 1713 (325) et, sous le titre d'*Ode sur un bruit qui courut en* 1656 *que Cromwell et les Anglais allaient faire la guerre à la France*, avec cette note : » Je n'avais que dix-huit ans quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée », et effectivement il y avait supprimé la 4e strophe, et corrigé la 5e et la 6e, en y introduisant une allusion à Jeanne d'Arc. Ces renseignements sont contradictoires : en 1656, Boileau avait 20 ans; aussi Brossette dans son édition de 1716 (I, 431), corrige-t-il la note de Boileau : « L'auteur n'était que dans sa vingtième année »... En réalité, si une correction devait être apportée, c'était sur la date de 1656 où il ne fut pas question de guerre contre la France, le traité étant signé depuis novembre 1655. La pièce doit remonter à 1654 ou aux premiers mois de 1655, donc aux dix-huit ans de Boileau.

n'avaient point voulu accorder au Protecteur l'honneur de le signer de pair avec le roi de France : « Après cela, disait le cardinal, on nous lapiderait ». Mais entendons-le bien, c'était là question de protocole, et non de sentiment : « Ce n'est pas que le roi veuille diminuer la grandeur de M. le Protecteur. Qu'il se fasse roi, ou qu'il prenne le titre d'empereur, le roi n'y trouvera rien à dire. Mais n'être que protecteur, tenant sa puissance du Parlement de qui son autorité relève, et néanmoins de prétendre de traiter d'égal avec le roi de France, monarque absolu d'un grand royaume, à dire le vrai, cela choque trop le sens commun, pour y pouvoir donner les mains ». Mazarin exprimait sa joie à son ambassadeur le 9 novembre, et se disait prêt à rendre plus intime encore l'entente ainsi établie : « Quant à une alliance plus étroite, ce que je puis vous dire c'est que Sa Majesté la souhaite et sera toujours prête d'y donner les mains ».[24] Le public, apprenant la conclusion de l'affaire, ne savait trop qu'en penser. Les catholiques intransigeants s'indignaient : « Ce traité où vous perdez beaucoup, où vous hasardez toutes choses est scellé par cet auguste nom de frère que Sa Majesté donne à un soldat qui n'a point encore d'autre trône que l'échafaud sur lequel il a porté le gendre de Henri le Grand »[25]; mais les politiques se montraient plus optimistes :

Les plus clairvoyants personnages,
Les politiques les plus sages,
Tant de Londres que de Paris,
Loin d'être affligés et marris
De la bonne correspondance
De l'Angleterre avec la France,
Jugent que c'est un coup d'état
Tant pour l'un que pour l'autre Etat.

Et quand, les ratifications échangées, les autorités prescrivirent les festivités ordinaires, le public s'y livra volontiers :

Au grand plaisir de plusieurs hommes,
Notamment au pays des pommes,[26]
Le même jeudi, cette paix
Par qui la France désormais
A l'Angleterre est ralliée
Fut en divers lieux publiée.

A Paris, le prévôt des marchands et le lieutenant-civil manifestèrent publiquement leur satisfaction

(24) Mazarin, *Correspondance*, VI, 384 ; VII, 127.

(25) *Très humbles remontrances* (374), 97.

(26) Loret était normand, et la duchesse à qui il adressait ses vers résidait en cette province. Les habitants des ports commerçants de ce pays devaient se réjouir particulièrement d'un accord favorable à leurs entreprises.

Pour cette paix dont l'importance,
Rendant le commerce assuré,
Ramènera l'âge doré...
On fit partout des feux de joie
Et les canons, boîtes, mortiers,
Apprirent dans tous les quartiers,
En retentissant par la ville,
Cet accommodement utile,
Qui du moins nous assure fort
Contre les tempêtes du Nord...
(Et) sagement les esquiver
Est un trait d'extrême prudence
Que plus j'admire, plus j'y pense.[27]

L'année 1656 devait amener cet événement que la reine Henriette-Marie redoutait depuis longtemps comme « le comble de ses malheurs » : la réception à la Cour de France d'un ambassadeur « de ce scélérat ». Tous comprirent ce qu'il avait de cruel pour cette malheureuse princesse, et la reine régente, comme le jeune roi, « ne s'y résignèrent qu'à leur extrême regret ».[28] On ne fit pas à l'envoyé de Cromwell, le colonel Lockhart, une réception particulièrement solennelle : il eut audience le même jour que les ambassadeurs de Venise, de Savoie et de Portugal ; pourtant cette reprise de relations diplomatiques si longtemps interrompues ne passa point inaperçue.[29] Lockhart, qui était adroit, se tira admirablement d'une situation difficile. Mazarin écrivait, au lendemain de son arrivée à Paris : « Je vous avoue que je tremble pour lui, quand je songe en quel péril il est, parmi tant d'Anglais qu'il y a ici, qui sans difficulté sont les plus grands ennemis qu'ait M. le Protecteur ». Mais il sut conquérir à tout le moins les Français : « On est ici extraordinairement satisfait dudit Colonel, disait Mazarin quelques semaines plus tard, étant impossible d'agir plus obligeamment qu'il fait ».[30]

Aussi bien Mazarin avait-il tout lieu de se louer du gouvernement anglais qui lui permettait de faire en Ecosse, en Irlande et même en Angleterre autant de levées qu'il en souhaitait. Les îles étaient un réservoir inépuisable de bons soldats, et comme avait fait Richelieu, Mazarin en réclamait sans cesse,[31] surtout aux heures où des succès espagnols rendaient urgente la

(27) Loret, II, 131 (11 décembre 1655).

(28) *Lettres de Henriette-Marie*, 107 (1er avril 1654) ; Mme de Motteville, *Mémoires*, 460.

(29) Loret, II, 195 (20 mai 1656).

(30) Mazarin, *Correspondance*, VII, 218 (26 mai 1656), 292 (24 juillet); cf. aussi les lettres de Mazarin à Cromwell, du 28 mai 1656 (*Ibid.*, 221), et du 3 décembre 1656 (*Ibid.*, 703) : « Je n'ai jamais traité avec un gentilhomme plus civil, ni plus discret, ni qui m'ait laissé plus d'estime et de satisfaction de son procédé ».

(31) Voir dans sa *Correspondance*, dès 1654 : VI, 157, 369, et après la signature du traité, en 1655-1656 : VII, 128, 198, 218, 253, 292, 325-6; en 1657 : VII, 474-5, 488; VIII, 79, 90, 148-9 ; en 1658 : VIII, 250, 352, 362-3, etc.

nécessité de renforcer ses effectifs. On recherchait surtout les Ecossais, par une ancienne tradition ; mais pour avoir un nombre suffisant de recrues on ne faisait pas fi des Anglais. En mai 1657, on reçut un fort secours, et Mazarin s'émerveilla de la qualité de ces soldats : « Il ne se peut voir gens mieux faits, mieux disciplinés ni plus adroits aux armes..., ayant mine de rendre bien service dans une occasion ».[32] Belles troupes qu'on laissa d'abord sans scrupule loger dans nos villes du nord, car « elles se comportaient si bien que Sa Majesté en était satisfaite de plus en plus ». Par la suite on éprouva quelques déceptions, mais la responsabilité n'en retombait pas toute sur des soldats qu'on ne payait pas très ponctuellement. Le gros souci venait de ceux qui abandonnaient les rangs pour aller s'enrôler dans l'armée espagnole, où le roi Charles et le duc d'York les attiraient maintenant.[33]

Mazarin, qui n'avait point hésité à sacrifier le roi Charles dans ses négociations avec Cromwell, trouvait fort mauvais que ce prince, obligé à se réfugier dans la Flandre espagnole, s'attachât à la cause d'Espagne, sans « se souvenir de toutes les civilités et assistances qu'il avait reçues dans ce royaume », sans même « nous en avoir fait son compliment ». La reine-mère exprima ses regrets de l'attitude de ses fils ;[34] le Cardinal en profita, lui, pour lier partie plus étroitement avec le Protecteur : il ordonna à son ambassadeur, pour le cas où le Parlement donnerait à Cromwell le titre de roi, de « se tenir prêt pour faire incontinent les compliments de Sa Majesté » ;[35] chose plus grave, sur les représentations de Cromwell il lui fallut songer à l'exécution des promesses inconsidérées qu'il avait faites.

Certes Mazarin envisageait sans plaisir de reprendre Dunkerque aux Espagnols pour le remettre aux Anglais ; il ne pouvait là-dessus douter des sentiments du public : « La France, disait un témoin perspicace, commence à avoir horreur de cette entreprise, d'autant que donnant ainsi pied aux Anglais en deçà de la mer, elle peut en recevoir un jour très grand dommage ».[36] Mazarin pourtant enjoignait à Turenne d'aider les Anglais à prendre Mardick. Il affectait de voir dans les protestations qu'on élevait scrupules de malintentionnés et de dévôts ; il se flattait d'avoir obtenu beaucoup, en s'assurant l'alliance anglaise au lieu de laisser l'Angleterre s'unir à l'Espagne contre lui. Loret lui était agréable en apostrophant avec

(32) *Ibid.*, VII, 475 (28 mai), 507 (17 juin 1657) ; cf. LORET, II, 331.

(33) *Ibid.*, VII, 198, 327, 488 ; VIII, 90, 149, 250, etc.

(34) *Ibid.*, VII, 327, 427, 650, 669.

(35) LORET, II, 338, 346 ; MAZARIN, *Correspondance*, VII, 451.

(36) *Journal de voyage de deux Hollandais à Paris*, (LA), 247. Cf. *Très humbles remontrances au roi sur la remise des places maritimes de Flandre entre les mains des Anglais* (**374**).

véhémence ceux qui n'appréciaient guère la méthode employée pour venir à bout des Espagnols :

Infidèles Français, faux frères,
Cancres rampants, perfides hères,
A qui Madrid fait quelque bien
Pour parler mal des gens de bien ![37]

Pour mieux fermer la bouche aux opposants, Mazarin engageait Cromwell à accentuer encore la bienveillance qu'il témoignait aux catholiques depuis la signature de l'alliance : « Le mauvais traitement des catholiques en Angleterre, écrivait-il le 13 décembre 1657, dans le temps que la France et l'Angleterre sont si unies, donne sujet à beaucoup de gens de parler contre moi, faisant juger par là quels préjudices on ne doit pas craindre pour la Religion, es Anglais s'établissant dans les Flandres, et quel est le tort que cela me fait dans le monde »[38].

Mais rien ne pouvait mieux réconcilier les Français avec l'alliance anglaise que les dommages infligés par la flotte de Cromwell aux galions d'Espagne. A chaque nouveau succès, Lore s'enchante ; il n'est point de héros comparable à l'amiral Blake ; et lorsque celui-ci meurt, quel deuil ![39] Ses funérailles solennelles à Westminster, contées dans les feuilles publiques, offrent aux imaginations françaises un spectacle qui ne manque point de pittoresque :

Tous les officiers de l'armée,
Tambour battant, mèche allumée,
Piques traînantes et drapeaux,
De longs crêpes à leurs chapeaux,
Dans cent barques de noir vêtues,
Avec grand nombre de statues,
De banderoles, d'écussons,
Chantant de lugubres chansons,
Entonnant maints chants mortuaires,
En présence de tous leurs maires,
De maint pécunieux[40] Milour,
De Grenüich jusqu'à la Tour
Fut conduit le dit corps de Blaque[41]...

Enfin l'effort combiné de Turenne et des troupes Anglaises porta le dernier coup à l'Espagne ; la prise de Dunkerque, le 14 juin 1658, allait permettre le traité des Pyrénées. Pour le moment, en vertu de la parole donnée, Dunkerque fut remise aux Anglais. Dans la joie de la victoire, le coup n'en fut

(37) Mazarin, *Correspondance*, VII, 495, 502, 507; VIII, 170-172, 193, 252. Loret, II, 348.

(38) Mazarin, *Correspondance*, VII, 706, 451, 715 ; VIII, 236. Cf. *Très humbles remonrances*, citées plus haut.

(39) Loret, II, 253, 260, 348, 428 ; Claude le Petit, *Muse de la Cour* (**XCIX**), 70.

(40) Riche.

(41) Claude le Petit, *Ibid.*, 82-83.

pas moins rudement senti : afin de l'amortir, on rappela que l'Espagne avait elle-même offert la ville à Cromwell pour payer son concours, ou même sa neutralité, on plaida que, puisqu'il fallait renoncer à Dunkerque, mieux valait que sa perte fût le prix d'un triomphe. Loret tirait d'une plaquette que Mazarin avait fait répandre le commentaire souhaité par le ministre :

Autrefois le roi catholique
Par raisonnement politique
Offrit, en don perpétuel,
Le dit Dunkerque à Crommüel,
Pourvu qu'avec grosse puissance
Il voulût entrer dans la France :
Mais un si rigoureux marché
Par nos agents fut empêché,
Qui par un traité vraiment sage
Détournèrent ce grand orage,
En rangeant de notre côté
Ce Protecteur si redouté.[42]

D'ailleurs, l'opinion, touchant Cromwell, avait singulièrement évolué. D'hier à peine dataient la rebellion et le meurtre du roi Charles Ier, et pourtant l'habileté, la ferme sagesse, la grandeur du chef du gouvernement républicain frappaient d'admiration ceux-mêmes qui ne pouvaient oublier le passé. Je ne parle pas de ces panégyristes déclarés dont on peut toujours suspecter la sincérité ; je ne m'arrête pas aux affirmations d'un français dévoué aux intérêts du Protecteur, qui dans un rapport adressé le 8 juillet 1655, cherche sans doute à plaire au maître qui le paye : « Le Protecteur est ici fort estimé du peuple et des plus sensés..., nos ministres d'état les plus signalés disent que le Protecteur n'a point fait de faute en sa conduite, mais que nous en faisons tous les jours ». Mais force est de constater que ceux qui ont vu Cromwell de plus près sont frappés de ses mérites, de sa sévérité, de sa simplicité, étonnante en « un homme qu'on vante et qu'on craint si fort partout hormis en France » ; même un chevalier de Grammont, passé en Angleterre à l'époque où « cet homme dont l'ambition s'était ouvert le chemin à la puissance souveraine par de grands attentats, s'y maintenait par des qualités dont l'éclat semblait le rendre digne..., ne rapporta de ce voyage que l'idée du mérite d'un scélérat »[43]. A considérer « la suite fortunée de ses entreprises, ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, cette longue tranquillité qui a étonné l'Univers », les esprits se préparaient à accueillir la leçon magnifiquement éloquente que Bossuet devait donner, le 6 novembre 1669, devant la Cour et devant la France, en prononçant, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, ce jugement qui pour de longues

(42) *Mémoire présenté au protecteur* (**373**) ; Loret, II, 495. Cf. aussi : Sorbière, Lettre à Mazarin du 17 juin 1658 (*Lettres et discours*, 7-9).

(43) N° **375** ; *Rapport d'un affidé* dans Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, X, 46 ; *Lettres curieuses* (**942**), 292 ; Hamilton, *Mémoires de Grammont* (**1153**), 83-84.

années paraîtrait, passionné à la fois et impartial, le jugement même de l'histoire :

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ![44]

Ce qui est sûr c'est que dès 1655-1656, le public français qui avait longtemps attendu qu'une expédition militaire ou une révolte intérieure renversât le nouveau gouvernement, ne comptait plus guère sur un tel retour de fortune ; si un étourdi l'annonçait, les sages hochaient la tête. Ainsi Loret :

D'Angleterre la république
Plus que jamais, dit-on, se pique
D'obéir au grand protecteur.
Et s'il advient qu'un novateur
De la troubler ait quelque envie,
Je ne réponds pas de sa vie.
Les illustres princes Stuarts
Sondent le gué de toutes parts
Pour y recouvrer leur séance,
Mais c'est avec peu d'espérance.

Bien mieux, un Claude le Petit, au récit d'une conspiration contre Cromwell, s'indignait, dans une feuille spécialement dédiée à « Mylord Locard », l'ambassadeur du Protecteur à Paris, contre ceux qui osaient attenter à la vie d'un si grand homme. Le premier conspirateur arrêté était un jardinier, d'où ces imprécations :

Maudit disciple de Saint-Fiacre,
Et tous tes maudits compagnons,
Bien mieux valait planter oignons,
Bien mieux valait, *Protectricides*,
Bien mieux valait, *Cromwellicides*,
Planter aulx, pimprenelle, choux,
Que de vouloir faire les fous.
Infâmes et lâches complices
D'attentats et de maléfices,
Obstinés assassinateurs,
Infidèles conspirateurs,
Cabale horrible et sanguinaire,
Vous ne ferez que de l'eau claire ;
Opiniâtres conjurés,
Malgré vos coups réitérés

(44) Bossuet, *Oraisons funèbres* (CXII*b*), 55.

Contre la Protectrice Altesse,
Malgré votre injuste finesse,
Abominables scélérats,
Vous tomberez dedans vos lacs[45].

Quand Cromwell mourut, à la Cour ou du moins dans les cercles attachés à la reine d'Angleterre, on se réjouit fort. Madame de Motteville en témoigne : « Ceux qui aimaient la justice et les serviteurs particuliers de la reine d'Angleterre reçurent alors une agréable nouvelle... Le ministre néanmoins en parut fâché et même il sembla qu'il n'approuvât point la joie publique ». Sans doute est-il excessif de parler de joie publique. Certes quelques-uns profitent de la circonstance pour composer ou rééditer d'obscurs pamphlets où s'expriment d'anciennes rancunes ; mais Loret, témoin médiocre et fidèle, fait assez voir l'indifférence générale :

Enfin le seigneur Crommüel
Par un sort, pour lui bien cruel,
Selon la dernière nouvelle,
Est mort de pierre ou de gravelle...
Touchant ce trépas important,
L'un le plaint fort, l'autre pas tant.[46]

Cette mort, dont les causes mal connues allaient faire rêver Pascal sur l'influence dans le monde des événements les plus infimes[47], n'a guère inspiré les poètes, L'un, Montplaisir, se permit, dans un sonnet-épitaphe[48], de signaler, avec quelque réserve, la manifeste grandeur de cet homme :

Que contre mon pouvoir toute la terre gronde,
Que tous les souverains m'attaquent à la fois,
Et que je sois blâmé d'une commune voix :
Ma gloire durera tout autant que le monde !

Ma puissance a paru sur la terre et sur l'onde,
Au seul bruit de mon nom j'ai fait trembler les rois,
De mon propre pays j'ai renversé les lois,
Et je suis mort enfin dans une paix profonde.

De mes plus chers amis je me suis défié,
A mon ambition j'ai tout sacrifié,
Et même de mon roi j'ai fait une victime.

(45) Loret, *Muse historique*, II, 281 (voir aussi, 29 et 34) ; Claude le Petit, *Muse de la Cour*, 17 sept. 1657 (Ed. Lachèvre, 74).

(46) Mme de Motteville, *Mémoires*, 466 ; Loret, II, 530 ; Nos. **375-379.**

(47) Pascal, *Pensées*, Sect. II, § 176.

(48) Paru dans une plaquette anonyme, n° **378**. Publié ensuite dans les *Poésies choisies de M. de Corneille* ou recueil Sercy (**CLII**), 5e partie, 278, dans les *Poésies facétieuses* (**CLIV** *A*), dans l'*Elite des poésies héroïques* (**CLV**) toujours sans nom d'auteur. Cf. copie mss. Bibl. Nat. franç. 12160, f° 754. M. Lachèvre (**CL**) fait l'attribution à du Bruc Montplaisir, marquis de la Guerche, d'après une indication du Recueil Conrart.

Il est vrai que je suis criminel en effet,
Mais jamais un mortel n'a su pousser son crime
Avec plus de succès, ni plus loin que j'ai fait.

Cette demi-apologie provoqua quelques froides répliques ; des amateurs de bouts-rimés se plurent à contredire Montplaisir, en lui empruntant ses rimes[49] :

Oui, contre ton pouvoir toute la terre gronde,
Et tous les souverains t'attaquent à la fois ;
Ton nom sera maudit d'une commune voix
Dont le bruit durera tout autant que le monde.

Tu fus craint, il est vrai, sur la terre et sur l'onde,
Ta brutale fureur étonna tous les rois,
Te voyant ruiner ta patrie et ses lois,
Avec les fondements de sa paix si profonde.

Un tyran comme toi se devait défier
De ses plus chers amis qu'on voit sacrifier
Aux mânes de leur roi, ton injuste victime.

Et si le Ciel vengeur te fait mourir en paix,
C'est que, pour égaler le supplice à ton crime,
Il te destine au feu qui ne s'éteint jamais.

Signalons encore une épitaphe :

Ci-gît la cruauté sous le nom de Cromwel[50]...

et un sonnet vengeur *Sur la mort de Milord Cromwel* dont l'auteur, qui a entendu dire queCromwell était mort d'une rétention d'urine, a vu dans le choix de ce châtiment une intention providentielle :

Mais l'homme n'ayant su punir mon insolence,
Dieu s'en est à lui seul réservé la vengeance,
Et par un châtiment que nul n'eût attendu,

Sa justice adorable et partout reconnue
Fait qu'une goutte d'eau dans mes flancs retenue
A vengé tout le sang que j'avais répandu.[51]

Vraiment on était en droit d'attendre d'autres accents, pour saluer un événement aussi considérable !

(49) J'ai vu trois de ces répliques : une anonyme, dans la plaquette signalée plus haut (n° 378) ; une, signée de Marut, dans le recueil Sercy ; une, anonyme encore et sans doute plus tardive, dans les *Poésies facétieuses*, et l'*Elite des poésies héroïques*. Voir aussi mss. Bibl. Nat. franç. 12160, f° 755. Je donne la première qui n'est pas la plus exacte pour les rimes, mais qui me paraît la plus énergique.

(50) Parue aussi dans la plaquette indiquée plus haut, elle n'a pas dû être reprise par les recueils du temps, car M. Lachèvre ne la signale pas.

(51) *Suite du nouveau recueil* (**CLIV**). M. Lachèvre, qui signale ce poème, n'en a pas identifié l'auteur.

6. Vers la Restauration.

Si les poètes ont fait peu de fracas, les nouvellistes politiques n'ont pas commenté davantage une disparition qui, quelques années plus tôt, eût passé pour un coup du ciel, eût fait présager le retour immédiat de la dynastie légitime. A contraire, le fils de Cromwell s'installe sans difficulté au pouvoir:

De Crommüel le fils aîné,
A lui succéder destiné,
Que Mylord Richard on appelle,
Selon la plus fraîche nouvelle
Qui court universellement,
Au gré de tout le Parlement,
Des gens de guerre et populace,
Commande, dit-on, en sa place,
(Le défunt l'ayant proposé)
Sans que nul s'y soit opposé ;

et bientôt Loret confirme l'apparente solidité du régime :

Richard le protecteur nouveau
A ce dit-on si bon cerveau
Qu'à Londres l'on le considère
Presque autant qu'Olivier son père.[1]

En quelques mois pourtant ce chef laisse échapper le pouvoir de ses mains et disparaît de la scène publique, sans qu'on s'en aperçoive. En vain son frère Henry tente en Irlande de maintenir son parti. C'est à peine si Loret note avec indifférence.

Que le parti Crommucliste
Présentement plus ne subsiste

en cette Angleterre

Qui ne veut pour dominateurs
Ni des rois ni des protecteurs.

Il n'ignore pas que les troubles sont causés par les exigences de l'armée, désormais vouée aux factions ; que le Parlement a été dissous, et que le Parlement d'autrefois, le Parlement Croupion, s'est à nouveau réuni : de l'une et de l'autre, les efforts se contredisent et s'annulent. Au reste, Loret avoue, et ses propos en témoignent, qu'il ne voit goutte dans cette situa-

(1) Loret, II, 534, 571 (28 sept., 28 déc. 1658). Sur tous les événements qui précèdent la Restauration, voir les correspondances étrangères dans les ordinaires et extraordinaires de la *Gazette*. Je m'en tiens pour mes citations à Loret, qui y a pris l'essentiel de son information. Non que j'accorde du prix à ses vers, mais il représente assez bien « l'homme de la rue », selon le mot des Anglais, ou encore « le Français moyen », ainsi qu'on se plaît à dire chez nous aujourd'hui.

tion compliquée.[2] Le gouvernement français était mieux renseigné, grâce aux rapports de Bordeaux, mais le public demeurait fort ignorant. Dès le mois d'août 1659, cependant, il put se demander si la monarchie n'allait pas être restaurée en Angleterre :

Mainte cervelle bonne et sage
Pousse ce discours davantage,
Disant que des princes Stuarts
Plusieurs suivent les étendards,
Et qu'on va voir en Angleterre
Grand changement... ou grande guerre.

A des nouvelles d'espoir succèdent des indications moins propices. Lambert manœuvre habilement contre les partisans du roi ; pourtant il faudra bien que tant de brouilleries s'éclaircissent :

Il faut choisir, il faut opter !

La grande énigme c'est le conflit de Lambert et de Monk ? et qu'attendre de chacun d'eux : l'un et l'autre prétendent-ils « pêcher en eau trouble » ?

Possible, sans être aveuglés,
N'ont-ils que des desseins réglés ?
Possible, eux et leurs gens de guerre,
Souhaitent le bien de l'Angleterre,
Et ne se rendent les plus forts
Que pour en chasser les discords !

Au début de 1660, il semble que Monk l'emporte.[3]

Le Parlement par ses progrès
Au sieur Lambert casse du grès.

Les intentions de Monk restent d'abord obscures, mais les signes précurseurs d'un heureux retour au passé s'accumulent. Le Parlement libre que Monk a promis pour remplacer le Parlement Croupion, va amener le rappel du roi légitime, qui, dûment informé de l'état des esprits, envoie de Bréda, le 14 avril, des Lettres aux chambres nouvelles, à la Cité de Londres et publie une sage déclaration d'amnistie.[4] Il n'y a plus maintenant qu'à attendre que les faits, dorénavant inévitables, se déroulent dans l'ordre nécessaire :

Touchant le pays d'Angleterre
On prétend bientôt voir par terre
La république, et mêmement
Tout vieil et nouveau Parlement...

(2) Loret, III, 55, 59-60, 64, 68, 78, 83 (13 mai au 9 août 1659). Cf. aussi, 97 (30 août), 122 (1er novembre), 138 (1er décembre).

(3) *Ibid.*, III, 93-94, 98, 102, 105, 111, 132, 141, 162 (23 août 1659 au 31 janvier 1660).

(4) *Lettres du roi de la Grande-Bretagne* (**381**). Cf. *Gazette*, extraordinaire n° 61 du 28 mai, et le *Recueil de Lettres, Harangues, Messages* (**383**).

Et que le grand général Monke
— Politique s'il en fut oncque —
Et ses plus étroits confidents,
Avant le temps caniculaire
Viendront à bout de cette affaire.

Tous les partis en France manifestent leur joie et souhaitent de coopérer au succès. Les pasteurs de Charenton se portent garants de la foi protestante du jeune prince, et affirment bien haut, comme l'honneur de leur Eglise, leur attachement aux principes d'obéissance passive au souverain légitime.[5] Loret devient presque lyrique :

O généreux Monke, courage !
Poursuis prudemment ton ouvrage
Ouvrage grand, rare, enfin tel
Qu'il rendra ton los immortel.

Enfin le prince a été rappelé officiellement, il va quitter la Hollande pour se rendre dans son pays qui, maintenant, l'attend avec impatience.[6] A Paris la joie n'est pas moins grande :

Les Anglais qui sont à Paris,
Plongés dans les jeux et les ris,
Font maint festin et mainte danse
Pour marquer la réjouissance
De leur cœur sincère et loyal.

Et comme la duchesse de Richmond et Lennox, sœur du duc de « Bukingant »,

Sentant une extrême allégresse,
Par des boîtes et feux en l'air
A fait sa joie étinceler,

le peuple entier de la grand ville prend sa part de la fête des exilés.[7]

Le 4 juin, le roi Charles débarquait à Douvres, et le 8 il faisait son entrée à Londres. Après l'épisode sanglant, la tradition semblait se renouer, intacte, avec le passé.

(5) *Letire de M. Drelincourt à M. Stoupe*, du 3 avril 1660 (**380**). Voir aussi n° **380** *A*.

(6) Voir le récit de son voyage dans *Relation en forme de journal* (**382**).

(7) Loret, III, 197, 201, 206, 209 (1er au 29 mai 1660).

CHAPITRE III

DE LA RESTAURATION A LA SECONDE RÉVOLUTION

1. La Restauration et le mariage de Madame.

Le rétablissement du roi Charles II, rappelé par le vœu unanime de son peuple, éveilla pour quelque temps chez les Français un chaud sentiment de sympathie pour l'Angleterre : depuis bien des années, ils n'en parlaient qu'avec inquiétude et rancœur ; dorénavant, c'était un plaisir que d'y songer. Ecoutons plutôt Loret :

> L'Angleterre est une matière
> Dont notre lettre gazetière,
> D'un style joyeux ou bourru,
> A très bien des fois discouru ;
> Mais ne faut pas qu'on s'en étonne
> Son histoire, à présent fort bonne,
> Sur qui volontiers je m'étends,
> Est le grand chapitre du temps.

Paris est en joie ; le roi envoie par M. de Gouvernet son compliment à la reine-mère. Celle-ci, « gaie » pour la première fois depuis tant d'années, fait tirer un feu d'artifice à Colombes et un autre à Paris, fait chanter un *Te Deum* à son cher couvent de Chaillot, reçoit les compliments de « tout Paris », donne au Palais-Royal une fête que les violons de la cour animent de leurs concerts ; les seigneurs de son entourage l'imitent : ce ne sont, chez les Anglais de Paris, que buveries et fêtes complaisamment admirées par les badauds.

On s'informe surtout avec curiosité de toutes les cérémonies officielles qui marquent le retour du prince. Une plaquette a donné le détail des dernières journées qu'il a passées en Hollande ; d'autres signalent les divers événements de son voyage triomphal, que la *Gazette*, et Loret aussi, commentent au jour le jour. On suit le prince à son départ de Bréda, passant par Dordrecht, Rotterdam, Delft, La Haye, partout fêté et régalé

> Par quantité de bonnes chères,
> De festins des mieux apprêtés,
> Et de brindes, et de santés.

(1) Loret, III, 211, 214, 215 (5 et 12 juin 1660) ; Cf. Baillon, *op. cit.*, 578 (lettre de Henriette-Marie à Charles II, du 9 juin.)

Il a reçu les députés du Parlement, venus en diligence de la part des deux chambres pour

L'assurer des soumissions
De toutes ses trois nations.

Il s'est embarqué, et le voici qui arrive à Douvres,

Où Messieurs Monke et Montaigu...
Témoignant leur grande allégresse,
Et suivis d'un flot de noblesse
En pompeux et splendide arroi,
Le reçurent comme leur roi.[2]

On se plaît à constater que ses premiers gestes sont pour témoigner sa reconnaissance à ses bons serviteurs. Monk est le héros du jour, et Boisrobert, en un sonnet, le fait ainsi parler :

Peuples qui dans l'éclat voyez mes destinées,
Admirez les degrés par où je suis monté :
Je dois toute ma gloire à ma fidélité,
Qui m'égale aux honneurs des tet s couronnées.

Elle met dans les fers les hydres déchaînées,
Elle calme en un jour un Etat révolté,
Et fonde en un moment une tranquillité
Que refusa le ciel aux vœux de vingt années.

Ajoutez aux grandeurs de ces succès divers
Qu'un des plus dignes rois qui soient en l'univers
A repris de mes mains l'éclat qui l'environne.

Succédant aux tyrans j'ai pu régner comme eux,
Mais j'apprends par leur sort et par mon nom fameux
Que ma fidélité vaut mieux qu'une couronne[3].

Ce qu'on attendait surtout, c'était l'entrée de Charles dans sa capitale : On apprit, qu'il y avait été reçu « avec des transports de joie que la tyrannie passée et un véritable repentir devaient inspirer à ses peuples, qui retrouvaient en lui un roi légitime, aimable et qui leur parut rempli de bonnes qualités ». En latin comme en français, en prose comme en vers, les gens de lettres chantent l'événement.[4] De Marut donne un sonnet *Sur le rétablissement du roi d'Angleterre* :

Portrait vivant du Dieu que tout le monde adore,
Astre qui dissipez les ombres de la nuit,
Soleil qui renaissez sans tumulte et sans bruit,
Puisqu'une belle paix vous a servi d'aurore,

(2) N^os **382** (Wicquefort, *Relation en forme de journal*); **384** à **389**; Loret, III, 211-215 ; M^me de Motteville, *Mémoires*, 498.

(3) *Poésies choisies de MM.* (**CLII**), 5^e partie, 281.

(4) En latin : Chappuzeau, *Europe vivante* (**947**), 156 ; *Britannia resipiscens* (**390**) En français : de Marut, dans *Poésies de MM.* 5^e partie, 280; un sonnet de Chappuzeau, dans l'*Europe vivante*, 158; et dans les *Poésies diverses* de Gilbert (**CXXIV**) 79, 133, etc : une *Ode au roi d'Angleterre sur son rétablissement*, trois *Madrigaux à la reine d'Angleterre*, et quelques autres pièces.

On a vu des succès qu'on ne croit pas encore :
Un miracle vous mène, un miracle vous suit,
Pour dessiller les yeux de ce peuple séduit
Qui lave par ses pleurs ce qui le déshonore.

Le Ciel nous a fait voir, vous rendant vos Etats,
Que s'il permet le crime il ne l'approuve pas.
Comble-t-il d'autres rois d'une gloire si pure ?

La nature ou le choix les a mis dans leur rang,
Mais quand pour vous le choix a suivi la nature,
On rend à la vertu ce qu'on devait au sang.

Dans la joie du moment, on rappelle sans amertume les malheurs récents si favorablement terminés. D'habiles libraires rééditent tel ou tel traité sur les troubles révolutionnaires, mais ils les accompagnent de suites ou de compléments qui apprennent à chacun *les véritables causes et les conjonctures favorables qui ont contribué au rétablissement du roi de la Grande-Bretagne.*[5] Au reste pendant de longs mois le souvenir de la Révolution sera sans cesse évoqué par les châtiments qui en puniront les auteurs. Ces nouvelles réjouissent le légitimiste Loret qui ne se doute guère que trop souvent des vengeances particulières font compter au nombre des régicides les ennemis des puissants du jour :

Les nobles et les gens de bien
Vont rentrer dans leur propre bien,
Et cette faction perfide,
Qui se rendit royalicide,
Est exposée aux châtiments
Que méritent les garnements.
Leur infortune est sans ressource :
Les uns sont punis par la bourse,
Qui, par débris de leur maison,
Qui par exil, qui par prison,
Et d'autres, sans miséricorde,
Qui par le fer, qui par la corde.
Aucuns, prévenant les rigueurs
Qu'attendaient leurs coupables cœurs,
Bourrelés de leurs propres vices,
Se font eux-mêmes leurs supplices.[6]

De plus tristes nouvelles ternissent la joie générale : c'est la mort prématurée du jeune duc de Gloucester qu'on avait admiré en France, avant qu'il ne rejoignît son frère pour faire le voyage triomphal ; bientôt la mort de la princesse d'Orange, la fille aînée d'Henriette-Marie, éprouvera à nouveau une mère douloureuse, dont on pensait bien qu'elle avait épuisé la coupe des infortunes.[7] D'autres satisfactions surviennent heureusement pour atténuer

(5) N° **391**. Cf. n°s **873** et **874**.

(6) N°s **384**, **388**, **392**, **393**. Loret, III, 224 (3 juillet 1660) ; cf. encore III, 274, 275, 279, 282 (octobre et novembre) et même plus tard, 371 (juin 1661), 501, 504 (mai 1662).

(7) Loret, III, 261, 263 (octobre 1660), 308 (janvier 1661).

sa peine : le mariage de sa plus jeune fille, la charmante Henriette, est décidé, et si les deux princesses avaient pendant quelque temps porté leurs espérances jusqu'au trône de France, maintenant que Louis XIV est marié, l'union avec Monsieur, son frère, semble bien la plus glorieuse qu'elles pouvaient souhaiter. Avant que la nouvelle s'en fût répandue, les princesses étaient parties pour l'Angleterre, afin d'y visiter leur fils et frère rétabli dans ses états. Elles quittaient Paris, le 29 octobre, saluées par les vœux de Loret :

Le Ciel à bon port les conduise
Vers les rives de la Tamise !

Le gazetier se permettait de discrètes allusions aux fiançailles non encore officielles, il vantait

...cette princesse jeune et belle
Dont les attraits et les beaux yeux
En veulent même au sang des Dieux !

Avant même qu'elle eût quitté la France, il faisait prévoir, « pour raisons encore inconnues », un prochain et bienheureux retour. Quand moins de quatre mois plus tard, après avoir subi des tempêtes et une maladie heureusement sans gravité, elle remettra pied à terre au Havre de Grâce, cette ville fera grand accueil à la jeune merveille

Qui d'un illustre et digne amant
Doit faire le bonheur charmant.

La joie de Versailles et de Paris fera écho à celle de la cité normande. Quand les princesses arrivent, le roi et la reine vont les recevoir à Saint-Denis, mais Monsieur, dans une impatience touchante, a poussé jusqu'à Magny : aimable entrevue, joyeuses prémices

De bien plus sensibles délices
Dont amour les rendra contents
A ce qu'on dit vers le printemps[8].

Dès la fin de mars en effet, l'aumônier de Monsieur, Daniel de Cosnac, évêque de Valence, les unissait, et cet hyménée qui devait se révéler si peu heureux débutait sous les plus favorables auspices :

Ce lys dont la tige est si belle,
Cette aimable rose nouvelle,
Cette ressemblance de mœurs,
Cette conformité d'humeurs,
Cette union de belles âmes,
Ce rapport d'innocentes flammes,
Cette parfaite égalité
De rang, d'esprit et de beauté,

(8) Loret, III, 272 (30 octobre 1660) ; 318, 319, 321, 324 (5 au 26 février 1611).

Cette réciproque jeunesse
Et du prince et de la princesse,
Vont rendre infiniment heureux
Ce couple royal d'amoureux.
Jamais d'une amour mutuelle
L'apparence ne fut si belle,
Car rien n'est contre et tout est pour,
Et c'est tout dire en cas d'amour.[9]

Les poètes et les courtisans ont tracé de Madame de séduisants portraits. Quand elle n'était encore qu'une enfant, en 1654, sa mère écrivait d'elle : « Je voudrais que la beauté de son corps fût aussi grande que celle de son âme, car en effet elle est bonne enfant », et elle ajoutait, avec une charmante indulgence : « L'envie que je puis avoir qu'elle fût belle me fait peut-être croire qu'elle ne l'est pas ». Henriette était mieux que belle : Grâce à Mme de Motteville et au marquis de la Fare nous pouvons nous faire de la jeune princesse une idée fort exacte, et le portrait, pour être sincère et sans retouche, n'en apparaît pas moins plaisant. Comme tant d'Anglaises, elle avait un teint admirable, « fort délicat et fort blanc », où brillait « un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin », « la bouche vermeille... des dents blanches et fines... des yeux petits mais doux et brillants » ; le visage était trop long et sa maigreur eût dû paraître inquiétante. Simple à la fois et coquette, elle s'habillait et se coiffait avec goût et fort à son avantage ; grande et mince, sa taille n'était pas sans défaut, mais « ne paraissait pas alors aussi gâtée qu'elle l'était » : certains le disent crûment, elle était « un peu bossue » ; mais avec tout cela, il y avait dans sa personne « tous les agréments imaginables » : gracieuse, élégante, vive, hardie, anglaise d'allures comme de cœur bien qu'élevée en France, par tant de charmes et par son esprit elle allait conquérir en un moment, avec le roi, toute la cour sauf sa belle-mère, et toute la ville. Grisée par sa jeunesse, ses talents et ses succès, elle paraîtrait un peu légère et inconséquente ; mais jamais au point d'inquiéter qui la connaissait vraiment bien.[10]

2. Les premières années du règne de Charles II.

Le roi Charles était en somme peu connu des Français, car il n'avait pas séjourné longtemps auprès d'eux. Ils furent bientôt tout heureux d'apprendre qu'il mettait sa cour sur le pied de celle de France, qu'il restait fermement attaché à l'amitié et à l'alliance de Louis XIV. Homme de goût et de science, d'esprit vif, curieux de tout, même de controverse religieuse,

(9) Loret, III, 340 (2 avril). Cf. *Ode sur le mariage de Monsieur et de la Princesse d'Angleterre* (mss. Bibl. Arsenal, Rec. Conrart, XI, 425) ; Gilbert, *Poésies diverses : Stances à la princesse d'Angleterre avant son mariage*, et de bien médiocres madrigaux.

(10) *Lettres* d'Henriette-Marie, 108 ; Mme de Motteville, *Mémoires*, 508, 513, 516, 544 ; La Fare, *Mémoires*, 268 ; cf. des indications plus flattées chez Mme de Lafayette, *Histoire de Mme Henriette d'Angleterre*.

pourtant « las du tabus[1], doux, paisible, affable, populaire », aimable et caressant, « c'était le plus honnête homme de ses royaumes »[2]. Assurément il avait ses faiblesses : « aimant les femmes, la mollesse et tous les plaisirs, plus que Dunkerque, plus que l'Angleterre, plus que toutes les couronnes du monde » ; irrésolu, changeant en ses conseils comme en ses conseillers, gâtant ainsi de belles qualités politiques, dont il semblait faire fi, ne se piquant point d'exercer son métier de roi comme faisait le prince français : au reste fort attaché à son pouvoir et à sa famille, particulièrement à son frère Jacques, le duc d'York.[3] Celui-ci, alors pourvu des fonctions d'amiral d'Angleterre, semblait à tous

de sagesse,
D'esprit, valeur et politesse
Etre aussi noblement pourvu
Qu'Anglais que l'on ait jamais vu :[4]

honnête homme, scrupuleux, il allait témoigner de sa délicatesse en faisant, au risque de mécontenter le roi son frère, reconnaître le mariage secret qu'il avait conclu en Hollande avec Anne Hyde, la fille du ministre Clarendon. Quant à celle-ci, que sa naissance ne préparait guère à devenir première princesse du sang, héritière présomptive du royaume, elle était pourvue de tant d'esprit et de dignité naturelle, qu'on oubliait bientôt qu'elle n'était point originairement de ce haut rang.

Le premier Parlement de la Restauration, fort modéré, rétablit sagement

Cette fille du Ciel, la paix.

Si, de temps à autre, quelques mutins conspirent encore, n'est-ce point mal nécessaire en un tel pays ? D'ailleurs :

Ce ne sont que feux de chaume !

Les fêtes du Couronnement se déroulent au mois de mai en toute sérénité. A lire le récit de leurs splendeurs, Loret regrette de n'avoir point été à Westminster ; du moins se félicite-t-il, avec tout Paris, de la joie que doit ressentir la reine Henriette, recevant en sa maison de Colombes les compliments des princes et de toute la Cour. Quelques mois plus tard, nouvelles réjouissances à Londres pour le mariage du roi avec l'infante de Portugal.

(1) Tabus : trouble, difficultés, soucis. Cf. RABELAIS : « fagoteurs de tabus ».

(2) SORBIÈRE, *Relation* (954), 62, 65-66, 99 ; MISSON, *Mémoires* (972), 52.; Lettre d'Alexandre Morus à la duchesse de la Trémoille, du 10-20 février 1662 : Bulletin Société d'Histoire du Prot. Fr., (1862), 145.

(3) MISSON, *Ibid.* Cf. BRÉMOND : *Haltigé ou les amours du roy de Tamaran* (1142), et l'*Atlantis* de Mme MANLEY (1540), II, 36.

(4) LORET, III, 214 ; HAMILTON, *Mémoires du chevalier de Grammont* (1153) ; 153, 154, 159, 92.

(5) Nos **383, 394, 395** ; LORET, III, 235 (juillet 1660) ; 305, 308 (janvier 1661) ; 318, 326 (février).

Voilà les faits importants dont Loret ne craint point d'emplir sa gazette.[6] Il est bien plus bref sur d'autres événements, moins dignes d'attention à son gré : dissolution du Parlement et réunion d'une nouvelle assemblée, « règlements et polices » du roi

Licenciant bien des milices
Qui maintenant ont du dessous :

deux mots seulement — et fort peu clairs — sur cette réorganisation, cette compression des troupes opérée par la royauté anglaise, qui seule de toutes les monarchies, voit en son armée son plus redoutable adversaire ; par contre deux douzaines de vers pour signaler l'édit du roi qui, pour l'avantage des pêcheurs, favorise la consommation du poisson, ce « carême politique » que s'impose l'Angleterre, alors que tant de bons catholiques, en France, se font dispenser du carême prescrit par l'Église ![7] La *Gazette* « en prose », dont s'inspire Loret, donne des nouvelles plus régulières et mieux proportionnées ; on voit reparaître, en juillet 1661, ces *Nouvelles ordinaires de Londres*, imprimées à Londres même pour être répandues sur le continent, et qui avaient régulièrement paru au temps de Cromwell ; mais à peine revenues à la vie, elles meurent. Quelques années plus tard, nouvel essai, plus heureux : à partir de 1666 et jusqu'au règne de la reine Anne, on publie à Londres, à l'intention du public d'Europe et sous le titre de *Gazette de Londres*, une édition française de la *London Gazette* : mais qu'on ne s'y trompe point : le détail de la politique anglaise n'est encore connu chez nous que des ministres.[8]

Un événement, pourtant, se produisit à Londres en octobre 1661, qui fit grand bruit à Paris ; ce fut le conflit qui mit aux prises l'ambassadeur de Louis XIV, d'Estrades, et l'ambassadeur espagnol Watteville, ou Batteville, comme on disait. On sait comment ce conflit, latent quelques mois, éclata : des carrosses — vides, — des deux ambassades s'étant rencontrés dans une rue de Londres, aucun ne voulut céder le haut du pavé ; la populace de Londres prit fait et cause pour les Espagnols et força le carrosse français à reculer, affaire d'importance à une date où les questions d'étiquette et de préséance tenaient une si grande place ! Le public français ne fut guère moins scandalisé que son roi. Il se plaisait à répéter que les Espagnols n'avaient obtenu le secours de la populace qu'en jetant l'or à pleines mains. Il se trompait ; si les Espagnols s'étaient bien assuré quelques concours, la masse de la population leur apporta une aide spontanée : on comprendrait mal sans cela qu'au dire de d'Estrades lui-même, cinq à six mille hommes eussent pris les armes en faveur du roi d'Espagne ; et pour

(6) N° 396 ; Loret, III, 355, 358, 361, 365 (mai et juin) ; 390, 417 (août-octobre 1661) ; 501, 518, 521, 549 (mai-septembre 1662).

(7) Loret, III, 297 (25 déc. 1660), 332 (13 mars 1661). Cf. G. M. Trevelyan, *op. cit.*, 338.

(8) N°s **397**, **398** ; cf. Bastide, *op. cit.* (XIII), 160-161.

juger du sentiment public à Londres il n'est que de lire les commentaires des Anglais de bonne compagnie. L'énergie de Louis XIV tira de l'aventure une réparation éclatante ; mais il garda, ainsi que ses sujets, l'impression que « Charles II n'était pas le maître de la populace de Londres », qu'il n'était pas « aussi obéi à Londres qu'il aurait pu le souhaiter ».[9] N'était-il pas aussi obligé d'attendre ses subsides de la bonne volonté de son Parlement ? Louis s'employa à donner à son cousin et bon frère une plus grande liberté d'allures ; et dès le mois d'octobre 1662, il obtint de lui, moyennant finances, que l'Angleterre rendît Dunkerque à la France. Grande joie dans notre pays : il en coûte cinq millions, mais qui les regretterait ?

Nul Français ne sera fâché
D'un tel ou semblable marché ;
Et si l'on cotisait chaque homme
Pour fournir cette grosse somme,
Je ne suis comte ni baron,
Je n'ai ni maison, ni buron,
Je n'ai pas un pouce de terre
Non plus ici qu'en Angleterre,
Je n'ai que peu de vrais amis,
Je ne suis marchand ni commis,
Je n'ai charge, laide ni belle,
Je n'ai prieuré ni chapelle,
Et le roi ne me donne rien :
Mais pourtant, foi d'homme de bien,
(Sans dire ici choses frivoles)
Je baillerais quatre pistoles
Deux écus et quarante sous,
Et que Dunkerque fût à nous![10]

Plus noble en son expression, mais non plus sincère, ni plus plaisant, l'enthousiasme qu'expriment en beaux discours d'apparat un Chapelain ou un Perrault.[11]

On protesta dans la Cité de Londres : mais on n'aurait pas tenu rigueur à Charles de cette affaire, s'il n'avait en même temps inquiété les consciences par une maladroite politique intérieure, celle des Cavaliers et de Clarendon : d'année en année, « actes » se succèdent et se renforcent qui assurent l'hégé-

(9) LORET, III, 417, 422, 430, 445 (oct.-déc. 1661) ; Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*, 521 ; PEPYS, *Diary*, 30 sept. 1661. CHAPELAIN composa sur l'événement une dissertation qui semble perdue (**399***A*).

(10) LORET, III, 561, 565 (21-28 octobre 1662). L'ambassadeur de France, parlant des louis d'or passés en Angleterre à cette occasion, disait à son gouvernement : « Si l'acquisition de Dunkerque nous les a ravis, les vins de Gascogne nous les rapporteront ». (Jusserand, *French Ambassador* (**CLXXVII**), 46).

(11). Nos **399***B*, **399***C*, **399***D*.

monie de l'Église d'Etat sur tous les dissidents. L'Acte d'Uniformité, de 1662, menace de provoquer de graves rébellions :

On dit encor qu'en plusieurs lieux
L'Angleterre a des factieux
Qui blâment l'état monarchique,
Et même l'ecclésiastique.

« Et surtout l'ecclésiastique », devait dire Loret. Enfin, tout semble s'apaiser :

Car la crainte des châtiments
Ou les sages raisonnements
Des évêques et politiques
Leur ont fait quitter ces pratiques ;
Et plus de quatre ou cinq cents d'eux,
— Encor dit-on, cinq cent et deux—,
Se soumettant à l'ordonnance,
Ont signé par obéissance,
Par forme ou par nécessité,
L'Acte de l'Uniformité.[12]

On peut s'étonner que des Français catholiques se soient tant souciés du succès de l'Acte d'Uniformité ! Ils y voyaient surtout le succès de l'autorité royale. Mal informés, ils s'obstinaient à attribuer toutes les résistances à « l'esprit mutin des Anglais » ; dans des revendications de conscience ils ne voulaient voir que tentatives de rébellion, dues à ce déplorable esprit d'indépendance qui avait déjà causé tant de malheurs en Angleterre. Heureusement les magistrats n'épargnaient point ces rebelles :

Si rouer ou pendre est assez
Pour ces perfides insensés.

Au reste

Les rudesses ni les douceurs
Ne font rien à ces agresseurs ;

et pendant de longs mois encore, Loret aura à déplorer de perpétuelles révoltes, toujours rudement matées.[13]

Les Français étaient bien légers d'applaudir à l'acte d'Uniformité. Les presbytériens et les quakers n'en étaient pas les seules victimes ; les catholiques aussi avaient tout à en redouter ; Comminges, sur place, l'avait bien vu, dès l'origine ; à la longue, on s'en aperçoit en France :

Quoique à Londres les catholiques
Soient gens bénins et pacifiques,
Honorant le roi, servant Dieu,
Le Parlement d'icelui lieu,

(12) N° 399 ; LORET, III, 552, 557 (sept., oct. 1662).

(13) LORET, III, 447, 456 (déc. 1661, janv. 1662) ; 561, 565, 571, 576, 583, 584, 589 (oct. à déc. 1662) ; IV, 12, 17 (janv. et fév. 1663), 74 (juillet), 117, 124, 135 (oct. et déc. 1663), 163, 182 (fév., mars 1664).

Rempli pour eux de malveillance,
Les a, par expresse ordonnance,
Sur peine de maux infinis,
Dans trois ou quatre mois bannis
De leur triple état britannique...

Menaces sévères qu'on ne mettra peut-être pas à exécution ; du moins fera-t-on défense aux catholiques

De parler d'affaires d'état,
De n'enseigner (fût-elle bonne),
Leur religion à personne,
Et toujours d'un zèle discret
Ne la professer qu'en secret.[14]

On sait tout cela en France, et pourtant on attend toujours comme prochaine l'heure où s'accomplira le retour de la Grande-Bretagne au giron de l'Église universelle ! Touchant miracle de la foi ! dira-t-on; ou plutôt illusion grave, dont se berceront, jusqu'en 1689, catholiques de France et d'Angleterre, en dépit d'échecs retentissants et répétés !

3. La guerre anglo-hollandaise et l'intervention de la France.

Cependant le développement du commerce et de la flotte britanniques, poursuivi sous Charles II selon une tradition déjà presque séculaire, irritait bientôt jusqu'à la crise la rivalité anglo-hollandaise. Partout les Anglais se heurtaient à ceux qui avaient jusqu'alors assumé la maîtrise du commerce maritime, et c'était, de part et d'autre, sans que la guerre fût ouvertement déclarée, des courses contre les transports de la nation rivale, des descentes dans ses établissements sur les côtes d'Amérique ou d'Afrique.

En vain vers la fin de 1662 un traité avait-il tenté de maintenir entre les deux pays des relations pacifiques,[1] les passions furent plus fortes que la prudence incertaine des gouvernements : Charles II et le duc d'York ressentaient à l'égard de ces républicains qui refusaient le trône au prince d'Orange, leur beau-frère, comme une rancune domestique ; les États, de leur côté, croyaient qu'en humiliant la Grande-Bretagne, ils écarteraient définitivement de chez eux la menace monarchique. Dès mai 1664, la guerre paraît probable ; bientôt, elle sera inévitable. On négocie encore, mais le ton même de ces négociations est inquiétant ; et le bruit les couvre, des armements faits dans les deux états, des coups de main qui mettent aux prises les équipages rivaux sur les côtes de Guinée.[2] La médiation du roi de

(14) Comminges, dans Jusserand, *French Ambassador*, 196 ; Loret, IV, 51 (12 mai 1663).

(1) Selon l'usage, la copie s'en vendit au « bureau d'adresse » ; cf. Loret, III, 569 (11 novembre 1662).

(2) N^{os} **400** et **401** ; Loret, IV, 205 et 219 (31 mai, 5 juillet 1664), 255, 261, 263, 283 300 (octobre 1664 à janvier 1665). Cf. Trevelyan, *op. cit.* (**CCI**), 353.

France, sur laquelle on compte un moment, ne pourrait servir à rien. Quand elle se produit, tardivement, en février 1665, elle mécontente les deux parties. Les deux adversaires sont également résolus à se jeter l'un sur l'autre au printemps ; bientôt en effet la guerre est officiellement déclarée.[3]

Ce fut une longue et rude guerre dont le public français, sans songer que son roi était lié par un traité d'alliance avec les États de Hollande, considéra les événements avec une sereine impartialité ! Les gazetiers qui avaient pris la succession de Loret enregistraient avec indifférence succès ou revers de l'un et de l'autre parti : A chaque rencontre ils vantaient l'amiral victorieux, que ce fût le prince Robert ou le hollandais Ruyter, et témoignaient une sympathique pitié aux vaincus ; peut-être pourtant avaient-ils tendance à rendre les éléments responsables des avantages britanniques. Le plus souvent les nouvelles étaient incertaines, chacun des adversaires étant prompt à répandre de favorables et d'inexacts rapports ; parfois le bruit courait d'un désastre que rien ne venait confirmer : au début de juillet, Madame, sur la fausse nouvelle d'une défaite subie par son frère le duc d'York, fut si émue qu'elle accoucha d'un enfant mort.[4]

A la fin de la saison propre aux combats, la balance n'avait vraiment penché ni d'un côté ni de l'autre. La paix interviendrait-elle avant la reprise des hostilités ? Les Français voulaient le croire, qui comptaient sur l'action pacificatrice de leur roi. Mais Louis XIV, après bien des hésitations, entrait au contraire dans la lutte où l'appelait, plus encore qu'une ancienne alliance avec les Hollandais, l'espoir d'y gagner la Flandre qu'il guignait.[5] Depuis novembre, les rapports entre les chancelleries de Paris et de Londres se tendaient ; des représentations verbales que l'ambassadeur de la Grande-Bretagne fit devant Louis XIV, étaient si fières et si peu respectueuses que le roi en rougit deux ou trois fois de colère ; les Anglais joignaient les coups aux paroles : une descente faite par un gros d'Anglais à Dieppe, bien qu'elle eût été aussitôt rejetée provoqua un vif émoi. La guerre devenait inévitable, sans qu'elle suscitât cet enthousiasme guerrier qui soulève parfois un peuple mal informé. Les ambassadeurs des deux cours ayant été respectivement rappelés, lorsqu'on apprit que le diplomate anglais tardait à se retirer, certains sans doute disaient, avec Robinet le rimeur :

> Dieu veuille selon nos souhaits
> Que ce soit augure de paix !

(3) Loret, IV, 230 (2 août 1664), 319 (7 mars 1665). Cf. Bourgeois et André, *Recueil des instructions* (**XXIV**), I, 201-203 et Jusserand, *French Ambassador,* notamment les extes publiés p. 233-235.

(4) N° **402**; *Continuateurs de Loret* (**C**): La Gravette de Mayolas, 7,21, 27 juin, 15 août, 6 sept. 4 octobre 1665 (I, 30, 57, 66, 172, 220, 296) ; Robinet, 14, 28 juin, 12 juillet, 2 et 16 août, 6 sept., 1er oct., 15 nov. (I, 48, 71, 98, 151-2, 177, 226, 319,385) ; Boursault, 1er août, 27 septembre (I, 122, 286). Cf. *Mémoires* de Mme de Motteville, 550-551 et Boileau, *Satires,* III, vers 165-166.

(5) Robinet, 15, 29 novembre ; Mayolas, 15 nov., (*Continuateurs,* I, 381, 387, 431) Lefèvre d'Ormesson, *Journal* (15 nov.), II, 407 ; *Lettre d'un marchand* (**402**).

Quand le 27 janvier, on publia à son de trompe, dans les rues de Paris, la déclaration de guerre à l'Angleterre, elle fut accueillie avec une tristesse d'avance résignée aux catastrophes. En vain certains, comme la Gravette de Mayolas, travaillaient à réchauffer l'enthousiasme, vantaient la longanimité de Louis qui accordait trois mois aux sujets anglais pour quitter son royaume, Robinet, bon serviteur de Madame, ne cachait pas que d'autres soupiraient de douleur.[6]

Loin que les Français ressentissent, au début de cette guerre, la moindre hostilité à l'égard des gens d'Angleterre, ils déploraient sincèrement la peste qui depuis plusieurs mois ravageait Londres et les provinces. A mainte reprise Robinet et ses émules en avaient entretenu leurs lecteurs ; ils avaient signalé les prières publiques ordonnées pour conjurer le fléau, accueilli les fausses nouvelles, qui circulaient selon l'usage, annoncé et démenti la mort de la Castlemaine et celle du duc de Buckingham, commenté la fermeture de la Bourse à Londres, et sa réouverture, avant même que le danger ne fût aboli, tant elle était indispensable à la vie de la Cité, rapporté les déplacements de la Cour qui avait quitté White Hall pour Salisbury puis pour Oxford : la reine rentrait enfin dans la capitale, à la fin de mars 1666, ce qui semblait

une marque visible
Comme la peste fort terrible
S'apaise et diminue un peu
De son venin et de son feu,

ou du moins ce qui laissait croire que le danger était maintenant moins grand à la ville que dans les comtés. Tous se préoccupaient du fléau ; peut-être redoutaient-ils une contagion, toujours possible en dépit des mesures sévères de quarantaine qu'on avait prises dans les ports de la Manche ; surtout, une grande pitié s'emparait des cœurs, quand on songeait aux quatre ou cinq mille personnes qui mouraient chaque semaine en ce malheureux pays.[7]

C'étaient vraiment de peu farouches ennemis, ces Français, qui, au premier bruit d'un complot contre la vie du roi Charles, sans se douter, certes, que des envoyés de Louis XIV eussent eux-mêmes, quelques mois auparavant, et par ordre spécial de leur maître, « ménagé les restes de la faction de Cromwell, pour exciter par leur crédit quelque nouveau trouble dans Londres »,[8] prenaient fait et cause pour la légitimité contre

La semence Crommüéliste,
Par qui l'hydre antiroyaliste
Renaît à Londre incessamment,

(6) Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, II, 433, 443-444 ; Subligny, 7 décembre 1665, *Continuateurs*, I, 471-472 ; Robinet, 10, 31 janvier 1666, *Ibid.*, 596, 664 ; Mayolas, 7 février, *Ibid.*, 677. Cf. le texte de la déclaration de guerre faite par le roi d'Angleterre, datée du 9 février (403).

(7) Robinet, 23 août, 13 et 20 sept. 1665, *Continuateurs*, I, 191, 241, 263 ; Mayolas, 17 octobre, 28 mars 1666, *Ibid.*, I, 327, 769 ; Subligny, 10 juin 1666, *Ibid.*, I, 957-960.

(8) Louis XIV, *Œuvres*, II, 203, cité par l'éditeur du *Journal* d'Ormesson, II, 407 ; Robinet, 23 mai 1666, Mayolas, 20 juin, *Continuateurs*, I, 887, 989.

et se réjouissaient que de promptes mesures eussent étouffé dans l'œuf cette conspiration. Une heureuse naissance mettait-elle en joie la cour d'Angleterre, nos gazetiers, signalant sans amertume l'allégresse des voisins, se félicitaient qu'à défaut d'héritiers directs la couronne ennemie fût du moins assurée de légitimes successeurs[9].

Quant aux événements de guerre, on ne les suit pas avec plus de passion qu'on ne faisait l'année précédente. Lefèvre d'Ormesson, de mai à septembre 1666, note soigneusement les nouvelles qu'il entend, mais jamais il ne s'en émeut. Assurément on aime à signaler les hardies entreprises de Saint-Aignan gouverneur du Havre, qui lance parfois en course une ou deux unités légères[10], les manœuvres du duc de Beaufort qui médite de poursuivre avec la flotte de la Méditerranée la flotte anglaise de l'Atlantique[11], ou encore les rudes coups qui s'échangent au loin pour la possession de l'Ile Saint-Christophe.[12] Subligny ne se refuse pas ces rodomontades qui ont toujours, hélas, trouvé trop libre cours chez nous :

L'acier le plus fin d'Angleterre
Ne coupe bien chez nous que la viande aux repas ;

et il se plaît, à mainte reprise, à conter que les Anglais manquent de matelots pour armer leurs navires :

De l'Angleterre l'on me mande
Que la disette de soldats
S'y rencontre partout si grande
Que pour combattre les Etats,
Les commissaires des levées
Furent contraints dans une nuit
D'aller prendre jusques au lit
Deux mille personnes privées.[13]

Aux pires heures de notre histoire, il s'est toujours trouvé des nouvellistes pour colporter d'un air béat semblables balivernes ! Plus sage, Robinet se contente d'espérer que la paix interviendra avant longtemps, et s'il la souhaite pour des raisons sentimentales, les marchands, désolés de l'interruption de leur commerce, la réclament au nom de leurs intérêts.[14]

Pour susciter l'émotion générale il ne fallut pas moins que ce combat des

(9) Robinet et Mayolas, 25 juillet, *Ibid.*, II, 95 et 103.

(10) *Continuateurs* : 10 avril 1666 (Robinet), 11 avril (Mayolas), 15 mai (Robinet), 16 mai (Mayolas) I, 804, 798-799, 867, 861-862 ; 11, 17 et 22 juillet (Mayolas, Robinet et Subligny), II, 43, 75, 81-82.

(11) Robinet, 8 et 15 mai, *Ibid.*, I, 853, 866 ; Mayolas, 16 mai, I, 867 ; Subligny, 17 juin I, 983-984.

(12) Subligny, 24 juin, I, 1013, et 15 juillet, II, 59-60; Robinet, 17 juillet, II, 74.

(13) Subligny (juin, juillet), *Continuateurs*, I, 931, 957 ; II, 63, 111.

(14) Robinet (mai à juillet), *Ibid.*, I, 853, 866, 972 ; II, 74 ; Subligny, 10 juin, I, 955.

Quatre Jours qui est demeuré fameux dans les annales des marines hollandaise et anglaise. Pendant quelques journées, on attendit avec impatience des nouvelles, car on avait entendu de nos côtes une canonnade des plus violentes et singulièrement prolongée ; puis selon l'usage coururent les avis les plus contradictoires. Enfin la *Gazette* apporta, et les nouvellistes rimèrent, des informations plus précises

De ce fameux combat naval
Dont la perte aux Anglais cruelle
Vient de faire trembler Withal[15] (White Hall).

Il avait duré du vendredi au lundi, avec des fortunes diverses :

J'ai reçu diffé ents avis
Touchant l ordre de la bataille...

mais l'issue n'en était pas douteuse :

Tous donnent la victoire aux armes de Hollande.

Quatre mille Anglais prisonniers, trente-deux de leurs vaisseaux coulés ou capturés :

Et sans un grand brouillard qui s'éleva la nuit
Tout le reste eût été détruit.

Mayolas, trois jours plus tard, confirmait la victoire hollandaise, et Robinet lui-même, qui, pour ménager l'amour-propre de Madame, proclamait la bravoure des Anglais, avouait qu'il leur avait fallu s'incliner devant les Hollandais soutenus par « le Démon de la France » et « la Fortune de Louis ».

Pendant plusieurs jours de nouveaux détails, vrais ou faux, donnèrent à la défaite anglaise les allures d'un désastre. Milord « Aiscu » (Sir George Ayscue), amiral de la flotte anglaise, avait été fait prisonnier : c'était vrai, mais ce qui ne l'était point, et qu'on affirmait et confirmait, c'était la mort de l'illustre Monk, la grave blessure du prince Robert.[16] D'ailleurs ni vainqueurs ni vaincus ne semblaient disposés à s'en tenir là ; ils armaient à nouveau furieusement ; on annonçait une formidable tentative des Hollandais contre l'Angleterre : Ruyter, avec 127 voiles et 6.000 soldats, serait déjà dans la Tamise :

dangereuse descente
Qui tuerait en un jour quatre fois plus d'Anglois
Que la peste n'a fait dans le cours de vingt mois.

(15) Subligny (17 juin), Mayolas et Robinet (20 juin), *Ibid.*, I, 983, 994, 997 ; Subligny (24 juin), Mayolas et Robinet (27 juin), I. 1003-1013, 1015 et suiv., 1023 et suiv.

(16) Subligny (1, 8, 15 juillet), *Ibid.*, II, 9, 37, 59.

Heureusement pour les Anglais, les éléments une fois de plus sont pour eux :

Le vent s'opposant au dessein
Qu'avaient les Hollandais de mettre pied à terre,
Sauve un beau coup à l'Angleterre
Qu'elle allait avoir dans le rein.[17]

Pourtant Ruyter bloque la sortie du fleuve : à nouveau une grande bataille se livre, quoique moins coûteuse. Les Anglais, plus sensiblement atteints, sont restés maîtres de la mer : ces deux indications semblent contradictoires à nos nouvellistes, et Subligny s'en gausse. C'était la vérité pourtant ; il fallut s'y rendre.[18] Puis, dans les semaines qui suivent, de part et d'autre on s'efforce d'appauvrir et de démoraliser l'adversaire, en capturant ou détruisant des bateaux de commerce. Mayolas s'indigne que les Anglais aient brûlé deux « marchands » hollandais :

Et n'en déplaise à l'Angleterre,
Ce coup n'est pas de bonne guerre ;

et, quelques vers plus haut, il a vanté les exploits d'une audacieuse caravelle, lancée à la course par le duc de Saint-Aignan contre les marchands anglais ![19] Des journalistes, la mauvaise foi gagne les lettrés. Le P. de la Rue chante en latin *les Victoires du roi*, poème que traduit Corneille, où s'étalent d'impudentes contre-vérités. Oubliant que c'est Louis XIV qui a engagé les hostilités, le poète ne craint point d'écrire :

L'Anglais même avait vu jusque dans l'Amérique
Ce que c'est qu'avec nous rompre la foi publique,
Et sur terre et sur mer reçu le digne prix
De l'infidélité qui nous avait surpris.[20]

On le voit, le sentiment national s'engage dans l'affaire, en même temps que s'excite la haine toujours latente de l'étranger : des volontaires français affluent sur les vaisseaux de Ruyter ; d'autres s'apprêtent à rejoindre la flotte de Beaufort, attendue dans la Manche :

Tant que la mer sera favorable aux exploits,
Ils veulent tuer des Anglois ;
Et puis, disent-ils, s'il en reste,
Et que par la saison leurs désirs soient trahis,
Ils les renverront à la peste
Qui les étouffe en leur pays.[21]

(17) Robinet (4 juillet), II, 22 ; Mayolas (22 juillet), II, 65 ; Subligny (15, 22, 29 juillet, 5 août), II, 61, 83-85, 113, 139..

(18) Subligny, 5, 19, 26 août, *Ibid.*, II, 139, 187-189, 213; Robinet, 22 août, II, 203-204.

(19) Mayolas, 4 sept., *Ibid.*, II, 249 et 251.

(20) Corneille, *Œuvres*, X, 197.

(21) Subligny, 22 sept., *Continuateurs de Loret*, II, 321.

On parlait de paix cependant. Dès le 26 août 1666, Subligny mentionnait ce bruit pour le rejeter avec indignation; mais Robinet, que la déclaration de guerre avait désolé, accueillait avec espoir cette nouvelle.[22] En réalité, on ne négociait pas encore, ou plutôt on n'avait jamais cessé de négocier, de faire connaître de puissance à puissance le point de vue de chacun sur les responsabilités de la guerre et sur les conditions d'une paix éventuelle. A peine la France avait-elle déclaré la guerre, que, profitant du retard mis par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à quitter Paris, des conversations s'étaient engagées entre lui, la reine-mère Henriette-Marie, l'ambassadeur de Hollande à Paris, et les ministres français. Dès lors les Etats avaient proposé qu'on s'en tînt là, chaque parti gardant ce qu'il avait pu prendre. Mais il était trop tard pour empêcher une campagne dont chacun espérait le profit. Au lendemain de la bataille des quatre jours, les États prirent encore l'initiative d'une démarche conciliante. Par lettre du 10 juillet ils proposèrent au souverain anglais de lui rendre, avec tous les honneurs, le corps de l'amiral Berkley ; Charles, en reconnaissant, le 4 août, ce bon procédé, fit une allusion aux « moyens pour parvenir à une paix durable ». Les Etats, par le héraut chargé de convoyer le corps de l'amiral anglais, firent remettre une lettre le 16 septembre 1666, à quoi le roi Charles répliqua le 4 octobre. Chacun maintenait son point de vue, et d'un ton assez aigre ; il était clair pourtant que tous souhaitaient se tirer honorablement d'une aventure ruineuse.[23] Charles émettait encore la prétention de ne discuter de la paix qu'à Londres même, mais la situation ne lui donnait pas le droit d'imposer ses exigences.[24] D'ailleurs Londres n'était-il pas encore un dangereux foyer de contagion ? Bien plus, ne venait-il pas d'être détruit de fond en comble par le plus effroyable des incendies ?

4. L'incendie de Londres et la paix.

Ce désastre avait fourni ample matière aux nouvellistes. Subligny, dans sa *Muse de la Cour*, avait d'abord assez misérablement plaisanté, mais dès le lendemain, justement ému par de plus complets détails, il publiait un « extraordinaire », comme on disait, « contenant les particularités du grand embrasement de la ville de Londres »[1]. Les Anglais ont beau être « d'anciens ennemis », avec lesquels on est encore en guerre, en présence d'une catastrophe sans précédent, les rancunes s'effacent. Quel épouvantable tableau que cet incendie subitement allumé dans une ville toute à l'allé-

(22) Subligny (26 août)., *Ibid.*, II, 213 ; Robinet (10 octobre et 14 novembre), II, 372 et 468.

(23) N^os^ **404** à **406**.

(24) Robinet (14 nov.) et Subligny (25 novembre). *Ibid.*, II, 468 et 497.

(1) Subligny, 30 sept. et 1^er^ oct., *Ibid.*,II, 337, 339 et suiv. Cf. n° **407** : *Réflexions sur l'embrasement.*

gresse ; des cris, des appels de cloche retentissent ; hommes et femmes à demi-brûlés et suffoqués, fuient au hasard. Combien gisent carbonisés sous les ruines ! « Prévenant tous les remèdes par sa rapidité », le brasier s'étend, gagne masures et palais, car tout est construit en sapin « que le cours de plusieurs années a rendu fort sec et fort combustible » ; par dessus tout souffle un vent impitoyable : les deux tiers de la ville flambent, un autre dit : les trois quarts ; un autre, les dix onzièmes.[2] Dans l'épouvante commune, le roi Charles, courageux et bon, est là qui réconforte ses sujets de sa présence, qui préside à l'organisation des secours, qui fait abriter sinistrés et biens épars[3].

On se perd en conjectures sur les causes d'une telle catastrophe. Comment croire en effet qu'elle ne soit due qu'à l'imprudence d'un boulanger ivre, à un vent malencontreux, à la sécheresse du bois, aux matériaux entassés dans les maisons, pleines

De poudres, de bitume et laines
Pour faire « fulmigations »,
Qui sont des conjurations
Pour bannir le fléau céleste
Qui partout se nomme la peste ?

Explications trop simples que tout cela ! De prétendus savants aimeront mieux y voir les méfaits d'une récente comète,

Dont l'aspect flamboyant et fier
Lorgnait plus qu'aucune autre terre
Tout le canton de l'Angleterre.[4]

Quant à l'imagination populaire, comme toujours, elle s'en prend à la malveillance. Les Anglais accusent leurs ennemis, Hollandais ou bien Français, tantôt les catholiques, tantôt les quakers.[5] Mais un de nos nouvellistes dit avec force : « Je veux plutôt croire, et il n'en faut point douter, que c'est le bras de Dieu, le Roi des Rois, qui s'est armé de flammes pour punir l'injustice et l'arrogance insupportable des Anglais, qui ont provoqué tant de fois son courroux». On rappelle la Révolution, le régicide ; longtemps retardé, le juste châtiment arrive enfin.[6] Benserade, en un sonnet, exprime le sentiment général en France :[7]

(2) *Réflexions*, 4, 5, 6, 10 ; SUBLIGNY, 1er oct., et ROBINET, 3 oct., *Ibid.*, II, 343, 345, 348, 350, 351 ; cf. aussi 769.

(3) *Réflexions*, 12 ; SUBLIGNY, II, 339, 346 ; ROBINET, II, 351.

(4) ROBINET, 3 et 17 octobre, *Ibid.*, II, 351, 390.

(5) *Réflexions*, 13 à 15 ; ROBINET, 3 octobre, II, 350.

(6) *Réflexions*, 17 ; Cf. SUBLIGNY, II, 340 et 426 ; ROBINET, II, 597.

(7) *Sur l'embrasement de la ville de Londres*, (**408**) ; publié avec quelques variantes, tel que je le cite ici, dans les *Réflexions*, 24 et dans quelques recueils collectifs (LACHÈVRE, *op. cit*, III, 579). On le citera encore dans la *Clef du Cabinet des Princes* (I, 429), en 1704, à l'occasion d'un nouvel incendie dans le quartier de Wapping.

Ainsi brûla jadis cette fameuse Troie
Qui n'avait offensé ni ses rois ni ses dieux.
Londres d'un bout à l'autre est aux flammes en proie
Et souffre un même sort qu'elle méritait mieux.

Le crime qu'elle a fait est un crime odieux
A qui jamais d'en haut la grâce ne s'octroie ;
Le soleil n'a rien vu de si prodigieux
Et je ne pense pas que l'avenir le croie.

L'horreur ne s'en pouvait plus longtemps soutenir,
Et le Ciel accusé de lenteur à punir
Aux yeux de l'univers enfin se justifie :

On voit le châtiment par degrés arrivé ;
La guerre suit la peste, et le feu purifie
Ce que toute la mer n'aurait pas bien lavé !

Curieux des causes et des circonstances du sinistre, nos Français en prévoient les graves conséquences. Les érudits ont peur que la ville, si riche en libraires, n'ait perdu la meilleure part de ses livres. Les commerçants se rendent compte des dangers qui menacent la Cité, centre d'affaires :

Il se brûla dans ces traverses
Tous les registres des commerces.
On n'en doit pas attendre moins
Qu'un million de faux témoins,
Que négatives criminelles,
Que banqueroutes éternelles,
Et que grande confusion
Parmi l'Anglaise nation.

Enfin comment ne pas craindre un terrible redoublement de la peste ?

L'air fort de plusieurs lieux infects,
La puanteur qu'y peuvent rendre
Dix mille corps ensevelis
Sous trois ou quatre pieds de cendre,
Le manque de vivre et de lits,
Les injures de l'air qu'il faut que l'on y souffre
Faute d'avoir des lieux propres à se couvrir,
A mes yeux paraissent un gouffre
Où Londres achèvera peut-être de périr.

Bien au contraire, il semble bientôt que la catastrophe doive avoir quelques bons effets :

On dit qu'on tirera de ce malheur funeste
Du moins ce bonheur consolant
Que le cruel feu de la peste
N'y sera plus si violent,

Et que les ardeurs consumantes
De deux mille maisons que l'on y vit brûler,
Ayant fort purifié l'air
En auront pu bannir ses flammes pestilentes.[8]

Loin de périr, Londres va renaître, plus solide et plus belle :

Tout sera de pierre et de brique,
Tant pour faire à tel feu la nique
Que pour la pompe et pour l'éclat.

Bonne aubaine d'ailleurs pour les ouvriers français, ainsi qu'un peu plus tard le conte lui-même Robinet :

...Du Blaisois ici l'on mande...
Que dix-huit cents gros limosins,
Truelle et marteau dans les mains,
Avec miches et rabioles,
Faisant de gaies caprioles,
Prirent naguère leur chemin
Vers Calais de Romorantin,
Pour aller travailler à Londres...
Et bref que par maints autres ports
D autres troupes de leurs consorts
Prenaient aussi la même route[9].

Tous ceux qui, comme Robinet, nouvelliste de Madame, avaient à regret vu naître la guerre, espérèrent que la nécessité de relever leurs ruines engagerait les Anglais à hâter la paix.[10] Vain espoir ! Les Anglais ne parlaient que de punir ceux dont ils accusaient la main, français et catholiques confondus dans leur haine. L'hiver passa, gros de menaces et de préparatifs : on lançait des bateaux en course ; on complotait des descentes ; on machinait des trahisons. Sans cesse, prenant leurs désirs pour des réalités, nos nouvellistes affirmaient l'Anglais à bout de ressources, prêt à implorer la paix.[11] En fait c'était Charles II qui, par ses exigences injustifiées, retardait l'ouverture des négociations. Enfin au mois d'avril, alors qu'on en désespérait, on apprit que les plénipotentiaires allaient se réunir à Bréda.[12]

Suivant l'usage, les négociations traînèrent, chaque parti attendant qu'un succès suprême améliorât sa situation. Charles II, à court d'argent, ayant dû faire débarquer ses équipages, les vaisseaux de Ruyter pénétrèrent dans

(8) Subligny, 1er et 7 octobre, *Continuateurs de Loret*, II, 347 à 348, 363-364. Cf. Chapelain, *Lettres*, II, 726.

(9) Robinet (17 octobre, 14 novembre 1666), *Ibid.*, II, 389-390, 469. Cf. Chapelain, *Lettres*, II, 515.

(10) Robinet (17 octobre), II, 390.

(11) Subligny, 24 février, 17 mars, 24 mars 1667, *Continuateurs de Loret*, II, 681, 733, 757. Robinet, 6 mars, 13 mars, 3 avril, II, 710, 726, 782.

(12) Robinet, 16 avril, 9 mai, *Ibid.*, II, 803, 862, Cf. nos **409**, **410**.

la Tamise et vinrent insulter la flotte anglaise. Ce rude coup porté à l'orgueil anglais, qui eut raison de ses dernières résistances, ne semble pas avoir fait grand bruit en France. Par contre la signature du traité, en juillet, provoqua une vive joie, redoublée encore au jour où on la fêta officiellement dans Paris. Robinet exultait enfin [13]:

En un mot et grands et petits
De la capitale des Lis
Témoignèrent de bon courage
Leur plaisir de ce saint ouvrage.
Dieu veuille qu'il en soit ainsi
Dans la ville de Londre aussi,
Et que, des deux côtés sincères,
Nous vivions toujours comme frères !

Hélas, Londres n'était point satisfait. Les craintes et les humiliations de cette fin de guerre, les rancunes amassées contre leurs adversaires politiques et religieux amenaient les plus sages de la Cité à songer avec regret aux temps glorieux de Cromwell. Pour le moment, le roi Charles, ingrat et habile, se tira d'affaire en abandonnant à ses sujets son ministre Clarendon, rendu responsable de tous ces maux. Il lui retira les sceaux au mois d'août, et le bruit de sa disgrâce s'était répandu à Paris, le 18 septembre. La séance d'ouverture du Parlement, le 20 octobre, manifesta la bonne entente du roi et des deux chambres. Clarendon, mis en accusation en novembre, n'attendit pas le jugement qui, au mois d'avril suivant allait le bannir d'Angleterre : dès décembre il était passé en France, bien avisé, au dire de Robinet,

Car ces Communes-là vraiment
Jugent les gens trop brusquement.[14]

Charles, jusque-là tenu en respect par un ministre dévoué à la fois à la dynastie et à l'Angleterre, allait se sentir libre désormais de mener une politique française.

5. Politique française de Charles II. Mort de Madame. Résistances anglaises.

Les esprits en France étaient détournés vers de plus proches, de plus glorieux événements. En trois mois, Turenne, soutenant de ses armes les prétentions de Louis XIV sur les Pays-Bas espagnols, Turenne, accompagné du roi lui-même, avait conquis toute la Flandre. L'hiver suivant, de nouveaux

(13) Robinet, 20 août et 18 sept. 1667, *Ibid.*, II, 977 et 1016.

(14) Robinet (sept. à décembre 1667), *Ibid.*, II, 1018, 1072, 1124, 1133.

armements intriguent la Cour, la Ville, tous nos voisins, et brusquement, avant l'époque où les troupes entrent d'ordinaire en campagne, la Franche-Comté est déjà soumise. La Hollande, inquiétée par cette volonté marquée de domination et d'invasion, s'entend avec l'Angleterre et la Suède, et cette Triple Alliance, nouée au début de 1668, contraint Louis XIV, à Aix-la-Chapelle (mai 1668), à diminuer ses exigences à l'égard de l'Espagne. Cette entente anglo-hollandaise avait l'entière approbation du peuple anglais [1]; mais si Charles II y avait consenti, c'était moins pour satisfaire ses sujets que pour mettre à plus haut prix le concours secret que le roi de France ne manquerait pas de lui demander. Soutenu par son frère Jacques, duc d'York, Charles allait en effet imposer à ceux de ses ministres qui souhaitaient le retour de l'Angleterre au catholicisme, cette politique française à laquelle, pendant plusieurs années, et contre le vœu de son peuple, il subordonna sa conduite.

Au moment même où il négociait avec les Hollandais, la présence à la Cour de France de son fils naturel, le duc de Monmouth, choyé par Madame, sa sœur, et par elle promené dans Paris,[2] attestait le désir qu'avait le roi Charles d'entretenir avec le roi, son cousin, de bonnes relations de famille. Le public, qui ne se doute guère de ce qui se trame d'assez compliqué entre les gouvernements, se contente de ces aimables apparences. Les Anglais, résolument pacifiques, semblent donner au commerce tous leurs soins ; l'ambassadeur du roi de France soutient à Londres les intérêts des négociants français et signe d'avantageux accords ; il tient haut l'honneur de son maître en organisant de belles fêtes, et le souverain anglais le traite avec une distinction familière. Ces événements, ainsi que la belle entrée et la cordiale réception à Paris de Mylord Montaigu, en avril 1669, ne suffisent-ils pas à démontrer le vif désir qu'ont les deux cours de resserrer encore une intime entente?[3] Aussi prend-on une vive part aux émotions du peuple anglais, lorsqu'il attend que sa reine donne un héritier à Charles II, à sa déception quand un accident détruit ces espérances, à sa satisfaction quand le prompt rétablissement de la princesse rend possibles de nouveaux espoirs.[4]

(1) Voir la *Conférence sur les intérêts de l'état présent d'Angleterre* (**411**), qui oppose impartialement les avantages que l'Angleterre peut tirer d'une entente faite soit avec l'Espagne, soit avec la France ; la *Lettre touchant l'état présent de la négociation de la paix* (**413**), les pièces relatives à l'intervention anglo-hollandaise dans les négociations: *Mémoires et Instructions* (**412**), enfin la *Lettre de Créance du roi de la Grande-Bretagne* (**414**) exhibée aux Etats généraux par son ambassadeur, William Temple. Cf. aussi *Continuateurs de Loret*, III, 71, 164-166.

(2) Robinet (4 et 11 février 1668), *Continuateurs*, III, 42 et 47; et Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, II, 594-595.

(3) *Continuateurs de Loret* : Robinet, III, 248-9, 264, 390, 534, 549, 618, 692, 1150 ; Mayolas, 598, 664.

(4) Mayolas (2 juin), Robinet (29 juin), Mayolas (3 août 1669), *Ibid.*, III, 692, 740, 820.

Vers la fin de 1669, survint la mort d'Henriette-Marie, la mère de Charles II, la fille de Henri IV, la princesse tant éprouvée, qui après avoir séjourné quelque temps à Londres auprès de son fils, était revenue en France, où elle vivait dans une demi-retraite. Sa mort, qui provoqua de belles cérémonies funèbres, au couvent de Chaillot où l'on déposa son cœur, à Saint-Denis où on l'enterra avec les princes de sa race, à Notre-Dame de Paris enfin,[5] donna à quelques-uns l'occasion de rappeler les événements récents de l'histoire anglaise. Sans parler de François Faure, évêque d'Amiens, dont le panégyrique semblait fait, s'il avait été connu des protestants anglais, pour justifier leurs rancunes et leurs colères contre la défunte reine ; sans parler même du discours plus adroit et plus discret de l'illustre Senault, général de l'Oratoire, l'on sait comment Bossuet, récemment désigné comme évêque, se tira décidément de pair en prononçant une magnifique leçon d'histoire.

Le deuil des deux cours rappelait et resserrait l'intime liaison des deux couronnes. D'ailleurs ne demeurait-il point en France une grande princesse, aimée et admirée de tous, « la merveille que nous ont donnée les Anglais », la fille de la reine défunte, Madame, vivant et gracieux symbole d'une entente si souhaitée ? « Elle possédait au souverain degré le don de plaire et ce qu'on appelle les grâces et les charmes étaient répandus en toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit ; jamais personne n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes ». Consciente de ce pouvoir elle eût voulu « gouverner toute la cour » ;[6] en tout cas elle avait le ferme propos d'unir étroitement, pour l'amour d'elle, les deux rois auxquels elle tenait de si près, et l'on sait comment elle s'acquitta de cette mission diplomatique qu'à l'impromptu elle alla remplir à Douvres, pour faire signer un traité secret entre les deux princes (mai 1670). Cette diplomatie qui leur échappait n'était point du goût des ambassadeurs ordinaires ; et le public, comme bien on pense, n'en savait pas plus qu'eux le fin mot. Robinet ne vit d'abord dans l'entrevue qu'une touchante réunion de famille ; Lefèvre d'Ormesson, de son côté, se plaisait à dire combien Monsieur avait été mécontent de ce voyage, pour la jalousie qu'il avait « du duc de Montmout, bâtard du roi d'Angleterre, qui faisait le passionné de Madame et était fort bien fait et galant ».[7] Mais bientôt ces « politiques spéculatifs » dont parle Bossuet, « qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent sans instruction les annales de leur siècle », ne se

(5) Robinet (14 et 29 sept., 30 nov.), Mayolas (15 et 29 sept., 13 oct., 25 et 30 nov. 1669) ; *Ibid.*, 915, 923, 966, 1065, 1082, 1092, 1096.

(6) Mme de La Fayette, *Histoire de Madame*, 181 ; La Fare, *Mémoires*, 268.

(7) Lettre de Montaigu à d'Arlington du 6 juillet 1670, dans Mme de La Fayette, *Histoire de Madame*, 207-208 ; Robinet (Lettres des 7 et 21 juin 1670) ; Mascaron, *Oraison funèbre* (&19), 88-89 ; Lefèvre d'Ormesson (juillet 1670), II, 594.

firent pas faute de parler, et Robinet, comme les autres, sans craindre de paraître un « interprète téméraire », vanta

Le voyage de l'Angleterre
A Madame si glorieux :
Le beau don qu'elle avait des Cieux
Pour les mystères plus suprêmes,
Et réunir les diadèmes.[8]

Mais quand on prononce ces éloges, ce ne sont plus que des regrets ! En quelques jours, dans tout l'éclat de sa jeunesse, en pleine gloire et grandeur, Madame est morte en quelques heures, et l'on entend partout des lamentations funèbres. La stupeur est générale, et le triste Robinet, plus touché qu'un autre, puisqu'il est le gazetier attitré de Madame, pour une fois atteint presque à la poésie et à l'éloquence :

En vain ses appas éclatants,
En vain la fleur de son printemps,
En vain sa gloire et sa naissance,
En vain toute la cour de France...
Grâce à la Parque demandaient.

Il dit la sourde rancune de tous ceux qui l'aimaient contre la médecine impuissante, il dit l'intrépidité de sa maîtresse, la douleur des princes en France et en Angleterre et sans faire lui-même de phrases, il laisse le soin de

pousser la morale
Aux orateurs qui monteront
Sur la tribune et qui feront,
Dedans les règles et les formes
A l'art de haranguer conformes,
Les éloges que simplement,
Bonnement, historiquement...
Je viens d'ébaucher en ces vers.[9]

De multiples cérémonies sont organisées, aux Capucins, aux Feuillants où le prieur parle éloquemment des mérites de la princesse ; au Val-de-Grâce, lorsqu'on y dépose son cœur à côté de celui de sa mère, Mascaron prend la parole,

D'une façon toute héroïque
Et pleine de traits délicats ;[10]

(8) Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (**CXII** *b*), 115-116 ; Robinet, *Lettre* du 26 juillet 1670 (**CII**). Dans un opéra, le *Génie de la France*, joué au Palais-Royal, au retour d'Henriette, l'auteur, M. de Saint-Ange, aurait dit : « C'est de votre divine sagesse à ménager le cœur du roi votre frère que nous espérons les effets les plus heureux ; c'est du flambeau de votre zèle que nous espérons que prendra feu par sympathie le zèle de Sa Majesté Britannique pour la religion de ses ancêtres. Nous attendons avec impatience le résultat de votre négociation ; et nous nous flattons de voir bientôt ce monstre de l'hérésie sous les pieds de notre invincible monarque et de votre frère, et de voir ses protecteurs expirer dans les fers » (*Histoire du temps*, **658**, I, 20).

(9) Robinet, Lettres des 5, 19, 26 juillet 1670.

(10) Robinet, Lettre du 16 août, et n° **419**.

à Pontoise, devant l'Assemblée générale du clergé, c'est l'évêque de Montauban Pierre de Bertier qui fait le panégyrique; enfin à Saint-Denis, devant Condé, Bossuet prononce cette oraison sublime et humaine, qui nous émeut encore, sans que nous nous rangions pour cela à l'opinion de Lefèvre d'Ormesson, qui la jugeait d'autant plus belle qu'il en trouvait « la matière fort stérile ».[11]

Pour rendre plus poignant ce deuil général, avec persistance courait la rumeur, si fréquente alors, qu'une mort si imprévue ne pouvait être due qu'au poison. On se répétait qu'avant de mourir Madame avait échangé quelques mots en anglais avec l'ambassadeur de son frère, et les Français, fort ignorants de la langue, avaient cru cependant reconnaître le mot de poison. Certains n'hésitèrent point à imaginer que le roi de la Grande-Bretagne, pour témoigner « son ressentiment d'un attentat si plein d'horreur», avait refusé de recevoir la lettre de Monsieur, et avait ordonné à son ambassadeur de se retirer. Aussi, lorsque celui-ci se rendit à Saint-Germain, fut-il « impossible d'exprimer la joie qu'on y a reçue d'apprendre que ces bruits n'avaient fait aucune impression sur l'esprit du roi britannique au préjudice de la France ».[12]

Montaigu rapportait ces propos pour faire sentir à son gouvernement «à quel point l'on estimait l'union de l'Angleterre en cette conjoncture». Ce sentiment ressort aussi des paroles de Bossuet : « Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été si tôt ravie ? Ces deux grands rois se connaissent..., leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur réunion ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux ». Plus prosaïquement, quoique en vers, Robinet avait aussi fait entendre ses craintes que cette mort ne compromît l'entente des souverains, et sa joie de voir qu'il n'en serait rien.[13]

Un traité liait les deux souverains, depuis le 22 mai 1670, celui-là même que Madame avait négocié à Douvres ; mais il était secret, ignoré du plus grand nombre des ministres de Charles II : des négociations ouvertes continuaient, qui aboutirent à la fin de l'année. Ce traité officiel, reprenant les stipulations du traité secret, sauf celles qui eussent inquiété la conscience des protestants anglais, détachait l'Angleterre de la Hollande. L'opinion britannique l'accepta, qui n'avait pas encore bien pansé les blessures portées à son orgueil par l'amiral Ruyter ; mais le jour allait bientôt venir « où ces

(11) Nos **421**, **420** ; Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, II, 600. Voir aussi les oraisons funèbres prononcées à Chartres par le Maire, qui plagia les orateurs précédents, et à Saint-Cloud par Feuillet, qui avait assisté Madame, à l'heure de la mort (nos 422, 423)

(12) Mme de La Fayette, *Histoire de Madame*, 205 et lettre de Milord Montaigu à Arlington, du 15 juillet 1670, qui y est citée en appendice, 210.

(13) Bossuet, *Oraison funèbre de Madame*, 116-117. Cf. Le Maire (36-39) : « Ses cendres sont des gages sacrés et inviolables de leur éternelle union » ; Robinet, *Lettre* du 26 juillet 1670.

états ébranlés, s'étant aperçus du coup et de la main dont il partait, croiraient que leur haine faisait leur perte, tout ainsi que deux pots qui flottent sur l'eau et qui se cassent s'ils se poussent ou si on les pousse l'un contre l'autre ».[14] Si Galardi pressentait ce danger en 1671, d'autres, moins perspicaces, se réjouissaient sans réserve d'une alliance qui promettait de grands espoirs à la couronne, à la foi, au commerce français aussi, « qui tire tous les ans quelque douze millions d'Angleterre, tant pour les vins que pour les toiles de Bretagne, etc ; et l'Angleterre ne tire pas de France plus de quatre millions ».[15] A tout instant s'exprimait chez eux une affection reconnaissante pour le roi Charles : « La naissance lui a donné son trône, dit le médecin Charles Patin, en 1671, la conquête le lui a rendu, et sa sagesse seule si haute et si éclairée le lui conserve »[16]. Nos gazetiers éprouvent chaque fois un plaisir nouveau à constater l'accord de ce roi et de son Parlement :

Sur quoi l'Orateur des Communes
En belles phrases non communes
Et toutes pleines d'un respect
Lequel n'avait rien de suspect,
Répondit que le dit cher Sire
N'avait assurément qu'à dire
Fiat : et que tout serait fait
A point nommé sur son souhait.[17]

Plus heureux encore quand les Chambres accordent à Charles pour plusieurs années ces droits de « vintage » qui garniront sa cassette, sans qu'il ait besoin de mendier de nouveaux subsides ; surtout lorsqu'une heureuse prorogation libère pour quelques mois le prince d'une tutelle qui semble scandaleuse :

Le roi de la Grande-Bretagne
Les a très bien remerciées,
Puis pour six mois licenciées.[18]

En fait en ce pays une nouvelle catastrophe semble toujours possible ; comment ne pas se méfier de ces rebelles invétérés ? « Leur calme apparent trompe, ayant Cromwell et la révolte dans l'âme, s'ils y voyaient quelque jour » ; et quand on rencontre à Paris un homme comme Algernon Sidney, farouchement attaché aux principes d'indépendance, on est tenté de se représenter tous les Anglais sur ce modèle : « Il était homme d'esprit, dit un contemporain, mais républicain outré ; il regrettait le temps de Cromwell

(14) GALARDI, *Séjour de Londres* (**961**), 138.

(15) RACINE, *Fragments et notes historiques*, *Œuvres*, V, 132 : notes prises à la suite de conversations avec « M. Arbert chez M. de Mont (agu) ».

(16) PATIN, *Relations historiques*, (**962**), 172. Cf. GALARDI, *Séjour de Londres*, 4, 5.

(17) ROBINET, *Lettre* du 15 novembre 1670. Cf. MAYOLAS (29 nov. 1669), *Continuateurs de Loret*, III, 1084, et *Lettre* du 3 mars 1671 (**CI**).

(18) ROBINET, *Lettres* des 5 mars, 3 mai, 15 novembre 1670 ; MAYOLAS, *ibid.*

ou plutôt le temps qui avait précédé la domination de cet usurpateur. Il disait que le dessein des Anglais était de faire une république sur le modèle des Hébreux avant qu'ils eussent des Rois, et de celles de Sparte, de Rome, de Venise, prenant de chacune de qu'elle avait de meilleur pour en faire un composé parfait »[19]. On comprend que Racine note avec satisfaction l'existence en Angleterre de cette milice, « appelée *trainbans* », qui « ne peut être assemblée et demeurer armée plus de six semaines », mais dont l'existence permet cependant de « remédier aux invasions ou aux rébellions ».[20]

Pour le moment les Anglais sont nos alliés, et des alliés actifs, tant que Charles peut éviter de prêter l'oreille à ses ministres et à son Parlement. Sa flotte se fortifie et s'équipe pour s'unir à celle de la France :

La jonction à Wight se fit
Et cela va faire grand bruit.[21]

Même accord sur terre où des compagnies anglaises viennent seconder les corps français :

Quinze cents fantassins Anglais,
Compris Ecossais, Irlandais...
Ont fait en un fort bel arroi
L'exercice devant le Roi.[22]

Turenne et Condé remportent tant de succès ; sur mer le duc de Vivonne, Tourville et Duquesne sont si heureux que l'on ne prend même pas garde qu'à partir de 1674 les forces du roi d'Angleterre ne participent plus à ces victoires. En effet c'est à grand peine, désormais, que Charles maintient sa neutralité ; « il lui faut s'exposer à la fureur de ses peuples et à la haine du Parlement pour conserver une liaison étroite avec le roi de France » ; ses sujets de tous les rangs, qu'ils soient partisans de l'absolutisme royal ou des principes libéraux, souhaitent la guerre contre la France, l'alliance avec le plus farouche de ses adversaires, le Stathouder Guillaume.[23]

6. Rupture avec la France. L'affaire Titus Oatès. Mort de Charles II.

En vain Charles II continue à témoigner sa sympathie personnelle en envoyant auprès des armées de Louis et à la Cour de France son fils favori le duc de Monmouth ; on apprend bientôt que le prince d'Orange, passé en Angleterre, y reçoit l'accueil le plus chaleureux auprès de tous les partis,

(19) Ch. Patin, *Relations*, 167 ; Galardi, *Séjour de Londres*, 159 ; Pierre le Gouz, cité par Rathery, Revue Contemporaine, XXII, 164.

(20) Racine, *Œuvres*, V, 133.

(21) Mayolas, *Lettre* de fin mai 1671, 3 ; voir aussi celle du 3 mars.

(22) Mayolas, *Lettre* du 27 octobre 1671, 2.

(23) La Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, XVII ; *Œuvres*, I, 338. Cf. N^{os} **425**, **427**, **428**, **429**, **430**.

et que par son mariage avec la fille aînée du duc d'York et d'Anne Hyde, il va renforcer une nouvelle alliance politique[1]. A nouveau on parle des armements guerriers et maritimes de l'Angleterre, mais cette fois, c'est contre la France qu'ils se font. On a peine à le croire, témoin la Rochefoucauld qui ne comprend pas que Charles II se laisse ainsi faire : « Dans le même temps qu'il reçoit des sommes considérables du Roi et qu'il a le plus besoin d'en être soutenu contre ses propres sujets, il renonce sans prétexte à tant d'engagements, et il se déclare contre la France précisément quand il lui est utile et honnête d'y être attaché » ; témoin encore La Fontaine qui exhorte l'ambassadeur Barillon à détourner ce coup :

Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens ; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,
J'ai peine à digérer la chose.

Et Corneille louant le roi des succès déjà obtenus, s'indigne qu'

Une ligue obstinée aux fureurs de la guerre
Mutine contre lui jusques à l'Angleterre.[2]

Ce qui rendait plus douloureuse encore cette rupture, c'est qu'elle signifiait l'échec des grands espoirs catholiques. Sans que rien eût publiquement transpiré des promesses secrètes du traité de Douvres, chacun en France sentait bien que la foi catholique y était intéressée de près. Tous les panégyristes de Madame l'avaient proclamé. Le Maire rappelait avec émotion la prière que cette princesse adressait au roi son frère : « Monsieur, je vous prie d'aider autant que vous pourrez les catholiques, et si vous ne pouvez leur être entièrement favorable, du moins ne leur soyez pas contraire ». Mascaron laissait entendre qu'un jour prochain verrait « cette île revenir au monde chrétien dont l'hérésie la sépare plus que la situation ». Pierre de Bertier proclamait plus clairement ce que l'Eglise devait à cette princesse « dont nous espérions si justement l'appui et les soins pour le rétablissement de l'ancienne religion d'Angleterre, qui commençait déjà à renaître au même endroit où le grand Saint-Grégoire l'avait semée ». Plus précis encore et plus audacieux, sans doute parce qu'il avait pénétré plus avant dans le secret, Bossuet s'écriait : « Le roi Charles, qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres... n'improuvera pas notre zèle si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous ».[3]

(1) J. Laurent, *Lettres en vers* des 14, 20 sept., 31 oct., 15 nov. 1677 **(XCII)** ; La Rochefoucauld, *Œuvres* I, 340, 342, 343.

(2) J. Laurent, *Lettre* du 9 janvier 1678 ; La Rochefoucauld, *loc. cit.*, 339 ; La Fontaine, II, 229: Fable IV du Livre VIII, *le Pouvoir des Fables*; Corneille, X, 327: *Au roi sur la paix de* 1678. On ignorait, en France comme en Angleterre, avant la fin de 1678, qu'un traité secret avait de nouveau, au mois de mars, et moyennant de bons subsides, lié personnellement Charles II à la cause de Louis XIV.

(3) Le Maire, *Eloge funèbre*, 18 ; Mascaron, *Recueil des oraisons*, 111 ; P. de Bertier, *Oraison funèbre*, 5 ; Bossuet, *Oraisons funèbres*, 140 (nos **419** à **422**).

D'abord les événements avaient semblé donner raison à tant d'espoirs. Charles, par une déclaration officielle, renouvelait bien en 1671 et en 1673 les anciennes lois pénales, interdisant le séjour de Londres aux prêtres catholiques, sauf à ceux qui étaient attachés à la chapelle de la reine sa femme, et à celles des ambassadeurs étrangers.[4] Mais c'était pure clause de style. En 1672, une Déclaration d'indulgence témoignait de la tolérance royale ; en novembre 1673, le second mariage du duc d'York, qui épousait cette fois une princesse catholique, Marie de Modène, comblait les vœux des catholiques d'Angleterre et de France : l'héritier présomptif du trône affirmait par ce choix une croyance qu'il n'avait pas encore publiquement avouée ; une lignée catholique s'annonçait pour perpétuer la dynastie de Grande-Bretagne. Ce qui réjouissait les Français soulevait dans l'île bien des colères : Anglicans et protestants de toutes les sectes s'unissaient dans la haine du papisme ; les Puritains ne voulurent point bénéficier de la Déclaration d'indulgence, plutôt que de voir les catholiques en profiter. Le roi Charles était trop fin pour ne point comprendre la leçon ; sans renoncer, dans le fond de son cœur, à l'idée d'une réconciliation avec Rome, il la remit à d'autres temps[5], trop heureux s'il pouvait, à ce prix, sauvegarder un absolutisme auquel il tenait plus encore. Le « Test Act » de 1673 rassura les Anglicans, en chassant du ministère le catholique Clifford, en remplaçant à la tête de la flotte le duc d'York par l'illustre prince Robert, protestant confirmé et farouche gallophobe. Deux ans après faillit passer un « bill de non résistance », qui n'eût laissé dans le Parlement que des anglicans ; et en 1677, réplique directe au mariage catholique de Jacques d'York, sa fille aînée Marie, bonne protestante, épousait, nous l'avons vu, Guillaume d'Orange : ainsi une lignée protestante pourrait s'opposer à la lignée catholique tant redoutée. Voilà tout ce qui, du point de vue religieux, aggravait le ressentiment qu'on eut en France du renversement de la politique anglaise. Il fallut bientôt y ajouter cette terrible tragédie, ou plutôt cet incroyable forfait, dont Titus Oatès fut l'agent criminel.

On sait comment ce misérable, secondé par quelques complices, dénonça l'existence d'un « complot infernal »,[6] ourdi par les Jésuites pour mettre le feu à Londres, soulever l'Irlande, amener une armée française en Angleterre, tuer le roi et donner au pape la souveraineté des trois royaumes. Il dressait une liste des conspirateurs, une liste aussi de tous ceux qui, en cas de réussite, occuperaient les hautes charges. On sait la panique qui en

(4) Mayolas, *Lettre du* (22) avril 1671, 2 ; cf. n° **431**.

(5) N° **432** : *Discours de S. M. Britannique.*

(6) Le récit officiel imprimé en anglais par ordre du Parlement fut aussitôt traduit en français. J'ai vu deux textes de cette traduction (**433**, **434**) ; l'un fait sans doute sur la première impression officielle, l'autre sur celle qu'Oatès se fit ensuite donner le privilège de publier. Cf. *les Conspirations d'Angleterre* (**435**) qui, avec celle-ci, relate toutes les conspirations faites en Angleterre depuis Jacques Ier, et rend les Jésuites responsables même de celle qui avait conduit Charles Ier sur l'échafaud.

résulta, et qui priva momentanément de son bon sens le peuple qui passait déjà pour le plus raisonnable de la terre.

Parmi ceux qu'Oatès avait cités dans ses listes, figurait un « domestique » du duc et de la duchesse d'York, nommé Coleman ; les perquisitions faites chez lui amenèrent la découverte d'une correspondance avec le Nonce du Pape et le Père de la Chaise et semblèrent, dès le début, donner raison à l'accusation. Il y avait, c'est hors de doute, un complot catholique pour reconquérir la Grande-Bretagne, mais ce n'était pas un complot de crime et de sang : on ne sut pas, dans la terreur régnante, faire les nécessaires distinctions. Le procès de Coleman fut assez rapidement mené, et le malheureux exécuté en novembre 1678,[7] non sans avoir par ses déclarations compromis la personne même du duc d'York. Est-ce cette circonstance qui donna l'audace à Titus Oatès de comprendre à cette époque dans ses accusations la reine même et son médecin Wakeman ? Toujours est-il que le roi Charles soutint et son frère et sa femme, ne permit pas que leurs noms fussent prononcés : le premier de tant d'accusés, Wakeman fut acquitté. Mais avant cela, que d'exécutions cruelles, dont l'écho retentissait douloureusement en France.[8]

Contre les retours possibles du catholicisme, toujours espérés en France,[9] toujours redoutés en Angleterre, le parti whig s'organisait, et son premier effort tendit à exclure de la succession l'héritier légal de la couronne, Jacques, le frère du roi, qu'on savait acquis à la religion romaine. En 1678, on fit à ce propos une première suggestion aux Communes. On songea ensuite à exiger du roi Charles qu'il divorçât, pour se remarier avec une princesse protestante susceptible de lui donner un héritier direct : la tentative qu'on fit pour compromettre la reine dans l'affaire Wakeman n'était pas sans doute étrangère à ce plan.

L'attitude du roi ayant prouvé qu'on n'obtiendrait rien de ce côté, le parti organisé et inspiré par Shaftesbury, feignant de s'inquiéter d'une maladie de Charles, voulut faire désigner comme héritier, à l'exclusion de Jacques, momentanément éloigné d'Angleterre après le procès Coleman, le bâtard protestant Monmouth, pour qui l'on savait le faible du roi, et qui semblait à beaucoup un souverain d'autant plus souhaitable qu'il laisserait sans doute ses partisans gouverner sous son nom. Charles n'eut pas cette fois à manifester son avis : le parti légitimiste tout entier se souleva. Ceux même qui restaient strictement attachés à la religion d'Etat, n'acceptaient point qu'on pût modifier, par acte du Parlement, l'ordre de la succession au trône ; ils souhaitaient seulement que d'adroites mesures pussent imposer au souverain légitime le respect du culte établi ; enfin ils

(7) N° **436**.

(8) N°s **437** à **440**.

(9) Cf. Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Eglise* (1681), Ed. Lebarcq, VI, 111 : « C'était un roi d'Angleterre — ah ! nos entrailles s'émeuvent à ce nom, et l'Église toujours mère, ne peut s'empêcher à ce souvenir de renouveler ses gémissements et ses vœux ».

se méfiaient d'un héritier avec qui les non-conformistes prendraient aux affaires une influence aussi inquiétante à leurs yeux que celle des catholiques. Ils exigèrent donc le rappel de Jacques.

Charles, heureusement rétabli, crut apaiser les esprits en envoyant Monmouth en Hollande et Jacques en Ecosse. Mais le parti whig, qui se sentait tout puissant dans un Parlement que le roi refusait de réunir, prétendit imposer sa volonté. Monmouth rentra en Angleterre en dépit des ordres du roi ; les *petitioners* réclamèrent une convocation urgente du Parlement, pour qu'il réglât cette irritante question de la succession ; la favorite Louise de Kerouaille elle-même, attaquée depuis longtemps par Shaftesbury, passa au parti whig, qu'elle sentait le plus fort. Seule l'autorité, encore considérable, d'Halifax obtint que le « Bill d'exclusion », voté à nouveau par les Communes, fût à nouveau rejeté par les Lords.[10]

Le roi d'Angleterre, une fois de plus, abandonna un des siens, dans l'espoir d'apaiser l'hydre populaire. Un des derniers accusés du grand complot, le vicomte Stafford, un Lord catholique, vénérable par son âge et son loyalisme, fut mis en jugement et condamné sur les dénonciations d'Oatès, pourtant déjà à demi discrédité.[11] Le récit de ce procès et de l'exécution qui suivit, traduit hâtivement de la pièce anglaise officielle, le discours que Stafford, devant une populace insolente, prononça sur l'échafaud, pour nier le crime dont on l'accusait, et proclamer son dévouement à sa foi et à son roi, fournirent aux catholiques de France de nouvelles occasions de déplorer une persécution autour de laquelle on allait encore mener grand bruit pendant quelques années,[12] bien qu'elle se fût singulièrement apaisée.

A Londres en effet Charles avait imposé silence aux whigs. Shaftesbury leur chef s'exilait en 1682, et allait mourir en Hollande ; un autre Lord, Russel, condamné pour avoir formé un complot, mourait en proclamant bien haut, devant une foule hostile, le droit de résistance au souverain,[13] comme Stafford était mort quelques mois plus tôt pour rester fidèle à ce roi contre la volonté du Parlement. Désormais les non-conformistes, les indépendants politiques se turent : l'absolutisme semblait triomphant, tant autour du prince et de son héritier légitime les loyaux Anglais faisaient bloc.[14] Les choses auraient longtemps duré ainsi, si Charles avait encore

(10) Les arguments des exclusionnistes, présentés dans plusieurs pamphlets anglais parurent aussi en français, notamment sous ce titre : *Histoire brève de la succession* (**441**) ; Cf. G. M. TREVELYAN, *op. cit.*, 402-413.

(11) *Procès de Guillaume, vicomte de Stafford* (**442**). Ce n'est pas, comme on l'a cru, (BRUNOT, *Histoire de la Langue*, V, 144), une traduction commandée par le gouvernement anglais ; elle fut faite — et fort vite — pour satisfaire la curiosité européenne. *Discours de Guillaume* (**443**).

(12) Cf. *Les grands embrasements du feu* (**444**).

(13) N° **445** : *Les particularités de la conspiration...*

(14) N° **446**. *Le non-conformiste anglais.*

vécu. Sans doute, sur la fin de ses jours, Charles II semble bien s'être rapproché de ce catholicisme auquel il n'avait jamais voulu, depuis son enfance et malgré tant de pressantes invitations, adhérer ouvertement. Du moins aussitôt après sa mort, son frère en laissa-t-il le bruit se répandre sur le continent.[15] Mais quelles qu'eussent été ses convictions intimes, Charles II jusqu'au dernier jour resta fidèle au serment qu'il avait fait à son peuple de maintenir l'Eglise établie dont il était le chef suprême ; en dépit de cette politique française qu'il avait soutenue avec l'ambassadeur Barillon et la duchesse de Portsmouth, il laissait à ses sujets le souvenir d'un prince habile et loyal.[16]

7. Jacques II.

Qu'allait-il advenir avec le nouveau prince, Jacques II ? Tous les partis fondaient sur lui de grands espoirs. Les Anglicans le savaient catholique de cœur ; mais sa conduite jusque-là prudente ne laissait pas croire qu'il songeât à imposer ses convictions à ses sujets. On voyait en lui un adversaire résolu des non conformistes, et le torysme anglican s'en contentait. Le roi d'ailleurs, à son couronnement, avait solennellement donné des gages à la religion d'Etat ; et lorsque la Révocation de l'édit de Nantes amena en Angleterre un flot de protestants réfugiés, il leur accorda par des actes publics une généreuse hospitalité. Le pays était calme, et dans un pamphlet ingénieux,[1] un protestant établissait que cela était tout naturel, un roi même catholique pouvant tout attendre du loyalisme de ses sujets protestants. Même la rébellion armée que suscitèrent en Ecosse et en Angleterre le comte d'Argyle et le duc de Monmouth, et qui inquiéta le pouvoir pendant quelques semaines, ne paraît pas avoir profondément remué le pays. En Ecosse, Archibald comte d'Argyle s'était dressé dans une révolte héroïque et désintéressée : il avait patiemment enduré, disait-il dans son manifeste, les torts personnels qu'il avait subis du fait des princes Stuart ; mais, ajoutait-il, « le nouveau roi ayant levé le masque, abandonné notre religion et envahi nos libertés... dans la résolution d'exercer le gouvernement contre les lois..., il est de mon devoir envers Dieu et ma patrie, de faire tous mes efforts pour m'opposer à son usurpation et à sa tyrannie ». Bientôt le rebelle était arrêté, et l'on apprenait bien vite en France, avec sa prise, sa mise en jugement et son exécution[2].

(15) *Relation de la conversion de Charles II* ; cf. *Exemplaria duarum schedularum* et *Ecrits du feu roi d'Angleterre* (1691) : nos **447**, **448**.

(16) Voir l'éloge intelligent et sincère que Saint- Evremond a fait de lui dans des *Stances irrégulières* sur sa mort, adressées à Bernier (*Œuvres*, IV, 321 et suiv.).

(1) N° **450** : *Lettre sur l'état présent d'Angleterre.*

(2) Nos **451** à **453** ; cf. aussi *la Gazette*, à laquelle on peut toujours se reporter, bien que je renvoie de préférence aux pièces particulières que j'ai rencontrées.

La révolte de Monmouth, pouvait paraître plus dangereuse, et fit plus d'impression en France où l'on avait aperçu le jeune prince aux côtés de Madame, sa demi-sœur, admiré sa bonne mine, salué en lui un enfant favori de Charles II. De Hollande, Monmouth, pour légitimer ses droits, avait fait courir dans toute l'Europe « quantité de copies du prétendu contrat de mariage de sa mère » ; puis lançant un manifeste qui dissimulait mal ses ambitions sous les couleurs du dévouement au bien public, il s'engagea dans l'entreprise à fond et inconsidérément, poussé peut-être par Guillaume d'Orange, heureux de « faire sonder le gué », et de se débarrasser du même coup d'un rival protestant qui serait demeuré un éternel obstacle entre le trône d'Angleterre et lui. On sait comment, après une bataille désastreuse en juillet 1685, Monmouth chercha en vain dans une soumission trop humble un pardon qu'on ne pouvait guère lui accorder, et expia sa faute par la mort : la sévérité de son châtiment émut des sympathies que, vivant, il n'avait pas suscitées, et laissa une tache sanglante sur le début du nouveau règne.[3] Puis les sinistres assises de Jeffreys répandirent dans les provinces qu'avait soulevées Monmouth, une terreur qui rappela les plus mauvais jours de Mary Tudor. Le roi pouvait croire toute résistance matée, car un calme impressionnant régnait à Londres, et des légitimistes « introuvables » s'empressaient de manifester une soumission sans condition ni réserve.[4] Il en profita, et tandis que ceux de ses ministres qui restaient attachés au protestantisme, Halifax et Rochester, s'éloignaient du pouvoir, Sunderland, gagné au catholicisme, y demeurait ; Jeffreys était récompensé par le titre de Lord chancelier des services qu'il avait rendus contre les dissidents et contre les persécuteurs des papistes ; l'armée voyait mettre à sa tête des chefs dévoués au roi et à sa foi ; le jésuite confesseur du souverain passait pour détenir l'autorité suprême dans le grand conseil, et nommer à tous les hauts emplois. L'acte du *Test* s'opposait bien à ces nominations, mais n'ayant pu le faire abroger, Jacques le laissait en souffrance : n'avait-il point le droit souverain de dispenser du serment ceux qu'il lui plaisait ? C'était mettre à rude épreuve le loyalisme tory : la plupart, vaincus par des scrupules d'obéissance passive, n'osèrent protester[5].

Le clergé anglican du moins ayant fait entendre ses remontrances, on rétablit contre lui la cour des Hauts-Commissaires, depuis longtemps oubliée : celle-ci ne craignit point de suspendre jusqu'à l'évêque de

(3) N[os] **454**, **455**, **456**; cf. *Mémoires* de SAINT-HILAIRE, II, 35 ; *l'Atlantis* de M[me] MANLEY, 82. Le souvenir de Monmouth revient constamment dans les pamphlets de LE NOBLE entre 1688 et 1691 (*la Pierre de Touche politique*) ; cf. la préface d'*Abra Mulé* du même auteur (*Œuvres*, 1718, VI, 2), et le n° **1143**.

(4) Nath. JOHNSTON, *Excellency of monarchical governemnt, especially of the English monarchy*, Londres, 1686, in-fol. D'Oxford, citadelle du torysme anglican, Larroque écrivait à Bayle (GIGAS (**XLVI**), 430 : « Tout est fort tranquille ici, et ceux qui vous représentent l'Angleterre comme un pays de troubles futurs sont de mauvais astrologues ».

(5) *Mémoires* de SAINT-HILAIRE, II, 72-74.

Londres ;[6] et le roi désigna pour l'épiscopat dans l'Eglise établie, des hommes comme Parker qu'il savait à demi gagnés au catholicisme. On marchait à vive allure vers l'unification catholique du pays : Jacques fermait les yeux pour n'en point voir les difficultés. Pourtant des esprits avisés comprenaient combien une trop grande hâte était maladroite. Gourville, si on l'en croit, fit entendre des conseils de prudence[7] : « Je la priai (Mme d'Hamilton) de lui dire (au roi Jacques) que si j'étais pape, il serait déjà excommunié, parce qu'il allait perdre tous les catholiques d'Angleterre ; que je ne doutais pas que ce ne fût l'exemple de ce qu'il avait vu faire en France qui lui avait servi de modèle, mais que cela était bien différent ; qu'il aurait dû, à mon avis, se contenter de favoriser les catholiques en toute rencontre, pour en augmenter le nombre, et laisser à ses successeurs le soin de remettre peu à peu l'Angleterre tout à fait sous l'obéissance du pape ».

Mais Jacques n'était point l'homme des atermoiements. Convaincu à la fois de son droit souverain et de l'excellence de sa religion, il se décida à frapper un grand coup. Puisqu'il ne pouvait compter sur l'indifférence de l'Eglise établie, il allait s'appuyer sur les éternels adversaires de celle-ci, sur ces « non conformistes » qu'au début de son règne il avait persécutés pour tenter de gagner l'Eglise anglicane, et surtout parce qu'il voyait en eux les adversaires les plus farouches du papisme. N'y avait-il pas moyen de se les attacher en leur assurant ces mêmes droits qu'on voulait accorder aux catholiques ? Au lieu donc d'user en faveur de ceux-ci de ce pouvoir de dispense que l'Eglise établie refusait de reconnaître au roi,[8] Jacques publia, le 4 avril 1687, une *Déclaration d'indulgence* qui étendit ses faveurs à tous les dissidents. Mesure qui semblait inspirée par un véritable souci de tolérance, qui confirmait l'hospitalité que Jacques, après quelques hésitations, accordait aux calvinistes chassés de France par la Révocation ; mesure habile, qui pour quelque temps gagna au roi la masse non conformiste. Un peu plus de deux mois plus tard, une proclamation conçue en termes encore plus décisifs, appliquait à l'Ecosse les mêmes principes ; et pour manifester par un acte exemplaire l'intention où était le roi de ne point tolérer les résistances anglicanes, on citait à comparaître en Ecosse, pour lui demander compte de ses anciennes relations avec le comte d'Argyle et d'autres conspirateurs, Gilbert Burnet, docteur anglican et whig, actuellement réfugié en Hollande et déjà célèbre par son *Histoire de la Réformation d'Angleterre*, et par les polémiques qu'il soutenait à son propos.[9] La lutte était ouverte ; Jacques et ses amis allaient essuyer les ripostes de leurs adversaires.

Celles-ci vinrent nombreuses ; d'abord des pièces destinées à présenter

(6) N° **457** : *Relation des procédures.*

(7) Gourville, *Mémoires*, II, 122.

(8) N°s **458** et **459** : *Le nouveau Test*, et *Réponse à un écrit.*

(9) Voir plus loin, chapitre VI, § 4.

l'entreprise de Jacques comme une machination jésuitique tendant à la domination universelle : lettres supposées où jésuites et missionnaires déclarent si naïvement leur fourberie qu'on se demande si jamais personne a pu croire à leur authenticité;[10] puis des tracts démontrant aux Anglicans les dangers d'une tolérance dont les esprits libéraux n'apercevaient point d'abord le danger. Burnet, refusant de se rendre à la citation lancée contre lui, affirmait qu'en dépit des apparences ce n'était point pour des raisons politiques, mais religieuses, qu'on le poursuivait : « Comme il est encore trop tôt pour persécuter à cause de la religion, on a cru qu'il fallait prendre des crimes d'état pour prétexte, et en charger ceux qu'on voulait détruire ».[11] Ces pièces insistent volontiers sur la sottise des Anglicans qui, dirigés par quelques évêques plus soucieux d'avancement que de doctrine, remercient le roi d'une *Déclaration* qu'ils devraient juger funeste ; elles mettent les non conformistes en garde contre une bienveillance suspecte, à laquelle ils devraient préférer une entente toujours possible avec les Anglicans, comme eux réformés.[12]

Plus le temps avance, plus la querelle s'envenime, plus se précipitent les événements. En avril 1688, Jacques renouvelle et aggrave son premier geste par une *Déclaration accordant la liberté de conscience* à ses sujets, dans des conditions qui vont inquiéter jusqu'aux plus loyalistes. Et pourtant toute une offensive de pamphlets en a préparé et accompagné la publication. Les uns soutenaient le pouvoir qu'a le roi de dispenser certains de ses sujets des lois en vigueur, et fondaient leurs arguments soit sur l'intérêt bien entendu de l'Etat, qui ne peut que tirer profit de la tolérance, soit sur des considérations juridiques, soit sur des précédents. Le plus important et le plus habile de tous, qui s'intitulait *Parlamentum pacificum*, et se donnait pour l'œuvre d'un protestant bon conformiste, dans un adroit appel au loyalisme du Parlement, défendait les mesures de Jacques, attaquait vivement Burnet, le plus ardent et le plus écouté des opposants, s'efforçait de dissocier du parti des rebelles le prince et la princesse d'Orange, dont les Anglicans commençaient à beaucoup parler.[13]

Les pamphlets protestants de leur côté inondaient l'Angleterre ; et si nous nous bornons à citer ceux qui furent mis en français, il en reste une fort ample collection. On répandit d'abord, dès la fin de 1687, la réponse que le grand pensionnaire de Hollande avait faite, quand on lui avait demandé de la part du roi Jacques ce qu'il pensait de l'opportunité de

(10) N[os] **460** et **461**.

(11) N° **462** : *Lettres de citation*, 5.

(12) Je ne cite que ceux de ces pamphlets qui furent traduits en français : n[os] **463** à **470**. Y joindre la *Préface* de l'*Histoire de la mort des persécuteurs*, de BURNET.

(13) *Le pouvoir du roi d'Angleterre* (**471**), notamment 28 et suiv.; *Représentation du pouvoir de la reine Elisabeth* (**472**) ; *Parlamentum pacificum* (**473**) : la seule traduction française que j'aie rencontrée de ce dernier pamphlet est due à un adversaire de Jacques, et a été publiée avec une préface sévère qui expose les réponses qu'y peuvent faire les bons anglicans.

mesures tolérantes. Cette lettre fort nette, avec l'avis du pensionnaire Fagel, faisait connaître celui du prince Guillaume et de sa femme, légitimes héritiers du trône d'Angleterre : elle approuvait qu'on renonçât aux lois pénales qui avaient trop longtemps permis en Angleterre d'intolérables persécutions, mais elle soutenait que c'était assez pour les catholiques que la liberté religieuse et la certitude de voir garantis leurs biens et leur vie ; il fallait maintenir le « test », car le partage des charges entre membres des deux confessions s'était toujours révélé impraticable. Les catholiques soutinrent que cette lettre était apocryphe ; mais les pamphlétaires protestants n'avaient point de peine à démontrer que les sentiments, fort raisonnables, qui s'y trouvaient exprimés étaient strictement conformes au point de vue hollandais.[14] Aussi bien le marquis d'Albeville, envoyé de Jacques aux Pays-Bas, se heurtait-il à de constants refus de la part des Etats Généraux, quand il exigeait qu'on livrât à son maître Gilbert Burnet, sujet fugitif et rebelle, ou quand il demandait qu'on remît à la disposition du roi Jacques les régiments écossais et anglais qui étaient au service des Etats.[15] Comment y aurait-on consenti, puisque, dès avant la déclaration d'avril 1688 en faveur de la liberté de conscience, le passage du prince d'Orange en Angleterre était chose décidée ?[16]

De son côté Gilbert Burnet, mis en cause par la justice royale et par les rédacteurs du *Parlamentum pacificum*, se défendait en attaquant ; il faisait éditer à plusieurs reprises ses virulentes réponses à l'évêque d'Oxford, Parker, créature et champion du roi Jacques ;[17] et s'il ne les publiait pas lui-même, c'était du moins de bons disciples qui mettaient au jour coup sur coup toute une série de hardis pamphlets, une *Lettre contenant un examen et réfutation des subtilités et sophismes dont se servent les jésuites pour persuader aux protestants d'abolir les lois pénales et le test* ; un traité du *Moyen unique pour abolir le test et les lois pénales d'Angleterre*, qui réclame des catholiques un désaveu formel de la doctrine qu'on leur prête, d'être obligés en conscience de détruire l'hérésie dès qu'ils sont en état de le faire ; *le Triomphe de la Liberté, ou l'irrévocabilité du Test et autres lois fondamentales des Etats, prouvée par le Droit divin, par le Droit naturel, par le Droit de la nation, et par la mort tragique de Charles Stuart, père du roi régnant*, pièce audacieuse dans sa glorification ouverte de l'exécution de Charles Ier et des mérites de Cromwell, pièce violente contre Jacques II et Louis XIV, et qui fonde les droits de Guillaume à la couronne d'Angleterre, moins sur ceux de sa femme Marie, fille d'un roi illégitime, que sur ceux de sa mère,

(14) Nos **474**, **475**; y joindre *La loi du Test* (**476**) qui résume avec netteté et impartialité les arguments des deux partis.

(15) Nos **477** et **478**. Cf. *Mémoires* de SAINT-HILAIRE, II, 74-75.

(16) G. M. TREVELYAN, *op. cit.*, 422.

(17) Nos **479**, **480** *a* et *b*, **481**.

fille aînée de Charles Ier ;[18] tant d'autres pièces directement inspirées par le *Parlamentum Pacificum*, et qui répondent de la bonne sorte à ce « libelle diffamatoire ».[19]

Chose plus grave, on ne se contente plus à Londres d'une opposition de plume : la *Déclaration* d'avril 1688 s'est heurtée à la résistance des ministres anglicans les moins suspects de rébellion. Sept évêques y ont riposté par une pétition qui la dénonce comme illégale ; et le peuple entier — dissidents aussi bien que conformistes — pousse des clameurs en apprenant que le roi fait emprisonner ces lords ecclésiastiques, les soumet à des juges, à qui il ne pourra cependant enjoindre de les condamner.[20] Les 29 et 30 juin, le procès a lieu ; les évêques, acquittés, sortent du tribunal au milieu d'une escorte triomphale. Ce même jour, un appel officiel est adressé au prince Guillaume qui l'attendait depuis longtemps.

C'est qu'entre temps un événement capital s'est produit : le 10 juin, la reine Marie, après avoir longtemps tardé à donner un héritier au trône, est enfin accouchée d'un fils.[21] Le roi Jacques a vu dans cette naissance un encouragement de Dieu à maintenir l'autorité royale et à livrer le combat suprême pour la foi. Un héritier lui est accordé qui continuera et préservera son œuvre. Comment ne pas s'empresser de renverser les derniers obstacles qu'on lui oppose ? Cet état d'excitation mystique l'empêche de comprendre les clameurs populaires qui précèdent le jugement des évêques ; il va jusqu'au bout de la faute.

D'un autre côté, cette naissance avait consterné les protestants. Ceux qu'un loyalisme invétéré attachait malgré tout à leur souverain légitime, s'étaient jusqu'alors consolés d'une politique qui leur semblait néfaste, en songeant que le roi Jacques n'avait pour héritier que sa fille Marie, bonne protestante et femme du protestant Guillaume. La réaction catholique qu'on subissait n'aurait qu'un temps ; Dieu même semblait l'avoir imposée comme une courte épreuve ; le mal ne se serait point implanté que déjà on y remédierait. Et voilà que par une naissance imprévue, une dynastie catholique menaçait de s'installer à jamais ! Il fallait aviser. L'acquittement des évêques, vingt jours après, rallia les enthousiasmes ; tous les cœurs protestants mirent en Guillaume leur unique espoir. On voulut se persuader, pour excuser une rébellion temporaire,[22] que par une suprême fourberie, le roi, traître à son peuple, avait voulu l'abuser, et que

(18) Nos **482** à **484** ; Cf. un véhément appel à Guillaume, dans une pièce destinée aux quakers : n° **485**.

(19) Nos **486** et **487**.

(20) N° **488** ; cf. *Mémoires* de SAINT-HILAIRE, II, 76-77.

(21) Cf. un poème latin composé dès le 20 juillet 1688 sur cette naissance, par un irlandais de Bordeaux : n° **530**.

(22) N° **489** : *Preuves convaincantes.*

cette naissance inopinée et providentielle était supposée.[23] Contre l'héritier bâtard, il fallait faire appel à l'héritière légitime. Guillaume devait venir en Angleterre défendre les droits de sa femme, en maintenant ceux de l'Eglise établie.

8. Expédition de Guillaume d'Orange. Fuite de Jacques.

Cet appel fit hâter par Guillaume les préparatifs depuis longtemps entrepris ; il sut convaincre les Etats Généraux que l'alliance des deux princes catholiques constituait le plus grave danger pour le protestantisme et pour la Hollande elle-même, qu'il fallait rompre leurs plans. Bientôt ces républicains, à l'esprit pacifique desquels on s'était fié, mettaient à la disposition du prince, vaisseaux, soldats, et argent. Le public ne distinguait pas encore clairement les intentions de Guillaume et des Etats ; il redoutait quelque attaque brusquée contre Calais ou Boulogne, contre Cherbourg ou contre Belle-Isle. Mieux renseigné par son ambassadeur d'Avaux, qui « se tuait de mander au roi qu'on ne se méprît pas à l'armement du prince d'Orange », Louis XIV savait où tendaient ces préparatifs. Il prévint Jacques, offrit de devancer l'attaque par une offensive foudroyante : c'était l'unique chance de salut. Mal conseillé par Sunderland, qui se défiait de la France et entendait revenir à la tradition parlementaire, persuadé sans doute que son gendre reculerait devant une action directe contre lui, affolé par les dieux qui le voulaient perdre, Jacques refusa. Louis XIV détourna sur l'Alsace ses forces toutes prêtes, se contentant d'avertir les Etats que toute tentative contre son allié serait par lui tenue pour acte d'hostilité.[1]

A l'heure où s'achevait la campagne d'Alsace, on apprit tout à coup à Paris que l'expédition de Guillaume était partie, et l'on sut enfin son objectif.[2] Les Etats Généraux de Hollande expliquaient dans une déclara-

(23) Cf. Nos **490** à **493**. Jacques ne détruisit pas l'effet de ces calomnies par les solennelles déclarations qu'il fit réunir dans un tract officiel : *Preuve exacte du roi d'Angleterre* (**494**). Un an et demi plus tard on répandra une déposition de la soi-disante mère de l'enfant supposé (Brit. Museum. Harleian mss. 6345). Cf. Ed. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, IX, 341 et suiv., et la gravure de Romain de Hooghe : *L'Europe alarmée par le fils d'un meunier. Ibid.*, 344. Voir aussi, en 1702, n° **703**.

(1) Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 81-83 ; Comte de Brienne, *Mémoires*, III, 266 ; Mme de La Fayette, *Mémoires sur la Cour de France*, 211, 218, 221. — Sur les incertitudes du public, voir des chansons dans le Recueil Clairambault (Bibl. Nat. mss. fr. 12689, fos 413, 419, 433, 438 et dans le mss. Cambrai 978, f° 344 et suiv. : *Chanson sur l'air d'un Noël* (**495**). Cf. G. M. Trevelyan, *op. cit.*, 443.

(2) Sur tous les événements qui vont suivre, se reporter à la *Gazette* qui reproduit souvent en les commentant les pièces que je vais citer, et aux dialogues de le Noble : *la Pierre de Touche politique*, qui paraissent à partir d'octobre 1688 (nos **XCIII**) : cette publication, encouragée par le gouvernement, eut un vrai succès : des feuilles furent réimprimées de 1688 à 1690, et de 1690 à 1691 ; voir aussi fin du 13e dialogue, avis en tête du 14e et du 18e, préface composée pour le premier dans la réimpression de 1691 : Le Noble s'y défend contre les contrefacteurs, c'est la meilleure preuve de son succès.

tion solennelle les raisons qui les avaient engagés à soutenir le prince d'Orange (28 octobre). On voulut croire que la tempête ferait avorter l'entreprise, mais le débarquement à Torbay (15 novembre) rompit cet espoir ; par une proclamation, rédigée par Burnet, Guillaume, s'adressant aux Anglais, justifiait sa venue, affirmait son désir de remettre au Parlement le soin de décider des affaires. On se berçait encore à Paris de l'espoir qu'en dépit de ses forces puissantes Guillaume échouerait ; on répétait « qu'il était entré dans le pays, qu'il s'était saisi d'une ville, mais qu'aucune personne n'était allé le trouver ». On allait tomber de haut, en apprenant la vérité.[3]

Le roi Jacques avait d'abord fait bonne contenance, et sa réponse du 16 novembre au manifeste de Guillaume fut favorablement commentée ;[4] pourtant il témoignait de quelque incertitude : tantôt il acceptait de convoquer un Parlement libre et régulier, et certains y voyaient une preuve de faiblesse, tantôt il se refusait à toute capitulation de dignité ou de conscience. Même à la Cour de France, on était mal informé : « On fut quelque temps, dit Mme de La Fayette, sans entendre parler des affaires d'Angleterre ; il n'en venait aucune nouvelle sûre ; on savait seulement que les affaires du roi de cette île allaient très mal. Il en arriva un gentilhomme de M. de Lauzun... on eut par lui des nouvelles ; mais le bruit ne se répandit pas de ce que c'était ». Louis XIV et ses ministres gardaient prudemment le secret sur d'inquiétantes, sur de douloureuses nouvelles ; mais le public ne s'en agitait que davantage. La Bruyère, quelques années plus tard, évoquera ces heures d'angoisse : « Souvenons-nous de ces jours tristes que nous avons passés dans l'agitation et dans le trouble, curieux, incertains quelle fortune auraient courue un grand roi, une grande reine, le prince leur fils, famille auguste mais malheureuse que la piété et la religion avaient poussée jusqu'aux dernières épreuves de l'adversité... On s'interrogeait on se promettait réciproquement les premières nouvelles qui viendraient sur un événement si lamentable. Ce n'était plus une affaire publique, mais domestique ; on n'en dormait plus, on s'éveillait les uns les autres pour s'annoncer ce qu'on en avait appris ».[5]

L'irrémédiable s'était accompli : « Peu de jours après on sut que la reine d'Angleterre était passée en France avec le prince de Galles sous la conduite de M. de Lauzun et qu'ils étaient arrivés à Calais. On dit aussi que le roi d'Angleterre devait arriver vingt-quatre heures après, mais on attendit son arrivée inutilement ». Les bruits les plus divers couraient, « chacun donnant pour bon ce qui lui passait par la tête ; le Roi était triste, les ministres fort embar-

(3) Nos **496** à **498**, cf. Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 84-85 ; Mme de La Fayette, *op. cit.*, 221-222.

(4) No **499** ; on la trouve aussi dans le no **494**, 52 et suiv.

(5) Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 87-88; Mme de La Fayette, *Mémoires sur la cour de France*, 224; La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie* (15 juin 1693); dans l'édition Cayrou, 637.

rassés ». Dans les premiers jours de janvier, Louis XIV « était à la messe, n'attendant plus que des nouvelles de la mort du Roi d'Angleterre, quand M. de Louvois y entra pour dire à Sa Majesté qu'on venait de recevoir un courrier annonçant le débarquement de Jacques II à Ambleteuse : « La joie fut extrême à la Cour, et égale entre les gens de qualité et les domestiques »[6].

Bientôt, outre la *Gazette*, de multiples feuilles volantes donnèrent au public les moindres détails sur les événements.[7] On y apprenait comment après la défection des soldats, celle des courtisans qu'il croyait les plus fidèles, celle de sa seconde fille Anne et de son gendre le prince de Danemark, Jacques avait abandonné la partie. Au refus d'Ormond, il avait confié à Lauzun la reine sa femme et le prince son fils, pour qu'il les emmenât en France ; et lui-même, de son côté, il n'avait plus songé qu'à s'enfuir. Reconnu et arrêté par ses sujets à Rochester, il avait dû par quelque spécieux prétexte excuser son départ, et se laisser ramener à Londres. Mais il n'avait pas plus d'envie d'y rester que Guillaume de l'y voir ; il avait pu fuir à nouveau, sans être repris cette fois, et il avait gagné la France : preuve évidente de la faveur céleste qui rendait « un élément inconstant, les tempêtes et les vents » moins redoutables au Prince que « des alliés perfides, des sujets traitres et ingrats ».

Tous les détails concernant l'arrivée en France des princes exilés étaient commentés passionnément. On rapportait la belle lettre que la reine d'Angleterre avait adressée au roi de France, dès son arrivée, à Calais, le 25 décembre 1688, « ayant avec elle le petit prince de Galles qu'elle sauva des mains du tyran, l'infâme prince d'Orange, usurpateur ». Son voyage à travers les provinces françaises lui avait donné l'occasion d'éprouver et d'admirer le bon cœur des paysans français, et de faire de tristes comparaisons : « Heureux, disait-elle ceux qui gouvernent des peuples si remplis d'humanité »! Quand le roi vint la saluer à Chatou pour la conduire à Saint-Germain, elle fit l'admiration de toute la cour « par son grand esprit et sa politesse en ces tristes circonstances : « Ce qui m'a consolée jusqu'ici, dit-elle à Louis en lui montrant son fils, c'est que le prince ne connaît pas son malheur ; mais ce qui m'afflige maintenant, c'est qu'il n'est pas capable de ressentir son bonheur, et d'en avoir de la reconnaissance »[8].

Lorsqu'à son tour le roi fugitif arriva, le 7 janvier, Louis « alla l'attendre à Saint-Germain », dans l'appartement de la reine. Dans une entrevue si exceptionnelle, les détails les plus fugitifs ont leur prix ; ils témoignent de la singulière condescendance, de l'exquise affabilité du souverain français : « Sa Majesté, dit Mme de La Fayette, y fut une demi-heure ou trois quarts d'heure avant qu'il arrivât... On vint avertir quand il arriva dans le château.

(6) Mme de La Fayette, *Mémoires sur la cour de France*, 224, 227.

(7) Nos **501** à **503** : Cf. Mme de La Fayette, *ibid.*, 222, 224-225 ; Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 89.

(8) Copie de la Lettre de la Reine dans mss Bibl. Nat. f. fr. 12160, f° 79. Cf *Lettre contenant ce qui s'est passé* (**503**), 1, 2, 4 ; Mme de La Fayette, *op. cit.*, 227.

Pour lors Sa Majesté quitta la reine d'Angleterre et alla à la porte de la salle des gardes au devant de lui. Les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du Roi. Après cette première embrassade au milieu de la salle des gardes, ils se reprirent encore d'amitié, et puis, en se tenant la main serrée, le Roi le conduisit à la Reine qui était dans son lit » : « Je l'ai vue, s'écriera La Bruyère, je l'ai vue, cette réception, spectacle tendre s'il en fut jamais ! On y versait des larmes d'admiration et de joie »[9].

L'impression produite par Jacques II ne fut pas si favorable que celle qu'on avait eue de la Reine : « La figure du Roi l'Angleterre n'avait pas imposé aux courtisans, ses discours firent encore moins d'effet que sa figure. Il conta au Roi, dans la chambre du prince de Galles, où il y avait quelques courtisans, le plus gros des choses qui lui étaient arrivées, et il les conta si mal que les courtisans ne voulurent point se souvenir qu'il était anglais, que par conséquent il parlait fort mal le français, outre qu'il bégayait un peu, qu'il était fatigué, et qu'il n'est pas extraordinaire qu'un malheur aussi considérable que celui où il était, diminuât une éloquence beaucoup plus parfaite que la sienne ». On ne s'étonna pas moins de la morgue dont Jacques témoigna à l'égard des personnes de la Cour qu'il avait connues autrefois : une chanson, en l'expliquant de façon plaisante, témoigne du ressentiment qu'on en eut :

Parlant avec nos courtisans,
Il ne dit rien de leur enfance,
De peur de supputer les ans
Des dames de sa connaissance :
Il semblait que ce roi courtois
Les vît pour la première fois.[10]

Par contre tous s'accordaient pour reconnaître que Louis, par sa générosité, avait su encore ajouter à sa grandeur ; les poètes rivalisaient à qui la louerait plus délicatement :

Grand roi qui tant de nuits n'as presque point dormi,
Le Seigneur qui t'a fait d'un cœur si secourable
Pour son propre intérêt, t'est toujours favorable :
Il sauve enfin chez toi Jacques Roi ton ami.

Il n'avait à tes vœux satisfait qu'à demi
Lorsque < de > la fureur d'un Hérode exécrable
Il en sauva l'épouse et le fils véritable,
Par tes sujets adroits trompant cet ennemi.

(9) Mme de La Fayette, op. cit., 227 ; la Bruyère, *Discours de réception*, Edition Cayrou, 637. La gravure a popularisé le souvenir de cette entrevue.

(10) Mme de La Fayette, *ibid.*, 227-228. Chanson: *Sur l'arrivée en France et à la cour de Jacques II*, dans le Recueil Clairambault, (520). Voir plusieurs pièces françaises et latines, pour célébrer l'arrivée des souverains anglais, nos 515 à 518.

Mais tu vois aujourd'hui sa faveur tout entière :
Tu ne recevras point seuls le fils et la mère,
Ton royaume sera le refuge à tous trois.

Tu puis donc désormais passer les nuits tranquille,
Car Dieu, suivant ton vœu, te les donne en asile,
Comme au vrai protecteur de l'Eglise et des Rois.

Chez un autre, Jacques exprimait lui-même à Louis sa gratitude émerveillée :

Roi protecteur des Rois dans leur adversité,
Je fonde sur toi seul toute mon espérance...[11]

L'hospitalité de Louis était aussi délicate que large : au roi et à la reine il faisait porter de riches garde-robes et de fastueux présents; il assurait à chacun une pension sur sa propre cassette. N'avait-il pas exigé de Jacques, le premier jour, qu'il lui fît le plaisir d'indiquer ce dont il manquerait et à quoi on aurait oublié de pourvoir, ajoutant avec une grâce suprême : « Vous êtes le maître dans mon royaume ». Et Jacques, après son premier repas, de dire sans façon, « qu'on lui ferait plaisir de lui servir de la grosse viande, bœuf et mouton » : tant il se mettait à son aise, et prétendait ne rien changer aux habitudes de son pays.[12]

A la Cour de France, « tout était comme à l'ordinaire... toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, et toujours avec les mêmes gens». Quelque touchés qu'ils aient été par l'arrivée des princes et par ses tristes causes, c'est surtout l'organisation de cette nouvelle cour à Saint-Germain qui a suscité l'intérêt des courtisans. Mme de Sévigné représente à merveille l'opinion moyenne. Elle a souvent fait allusion à la révolution d'Angleterre, mais sans manifester de sentiment vif, sans donner de détails curieux et précis ; par contre, sur le sujet de Saint-Germain elle ne tarit pas : « C'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette Cour que l'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis... Le Roi d'Angleterre ne donne point la main à Monseigneur et ne le reconduit point. La Reine n'a pas baisé Monsieur, qui en boude ; elle a dit au Roi : « Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez; pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisais personne »... Je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mère. On est fort occupé de cette nouvelle cour ». L'on se persuade aisément que dans ces milieux tout préoccupés d'étiquette et de prérogatives

(11) Nos **521** et **526**. Cf. *Pietas violata* (**522**) ; et plus tard, LA BRUYÈRE, *Discours de réception*, déjà cité; (de CALLIÈRES), *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler* (**XXXIV**); a paru en 1693, avec un privilège du 12 juillet 1689), 4-5.

(12) *Lettre contenant ce qui s'est passé* (**503**), 3, 4. Voir plus loin, Livre II, Chap. IV, § 4.

protocolaires, mille questions se sont posées, mille contestations ont surgi : surtout entre les femmes, insinue Mme de La Fayette, qui ajoute : « à la fin tout cela se passa fort bien »[13].

9. La Révolution.

Cependant en Angleterre les destins s'accomplissaient. En partant Jacques avait révoqué les ordres précédemment donnés pour la convocation d'un Parlement, et jeté les sceaux de l'Etat à la mer.[1] Pour parer à l'anarchie, les Pairs chargèrent aussitôt Guillaume de maintenir l'ordre public. Prudente mesure ! car saisie d'une émotion légitime dès qu'elle apprit la désertion du roi, et s'en prenant de tout le mal aux papistes (ce à quoi semblait l'inviter une récente déclaration du Prince),[2] la populace de Londres se précipita dans les chapelles catholiques et les pilla, notamment celles de l'ambassadeur d'Espagne et du résident de Florence.[3] Guillaume évita qu'on n'en tirât parti contre lui, en indemnisant grassement ceux qui avaient souffert du désordre, et en déclarant qu'il prenait les catholiques d'Angleterre sous sa protection.

On se leurra quelque temps en France de faux bruits ; à les croire, un peu partout des troubles témoignaient du mécontentement populaire devant l'intrusion de Guillaume ; l'Irlande était prête à se soulever, l'Ecosse incertaine ; un grand nombre d'officiers anglais, réunis sur la Somme, attendaient les ordres de leur légitime souverain. Mais ces nouvelles de source jacobite étaient démenties ou réduites à de justes proportions par les pamphlets protestants. Il fallut se rendre à l'évidence : « les affaires du Roi allaient fort mal, le Prince d'Orange avait été reçu du peuple de Londres avec de très grandes acclamations ; presque tous les grands étaient pour lui... ; on se disposait à faire une élection du Prince d'Orange à la royauté ».[4] Certes on démontrait l'illégitimité d'une telle mesure, la couronne d'Angleterre ne pouvant appartenir qu'à sa femme et non à lui. On soulignait aussi l'ambition que Guillaume déguisait mal sous un apparent respect de la religion anglicane :

> Mais souffrez que l'homme soupçonne
> Un acte de religion
> Qui s'empare d'une couronne ![5]

(13) Mme de La Fayette, *Mémoires sur la Cour*, 225-228 ; Mme de Sévigné, lettre du 12 janv. 1689 (VIII, 406-407).

(1) Mme de La Fayette (*Ibid.*, 228) conte qu'on rit beaucoup en France de l'expédient trouvé par Sa Majesté Britannique.

(2) *Déclaration du prince d'Orange* (**500**).

(3) *Suite de ce qui est arrivé* (**506**), 3 ; *Mémoires* de Saint-Hilaire, II, 99.

(4) *Favorable et surprenante retraite* (**502**), 8 ; N° **507** : *Résolutions des Seigneurs* ; *Suite de ce qui est arrivé* (**506**), 8 ; Mme de La Fayette, *Mémoires sur la Cour*, 228-229.

(5) Pavillon, *Œuvres*, I, 179 ; N° **508** : *L'arrivée du prince d'Orange* ; *Carpentariana*, 465.

Cela n'empêchait point les événements de se précipiter : le Parlement-Convention réuni, n'avait point voulu écouter les pairs loyalistes qui soutenaient les droits du fils de Jacques II; le 13 février, il proclamait le prince et son épouse roi et reine d'Angleterre, et désignait Anne princesse de Danemark comme héritière éventuelle : la succession protestante était assurée, la révolution accomplie, cette fameuse révolution, terrible et étrange, puisqu'en dépit de la férocité bien connue des Anglais elle s'était accomplie sans effusion de sang : « événement si extraordinaire et si mémorable dont chacun a jugé différemment ».[6]

Bien différemment en vérité ! Une controverse ardente s'engage entre pamphlétaires, moralistes, versificateurs. Imprimés en Hollande, de multiples libelles pénètrent en France : les réfugiés protestants voient dans ces événements une éclatante revanche de la Révocation, une menace pour le souverain qui les a obligés à fuir, la promesse pour eux d'un prochain retour que le nouveau roi, protecteur désigné des protestants, saura bien imposer à Louis XIV ; certains inaugurent cette campagne indiscrète qui leur aliénera les Français les moins dévots, qui provoquera même parmi eux de salutaires réactions, comme cet *Avis aux Réfugiés* que Bayle leur adressera, pour désolidariser de leur campagne antifrançaise ceux qui restent fidèles à leur souverain légitime en attendant qu'il soit bientôt mieux conseillé. Pour le moment la ferveur enthousiaste des réfugiés ne se laisse pas encore entraîner à de fâcheux excès contre la France et contre son roi ; elle se satisfait à glorifier Guillaume et ses ancêtres, à conter son expédition, à compiler tous les discours, déclarations, adresses qu'elle provoqua, à joindre à ces récits de suggestives gravures.[7] Elle s'exprime aussi en vers : un imprimeur réfugié à Amsterdam, Josué Rousseau, dans un de ces recueils qu'on aimait alors[8], publie l'*Expédition du prince d'Orange en Angleterre*, long poème « en vers historiques », écrit en moins d'un mois ! Qu'on ne s'étonne donc pas, comme dit l'éditeur, « si la pompe des vers ne répond pas à la grandeur de l'action ». L'œuvre, conçue pour encadrer des formules de *Prières publiques* que l'auteur avait rédigées pour les Eglises françaises des Provinces-Unies lors des supplications solennelles ordonnées en faveur de l'entreprise du prince d'Orange, est dédiée à la princesse, « merveille de nos jours, magnanime princesse » :

> Déjà le peuple Anglais par un noble dessein
> Vient au devant de vous, la couronne à la main.

Enfin les maux des protestants sont finis ; après un suprême effort des jésuites qui a abouti à la Révocation de l'Edit de Nantes d'abord, puis à

(6) Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 95, 101-104 ; La Fare, *Mémoires*, 294.

(7) N^os^ **509** et **510**. *Avis aux Refugiés* (**547**).

(8) *Ramas de poésies* (**512**).

la récente tentative pour catholiciser l'Angleterre, Guillaume a rompu leurs desseins :

> Cher protecteur des lois, toi qui les fais fleurir...

L'enthousiasme emporte le poète, mais non le talent : médiocrement il versifie les faits dont en note il rapporte le détail tel qu'on le trouve dans tous les pamphlets protestants : les projets du père Peters, la supposition d'enfant, le départ de Guillaume en superbe arroi, la fuite honteuse du souverain qui,

> Abandonnent les sceaux et son sceptre royal,
> En habit de cocher déserte le Withal[9].

Toute la famille royale a quitté l'Angleterre pendant que le peuple témoigne à Guillaume une joyeuse tendresse. La victoire est définitive et pure :

> Nous sommes ennemis des sanglantes victimes,
> Nous te laissons, ô Dieu, la vengeance des crimes.

De plus courtes pièces disent de cent façons les mérites de Guillaume et l'admiration reconnaissante des protestants.[10] Certains, prévoyant les reproches qu'on va faire au prince et à sa femme, cherchent à justifier leur attitude. Dans un sonnet, Guillaume, avant son départ, calme les scrupules de Marie :

> Ma princesse, je cours où Dieu même m'appelle...
>
> N'écoutons point, Madame, une pitié cruelle
> Et ne m'empêchez pas de répondre à ce choix.
> Jésus est père, époux et roi de tous les rois
> Et de cette union la chaîne est éternelle.

Il faut donc faire taire les affections humaines :

> Toutes sortes d'excès sont ici glorieux,
> Et Dieu veut qu'on haïsse enfants, sœur, père et femme,
> Pour aimer seulement le Monarque des Cieux.[11]

La princesse, en un sonnet parallèle, répond en protestant elle-même de sa piété filiale :

> Va, prince généreux, où ton devoir t'appelle ;
> Je consens que tes yeux évitent ma douleur.
> Je connais ta tendresse, je pénètre ton cœur,
> Pars vite, et va cueillir une gloire immortelle...

(9) White Hall. *Ramas de poésies*, 103-104, 110, 122.

(10) Dans le même recueil : *Sur le portrait du prince d'Orange* ; *Sonnet par allusion à la devise des princes d'Orange* : Je maintiendrai. Voir aussi un sonnet : *Ce prince dont le cœur va si droit à la gloire* (**511**).

(11) *Recueil Moetjens* (**CLX**), IV, **IV**, 388-389.

Mais si dans les combats tu peux songer à moi,
Souviens-toi des soupirs de la fille d'un roi,
Qui craint pour son époux, qui tremble pour son père.

Ménage donc tes jours où j'ai tant d'intérêt,
Et détournant ton bras d'une tête si chère,
Laisse au Ciel tout le soin d'accomplir son arrêt[12].

Un poète avait déploré « la tempête qui retarda le départ de l'armée navale ».[13] Un autre entonnera un hymne d'actions de grâces « sur l'entrée du roi d'Angleterre à la Haye après la délivrance de ce royaume » :

Grand roi qui fus toujours le favori des Cieux,...

Justement animé contre un règne odieux
Et touché de l'état d'un peuple misérable,
Tu partis pour briser son joug insupportable
Et reviens tout couvert de lauriers dans ces lieux...[14]

De l'autre côté de la frontière, les poètes accordent leur lyre avec la même ardeur. Pendant qu'un brillant élève des jésuites, au collège Louis-le-Grand, maudit en latin le prince d'Orange violateur de la foi, un imprimeur lyonnais, soucieux de montrer qu'un crime aussi énorme est ressenti « jusque dans la république des lettres et dans le séjour des Muses », réunit quelques poèmes vengeurs dans le *Parnasse déclaré contre le prince d'Orange* ;[15] d'autres pièces, éparses ici et là, ont échappé à son florilège. Tous ces auteurs apostrophent Guillaume avec véhémence :

Race des révoltés, monstre éclos des enfers...[16]

ou encore :

Aveugle ambitieux, perfide usurpateur,
Hérétique changeant, chimérique monarque...[17]

Il sera puni de son ambition dévorante :

Pour vous l'entreprise est trop haute,
Vous n'en viendrez jamais à bout,
Et le supplice de Monmout
Suivra de bien près votre faute.

(12) *Ramas de poésies*, 100.

(13) *Ibid.*, 86.

(14) *Recueil Moetjens*, IV, IV, 390-391.

(15) *Pietas violata* (**522**) ; cf. *Laus Deo* (**527**). *Parnasse déclaré* (**523**).

(16) Le Noble, *Sonnet sur le Prince d'Orange* (*Parnasse déclaré*, 2, et *La Pierre de Touche*, Dial. II : *le Songe de Pasquin*, 15).

(17) *Sur l'injuste ambition du prince d'Orange de se faire roi* (*Parnasse déclaré*, 3).

Le nom fatal que vous prenez
De Protecteur de l'Angleterre
Fera bientôt tomber par terre
Tout ce que vous entreprenez.

Que les Anglais auront de joie
De voir, plus de vingt pieds de haut,
A genoux, sur un échafaud,
Votre mine d'oiseau de proie...[18]

Mais un châtiment vulgaire sera-t-il suffisant pour qui a joint le sacrilège au parricide ?

Le destin de Monmout est trop peu pour ton crime :
Il faut, pour t'immoler en horrible victime,
Et les foudres du Ciel et les glaives des rois.[19]

Les foudres du ciel ? Dieu traitera Guillaume comme il a traité Absalon ; un de nos rimeurs en donne à Jacques II l'assurance :

Sire, ces derniers jours, je lus dans l'Ecriture
Le crime d'Absalon et sa funeste mort :
J'y connus de ton gendre et le crime et le sort
Et je vis en David ta fidèle peinture.

Absalon viola les lois de la nature :
Pour détrôner son père il fit tout son effort.
David fuit, craignant tout d'un si furieux transport :
N'est-ce pas à peu près, grand Roi, ton aventure ?

Mais voici comme Dieu sut punir Absalon :
Trois flèches dans son cœur parricide et félon,
Il finit, suspendu, sa révolte et sa vie.

Ainsi, quoique Nassau soit, dit-on, couronné,
Cet exemple et ton nom marquent à cet impie
Qu'il doit aussi périr pour t'avoir détrôné.[20]

Les glaives des rois aussi sont prêts à se tirer « contre le sacrilège et l'infidélité », et Jacques n'aura point besoin de répéter son appel à Louis :

Contre un usurpateur, grand prince, prends ta foudre,
Viens réduire avec moi ces rebelles en poudre,
Vengeons les droits sacrés du trône et des autels.[21]

Que fera Guillaume, lorsqu'il aura pour adversaire l'invincible Louis ?

Un monstre comme toi doit trouver un Alcide
Pour écraser ta tête aux pieds de nos autels.[22]

(18) *Stances sur l'exécrable dessein du prince d'Orange* (**524**).

(19) Le Noble : *Sonnet sur le prince d'Orange*, déjà cité.

(20) *Au roi d'Angleterre Jacques Stuart*, sonnet (**525**).

(21) *Le roi d'Angleterre au roi*, sonnet (**526**).

(22) *Autre sonnet sur le même* (*Parnasse déclaré*, 2) Ce sonnet a été composé sur les rimes et comme réplique d'une pièce en faveur de Guillaume (*Ce prince dont le cœur va si droit à la gloire*) signalée note 10. J'ai trouvé plusieurs autres sonnets sur les mêmes rimes ; Recueil Clairambault, Bibl. Nat. mss. fr. 12689, f^os^ 439 et 443, et mss. Cambrai 978, f^os^ 117 et 342, 342 *bis*.

Ne peut-on espérer aussi que les Anglais eux-mêmes, revenus de leur erreur, avant peu se détourneront de lui ? Ne s'en détournent-ils pas déjà ?

> Tout le monde le hait et chacun l'abandonne :
> Il n'a plus à sa cour qu'un tas de malheureux.[23]

Alors reviendra l'heure triomphante pour le roi Jacques et pour son fils, le petit prince de Galles, vers qui se penchent toutes les tendresses et tous les espoirs.[24]

Mais ce n'était point assez que des vers qui passent. De bons gros traités s'opposent à ceux que les protestants ont rédigés. Dom Denis de Sainte-Marthe, dès le début de 1689, condamne dans l'expédition criminelle de Guillaume, l'aboutissement nécessaire des principes protestants ; et le grand Arnauld lui-même trace le portrait cruel, quoique trop pédantesque, du prince d'Orange « nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron ».[25] Plus qu'aucun autre le sensible La Bruyère frémit devant une odieuse entreprise. Dans la quatrième édition des *Caractères* (1689), il glisse un paragraphe, au chapitre des *Jugements*, pour condamner un crime que ne sauraient excuser même les politiques pour qui le succès justifie tout. A chaque édition nouvelle, de nouveaux traits témoignent de sa constante préoccupation. Enfin, en 1691, il prête à Démocrite une ironie vengeresse contre « cet homme pâle et livide », qui « fait plus de bruit que quatre autres et met tout en combustion » ;... « il vient de pêcher en eau trouble une île tout entière » ; il a assujetti ses concitoyens de Hollande ; et ceux-ci, contents d'être asservis, « ont étendu la courroie et allongé le fouet de celui qui les fait marcher ; ils n'oublient rien pour accroître leur servitude ; ils lui font passer l'eau pour se faire d'autres vassaux et s'acquérir de nouveaux domaines : il s'agit, il est vrai, de prendre son père et sa mère par les épaules et de les jeter hors de leur maison ; et ils l'aident dans une si honnête entreprise ».[26] La conscience française a été par l'événement profondément, douloureusement ébranlée ; pendant de longues années elle réagira à ce souvenir.[27] Voltaire lui-même, si favo-

(23) *Sur l'injuste ambition du prince d'Orange*, déjà cité.

(24) Nos **528** à **531**.

(25) Sainte-Marthe, *Entretien touchant l'entreprise* (**513**). Arnauld, *Le véritable portrait de Guillaume* (**514**).

(26) La Bruyère, *Caractères*, Jugements, § 113 et 119 ; Ed. Cayrou, 483 et 492.

(27) Cf. les dialogues de Le Noble (**XCIII**), *passim*, notamment la comparaison qu'il fait de la princesse Marie avec Tullie, fille de Servius et femme de Tarquin (*Le songe de Pasquin*, 43); Mme de Sévigné fait la même comparaison: lettre du 8 nov. 1688, *Œuvres*, VIII, 249. Erard, plaidant pour le duc de Mazarin qui veut obliger sa femme à revenir en France, estime que « les affaires d'Angleterre sont venues à un tel point qu'il n'a plus été possible ni à un Français, ni à un catholique ni presque à un homme de bien, de demeurer dans Londres»; et c'est si bien le sentiment général que le conseiller de la duchesse, dans son *Factum*, renchérit sur les expressions de la partie adverse : « la ty-

rable aux Anglais, si averti de tout ce que l'Angleterre doit à Guillaume, Voltaire, assuré de « penser modérément », écrira :

Je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses droits. Je dis seulement que s'il y a une justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers ; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes[28].

Tous sont indignés, même ceux qui font profession de plaisanter : ainsi l'aimable Pavillon écrit à Mme de Pelissari, qui lui a fait l'éloge de la princesse d'Orange :

Si je pouvais oublier la dernière action de sa vie, je la reconnaîtrais avec plaisir dans le portrait que vous m'en avez envoyé :

Cette Princesse est fort aimable ;
Elle est, si vous voulez, en tout incomparable :
Elle a de la bonté, de l'esprit, du savoir,
Et toutes les vertus ensemble ;
Mais Dieu vous préserve d'avoir
Une fille qui lui ressemble ![29]

Si Pavillon plaisante, c'est qu'il compte, comme tous les autres, sur un prochain retour des choses. Alors que la Cour anglaise s'installe à Saint-Germain, on se rappelle que déjà, moins d'un demi-siècle plus tôt, on a vu se réfugier en France des princes de ce pays, chassés de leur domaine par une épreuve plus douloureuse encore et plus sanglante. Ne peut-on pas espérer qu'une fois encore Dieu remettra tout en place ?

Quand les conjonctures seront passées, et que le temps aura modéré la chaleur des partis, les idées communes du droit, du sang et de la nature reviendront infailliblement dans l'esprit des peuples. Alors leurs jugements seront bien différents de ceux qu'ils font aujourd'hui :

Ce n'est pas la première fois
Qu'un juste repentir a rappelé leurs rois
Errants dans les Cours étrangères.
On peut tout espérer des remords et du temps.
Ne les voit-on pas, gémissants,
Au pied de leurs autels expier tous les ans
Par un ordre public le crime de leurs Pères ?

Qu'ils se fondent sur « l'inconstance naturelle au peuple anglais », ou sur le caractère désagréable du prince d'Orange, tous les Français se flattent des mêmes illusions et « ne doutent point de voir en très peu de temps une révolution en Angleterre ».[30]

rannie que l'usurpateur y exerce contre la puissance légitime, les droits du sang et la religion catholique, est l'exécration du ciel et de la terre » (*Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Evremond* (**CXLII** *b*), II, 132-133 et 298-299). Dans le conte *Sans Parangon*, paru en 1698 (**1146.**) on voit comment « l'Oiseau Jaune passa la mer d'un seul vol » (*Cabinet des fées* (**CXLVIII**), II, 198).

(28) Voltaire, *Œuvres* (*Siècle de Louis XIV*), XIV, 303 et 321.

(29) Pavillon, *Œuvres*, I, 179.

(30) Pavillon, *Ibid.*, 182-183 ; Le Noble, *Pierre de Touche politique*, *Le songe de Pasquin*, 14 ; Mme de la Fayette, *Mémoires sur la Cour de France*, 238.

CHAPITRE IV

LE RÈGNE DE GUILLAUME III

Quand le Parlement de la Grande-Bretagne eut choisi Guillaume pour roi, si quelques mouvements agitèrent l'Ecosse et surtout l'Irlande, Londres et les Comtés d'Angleterre parurent ravis de l'événement : il fallait donc remettre à plus tard l'espoir de voir rétablir l'ordre renversé, attendre les maladresses d'un prince qui, pour le moment, se montrait singulièrement habile, se contenter de déposer dans les cœurs des semences de haine, susceptibles d'y germer au premier jour. Hollandais et Anglais se refusaient à reconnaître l'hypocrisie, l'ambition de leur héros : en proclamant bien haut ses vices, en exposant sans cesse à ces aveugles volontaires les mécomptes qui les attendaient, on finirait bien par dessiller leurs yeux. A cette intention on fit paraître nombre de pamphlets, en anglais et en hollandais ; ceux d'entre eux qu'on mit en français, prêchaient chez nous des convaincus.

Quand elles étaient destinées à des lecteurs anglais, ces pièces critiquaient le Parlement-Convention, illégalement réuni, et auteur de mesures irrégulières ; elles condamnaient la conduite d'un prince ambitieux, autoritaire, de sympathies presbytériennes, prêt à sacrifier aux luthériens et aux bourgeois de Hollande les intérêts religieux des Anglicans, les intérêts commerciaux de la Cité de Londres.[1] Les brochures adressées aux Hollandais soutenaient juste le contraire[2]; elles plaignaient ceux-ci de faire les affaires du prince et celles des Anglais, au détriment des leurs, au risque de compromettre leur séculaire liberté. Afflux de pièces si abondant que Guillaume s'en inquiétait, croyait utile d'y faire répondre, de marquer leurs contradictions, leurs allégations mensongères, d'insister sur l'avantage d'une étroite union entre deux pays protestants, deux pays commerçants, comme la Hollande et l'Angleterre.[3]

Cependant, le 11 avril 1689, le couronnement se déroula à Westminster, sanctionnant et sanctifiant le nouvel ordre dynastique. Conformes en tous points aux précédentes, ces fêtes provoquèrent la curiosité sympathique de tous les protestants d'Europe[4] : quant aux pamphlétaires catholiques,

(1) N[os] **532** à **539**.

(2) N° **541** ; Cf. Le Noble, *Songe de Pasquin* (**XCIII** *b*), 41-42, 46.

(3) N° **542**.

(4) Misson, dans ses *Mémoires d'Angleterre*, parus en 1698 (**972**), à l'article *Couronnement*, en reproduira le récit tout au long.

ils se donnaient bien du mal pour les rendre odieuses et ridicules. Le Noble consacrait ses troisième et quatrième *Dialogues sur les affaires du temps* au *Couronnement de Guillemot et de Guillemette, avec le sermon du grand docteur Burnet*, et au *Festin de Guillemot*,[5] le festin traditionnel qui suivait le couronnement dans le grand Hall de Westminster.[6] Guillaume était couronné, il fallait l'accepter en maugréant ; du moins pouvait-on faire valoir que Cromwell avait été sans doute plus habile : il s'assura un succès plus durable en refusant « avec obstination la couronne que les traîtres anglais voulaient lui mettre sur la tête, pour ensuite le perdre... et ainsi, ce politique, bien plus rusé que Guillemot, s'acquit sous le nom de Protecteur de la République, c'est-à-dire de son Dictateur perpétuel, un pouvoir plus arbitraire et plus absolu que jamais aucun roi n'a pu se donner ». Le Noble rappelle la fable des Grenouilles qui voulurent un roi et à qui Jupin envoya un oiseau glouton qui les dévora toutes ; il s'amuse surtout à dépeindre longuement la décoration imaginaire de la Grand Salle et de l'Eglise de Westminster, où tableaux et tapisseries sont rassemblés qui représentent, ornements dignes d'une telle fête, les plus grands crimes de l'histoire du monde, depuis Caïn jusqu'à Guillaume, en passant par Judas et Cromwell. Le sermon prêté à Burnet, apologie burlesque des maximes religieuses et politiques les moins recommandables, présente le nouveau prince comme décidé à torturer les consciences, ruiner les libertés et vider les bourses de ses nouveaux sujets. Le menu du festin relève du même comique ; on y sert du jus de pavot pour endormir les milords, la viande creuse des belles promesses, pour rôti des fausses nouvelles, « gibier pour lequel une foule de gens sont jour et nuit à l'affût », enfin, comme entremets, « une grande capilotade de religions assaisonnées à toutes sortes de goûts, hors le bon ».[7]

Ces plaisanteries qui nous semblent bien froides, durent être goûtées, car Le Noble en exploita la veine ; dans son sixième dialogue, il énumère, à la manière de Rabelais, les volumes de la *Bibliothèque de Guillemot* : le *Panneau des Evêques*, le *Caveçon des Milords*, la *Souricière des Communes*, le *Catéchisme de Cromwel*, une *Nouvelle traduction anglaise du Traité des Bienfaits de Sénèque*, faite par Churchill, traître à son roi, l'*Intrigue amoureuse de la dernière conspiration d'Angleterre*, grossière allusion aux prétendues amours de Monmouth et de la princesse Marie, femme de Guillaume, et reine avec lui.

1. L'expédition d'Irlande.

On fourbissait contre Guillaume d'autres armes plus dangereuses. Mais les tenants de la légitimité et du catholicisme se dépitaient de ne se sentir point soutenus par les patrons naturels de ces causes. L'Empereur, sourd

(5) N^os^ **XCIII** *c* et *d* :
(6) Voir plus loin, livre II, chapitre III, § 3, *b*.
(7) *Couronnement de Guillemot* ; 5, 22-23 ; *Festin de Guillemot*, 23-26.

à l'appel de Jacques II, semblait approuver l'usurpateur.[1] L'attitude du Pape surtout surprenait et scandalisait les catholiques français. Dès octobre 1688, dans le dialogue du *Cibisme*, Le Noble écrivait : « J'avoue que tous les siècles futurs blâmeront avec autant de justice le pontife d'aujourd'hui que Clément VII fut blâmé d'avoir par son imprudence perdu l'Angleterre » ; et il donnait au pape à choisir entre ces deux noms : « le fauteur des Calvinistes » ou « la dupe du Prince d'Orange ». En réalité le pape Innocent XI, qui désapprouvait l'initiative hardie et folle de Jacques en faveur des catholiques anglais, comme il avait quelques années plus tôt redouté les conséquences de la Révocation de l'Edit de Nantes, souhaitait ne point compromettre sa cause avec celle de Jacques : mais les catholiques français aimaient mieux l'accuser de préférer aux intérêts généraux de la catholicité sa rancune personnelle contre Louis XIV.[2] Quand il mourut, on espéra que son successeur se montrerait meilleur chrétien et plus hardi politique ;[3] on adressa à celui-ci les mêmes suppliques qu'à Innocent XI, mais sans plus de succès. Pas plus que son prédécesseur le nouveau pape ne se souciait de patronner une cause plus qu'à demi-perdue : quand Jacques, avant de partir pour l'Irlande, lui eut envoyé M. Porter « homme de beaucoup d'esprit », pour tâcher d'en tirer quelque secours, il lui donna « pour tout réconfort des chapelets et des indulgences : choses fort peu nécessaires à d'autres qu'à des dévots consommés, et qui n'étaient d'aucune utilité pour reconquérir un royaume ».[4]

L'Irlande, sous le gouvernement de Tyrconnel, tenait pour son roi légitime : les protestants, qui y formaient un petit groupe hostile, avaient été réduits au silence par le gouverneur, et celui-ci pressait son prince de venir dans l'île faire acte de souveraineté. Jacques hésitait, moins timide qu'irrésolu : « Il était faible et supportait plutôt ses malheurs par insensibilité que par courage, quoiqu'il fût né avec une extrême valeur, soutenue du mépris de la mort si commun aux anglais ». Enfin bon nombre d'officiers anglais ou irlandais étant venus se mettre à sa disposition en France, Louis XIV qui poussait Jacques à tenter sa fortune, « les fit conduire tous à Brest par différentes routes à ses frais » ; il donna au roi anglais plusieurs de ses propres officiers, mais « comme charité bien ordonnée commence par soi-même, ceux que l'on nomma étaient d'une habileté très médiocre », quoique « tous fort honnêtes gens » ;[5] enfin il l'équipa avec profusion de

(1) Nos **543** et **544**.

(2) Nos **545** et **546** ; Cf. Le Noble *le Cibisme*, 23, 44 ; *Le songe de Pasquin*, 8, 23, 45 ; et dans le chansonnier Clairambault (B. Nat. mss. fr. 12689, fos 429-431), quelques chansons épigrammatiques sur le pape.

(3) Le Noble, *La Chambre des Comptes d'Innocent XI, dialogue entre Saint-Pierre et le Pape à la porte du Paradis* (5e dialogue sur les affaires du temps) ; Cf. *Epitaphe du pape Innocent XI* (Chansonnier Clairambault, *Ibid.*, fo 519).

(4) No **547** ; Mme de La Fayette, *Mémoires sur la Cour de France*, 244.

(5) Nos **548** et **549** ; Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 105 ; Mme de La Fayette, *op. cit.*, 231-232, 234.

tout ce qui lui était nécessaire, le fit accompagner par M. d'Avaux comme ambassadeur, et lui adressa quelques paroles bien senties : « Monsieur, je vous vois partir avec douleur ; cependant je vous souhaite de ne vous revoir jamais ; mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me retrouverez tel que vous me laissez ». « Peut-on mieux dire ? » s'extasie Mme de Sévigné.[6] En réalité, Louis « n'avait pas grande espérance de le voir remonter sur son trône » ; cependant « c'était quelque chose qu'il eût pris ce parti-là ; on en était défait en France ».[7] « Le voilà où il doit être, confirmait Mme de Sévigné, il a une bonne cause, il protège la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage ».

Jacques partit en chaise ; le 28 février, il était à Orléans, le 1er mars à Tours ; par Angers, Nantes, la Roche-Bernard, il gagnait Brest ; partout la population lui faisait un accueil respectueux et chaleureux, mais on notait combien de mauvais présages signalaient ce départ : sa chaise rompue à Orléans ; son fidèle valet de chambre noyé aux Ponts-de-Cé. A Brest la tempête fait rage : Jacques veut partir avec son escadre, mais il lui faut rentrer au port, et « dans la manœuvre, son bateau faillit être coulé par un autre ». Au reste Jacques, « qui avait été homme de mer, étant duc d'York, ne fut pas content de la marine, et le manda au roi : cela donna des vapeurs à M. de Seignelay ». Enfin, le 17 mars, on put enfin prendre la mer, et le 22, le roi débarquait à Kinsale : des feuilles annoncèrent aussitôt au public cette heureuse nouvelle.[8]

Le roi Jacques, s'empressa de convoquer à Dublin le Parlement d'Irlande ; la harangue qu'il y prononça fut aussitôt traduite et partout répandue, comme un éclatant témoignage de sa souveraineté, et parce qu'il y reconnaissait bien haut ce que le roi de France avait fait pour lui ; on y joignait l'adresse de dévouement votée en réponse par ce Parlement fidèle.[9] Puis le roi se mit en campagne pour soumettre le groupe de protestants orangistes qui s'était rassemblé, sous la protection d'une garnison anglaise, tout au nord de l'île, là où, depuis Cromwell, s'étaient établis quelques protestants d'Angleterre, dans le port de Londonderry. « Les troupes du roi Jacques, dit Mme de La Fayette, étaient fort mal disciplinées ; celles qui étaient dans Londonderry l'étaient tout aussi mal ; mais les Anglais ont pour la nation irlandaise un mépris qui leur donnait un air de supériorité ». Supériorité plus qu'apparente, car Jacques ne vint point à bout de la ville, même par un long siège. Chaque jour des nouvelles contradictoires couraient Paris, et comme Mme de La Fayette, La Fontaine, en d'aimables

(6) Mme de Sévigné, Lettre du 2 mars 1689, *Œuvres*, VIII, 449, 450.

(7) Mme de La Fayette, *Mémoires sur la Cour de France*, 233-234.

(8) N° 550 ; Mmes de Sévigné et La Fayette, loc. cit.

(9) N° 551 (*a*, *b*, *c*).

vers adressés au prince de Conti, nous a gardé le souvenir de ces fausses rumeurs[10] :

Londonderry s'en va se rendre :
Voilà ce qu'on me vient d'apprendre ;
Mais dans deux jours je m'attends bien
Qu'un bruit viendra qu'il n'en est rien.
J'ai même encor certain scrupule :
Ce siège est-il un siège, ou non ?
Il ressemble à l'Ascension,
Qui n'avance ni ne recule.
Jacque aura monté sa pendule
Plus d'une fois avant qu'il ait
Tous ces rebelles à souhait.

La Fontaine conte sans broncher par quels procédés on s'efforçait d'abattre le moral des assiégés :

On leur a mené pères, mères,
Femmes, enfants, personnes chères,
Qu'on retient par force entassés,
Comme moutons, dans les fossés.
Cette foule aux assiégés crie :
Rendez-vous ! Sauvez-nous la vie !

En dépit de tout, ils tenaient bon. On espéra que la famine les vaincrait ; et la Fontaine, avec bien d'autres Français aveuglés par le loyalisme, attendait qu'on les traitât cruellement.

Quand La Fontaine écrivait, déjà depuis quelques jours le siège était levé ; une flotte ayant porté aux assiégés ravitaillement et secours, Jacques avait dû renoncer à son entreprise et Londonderry devenait pour tous les protestants d'Europe un juste sujet de gloire.[11] La campagne ne s'achevait pas mieux pour Jacques : Schomberg s'était peu à peu rendu maître au nom de Guillaume du nord de l'île ; et pendant ce temps en Ecosse, les soutiens du parti royal étaient mis à la raison à Killie-Crankie (27 juillet).[12] A Saint-Germain, la reine Marie se désolait ; et Louis XIV, toujours attendri par des larmes de femme, s'employait à l'encourager ; mais cela n'avançait à rien, sinon à faire chuchoter par quelques courtisans « qu'il était amoureux d'elle » : calomnie dont profitaient les pamphlétaires protestants.[13]

Si la reine était à bon droit triste et préoccupée, le public moins bien renseigné ne perdait pas courage : il attendait beaucoup des difficultés

(10) Mme de La Fayette, *Mémoires sur la cour de France*, 239 ; La Fontaine, lettre du 18 août 1689, *Œuvres*, IX, 440.

(11) N° **552**.

(12) *Mémoires* de Saint-Hilaire, II, 107.

(13) *Ordonnance du roi* (**553**). Mme de La Fayette, *op. cit.*, 239. Cf. ***Amours de Messaline*** (**1144**) et *L'ancien bâtard protecteur du nouveau* (**554**).

que Guillaume rencontrait à Londres, soit auprès des évêques torys qui refusaient de lui prêter le serment de fidélité, soit auprès de ceux — toujours nombreux en ce pays — qui n'acceptaient point que tant d'étrangers vécussent autour de leur prince et détestaient surtout son conseiller intime Bentink. La Fontaine qui, avec de nombreux pamphlétaires, ne craint point de faire allusion aux sentiments particuliers que Guillaume professait à l'égard de ce favori,[14] se réjouissait de le savoir si mal vu des Anglais :

Je n'y vois pour lui point à rire :
On va lui barrer bien et beau
Le chemin aux grandes fortunes !
Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau,
D'avoir rencontres importunes,
De liseur de vers sans répit,
De maîtresse ayant trop d'esprit,
Et de la Chambre des Communes !

Puisque le conseiller risque gros, le maître lui-même n'est pas en fameuse condition ; tous ces Hollandais regagneront leur pays plus vite qu'ils n'en sont venus :

Je vois ces héros retournés
Chez eux avec un pied de nez,
Et le protecteur des rebelles
Le cul à terre entre deux selles.[15]

Le Noble se chargeait d'entretenir ces illusions par les dialogues mensuels de la *Pierre de touche politique*. En mai 1690, « les affaires de Guillemot, affirmait-il, ne sont pas, à beaucoup près, en aussi bon état qu'il y a six mois » et il comparait le prince à une « fusée volante », qui brille d'un vif éclat mais bientôt s'éteint ; il marquait le peu de fonds que Guillaume pouvait faire sur l'Ecosse ; il notait comme un signe évident des regrets de l'Angleterre, le refus que le Parlement avait opposé au retour de Ludlow, le vieux régicide, qui avait cru l'heure propice pour rentrer dans son pays. Il insistait aussi, on peut le croire, sur l'obligation où Guillaume s'était trouvé de dissoudre le Parlement (janvier 1690) : mais il voyait à tort un indice de faiblesse dans un acte qui était une suprême habileté politique, puisque Guillaume, en cassant un Parlement whig qui lui était dévoué, mais qui voulait persécuter les tories, allait gagner à lui l'unanimité des anglais : fort de cet appui, il aurait cette année les mains libres pour entreprendre lui-même la campagne d'Irlande, où, suivant les mots de Le Noble, il allait « risquer le tout pour le tout », « jouer quitte ou double ».[16]

(14) Cf. Le Noble, *Pierre de touche*, 10e dialogue (mai 1690), 4 ; etc.

(15) La Fontaine, lettres du 18 août et de septembre 1689, *Œuvres*, IX, 440, 444.

(16) Le Noble, *Loterie de Pasquin* (avril 1690), 37 ; *L'ombre de Montmouth* (mai), 4, 6, 10, 16, 40, 42-45 *les Médailles* (juin), 25. Cf. G. M. Trevelyan, *op. cit.*, 452.

La campagne d'Irlande ! nouvelle *Pharsale* qui va mettre aux prises le beau-père et le gendre ; et si le beau-père coupable a triomphé autrefois, le beau-père innocent d'aujourd'hui, ne triomphera-t-il pas mieux encore ? Comme ce n'est pas assez du bon droit, Lauzun a conduit à Jacques un nouveau secours de troupes françaises, dont Chateau-Renaud a assuré l'heureux débarquement ;[17] la flotte française commandée par Tourville a triomphé dans une bataille rangée des flottes anglaise et hollandaise réunies : exploit qui semble assurer à Louis la maîtrise des mers, et que les poètes français ne sauraient trop chanter : Claude Boyer s'exerce au ton héroïque :

> Peuples jaloux, voyez quelles morts, quel carnage
> Viennent d'ensanglanter l'un et l'autre élément :
> Un roi vengeur des rois a puni votre rage :
> Malheur à qui s'expose à son ressentiment.
>
> Au lâche usurpateur vous ouvrez un passage,
> Vous l'élevez au trône, il règne impunément !
> Louïs sur vos vaisseaux a vengé cet outrage :
> Quel horrible débris ! quel vaste embrasement !..
>
> Dès que Louïs poursuit la furie de vos crimes,
> L'Océan vous voit fuir, voit brûler vos vaisseaux,
> Et pour les engloutir lui prête ses abîmes !

Sans doute la flotte française aurait pu mieux profiter de sa victoire ; il n'en reste pas moins qu'avec le succès de Fleurus cette heureuse journée permet tous les espoirs. Le Noble intitule le dialogue qu'il publie en août : le *Triomphe*. Laurent assure au roi :

> Que des princes, des rois arment tous contre vous !
> Votre dessein est juste, et le roi d'Angleterre
> Sur son trône remis, vous les dompterez tous ![18]

L'Angleterre émue explique sa défaite par la trahison ; bien mieux, la discorde est au camp des alliés : les Hollandais se plaignent de ne point avoir été soutenus et, pour leur donner satisfaction, Guillaume fait poursuivre l'amiral anglais.[19]

Mais à l'heure où l'on entonnait ces chants de triomphe, où le combat de Staffarde en Savoie en provoquait de nouveaux, Guillaume, près de la petite rivière de la Boyne, avait défait à jamais les prétentions du roi Jacques : les Irlandais avec leur roi ont lâché pied devant les troupes anglaises de Guillaume et les réfugiés français de Schomberg ; les troupes

(17) Le Noble, *Diète d'Augsbourg* (mars), 46 ; *Médailles* (juin), 27 ; *Clef du cabinet de Neufbourg* (juillet), 10-11.

(18) Boyer, *Sur la défaite des flottes* (**557**); Laurent, *Au roi* (**558**); cf. nos **555**, **556**, **559**, et Mme de La Fayette, *op. cit.*, 236.

(19) Nos **560** à **562**; Le Noble, *les Ombres de Schomberg et de Lorraine* (sept. 1690), 13.

catholiques de Lauzun n'ont pu sauver l'honneur du parti royal. En vain ces thuriféraires obstinés parleront du succès incertain de la journée : on ne peut nier longtemps la défaite, et il ne sert de rien non plus de rabaisser « cette petite action », le passage de « ce chétif ruisseau ». La défaite est cuisante, et Jacques a ajouté à sa honte la honte de fuir quand tout n'était pas irrémédiablement perdu.[20] Ceux qui considèrent les événements d'un esprit calme ne s'y trompent point : Guillaume est désormais affermi sur son trône : c'en est fait en Angleterre de la dynastie absolutiste. Saint-Evremond, courtisan habile et juge pondéré, le proclame en des vers un peu trop prosaïques[21] :

Qu'on ne me parle point du combat héroïque
Qu'Alexandre donna sur les bords du Granique ;
Qu on ne me parle point de ce fameux hasard,
Qu'au port d'Alexandrie a su courir César...

Tous deux ont combattu pour asservir le monde
Le malheur du public suivait tous leurs exploits.
Ici l'on s'est commis sur la terre et sur l'onde
Pour assurer le peuple, et maintenir les lois.

Les catholiques étaient réduits à expliquer la fuite de Jacques par un de ces plans stratégiques admirablement conçus et exécutés, qui ont servi de tout temps à dissimuler les désastres :

Il faut amuser Guillaume en Irlande : on s'y tiendra sur la défensive, et tandis qu'on l'y amusera, il faut descendre en Angleterre (Les récents succès de Tourville et Château-Regnault ne permettent-ils pas d'y compter absolument ?) marcher droit à Londres, et frapper le cœur de l'État. — Par ce que tu me dis, répond l'interlocuteur, je commence à pénétrer la véritable raison qui a porté ce monarque à retourner en France. — Et le bien informé confirme : Puisque son passage en Angleterre est le coup de partie, tu conçois bien que de l'Irlande il ne pouvait pas directement y passer. Aurait-il été de la prudence d'y aller sur un esquif, sans forces, sans suite et sans secours, exposé à toutes sortes de périls ? C'était donc une nécessité absolue de venir en France pour y prendre des mesures justes et les secours nécessaires pour un passage si important. Mais avec un peu de patience, le temps nous instruira de beaucoup de choses qu'il n'est pas encore à propos d'expliquer.[22]

C'est ainsi qu'on bernait le public ; mais dans les cercles informés on était fort mécontent du roi Jacques. Au mois de mai, Mme de Sévigné écrivait déjà : « Les affaires d'Irlande vont assez bien ; il n'y a que le roi Jacques qui gâte tout et qui montre tous les jours par sa conduite qu'il mérite ses disgrâces ». Quand à la fin de juillet, on le vit revenir sans même

(20) Nos **565** à **567** ; Le Noble, *L'ombre du duc d'Albe* (février 1691), 4 ; La Fare, *Mémoires*, 294 ; Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 165.

(21) *Sur le passage de la Boyne*, stances irrégulières, dans *Œuvres*, V, 63-65.

(22) Le Noble, *le Triomphe* (août 1690), 40-41. Cf. dans un même esprit, les nos **568** et **569**.

avoir défendu sa chance, ce fut un beau scandale : « On est tout étonné à Paris et à Versailles du retour de ce pauvre roi d'Angleterre, disait encore Mme de Sévigné... On ne sait pas encore au vrai ce qui s'est passé en Irlande ». Le savait-il lui-même ? Ceux qui les premiers l'entendirent conter sa mésaventure, en doutaient : « Il ne me paraît pas, dit l'un, qu'il soit bien informé de tout ce qui s'est passé dans cette action ; il ne sait que la déroute de ses troupes » et un autre, ayant appris de lui de quelles forces il disposait, s'écriait : « Il pouvait se retirer vers Dublin, et s'y poster avantageusement. Cette retraite paraît extraordinaire ». Quant à Louvois, qui n'avait jamais été bien favorable à Jacques, il écrivait sévèrement à Luxembourg : « Ceux qui aiment le roi d'Angleterre doivent être bien aises de le voir en sûreté, mais ceux qui aiment sa gloire ont bien à déplorer le personnage qu'il y a fait ».[23] Cette fâcheuse opinion passa bientôt dans le public qui chansonna Jacques :

Jacque, en partant de Dublin, (*bis*)
Dit à Lauzun, du matin, (*bis*).
Prenez soin de ma couronne,
J'aurai soin de ma personne.

Ce voyage, commente le compilateur du chansonnier Clairambault, « acheva de le décrier » et l'on ne se fit pas faute dès lors de le railler sur sa sottise et sa bigoterie.[24] Louis XIV lui-même, si courtois, témoigna une silencieuse réprobation qui découragea le malheureux Jacques : « Jamais avoua-t-il lui-même, jamais sa patience n'avait été mise à une si rude épreuve. La défection de ses sujets, ses défaites, la désertion de ses favoris ne l'avaient jamais jeté dans le désespoir ; mais que dans un moment si critique, l'unique ami et le seul appui qu'il eût au monde refusât de recevoir les épanchements de son cœur et la communication de ses projets, c'était une belle preuve de mécontentement et l'annonce si positive de la résolution de ne plus rien hasarder sous sa direction, que ses espérances tombèrent d'autant plus bas que l'occasion favorable qu'il voyait d'exécuter son projet les avait d'abord portées plus haut ».[25]

L'amertume de la défaite fut adoucie par de plus agréables nouvelles. D'abord Schomberg avait été tué dans l'action, et comme on gardait à ce vieux maréchal de France une vive rancune d'être allé, après la Révocation, prêter son épée à Guillaume, sa mort parut une « juste punition de « l'action infâme dont il avait déshonoré sa vieillesse ».[26] Bien plus, le même

(23) Mme de Sévigné, *Lettres*, IX, 514, 559 et note ; Cf. Du Bosq de Beaumont, *La Cour des Stuarts* (**1094**), 87-88.

(24) Chansonnier Clairambault, Bibl. Nat. mss. fr. 12689, fol. 489, 585 ; 12690, fol. 69 et 79.

(25) *Mémoires de Jacques II* (**L**), IV 187. Je n'ai pas vu la comédie signalée par Ed. Fournier (*Variétés historiques et littéraires*, IX, 344) : *Le retour de Jacques II à Paris*, de 1690.

(26) Le Noble, *Le Triomphe*, 47. **Cf. nos 563 et 564.**

courrier ayant annoncé que Guillaume avait été sérieusement blessé, comme de juste on le crut mort. Le Noble disait avec prudence : « Il faut attendre l'événement de cette blessure avant que d'en parler à fond ». Mais « on avait tant envie de sa mort en France » que d'ingénieux colporteurs firent recette à vendre dans les rues copie de l'avis de son décès, son épitaphe, ou une gravure représentant son convoi. On vit « partout dans les rues, des feux de joie, des princes d'Orange de paille qu'on jetait dans le feu, en buvant à la santé du roi et en y faisant boire les passants qu'on arrêtait ».[27]

Les gens sérieux et réservés y furent pris comme les autres : « Ce qui est incroyable, c'est qu'on fut un mois entier sans savoir s'il était en vie ou non, tant la Cour était bien avertie » ; fâchés de s'être mépris, ils protestèrent après coup : « Cette fête générale déplut fort alors aux gens sensés, et je ne sais si le prince d'Orange a jamais reçu un plus grand éloge ». C'est ce que disaient les chansonniers protestants :

Toutes ces marques d'infamie
Qu'on lui donne, le croyant mort,
Font le triomphe de sa vie ![28]

Voltaire, qui, dans son *Siècle de Louis XIV*[29], a conservé le souvenir de cette « joie indécente et honteuse », l'a plus justement interprétée, je crois, en disant qu'elle témoignait moins de la crainte inspirée par Guillaume, que de la fureur fanatique à l'égard d'un usurpateur protestant. La Bruyère, dans un paragraphe cruel, n'avait point dit autre chose : constatant que la nouvelle de la mort de l'archiduc Charles, peu auparavant, n'avait provoqué ni feux de joie ni fêtes publiques, il ajoutait : « Il y a des hommes au contraire naturellement odieux, et dont l'aversion devient populaire ; ce n'est point précisément par les progrès qu'ils font, ni par la crainte de ceux qu'ils peuvent faire, que la voix du peuple éclate à leur mort, et que tout tressaille, jusqu'aux enfants, dès que l'on murmure dans les places que la terre enfin en est délivrée ».[30] On le voit, si la canaille délirait, « les gens sages » ne pensaient pas tous « modérément ».

Le prince Guillaume n'était point mort, mais son armée était quelque temps arrêtée devant Limerick, où Boisseleau, un capitaine aux gardes françaises, s'était jeté avec quelques troupes, et soutenait l'honneur de nos armes : « La faible place de Limerick, disait Le Noble, a cette gloire de voir échouer aux pieds de ses murailles ce grand héros avec sa prétendue

(27) On trouve les feuilles colportées à la Bibl. Nat. : Recueil Thoisy, in-4, XVI, f^{os} 108 et suiv. et Chansonnier Clairambault, mss. fr. 12690, f^{os} 87 et suiv. ; cf. LA FARE, *Mémoires*, 294.

(28) LA FARE, *Ibid.* Cf. SAINT-HILAIRE, *Mémoires*, II, 165. Chansonnier Clairambault, 12690, f^{os} 93-94; cf. SAINT-EVREMOND, *Stances irrégulières au Roi sur sa blessure* (*Œuvres*, V, 61-63).

(29) *Œuvres*, XIV (chap. xv).

(30) LA BRUYÈRE. *Jugements*, § 117, introduit dans la 6^{e} édition (1691) des *Caractères* (éd. Cayrou, 484-485).

armée victorieuse » ; après trois mois de vains efforts, les Orangistes levaient le siège. Digne sujet pour un poème latin ![31] mais à vrai dire le résultat final des opérations n'en sera guère modifié ; quand Guillaume rentrera en Angleterre à la fin de la campagne, il restera bien peu de chose à faire pour anéantir complètement le soulèvement royaliste.[32] On ne veut pas encore l'admettre en France, et La Fontaine, qui a perdu un louis contre l'abbé de Choisy en pariant que Guillaume ne survivrait pas à sa blessure, s'en venge en établissant ainsi le bilan d'une expédition coûteuse pour le prince et pour tous ses alliés :

Sonnet sur le retour de Guillaume, Henri de Nassau, prince d'Orange, en Angleterre à Londres, où il arriva d'Irlande le du mois de 1693.

Guillaume, étant parti comme un second Achille,
D'un air moins triomphant revient, à ce qu'on dit.
Nous verrons quels projets maintiendront son crédit,
Et s'il rendra la France en lauriers moins fertile.

On l'a fait déloger de devant une ville
Qu'eût prise un argoulet, sans aucun contredit ;
Lazare après trois jours sort de terre et revit,
L'usurpateur Guillaume est trois mois immobile.

Ce ressuscité perd l'Empire et l'Empereur ;
L'Anglais est divisé ; les Turcs reprennent cœur,
Les clients de Guillaume ont tous la table mise.

Si l'Irlande est témoin de ces faits inouïs,
Il met quatre Electeurs et Savoie en chemise,
Et le bruit de sa mort me coûte un beau louis ![33]

2. De la prise de Mons au désastre de la Hougue.

Après cette fâcheuse campagne d'Irlande, Louvois sut empêcher le roi d'écouter les appels que Jacques faisait à son cœur ou à son honneur. D'ailleurs ne pouvait-on réduire Guillaume sur le continent, où il passait dès 1691, où il allait revenir tous les ans pour soutenir ses alliés de la Ligue d'Augsbourg ?[1] Son premier essai ne fut pas heureux : venu avec une grosse

(31) N° **570**. Cf. La Fare, *Mémoires*, 294, Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 166-168 ; Le Noble, l'*Ombre du duc d'Albe* (févr. 1691), 21.

(32) N^{os} **571** à **575**.

(33) La Fontaine, *Œuvres*, IX, 54. Cf. une lettre de Choisy à Bussy-Rabutin, du 23 août 1690. Un protestant répliqua sur les mêmes rimes (*Chansonnier Clairambault*, Bibl. Nat., mss. fr. 12690, f° 101).

(1) N° **576**.

armée pour faire lever le siège mis devant Mons, il ne put que voir tomber la ville, après quelques jours de tranchées. Le Noble exultait, en vers cette fois :

Mons pris en quinze jours, Mons pris, qui le croirait ?
Toute la Ligue en douterait,
Si des Ligueurs le plus habile
N'avait employé tous ses soins
Pour amener devant la ville
Quarante et cinq mille témoins.

Un autre poète montre Guillaume désespéré, prêt à retourner en Irlande :

J'y réussirai mieux : Louis n'y sera pas.

Que ne va-t-il en effet remettre le siège devant Limerick, puisqu'il vient de voir à Mons comment on emporte une ville ?[2] A défaut d'événement qui modifie la situation, le public — nous l'avons vu en faire autant de nos jours — se plaît à supposer entre Guillaume et ses alliés mille difficultés imaginaires,[3] ou mieux encore il rassemble et commente les prophéties anciennes ou nouvelles qui tantôt annoncent la destruction totale de l'Angleterre au profit de l'Irlande catholique, tantôt prédisent la chute de Guillaume « avant la fin de la troisième année de sa tyrannie » et le rétablissement du roi légitime.[4]

Pour l'instant on a découvert en Angleterre une conspiration contre Guillaume ; le compte-rendu officiel, imprimé par ordre de Mary, reine régente, cherche à y compromettre et Jacques et Louis XIV. Mais qui croirait que le roi de France pût s'abaisser à ces intrigues ?[5] On écoute plutôt Le Noble qui ne voit là qu'une « conjuration visionnaire », inventée par Guillaume lui-même pour se débarrasser des plus gênants de ses adversaires. Au reste, l'événement permet à notre nouvelliste officieux de raisonner et de se contredire, au gré de sa fantaisie : cette conjuration qu'il déclarait imaginaire, voici bientôt qu'elle témoigne d'un mécontentement général, chez un peuple « jadis si passionné pour sa liberté, et qui en souffre aujourd'hui la perte ». Guillaume est bien imprudent d'engager des poursuites capitales : « si une fois il commence à répandre le sang en Angleterre, ces esprits, fiers, indociles, mécontents et vindicatifs, verront bien que le premier ruisseau ne sera que la source des fleuves qui le suivront, et dans l'appréhension de se voir opprimés les uns après les autres, ils se

(2) *Recueil des pièces curieuses et nouvelles* (Moetjens), IV, IV ; L'*Incrédule*, dans *Voyages de MM. Bachaumont et de la Chapelle*, 114-118 ; *Contre l'usurpateur d'Angleterre* (**577**). Cf. *Chansonnier Clairambault*, Bibl. Nat. mss. fr., 12690, f^os^ 281, 283, 287, 289, 335, et plusieurs poèmes latins et français (n^os^ **578** à **584**).

(3) N^os^ **589** à **593**.

(4) N^os^ **594** à **598** et **585**. Voir aussi le 24^e^ Dialogue de la *Pierre de touche politique : Nostradamus ou les Oracles* (juillet 1691), 28.

(5) N° **599** ; cf. *Lettres* de la Princesse Palatine. (Lettre du 18 sept. 1691), 120.

réuniront tous contre leur oppresseur ». Belles illusions, dont Le Noble avoue lui-même la vanité, « car le peuple de Londres est tellement dévoué aux volontés de Guillaume que ces seigneurs dont il tâte les esprits par la condamnation de Mylord Preston seront peut-être assez insensibles pour souffrir avec patience ce terrible échec ».[6] Il n'en veut pas moins se persuader que les lourdes contributions de guerre, que les persécutions que le Prince fait subir aux évêques « non-jureurs », « lu qui dans le temps usurpa la couronne afin, disait-il, de sauver l'Eglise Anglicane », et qui fit « un bruit si éclatant de l'emprisonnement de ceux que son beau-père avait fait arrêter », que tout peu à peu lassera les Anglais.[7] La haine et la colère contre Guillaume sont encore si générales, que pour lui reconnaître « une véritable grandeur », il faut être à la cour de France une indépendante et une étrangère comme la Princesse Palatine.

Cependant le principal adversaire des projets du roi Jacques, Louvois, était mort en juillet 1691. On décida donc en France de tenter ce que ce prince ne cessait de réclamer, une nouvelle expédition, mais en Angleterre cette fois. Pour préparer l'opinion à ces grands événements, Le Noble, dans sa brochure du mois de novembre, faisait place à un dialogue lyrique entre l'Angleterre et son roi légitime : l'un et l'autre évoquaient l'heureux temps de leur accord, s'affirmaient prêts à oublier comme un mauvais rêve tout ce qui s'était passé depuis trois ans :

L'Angleterre.

Tandis que sous tes lois dans une paix profonde
Pour toi je conservais une fidèle ardeur,
Rien ne surpassait dans le monde
Ma richesse ni ma splendeur.

Le Roi.

Tandis que ton cœur lâche aux feux d'un adultère
N'a point prostitué l'amour que tu me dois,
Que n'ai-je point fait pour te plaire ?
Et ne m'a-t-on pas cru le plus heureux des rois ?

L'Angleterre.

Sous un fier séducteur je me vois asservie,
Dans ses liens subtils il a su m'enchaîner,
Et je donne jusqu'à ma vie
Pour le faire sur moi régner.

Le Roi.

Dans les bras d'un grand roi j'ai trouvé mon asile,
De mon malheureux sort il calme la rigueur,
Hélas ! que j'y vivrais tranquille,
Si j'avais oublié la perte de ton cœur.

(6) Le Noble, *Le carnaval de la Haye* (mars 1691), 9, 43, 45, 46.

(7) Le Noble, *Les lunettes pour les Quinze-Vingts* (juin), 47; *Notradamus ou les Oracles* (juillet), 36, 37.

L'Angleterre.

Eh bien, si quelque jour, par un retour fidèle,
A mon devoir trahi mes yeux étaient rouverts,
Si pour te rendre tout mon zèle
Du tyran je brisais les fers...

Le Roi.

A quelques noirs chagrins que ton forfait me livre.
Malgré ta trahison, reviens quand tu voudras :
Tout mon plaisir sera de vivre
Et de pouvoir enfin mourir entre tes bras !

Toutes les allégories littéraires sont bonnes pour annoncer la punition de Guillaume. Une parodie d'une scène de l'opéra de *Bellérophon* montre Guillaume terrifié par tout ce qui le menace. La pièce de Boursault, les *Fables d'Esope*, ayant récemment remis les fables en honneur, et notamment les fables allégoriques, Le Noble s'empare du genre et applique les plus célèbres fables de La Fontaine aux faits politiques du temps : *Le loup et l'agneau* symbolisent, l'un « le Prince d'Orange et son prétendu Parlement », l'autre le petit prince de Galles ; le *Vautour et le Léopard*, Guillaume et Jacques ; les *Grenouilles et leur roi*, la nation anglaise aux regrets d'avoir appelé Guillaume.[8] Ainsi préparés, les esprits attendent impatiemment la grande entreprise pour laquelle une nouvelle grossesse de la reine d'Angleterre paraît du plus heureux augure.[9]

Peut-être eût-il convenu de préparer cette descente dans le silence et le secret, mais soit qu'on eût entière confiance dans les intelligences que Jacques affirmait avoir en Angleterre, soit qu'on crût que « les grands préparatifs de la France et le grand fracas qui s'en faisait étaient pour empêcher le passage du prince en Flandre », et que ce fût là le principal objectif de Louis XIV, on rassembla sans discrétion vingt mille hommes en Normandie. Ce gros effort ne devait point être heureux. D'abord, « le prince d'Orange ne donna point là-dedans », et ne laissa pas de préparer sa campagne d'Europe ;[10] ensuite l'entreprise échoua misérablement.

Après que Jacques eut adressé, de Saint-Germain, le 20 avril 1692, à tous ses sujets une déclaration pour leur faire connaître son dessein, et en appeler à leur loyale assistance ; après qu'il eut de même invité tous les officiers et matelots de la flotte anglaise, à prendre conscience de leur devoir et à

(8) Chansonnier Clairambault, B. Nat., mss. fr., 12690, f° 445 ; Le Noble, *Ecole des Sages* (1692).

(9) On publia la lettre que Jacques adressa à ce propos, le 2 avril 1692, aux membres de son conseil demeurés en Angleterre, pour les convoquer aux couches de la reine ; citée dans la *Cour des Stuarts*, (1094), 105-106.

(10) Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 266 et suiv., surtout 269.

refuser de combattre contre leur roi, Jacques gagna le Cotentin.[11] Le temps semblait conjuré contre l'expédition :

Quel astre vient après Pâques
Troubler la belle saison ?
C'est l'étoile du roi Jacques...

On décida de partir cependant; et pour assurer le passage, quarante vaisseaux commandés par Tourville livrèrent bataille, sur l'ordre formel de Louis XIV, à une flotte anglo-hollandaise très supérieure ; quand, après un effort héroïque d'une journée, Tourville rompit le combat, la plupart de ses vaisseaux, dans l'impossibilité de rallier un port, se firent sauter pour ne point tomber aux mains de l'ennemi. Bien qu'on ne pût mesurer encore toutes les conséquences de cette défaite, elle ne laissa pas d'être douloureusement ressentie. Le roi Jacques, qui a conté lui-même n'avoir pu s'empêcher « de prendre plaisir à ce spectacle de la valeur » des marins anglais, « même quand elle s'employait contre lui avec le plus de violence », eut beau annoncer la défaite au roi de France, en l'expliquant humblement par sa seule infortune, l'opinion française ne lui pardonna pas l'humiliation dont il était cause, et un chansonnier disait à Louis XIV :

Si tu n'as pu, quoique vainqueur,
Rétablir Jacques en sa place,
Pour un effet de ton bonheur
Compte, grand Roi, cette disgrâce.
C'est un profit tout clair d'épargner ce transport :
Il ne vaut pas le port ![12]

3. Succès militaires et guerre de plume (1692-1694).

De promptes revanches étaient promises à l'amour-propre des Français. Quand on apprit « la mauvaise aventure de l'armée de mer », le roi était devant Namur, et la place allait tomber sous ses yeux en juin 1692 ; au mois d'août suivant, Guillaume, ayant cru surprendre Luxembourg à Steinkerque, se heurtait à une résistance imprévue, et après un combat héroïque et sanglant devait laisser le terrain à son adversaire. La France exulte, et chacune de ces victoires permet en vantant Louis, de rabaisser, de railler, de ridiculiser Guillaume,[1] « Guillaume de Beauprojet », à l'en-

(11) N[os] **600** à **602**.

(12) *Chansonnier Clairambault*, Bibl. Nat., mss. fr. 12690, f[os] 449, 461; Saint-Hilaire, *Mémoires*, II, 270 ; Foucault, *Mémoires*, 291 ; *Mémoires de Jacques II*, IV, 471 ; N° **603** (cette lettre n'est pas authentique, mais imaginée d'après une communication verbale que Jacques fit faire à Louis XIV : cf. *Lettres* de la Palatine, 28 juin 1692, 129).

(1) Récits officiels : n[os] **604** à **606** ; commentaires sur le mode plaisant : Le Noble, *La Fable du Rossignol*, le *Dialogue de la Samaritaine*, *Le renard pris au trébuchet*, *Le paroli à la Samaritaine*, *Le renard démasqué* (**XCV**) ; la *Médaille retournée*, qui est d'un contradicteur (**608**) ; *Midas* ou *le Combat de Pan et d'Apollon*, d'un imitateur (**609**) ; enfin toutes les pièces de vers qui suivent (**610** à **622**).

seigne du « Chat Echaudé ». Aux plaisanteries, Le Noble joint la leçon :

Anglais tyrannisé, peuple aveugle et sans foi,
Depuis un lustre entier que tu serres tes chaînes,
Ne reconnais-tu pas qu'irrité contre toi
Dieu ne laisse croître tes peines
Que pour mieux te punir d'avoir trahi ton roi ?
Ton idole, gorgé de tes lâches offrandes,
Te flatte d'un espoir qui t'a toujours déçu :
Chaque hiver pour l'été redoublant ses demandes,
Toujours à son départ ses promesses sont grandes,
Mais quel fruit en as-tu reçu ?
Tes biens, prostitués au secours de l'Espagne,
Ont-ils sauvé Namur à ses yeux attaqué ?
Eh quoi ! ne vois-tu pas, après cette campagne,
Ce renard enfin démasqué ?[2]

C'est par dizaines qu'en des vers allègres et mordants, chansonniers et poètes célèbrent la prise de Namur[3] :

Namur, ville autant d'importance
Qu'il en soit dans les Pays-Bas,
Après Mons passe aussi le pas,
Subissant le joug de la France.

Un prince lui donne espérance
D'un secours qu'il ne tente pas,
Et souffre avec cent mille bras
Qu'on capitule en sa présence.

C'est donc pour en être témoin
Qu'il vient si vite et de si loin,
Avec une escorte si grande,

Heureux après ce noble effort
S'il peut avoir un passe-port
Pour s'en retourner en Hollande.[4]

De graves personnages ne s'interdisent pas ce genre de plaisanteries. L'abbé Régnier-Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie française, rime une pièce des *Dits et des Faits du prince d'Orange* :[5]

Guillaume a dit, rempli de confiance :
« De toutes parts j'attaquerai la France... »
Guillaume a dit. Voici ce qu'il a fait...

(2) Le Noble, *Le renard démasqué*, 25.

(3) Chansonnier Clairambault, Bibl. Nat., mss fr. 12690, f^os 391, 392, 395, 396, 397, 467, 469, 471, 475, 477, 481, 483 ; et plusieurs pièces dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* dit Recueil Moetjens, IV, IV (**CLX**).

(4) Recueil Moetjens, IV, IV, 418. Attribué par l'éditeur — mais sans raison — à Boileau.

(5) N° **610**.

Et nous assistons à tous ses déboires ; il a prétendu défendre Mons, l'an dernier :

> Guillaume marche avec cent bataillons,
> Guillaume arrive et laisse prendre Mons...

Cette année, quand Namur est menacé :

> A la victoire il marche, il court, il vole...
> Et voit enfin, ayant rompu ses ponts,
> Tomber Namur d'un peu plus près que Mons !

Puis c'est Steinkerque,

> Où sous l'acier de nos fiers bataillons
> L'Anglais rebelle a mordu les sillons...
> Ainsi finit la superbe campagne
> Du protecteur d'Angleterre et d'Espagne.
> Que s'il repasse encore un coup les mers,
> J'espère voir Louïs maître d'Anvers.

Cette pièce, imprimée à Paris, avec permission, et un rondeau qu'on attribuait au même Régnier,[6] piquèrent au vif les partisans de Guillaume. L'un d'eux, après 1695, devait opposer aux *Dits et Faits du prince d'Orange*, une lourde copie : les *Dits et Faits de Louis XIV* ; un autre, plus léger dans l'imitation du rondeau, cherchait à opposer aux défaites exagérées par Régnier, tout ce que Guillaume avait fait de grand :

> Il a bien fait plus d'exploits que de bruit
> Guillaume trois, depuis quatre-vingt-huit.
> Tout l'univers connaît son savoir faire,
> Et nous voyons son injuste beau-père
> Porter malheur à eux qui l'ont séduit.[7]

Les poètes français de Hollande auront fort à faire s'ils veulent répliquer à tous les apologistes de Louis : car l'Académie française a justement mis au concours l'éloge du Prince : « Plus Louis mérite les louanges et plus il les évite » : belle occasion donnée aux poètes pour faire souffrir sa modestie, vanter ses récents exploits, la magnanimité qui l'attache à la fortune de Jacques. Aux pièces primées, on a joint dans le Recueil de l'Académie[8] quelques poèmes d'un auteur qui n'est pas un débutant, l'abbé Claude Boyer ; mais combien de pièces encore s'impriment partout.[9] Qu'il suffise

(6) : *Il a bien fait du fracas et du bruit* : Chanson. Clairambault, mss. fr. 12.691, f° p. 127.

(7) *Bouts rimés en réponse à l'abbé Rénier, Recueil de pièces* (MOETJENS), IV, IV, 430.

(8) *Recueil des pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté les prix*, 1693 (**CLVIII**), notamment, 57-58 et 284.

(9) N^os^ **611** à **622** ; Cf. sur Steinkerque : Chansonnier Clairambault, 12690, f^os^ 493, 495.

ici de rappeler que, voulant offrir à l'admiration des modernes un exemple nouveau de poésie pindarique, Boileau ne trouve point pour son Ode-type, de plus digne sujet que la prise de Namur, « la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours », et ne manque pas d'y évoquer

Dans Bruxelles Nassau blême,

appelant en vain à son secours l'Europe entière.[10]

L'année suivante ne fut pas plus heureuse pour Guillaume : la bataille de Nerwinden qu'il perdit, bien qu'il l'eût engagée dans une position très avantageuse, surtout le siège de Charleroi qu'il ne put faire lever, et qui aboutit à la prise de la ville, furent pour nos Français de nouvelles occasions d'exalter les succès de leur roi, et de plaisanter le prince dont les efforts semblaient toujours voués à l'impuissance.

L'un chante :

Craignez qu'en vous couvrant Nassau ne vous accable :
Ce qu'il assiège est imprenable
Et ce qu'il défend bientôt pris.

Un autre raille, sur un rythme preste et moqueur :

Il passe pour très habile,
Car ce prince à quarante ans,
A plus vu prendre de villes
Que les plus grands conquérants.

Avec une ironie plus âpre, un autre loue Guillaume de sa couardise :

...La Hollande a besoin d'un conducteur fidèle,
Qui, fuyant le danger, se conserve pour elle
Et songe à réparer son funeste débris :

Elle rencontre en vous ce qu'elle a pu prétendre,
Et si c'est votre sort de ne pouvoir rien prendre,
Vous savez bien au moins vous garder d'être pris.[11]

Pendant toute l'année 1694 les Français pourront fredonner des couplets joyeux, car aucun événement de guerre nouveau ne surgira ; ni Luxembourg, le tapissier de Notre-Dame, ni les princes confédérés de la Ligue ne remportent de succès signalés. Louis XIV ne daigne plus apparaître aux armées. Une lassitude générale semble gagner les belligérants. C'est l'heure où il faut soutenir le « moral » du public, si l'on veut qu'il supporte les lourdes contributions de guerre, rendues plus pénibles par un hiver particulièrement rigoureux.[12] Le Noble s'y emploie dans ses dialogues périodiques : *Travaux d'Hercule, Esprit d'Esope.*

(10) N° **611**.

(11) *Recueil des pièces d'éloquence*, 180 ; cf. *Voyage de MM. Bachaumont* (**CLXI**) : *Lettre du gouverneur de Charleroi*, 177 et 180 ; *Portefeuille de Monsieur L. D. F.* (**CLIX**) 114 ; et aussi *Ad principem Nassovicum*, de Lair (**624**).

(12) Voltaire, *Siècle de Louis XIV* ; *Œuvres*, XIV, 317.

Un bon moyen pour consoler les Français de leurs misères, c'est de leur montrer que les Anglais souffrent et payent encore plus qu'eux : impôts dix fois plus lourds qu'au temps de Jacques II ; quinze cents navires perdus par les commerçants depuis le début de la guerre ; le commerce arrêté, des combats qui ne profitent qu'aux Hollandais et aux Espagnols : voilà pour eux le bilan des affaires. Ces bons commerçants se lasseront vite : « Ce royaume ne peut se soutenir sans le commerce ; ce commerce ne peut réussir sans la paix ; la paix ne se peut faire sans la ruine de l'usurpateur ; ainsi il faut que la machine se rompe et se détruise à la fin d'elle-même, ou que l'Angleterre périsse et que tous ses marchands soient abîmés ». Déjà Le Noble veut faire croire à ses lecteurs que lorsque Guillaume passe en Flandre, le vœu intime des Anglais est qu'il y reste ; et il leur prête cet *Adieu* à leur prince :

Tu nous épuises pour défendre
Le débile Espagnol qui languit dans sa Flandre ;
L'Angleterre en est pour ses frais !
Mais si tu veux toujours ne rien faire et tout prendre,
Dans Londres ne reviens jamais.[13]

Guillaume n'a plus d'argent ; en vain a-t-il imposé à ses sujets une capitation fort impopulaire,[14] il ne peut plus payer les dettes de l'Etat, il ne peut même plus payer la solde des matelots : « Sous les règnes précédents, le matelot n'était pas seulement payé pour le temps de son service, mais pour l'hiver, et ce secours qui servait à la subsistance de leur famille les portait de volonté à servir. Mais aujourd'hui les appointements sont rayés l'hiver, et ne sont point payés l'été ; et le matelot, après avoir sacrifié gratuitement sa vie pour un service qu'il ne doit pas, voit périr de faim et de misère sa femme et ses enfants. L'été, son bord lui sert de prison, et l'hiver, il n'a pas plus tôt mis pied à terre qu'on le garde avec autant d'exactitude que s'il était prisonnier, et s'il a la hardiesse de se plaindre de n'être pas payé, on le pend ». Mœurs regrettables certes, mais qu'on aurait tort de croire fort exactement rapportées, où il ne fallait pas voir surtout, avec les signes d'une prochaine révolte, les premiers symptômes de la faillite. Le Noble, tout le premier, avouait que l'Angleterre était démesurément riche :

Londres, séjour affreux de tant d'âmes perfides,
N'es-tu pas le jardin des riches Hespérides,
Dont un dragon subtil garde les pommes d'or ?
Mais Hercule qu'arme ton crime
Saura rendre au roi légitime
De ce riche jardin le précieux trésor.[15]

(13) *Travaux d'Hercule* (**XCV** *Aa*), I et IV ; *Œuvres*, X, 21 et 27, 161.

(14) *Ibid.*, XIX ; *Œuvres*, XI, 196. Cf. SAINT-EVREMOND : *Comment payer les taxes ordonnées ?* *Œuvres*, V, 165 ; publié aussi dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* (Moetjens, V, v, 512).

(15) *Travaux d'Hercule*, I et XIX ; *Œuvres*, X, 29 et XI, 219.

Pour stimuler chez les Français une ardeur guerrière qui s'éteint, on réveille en eux la crainte des prétentions que les Anglais élèvent encore à l'égard de quelques-unes de nos provinces ; Le Noble rappelle que dans les traités de la Ligue les Anglais n'ont point manqué de mentionner leur désir de reprendre la Guyenne et la Normandie. Ce sont là « chimères ridicules », et leur vanité risque de décourager les Anglais plus qu'elle ne doit nous inquiéter.[16] Mais pour Dunkerque, il est clair qu'ils voudraient s'y installer de nouveau : « N'a-t-on pas vu des lettres écrites à Londres par des officiers, datées du blocus de Dunkerque, afin de confirmer, là-bas, dans les esprits faibles de la populace, cette idée de la conquête imaginaire d'une place de la perte de laquelle les Anglais sont inconsolables » ? Folle prétention, qui ne manque point d'irriter une âme française : « Eh bon Dieu ! que les Anglais mettent cette chimère hors de leurs têtes ! Qu'ils prennent une bonne fois la résolution de se tenir tranquilles chez eux. La nature a mis de si bons fossés entre la France et l'Angleterre que c'est vouloir renverser l'ordre que le Ciel a établi, que de vouloir franchir ces fossés. Les Français ne prétendent point se rendre les maîtres de la Grande-Bretagne, mais ils empêcheront bien que les Anglais ne prennent pied en France ».[16] Aussi bien les Anglais ne tentent-ils rien contre cette ville bien défendue ; mais ils insultent souvent le littoral français, ils lancent une machine infernale « pour abîmer Saint-Malo » : elle leur fait heureusement plus de mal qu'à nous ; un peu plus tard, descendus à Camaret, ils doivent se rembarquer plus vite qu'ils n'ont pris terre ; ils récidiveront contre Dieppe et le Havre avec moins de succès encore. Et Jean-Bart, en de sanglantes répliques, les étrille rudement.[17]

Si pour piquer le sentiment national, on insiste sur l'audace des projets de l'adversaire, on découragerait les Français en ne leur garantissant pas une prompte et sûre victoire. Le moindre succès naval, remporté au loin par Tourville, fait oublier la Hougue, et crier :

Il est à nous l'Empire de Neptune ![18]

De la victoire finale on est assuré par l'impuissance confirmée de Guillaume : incapable de transformer ses grands projets en exploits, il reste toute une campagne, « mussé dans sa tanière », sans oser « rien risquer » : grande sagesse, car dès qu'il bouge, il est battu, et sa seule ressource, pour tromper

(16) *Ibid.*, I ; X, 21.

(16) *Travaux d'Hercule*, II ; X, 44 ; *Esprit d'Esope*, II ; XI, 375.

(17) *Travaux d'Hercule*, XIV et XXI ; *Esprit d'Esope*, II et IV ; XI, 11, 285, 332, 392. Cf. sur l'affaire de Saint-Malo, les poèmes latins des P. Commire et de Jouvency (**625**, **626**) ; *Chansonnier Clairambault*, 12691, f° 163, et diverses feuilles d'informations (**627** à **629**).

(18) *Chansonnier Clairambault*, Bibl. Nat., mss. fr. 12691, f° 119.

son peuple, est de faire porter triomphalement à Londres des étendards qu'il prétend, sans raison, avoir enlevés aux Français.[19]

Plus que sur la prétendue incapacité de Guillaume, Le Noble fait grand fonds sur les difficultés auxquelles il serait en butte en Angleterre. Guillaume a pris des engagements moraux avec les dissidents ; ceux-ci veulent qu'il tienne parole, et chacun de leurs progrès est un coup porté à l'autorité du souverain. D'ailleurs les Anglicans qui ont pu, lors de la venue de Guillaume, s'attacher à lui pour des considérations d'intérêt particulier, n'hésiteront pas, devant les progrès de la dissidence, à se rallier aux fidèles Jacobites. On oubliera leur trahison s'ils s'en repentent. Quand l'archevêque de Canterbury meurt, Le Noble qui ne se souvient que de son obstination à refuser le serment à Guillaume, parle du « fameux et fidèle Sandcrofft » (Sancroft), comme du plus ardent Jacobite : « Jamais il n'y eut dans un homme plus de probité jointe à plus de piété. Il avait une capacité profonde, une charité tendre et prudente, une grandeur d'âme à l'épreuve de toutes les attaques de la fortune, et enfin une inébranlable fidélité pour son roi légitime ». Ignorance de la vraie situation ? Illusions dues aux troubles intrigues nouées par Marlborough avec la Cour de Saint-Germain ? On croit les Jacobites bien plus nombreux qu'ils ne sont en réalité ; on se les représente « à l'affût pour profiter de tout ce que l'occasion présentera et traverser les projets des Guillemins ».[20]

Mais le moyen le plus sûr de roidir les Français dans leur rancune, c'est d'en appeler à leurs sentiments loyalistes, de leur peindre les malheurs du roi et du petit prince dépossédés : point de paix tant que justice ne leur sera point rendue, tant que le criminel ne sera pas puni, fût-ce par un attentat.[21] Si l'on objecte qu'autrefois le roi de France a bien traité avec Cromwell, une subtile distinction est toute prête :

> Ce n'était point avec Cromwell que l'on traitait, c'était avec la nation anglaise qui, s'étant tournée en république par une abjuration criminelle de la royauté, avait établi un chef de cette république sous le nom de protecteur... La qualité de protecteur n'avait rien de commun avec celle de roi. Cromwel était un chef de révolte, c'était le plus abominable de tous les tyrans, il était le parricide de son roi, mais il n'était point l'usurpateur de sa couronne ; il était plus coupable que le prince d'Orange, mais il possédait une qualité que la nation formée en république pouvait lui donner... Lorsque, pour le salut d'un état, on est obligé de traiter avec des brigands, on peut sans honte reconnaître leur chef comme chef de brigands, et traiter avec Cromwel comme avec un chef de rebelles... Mais il n'en est pas de même de l'usurpateur d'une couronne, qui l'arrache de la tête d'un roi légitime pour la mettre sur la sienne ; car on ne peut le reconnaître pour

(19) *Travaux d'Hercule*, VI, VII, XI, XIII ; X, 206, 244, 376, 460. Cf. *Refrain sur Charleroi assiégé en présence du prince d'Orange*, et *Poème sur la déroute entière de l'armée du prince d'Orange, deux fois battu, Ibid.*, X, 414 et 332.

(20) *Travaux d'Hercule*, IV, XII, XIII, XIV, XV, XVI ; X, 161, 441-443, 482-483 ; XI, 16, 71-72, 78 et suiv. (*Dialogue entre le Jacobite et le Guillemin*).

(21) *Travaux d'Hercule*, I ; X, 22.

roi qu'on ne se rende complice de son crime, et ce n'est plus avec une nation révoltée que l'on traite, mais avec un homme revêtu d'un caractère qui ne lui appartient pas.[22]

Curieuse logique du loyalisme ! logique de circonstance en réalité : Guillaume a fait des ouvertures de paix; on craint que, par lassitude, le public ne souhaite qu'on y réponde ; il faut le convaincre que Guillaume ne serait point assez puni, si l'on y accédait :

Qui s'élève en Cromwel doit périr en César[23].

On n'a d'éloges que pour les jacobites fidèles, Mylord Tyrconnel dont on célèbre la mémoire à Paris, Mylord Sanfield, qui meurt après Nerwinden.[24] On n'a de tendresse émue que pour le jeune prince qui s'élève à Saint-Germain, héritier légitime de trois couronnes. La Nymphe de la Tamise l'a confié aux Nymphes de la Seine :

Cromwel sous un joug exécrable
Fit gémir les traîtres Anglois ;
Longtemps ce peuple misérable
Plia sous ses indignes lois.
Ce perfide qui fit de son roi sa victime
Aux yeux de l'Univers vit triompher son crime :
Mais après la tempête on revit le beau jour ;
Sa mort finit le trouble, et le roi légitime
Revint triompher à son tour.

Nassau qui nous tient à la chaîne,
Ce coupable et second Cromwel,
Sous sa puissance souveraine
Accable un peuple criminel ;
Presque toute l'Europe en sa faveur unie
Contre l'honneur des Rois soutient sa tyrannie,
Et l'esclave Albion gémit sous son pouvoir.
Nymphes, conservez-donc cet enfant dont la vie
Est notre plus solide espoir.[25]

L'enfant est entre des mains dévouées et diligentes, et Le Noble encore' dans une des multiples fables qu'il utilise pour illustrer sa propagande, le conte du *Loup et de l'Enfant*, imagine que la mère a confié son petit, pour le sauver, à une nourrice vêtue à la française ; celle-ci endort « le bambin » en chantant :

Reposez d'un sommeil tranquille,
Jeune et royal enfant, vos périls sont passés.
Contre vous du tyran l'effort est inutile :
Louis est pour vous, c'est assez![26]

(22) *Ibid.*, XVII ; XI, 139-141.

(23) N° **630** ; Le Noble, *Ibid.*, XVII ; XI, 154-155 : *Stances sur le prétendu manifeste du prince d'Orange.*

(24) N° **631** ; *Travaux d'Hercule*, VII et XII ; X, 266, 447.

(25) *Ibid.*, XV ; XI, 74.

(26) *Travaux d'Hercule*, XXI ; XI, 302.

Un événement survint, quand l'année 1694 s'achevait, qui parut d'abord à l'avantage de la dynastie légitime. La reine Mary, la fille de Jacques II, proclamée reine en même temps que Guillaume, mourut à Londres. Ce fut, à travers le monde protestant, un concert de regrets et de louanges. Partout des ministres prononcèrent oraisons funèbres et panégyriques, notamment dans les églises françaises d'Angleterre et de Hollande, et l'impression répandit ces éloges multiples.[27] Des poètes y joignirent leurs lamentations latines et françaises.[28] La plupart, moins émus que désireux de plaire, s'avouaient à demi consolés, puisque Guillaume leur restait :

Je ne puis sans frémir voir ce fatal trépas
Et je sens que mon cœur serait inconsolable
Si Guillaume aujourd'hui ne lui survivait pas.

Un autre y mettait encore moins de pudeur :

Il faut donc tout au plus partager notre cœur
Entre la joie et la douleur,
Pleurer la mort d'une princesse,
L'amour de tous les gens de bien,
Et sentir une vive et profonde allégresse
Puisque, Nassau vivant, il ne nous manque rien.

Saint-Evremond, courtisan plus délicat, mettait dans la bouche même du roi les regrets sincères qu'il exprimait.[29]

En France aussi, quelques poètes commémorèrent l'événement de leurs distiques ou de leurs strophes ;[30] mais la mort ne désarmait pas leur rancune. Ils suivaient en cela l'exemple du roi Jacques : « Il n'a pas voulu que nous prissions le deuil de sa fille, écrivait la princesse Palatine, le 5 mars 1695 ; il a vivement insisté pour qu'on n'en fît rien ; il n'a pas du tout été ému de cette mort ; ce qui m'a étonné ; car je pense qu'on ne peut oublier ses enfants, quels que soient les torts qu'on ait à leur reprocher ; le sang doit toujours conserver sa place ».[31] La Palatine était étrangère et grande admiratrice de Guillaume : nous pouvons croire qu'à la cour et même à la ville, peu de gens désapprouvaient avec elle la rigueur du roi d'Angleterre.

Certains avaient cru que la disparition de cette princesse du sang des Stuarts compromettrait la situation de Guillaume en Angleterre : « Sa femme avait des droits apparents au trône, écrivait le jeune Brienne ; à l'heure qu'il est, quel droit exerce-t-il sur les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande » ?[32] A tout le moins la couronne ayant été donnée

(27) Nos **633** à **638** ; cf. *Recueil Moetjens*, III, III, 274 ; Nos **639** à **644**.
(28) *Recueil Moetjens*, III, I, 109 ; III, II, 203, 209, 211, 213 ; III, V, 538.
(29) *Œuvres*, V, 151.
(30) Nos **645**, **646**.
(31) Cité par du Bosq de Beaumont et Bernos, *La Cour des Stuarts*, 111.
(32) *Mémoires*, III, 265 ; Cf. *Esprit politique* **(663)**, 240, 241.

conjointement aux deux époux, la mort de l'un d'eux remettait tout en question.

En fait la situation de Guillaume, loin d'empirer, s'améliora. Les approches de la mort avaient ramené près de Mary sa sœur, la princesse Anne qui, depuis quelques années, vivait à l'écart ; héritière désignée d'une couronne pour laquelle ne surgirait plus de prétendant direct dans la ligne protestante, elle se rapprocha du beau-frère à qui le Parlement entendait qu'elle succédât : c'est l'avis que lui donnèrent ses plus chers confidents, Marlborough et sa femme qui, se ralliant à Guillaume, laissèrent voir à plein que toutes leurs intrigues visaient moins à renverser l'usurpateur qu'à renforcer les chances de la succession protestante. Tout semblait d'ailleurs conspirer au succès de Guillaume. Les élections de 1693, en assurant une majorité whig, avaient déconcerté les espérances jacobites. La Banque d'Angleterre, nouvellement créée, avancerait au roi l'argent nécessaire à ses entreprises, sans qu'il ait besoin, comme autrefois, de les retarder jusqu'au vote préalable des subsides par le Parlement. Enfin le plus dangereux général qui se fût dressé en face de lui, Luxembourg, mourait au début de 1695 ; son successeur, Villeroy, était si peu digne de lui que Guillaume allait désormais connaître la victoire.

4. Le redressement de Guillaume d'Orange.

Guillaume reprit Namur en 1695. Les protestants saluèrent comme un triomphe ce succès lent à venir, et le nombre est inouï des pièces que composèrent sur ce sujet les versificateurs de Hollande : il est vrai qu'ils avaient sur le cœur les poèmes enthousiastes écrits trois ans plus tôt par nos Français, quand Louis avait emporté la ville. *L'Ode* fameuse de Boileau est parodiée de toutes les façons : j'ai bien vu une demi-douzaine de ces pièces où développements, expressions, figures du célèbre auteur sont plagiés et transposés.[1] Qu'on juge du tout par cette seule strophe de l'une d'entre elles, que je joins au texte imité :

Parodie.	*Texte de Boileau :*
Mars et Jupiter lui-même	N'en doute point, c'est lui-même !
La conduisent, et ton roi	Tout brille en lui, tout est roi.
Dans Versailles déjà blême	Dans Bruxelles, Nassau blême
Commence à trembler pour toi.	Commence à trembler pour toi.
Il voit partout le Batave	En vain il voit le Batave,
Qui ne souffre rien d'esclave	Désormais docile esclave,
Déployer ses étendards ;	Rangé sous ses étendards.
Il voit au Lion belgique	En vain au Lion belgique
S'unir l'Aigle germanique	Il voit l'Aigle germanique
Pour se joindre aux Léopards.	Uni sous les Léopards.

(1) *Ode sur la prise de Namur de Despréaux avec sa parodie* (dont je cite une strophe) ; *Namur reprise par les alliés, ode ; Ode de M. Despréaux sur la prise de Namur appliquée avec quelques lignes de changement à la reprise de cette place, en l'année* 1695, *par le roi*

Plus original, un autre poète réfugié lance, comme un allègre défi à Louis XIV et aux Français, son *Discours sur la ligue* :

> Nous l'avons emporté ce Namur redoutable...
> Et vainqueurs de Namur, nous pouvons tout oser.

Les sonnets abondent, toujours insolents et souvent médiocres :

> ...Roi trop ambitieux qui t'étais mis en tête
> D'entasser tous les jours conquête sur conquête,
> Louïs, ne forme plus tant d'orgueilleux desseins.
>
> Il est temps de songer à ton propre royaume :
> Après Namur soumis par des faits plus qu'humains,
> Tu dois tout redouter de l'auguste Guillaume.

Un autre ne voit-il pas déjà Louis, privé de ressources et d'espoir, qui « va gueuser la paix en Hollande » ? Egal et contraire excès chez celui qui déclare à Guillaume :

> Ton bras qui de Namur a brisé les remparts
> Fera bientôt trembler et Paris et Byzance ![2]

Plus sincère et mieux inspiré, le poète qui, à l'occasion des réjouissances faites à La Haye, conclut un sonnet d'éloges par ce vœu très humain :

> La prise de Namur a comblé nos souhaits,
> Et nous considérons cette grande victoire
> Comme un heureux présage à nous donner la paix.[3]

Je n'ai point l'intention de citer ici des vers de tous les rondeaux, de toutes les épigrammes, de toutes les chansons composées sur des ritournelles à la mode.[4] Mais ce qui frappe dans ces pièces sans génie, c'est le ton de colère et de haine contre le roi persécuteur des Protestants : il choquait même des réfugiés comme Bayle. Dira-t-on que la haine des Jacobites contre Guillaume était plus légitime ? en tout cas elle était encore moins mesurée. L'assassinat leur paraissait le moyen le plus simple pour rétablir les choses ; Le Noble, en 1693, y avait ouvertement engagé les fidèles anglais ;[5] dans tous les complots qui se succèdent pour la restauration du souverain légi-

de la Grande-Bretagne ; *Parodie de l'Ode de Boileau sur la prise de Namur* ; *Chanson pindarique sur la prise de Namur en* 1695, *en imitation de l'ode de M. Despréaux* ; *Sur la prise de Namur par l'armée des alliés, ode antipindarique (Recueil Moetjens)*, IV, III, 334 ; IV, IV, 392, 405, 411, 453 ; IV, VI, 672).

(2) *Recueil Moetjens*, IV, VI, 662-671 ; IV, IV, 443, 419 (imité du sonnet cité plus haut, p. 187), 431.

(3) *Ibid.*, IV, IV, 436.

(4) *Ibid.*, IV, IV, 404, 430, 433, 461, 462, 468 et suiv., 476 ; IV, V, 590 ; et Chansonnier Clairambault, Bibl. Nat. mss. fr. 12691, f^os^ 529 à 551.

(5) *Travaux d'Hercule*, I ; X, 22.

time, les conjurés présentent toujours comme facteurs indispensables du succès, avec une intervention armée de Louis XIV, un attentat contre l'usurpateur.

En 1695 une de ces conspirations fut poussée fort avant, et d'actives négociations se nouèrent entre l'île et Saint-Germain. Le grand nombre des conjurés n'entendit parler que du passage du roi Jacques en Angleterre avec des troupes françaises ; mais pour le faciliter, quelques affidés, secrètement, préparaient l'assassinat de Guillaume au cours d'une partie de chasse. On a tenté, sans grand succès, de disculper Jacques d'avoir connu la totalité des projets : il gagna Calais, prêt à passer la Manche à la faveur du désarroi que causerait le meurtre. Un complice ayant parlé, la veille du jour fixé pour le crime, tout fut arrêté et un grand frisson parcourut l'Angleterre et la Hollande. De toutes les pièces qui parurent alors à Londres pour conter les faits et porter contre Jacques, et même contre Louis, des accusations de complicité, plusieurs traduites en français, passèrent plus ou moins aisément les frontières[6] : Jacques aurait eu sans doute quelque peine à se défendre ; mais il suffit à Louis XIV d'un mot dédaigneux et fier : « Le prince d'Orange me rendra bien la justice de ne pas croire que je l'aie voulu faire assassiner ; car il sait bien que j'ai tenu des gens deux ans en prison, pour m'en avoir seulement fait la proposition ».[7] Personne n'insista.

L'affaire, à l'encontre de ce qu'en attendaient les Jacobites, déchaîna en Angleterre comme une frénésie de passion pour le prince échappé à un si grand crime ; à lire le récit du procès, qui passa en France traduit par d'enthousiastes réfugiés[8], ses sujets oublièrent quelque temps les griefs qu'ils avaient contre ses conseillers hollandais ; il retrouva l'unanimité des cœurs qui l'avait autrefois accueilli. Une vaste association s'organisa, dans les deux Chambres et dans le pays, pour défendre les droits et la vie du prince « légal et légitime » ; si tous n'acceptaient point ces épithètes, du moins s'entendit-on sur le fait. Echo de l'émotion générale, Saint-Evremond, en vers et en prose[9], se louait que le prince eût échappé à la mort :

Nous vivons puisque vous vivez !

Et il l'exhortait à satisfaire au vœu général en songeant un peu à lui-même :

A conduire un dessein, toujours prudent et sage,
A gouverner l'Etat, politique toujours,
Mettez ces beaux talents pour vous-même en usage.
Aurez-vous soin de tout, excepté de vos jours ?

(6) N^os **647** à **652** ; Cf. MACAULAY, *Histoire du règne de Guillaume III*, III, 377.

(7) *Lettres de la Princesse Palatine*, éd. Rolland, 169 (lettre du 1^er avril 1696).

(8) N^os **653** *a* et *b*.

(9) *Au roi, sur la découverte de la conspiration contre sa personne, stances irrégulières* et *Fragment sur le même sujet* (SAINT-EVREMOND, *Œuvres*, V, 187-189).

Depuis longtemps les protestants français réfugiés dans les pays étrangers répétaient à tous les échos les louanges de Guillaume. De 1688 à 1690, avec la même partialité que toutes les gazettes de Hollande, les *Lettres sur les matières du temps* de Tronchin du Breuil avaient commenté au jour le jour les événements. Depuis, qu'ils se fussent contentés de les traduire de l'anglais, ou qu'ils les eussent eux-mêmes composés en français, les Réfugiés avaient multiplié les pamphlets pour soutenir les droits de Guillaume au trône de Grande-Bretagne, exalter ses mérites et ses exploits.[10] Brochures ou gros volumes se répandaient avec une telle abondance qu'au Refuge même certains s'en étaient choqués.[11] Sans doute ces ouvrages n'atteignaient-ils guère les Français de France. Hors les gouvernants et quelques curieux, qui pouvait, en temps de guerre, se procurer ces livres proscrits ? Pourtant en France même, si l'on protestait avec énergie contre les affirmations calomnieuses des anti-jacobites, si l'on mettait toujours au rang des crimes abominables l'usurpation de Guillaume, si l'on voyait en lui « le tyran de l'Angleterre et de la Hollande », « le fléau de la Chrétienté », si on lui trouvait « tout ensemble les qualités de Brutus et d'Attila », on ne méconnaissait ni son habileté, ni sa puissance : « Si Guillaume est très grand, c'est par de très grands crimes, » affirmait Boursault.[12] Soit ! mais il y avait en lui d'autres mérites. Tel insidieusement loue surtout en lui cette ambition depuis longtemps éveillée, qui a su utiliser les circonstances pour se satisfaire, vante « les subtilités et les tours de sa politique », et conclut son étude par un inquiétant parallèle avec Cromwell : « à dire le vrai l'on ne sait lequel des deux est le plus digne de louanges ! » ; *in cauda venenum*.[13]

D'autres y vont plus franc jeu : « C'est un grand génie », dit Brienne, « c'est le plus grand politique qui fût jamais », il est « brave et intrépide de sa personne », « aimé dans son pays autant que craint », et tout en le regrettant, car cela fait durer la guerre, il comprend que « son ambition ne doive jamais être assouvie jusqu'à ce que le Roi (de France), qu'il estime et qu'il craint, l'ait reconnu pour légitime souverain de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et de la Hollande ».[14] Brienne n'est pas seul à reconnaître tant d'indiscutables mérites. La Palatine, depuis longtemps acquise à Guillaume, note, le 12 octobre 1645, la transformation des esprits à son égard, et l'attribue à la légèreté française : « Il ne faut pas vous étonner qu'on le loue si fort : tout est affaire de mode ici ».[15] En réalité, Guillaume

(10) N^os^ **654** à **656** ; **658** à **668** ; Cf. au point de vue doctrinal, Locke, *Du gouvernement civil* (**1464**).

(11) Bayle, *Avis important* (**657**).

(12) P. d'Orléans, 3^e^ volume des *Révolutions d'Angleterre* (**801**) : *Avertissement* (1694) ; N° **667** ; Boursault, *Muse enjouée*, cité par Saint René-Taillandier, *Etudes littéraires*, 118.

(13) *Esprit politique* (**668**), notamment 242.

(14) *Mémoires* de Brienne, III, 264-265.

(15) *Lettres de la princesse Palatine*, **148**.

bénéficie de la comparaison avec Jacques qui, devant lui, joue un médiocre personnage :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve d'abord un royaume
Qu'il a rangé dessous ses lois.
Et quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver cent et cent fois :
Je trouve ...qu'il a fait ses Pâques.[16]

Lorsqu'en 1696, sur la prière de la duchesse de Mazarin, Saint-Evremond fait réponse au *Plaidoyer* que M. Erard avait rédigé contre elle pour le duc son mari, il ne croit pas s'aliéner l'esprit des Français, en reprochant à son adversaire d'avoir insulté Guillaume : « Vous avez cru faire votre cour au Roi de France et vous vous êtes trompé. Un prince qui a le vrai goût de la gloire, un prince si éclairé, connaît le grand mérite partout où il est. Ses lumières et ses affections ne sont pas toujours concertées ; être généreux dans l'infortune de son allié (Jacques II), ne l'empêche pas d'être équitable aux vertus de son ennemi ».[17]

5. La paix de Ryswick.

L'Europe se sentait lasse de ces guerres dont la décision n'apparaissait pas. Le roi de France, qui n'avait que trop travaillé pour le roi d'Angleterre son parent, hésitait à épuiser ses forces contre un prince puissant et habile dont rien n'avait entamé la résistance : de nouveaux problèmes, où il était personnellement intéressé, allaient demain surgir en Europe : pourquoi ne pas tenter d'acquérir la neutralité ou peut-être le concours des Anglais, plutôt que de les voir toujours soutenir et même animer ses adversaires ? Déjà Louis, en 1693, avait fait pression sur Jacques, pour qu'il publiât une déclaration, où, à son corps défendant, il faisait bien des concessions au Parlement de Londres[1] : elle témoignait qu'on était prêt à s'adapter aux circonstances, à se relâcher d'une intransigeance excessive en matière de foi et de politique. De son côté Guillaume, par le manifeste de mars 1694, où il posait ses conditions pour l'ouverture de négociations de paix, et répétait que son intérêt personnel ne l'avait jamais dirigé, laissait espérer qu'on pourrait s'entendre avec lui sur la délicate question de la succession au trône d'Angleterre.[2] Après les dernières campagnes, chacun souhaitait d'en finir pourvu qu'il pût se vanter d'avoir fait triompher ses principes : c'était chose aisée pour des diplomates.

(16) Chansonnier Clairambault, 12690, f° 79 ; Cf. 12691, f° 589.

(17) Saint-Evremond, *Œuvres*, V, 232.

(1) On la trouve dans les *Mémoires de Jacques II*, IV, 320.

(2) N° **630**.

Les négociations s'ouvrirent à la satisfaction générale. Seul Jacques s'indignait. S'il avait accepté de mauvaise grâce, en 1693, des concessions qui choquaient ses scrupules de souverain absolu et de catholique, encore qu'elles lui fussent conseillées et par un Louis XIV et par un Bossuet, cette fois c'était sa dignité, son existence même qu'il sentait en jeu : il adressa un appel à tous les princes de la Ligue — catholiques et protestants — pour qu'ils contribuassent à son retour sur le trône. Vaine et triste démarche, qui témoignait seulement qu'il ne pouvait plus compter sur les secours jusqu'ici réclamés : la fidélité de son peuple, le concours de Louis, la protection divine. Ces appels n'émurent pas plus le public que les princes auxquels ils étaient adressés. Jacques n'eut plus qu'à dénoncer à l'avance l'injustice de tout ce qui allait se conclure, sans sa participation et à son préjudice.[3] Il a lui-même conservé soigneusement tous ces manifestes dans les *Mémoires* de sa vie, et marqué l'importance qu'ils avaient à ses yeux. Un orgueilleux silence eût été plus digne.

En octobre 1697, la paix était signée à Ryswick. Louis, au cours des préliminaires, n'avait point traité Guillaume en roi de la Grande-Bretagne, mais le traité consacrait officiellement cette reconnaissance. Il avait aussi énergiquement refusé de chasser ses hôtes : « A ce prix, avait-il dit, la Grande-Bretagne n'aura jamais la paix avec moi ». Peut-être eût-il consenti que Jacques, de son plein gré, s'éloignât un peu ; il lui offrit Blois ou Chambord, plus tard Avignon : sur le refus de Jacques il n'insista point, et protesta qu'il entendait garder près de lui « un roi et une reine qui étaient malheureux et ses amis ». Le 4 octobre le traité était ratifié à Versailles, et les nouvelles du 5 annonçaient que depuis quelques jours, les gouverneurs et autres officiers du royaume avaient reçu l'ordre « d'appeler le prince d'Orange roi d'Angleterre et de le reconnaître en cette qualité », et que le duc d'Aumont serait sans doute envoyé sous peu à Londres pour faire à ce prince « le compliment de sa reconnaissance ». Elles insistaient sur les avantages pécuniaires que Louis avait obtenus de Guillaume et du Parlement d'Angleterre pour le roi Jacques et la reine sa femme, et qui ne l'empêchaient point de leur continuer lui-même la pension qu'il leur faisait.[4]

La paix fut accueillie à Londres avec une joie dont on put entendre chez nous les échos.[5] A Paris, il n'en alla pas de même. Le public comprenait mal qu'on eût abandonné pour la faire, tant de récentes conquêtes ; les chansonniers poursuivirent de leurs *charivaris* et les plénipotentiaires qui l'avaient négociée, et Villeroi, le général malheureux, qu'ils rendaient responsable de leurs déceptions :

(3) N[os] **669** à **675**.

(4) Cf. *Cour des Stuarts* (**1094**), 113 ; *Nouvelles à la main* du 5 octobre (**676**).

(5) N° **678** ; et SAINT-EVREMOND : *Stances irrégulières au roi sur la paix* (*Œuvres*, V, 279).

Ces trois ministres habiles
Dans un seul jour
Ont rendu trente et deux villes
Et Luxembourg ;
A peine ont-ils sauvé Paris !
Charivari, charivari !

Admirons leur prévoyance :
Ils ont rendu
Ce que tôt ou tard la France
Aurait perdu.
Villeroy n'aurait pas fait pis :
Charivari, charivari !

Point dans la ville, de ces festivités bruyantes par lesquelles d'habitude on recevait l'annonce de tels événements ; le peuple, chargé d'impôts et de misère, resta silencieux, et les épigrammatistes expliquèrent en latin et en français « le peu de joie que les peuples de France ont témoigné de la paix » :

Pace data Lodoix stupet alta silencia Galli.

Aussi bien le Français est la seule victime de l'aventure. L'ennemi rentre en possession de tout ce qu'il a perdu ; mais tant de lourdes contributions, tant d'argent gaspillé dans ces guerres inutiles, qui les rendra jamais ? Voici ce qu'on se demande, dans ce profond silence qui surprend Louis :

Qu'il traite ses sujets comme ses ennemis,
Qu'il rende ce qu'il leur a pris :
On verra de beaux feux de joie ![6]

Paris sortit de sa torpeur quand le comte de Portland, l'illustre Bentinck, le favori de Guillaume, venu en ambassade extraordinaire auprès de Louis XIV, fit son entrée solennelle au début de 1698. De tout temps en de telles cérémonies les Anglais avaient accoutumé de déployer un grand luxe de costumes et d'équipages ; mais Guillaume avait voulu que son envoyé fît mieux que jamais : le *Mercure Galant* et des feuilles volantes énumérèrent, pour l'émerveillement des provinciaux, les splendeurs que Paris avait admirées : douze chevaux de main superbement harnachés, conduits par un écuyer magnifique ; douze pages vêtus d'un brocart d'or et parés de plumes blanches ; « quarante-huit valets de pied marchant deux à deux », à la livrée de l'ambassadeur, « en drap bleu, avec un grand galon de soie de diverses couleurs, à côté duquel sont deux petits galons d'or » ; puis tous les carrosses du roi et des princes, venus pour faire honneur à l'envoyé. Parmi ceux qui se pressaient, gens de qualité aux balcons et fenêtres,

(6) Chansonnier Clairambault, Bibl. Nat. mss. fr. 12692, f°s 317 et 319.

badauds du peuple aux abords de la chaussée, combien devaient, en se souvenant des feux de joie de 1690, se dire avec le chansonnier :

Cette ambassade si célèbre,
Et ce spectacle si brillant
Vient, dit-on, de ce conquérant
Dont j'ai vu la pompe funèbre,
Ce tyran, cet usurpateur,
Que j'ai vu pendu à la Halle !
C'est lui qui dans ce jour étale
Tant d'éclat et tant de grandeur[7].

Saint-Simon lui-même daigna trouver ce luxe de bon aloi : « Portland parut, dit-il, avec un éclat personnel, une politesse, un air du monde et de cour, une galanterie et des grâces qui surprirent. Avec cela, beaucoup de dignité, même de hauteur, mais avec discernement, et un jugement prompt sans rien de hasardé. Les Français qui courent à la nouveauté, au bon accueil, à la bonne chère, à la magnificence, en furent charmés ».[8]

Ne croyez pas que pour autant les vieilles rancunes soient complètement éteintes. Les Anglais passent toujours pour un peuple de rebelles. Il n'y a pas si longtemps qu'on lisait dans les *Contes et Fables* de Le Noble, le conte de *la Mouche et la Fourmi*, ou *le Sujet fidèle*, tiré, disait malignement l'auteur, « des archives du Parlement » de Londres :

Une mouche bien demoiselle,
Fille d'un mylord duc séant parmi les pairs,
Avec sa petite cervelle
Se donnait partout de grands airs...
Elle traitait de haut en bas
Certaine fourmi roturière
Qui dans la Chambre basse allait son petit pas...

Esope pris pour arbitre entre elles les renvoie dos à dos : seul mérite l'estime un sujet fidèle à son prince ; ni l'une ni l'autre ne peut prétendre à ce titre :

Que si vos cœurs toujours rebelles
A votre roi sont infidèles,
Je ferai moins de cas de vous que d'un fétu[9].

Pas plus qu'aux sujets rebelles on ne pardonne aux protestants persécuteurs. A peine le traité est-il signé qu'on rapporte à nouveau les malheurs des catholiques d'Angleterre ou d'Irlande.[10]

(7) Cité par RATHERY, *Revue Contemp.* XXII, 308. Rapprocher la *Chanson sur l'Entrée de M. l'ambassadeur d'Angleterre*, Chansonnier Clairambault, 12692, fol. 233. Voir plus haut, p. 181.

(8) SAINT-SIMON, *Mémoires*, V, 61.

(9) *Contes et Fables* (1697), II, 57-61.

(10) *Nouvelles à la main* citées plus haut (**676**), et n^os^ **679** à **682**.

Pourtant pendant cette période les gouvernements de Versailles et de Londres agissent en plein accord : les traités qu'ils concluent pour le partage de la succession d'Espagne sont bien des documents secrets ; le public en parle cependant et trouve qu'ils ne sont guère avantageux pour la France, que le Roi s'est laissé jouer par Guillaume ; aussi aura-t-on plaisir à apprendre que le roi d'Espagne Charles II, pour protester contre un partage fait à son insu, vient par testament d'appeler à sa succession le duc d'Anjou, second fils du Dauphin :

L'Eternel va sous ta loi
Ranger la nature ;
Déjà l'Espagne chez toi
Commence de prendre un roi,
La bonne aventure, ô gai, la bonne aventure !

Par un traité ménagé
De peur de rupture,
Tu te vois mal partagé.
Mais le ciel t'a dégagé,
La bonne aventure, etc[11]...

Quoiqu'il en soit les relations entre les deux pays n'ont jamais été si bonnes. Boileau, joignant dans l'édition nouvelle de ses œuvres, à l'*Ode sur la prise de Namur* l'Ode qu'il avait composée autrefois sur les Anglais, a soin d'ajouter à son *Discours sur l'Ode* quelques lignes courtoises, à l'adresse surtout des Anglais de Saint-Germain, mais dont les Anglais de l'île pourront aussi apprécier l'agrément : « Je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglais d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le lecteur que les Anglais que j'attaque dans ce petit poème, qui est un ouvrage de ma première jeunesse, ce sont les Anglais du temps de Cromwell ».[12]

6. Reconnaissance de Jacques III comme roi d'Angleterre. Rupture. — Mort de Guillaume.

Les deux pays, un instant pacifiés, allaient reprendre leur hostilité ancienne. Louis XIV, à la fin de 1700, décidait de renoncer aux stipulations des traités de partage : il comprenait bien que si, pour les respecter, il refusait la couronne d'Espagne que le testament de Charles II offrait à son petit-fils, l'Empereur, qui deviendrait bénéficiaire de l'héritage, n'aurait point les mêmes scrupules. Pouvait-on croire que les cosignataires des traités de partage engageraient la guerre pour en soutenir les clauses ? Ne valait-il donc pas mieux profiter du testament ? Le raisonnement était juste ; mais pour gagner à ces vues Anglais et Hollandais, il eût fallu beaucoup de

(11) Chansonnier Clairambault, B. Nat. mss. fr. 12692, f° 449 : *Chanson sur le traité de partage* (1700).

(12) Boileau, *Œuvres*, 1701. Voir plus haut, p. 112 et n. 23

souple adresse. Or, Louis, contre les clauses impératives du testament, prétendait laisser à Philippe d'Anjou, le nouveau roi d'Espagne, ses droits à la couronne de France. Il n'en fallut pas davantage pour que le Parlement tory, élu en janvier 1701, adoptât une attitude résolûment agressive, en confirmant la succession protestante, en suppliant le roi, dans son adresse, de « faire toutes sortes d'alliances pour la sûreté de la patrie et des alliés ».[1] Ajoutez que Louis inquiétait la Cité de Londres et la Hollande par sa prétention affichée de faire prendre à sa marine une large part dans le commerce d'Amérique, qu'il irritait plus encore les Hollandais en leur arrachant les villes de barrière qu'ils occupaient en vertu du traité de Ryswick. Enfin la mort de Jacques II lui donnait l'occasion de mécontenter, avec Guillaume, toute l'opinion anglaise.

Jacques II, frappé de paralysie au mois de mars 1701, en dépit d'une cure à Bourbon avait vu son état s'aggraver peu à peu, et au début du mois de septembre l'issue fatale sembla imminente. Ses dernières journées, qui firent éclater mieux encore que toute sa vie la profondeur et la sincérité de sa foi, furent marquées par un événement sensationnel. La reine sa femme, le 11 septembre, tout éplorée, avait supplié Louis XIV de traiter son fils en roi lorsque son père ne serait plus ; et le roi de France, après en avoir délibéré en son Conseil, contre l'avis de tous ses ministres, estima que « les engagements du traité de Ryswick l'obligeaient seulement à ne pas troubler le roi d'Angleterre Guillaume III dans la possession de son royaume, mais qu'aucun de ses articles ne parlait ni du titre qu'on ne pouvait ôter au roi d'Angleterre, puisque celui de la royauté ne s'effaçait jamais, ni de celui que le Prince de Galles pouvait prendre comme héritier présomptif ». Mme de Maintenon n'avait pas peu contribué à affermir Louis dans une décision qui devait témoigner de sa dévotion et de sa générosité. Et en effet comment ne l'en pas louer ?

O toi ! dont le Ciel a fait choix
Pour être protecteur des rois,
Dans cet accablement funeste,
Tu vins sauver ce qui nous reste
Du sang des monarques anglois.
Toujours leur ange tutélaire,
En couronnant le fils tu ranimas le père :
Il t'entendit, et ses regards mourants
Te firent les remerciements
Qu'avaient faits les pleurs de la mère.

Mais Saint-Simon a justement remarqué que cette attitude était « plus digne de la générosité de Louis XII et de François Ier que de sa sagesse », et il ajoutait avec finesse : « Il reconnut Jacques III pour établir le droit des rois qui prétendent que quand leur couronne est héréditaire, elle ne

(1) Nos 683 à 685.

dépend plus des peuples. On ne doit donc pas dire que c'est à cause de la religion qu'on l'a reconnu roi d'Angleterre ».[2]

Jacques II eut cette suprême consolation, le 13 septembre, et le 16 il s'éteignit dévotement ; on embauma son corps : « l'opinion qu'on avait de la sainteté de ce prince était si grande que chacun s'empressait d'avoir des linges pour les tremper dans son sang ; on dit même que les gardes détachaient leur cravate et leur mouchoir pour en faire ce pieux usage ». Des miracles allaient bientôt se produire devant sa tombe et par la seule intercession de son nom.[3] Jacques avait exprimé le vœu d'être enterré à l'église paroissiale de Saint-Germain ; mais Louis trouva que ce ne serait digne ni de Jacques ni de lui-même. Le corps fut déposé chez les Bénédictins anglais du Faubourg Saint-Jacques. A Saint-Germain on ne remit qu'une partie des entrailles ; le reste fut envoyé au Collège anglais de Saint-Omer, tandis que le Collège des Ecossais à Paris recevait le cerveau et la Visitation de Chaillot le cœur. Pendant toute une année les chaires retentirent de l'éloge funèbre de Jacques. La fidélité des Jacobites anglais de Saint-Germain, leur inébranlable attachement à la maison des Stuarts s'affirmait par maint acte, mainte publication émue.[4] Le plus touchant de ces témoignages est assurément la *Lettre circulaire des dames religieuses de la Visitation de Chaillot*, où ces dames qui avaient déjà été édifiées par la vie et la mort de la mère du roi Jacques, exposaient à leurs sœurs, et à tout le public catholique « les dernières années de la vie, circonstances et suites de la mort du feu roi d'Angleterre ».

A l'exemple de Louis, le Pape rendit à Jacques II de justes honneurs et fit reconnaître Jacques III comme roi d'Angleterre. Le roi d'Espagne l'imita. Il n'y avait pas là de quoi inquiéter Guillaume dans la possession qu'on lui avait reconnue à Ryswick, car Louis XIV avait fait transmettre par sa chancellerie l'explication de son geste et les apaisements qui convenaient ; il y avait là pourtant de quoi le mécontenter, de quoi surtout piquer l'opinion anglaise, puisque Louis semblait méconnaître l' « Acte de Settlement » passé au Parlement au début de l'année. Cela ramena, en novembre 1701, une majorité whig aux Communes, prête à la guerre contre la France.

Ces événements ne pouvaient modifier en rien l'ordre de succession. Il était bien inutile de faire reparaître en Hollande les vieilles accusations d'illégitimité contre Jacques III, ou de rappeler dans quelles conditions son père, en fuyant, avait abandonné sa couronne.[5] A la mort de Guillaume,

(2) Les vers, d'Hamilton : *Sur l'agonie du feu roi d'Angleterre*, *Œuvres*, III, 307 ; les autres textes : SAINT-SIMON, *Mémoires*, IX, et *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, *Ecrits inédits*, I, 269-270 ; 318-319 ; cf. *La Cour des Stuarts*, 225.

(3) *Lettre circulaire* (**698**) ; cf. plus loin, II, VII, § 5, et *Cour des Stuarts*, 231, 239-242.

(4) N^os^ **687** à **702**.

(5) N^os^ **703**, **704**.

la grande majorité du peuple anglais eut joie à voir monter sur le trône une fille légitime de ses rois, dont le protestantisme était sûr. Seuls les Français en furent surpris, qui avaient cru « que cette mort allait changer la face des affaires ; mais le plan que Guillaume avait formé de son vivant était si bien fait, et les mesures si justes et si bien prises, qu'il n'y eut qu'à les suivre. La princesse Anne fut incontinent proclamée reine sans aucune contradiction ».[6]

Les Anglais qui n'avaient jamais beaucoup aimé Guillaume, ne pleurèrent point sa mort ; mais en Hollande, et partout où vivaient des intellectuels protestants, ce fut un concert de regrets et d'éloges funèbres[7] : un réfugié français, Samson, s'empressa de dresser à la mémoire du prince un monument que seules ses imprudences de langage ne lui permirent pas de mener à bonne fin.[8] A Paris même, une grosse plaquette, tout en faisant les réserves qui convenaient sur la révolution d'Angleterre et ses conséquences dynastiques et religieuses, mettait en relief les talents d'un prince qui avait si longtemps préoccupé l'opinion publique[9], et de qui, au total, les bons esprits jugeaient favorablement. Ecoutons plutôt Saint-Hilaire : « Ce prince était d'une constitution assez faible, mais d'un courage et d'un esprit supérieurs. Malheureux à la guerre quoique très brave et grand capitaine, sans jamais se décourager ni perdre ses projets de vue ; habilissime dans le cabinet et dans l'art de commander ; sans dissipation, laborieux, de bonnes mœurs, attaché à sa religion sans bigotisme, d'un accès facile, honnête homme et sans faste ; et enfin il aurait pu servir d'un bon modèle aux rois qui viendront après lui, s'il s'était contenté de rétablir le gouvernement en Angleterre conformément aux lois du royaume, sans usurper la couronne sur son beau-père ».[10] Nous voilà loin des pages véhémentes et vengeresses qu'écrivait, dix ans plus tôt, un La Bruyère ; on croit déjà entendre le verdict serein et définitif de Voltaire.

(6) *Mémoires* de Saint-Hilaire, III, 109, Cf. le *Portrait du Roi*, par Saint-Evremond (*Œuvres*, V, 375).

(7) Nos **705**, **706**.

(8) P. A. Samson, *Histoire de Guillaume III* (**707**).

(9) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Guillaume* (**708**).

(10) *Mémoires*, III, 108-109.

CHAPITRE V

LA REINE ANNE

1. Jusqu'a l'expédition d'Ecosse (1708).

Quand sur le trône de Grande-Bretagne Anne succéda à Guillaume III les Jacobites reprirent courage. Enfin l'intrus faisait place à une princesse de sang royal, à qui Jacques II, avant de mourir, avait envoyé son pardon. Sans doute Anne ne s'était pas effacée devant son frère ; du moins n'était-il pas déraisonnable de fonder quelque espoir sur ses sentiments fraternels : « Le grand feu de la passion qui animait les Anglais personnellement contre le feu roi Jacques s'était éteint par sa mort ; le prince de Galles était le vrai sang de leurs rois pour lequel il reste toujours dans les bons cœurs de secrètes inclinations... La princesse qu'ils ont reconnue reine n'a pas étouffé tous les sentiments de la nature ; elle sait qu'il est son frère, elle n'a point d'enfants : je ne t'en dis pas davantage » : ainsi parlait Pasquin devant Marforio, car Le Noble, au milieu de 1702, avait repris ses *Entretiens politiques* ; avec confiance, il remettait « à Dieu, au temps, au retour volontaire de ses sujets, la restitution de la couronne au légitime possesseur ». Tant de singuliers précédents pouvaient être invoqués : « Dix rois d'Angleterre dépouillés de leur trône y ont remonté : le roi prince de Galles n'a jamais offensé un seul Anglais : il est du sang de leurs rois ; il a toutes les qualités propres à faire un grand monarque ; il a de la vertu, du courage, de l'esprit, de la patience, des amis, et son droit inviolable et imprescriptible ».[1]

En vérité dans la guerre que Guillaume avait suscitée avant de mourir, il était question pour la France de tout autre chose que de la succession anglaise. Mais comme l'Angleterre, qui avait fomenté la coalition, allait en demeurer le principal agent, la pensée des Français se trouvait nécessairement rappelée vers ce problème et tous ceux qui s'agitaient en ce pays.

Les querelles intérieures y étaient vives. Sous l'influence de la reine les Tories avaient redressé la tête ; leurs sentiments les portaient contre les dissidents religieux, contre les marchands de la Cité, contre les guerres européennes : s'ils acceptaient de poursuivre la lutte engagée jusqu'à la décision, ils attendaient qu'à l'intérieur on leur donnât de justes compensations. Commentant « ces vieilles animosités des *Whigts* et des *Torrits* », Le Noble constatait que « tôt ou tard leur division et leurs vues différentes

(1) Le Noble, *Nouveaux entretiens politiques* (XCVII), III (sept. 1702), 7, 30 ; IV (octobre), 39.

renverseraient l'Etat » : il en accueillait volontiers la promesse.[2] Dès 1702, les Tories, désireux de revenir sur la tolérance accordée par Guillaume aux non-conformistes, ses plus fermes appuis, proposèrent un bill pour interdire une pratique par laquelle on éludait l'Acte du « Test », en ne réclamant des dissidents appelés aux emplois qu'une adhésion extérieure et temporaire à l'Eglise établie, « un conformisme occasionnel ». Les Tories l'auraient dès l'abord emporté, si Marlborough, tory d'origine mais gagné aux whigs, seuls partisans sincères de la guerre, n'avait usé contre le bill de son autorité. Les Tories reviendront à la charge en 1703 et en 1705, mais sans aboutir davantage[3]. Au reste les Français ne soupçonnaient pas la gravité de ce conflit, qui ne tendait à rien moins qu'à changer la majeure partie du personnel administratif et politique de l'Angleterre, et Le Noble n'en soufflait mot.

Par contre on s'intéressait fort à l'union projetée de l'Angleterre avec l'Ecosse : sans parler des traditionnelles relations d'amitié entre la France et ce dernier pays, on n'ignorait point que c'était là que le prétendant Stuart — issu d'une dynastie écossaise — comptait le plus de partisans. Les whigs insistaient pour l'union, autant afin d'atténuer les dangers de ce « jacobisme » que pour rendre la tolérance des dissidents plus acceptable en Angleterre, par une étroite liaison avec un pays où le presbytérianisme dominait.[4]

Quand, en 1704, le Parlement d'Ecosse eut repoussé l'Acte de « Settlement » voté en Angleterre et qui éliminait à jamais l'héritier catholique, on sentit le danger d'une rupture possible, voire d'une guerre intestine ; l'Union complète des deux pays parut aux fermes protestants le seul moyen de parer à une aussi fâcheuse éventualité. Ces longs débats étaient suivis en France avec passion,[5] car on imaginait que les Stuarts pourraient tirer parti de ces dissensions : « Il serait difficile, disait Le Noble, que ces trois nations revinssent à la fois à la soumission qu'elles doivent : il faut que l'une des trois commence, et quand on tient le bout du fil, on a bientôt dévidé le peloton. Le feu roi Jacques... crut pouvoir s'en ouvrir l'entrée par l'Irlande ; mais la fièvre était trop dans sa chaleur et le succès manqua pour bien des raisons. Il n'en serait pas de même de l'Ecosse: sa puissance cède peu à celle d'Angleterre ; l'Irlande la seconderait bientôt ; il y a des Anglais secrètement justes et fidèles »[6]. Pendant de longues années on allait ainsi placer en Ecosse les espoirs de restauration. Une première tentative,

(2) *Nouveaux entretiens politiques*, VIII (févr. 1703), 10.

(3) *Relation des procédures* (710). *Clef du Cabinet des Princes* II, 87, 141 (janv-fév 1705).

(4) *Nouveaux entretiens politiques*, VIII (fév. 1703), 16-27 ; XIV (août 1703), 33-34 ; XXIV (juin 1704), 5-9, 26.

(5) *Clef du cabinet des princes*, I, 64 (juillet 1704); 145-146 (août) ; 267 (septembre) ; voir aussi octobre et novembre.

(6) *Nouveaux entretiens politiques*, XX, (fév. 1704), 28.

dès ce moment, échoua : le gouvernement français avait cru trop vite quelques jacobites exaltés qui réclamaient de l'argent, des troupes et leur prince : la flotte anglaise ne permit même pas le passage aux troupes médiocres qu'on envoya, et Jacques III revint, fort vante dans le public, mais fort marri.[7] L'Angleterre fit alors sentir à l'Ecosse sa rude poigne : on prorogea le Parlement d'Edimbourg, on changea quelques-uns des officiers écossais ; les Chambres d'Angleterre préparèrent un bill qui menaçait le pays voisin d'une rupture économique ; mais en même temps, par une adroite contrepartie, un autre bill établit des commissaires pour traiter d'une union entre les deux pays.[8] L'entreprise jacobite avait donc tourné au plus mal.

La situation n'était pas meilleure sur le continent ; bien que Vendôme et Villars eussent, en 1702 et en 1703, remporté de brillants succès en Italie et en Allemagne, les Anglais poursuivaient leurs campagnes ; en 1704 à Hochstedt et Blenheim, Marlborough remportait une victoire décisive qui obligeait les Français à se retirer jusqu'au Rhin.

Au public on répétait depuis des mois que l'Angleterre avait assez de la guerre, qu'elle était lasse de perdre son sang et ses biens dans des entreprises vaines, que, hors Marlborough et cinq ou six autres, personne dans l'île ne souhaitait la continuation de ces dispendieux efforts, que la ruine du commerce, « le crédit perdu, les assurances à 30 p. 100, les grands intérêts auraient tôt fait de mettre ces négociants à la raison » ;[9] et voilà qu'on découvrait chez ces ennemis victorieux un véritable enthousiasme guerrier. Les informateurs à gages ont beau s'épuiser à réduire l'importance de la bataille et le mérite du général, dénigrer platement la reine victorieuse, « la reine Georgette », force est d'avouer que l'Angleterre tressaille d'allégresse : elle multiplie les adresses pour féliciter la reine des succès de ses troupes ; le Parlement accorde des gratifications à tous les combattants de Blenheim, le duc de Marlborough est princièrement récompensé.[10]

Comment s'en consoler, sinon par de beaux raisonnements, berceurs de vains espoirs : « l'Irlande, la plus petite et la plus faible des trois couronnes est celle qui conserve le plus de fidélité à ses vrais rois » ; « si l'Ecosse rompait avec l'Angleterre, comme indubitablement elle rompra au premier chagrin que le gouvernement anglais donnera aux Ecossais, l'Irlande n'hésitera pas de prendre le parti qui se trouvera le plus convenable aux intérêts de son vrai roi et ne fera pas un petit poids dans la balance » : les Anglais, si fiers d'avoir obtenu un petit avantage à « Hocsted », auront donc

(7) *Mémoires* de SAINT-HILAIRE, V, 100-101; *Nouveaux Entretiens politiques*, XXIX, (nov. 1704).

(8) *Clef du cabinet des princes*, I, 431-432 (déc. 1704) ; II, 148-152 (fév. 1705).

(9) *Nouveaux entretiens politiques*, XXV (juillet 1704), 24; XXVI (août), 11 ; XXXIV (février 1705), 34.

(10) *Ibid.* XXVII (sept. 1704) : *Dialogue entre Freinchman et Malboroug* ; *Clef du cabinet des princes*, I, 431 (décembre 1704) ; II, 227-230 (mars 1705).

avant longtemps chez eux « du fil à retordre ». Les nouvellistes ajoutent imperturbablement, qu'en Angleterre « les levées ne se font pas mieux qu'ailleurs », qu'on y doit passer un bill contre les déserteurs et les mutins. Et quand ils ne savent plus qu'inventer, la ressource suprême est de ridiculiser Marlborough et de le chansonner « sur l'air de pon-pon-pon »[11] :

Malebourg part d'Angleterre,
Va partout comme un tonnerre,
Pon, pon, pon, pata, pata, pon.
S'est vanté avant partir
Qu'en mai prendrait Char-Louis.
Mais il aura fort à faire...
Pon pon, pon, tarare, pon, pon.

Il est vrai que la campagne de 1705 se passe sans grande opération de guerre : ce qui permet à Le Noble de composer en octobre un conte en vers qu'il intitule : *L'avortement de Marlboroug.*[12] Pendant les mois qui suivent, il parle d'autant plus volontiers des affaires intérieures de la Grande-Bretagne : « Conformité occasionnelle », union avec l'Ecosse, que de nouvelles élections ont remis ces problèmes à l'ordre du jour,[13] et qu'ils lui permettent de taire la défaite de Villeroy à Ramillies, la reprise des Pays-Bas par Marlborough, l'échec de la Feuillade et Marsin devant Turin, l'abandon de l'Italie au prince Eugène. C'est à peine si l'on mentionne, et fort tard, le danger couru par Toulon en 1707, tandis qu'en Espagne, le rival de Philippe V marche de succès en succès. Seule est mise en vedette l'affaire d'Almanza, cette inutile victoire de Berwick, que l'on ne craint point de comparer aux batailles de Cannes ou de la Trebbia.[14]

Comme il est plus agréable pour le nouvelliste français de signaler que le Parlement nouvellement réuni fait sentir une opposition chaque jour plus vive ; que lord « Varthon » (Wharton) y a déjà soutenu le point de vue des commerçants, las d'une guerre qui ruine, avec les affaires, la richesse du pays ; que les Anglais ne se laissent plus aveugler par Marlborough, qui n'a pas su compenser pour eux l'échec de Toulon et celui d'Almanza, si sensible à leur orgueil. On fait courir une lettre qu'un officier anglais aurait reçue de Londres et qui, en février 1708, laisse prévoir une prochaine révolution dans le gouvernement. Que là-dessus les Ecossais du Nord, mécontents de l'Union, proclament Jacques III : ce prince va répondre à leur appel, et sa présence entraînera les cœurs.[15]

(11) *Nouveaux entretiens politiques*, XXX (déc. 1704), 14, 25-26 : *Clef du cabinet des princes*, II, 233 (mars 1705); Chansonnier Clairambault, Bibl. Nat. mss. fr. 12693, f°289.

(12) *Nouveaux entretiens politiques*, XLII, 42 ; cf. XLIV (déc. 1705).

(13) *Ibid.*, notamment LI (juillet 1706), 4, 20 ; LVII (janv. 1707) : *L'enterrement de la liberté écossaise.* Cf. *Clef du Cabinet des princes*, V, 195 (sept. 1706).

(14) *Nouveaux entretiens politiques*, LXIII (juillet 1707). XVII (novembre).

(15) *Nouveaux entretiens politiques*, 1707-1708, *passim*, notamment : LX (avril 1707), 19-20; LXIX (fév. 1708). 7; LXXIII (mai), 38. *Journal historique*, mai 1707, 357 et suiv.; août et septembre ; octobre, 296 ; novembre; janv. 1708, 53 ; février, 121 ; mars, 148; avril et mai.

Le Noble chante les louanges de Jacques comme celles d'un homme prédestiné : « Il est bien fait, dans un âge florissant, il a toutes les vertus dignes d'un grand roi ; il est pieux, juste, ferme, libéral, affable, intrépide ; il aime tendrement ses sujets, tout rebelles qu'ils sont ; il ne cherche l'occasion de remonter sur son trône que pour les combler de bontés... Il serait prêt à sacrifier ses jours pour le repos et l'utilité de son peuple, et d'embrasser même sa sœur, si elle avait la moindre volonté de lui faire justice » ; mais comme cette sœur est indigne, il va bien falloir que le prince accomplisse lui-même ce qui se doit.[16] L'enthousiasme est général : « Jamais entreprise n'a eu un si général applaudissement que celle-ci, devait dire un peu plus tard Mme de Maintenon... Il n'y a eu que le Roi qui en ait toujours eu mauvaise opinion, mais il s'est rendu à la voix publique, car depuis M. le Dauphin jusqu'au dernier galopin de la cour et aux harengères de la Halle de Paris, tout voulait qu'il allât en Ecosse ».[17] On conte donc avec force détails, le départ du jeune roi, par Amiens, Boulogne, Dunkerque ;[18] mais des lamentables circonstances qui suivent, personne n'ose parler : le prince n'a même point pu poser le pied en Ecosse ; aidée par les conditions atmosphériques qui ont retardé les assaillants, la flotte ennemie a pu interdire l'entrée du port de Leith. Jacques eût voulu débarquer sur n'importe quel autre point de la côte, mais son ministre Middleton n'y a pas consenti ; il a fallu rentrer à Dunkerque. Le prince désespéré ne songeait qu'à se dérober aux regards ; il demandait à rejoindre les troupes françaises en Flandre ; mais Louis a exigé qu'il revînt auparavant à Saint-Germain. Saint-Simon nous a gardé le souvenir de ce retour mélancolique. Le dimanche 22 avril, avec sa mère, le jeune prince vient à Marly faire visite au Roi : « Il faisait beau ; le Roi, suivi de tout le monde sortit au-devant... nous voyions la Cour de Saint-Germain au bout de cette allée de la perspective, qui s'avançait lentement... En approchant les uns des autres, ils se saluèrent, puis les deux rois se détachèrent en même temps chacun de sa Cour, doublèrent un peu le pas, assez également l'un et l'autre, et avec la même égalité s'embrassèrent étroitement plusieurs fois. La douleur était peinte sur les visages de tous ces pauvres gens... On s'avança après vers le château, avec quelques mots indifférents qui mouraient sur les lèvres ». Et quand les princes se sont un moment isolés, ainsi que les ministres, « le peu d'autres Anglais, plus accueillis que d'ordinaire pour les faire causer, se dispersèrent parmi les courtisans qui ne tirèrent rien de leur réserve, qu'une ignorance affectée qui disait beaucoup, et des plaintes générales du sort et des contre-temps... Une courte et triste pro-

(16) *Nouveaux entretiens politiques*, LXXIII (mai 1708), 18 ; *Journal historique*, avril 1708, 285.

(17) Cité dans Geffroy, *Mme de Maintenon* (CLXXV), II, 160.

(18) N° 712.

menade suivit, qui termina la visite ».[19] En dépit des gestes compassés et minutieusement réglés par l'étiquette, je ne sais rien de plus émouvant que cette scène.

Peu après, le prince qu'on ne désignera plus guère par la suite que sous le nom du chevalier de Saint-Georges, rejoindra devant Valenciennes les ducs de Bourgogne et de Berry ; sous son incognito il vivra comme un simple officier volontaire, accompagné seulement d'une garde d'officiers irlandais ; fort courageux, paraît-il, dans l'action, mais si l'on en croit Saint-Simon, assez peu considéré des princes français, qui le laisseront attendre avec la foule dans leurs antichambres. Ainsi désormais Jacques sera-t-il traité : un trop long malheur décourage les sympathies. Le jour viendra même, où pour faire la paix à Utrecht, on l'abandonne a tout à fait. Fénelon qui l'avait vu entre temps, a tracé de lui dans une lettre au duc de Bourgogne, du 15 novembre 1709, une image des plus flatteuses. L'archevêque avait-il vraiment découvert en ce jeune prince tant de mérites ? Avait-il été conquis par la bonne grâce avec laquelle il écouta les conseils qui auraient fait de lui, s'il avait régné pour les suivre, un monarque tolérant et habile ?[20] Peut-être. Mais lorsque nous considérons que les qualités signalées en lui par Fénelon sont justement celles qui manquaient le plus au duc de Bourgogne, nous sommes tentés de croire que l'ancien maître, pour piquer d'honneur un élève toujours cher, avait brossé du prince d'Angleterre un portrait de fantaisie, l'image éducative d'un nouveau Télémaque.

2. Le retour des torys au pouvoir et la paix. Mort d'Anne.

La tentative avortée d'Ecosse se révéla désastreuse dans ses conséquences. Elle consolida en Ecosse même le pouvoir de la reine Anne, qui sut pardonner aux conspirateurs.[1] L'effet de diversion qu'on avait escompté pour retenir dans l'île les forces d'Angleterre ne fut pas obtenu : l'affaire d'Oudenarde ouvrit la France aux troupes alliées, qui vinrent menacer de près Paris et Versailles.

Là-dessus sévit un hiver terrible, annonciateur de famine : c'était de quoi

(19) Saint-Simon, *Mémoires*, XV, 432-433. Je n'ai pu me procurer la comédie intitulée *L'expédition d'Ecosse*, que Fournier a signalée (*Variétés Historiques et Littéraires*, IX, 344).

(20) Ils ont été publiés en 1721 par Ramsay sous le titre d'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*, et c'est à leur propos que ce disciple respectueux fut amené à penser et à dire que Fénelon lui paraissait mieux qu'un autre né pour développer ses qualités et ses idées sous le régime politique d'Angleterre

(1) *Journal historique*, septembre 1708.

démoraliser les Français, lassés par une guerre trop longue. Allaient-ils écouter l'insolent conseil que leur donnait un chansonnier du refuge ?

Que je vous plains, pauvres Français
Soumis à cet empire,
Faites comme ont fait les Anglais :
C'est assez vous en dire ![2]

Pour relever l'ardeur d'un public découragé, on lui affirme que les Anglais sont tous les jours plus mécontents de la politique de leur reine, que celle-ci n'obtient que par la contrainte les enrôlements nécessaires : « c'est ainsi qu'on traite une nation qui se vante d'être la plus libre de l'Europe ! » Le Parlement tarde à voter les subsides, ne les accorde qu'après avoir exigé justification de toutes les dépenses.[3] Suprême habileté ! le roi de France qui a proposé la paix, et à qui on l'a refusée en y mettant des conditions inacceptables, en appelle à son peuple, et le fait juge. Un dernier effort, vraiment national, est ainsi obtenu, qui aboutit à une campagne plus heureuse. A Malplaquet, en septembre 1709, les Français perdent le terrain mais gagnent moralement la bataille : premier succès que confirmera l'année suivante la déroute de Staremberg à Villaviciosa (décembre 1710). Pendant ce temps, à Londres, le désenchantement vient. Marlborough, qui s'était vanté d'imposer ses conditions à Louis dans Paris même, passe toute l'année 1710 en Flandre sans rien gagner. Les Anglais se lassent de payer sans cesse des contributions, de faire les frais de campagne pour tous les alliés, d'enrichir des concussionnaires, car on commence à murmurer contre Marlborough.

Les whigs réchauffent dans le public les colères anti-françaises et anti-jacobites ;[4] mais le torysme et le loyalisme redressent la tête. Sacheverell a prononcé dans un sermon la condamnation des principes sur lesquels s'est fondée la révolution de 1688-1689 : on le poursuit ; mais toute la Haute-Eglise Anglicane est de cœur avec lui ; et comme au jour du procès des sept évêques, mais dans l'autre sens, contre le gouvernement whig le peuple de Londres prend fait et cause pour le ministre. L'événement est suivi en France avec intérêt et passion, mais non sans étonnement : « Quelle surprise ne sera-ce point parmi ceux qui liront l'histoire d'Angleterre de nos jours ? Ils verront que l'autorité du Parlement Britannique n'a rencontré aucun obstacle, lorsqu'il a entrepris de détrôner des rois, et même de leur ôter la vie ; pendant qu'un simple prédicateur, accusé et poursuivi par la Chambre des Communes, trouve des protecteurs, non seulement parmi les Pairs, mais encore parmi le peuple, lesquels épousant ouverte-

(2) Cité par BRUNET, *Lettres de Madame* (**LXVII**), I, 119 (texte de 1709).

(3) *Journal historique*, février, mars, mai (notamment, 341), juin 1709.

(4) Dans la masse de ces publications, j'ai seulement relevé celles qui ont été traduites en français, et je les ai datées du temps où parurent ces traductions. N^os^ **713** à **716**.

ment la défense de l'accusé, font échouer le projet et mettent des bornes à l'autorité de la redoutable chambre ».[5]

Le pouvoir des whigs, qui paraissait hier encore inébranlable, est dorénavant compromis. Vienne la moindre intrigue de palais, et la reine Anne que tout rattache aux torys, se libère de la tutelle que l'autoritaire duchesse de Marlborough faisait peser sur elle : les whigs sont renversés ; le parti de la paix s'installe au pouvoir, et ce sont les ministres d'Angleterre qui vont engager d'eux-mêmes, dans le secret, des pourparlers sur quoi Louis XIV n'osait plus compter. On ne sait pas encore cela dans le public français, mais le brusque changement de ministère en août 1710, le retour en faveur des Episcopaux, le renvoi du Parlement, les nouvelles élections sont autant d'événements dont on pressent les conséquences.[6] La discorde fait rage en Angleterre, et rares sont les esprits impartiaux qui reconnaissent des torts aux chefs des deux partis à la fois.[7] Un député à la Chambre des communes fait le procès de la gestion financière des whigs et même du roi Guillaume, et il y oppose celle de Jacques II ; on recherche les auteurs des exactions et des concussions, et l'on prétend n'épargner personne. En attendant tous les emplois de la cour et du gouvernement passent des whigs aux torys. Les colères grondent autour de Marlborough : avant la fin de l'année une dénonciation le fera destituer, provoquera de fâcheuses poursuites, dont son intégrité ne sortira point indemne.[8]

Les pamphlets torys se multiplient. C'est l'*Histoire secrète de la reine Zarah*, plusieurs fois rééditée de 1711 à 1712, et accrue à la fin d'une attaque où l'on ne se donne même plus la peine de voiler les noms ; c'est surtout la virulente attaque de Swift : *la Conduite des Alliés et du dernier ministère*, dont la traduction se répand partout.[9] Elle vient à point pour justifier les négociations entreprises avec la France lorsque celles-ci éclatent au jour. Après une suspension d'armes, des préliminaires de paix sont discutés à Londres en octobre 1711, et soumis au gouvernement français. Tous les pays alliés, sauf l'Empire, sont entraînés; le premier mois de 1712 les voit se réunir en congrès à Utrecht.[10] A Londres les whigs résistent tant qu'ils peuvent, et tous les moyens de lutte leur sont bons : complots où l'on s'efforce de ressusciter dans le public les vieilles haines anti-papistes, obstruction parlementaire, manifestations belli-

(5) *Journal Historique*, février 1710 ; mars 1710, 206 ; mai 1710, 334 et suiv. ; juillet 1710, 36-37 ; janv. 1711, 127. Cf. deux traductions du *Sermon* (**1410** *a* et *b*) et *Les avocats pour et contre* (**717**). L'abbé du Bosa écrit un pamphlet à propos de cette affaire, où il dégageait la valeur significative de l'incident (Aff. Etrang. Angleterre, 230, f^os^ 158-168). Cf. LOMBARD, *L'abbé du Bos*, 126, et *Revue Histoire Littéraire*, 1908, 71.

(6) *Journal historique*, octobre, novembre, décembre 1710.

(7) *Fautes des deux côtés* (**718**).

(8) *Journal historique*, mars, mai, juin, juillet, août 1711.

(9) N^os^ **719** ; **720** (cf. **722** *A* et **728** *A*). C. n^o^

(10) N^o^ **722** ; *Journal historique*, déc. 1711.

queuses lors de la visite à Londres du prince Eugène,[11] surtout une acharnée guerre de pamphlets. L'abondance de ceux-ci est extraordinaire, et l'on aurait déjà de la peine à énumérer ceux-là seuls qui furent traduits en français : réponses directes au pamphlet de Swift, qui reprennent son titre pour justifier les ministres whigs et Marlborough ; attaques tantôt courtoises, tantôt humoristiques, plus souvent furibondes contée le principe de l'obéissance passive, ou contre l'adversaire éternel : la France ; la paix surtout, maintenant inévitable, est condamnée d'avance, comme elle le sera après la signature.[12]

Mais la masse du pays ne suit pas les whigs ; il se réjouit de la paix quand la reine l'annonce à son Parlement au mois de juin ; et des adresses viennent, de tout côté, témoigner de la joie générale.[13] Echo de ce sentiment, Arbuthnot, aidé peut-être du fameux Swift, donne alors son immortelle allégorie de John Bull et Louis Babouin. La première partie seule a passé alors en français, et elle ne désignait pas l'Anglais sous le patronyme héroï-comique appelé à un si vif succès ; en tout cas elle affirmait sans ambage que mieux valait un médiocre arrangement qu'un bon procès, mieux une médiocre paix qu'une bonne guerre.[14]

En France, on pense bien que le public n'était pas moins aise : il en oubliait sa rancune contre la reine Anne. Qui le croira ? C'est un Français qui avait écrit, c'est le journal officieux du gouvernement français qui publiait, en janvier 1712, un sonnet à la reine sur ses intentions de paix, où l'on pouvait lire ces vers :

Qui te refuserait le haut titre de reine ?
Quand chez toi l'équité se montre souveraine,
Tu mérites porter le sceptre des Stuarts.

Tu fais par là des cœurs une auguste conquête
Qui passe infiniment tous les lauriers dont Mars
S'est plu, jusqu'à présent, de couronner ta tête.[15]

Le même journal, quelques mois plus tard, attribuait à « un officier anglais », une autre pièce où s'exprimaient peut-être les sentiments des torys, mais plus sûrement encore ceux de la France entière :

L'Anglais désabusé, ouvrant enfin les yeux,
De ses vrais intérêts connaît la conséquence ;
Par un heureux traité conclu avec la France
Il va rendre à l'Europe un repos glorieux.

(11) *Journal historique*, janv., février, avril, juin 1712.

(12) N^os^ **724, 725.**

(13) *Journal historique*, août et sept. 1712.

(14) N° **742** : *Histoire burlesque de la présente guerre.*

(15) *Journal historique*, janvier 1712. Cf. *Lettres de la Palatine*, éd. Rolland, 333.

Victime des projets les plus pernicieux
Il a porté dix ans le poids de l'alliance,
Et par une incroyable et funeste imprudence
Il s'est sacrifié pour des ambitieux.

Quels fruits a-t-il tirés d'une sanglante guerre ?
Ruiné son commerce, sur la mer, sur la terre,
Epuisé ses trésors, immolé ses sujets.

De l'aigle et du lion le fatal artifice
Avait conduit l'Anglais au bord du précipice :
Mais ses fers sont brisés par une heureuse paix.[16]

Heureuse paix en vérité ! Louis XIV, content de pouvoir traiter honorablement ne prétendait à rien de plus que ce que la France avait acquis à Nimègue ; il abandonnait à l'Angleterre Terre-Neuve, la baie d'Hudson, l'Acadie ; mais qui donc, à cette date, considérait cela comme une grave perte ? Quelques conditions étaient plus dures à l'orgueil ou à la conscience du grand roi : il lui faudrait démolir Dunkerque dont les whigs avaient juré la ruine ;[17] il s'engageait à reconnaître la succession hanovrienne en Angleterre, telle que le Parlement l'avait réglée, à ne plus recevoir en France le prétendant Stuart. Par contre il n'avait pas toléré qu'on discutât de son attitude à l'égard de ses sujets protestants : tout au plus consentait-il à promettre à la reine, en dehors de tout acte officiel, d'accorder à sa prière la grâce des protestants retenus dans des prisons ou aux galères, pour cause de religion ;[18] et encore Anne s'engageait-elle, par une mesure réciproque, à adoucir le sort des catholiques d'Angleterre et d'Irlande.

Pendant quelques années, France et Angleterre ne se trouveront plus en conflit, mais, d'un côté comme de l'autre, la réconciliation n'est pas complète : d'un côté la méfiance à l'égard des Français demeure, avec la haine du Prétendant, l'article essentiel de la foi whig ; et les Français, bien que le traité d'Utrecht ait définitivement réglé la question, ont peine à supporter l'idée que les rois Stuart soient à jamais écartés de leur héritage. Nos gazetiers se scandalisent aussi de voir « l'esprit de haine, de division et de parti » continuer à dominer en ce pays.[19] Whigs et torys s'y affrontent toujours. Leurs pamphlets contradictoires, généralement traduits en Hollande, passent aisément en France maintenant que les frontières sont rouvertes.

Les Jacobites prennent quelquefois l'initiative des hostilités, et telle

(16) *Journal historique*, décembre 1712, 423.

(17) Steele : *the Importance of Dunkirk considered*, publié en avril 1713 dans le *Guardian*, paraîtra en français dans le ***Recueil de quelques pièces*** **(750)**.

(18) *Journal historique*, août 1713 ; Dedieu, *Rôle politique des protestants* **(CLXXI)**, 275.

(19) *Journal historique*, janvier et juin 1714 ; surtout juillet 1714, 47; septembre 1714, 189.

de leurs brochures provoque de vigoureuses poursuites.[20] Mais ce sont surtout les whigs qui multiplient leurs tracts : comme s'ils étaient assurés d'un prompt retour de fortune, ils publient les apologies des hommes qu'on a supplantés pour le moment.[21] Surtout ils reprennent les enseignements de Locke et d'Algernon Sidney,[22] et les illustrant par l'histoire du pays, ils justifient la révolution, proclament l'autorité du Parlement en matière de succession à la couronne, condamnent le Prétendant,[23] obtiennent des mesures, en mai 1714, contre tous ceux qui ont antérieurement pris fait et cause pour les princes Stuarts, en juillet suivant, contre ceux qui les imiteraient dorénavant ; ils imposent même à la reine d'exiger des puissances européennes, peut-être contre le désir de son cœur, un renouveau de persécution contre le chevalier de Saint-Georges.[24] Pour être plus rares, les répliques des torys ne sont pas moins vigoureuses ; Swift écrase ses adversaires par son *Public Spirit of the whigs*, bientôt traduit en français,[25] à la suite de quoi la Chambre des Communes ne peut faire moins que d'expulser de ses rangs le principal pamphlétaire whig, l'ami d'Addison, Richard Steele. Les torys atteignent plus rudement encore les plus fermes soutiens du whiggisme en faisant passer dans les deux chambres, contre les dissidents, le Bill pour le maintien de la religion anglicane, coup très rude que Steele avait en vain tenté de prévenir.[26]

C'est alors que, de façon assez imprévue, la reine Anne mourut, le 1er août 1714. Les Français attendirent beaucoup de l'événement, et le *Journal historique* qui, dans une addition à son numéro de septembre, annonçait la nouvelle, laissait assez bien transparaître le sentiment général : « Cette mort qu'on n'attendait pas sitôt fait craindre que l'inimitié qui règne depuis si longtemps parmi les peuples des Iles Britanniques, ne dégénère en guerre intestine, vu que la jalousie, la haine, l'animosité, la passion, l'inquiétude, la défiance sont des qualités naturelles à la nation ». Craindre ? L'auteur n'eût-il pas été plus sincère en disant : espérer ? On apprend en effet avec une secrète joie que le chevalier de Saint-Georges a décidé de passer en Angleterre ; et quelle stupeur, et quelle amertume, en apprenant qu'il a été retenu « par les raisons qu'on lui allégua par ordre du roi de France ».[27] Le cœur ne comprend rien à la raison et à la politique !

Contre les prévisions des Français et contre leur espoir, la mort de la

(20) *Histoire du droit héréditaire* (**743** et **744**) Cf. *Journal historique*, janv. 1714, 63 et 140.

(21) *La vie du prince et duc de Marlborough* (**727**) et *Journal historique*, mars 1714, 213.

(22) Voir nos **1464**, **1466**.

(23) Nos **744**, **745**, **747**, **748**, **749**, **750**.

(24) *Journal historique*, juillet 1714, 52 ; sept., 191 (cf. aussi, juin 1714).

(25) No **751** ; cf. le no **746**.

(26) *Journal historique*, août 1714, 117. Cf. STEELE, *Lettre à un membre du Parlement*, dans le *Recueil de quelques pièces* (**750**).

(27) *Journal historique*, sept. 1714, 223-224.

reine, loin d'accroître les factions, a temporairement rapproché les partis dans l'horreur de la dynastie catholique : « la division qui a régné parmi la nation, a disparu tout à coup, constate le *Journal historique* dans son numéro d'octobre ; wigs et toris ont concouru à placer le roi George sur le trône ». Il ne reste plus qu'à rappeler et commenter « l'acte du Parlement qui transmet la succession de la couronne dans la maison de Hannover, au préjudice des princes des maisons de Stuart, Savoie, etc. », puisque aussi bien le grand roi vient de confirmer à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, le poète Prior, qu'il est prêt à reconnaître le roi George, conformément à l'acte d'Utrecht.[28] Le prince Stuart doit se contenter de publier, de Plombières en Lorraine, pour l'affirmation et le maintien de ses droits, une protestation toute platonique.[29] Pour le moment, on adresse à la reine disparue quelque pieux souvenir ; on n'oublie pas que c'est à elle qu'on doit la paix, et de médiocres poètes lui tressent leurs pauvres couronnes, vite fanées ;[30] on conte son enterrement, le deuil public : deuil de cérémonie plutôt que deuil des cœurs, car le retour de Marlborough en Angleterre l'a presque interrompu, tant les feux de joie, illuminations, carillons de cloches et festins se sont succédé pour le fêter.[31] Ainsi s'annonce le revirement des partis. Dès que le roi George est passé en Angleterre, on apprend que les grands emplois changent de mains ; les whigs reviennent en foule ; Marlborough, installé dans la dignité de capitaine-général, a retrouvé mieux que son ancienne fortune ; à nouveau fleurit le conformisme occasionnel.[32]

Heureusement ces whigs triomphants, s'ils demandent au roi de tirer des traités tous les avantages possibles, semblent avoir renoncé pour le moment à leur politique belliqueuse ; aussi bien Louis XIV, en ses derniers jours, accablé par les deuils successifs qui éteignent peu à peu sa postérité, ne rêve-t-il plus d'hégémonie, uniquement préoccupé d'assurer sa propre succession. Après sa mort, les chefs whigs au pouvoir trouveront dans le Régent et dans son conseiller l'abbé Dubois, anglophiles par conviction aussi bien que par intérêt, des hommes prêts à nouer une entente cordiale et même une alliance entre les deux pays, pour renforcer chacun d'eux en face de ses voisins et assurer par là-même la tranquillité de l'Europe. La longue lutte soutenue en faveur de la dynastie catholique, les efforts continus de tout un siècle, aboutissent à une alliance avec l'Angleterre protestante et whig. Essai paradoxal, et de peu de durée. Il permettra du moins le plein épanouissement de l'influence anglaise sur la littérature et la pensée françaises, notre première crise d' « anglomanie ».

(28) *Journal historique*, octobre 1714, 283, 285 et suiv., 297.

(29) *Manifeste* (752) ; cf. *Journal historique*, janv. 1715, 36.

(30) *Journal Historique* octobre 1714, 233-236.

(31) *Ibid.*, 295, 286.

(32) *Ibid.*, novembre 1714 ; décembre, 424 ; janvier 1715, 70-72 ; février, 113.

CHAPITRE VI

LE RAPPEL DU PASSÉ

Si, dans le cours du XVII^e^ siècle, on prêta une attention chaque jour mieux éveillée aux événements qui se produisaient dans les Iles Britanniques, il est naturel qu'on se soit intéressé aussi à leur passé, à leurs lointaines origines comme aux événements plus proches de la mémoire. Un bon nombre des pamphlets que nous avons cités y faisaient allusion ; plus souvent encore des livres d'érudition, même des œuvres romanesques, poétiques ou dramatiques, témoignent de cette curiosité.

1. Recueils d'érudition et histoires générales.

C'est ainsi qu'on vit paraître, ou reparaître, car certaines d'entre elles avaient déjà été imprimées au XVI^e^ siècle, de vieilles chroniques latines : le recueil de Savile,publié en1596 àLondres, fut reproduit en 1601 sur le continent ; des travaux analogues, de Camden et de Dickenson, parurent en 1603 et 1604. En 1652 ce seront, en deux volumes in-folio, les chroniques inédites rassemblées par Selden et Twysden ; vers la fin du siècle, Thomas Gale en rééditera encore un bon nombre. Jusqu'aux prophéties de Merlin trouvaient des éditeurs, qui allaient les chercher chez Gaufrei de Monmouth, et les accompagnaient de copieux commentaires.[1]

A côté des chroniques, des compilations : celles qui depuis le XVI^e^ siècle couraient sous le nom de Florence de Worcester et de Mathieu de Westminster reparaissent au début du XVII^e^ ; la grande histoire de Polydor Vergil est réimprimée au milieu du siècle par Thysius qui la pousse hâtivement jusqu'à l'époque contemporaine ; celle de Mathieu Paris est plusieurs fois remise au jour, en 1606, en 1640, en 1644. Signalons surtout la récente *Britannia* de Camden, souvent rééditée et même traduite en français, l'un des livres où l'on pouvait le mieux se renseigner sur le pays, sa constitution présente et son histoire.[2]

Parmi les publications nouvelles, il faut faire une place de choix aux *Analecta anglo-britannica* de John Selden, chef-d'œuvre d'érudition patiente, qui fut publié sur le continent en 1615 ; il ne traitait que des antiquités ; aussi quand on le réédita en 1653, l'accompagna-t-on de diverses pièces

(1) N^os^ **753** à **759**.

(2) N^os^ **760** à **765** et **895**.

qui permettraient au lecteur de se faire une idée des révolutions successives du pays ; d'autres traités latins, vers le même temps, rendaient des services analogues.[3] Quelques ouvrages postérieurs s'attachèrent spécialement à l'histoire des premières races qui occupèrent la Grande-Bretagne et aux antiquités religieuses ; mais, édités à Londres ou dans les universités anglaises, ils parvenaient moins aisément aux érudits d'Europe.[4]

La curiosité de ceux de France allait plus volontiers encore vers l'Ecosse et l'Irlande, remparts de la foi loyaliste. Sur l'Ecosse, le gros livre de Buchanan, qui remontait à 1582, était toujours et justement en faveur ; on le rééditait sur le continent en 1624, en 1638, en 1643, en 1655, en 1668, en 1697 : les pieux catholiques trouvaient l'antidote aux principes subversifs qu'il pouvait contenir, dans un livre posthume où David Chambers, un ancien défenseur de Marie Stuart,[5] s'était attaché surtout à l'histoire de l'Eglise en Ecosse, et dans l'ouvrage que son homonyme, William Chambers, publiait quelques années plus tard sur le même sujet.[6] Sur l'Irlande les uns lisaient le traité de Pierre Lombard supprimé en Angleterre par ordre du roi, à cause de son catholicisme tendancieux, les protestants, ceux de James Ware, réformé sincère, « le Camden de l'Irlande ».[7] A l'occasion ces antiquités inspiraient des œuvres littéraires. Au début du siècle, Jean de Schelandre avait entrepris, pour gagner les bonnes grâces de Jacques Ier, un poème épique sur les origines de l'illustre famille des Stuarts Mais soit qu'il eût reculé devant les difficultés de la tâche, soit qu'il faille seulement accuser l'inconstance propre aux poètes, il n'en publia que deux chants.[8] Bien plus tard, le 6 août 1665, au Collège de Clermont, à l'occasion de la distribution des prix, le Père Diez faisait jouer une pièce intitulée *Irlande*, où il évoquait le roi Artus et les antiquités bretonnes. La Gravette de Mayolas approuvait fort cette « histoire, belle, vraie et grande » qui nous paraît bien compliquée et de médiocre intérêt[9].

D'ailleurs après en avoir pendant de longues années ressenti le besoin, les Français pouvaient, depuis 1614, lire en leur langue, écrite par André du Chesne, une histoire complète et compacte que l'auteur, sans grande critique, avait compilée dans les histoires latines, et que tant d'autres, par la suite, copieront à leur tour sans scrupule : l'*Histoire générale d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, « durant 1.600 années et plus, tant de la domination des anciens Bretons et Romains que sous les règnes des Saxons.

(3) Nos **766, 767, 768, 769**.

(4) Nos **767** *A* et *B*, **769** *A*, **770** à **773** *B*.

(5) Sur lui, voir G. Ascoli, *op. cit.*, I, 125, 136

(6) Nos **774** à **777**.

(7) Nos **780** *A* à **795** *A*, et aussi **775**.

(8) N° **1099** Cf. G. Cohen, *Ecrivains français en Hollande* (**CLXVIII**), notamment 118 et suiv., 175 et suiv., 709 et suiv.

(9) N° **794**. Cf. *Continuateurs de Loret* (**C**), I, 171 (10 août 1665).

Anglais, Pictes, Ecossais, Irlandais, Danois et Normands jusqu'à Jacques Ier ». Telle quelle, elle eut un grand succès. Du Chesne put en donner lui-même deux rééditions, et quand il fut mort, du Verdier la compléta jusqu'à l'an 1665, et assura l'impression du tout. Ce livre avec l'*Abrégé* que du Verdier en avait tiré quelques années plus tôt, fut pendant longtemps le livre de fonds sur l'histoire anglaise.[10] Un autre *Abrégé*, bien plus rapide, avait paru quelques années plus tôt, et semblait, par son titre, se recommander de du Chesne ; en fait, il lui devait peu et se rattachait au livre latin du hollandais Silvius.[11]

Un progrès fut réalisé sur du Chesne par Gregorio Leti. On savait encore assez d'italien dans la société lettrée de France pour qu'on y pût lire et apprécier l'important ouvrage qu'il publia en 1683, *Il Teatro Brittanico* : après des généralités intéressantes sur le pays, les deux tiers de l'ouvrage étaient consacrés à une histoire des Iles, attentive et assez bien documentée, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Restauration de 1661. D'ailleurs à qui eût hésité devant ce livre écrit en une langue étrangère, bientôt s'en offrit une adaptation, dans le livre de Vanel paru en 1689 sous le titre d'*Abrégé nouveau de l'histoire générale d'Angleterre.* Abrégé en quatre volumes in-8°, dont l'auteur ne cachait point qu'il avait suivi Leti, quitte à le compléter ici et là, à l'aide de quelques autres auteurs. Surpris pendant qu'il rédigeait son livre par la Révolution de 1689, Varel menait son récit jusqu'au départ du roi Jacques pour la France, et il annonçait un prochain volume où il narrerait « ce qui s'est passé depuis, dans les trois royaumes: ce que le roi a fait en Irlande, et les avantages remportés par ses armes » : les événements, on le sait, tournèrent de telle sorte que le livre promis ne parut point.[12]

Le père d'Orléans se flattait du même espoir que Vanel, quand il entreprit son *Histoire des révolutions d'Angleterre.*[13] Encouragé par les circonstances qui ne pouvaient manquer d'attirer la curiosité sur un tel ouvrage, il donnait, en 1689, à titre d'essai, un petit volume sur les événements d'Angleterre jusqu'à l'année 1273 : l'accueil favorable qu'il reçut l'enhardit à poursuivre et il présenta l'ensemble de son travail en trois gros volumes parus en 1693-1694 ; le dernier était tout entier consacré à l'histoire des rois Stuarts, et l'auteur souhaitait, lui aussi, « qu'une nouvelle révolution lui fournît la matière d'un livre quatrième ». Il avait même songé à retarder l'apparition de son troisième volume jusqu'à ce que la situation se fût rétablie dans les Iles, selon les vœux du public français : bien lui prit de ne

(10) Nos **796** *a* et *b*, et **798**.

(11) N° **797**. Cf. plus haut, n° **769**.

(12) **799** (Leti) ; **800** (Vanel) : voir notamment, *Avis* en tête du t. II, et fin du t. IV.

(13) N° **801** ; voir notamment *Avis* à la fin du t. II ; *Avertissement* du t. III ; *Avertissement* du t. I de l'édition complète.

pas attendre plus longtemps un revirement qui ne devait jamais se produire !

Son titre seul témoigne que le P. d'Orléans était préoccupé des événements récents ; il se défendait cependant de toute partialité, excusait les traces d'anglophobie qu'on pouvait découvrir dans son ouvrage par l'injustice singulièrement plus flagrante de tous les historiens anglais à l'égard de la France ; en tout cas il se vantait de « n'avoir pas dérobé à tant de grands princes qui ont gouverné l'Angleterre, et à beaucoup d'excellents hommes qui les ont servis, même contre la France, la gloire de leurs actions », et d'avoir « gardé la même équité envers les protestants qui ont du mérite ». Historien prudent et sobre, le P. d'Orléans se laissait gagner par l'enthousiasme en considérant son sujet : n'était-ce point l'histoire « d'une des plus célèbres nations du monde, nation belliqueuse, fière, inquiète, toujours intriguée contre ses voisins, et encore plus rarement d'accord avec elle-même qu'avec les autres ? » Surtout, tant de révolutions et de réactions, par leurs contrastes, ne donnaient-elles pas à l'ensemble l'aspect d'un drame passionnant, d'une œuvre artistement organisée ? Pendant de longues années, c'est dans ce livre du P. d'Orléans que les Français catholiques iront s'informer de l'histoire d'Angleterre ; quant aux réfugiés et aux nouveaux convertis, ils aimeront mieux lire l'*Histoire* qu'Isaac de Larrey publiera de 1697 à 1713,[14] jusqu'au moment où paraîtra celle de Rapin-Thoiras (1724), la première histoire d'Angleterre vraiment sérieuse, celle dont Voltaire pourra dire qu'elle a appris aux Anglais mêmes leur histoire.

Ces ouvrages étaient bien gros ; or en ce temps, la curiosité historique était vite satisfaite ; l'histoire, pour la plupart des gens, se réduisait aux généalogies, à de courtes chronologies. C'est en quelques jours que La Bruyère enseignait à son élève princier « la Suède, le Danemark, la Scandinavie, et l'Angleterre avec l'Ecosse et l'Irlande, assez scrupuleusement ». Il estimait avoir assez fait en lui apprenant « l'ancienne maison d'Angleterre et celle d'Ecosse-Stuart qui règne présentement ».[15] A de tels lecteurs convenait fort bien l'élégante, rapide et superficielle *Introduction* que William Temple avait écrite pour encourager quelqu'un de ses compatriotes à composer l'histoire de son pays, et qui, parue en anglais en 1695, fut aussitôt traduite en français : ce n'était guère qu'un catalogue de noms ; et le traducteur se donnait le plaisir facile d'énumérer encore ceux des rois anciens que Temple avait volontairement négligés ; bien mieux il ajoutait, en des gravures « tirées sur les originaux de Westminster », les portraits, dont on devine l'authenticité, de tous ces souverains du IX^e^ au XII^e^ siècles. Pour de plus curieux, un *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre,*

(14) N° 805.

(15) La Bruyère, Lettres au grand Condé des 9 janvier et 3 avril 1685, *Œuvres*, II, 477, 481.

paru à La Haye vers le même temps, relatait les événements depuis le temps des anciens rois Saxons jusqu'à la mort toute récente de la reine Mary, femme de Guillaume III. Ce livre d'un protestant était favorable au « héros d'Angleterre et de Hollande », mais il présentait le récit des révolutions du siècle avec une impartialité qui le rendait lisible même pour des gens de France. L'auteur comptait sur de nombreux lecteurs, mais il s'en faisait accroire : « Le public s'intéresse si fort aujourd'hui à tout ce qui regarde la Grande-Bretagne qui a été de tout temps le théâtre des plus étranges révolutions qui soient arrivées en Europe, que je me persuade qu'on ne lui saurait faire un plus grand plaisir, qu'en lui donnant cette histoire ». « Elle est, ajoutait l'éditeur, l'unique qui ait encore paru dans notre langue » : affirmation bien audacieuse, puisqu'elle méconnaît tant d'œuvres historiques que nous venons de signaler ; comprenons sans doute qu'elle était la première à donner aux Français une histoire tirée des historiens anglais.[16]

Du moins le moment était-il bien choisi pour publier de telles œuvres. Marsolier écrivait :

> Il y a longtemps que j'avais dessein de donner au public une histoire anglaise. La situation des affaires de l'Europe, la liaison particulière de celles de France avec l'état présent de l'Angleterre ; les partialités qui agitent depuis si longtemps les trois royaumes qui forment aujourd'hui cette monarchie, les révolutions surprenantes qui y sont arrivées de nos jours, l'intérêt que la France y a toujours pris et y prend encore à présent, tout cela m'avait fait croire qu'on ferait plaisir au public de l'informer du génie, des mœurs, des coutumes, des lois et des intérêts publics et particuliers des Anglais.[17]

Qu'on ne s'étonne donc point si le libraire parisien Jouvenel, qui s'était fait une spécialité de publier des histoires par demandes et réponses, en forme de catéchisme,[18] demanda en 1697 à l'un de ses auteurs, Simon Gueullette, assure Barbier, un livre sur l'*Histoire d'Angleterre*. Dédiée au duc d'Elbeuf, et publiée avec privilège de Roi, cette *Méthode facile* prenait le parti d'ignorer tout ce qui s'était passé en Angleterre depuis que le roi Jacques II s'en était retiré, en 1689, et dans ses dernières pages n'évitait point le ton de la polémique. Il y avait là de quoi choquer les réfugiés ; mais le petit volume leur parut si bon par ailleurs que l'un d'eux le réédita en Hollande, quitte à retoucher quelques termes trop déplaisants et à y ajouter le règne de Guillaume III et Mary. Sous ces deux aspects le livre eut du succès, et les deux éditions, la parisienne et la hollandaise, furent réimprimées, la première sans modification en 1707 ; la seconde, dès 1706 :

(16) N^os^ **802** et **803**, notamment *Préface*.

(17) MARSOLIER, *Avertissement* de son *Histoire de Henry VII* (**831**).

(18) Il avait déjà publié une *Méthode facile pour apprendre l'histoire de France* (1684) ; une *Méthode pour apprendre facilement la fable héroïque et l'histoire des Dieux* (1692), par Simon Gueullette ; une *Méthode pour apprendre facilement l'Histoire de la Bible* (1694) ; et une *Méthode pour apprendre facilement l'Histoire romaine* (1694), par l'abbé de Fourcroy.

continuée jusqu'à la fin du règne de Guillaume, elle ajoutait à ses deux derniers chapitres des portraits d'ensemble de Jacques II et de Guillaume III, empruntés à la récente histoire que venait de publier en anglais le réfugié français Abel Boyer. Plus tard même, le livre servira, dans des éditions où le texte sera reproduit en anglais et en français, comme livre d'exercice et de lecture pour ceux qui voudront étudier l'anglais.[19]

2. Les événements antérieurs a la guerre de cent ans.

Venons, en suivant l'ordre des temps, aux événements particuliers de l'histoire anglaise dont on trouve la trace dans les publications du siècle ; ils sont souvent bien déformés, que le romancier ait choisi son sujet parmi les faits peu connus, ou au contraire entre ceux qui étaient déjà familiers aux lecteurs français : deux moyens contraires, mais également bons pour piquer leur curiosité. Mais celle-ci se contente aisément, et ne réclame ni couleur, ni vraisemblance.

Certains remontent très haut, jusqu'à Saint-Edmond (IXe siècle), dont on conte en 1644 « la vie et les miracles », ou à Edouard Ier, « à la cour » de qui Mme de Villedieu n'hésite point à situer une histoire, *Ethelvold et Alfrède* dont Polydor Vergil lui a fourni la donnée, mais qui fourmille d'anachronismes[1]. Guillaume le Conquérant, en 1626, était un sujet de choix pour un normand, d'Eudemare, qui y enchantait son patriotisme provincial ; en 1701, avec à peine plus d'esprit critique, Baudot de Juilly faisait l'*Histoire de la conquête*.[2] Henry II Plantagenet est, par tout ce qui le rattache à la France, un de ceux dont le règne fournit le plus à cette littérature pseudo-historique. C'est tard dans le siècle qu'un historien scrupuleux, Larrey, contera l'histoire d'Eléonore de Guyenne qui lui porta en l'épousant ces droits sur certaines provinces françaises, que ses héritiers devaient revendiquer si longtemps. Ses difficultés avec Thomas Becket étaient, comme il convient, assez souvent évoquées. Un prieur de Dommartin, près Hesdin, rapportait dévotement en 1615 la *Vie de Saint-Thomas, archevêque de Cantorbie* « contenant une belle et mémorable histoire du roi et du royaume d'Angleterre, avec les constitutions royales qui ont causé son exil et son martyre » ; car le souvenir du saint était demeuré présent dans cette abbaye, où par son intercession maint miracle était advenu. En 1674 on mettra en français la *Vie de Thomas Becket* d'après les anciennes et célèbres vies latines qui rapportaient son histoire, et dont s'inspiraient les prédicateurs, quand, conformément aux usages, ils choisissaient, pour en faire le *Panégyrique*, l'un des plus nobles, des plus illustres entre les saints : dans celui

(19) N° 804. Voir plus loin, livre III, chapitre I, § 3, *c* (n° 1204).

(1) N°s 807 et 1125.

(2) N°s 808, 809. Une nouvelle de Segrais: *Matilde* sera située au temps du Conquérant (1124).

que Bossuet prononça le 29 décembre 1668, on pense bien qu'il fit quelques allusions à ces révolutions récentes qu'il devait, quelques mois plus tard, si éloquemment commenter dans l'*Oraison funèbre d'Henriette-Marie.*[3] Les amours de Henry II fournissaient une ample matière ; on ne parlait point souvent de « la belle Rosamonde » ; mais on se rappelait que ce fils des comtes d'Anjou, cet époux d'Eléonore de Guyenne, était, d'après la légende, tombé successivement amoureux de deux princesses françaises, destinées à ses deux fils. Gilbert, en 1641, mit en une longue et lourde tragi-comédie son amour pour *Marguerite de France*, épouse de Henry Court-Mantel ; en 1686, un romancier anonyme conta à son tour les malheurs d'*Alix de France*, fiancée au second fils du roi, Richard Cœur de Lion, et victime à la fois de l'indifférence de ce prince, et de l'odieux amour de son beau-père. Ce Richard, sa longue prison, l'histoire du fidèle Blondel emplissent la préface d'un recueil de Contes, la *Tour ténébreuse*, que Mᵉˡˡᵉ L'Héritier présenta en 1705 comme la traduction des contes composés par le prince pendant sa captivité, et qu'elle prétendait avoir tirés, en les abrégeant, d'un vieux manuscrit : invention sans grâce qu'aucun essai de couleur ne cherchait à justifier.[4]

3. Guerre de cent ans et guerres civiles d'Angleterre

Les souvenirs de la guerre de Cent Ans ne sont pas plus souvent évoqués que les autres. Il est significatif que si nos littérateurs s'intéressent parfois au roi Edouard III, ce n'est point pour conter les luttes qui rendirent ce prince redoutable à la France, mais pour nous redire ses légendaires amours avec la Comtesse de Salisbury. Jean le Bel, Froissart, bien d'autres chroniqueurs avaient fait allusion à cette aventure ; mais c'était au roman de Bandello qu'on recourait, à ce roman que Boaistuau avait fait connaître au public français en tête de ses *Histoires Tragiques* (1559).[1] C'est à lui que la Calprenède emprunta la tragi-comédie d'*Edouard*, qu'il fit représenter en 1639 ; il n'hésitait point à mettre à la scène ce roi dont les vertus avaient « paru à notre désavantage », car, disait-il : « il fut grand capitaine, vaillant, libéral, amoureux, galant et généreux jusqu'au bout, et il usa avec tant de modération des avantages que sa vertu et la fortune lui donnèrent sur nous, que les plus zélés des Français se peuvent détacher sans blâme de leurs intérêts pour rendre à sa mémoire ce qu'on lui doit ».[2] La Calpre-

(3) Nᵒˢ **810** à **813**. Pour Bossuet. voir Ed. Lebarcq, V, 435.

(4) Nᵒˢ **1109** (*Marguerite de France*), **1134** (*Alix de France*), **1140** (*la Tour ténébreuse*). Sur le règne d'Edouard II, voir la première partie du livre de Rosemond, cité plus loin (**814**) et de fréquentes allusions à l'histoire de son favori Gaverston (Voir plus haut p., 98 et n. 16, et aussi G. Ascoli, *op. cit.*, I, 122, n.)

(1) En voir l'analyse dans G. Ascoli, *op. cit.*, I, 127-128.

(2) Nᵒ **1108**. *Epître dédicatoire*. Cf. H. C. Lancaster, *La Calprenède dramatis* (**CLXXXI** *C*), 345 et suiv.

nède faisait plus encore, puisque du personnage lubrique, violent, sans scrupule, que peignait Bandello, il faisait miraculeusement un héros passionné, noble et vertueux, un héros de roman. Vers la fin du siècle, le sieur d'Argences composera une nouvelle historique en compilant tout ce qu'il aura pu trouver sur ce temps et sur ces événements : la *Comtesse de Salisbury ou l'ordre de la Jarretière* (1682) ; et une dizaine d'années plus tard, le libraire Morel obtiendra encore un privilège pour un *Edouard, histoire d'Angleterre*, qui sera imprimé en 1696 : histoire, « toute pleine d'aventures galantes qui ont quelque fondement dans l'histoire », ainsi que l'annonce l'*Histoire des Ouvrages des Savants* (août 1696, XIII, 531).[3] Et de fait ces aventures légendaires ont si bien pris, dans l'esprit du public, caractère de vérité historique, que lorsque Gresset, en 1740, donnera à son tour une tragédie *d'Edouard III*, il s'excusera d'avoir ajouté au fonds commun quelques faits de son invention !

Mais aux longues rivalités des deux pays, c'est à peine si, ici ou là, nous trouvons quelque allusion, même imprécise. Certes, au temps du siège de la Rochelle, des pamphlétaires en rappellent certains incidents pour mieux condamner les rebelles qui réclament le secours du roi anglais. L'un, dans la réponse qu'il faisait au *Manifeste de Rohan*, comparait ce prince à Robert d'Artois et à Geoffroy d'Harcourt excitant le roi Edouard contre Philippe de Valois ; d'autres remémoraient aux Rochelois comment, au dire de Froissart, leurs ancêtres avaient refusé d'accueillir les maîtres anglais quand le roi Jean les avait abandonnés aux vainqueurs.[4] Si par les armes ou la diplomatie l'Anglais songe encore à s'implanter chez nous, à Dunkerque par exemple, les souvenirs d'autrefois s'éveillent, et il n'est pas de plus grave accusation portée contre Mazarin, au temps de la Fronde, que celle d'être un agent de la République d'Angleterre, prêt à ranimer chez nos voisins des convoitises qui ne sont pas encore éteintes.[5] Boileau, redoutant une nouvelle guerre, évoque, vaguement d'ailleurs, les désastres anciens :

Jadis on vit ces parricides,
Aidés de nos soldats perfides,[6]
De sang inonder nos guérets ;
Faire des déserts de nos villes
Et dans nos campagnes fertiles,
Brûler jusqu'au jonc des marais.

(3) Nos **1132**, **1137**.

(4) *Mercure français*, XIV, 224 ; XIII, 773-778, 790, et appendice, LXVIII-XC. Sur les faits, G. Ascoli, *op. cit.*, I, 6-7.

(5) *Entretien secret* (**353** *a*).

(6) Les Bourguignons.

Mais bientôt malgré leurs furies,
Dans ces campagnes refleuries
Leur sang coulant à gros bouillons
Paya l'usure de nos peines ;
Et leurs corps, pourris dans nos plaines,
N'ont fait qu'engraisser nos sillons.

C'est ainsi qu'au milieu du siècle, un jeune homme instruit rappelait en termes imprécis et déclamatoires de redoutables et glorieux souvenirs, sans même citer la bergère à qui l'on devait la victoire.[7] Etrange oubli ! d'autant plus étrange que le souvenir de Jeanne d'Arc vivait en France. Gens d'Orléans, de Rouen ou de Lorraine, avaient à la fin du XVI^e siècle transmis sa légende.[8] Nombreux encore au début du XVII^e siècle furent ceux qui rappelèrent les hauts faits et la vertu de l'héroïne qui fit trembler les Anglais. Melchior Goldast et Jean Hordal recueillent en 1606 et en 1612 quelques panégyriques latins. En latin encore Jacques Joly plaide pour et contre elle dans un jeu oratoire comme on les aimait alors (1609), et Nicolas de Vernulz, compose, en 1629, une tragédie sur ce beau sujet. On réédite en 1631 et cette tragédie et le livre ancien de Micqueau sur le siège d'Orléans et les exploits de la vierge lorraine[9]. Mais c'est aussi dans la langue nationale, en vers et en prose, que l'on glorifie Jeanne. Je n'énumérerai pas ici la demi-douzaine de traités qui rappelèrent, dans la première moitié du siècle, le siège d'Orléans, la vie et la mort de la « Parthénie Orléanaise », ni les pièces qu'un descendant de Jeanne, Charles du Lys, multiplia pour revendiquer ses titres de noblesse.[10] Les polémistes usent parfois de son nom : l'un, en 1627, pour interpeller avec véhémence Buckingham lors de l'expédition de Ré, d'autres, au temps de la Fronde, pour réclamer le salut du pays contre un ministre qu'on prétend malhonnête. En 1646, M^lle de Scudéry défend éloquemment la vertu de l'héroïne contre de fâcheuses insinuations.[11] Enfin sa louange est matière offerte aux poètes. En 1613, un libraire parisien publie, et il reproduit en 1628 avec des augmentations considérables, un *Recueil de plusieurs inscriptions pour les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans... sur le pont de la ville d'Orléans.*[12]

(7) Je cite le premier texte, publié en 1671. Plus tard, nous l'avons vu, Boileau publiant ses *Œuvres complètes* en 1701, jugera bon de le « raccommoder » ; il fera notamment amende honorable à Jeanne d'Arc, en corrigeant ainsi les premiers vers de cette seconde strophe :

Mais bientôt le ciel en colère, Renversant tous leurs bataillons,
Par la main d'une humble bergère Borna leurs succès et nos peines...

Cf. plus haut, p. 112 et n. 23.

(8) Voir G. Ascoli, *op. cit.*, I, 215 à 217 et notes.

(9) N^os **816, 822, 817, 823, 824.**

(10) N^os **815, 818, 821, 827, 819.**

(11) N^os **150, 336** et **826.** Cf. de Barthélemy et Kerviler, *Un tournoi de trois pucelles* (**825**).

(12) N° **820.** Cf. F. Lachèvre, *Recueils collectifs*, I, 80-81, et 238.

En foule les poètes s'étaient proposés pour glorifier Jeanne : le premier recueil contenait, outre plusieurs pièces latines, quarante-huit pièces françaises ; le second, soixante-deux, dont vingt nouvelles. Le tout est dû à d'assez médiocres poètes, parmi lesquels brille seul, sous une courte pièce, le nom de Malherbe. Aucun ne semble vraiment inspiré par

l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire,[13]

et le plus ingénieux de tous pourrait bien être ce Simon Marié qui proclame que le nom de Jeanne suffit à lui seul et qu'il n'est point besoin d'autre « inscription sur le tableau de la Pucelle ».

Comment ne s'aviserait-on pas qu'elle peut fournir un glorieux sujet de tragédie. Dès 1603, un poète rouennais, s'inspirant de pièces antérieures, composait une *Tragédie de Jeanne d'Arc*, plusieurs fois réimprimée.[14] Plus tard, d'Aubignac, désireux de montrer par l'exemple qu'on pouvait composer une tragédie nationale, compilait soigneusement Polydor Vergil, du Haillan et du Chesne pour composer en prose une *Pucelle d'Orléans* « selon la vérité de l'histoire et les rigueurs du théâtre » ; et pour la porter sur la scène un poète, Benserade sans doute, mettait la pièce en vers : toute mal jouée qu'elle fût, la tragédie recevait un si favorable accueil qu'on l'éditait aussitôt sous ses deux formes (1642).[15] Si Boileau oublie en 1655 de parler de l'héroïne, Saint-Amant, dans son *Albion* (1644) n'avait pas manqué de lui rendre de légitimes devoirs :

Une Jeanne, au gré du trône,
D'un Jean la prise vengea ;
Sitôt qu'elle s'érigea
De bergère en amazone,
Les Milords furent rossés,
Les chasseurs furent chassés,
Et Henry dans cette guerre,
Comme un autre Jean sans Terre
En paya les pots cassés.[16]

Saint-Amant n'insiste pas parce que la Pucelle est un sujet réservé : un grand poème épique, entrepris depuis dix ans par l'illustre Chapelain, mûrit dans l'ombre. Connue en quelques-unes de ses parties par certains amis du poète, nantie d'un privilège dont l'auteur retarde chaque jour l'usage, l'œuvre est déjà célèbre : Jeanne y revivra, promise à un impéris-

(13) Une autre pièce sur la *Pucelle d'Orléans brûlée par les Anglais* peut se lire à côté de celle-ci dans les *Poésies* de Malherbe (Ed. Martinon, 227-228). Voir aussi deux épigrammes de Mlle de Gournay dans l'*Ombre de la demoiselle de Gournay* (1626), 1180, 1183.

(14) N° **1104**, cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 216, 217.

(15) Nos **1111** et **1112**. Sur les conditions de la représentation, voir l'*Avis du libraire*, dans l'édition de la pièce d'Aubignac.

(16) Saint-Amant. *Œuvres*, II, 459. Les rois Jean et Henry qu'il nomme sont Jean le Bon et Henry VI.

sable honneur, tandis que les Anglais pâliront de honte et de rage impuissante :

Tout y cède à sa vertu,
Et le vain Anglais battu,
S'y renoyant dans les larmes,
Y quitte encor à ses armes
Le sceptre à tort débattu...

Il y perd de plus encore
Le sens, la vie et l'honneur,
Quoiqu'aux airs d'un tel sonneur
La honte même s'honore :
Le lâche est trop bien traité
D'être dépeint et frotté
Par un si noble génie,
Et sa propre ignominie
En tirera vanité.[17]

D'Aubignac n'est pas à l'avance moins enthousiaste que Saint-Amant ; par un juste retour, « à peine deux siècles écoulés », on verra s'établir, prédit Jeanne dans sa pièce, « l'immortalité de ma gloire... par un ouvrage immortel où se conservera pour jamais l'histoire de ma vie et de votre défaite, de ma mort et de votre crime ».[18] D'Aubignac et Saint-Amant ont tous deux une excuse, c'est que lorsqu'ils écrivaient ces lignes, la *Pucelle ou la France vengée* n'avait pas encore paru ! Il est plus étrange qu'après la publication des douze premiers chants, quelques admirateurs tenaces aient encore professé le même enthousiasme. Ainsi, ce poète anonyme, qui, dans un sonnet conservé dans la *Quatrième partie* du *Recueil de Sercy*, interpellait ainsi les Anglais :

Vous de qui les efforts firent trembler la France,
Et qui mîtes nos lys dans les derniers abois,
Horreur de l'Univers, parricides Anglois,
Nous ne redoutons pas votre fière arrogance.

Etouffez désormais la brutale arrogance
Qui vous fit attaquer le trône de nos rois :
Celle qui vous chassa par ses fameux exploits
Du docte Chapelain a repris la naissance.

Sans doute elle revit, et, malgré vos efforts,
Cet homme tout divin la retire des morts
Pour reprendre aujourd'hui soin de notre couronne.

Anglais, contemplez-la dans cet œuvre parfait,
Afin qu'en apprenant ce que son bras a fait
Vous conserviez la paix que la France vous donne.[19]

(17) *Ibid.*, 460-461. Cf. G. Collas, *J. Chapelain* (**CLXIX**), 205-210.

(18) d'Aubignac, la *Pucelle d'Orléans*, 89.

(19) Allusion au traité récemment signé. Voir plus haut, p. 112. *Poésies choisies de MM...*, (**CLII**), IV, 98. Cf. *Ibid.*, V, 353, un sonnet (*à la Pucelle d'Orléans*), attribué par Lachèvre au Comte d'Estelan, où Chapelain est outrageusement loué.

Il ne faudrait pas croire que le poème de Chapelain — six fois édité entre 1656 et 1657 — ait beaucoup fait pour remettre dans les mémoires les événements de la guerre de Cent Ans.[20] D'abord il fut lu surtout des savants et rebuta les gens du monde, encore qu'ils hésitassent à l'avouer ; de plus, si l'auteur était bien informé des faits de l'histoire traditionnelle, s'il avait suivi sans trop le déformer l'ordre des temps, il ne s'était point soucié de donner la vie à son récit. Bien au contraire ! sa *Préface* précisait que son plus grand soin avait été de dégager le caractère allégorique des personnages : la France était « l'âme de l'homme en guerre avec elle-même » ; l'Anglais et le Bourguignon, « soldats de Satan », figuraient « les divers transports de l'Appétit irascible », et Jeanne elle-même, « la grâce divine qui dans l'embarras ou dans l'abattement de toutes les puissances de l'âme, veut raffermir la volonté, soutenir l'entendement, se joindre à la vertu, et par un laborieux effort... produire cette paix intérieure et cette parfaite tranquillité, en quoi toutes les opinions conviennent que consiste le souverain bien ». Imaginez après cela la froideur du récit ; seules l'animent de conventionnelles peintures de combats, sans un mot qui évoque les traits physiques ou moraux des adversaires. A quoi servait que Chapelain eût effectivement, comme on l'a montré, discerné la valeur relative des éléments de la légende : Orléans signe de la mission divine ; le sacre de Reims, acte essentiel qui assure le salut du pays ; enfin le supplice de Jeanne, prix douloureux qu'elle accepte de payer pour le rachat de la France ?[21] Ce laborieux effort n'engendrait que l'ennui ; Jeanne n'en sortait ni plus grande, ni plus chère aux Français. Ajoutons que le bruit mené par les pédants autour de l'œuvre n'eut d'autre effet que de détourner l'attention, du sujet sur le poète, des événements et des héros sur les règles de l'art et sur des discussions gravement puériles.

Aux longues guerres civiles, plus longues encore que la guerre franco-anglaise, nous trouvons ici et là quelques allusions ; la révolution qui aboutit à la mort de Charles Ier rappelle l'attention sur la triste destinée de tant de souverains anglais :

> Ce n'est pas d'aujourd'hui, perfides,
> Que par vos cruautés avides
> Vous avez fait mourir vos rois
> Et les avez mis aux abois.
> On sait bien que dans vos provinces,
> Déjà quarante-un de vos princes
> Sont morts par vos mains et vos maux
> Ou par le glaive des bourreaux.[22]

(20) C'est à peine si on trouve un abrégé un peu précis de cette guerre dans *le Séjour de Londres* de Galardi, en 1671 (**961**), 132, et quelques allusions rapides et superficielles dans les brochures politiques de Le Noble (par ex. *Entretiens politiques*, VIII, 41-42).

(21) G. Collas, *Jean Chapelain*, 217-218, 223, 228-229, 504-505.

(22) *Transport et pleurs de Hiérémie*, 1649 (**350**), 7.

Peut-être notre pamphlétaire éprouverait-il quelque difficulté à nommer ces quarante et un princes et à conter leur histoire ! Certains de ses contemporains, moins ambitieux, ont fait de plus précises allusions à tel ou tel d'entre eux. L'un conte la mort de Richard II, déposé puis tué par Henry de Lancastre ; un autre rappelle la mort lamentable du jeune Edouard V, tué avec son frère par leur oncle, l'usurpateur Richard III ; et Guy Patin dressant le catalogue sanglant des princes de la famille Stuart, remonte à Jacques Ier d'Ecosse, tué à la chasse par ses sujets.[23]

Au lendemain de la seconde révolution, une préoccupation semblable conduisait le huguenot réfugié de Rosemond, naturalisé anglais et ordonné prêtre de l'Eglise anglicane, à composer d'après les meilleurs auteurs anglais, un véritable livre d'histoire, l'*Histoire des guerres civiles d'Angleterre.* Ses deux premières parties, les seules parues, prétendaient expliquer, en 1690, le présent par le passé. L'auteur avait entrepris ses travaux avant la Révolution, mais ayant relu ses notes à la lumière des derniers événements, il s'aperçut qu'un tel livre serait utile, puisqu'il montrerait que « les Anglais d'aujourd'hui ne sont pas fort différents de ceux des siècles passés, et l'on s'étonnera moins après cela de ce qu'ils ont fait l'année passée pour la conservation de leur liberté et de leurs lois ».[24]

La première partie contait en moins de cent cinquante pages les événements du règne d'Edouard II ; la seconde, bien plus étendue et divisée en cinq livres, exposait les origines du conflit des maisons d'York et de Lancastre, puis, avec force détails, citations de documents authentiques, discours et serments, qui évoquaient d'étrange façon les épisodes de la révolution récente, le règne et la déposition de Richard II ; puis venaient Henry IV, Henry V, Henry VI, la fin violente du règne de ce prince, le retour des princes d'York avec Edouard IV, la mort tragique de ses enfants à la Tour, la cruauté et l'ambition de Richard III, jusqu'à l'apaisement sous la puissante main de Henry VII : récit plus vivant et plus émouvant que les nouvelles historiques qui traitent des mêmes événements : l'*Histoire de Catherine de France, reine d'Angleterre,* l'illustre princesse aïeule des rois Tudors, dont Baudot de Juilly en 1696 dit les vertus et les malheurs ; ou cet autre roman, écrit en 1680, et qui contait l'histoire de son petit-fils le *Comte de Richemont,* le futur Henry VII. Si Mme d'Aulnoy, en 1703, situe son roman du *Comte de Warwick* sous le règne d'Edouard IV, elle ne cache point qu'elle a mis en œuvre des événements bien connus et plus récents; la peur du scandale l'a seule amenée, dit-elle, à « chercher dans les siècles passés une cour et des noms qui convinssent à ceux dont je parlais. Il a fallu suivre le règne d'Edouard d'York, roi d'Angleterre, sans

(23) *Dialogue ou entretien de deux cavaliers*, 16 ; *Liste des empereurs et des rois*, 15 (**335** et **345**). *Patiniana* (**LXVI**), 103.

(24) Nos **814** et **829** ; voir notamment, *Préface* de la *Seconde Partie* (**829**), l'*Avertissement du libraire*, en tête de la *Première partie* (**814**).

m'éloigner de la vérité ». On devine ce qu'il peut demeurer d'historique dans une œuvre ainsi entreprise.[25]

Par contre sur le règne de Henry VII, on possédait l'histoire que Bacon avait composée à l'aide surtout des manuscrits de Bernard André ; écrite en anglais elle avait été bien vite rendue accessible aux Français par ses traductions française et latine : « possible, disait la Tour Hotman, qui en 1627 donnait la version française, possible qu'il ne s'est jamais imprimé d'histoire plus agréable que celle-ci, tant par les divers éléments qui s'y voient que pour le mérite de son auteur ». Marsolier, en 1697, en tira le meilleur de son *Histoire de Henry VII*[26] ; mais regrettant que son modèle n'y eût point consacré plus d'art, il y a de son chef ajouté les indispensables beautés : discours, sentences à la mode des historiens de ce temps. Il avouait qu'on était tenté « de croire qu'on lit plutôt un roman qu'une histoire véritable », devant « cette variété continuelle d'aventures surprenantes et de révolutions imprévues » : on ne peut mieux résumer l'impression du lecteur sur son ouvrage !

4. Henry VIII et la réformation ; les luttes religieuses

Du règne de Henry VIII le souvenir moins lointain était plus vivant. On trouvait de lui un portrait sympathique dans les *Annales* latines que Francis Godwin avait publiées sur son règne et ceux de ses successeurs immédiats, Edouard VI et Mary Tudor : quelques exemplaires des éditions londoniennes avaient dû passer en France, depuis 1616 ; une édition de la Haye en 1653 était plus propre encore à se répandre sur le continent. D'ailleurs, bien avant ce temps, de Loigny en avait donné à Paris une traduction française, poussé par l'honorable désir d'apprendre « par la bouche de nos adversaires l'origine de leur séparation et des changements dont ils se prévalent aujourd'hui ». A peine s'était-il permis d'adoucir, sur le règne de Mary Tudor, « les aigreurs d'un esprit ulcéré des exécutions fréquentes de ceux de son opinion » ; mais il voulait « faciliter la liberté à son œuvre de courir le monde sans censure », et « autoriser davantage la vérité qui est toujours incommodée et suspecte au milieu des invectives et animosités ». Quatre beaux portraits gravés d'Henry VIII, d'Edouard, de Mary et d'Elisabeth, rendaient plus intéressant encore le récit de ces événements capitaux en en montrant les principaux acteurs.[1] James Ware, protestant

(25) N° **1131** (*Comte de Richemont*), **1136** (*Histoire de Catherine de France*), **1138** (*Comte de Warwick*). Des allusions se rencontrent aussi, surtout chez les auteurs plaisants, à l'aventure de George Plantagenet, duc de Clarence, dont Commines avait autrefois rapporté qu'il fut noyé dans un tonneau de malvoisie. Cf. Sorel, *Francion* (1623), VII, Ed. Roy, III, 24 ; d'Assoucy, *Aventures* (1677), Ed. Colombey, 20.

(26) N°s **830** (Bacon), **831** (Marsolier).

(1) N° **832** *a* et *b*.

d'Irlande, complétait ce livre et celui de Bacon sur Henry VII en contant, pour les mêmes règnes, les événements de son île.[2]

Le P. Caussin faisait, en 1641, toutes réserves sur un prince qu'il prenait pour exemple « des funestes issues de la volupté ». Plus tard Galardi évoquait avec précision les luttes qui avaient opposé Anglais et Français au début de son règne, la bataille des Eperons, le sac de Thérouanne, et il traçait du prince un portrait assez bien venu où se signalaient, parmi tant de faiblesses, une ambition, une munificence, une lascivité déréglées.[3] Ces vices apparaissaient, épisodiquement, dans la longue nouvelle qu'un anonyme consacrait à la sœur de Henry, *la Princesse d'Angleterre ou la duchesse reine*, pour narrer ses amours, à peine interrompues par son court mariage avec le vieux roi de France, Louis XII.[4] Vers le même temps, l'auteur de *la Princesse de Clèves*, au risque de faire condamner ses digressions par les critiques, s'attardait à rappeler le mariage de Marie de Lorraine avec Jacques d'Ecosse[5] et la jalousie qu'il provoqua chez Henry VIII, surtout à conter la prodigieuse aventure d'« Anne de Boulen ».[6] La jeune femme paraissait là, plus proche de l'histoire et de la vraisemblance que ne l'avait peinte, trente ans plus tôt, le fameux La Serre dans sa médiocre tragédie de *Thomas Morus*. Dans cette pièce, « Anne de Boulan », aimée du roi, ne pouvait se résoudre à déposséder la reine légitime ; loin d'entraîner le prince au divorce, elle faisait tout pour l'en détourner : « Je crains, y disait-elle, que ma beauté se passe et votre amour avec elle ; je crains que la reine ne m'immole à son juste ressentiment ; je crains d'allumer un feu de dissension dans votre royaume qui ne se puisse éteindre que dans mes cendres ». On a peine à croire que ces inventions et la vertu bavarde de Thomas Morus aient pu paraître aux contemporains de quelque prix, que « le cardinal de Richelieu ait pleuré dans toutes les représentations qu'il a vues de cette pièce », et que toute la Cour ne lui ait pas été moins favorable.[7]

Il n'y a pas plus de vérité historique, mais plus d'intérêt, de variété, de vraisemblance et de mouvement dans la *Jeanne, reine d'Angleterre* de La

(2) N° **833**.

(3) Galardi, *Séjour de Londres* (**961**), 135, 152, 153.

(4) *Princesse d'Angleterre* (**1127**) ; cf. Fontenelle, *Dialogues des morts* (**1133**), I: *Anne de Bretagne et Marie d'Angleterre.*

(5) A ce même prince, cher aux Français pour avoir épousé deux princesses de chez nous, un romancier anonyme avait consacré en 1621 un bien romanesque récit. (**1123**).

(6) Mme de La Fayette, *la Princesse de Clèves*, I, 34-35, 123-134. MM. Rudler et Chamard (*Revue du XVIe siècle*, 1914, 307-314) ont établi que Mme de La Fayette utilisa peut-être Sanders, à coup sûr du Chesne, et surtout les *Annales* de Godwin. Elle connaissait peut être aussi la relation rimée de Lancelot de Carles (cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 232 et suiv., surtout vers 50 et suiv.). Cf. Fontenelle, *Dialogues*, II: *Anne de Boulen et la duchesse de Valentinois*, plus cruel pour la vertu d'Anne de Boleyn que l'auteur de la *Princesse d'Angleterre* ou Puget de la Serre dans son *Thomas Morus*. Cf. aussi Bayle, *Dictionnaire*, article *Anne Boleyn*.

(7) N° **1110**, notamment, 66. Cf. Frères Parfaict, *Histoire du théâtre Français*, VI, 50.

Calprenède.[8] Mettant en scène la tentative de Jane Gray pour s'emparer de la couronne, ce dramaturge a su dresser en face l'une de l'autre, trois figures intéressantes et variées de femmes. Jane, qui mourra, n'a conspiré que par amour et par faiblesse ; elle trouve son châtiment légitime, et va au supplice avec une douceur et un courage qui gagnent notre pitié. Mary, la reine catholique, est peinte comme les Français la voyaient, douce, bonne, portée à l'indulgence ; elle ne punit que sur les conseils d'Elisabeth, cruelle et violente, en qui s'annonce déjà celle qui plus tard ne pardonnera ni à Marie Stuart, ni à Essex.

C'est surtout à la réformation et aux luttes religieuses qui marquèrent ces règnes que les gens du XVII^e^ siècle, friands de théologie et amateurs de controverse, apportèrent une curiosité également passionnée, qu'ils appartinssent au parti de la Réforme, ou à l'Eglise catholique. Dès le début du siècle un grand poète protestant, d'Aubigné, avait consacré à des héros anglais quelques-uns de ses vers ardents. Dans ses *Tragiques*, qui parurent en 1616, au livre des *Feux*,[9] il énumérait, d'après les *Actes des Martyrs* de Jean Crespin, mais sans s'astreindre à aucun ordre historique, tous ceux qui étaient morts pour la réformation de la foi, dans cette île « sainte », « encore plus honorée en martyre qu'en guerre », et dont « les vertus étranges

La font nommer pays, non d'Angles, mais des Anges.

Il dit les précurseurs, « Gerard et sa bande », le « vieillard Wiclef », « Thorb, Beverlan, Sautrée », dont « l'Eglise accoucha comme d'une ventrée » ;[10] puis il choisit au hasard dans la foule des martyrs obscurs ou illustres du XVI^e^ siècle : aux premiers temps de la Réformation, l'affreux héroïsme de Bilnée ; Bainan et Frich serrant tous deux sur leur cœur les fagots qui embrasent leur bûcher ; le supplice de Gardiner, mis à mort au Portugal pour avoir profané la messe ; long, effroyable supplice, détaillé par Fox et Crespin, représenté dans l'ouvrage de Fox par une naïve gravure, et narré ici avec une atroce vérité.[11] A ceux-là, d'Aubigné mêle les martyrs de la réaction tudorienne : des victimes ignorées, ces « trois Agnès, trois agneaux » qu'il rapproche en ses vers pour avoir remarqué, chez Crespin,

(8) N° **1105**. Cf. H.-C. LANCASTER, *La Calprenède dramatist*, 133, suiv.

(9) *Tragiques*, Ed. READ, II, 6 à 15. J'ai déjà eu l'occasion de dire (I, 195et n. 3) que CRESPIN (**835**), dont je cite ici le livre d'après l'édition de 1582, pour tout ce qui concerne les martyrs d'Angleterre, avait tiré sa substance de Fox (**834**), que je cite d'après l'édition de 1559. Mais j'aurais dû dire aussi, que ces emprunts avaient déjà été signalés par MM. BENOIT et LELIÈVRE, dans la réimpression qu'ils ont donnée de CRESPIN, en 1885.

(10) Thorpe, Beverlay, Sautrey, morts respectivement en 1407, 1413, 1407. CRESPIN les cite tous trois à la suite (Sautrée, Thorp, Beverlau), f^os^ 42 à 49. Cf. Fox, 79, 96, 107. Je ne sais qui il désigne par « Gérard et sa bande ».

(11) Bilney, mort en 1531 : CRESPIN (Bilnée), f° 98 v° ; Fox, 123. Bainham, mort en 1532 : CRESPIN (Baynam), f° 99 ; Fox, 126. Frith, mort en 1533 : CRESPIN (Fryth), f° 101 ; Fox, 127. Gardiner : CRESPIN, f^os^ 200 v° et suiv. ; Fox, 203 et suiv. (l'image, 209).

dans la table alphabétique des martyrs, leurs noms obscurs qui se suivaient ; le célèbre, « l'invincible Haux » :

Qui pour avoir promis de tenir les bras hauts
Dans le milieu du feu, si du feu la puissance
Faisait place à son zèle et à sa souvenance ;
Sa face était brûlée, et les cordes des bras
En cendres et charbons étaient chutes en bas,
Quand Haux, en octroyant aux frères leur requête,
Des os qui furent bras fit couronne à sa tête.

Enfin suprême victime, l'illustre prélat, « excellent conseiller et grand primat Kranmer ».[12] Mais parmi tant de martyrs, deux douces, deux belles figures de femmes arrêtent plus longuement le poète, qui se penche avec tendresse pour contempler ces

deux précieux tableaux
Deux spectacles piteux, mais spécieux et beaux :

Anne Askeuve, dont il conte l'histoire, sans rien devoir, cette fois, à Crespin ; surtout Jane Gray qui méprisa une couronne de ce monde pour celle du martyre et « troqua l'Angleterre au royaume des Cieux » :

Prisonnière çà bas, mais princesse là-haut,
Elle changea son trône empour un échaffaut,
Sa chaire de parade en l'infime sellette,
Son carrosse pompeux en l'infâme charrette,
Ses perles d'Orient, ses brassards émaillés
En cordeaux renoués et en fers tout rouillés.[13]

Dans son Livre des *Vengeances*, d'Aubigné se tourne encore vers l'Angleterre, et s'en prend à quelques-uns de ses persécuteurs, Thomas Arundel, l'adversaire de Wiclef :

Archevêque Arondel qui en la Cantorbie
Voulus tarir le cours des paroles de vie...

et le cardinal Polus, qui, après l'exécution de Cranmer, prit sa place.[14]

Les Catholiques n'avaient point de beaux vers véhéments à opposer à ceux d'Aubigné, mais ils ne manquaient point de livres où les faits de la réformation d'Angleterre étaient présentés selon leur esprit : on rééditait plusieurs fois le livre latin de Sanders sur l'origine du schisme anglican. David Chambers avait aussi dans son livre sur l'Eglise d'Ecosse relaté la naissance de l'hérésie dans les deux pays voisins. En 1622, le Jésuite Gibbon publiait à Douai, en latin encore, une *Histoire de l'Eglise d'Angleterre*, où

(12) Hawkes, mort en 1555 : CRESPIN (Haux), f° 306 ; FOX, 445. Cranmer : CRESPIN, f° 378 ; FOX, 639-708.

(13) Anne Askew ou Ayscough, morte en 1546 : CRESPIN, f°s 171-176 ; FOX, 184. Jane Gray, morte en 1553 : CRESPIN, f°s 255 et suiv. ; FOX, 232.

(14) Ed. READ. II, 144-145, 152.

il joignait à l'Histoire de l'ancienne église par Nicolas Harpsfield, un court exposé du divorce de Henry VIII et de sa rupture avec la Papauté dû au fameux martyr Campion, et un catalogue des fondations pieuses d'Angleterre presque toutes détruites par Henry VIII.[15] C'étaient là de gros livres latins accessibles aux seuls érudits : soit ! mais l'*Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'Hérésie de ce siècle*, due à Florimond de Rœmont, consacrait, en 1661, un de ses livres tout entier au *Schisme d'Angleterre* : on y voyait après les heureux débuts du règne de Henry VIII, comment « la suite fut infâme à cause de l'amour » (chap. I) ; l'auteur rassemblait sur Anne de Boulen toutes les calomnies qu'il avait pu trouver, et en ajoutait de son chef (chap. II à IV) ; il s'arrêtait longuement sur les supplices du Cardinal Fishel (évêque Fisher) et de Thomas Morus (III, § 6), sur le pillage des hôpitaux, séminaires et collèges, ordonné par le prince (V, § 1) ; plus loin il disait sa joie de voir Cranmer, « l'auteur du schisme », brûlé tout vif avec deux évêques et cent autres hérétiques (VIII, § 6), célébrait l'heureuse venue du cardinal Polus en Angleterre (IX, § 2), déplorait d'innombrables martyres pendant le règne d'Elisabeth (XII à XV), la mort de Marie Stuart (XVI à XIX), enfin les malheurs de tous ces pays, et surtout de l'Irlande (XX).[16]

Vers la fin du siècle les controverses s'engagèrent ardentes sur la Réformation : et une longue série se présente à nous d'œuvres où catholiques et anglicans s'opposèrent avec véhémence les uns aux autres. Avant de nous engager dans leur étude, je voudrais en détacher ce qu'on put lire sur les antécédents anglais de cette Réformation anglicane qui fit couler tant d'encre, et notamment sur l'histoire de Wiclef. Dans l'*Histoire des Martyrs* de Jean Crespin, lue dévotieusement par les Protestants pendant tout le siècle, la vie, les efforts et la mort du réformateur étaient exposés tout au long, et dans son Histoire latine de l'ancienne Eglise d'Angleterre, le catholique Nicolas Harpsfield, avait de son côté fait bonne place à cette hérésie. Varillas, à son tour, fit paraître, en 1682, une *Histoire du Wiclefianisme*, à laquelle il ne mit pas son nom, car il y témoignait quelque indulgence à l'hérésie ; quatre ans plus tard, il la reprit en l'expurgeant de tout ce qui pouvait inquiéter l'orthodoxie, au premier tome de sa grande *Histoire des Révolutions de l'Europe* ; Daniel de Larroque, encore protestant sincère à cette date, jugea sévèrement la palinodie et les nouvelles conclusions de Varillas.[17] Mais Bossuet, au livre XI de son *Histoire des Variations*, confirma

(15) Nos **836** (SANDERS), **776** (CHAMBERS), **839** (HARPSFIELD). Sur Sanders et Campion, voir G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 154-155 et n. BAYLE a consacré un article de son *Dictionnaire* à Sanders.

(16) N° **837**. Un peu plus tard, le P. CAUSSIN dans sa *Cour sainte*, (t. V, 1645) comptait le cardinal Polus, dont il faisait l'histoire, au rang de ses grands « Hommes d'Etat ». Par contre Naudé, dans son *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin* (**LXI**), 310-311, parle avec une indifférence bien rare de Thomas Morus et de l'évêque Fisher.

(17) Nos **841** (VARILLAS : *Wiclef*), **842** (VARILLAS : *Révolution*), **847** (LARROQUE).

la condamnation prononcée par l'Eglise Romaine : dans « l'Histoire de Jean Viclef, anglais », il soutient que celui-ci avait à l'avance adopté plusieurs des doctrines, blasphématoires à son gré, que la Réforme devait reprendre ; surtout il dégagea dans l'ancienne doctrine de cet Anglais les traits caractéristiques qui distinguèrent l'anglicanisme.[18]

C'est après 1675 que le débat sur le schisme de Henry VIII se rouvrit, et il fit grand bruit pendant plusieurs années. L'occasion en fut la nouvelle traduction française que Maucroix donna, en 1676, du livre presque séculaire de Sanders. A vrai dire le traducteur avait fait ses réserves sur l'excessive partialité de son auteur, il en avait adouci les violences : mais n'était-ce point un moyen de le rendre plus redoutable ? Le livre eut du succès ; les réimpressions se succédèrent.[19] A cet ancien adversaire qui reprenait une vigueur nouvelle, Gilbert Burnet entreprit de répondre définitivement par sa grande *Histoire de la Réformation anglicane*, dont les deux premiers volumes parurent en anglais, en 1679 et 1681. De cette rude attaque Sanders ne devait point se relever : Que Bayle en parle avec mépris, rien là de surprenant, puisque Bayle est réformé; mais Varillas lui-même se refuse à le suivre, et Bossuet, qui se met parfois à sa remorque, n'ose point le citer, prétend même défendre sa cause « sans avoir besoin de Sanders ».[20]

Dès la première heure les réfugiés français avaient vu de quelle utilité serait une traduction française de cette *Histoire*.[21] Rosemond l'entreprit, et dans sa version, les deux volumes de Burnet[22] eurent un succès qu'attestent quatre éditions données en quelque dix ans. Assez libre dans sa forme, cette traduction respectait scrupuleusement l'esprit du texte. Burnet, qui avait surveillé de près le travail, exprimait sa satisfaction dans une lettre qui figurait en tête de l'ouvrage :

> Je crois, disait-il, que mon histoire paraît avec bien plus d'avantage en votre langue qu'elle n'avait fait en anglais, et j'en ai d'autant plus de joie que la nation française est celle que j'estime le plus après la nôtre, comme son illustre prince est celui du monde pour lequel j'aie plus de vénération et de respect après mon propre souverain, et comme les ecclésiastiques de France sont de tous les ecclésiastiques romains ceux qui ont le plus de disposition à goûter les fondements de notre réformation.

(18) Bossuet, *Variations* (XI, chap. 153), III, 9 et suiv. ; cf. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme* (**CXCIII**), 573-574.

(19) N° **836** *b*.

(20) Varillas, *Avertissement* du tome I de l'*Histoire des Révolutions* ; Bossuet, *Variations* (VII, chap. 2), II, 3-4 ; cf. *Longueruana* (**LVI** *A*), 186. Vanel n'aura pas les mêmes scrupules (*Avis* en tête du t. II de son *Abrégé* (**890**)); et le médiocre Le Grand entreprendra en somme la réhabilitation de Sanders.

(21) Lettre de Justel à l'évêque de Londres Compton, du 5 février 1679. Mss. Boldéienne Rawlinson C, 982, f^os^ 5, 6.

(22) Burnet retarda jusqu'en 1714 la publication de son troisième volume de pièces justificatives ; celui-ci n'a pas été traduit.

Cette dernière phrase n'était pas pour plaire au clergé de France ; mais on doit avouer que Burnet avait mis beaucoup de bonne grâce à gagner la bienveillance du public français : celui-ci ne la lui marchanda point. Des « extraits » du livre parurent dans les revues périodiques, comme les *Nouvelles de la république des lettres* de Bayle (novembre 1685), la *Bibliothèque Universelle*, le *Journal des Savants*. Les érudits, dans leurs correspondances particulières s'en entretinrent : non seulement les savants de Hollande, mais l'abbé Nicaise, même les Pères Bénédictins jugèrent à propos d'y revenir avec insistance, fût-ce pour en contester quelques développements ; peu d'entre eux en parlaient avec la sévérité de l'abbé de Longuerue, pour qui Burnet, comme Sanders, « est une autre espèce de fou, dont il faut se garder ».[23] L'œuvre atteignit les gens du monde : Mme de Sévigné, curieuse de théologie et de controverse autant que femme de son temps, n'a pas manqué de lire la traduction de Rosemond, et Burnet nous a dit lui-même sa surprise heureuse, quand, présenté au prince de Condé, il s'aperçut que le héros avait lu son *Histoire*.[24]

Si Varillas louait Burnet d'être moins partial que d'autres historiens protestants et de n'avoir pas entrepris de justifier Henry VIII, coûte que coûte, c'était contre lui pourtant qu'il écrivit son neuvième livre, au second tome de l'*Histoire des Révolutions*. Burnet ne s'y trompa point, et répliqua par une *Critique* : critique aisée ; car le genre dont relèvent les livres de Varillas, l'histoire éloquente et morale qui sacrifie aux belles sentences les scrupules d'exactitude, devait choquer de bons esprits : « ce sont de vrais romans, disait Le Clerc, dont on ne se mettrait point en peine, s'ils n'imposaient par leur air grave » :[25] il est difficile d'imaginer en effet, lorsqu'on n'a point lu Varillas, jusqu'où peut aller la désinvolte audace de qui joint à beaucoup de confiance en soi le parfait dédain d'autrui et des faits.

De la critique anglaise de Burnet, Bayle rendit compte, en octobre 1686, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, pendant que Jean Le Clerc la traduisait dans notre langue. Pour ceux qui, séduits par le ton sentencieux des préfaces de Varillas, par l'originalité de quelques développements ingénieux, avaient jusqu'ici accueilli ses œuvres avec faveur — et Bayle avait été du nombre, en dépit de son esprit critique — l'attaque de Burnet fut une révélation. Les libraires qui avaient déjà résolu de faire traduire le livre en anglais, renoncèrent à leur projet. On estima généralement l'honneur de Varillas engagé ; et Bayle le somma de se défendre.[26] Varillas

(23) Rébelliau, *op. cit.*, 318-319, n., et *Longueruana*, 186.

(24) Lettres de Mme de Sévigné des 4 octobre et 26 novembre 1694. Cf. Jusserand, *Shakespeare*, 133, et Rébelliau, *op. cit.*, 179, n. 4.

(25) Jean Le Clerc, *Avertissement du traducteur* à la *Critique du IXe livre de l'Histoire de M. Varillas* (843).

(26) Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, mai 1685, art. I (*Œuvres*, I, 277); janvier 1686, art. I (*Ibid.*, 461-463) ; mars, art. IV (508, 509) ; octobre, art. IX (673) ; novembre et décembre (699 et 722).

le tenta, dans un gros volume de cinq cents pages[27]. Il affirmait que Burnet n'avait trouvé à mordre que sur des détails insignifiants ; mais, reprenant point par point la critique, il s'efforçait d'y répondre tant bien que mal. Cette *Réponse* parut chez Barbin, l'éditeur de l'*Histoire* ; mais la querelle passionnait à ce point le public lettré que le libraire hollandais qui avait donné la traduction de la *Critique*, réimprima la *Réponse* de Varillas, et l'accompagna d'une *Défense de la Critique*,[28] traduite d'un nouveau pamphlet de Burnet. D'ailleurs celui-ci, quand les troisième et quatrième volumes de Varillas eurent paru, crut utile d'y reprendre tout ce qui concernait les affaires d'Angleterre, et il conclut ce nouvel examen par des mots sévères, que la critique moderne n'a point infirmés : « Il faut avouer que c'est quelque chose de fort étrange que dans un siècle tel qu'est le nôtre, et dans une ville comme Paris, un homme entreprenne de mettre dans son ouvrage l'histoire d'une nation de l'état de laquelle il est si peu informé qu'il n'en sait ni la carte, ni les noms, ni le gouvernement, ni les transactions les plus publiques qui se trouvent dans les livres les plus communs. Et ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est de voir un homme écrire avec cet air de confiance qui prétend outre cela découvrir les plus profonds secrets ».[29]

Burnet avait trouvé des seconds dans sa querelle ; nous avons déjà nommé Larroque ; d'autres se chargèrent de montrer que ce n'était point seulement à propos de l'Angleterre que l'information de Varillas était suspecte.[30] Dans le parti catholique, un nouveau combattant s'était jeté dans la carrière, Joachim le Grand, armé d'une nouvelle et grosse histoire de la Réformation anglaise. Il affectait modestie et courtoisie : il n'aurait jamais entrepris une histoire si souvent écrite, par Sanders d'abord, pour lequel il avouait une profonde estime, surtout par Varillas et Burnet, « deux hommes si extraordinaires dont les ouvrages sont aujourd'hui dans les mains de tout le monde » ; il accordait même à Burnet, un « esprit vif, pénétrant, laborieux, infatigable, très capable de défendre la Réformation, si la Réformation pouvait être défendue ».[31] Mais Burnet, avec qui il avait eu l'occasion de discuter quelques années plus tôt, dans la Bibliothèque du Roi, en présence de l'illustre Thévenot, loin de tenir compte des objections qu'il lui avait alors présentées, l'avait cité, dans sa discussion avec Varillas, « en garantie de son ouvrage ». C'était trop, et Le Grand, au risque de se briser, « attaquait un ouvrage qui avait eu une très grande approbation ». A tant de politesses se joignaient de moins souriantes observations : la

(27) *Réponse de M. Varillas à la critique de M. Burnet* (**844**).

(28) *Défense de la Critique du IX^e^ Livre de l'Histoire de M. Varillas* (**845**).

(29) *Critique du III^e^ et IV^e^ volumes* (**846**), notamment, 160-161.

(30) *Acta Eruditorum*, oct. 1686 (à propos de la Saxe) ; cf. BAYLE, *Nouvelles de la République des Lettres*, décembre 1686 (I, 722).

(31) *Histoire du divorce de Henry VIII* (**848**) notamment, *Discours préliminaire*, I, 5.

violence et la pauvreté des polémiques entre Varillas et Burnet, ne les compromettaient-elles pas l'un et l'autre ? Burnet semblait ignorer tout ce qui s'était négocié en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne ; et même à voir combien de bévues de Varillas il laissait passer sans sourciller, on était en droit de se demander s'il connaissait beaucoup mieux les événements de son propre pays. A son nouveau récit de la réformation anglaise, Le Grand joignait une *Défense de Sanderus*, une analyse critique des deux premiers livres de Burnet, un ensemble de pièces justificatives : le tout en trois forts volumes in-douze, qui parurent à partir de juin 1688.

Le Grand avait dédié son livre à Thévenot par qui il avait connu Burnet ; et c'est dans une lettre au même Thévenot que l'impatient Burnet répondit à son adversaire. La lettre, publiée en anglais, fut mise en français, « rendue publique et lue de tout le monde » avant même, prétend Le Grand, que Thévenot n'en ait eu connaissance. Cette traduction française, parut dans un journal de Hollande ; mais Le Grand, tout fier d'avoir provoqué la riposte d'un homme si connu, prit soin de la faire réimprimer chez son libraire parisien, avec un Avertissement et des remarques de sa façon.[32] Auprès de Thévenot, pris décidément comme arbitre, qu'il le souhaitât ou non, Le Grand s'excusait de renoncer à toute courtoisie, « mais comment écrire avec quelque modération contre un homme qui ne garde aucune mesure, qui depuis quelques années remplit la France et l'Angleterre de libelles qu'on n'ose dire qu'on ait lus ? » Avec une belle assurance Le Grand se flattait que son nom ferait lire la réplique de Burnet « par un plus grand nombre de gens de lettres et de piété, qui depuis quelques années commençaient à s'abstenir de la lecture des livres de M. Burnet, et qui ne cachaient plus le dégoût, pour ne pas dire le mépris et l'horreur qu'ils avaient pour tout ce qui portait son nom ». Il reprochait à Burnet l'inexactitude de sa documentation, « l'air de suffisance qu'il soutient mal, un certain caractère méprisant dont il n'a pu se défaire » : tant il est vrai que ce que nous discernons en autrui, ce sont surtout nos propres défauts ! Il portait contre son adversaire des accusations plus graves encore, propres à inquiéter bien des consciences françaises : à l'heure où la situation du roi Jacques II semblait difficile, Burnet ne se « déchaînait-il pas contre son prince à toute outrance » ? « il remplissait son pays de placards et de satires, entretenait commerce avec tout ce qu'il y a de méchants sujets, nourrissait, autant qu'il était en lui, l'esprit de révolte et de sédition ». Et c'était ce même Burnet qui réclamait respect pour les cendres de Henry VIII, respect pour la Réformation d'Angleterre, œuvre d'une tête couronnée !

La plaquette de Le Grand parut en août 1688, et dès septembre, Burnet répliqua, mais de quel ton dédaigneux, à celui qu'il traitait désormais comme un fou.[33] Aussi bien un adversaire d'une autre qualité était-il entré

(32) *Lettre de M. Burnet à M. Thévenot* (**849 et 850**).

(33) Le livre ne parut en français qu'en 1689 : *Critique de l'Histoire des Variations* (**853**).

dans la lice : Bossuet, avec son *Histoire des Variations*. Comment, après l'avoir lu, prêter encore attention à un Le Grand ? Ajoutez que Burnet voyait la Révolution d'Angleterre donner satisfaction à ses préférences religieuses et politiques, et en même temps combler ses propres ambitions. Le Grand aura beau faire grand bruit, Burnet, promu évêque de Salisbury, n'y prêtera plus garde ; et pour lui épargner d'indignes travaux, ce sont personnages de second plan qui se chargeront de morigéner ce méprisable adversaire.[34]

La grande *Histoire des Variations des Eglises protestantes* à laquelle Bossuet travaillait depuis plusieurs années avait paru en 1688. Impatiemment attendue des catholiques, dont Varillas n'avait excité l'espérance que pour la décevoir, c'était une œuvre puissante, partiale mais mesurée de ton, moins irritante qu'inquiétante par la foncière honnêteté, la foi sincère qui s'y révélaient. Fondée sur de solides et patientes recherches, elle restait dominée par les polémiques de l'heure.[35] N'était-ce point déjà un souci d'actualité qui avait engagé Bossuet à consacrer à la Réformation anglaise une si grande partie de son ouvrage, le livre VII, la moitié du livre X, quelques chapitres des livres XIV et XV ? N'oublions pas que les années pendant lesquelles il l'écrivit, sont celles qui embrassent la fin du règne de Charles II, et l'arrivée de Jacques II au pouvoir, celles où l'on crut communément en France que le catholicisme allait réinstaller son autorité dans l'île[36] : « Dieu, affirmait Bossuet, n'a laissé aller les erreurs de cette savante et illustre nation jusqu'à un excès si visible, qu'afin de lui donner de plus faciles moyens de se reconnaître ».[37]

Bossuet engage la partie en beau joueur ; il renonce à suivre Sanders que les protestants récusent : c'est à Burnet qu'il empruntera les faits qui lui serviront à condamner le schisme anglican. Il traite son auteur avec une considération courtoise, au début du moins, car à mesure que les faits l'entraînent, il harcèle davantage l'adversaire. Au reste Bossuet se montre moins véhément qu'on n'attendrait de l'auteur de l'oraison funèbre de Henriette-Marie ; il est hautain, méprisant plutôt qu'indigné, et ravale plus bas que d'autres cette secte à l'origine de laquelle il ne découvre ni scrupules dogmatiques, ni crise de conscience, mais une conspiration d'intérêts et de passions. Il nous présente une nation impatiente du moindre joug, un prélat flatteur et ambitieux, Thomas Cranmer, tout ensemble « luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon le Pontifical romain, soumis au Pape, dont en son cœur il abhorrait la puissance, disant

(34) N° **855** (*Lettres de M. Le Grand*), **851** (CORNAND de la CROZE).

(35) N° **852**. Je dois naturellement beaucoup pour ce qui suit au livre capital de M. RÉBELLIAU : *Bossuet, historien du protestantisme* (**CXCIII**). Sur les relations de Bossuet avec l'Angleterre, voir aussi, mais avec prudence, les articles de LAMEIN, *Bulletin du Bibliophile*, 1909-1910 (**CLXXX**).

(36) RÉBELLIAU, *op. cit.*, 377, note 2.

(37) *Histoire des Variations* (VII, chap. 2), II, 4.

la messe qu'il ne croyait pas et donnant pouvoir de la dire » ; enfin un roi, Henry VIII, livré à son orgueil et à son libertinage, qui rompt avec le pape, en demeurant de cœur attaché à la doctrine catholique. L'Eglise et la nation le suivent, comme elles suivront Edouard VI, souverain à tendances zwingliennes, comme elles suivront, après un retour au catholicisme sous Mary Tudor, la reine Elisabeth dans son protestantisme moins radical[38] : singulière Eglise, singulière nation, qui semblent ne se soucier que des avantages matériels qu'elles tireront de la soumission de leur conscience à leurs souverains successifs ; loin que leur conscience ait provoqué et dirigé leur réforme. Du moins Bossuet veut-il croire « qu'une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement ; le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles ».[39]

Burnet répliqua ; s'il faisait la part belle à l'écrivain entraînant et touchant, au controversiste adroit, il lui refusait toute compétence historique : « De tous ceux que je connais il est peut-être le moins propre à travailler sur des matières de fait » ; en réfutant quelques-unes de ses erreurs, il opposait aisément aux catholiques les mêmes griefs que Bossuet avait adressés aux anglicans, et ses pointes piquaient fort le régime d'autorité dont le prélat français s'était fait le champion. D'autres protestants, réfugiés Français, Le Vassor, Basnage, ayant de leur côté relevé le gant, Bossuet leur répondit à tous dans une *Défense* de son *Histoire* (1691). Mais alors la Révolution était intervenue en Angleterre : Bossuet n'avait plus de mesures à garder. Les événements récents lui fournissaient un nouveau, un saisissant exemple des dangers que le protestantisme fait courir à l'état aussi bien qu'à la foi.[40] Son contradicteur, devenu le porte-parole de l'usurpateur, et royalement récompensé des maux dont il était responsable en partie, n'était plus à ses yeux qu' « un protestant entêté, un étranger mal instruit » : le prélat français déniait à « un homme de cette trempe » le droit de « censurer le gouvernement de la plus noble et de la plus ancienne des monarchies ».[41] En tout cas pour les Français la cause était désormais entendue ; et pendant de longues années ils trouveront dans l'*Histoire des Variations* souvent rééditée, un verdict sans appel contre la Réformation anglicane.

5. Le règne d'Elisabeth.

On parlait bien souvent d'Elisabeth dans tous les livres relatifs à la Réformation d'Angleterre, et parmi tous les noms anglais, celui de cette reine était certainement le plus familier aux Français. Les Protestants

(38) *Histoire des Variations* (VII, chap. 11, 24 et suiv., 80 et suiv., X, chap. 1 et suiv.), II, 14, 28 et suiv., 76 et suiv., 251 et suiv.

(39) *Histoire des Variations* (VII, chap. 114; XIV, chap. 122), II, 109 et III, 238-241.

(40) Rébelliau, *op. cit.*, 493.

(41) *Défense de l'Histoire des Variations* (n° 854), chap. 36 et 38.

avaient pour elle une véritable vénération, et d'Aubigné dans ses *Tragiques*, au livre de la *Chambre dorée* l'avait louée magnifiquement d'avoir établi, avec la religion, la grandeur de son pays ;[1] les catholiques eux-mêmes, surtout après que Camden eut longuement conté son histoire,[2] appréciaient comme il convenait sa puissance et son habileté. Le revirement d'une opinion qui lui avait été d'abord très sévère, avait commencé à se produire dans les dernières années du XVI[e] siècle ;[3] il ne fit que s'accentuer par la suite. Dès sa mort, Cayet, dans la *Chronologie septénaire*, présenta l'histoire de son règne avec une impartialité remarquable ; en 1625, et en 1634, l'auteur de *Mercure* français, ayant occasion de parler d'elle, le fit avec déférence, alla jusqu'à louer vivement sa politique.[4] Même ceux qui voulaient apitoyer le public sur ses victimes, tout en plaignant leurs malheurs, présentaient sans aigreur la conduite de la reine[5] : l'éditeur qui en 1625 et en 1641, publie dans les *Œuvres complètes* de Du Vair, l'*Oraison funèbre de la reine d'Ecosse* que l'auteur avait négligé de reproduire en 1606, à cause de sa violence contre la reine d'Angleterre, n'hésite pas à y affirmer que l'ordre d'exécution de Marie a été donné à l'insu d'Elisabeth.[6] Preuve imprévue, mais expressive de l'intérêt qui se porte vers cette reine : on prétend qu'elle aurait été catholique de cœur, du moins dans sa jeunesse ; étrange assurance que M[me] de Motteville tient de l'étroite dévotion de la reine Henriette-Marie.[7] Il est de plus judicieuses appréciations : Galardi, en 1671, voit en elle une « héroïne à faire rougir ces héros faux que la flatterie admire et compare aux héros véritables » ; Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, tout en lui reprochant d'avoir ramené l'hérésie dans son pays, doit reconnaître, qu'elle « gouvernait son royaume avec une aussi profonde politique que les rois les plus habiles », et Urbain Chevreau, après avoir recueilli tout ce qu'il a pu entendre sur elle, sur sa conduite, sa fierté, ses mariages toujours manqués, conclut : « Qu'elle ait fait servir sa religion à sa politique, qu'elle ait aimé par inclination ou par intérêt, qu'elle ait été ou reconnaissante ou ingrate, vierge ou galante, elle régna dans le cœur de ses sujets et de ses états avec un applaudissement si universel

(1) D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, éd. Read., I, 180-182. Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 218-219.

(2) CAMDEN, *Annales rerum anglicarum...* (**856**) : Sur le succès de ce livre en France voir *Patiniana*, 55; *Chevræana*, 1, 327, etc. Dans les *Apophtegmes* de Bacon (édités dans ses *Œuvres morales* à partir de 1626). il y a de nombreux traits relatifs à Elisabeth.

(3) Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 219-220.

(4) *Chronologie septénaire*, 246-251 ; *Mercure français*, XI, 341-352 ; XX, 64 et suiv.

(5) MONTCHRESTIEN, l'*Ecossaise*, 1601-1604 (**1103**); *Chronologie septénaire*, 138 et suiv. ; *Entreprise, jugement et mort du Comte d'Essex*, 1606 ; *Histoire de la vie et de la mort du Comte d'Essex*, 1617 (**867-868**) ; REGNAULT, *Marie Stuart*, 1639 (**1106**), etc.

(6) DU VAIR, *Actions et traités oratoires* (**CXX**), 23. Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 141-142, 220.

(7) *Mémoires* de M[me] de MOTTEVILLE, 73.

qu'après sa mort elle fut nommée par quelques-uns le *roi Elisabeth*, et son successeur *la reine Jacques* ».[8]

On vit paraître, en 1683, et fréquemment rééditer, la traduction d'un livre de l'anglais Naunton : *Fragmenta regalia, ou le véritable caractère d'Elisabeth d'Angleterre et de ses favoris.* La reine y revivait avec tous ceux qui avaient aidé à l'illustration de son règne : Walsingham, W^m^ Cecil et son fils, Leicester, Essex, Buckhurst, Thomas Smith, Walter Raleigh et bien d'autres. La correspondance diplomatique de Walsingham, utile pour la connaissance de ce temps, parut en 1695 en français : on la réédita en 1700, accompagnée cette fois des *Fragmenta* de Naunton et de *Maximes politiques*, que le malencontreux éditeur croyait de Walsingham l'ambassadeur ; mais c'était un médiocre cadeau qu'il faisait au public français, puisque ces *Maximes* qu'il avait pris la peine de traduire n'étaient elles-mêmes que la traduction par l'anglais catholique Edward Walsingham, d'une partie du *Traité de la Cour*, œuvre bien connue de du Refuge.[9]

Les *Mémoires historiques* de Jacques Melvil, publiés en 1694, apportèrent encore aux curieux bien des détails sur le temps de Marie Stuart et d'Elisabeth ; et la même année, on traduisit de l'italien, la *Vie d'Elisabeth* que Gregorio Leti avait donnée l'année précédente. Cette *Vie* qui reparaîtra souvent dans le cours du XVIII^e^ siècle, supplanta peu à peu l'ancienne histoire de Camden qu'elle avait utilisée, et donna pour longtemps le ton à l'opinion.[10]

On ne sera pas surpris qu'à travers tout le siècle, une reine si célèbre ait été pour nos romanciers et nos dramaturges une héroïne de choix. L'aventure sentimentale qui, avant qu'elle ne montât sur le trône, l'avait attachée à Mylord Courtenay, en faisant d'elle la rivale de Mary Tudor, est brièvement contée dans la *Princesse de Clèves* ;[11] Le Noble, un peu plus tard (1696), la reprit et l'étendit. L'histoire, chez lui, longue et compliquée, joint à la rivalité d'Elisabeth et de Mary, celle de Philippe II d'Espagne, devenu entre temps l'époux de Mary et séduit lui aussi par les charmes d'Elisabeth, avec Courtenay et « Dudlei comte de Leicestre » : car, à la fin, quand Courtenay est mort, c'est à celui-ci qu'Elisabeth apporte tout son cœur. Le Noble a peint son héroïne intelligente et belle, mais, imbu de ses préjugés catholiques, il pensait la sacrifier à Mary Tudor, et la disait « fourbe, cruelle, avare, vindicative, ingrate, sans foi, sans religion, mesurant l'une et l'autre à son seul intérêt, et même son amour, pour lequel la nature lui avait donné un très grand penchant ». Pourtant à mesure que le récit se développe, l'intérêt se détache de Mary et se reporte tout entier

(8) GALARDI, *Séjour de Londres*, 14 ; BOSSUET, *Variations* (X, chap. 1) II, 251 ; *Chevraeana*, I, 71-74.

(9) N^os^ **857, 858**.

(10) N^os^ **860** (MELVIL) ; **859** (LETI). Ne pas oublier le *Dictionnaire* de BAYLE à l'article : *Elisabeth*, et à l'article : *Camden*.

(11) *Princesse de Clèves*, **(1180)**, I, 109-110.

sur son heureuse rivale, tant il est vrai que l'amour assure un mérite éminent à qui l'éprouve et sait l'inspirer, tant aussi Le Noble se laisse influencer par le livre de Leti où il a pris l'essentiel de son information.[12]

C'est l'inclination qu'Elisabeth éprouva par le duc de Nemours, ce sont les projets de mariage un moment envisagés entre elle et ce prince qui se trouvent rompus, dans la *Princesse de Clèves*, par les amours de l'héroïne et de Nemours.[13] Citerons-nous encore le recueil de contes qui parut en 1674, sous le titre de *Nouvelles d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, et qui cherche à profiter de la faveur dont jouit auprès du public le nom de cette reine, plutôt qu'il ne conte ses aventures ? les négociations de son mariage avec le duc d'Anjou, et la fameuse entrevue de Greenwich servent en effet de cadre artificiel aux deux récits qui le composent, et qui n'ont rien à voir avec Elisabeth, ni même avec l'Angleterre.[14]

C'est surtout aux tardives amours d'Elisabeth pour le comte d'Essex que notre littérature s'est attachée,[15] et ce sujet dramatique a porté bonheur à tous ceux qui y touchèrent. La Calprenède, le premier, après avoir présenté une jeune Elisabeth dans sa tragédie de *Jeanne reine d'Angleterre*, la mit en scène, avec les cheveux gris, dans son *Comte d'Essex*. La pièce n'est pas sans mérite et pose vigoureusement le conflit qui s'élève dans l'âme de la reine entre la raison d'état et son amour. La Calprenède n'a point, comme feront ses successeurs, facilité sa tâche en secondant la raison d'état par la jalousie ; ce n'est pas la rivale déçue, c'est la reine qui sacrifie son amour et son amant. La Calprenède a de plus galamment silhouetté la figure altière, violente de son héros ; mais il demeure dans la pièce bien des gaucheries. Nous ne parvenons point à savoir si Essex a ou n'a point effectivement conspiré contre la Reine. Obscures aussi, ses amours avec « Madame Cecile », la femme du seigneur acharné à sa perte : Essex lui donne une preuve éclatante de confiance et d'amour en lui remettant, pour qu'elle le fasse parvenir à Elisabeth, un anneau que la reine lui a autrefois donné, et qui garantit son pardon ; et M^me^ Cecile, mue d'une jalousie inexpliquée, laisse mourir l'homme qu'elle aime et pourrait sauver. Avec tout cela, il y a dans le *Comte d'Essex* de la couleur : la scène du jugement est bien menée et les seigneurs anglais chargés de condamner Essex, « Cecile, Raleig, Popham » opposent des caractères adroitement nuancés.[16]

A peine avait-on oublié cette tragédie, que, sur deux théâtres rivaux,

(12) *Mylord Courtenay* (**1137** *A*), notamment I, 105, 142. Cf. DULONG, *Abbé de Saint-Real* (**CLXXII**), 346.

(13) *Princesse de Clèves*, I, 13, 15 ; 64 ; 108-110; cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 104.

(14) N° **1139**. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 118-121. Cf. FONTENELLE, *Dialogues*, I : *Elisabeth d'Angleterre et le duc d'Alençon.*

(15) Voir les n^os^ **867**, **863**, et *Chronologie septénaire*, 138-142. Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 212, 213 et n.

(16) N° **1107**. Cf. H. C. LANCASTER, *La Calprenède dramatist*, 136, suiv. Certains passages semblent inspirés de la *Marie Stuart* de Regnault (**1106**).

ainsi qu'il arrivait souvent à l'époque, deux auteurs réputés firent représenter en même temps, deux pièces sur ce sujet. Thomas Corneille arriva le premier en janvier 1678, à l'Hôtel de Bourgogne ; l'abbé Boyer le suivit de près, en février, sur le Théâtre Guénégaud.[17] De la pièce de Boyer, à laquelle ils disent que Le Clerc collabora, les frères Parfaict font un éloge qui me paraît outré : d'abord, elle suit de trop près la tragédie de La Calprenède à laquelle elle emprunte des personnages, des situations, des vers entiers. L'auteur, pressé par le temps, car il ne voulait pas venir trop tard après Thomas Corneille, a tout jugé de bonne prise. Accordons qu'il a rendu l'action plus vraisemblable, mieux respecté les bienséances dont on se souciait de son temps plus qu'autrefois, motivé la jalousie de la maîtresse d'Essex, et retranché l'odieux de sa conduite, puisqu'un accident retarde seul la remise à Elisabeth de l'anneau qui devrait sauver Essex. Mais quelque succès qu'ait obtenu la pièce, après ses huit représentations, elle ne fut jamais reprise. Il en alla tout autrement de la tragédie de Thomas Corneille qui, jouée par la Champmeslé, reçut un accueil enthousiaste, fit une longue carrière et ne quitta jamais complètement la scène.[18]

Voltaire, dans son *Commentaire*,[19] a montré avec quelle négligence Thomas Corneille avait traité les événements historiques, mêlant les données romanesques aux faits indiscutables, altérant la vérité et même la vraisemblance dans les actes et les paroles qu'il prête à ses personnages, présentant comme des hommes de rien, les Cobham, les Raleigh, les Cecil : « il n'est pas permis, dit-il, de falsifier à ce point une histoire si récente et traiter avec tant d'indignité des personnes de la plus grande naissance et du plus grand mérite ». Surtout il reproche à Corneille d'avoir mis chez la reine Elisabeth, en réalité septuagénaire, « de petites intrigues, de petites sollicitations » fort déplacées. Ces reproches sont fondés, et Voltaire a raison de conclure que personne, en ce temps, « n'était véritablement instruit de l'histoire d'Angleterre ». Mais ce dédain superbe pour les données matérielles de l'histoire, les contemporains de Thomas Corneille ne l'appliquaient-ils pas à tous les pays, même à ceux qu'ils étaient censés le mieux connaître, la Grèce ou Rome ? Il y a peu de couleur anglaise, dans le *Comte d'Essex*, en dehors de cette « jarretière brodée au-dessus du genou, et ce grand cordon bleu en bandoulière » qui faisaient rechercher le rôle par tous les tragédiens de Paris et de la province : c'est vrai. Du moins doit-on reconnaître que Thomas Corneille n'a pas usé de cette intrigue puérile de l'anneau, qu'ignorent les historiens sérieux ; il a savamment gradué l'analyse des sentiments d'Elisabeth, sa colère, son amour qui finit par triom-

(17) Nos **1113**, **1114**. Cf. *Histoire du Théâtre français*, des Fr. PARFAICT, XII, 75 78, 98, 120, et sur la pièce de Th. Corneille, le livre de G. REYNIER, *Thomas Corneille et son œuvre* **(CXCVI)**.

(18) Aux indications des frères Parfaict, joindre : *Mercure Galant*, janv. 1678, 291-295; J. LAURENT, *Lettres en vers*, **(XCII)**, 23 janv. 1678.

(19) VOLTAIRE, *Œuvres*, XXXII, 324 et suiv., notamment 327, 329, 338, 344.

pher de la plus cruelle jalousie, qui l'amène à pardonner, même sans espoir, même pour voir Essex vivre épris d'une autre. Sacrifice trop tardif : des ministres jaloux ont profité de l'incertitude royale ; Essex est mort. Le drame est fortement et sobrement conduit ; il devait intéresser, enchanter le public ; il l'enchanta.

Pour profiter de la vogue qu'un tel succès assurait à cette histoire, le libraire Barbin s'empressa de prendre, le 1er mai 1678, un privilège pour un *Comte d'Essex, histoire anglaise.* Le volume sortit de ses presses, le 6 juin, avec une feuille de titre faussement datée de 1677, pour qu'on ne le soupçonnât point de plagier la tragédie. C'était la traduction d'un livre anglais, ancien de vingt-cinq ans et souvent réédité. Sous cette forme, plus voisine de la réalité historique bien que fort romancée, l'aventure du Comte d'Essex était destinée à une nouvelle fortune : réimprimée à Augsbourg, elle sera reprise en 1710 et 1715 au tome II des *Histoires tragiques et galantes,* sous le titre : *Le Comte d'Essex ou Histoire secrète d'Elisabeth reine d'Angleterre*[20].

Mais de tous les événements de la vie d'Elisabeth, sa longue rivalité avec Marie Stuart était encore pour des Français, le plus émouvant A cette Marie Stuart en qui pendant tant d'années on avait vu le champion et le martyr de la foi, la pensée allait encore avec tendresse. Les « doctes » *Tablettes* du conseiller Mathieu, en 1616, lui consacraient un quatrain ému ;[21] d'anciennes publications de propagande se rééditaient, on en voyait apparaître de nouvelles, en latin ou en français.[22] L'*Ecossaise* de Montchrestien remontait au début du siècle ; Regnault, après avoir lu tout ce qui s'était écrit en vers et en prose sur la catastrophe, composa, en 1638, une tragédie émue mais maladroite : il rapetissait le drame en supposant entre les deux reines une banale rivalité d'amour ; il partageait l'intérêt de la pièce entre Marie et son amoureux Nolfoc : le jugement et l'exécution de celui-ci au milieu de la pièce, faisaient tort à la mort de Marie quand elle se produisait enfin.[23] On réédita en 1644 dans les œuvres complètes d'Adam Blacuod (Blackwood) *le Martyre de la reine d'Ecosse* si souvent imprimé à la fin du XVIe siècle ; deux ans plus tard, le P. Caussin au sixième tome de sa *Cour Sainte,* consacrait à Marie, parmi les « illustres reines et dames », un récit d'allure hagiographique.[24] Un peu plus tard on put renouveler et rafraîchir cette émotion en parcourant les jolies pages de Brantôme sur Marie.[25] Rien d'étonnant donc à ce que M. Le Maire, prononçant en 1670

(20) N° **1129**. Il est aussi question d'Essex dans un chapitre de la traduction de Naunton citée plus haut (**857**), et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande et des autres provinces unies,* par AUBERY **(XXVI)**.

(21) *Tablettes de la vie et de la mort* **(CXXXV)**.

(22) N° **863, 864** : Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 143 et 149 ; **861**.

(23) N^{os} **1103** (MONTCHRESTIEN), **1106** (REGNAULT).

(24) N^{os} **865, 866**. C'est d'après Caussin qu'on parle des malheurs de Marie Stuart dans les *Sanglots de l'affligée reine d'Angleterre* **(295)**.

(25) Publié en 1665-1666. Cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 93-97 ; 134-135.

l'oraison funèbre de Henriette d'Orléans, n'ait pas trouvé de figure plus touchante à rapprocher de la sienne que celle de Marie Stuart : « c'est le même sang, c'est la même inclination, c'est la même vertu ».[26]

Pourtant de libres esprits commençaient à faire quelques réserves ; le propre éditeur de Blacuod, Gabriel Naudé, constatant que « tous les dévots disaient toute sorte de bien d'elle », avouait que « sa conduite n'était pas selon les règles », et après avoir lu, à Rome, ses lettres à Bothwell, il se rangeait à l'avis de Buchanan, à celui de l'illustre historien de Thou.[27] En 1671, Galardi, qui pendant un séjour à Londres évoque le souvenir de Marie, a peine à dégager pour lui-même ses conclusions : Marie lui « tire des soupirs » quand il la voit « bonne et sans fiel », « triste victime que Murray son frère a sacrifiée à sa haine et à son ambition », « trahie » de tous, puisque l'Europe « a souffert sa chute, et n'a donné qu'une tendresse feinte, ou véritable, avec quelques larmes, à celle qu'on pouvait tirer de la tyrannie et de l'oppression ». Mais il avoue qu'elle a « donné prise à ces menées », en épousant « Botwell qui répudia sa femme pour monter sur le trône de celui qu'il venait de faire mourir ». Sans doute « Murray en conseilla la liaison pour grossir la haine qu'on avait pour sa sœur » ; mais « le coup lui réussit, et elle y prêta et la main et le cœur, pour être l'horreur et l'exécration des siens ». A la fin de sa vie, prisonnière d'Elisabeth, sa conduite fut encore bien « faible », quand « elle forma des partis, croyant épouser Norfolk, ce qui avança sa mort ».[28]

Moins hardi, le Pesant de Boisguilbert, qui, en 1675, écrit, le premier en France, une histoire de *Marie Stuart reine d'Ecosse*, reste fort sympathique à son héroïne. Il n'a pas composé une « nouvelle historique » dans le goût du temps, et comme son libraire l'indique sur son titre pour la faire mieux vendre ; c'est une « histoire véritable » : il l'a écrite avec un sérieux effort de critique, se défiant du P. Caussin aussi bien que de Buchanan « qui ont également erré sur son sujet ». Il n'a pas lu moins d'une quinzaine d'auteurs qu'il cite dans ses notes, et se fonde surtout sur Camden, car « étant sujet d'Elisabeth, ce qu'il dit en faveur de Marie Stuart, doit passer pour une vérité incontestable ».[29] Les romanciers et les dramaturges sont plus à leur aise, qui dans la vie de leur héroïne peuvent choisir les périodes où sa conduite ne soulève point de grave reproche. Ainsi fait Mme de La Fayette, quand elle situe sa *Princesse de Clèves* au temps où Marie était reine dauphine de France : elle en trace un portrait enchanteur, rappelle l'amour

(26) *Oraison funèbre* (**422**), 25.

(27) *Naudaeana*, 86-87.

(28) Galardi, *Séjour de Londres* (**961**), 12-14. La difficulté qu'il éprouve à se faire une opinion motivée sur Marie Stuart est un des arguments qui permettent à Bayle de justifier son « pyrrhonisme historique » (*Dictionnaire*, article *Camden*, note G). Pourtant contre Buchanan et de Thou, il se rallie, comme Boisguilbert, au jugement plus indulgent de Camden.

(29) N° **1126**.

qu'elle inspira à M. d'Anville, la passion de Chastelart et son issue tragique ; enfin c'est à l'intrigue de son roman qu'elle rattache la rupture qui s'était produite entre Marie et l'ambitieuse Catherine de Médicis.[30] Au théâtre aussi on se plaît à revoir Marie toute vertueuse et touchante. La tragédie de Regnault, qu'on n'a pas réimprimée depuis 1641, est oubliée depuis longtemps quand on en représente une adaptation en vers latins et français, au Collège d'Harcourt, pour la distribution des prix de 1689. Et dès 1683, Boursault avait fait jouer plusieurs fois sa tragédie de *Marie Stuart* qu'on imprima en 1691 :[31] utilisant sans scrupule quelques scènes des diverses tragédies du *Comte d'Essex*, il avait surtout pillé Regnault : dans sa pièce aussi, la haine d'Elisabeth pour Marie s'aggravait d'une rivalité d'amour, et le frère naturel de Marie, le comte Morray, jouait le rôle du traître ; mais Boursault avait plus adroitement construit son drame, réservant pour la même catastrophe la mort de ses deux héros, Marie et Norfolc, et concentrant ainsi l'émotion au lieu de la disperser.

6. Les événements du siècle.

L'histoire du temps de Jacques Ier avait été contée en latin par Robert Johnston, dont le livre complet parut en 1655 ; et en français, sous de claires allégories, qu'une clef aidait encore à percer, dans ce livre curieux et prétentieux que James Howell, « gentilhomme breton-anglais » publiait à Paris, en 1642 : la *Dendrologie ou la Forêt de Dodone*.[1] Cette « œuvre d'une nouvelle invention intermêlée de raisonnements politiques, historiques, philosophiques » semble aujourd'hui illisible ; elle était au goût du temps, satisfaisait les lecteurs de l'*Argenis* ou de l'*Astrée* par ses portraits allégoriques ; elle offrait en tout cas cette singularité de présenter en français pour les Français, une apologie de la politique anglaise des trente dernières années. Mais le roi Jacques, « la reine Jacques » comme Chevreau, nous l'avons vu, s'amusait à l'appeler, était de ces personnages dont le souvenir s'abolit vite, et à travers toute la seconde partie du siècle, dans tant d'ouvrages que j'ai pu voir, je n'ai rien trouvé qui rappelât aux esprits le roi pédant. Seul des événements de son règne, persiste le souvenir de la fameuse conspiration des Poudres, qui en 1605, avait failli faire sauter Westminster.

De Charles Ier, pendant longtemps, le livre hagiographique qui avait couru sous son nom[2] répandit la réputation de bonté, de vertu, de sainteté.

(30) *Princesse de Clèves*, I, 3-4, 8, 11, 29-32, II, 24. MM. Chamard et Rudler ont montré que l'essentiel de ce qui y est dit sur Marie Stuart se trouvait dans Brantôme et les *Mémoires* de Castelnau (Revue du XVIe siècle, 1914, 101-107). Ils me semblent avoir trop négligé le livre de Boisguilbert.

(31) Nos **1115**, **1116**. Cf. frères Parfaict. *Histoire du Théâtre français*, XII, 401. En 1684, Fontenelle la mettait aussi en scène dans ses *Dialogues des morts*, II : *Marie Stuart et David Riccio*.

(1) Nos **870** (Johnston) **871** (Howell).

(2) Voir plus haut, p. 77 et suiv. (no **218**).

On pourrait signaler ici plusieurs publications, tout imprégnées du *Portrait Royal*;[3] mais à mesure que ses malheurs s'estompaient dans le temps, on craignait moins de révéler ses faiblesses. Les *Mémoires d'Artagnan* le présenteront, en 1700, comme « un prince mol, et qui n'avait aucune résolution », victime surtout de sa nonchalance, « ayant manqué diverses occasions dont il eût pu se servir pour faire rentrer dans son obéissance la ville de Londres qui s'était révoltée » ; Longuerue demeure stupéfait d'apprendre qu'au temps où il était prisonnier du Parlement, Charles ait pu se divertir à la comédie, seul à ne pas comprendre, semblait-il, le danger qui menaçait. Sa tragique histoire ne sert plus seulement à enseigner à quels crimes se porte un peuple déchaîné; c'est, dit Galardi une leçon impressionnante et utile pour les princes qui seraient tentés « de ne pas régner juste ni dans l'ordre ».[4]

Les événements de la Révolution avaient été contés en latin par Bates, dès 1649 : et son traité, nous l'avons vu, avait été plusieurs fois réimprimé et plusieurs fois traduit au temps de la République. Nous avons vu aussi que la Restauration ayant ramené naturellement les esprits sur ces années douloureuses, on le réédita en le complétant à Londres ou à Amsterdam, comme on rééditait à Paris l'*Histoire des Troubles d'Angleterre* due à Menteith de Salmonet. Quinze ans plus tard, Thomas Skinner mit au livre de Bates une troisième partie, dite *Motus compositi* « le retour à l'ordre », qui contait la Restauration et les dix premières années de Charles II.[5] Les dernières parties de cet ouvrage ne semblent pas avoir été mises en français, comme l'avait été la première ; mais il ne manquait pas de livre français où les mêmes événements étaient contés en général, ou dans leur détail.[6]

On dira que de tels livres n'atteignaient guère le public de la cour et de la ville ; il est vrai. Mais la mort de la veuve de Charles Ier, l'illustre fille de France, Henriette-Marie, en 1669, donna l'occasion à ses panégyristes de rappeler à la mémoire de leurs auditeurs et de tout ce qui lisait en France, les événements de cette douloureuse, de cette fameuse période. François Faure, Senault, Bossuet surtout, dirent le mariage de la princesse et les vastes espoirs qu'il avait fait naître, les efforts de la reine pour arracher l'Angleterre à l'hérésie, les progrès terrifiants de la révolte, la mort de Strafford, les longues guerres civiles où la reine joua un si grand rôle, enfin le crime détestable, dont on ose encore à peine parler ; puis, par un secours merveilleux, c'est le rétablissement de Charles II, où la reine douairière,

(3) *Abrégé de la vie et du règne de Charles I* (1664) ; *Commentariorum de rebellione* (1686) : nos **872** et **883**.

(4) *Mémoires d'Artagnan* (**1149**), I, 251 ; *Longueruana*, 23 ; Galardi, *Séjour de Londres* (**961**), 183.

(5) Voir plus haut, p. 75 et nos **213**, **874**, **875** , **194** et **873**.

(6) *Description de tout ce qui s'est passé*, 1668 (**409**). *Révolutions d'Angleterre*, 1670 (**877**); *Histoire des Troubles d'Angleterre*, de Salmonet, 1671 (**873**) ; Galardi, *la Tyrannie heureuse*, 1671 (**878**) ; cf. aussi, *le Non-conformiste anglais*, 1683 (**882**), etc.

comme tous ses compatriotes, avait moins vu le retour de la couronne à son légitime possesseur, que la promesse d'une restauration de la religion catholique en Angleterre.[7] Entre tant de pages celles de Bossuet, si brillantes, hantent encore les mémoires, mais aucune sans doute plus que le portrait vivant et nuancé, inquiétant mais puissant, de celui qui avait été l'âme de la révolution, Olivier Cromwell.[8]

A cette date, le temps a déjà fait son œuvre d'apaisement : on condamne toujours l'usurpation de Cromwell et le crime sanglant qui l'a permise, mais on admire l'être d'exception que cette histoire a révélé. En 1671 un italien, Girolamo Graziani, qui a fait une tragédie de *Cromwell* en sa langue, l'envoie en remerciement au roi Louis XIV qui le pensionne : on la lit à la Cour, et Chapelain approuve ce beau sujet : « la tyrannie de Cromwell, avoue-t-il, ne fut que trop heureuse ».[9] Ce sont les mots mêmes que Galardi, la même année, emploie dans le titre d'un bien curieux ouvrage : *La Tyrannie heureuse ou Cromwell politique.* Galardi ne méconnaît ni les mérites du roi Charles Ier, ni l'odieux de la conduite de Cromwell à son égard ; il ne dissimule pas la perfidie, l'hypocrisie, les usurpations, les maximes malicieuses du Protecteur ; mais avec tout cela, il a plaisir à énumérer toutes ses qualités de chef : « hardi, rusé et adroit, intrépide, libéral, doux, civil, sans faste et sans ambition... il n'avança jamais que des hommes d'esprit... » Au reste, aimé de tous, soldats et citoyens : « cela se voit encore aujourd'hui par ceux qui ont le roi à la bouche et Cromwel dans le cœur ».[10] Galardi, comme Sorbière, dont il invoque le témoignage, parle ainsi, pour avoir entendu les Anglais à Londres. Mais à Paris même, vers cette date, certains, non seulement plaident pour lui les circonstances atténuantes, mais sont, par l'admiration, près d'aller jusqu'à une complète absolution. Comment expliquer autrement que l'auteur d'un livre sur les *Révolutions d'Angleterre,* paru à Paris en 1670, ait cru nécessaire de s'excuser comme d'une audace, d'avoir appelé Cromwell un tyran : « Je ne doute point que la première ligne ne soit censurée par ceux qui veulent excuser Cromwell en tout ce qu'il a fait. ...Ils doivent considérer, ajoute-t-il, que ce fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la mort de son roi », qu'il tint illégalement son pouvoir de l'armée, qu'illégalement encore il renvoya le Parlement, enfin « que les Anglais... savent bien qu'ils n'ont jamais porté un joug aussi pesant que celui qu'il avait mis sur leurs têtes ».[11]

Avouons d'ailleurs qu'il faut contrebalancer par d'autres ces témoi-

(7) Nos **415** à **417**, Faure, 9-12, 29 et suiv., 36-37, 43 ; Senault, 6, 7-12, 26, 41 ; Bossuet, éd. Jacquinet, 29-33, 57 et suiv., 72, 76-77. Cf. plus tard, le livre de Cotolendi (**884**).

(8) Bossuet, *ibid,* 53-57. Voir plus haut, p. 145.

(9) Chapelain, *Lettres* (des 7 mai et 28 juin 1671), II, 684, 743.

(10) Galardi, *La Tyrannie heureuse* (**878**), 4, 26, 48, 93, 96, 101, 104. Cf. 5-8, 95-103 et *Séjour de Londres* (**961**), 158, 184.

(11) No **877**, *Préface de l'auteur.*

gnages qui, détachés, risqueraient de fausser la vérité : la majorité des protestants s'indigne, comme Flournois dans ses *Lettres sincères*, qu'on les accuse encore, vers 1680, de s'être autrefois « réjouis de l'exécrable attentat de Cromwell », d'avoir « prié pour la prospérité de ses pernicieux desseins ». Ils ont au contraire toujours détesté un gouvernement « trop heureux pour un usurpateur, un tyran et un parricide », même quand les plus grands potentats recherchaient son alliance.[12] Et si Le Noble, pamphlétaire catholique et anglophobe, parle à l'occasion de Cromwell en termes flatteurs, sachons que c'est parce qu'il lui compare Guillaume III, et veut en grandissant l'ancien usurpateur, rabaisser d'autant le nouveau.[13]

En 1690, l'abbé Raguenet publia sa *Vie de Cromwell* ; la nouvelle révolution redonnait à l'ancienne quelque actualité, mais il eut la sagesse de ne pas gâter son récit par d'importunes allusions aux événements du jour. Sa documentation était sérieuse : il avait consulté la plupart des ouvrages que nous venons de citer ; il avait fait état de renseignements oraux et de quelques relations inédites ; il pouvait sans trop se flatter, en dédiant son livre à Bossuet, le lui proposer comme une suite à l'*Histoire des Variations*. Ses conclusions étaient saines et mesurées ; il avouait que son héros « aurait véritablement été digne de la souveraine puissance s'il ne l'eût pas usurpée », mais il refusait de voir en lui conviction sincère et absolu désintéressement.[14] Bayle a rendu hommage à son impartialité, et Mathieu Marais, en nous rapportant que le livre mécontenta le roi Jacques, nous en donne aussi indirectement un bon témoignage.[15] On trouvait pourtant que Raguenet par crainte de déplaire à la Cour, avait trop négligé les « singulières déférences » que le Roi de France avait eues pour Cromwell ;[16] on lui reprochait enfin de ne pas avoir assez insisté sur les circonstances de sa jeunesse, de ses études, de ses voyages « propres à nous faire connaître les inclinations de Cromwell, et nous le montrer par avance tel qu'il va paraître dans la suite » ; de son mariage aussi, « car sa femme n'a pas peu contribué à son agrandissement ».[17] Sur ces points divers, la *Vie de Cromwell* que publia Gregorio Leti était plus complète, et on la traduisit de l'italien en 1694, presque en même temps que sa *Vie d'Elisabeth*. Les deux livres eurent un égal succès, car ils ne répondaient que trop à l'idéal historique de ce temps.

(12) Flournois, *Lettres sincères*, (**967**), I, 177-178 ; cf. Rosemond : *Avertissement* en tête de la traduction de Burnet, *Remarques sur la dernière assemblée du clergé* (**1391**).

(13) Le Noble. *Couronnement de Guillemot* (1689) et *Travaux d'Hercule*, XVII (1694), cité plus haut, p. 192.

(14) N° **885**, notamment 9, 536.

(15) Bayle, *Œuvres*, IV, 665 ; Mathieu Marais, *Mémoires*, II, 431.

(16) On en parle sans cesse au contraire dans les *Mémoires de d'Artagnan*, I, 515-522, 535 et suiv ; II, 478-482, 595-610 ; III, 159-160.

(17) Cf. *Avertissement* mis par Pierre Coste en tête de la traduction de la *Vie de Cromwel* par Leti (**886**).

Reconnaissons d'ailleurs que Leti, qui avait déjà en 1684, dans son *Teatro Brittanico*, donné un agréable abrégé de cette histoire, avait fait cette fois un sérieux effort de documentation et qu'il atteignait à sa façon à l'impartialité, non sans doute en tenant le sage milieu, mais par sa coutumière aisance à joindre sur un même sujet au panégyrique outré une satire excessive.[18]

On put aussi lire en français, peu après leur publication en anglais, les mémoires de deux des principaux acteurs mêlés à ces grands événements ; d'abord en 1699,[19] ceux d'Edmond Ludlow, le régicide, si ferme républicain qu'il n'avait plus suivi Cromwell, du jour où celui-ci rétablit à son profit le gouvernement personnel. Après la mort du Protecteur, Ludlow tenta en vain de ramener la république. La Restauration le contraignit à l'exil, et il eut pour consolation d'écrire ces *Mémoires* où il condamnait la monarchie. A la seconde révolution, espérant que ses principes allaient triompher, il voulut revenir en Angleterre ; mais cette fois encore il se heurta à l'ambition de Guillaume, qui suscita une protestation des Communes contre la présence du régicide et s'empressa de le bannir à nouveau : exemple d'une fidélité émouvante à des convictions sincères, un des rares hommes de ce temps qui n'ait pas voulu tirer profit de ce qui servait à d'autres.

Les seconds mémoires venaient d'un monarchiste. C'était l'*Histoire de la Rébellion et des guerres civiles* du grand ministre Clarendon. Publiée en anglais en 1702-1704, elle parut en français en six volumes, de 1704 à 1709 : œuvre d'apologie personnelle assurément, mais dictée aussi par le désir de dégager les fautes des deux partis et par un sincère amour de l'Angleterre. Dans les deux premiers tomes qui menaient jusqu'au début de la guerre ouverte entre le roi et son Parlement, l'auteur établissait que le peuple avait bien été opprimé, mais regrettait « qu'il ne se fût pas contenté d'une réparation et d'une sûreté raisonnables » ; les deux suivants contenaient le récit du crime et l'éclatante réparation de 1660 ; les deux derniers disaient le début du règne de Charles II, « où l'on n'a pas été assez reconnaissant à Dieu du miracle qu'il avait accompli », où surtout le roi eut le tort de ne pas écouter Clarendon, de contraindre à l'exil le seul homme qui eût pu rétablir la situation. L'éditeur qui publia ceci au moment où la reine Anne montait sur le trône, ne pouvait condamner la seconde révolution qui avait assuré en Angleterre la dynastie protestante ; mais il avouait que « de telles délivrances ne se font pas sans de grandes secousses qui affaiblissent la constitution au lieu de la fortifier » ; et dans une profession de foi tory, bien faite pour plaire à la reine et aux lecteurs français, il concluait que l'Etat avait plus à craindre des presbytériens, impénitents régicides, que des jacobites entièrement soumis à leurs souverains légitimes.[20]

(18) Bayle, *Œuvres*, IV, 716 (cf. I, 30).
(19) N° **837**. Le dernier volume ne parut qu'en 1707.
(20) N° **838**. Voir notamment : *Préface du* 1er volume ; *Epitre dédicatoire du* 5e volume.

LIVRE II

LA CONNAISSANCE DU PAYS ET DES HOMMES

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTIONS DU MONDE ET DE L'ANGLETERRE. RELATIONS DE VOYAGEURS

1. Travaux d'érudits.

Quand les événements politiques réveillaient la curiosité des Français sur le pays d'Angleterre, son aspect et ses richesses, ses habitants, leurs mœurs et leurs lois, ceux-ci trouvaient-ils aisément à la satisfaire ? Sans décrire toutes les publications dont ils disposaient, on peut les grouper en quelques catégories essentielles.

D'abord les livres qui dérivent de l'ouvrage italien de Sansovino, paru en 1561, ou du *Theatrum Orbis terrarum*, publié par Abraham Ortelius à partir de 1570.[1] Sansovino, qui avait fourni le meilleur de la documentation de Gabriel Chappuys, dans son *Etat, description et gouvernement des royaumes* (1585),[2] a beaucoup servi aussi à son compatriote Giovanni Botero, dont l'ouvrage parut en 1595 : déjà accessible au lecteur français dans les multiples éditions de son texte italien, le livre de Botero, traduit par du Breecqs, parut en langue latine, en 1598 et 1603, et le chapitre relatif à l'Angleterre fut à partir de 1625 joint par les Elzévirs aux éditions qu'ils donnèrent du traité de Smith dont nous parlerons plus loin. Ces éditeurs utilisèrent aussi deux autres traités latins, une *Relation du royaume de Grande-Bretagne*, une *Description des ports et des villes d'Angleterre*, qui se trouvaient dans le *Thesaurus politicus* publié par Honorius en 1617-1624.

Quant à la grande entreprise d'Ortelius elle fut continuée et parachevée au cours du XVII[e] siècle par la famille des libraires Blaeu. Guillaume Blaeu, qui avait donné dès 1631 un *Appendix Theatri Ortelii*, procéda à une refonte

(1) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 103 et 123.
(2) *Ibid.*, 213 ; cf. n[os] 890, 891, 892, 893.

générale de l'Atlas latin et de son édition française. C'est d'abord celle-ci — *le Théâtre du Monde ou Nouvel Atlas* — qui se compléta, en 1645, d'une quatrième partie consacrée à l'Angleterre et aux petites îles avoisinantes; la cinquième partie, longtemps retardée, parut en 1654 seulement : elle présentait l'Ecosse et l'Irlande, et Blaeu se vantait d'y donner cartes et descriptions vraiment nouvelles et exactes. Plus tard, l'Atlas latin comme sa traduction française furent à nouveau et soigneusement réédités (1662 et années suivantes).[3]

Deux traités de la fin du XVI[e] siècle jouissaient aussi, fort justement, d'une grande renommée. C'était d'abord la *Britannia*[4] que William Camden avait composée à la prière d'Ortelius pour remplacer les notices insuffisantes des premières éditions de son *Atlas* ; elle se répandit avec cet Atlas, et dans de multiples éditions d'un format plus portatif. Un Abrégé par Zirizaeus la vulgarisa encore en 1617, puis en 1639. Les Blaeu voulurent la faire mettre en français. La traduction commencée par Salabert, fut reprise par Sorbière qui résidait alors en Hollande, et menée à bien, nous l'avons vu, pour l'Atlas français de 1645. Elle reparut dans les éditions postérieures, et fut mise en vente à part, sans les cartes, sous le titre de *Description générale de l'Angleterre* ;[5] mais Blaeu n'en fit point faire d'édition portative : en était-il besoin quand tous les lettrés avaient sous la main de nombreuses impressions latines ?

Le second de ces traités était de Thomas Smith, *The Commonwealth of England* (1589) : publié en Anglais, il ne fut pas connu tout de suite en France, en dépit de ses réimpressions, car on ne le traduisit en latin qu'au XVII[e] siècle : j'ai trouvé deux de ces traductions à la date de 1625, et des réimpressions postérieures, mais une ligne de Pierre de Lestoile, qui note en mars 1608 qu'il s'est procuré *Smithus de republica Anglorum*, nous invite à croire que cette traduction était plus ancienne, car je n'imagine point que Lestoile eût acheté l'ouvrage anglais.[6] Il n'en a point paru de traduction française, que je sache ; et pourtant on en avait fait une, dont un manuscrit de la Bibliothèque nationale nous a conservé une copie soignée, qui semble dater du début du XVII[e] siècle.[7]

Sansovino, Ortelius et Camden, Smith, voilà les auteurs de qui procédèrent tous ceux qui, pendant ce siècle, entreprirent la description des Iles Britanniques : Davity, dont le livre, plusieurs fois réimprimé, et complété par Rocoles en 1660, connut un vrai succès ; Chappuzeau, Sainte-Marthe, Audiffred, de Fer. Je ne cite que pour mémoire Martiny et du Val, car ils ont consacré à peine quelques pages aux Iles Britanniques ; dans le *Tableau de l'Europe*

(3) N° **894** (*a-h*).

(4) G. Ascoli, I, 214 ; et n° **895**.

(5) Cf. A. Morize. *S. Sorbière et son voyage en Angleterre* (**956A**), 238 et suiv.

(6) Lestoile (**LVI**), 459. Cf. n° **896**.

(7) Mss. fr. 5578.

de Puget de la Serre, celles-ci n'apparaissent même point, les géographes du temps n'incorporant pas à l'Europe les îles, même les plus grandes, que nous avons coutume d'y joindre.[8] On trouve enfin d'agréables et d'abondantes descriptions de l'Angleterre en tête des histoires générales du pays, celle d'André du Chesne au début du siècle, celle de Vanel, à la fin.[9]

Je ne m'attarderai point à énumérer quelques livres latins, qui témoignent de l'intérêt porté à ces matières.[10] Plus importante, la traduction de l'*Histoire naturelle d'Irlande*, par Boate et celle de l'*Histoire des singularités naturelles d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles*, par Childrey qui parurent chez le même libraire, en moins d'un an, et qui se complétaient l'une l'autre[11]. Qui tenait plus à l'histoire sociale qu'à l'histoire naturelle, avait à sa disposition l'*Angliae Notitia*, d'Edward Chamberlayne.[12] Destiné à remplacer en les mettant à jour, à la fois la *Britannia* de Camden et le traité de Thomas Smith, ce livre publié en anglais en 1669, fut aussitôt traduit, sous le titre de l'*Etat présent de l'Angleterre*, et parut à Amsterdam, et en 1671, à Paris même, sur privilège accordé à la Compagnie des Libraires du Palais. C'était comme un *Almanach Royal* pour l'Angleterre ; et cet annuaire officieux était aussi le plus sérieux, le plus aisé à manier des traités constitutionnels et administratifs. Les éditions anglaises se succédaient de façon à être sans cesse tenues à jour; la traduction française fut elle aussi plusieurs fois rééditée, en 1688, en 1692 et 1698, par les soins de de Neuville, et à la suite de la refonte générale de la dix-huitième édition anglaise, refaite complètement en 1701 et 1702 par le même traducteur. D'autre part en 1686, avait paru à Oxford, bientôt contrefait sur le continent, un abrégé latin de cet ouvrage capital, dû à Thomas Wood.[13]

A ce commode inventaire certains préféraient sans doute le *Teatro Brittanico* de Leti, paru en 1683 : l'italien n'était point, alors, pour effrayer les gens instruits, et l'on prisait le talent particulier de l'auteur à unir, dans tous ses ouvrages, à une information sérieuse, mille détails curieux et légendaires : pour qui souhaitait une lecture française, Vanel, nous l'avons vu, adapta Leti. Tant de livres abondants et riches pouvaient sembler trop abstraits ; ils manquaient d'illustrations capables d'évoquer les splendeurs architecturales, les magnifiques jardins d'Angleterre. On eut ce précieux complément, au début du XVIII^e^ siècle, avec les *Délices de la Grande-Bretagne*, publiées à Leyde par les soins de Beeverell, et le *Nouveau-Théâtre de*

(8) Dans le *Monde* de DU VAL, la Grande-Bretagne et l'Irlande sont reléguées à la fin du volume consacré à l'Europe, avant la Sicile, la Corse et Candie.

(9) N^os^ **897** (DAVITY), **901** (CHAPPUZEAU), **905** (SAINTE-MARTHE), **909** (AUDIFFRET), **913** (DE FER), **900** (MARTINY), **906** (DU VAL) ; **796** (DU CHESNE), **800** (VANEL).

(10) N^os^ **898, 899, 907, 908**.

(11) N^os^ **902, 903**. Voir plus loin, livre III, chap. III, § 2 *a* et note du n° **1284**.

(12) N° **904**.

(13) N° **904** *e*.

la Grande-Bretagne, édité par David Mortier, libraire français à Londres.[14] Vers le même moment, au Chamberlayne on commençait à préférer le livre similaire que depuis 1691, Guy Miège publiait sous le titre de *New State of England*, non sans provoquer les récriminations de son devancier. Après la mort de Chamberlayne, Miège n'eut point de peine à ruiner définitivement l'œuvre concurrente, en refondant son livre sous le nouveau titre de *Present state of Great Britain* (1707) ; on en fit dès 1708 à Amsterdam une édition française qui sera reprise et complétée en 1723 et 1728, en suivant les progrès des éditions anglaises.[15]

2. Les voyageurs.

On aurait beau suivre avec une attention scrupuleuse les événements politiques qui surviennent dans un pays voisin, et en lire des descriptions détaillées, son visage demeurerait pâle et lointain. Rien ne vaut la vision directe, pittoresque et vivante, des hommes et des choses, ou du moins l'image qu'en mettent sous nos yeux, des témoins qui ont été sur place. A qui demanderait s'il y avait alors beaucoup de ces témoins-là, rappelons que Payen, qui passait à Londres peu avant la Restauration, fut frappé d'y voir un si « grand nombre d'étrangers, et principalement de Français, qui y sont en quantité ».[1]

Ces Français qu'on rencontre en Angleterre sont de bien des sortes.[2] D'abord les représentants officiels du roi de France,[3] ambassadeurs ordinaires, ambassadeurs extraordinaires que Sa Majesté envoie en Angleterre dès que les circonstances lui paraissent réclamer mieux que la présence de l'habituel chargé d'affaires : grands personnages qui ne se mêlent guère à la vie anglaise, ignorants de la langue, dépaysés hors du cercle restreint et factice de la Cour.[4] Notons parmi ceux dont les mémoires ou les rapports officiels seront pour nous particulièrement précieux. Leveneur de Tillières, l'ambassadeur ordinaire qui engagea avec le roi Jacques, vers 1620, les négociations en vue du mariage de Henriette-Marie de France avec le prince de Galles ; ses mémoires, publiés au XIXe siècle, sont pleins de renseignements sur la cour d'Angleterre et sur les événements qui suivirent l'arrivée à Londres de la jeune reine. Parmi les ambassadeurs extraordinaires qui se succédèrent à Londres, lors des mêmes pourparlers, il faut retenir, en 1624-1625, M. de la

(14) Nos **910**, **912**.

(15) No **911**.

(1) Payen. *Voyages* (**945**), 16.

(2) J'ai établi une liste de ceux dont le voyage a intéressé, si peu que ce fût, l'histoire littéraire. On trouvera ces indications chronologiques, avec la désignation des ouvrages où leurs voyages ont laissé des traces, dans la *Bibliographie* (nos **915** à **933**).

(3) Il y en eut pendant tout le siècle, sauf entre 1689 et 1698, époque où les relations diplomatiques furent interrompues.

(4) Cf. Jusserand. *French Ambassador* (**CLXXVII**).

Ville aux Clercs, Loménie de Brienne, qui a laissé dans ses *Mémoires* le récit de son voyage.[5] Et si nous n'avons pas à reprendre ici le récit des difficultés que provoquèrent après le mariage les Anglais inquiets de la venue d'une reine catholique, et la colonie française qui, avec elle, s'installa dans Londres comme en pays conquis,[6] nous devons mentionner l'ambassade de Bassompierre, le beau-père de Tillières, qui alla réparer ce désordre, et rapatria le roi et la reine : il est resté deux comptes rendus de sa mission ; l'un officiel, qui rassemble les pièces authentiques, l'autre, plus intime et qui n'est pas moins précieux, dans le *Journal de sa vie*.[7] Sous le Protectorat, M. de Bordeaux ; après la Restauration, Comminges, Colbert de Croissy, qui, à partir de 1668, prépare le rapprochement que le voyage de Madame scellera définitivement et qui demeure quelque temps ensuite pour maintenir le roi Charles Ier dans ses bonnes dispositions.

Dans la masse des autres Français qui vivent en Angleterre par libre choix, les plus nombreux sont ces aventuriers inquiétants, « vagabonds condamnés en France à être pendus, fainéants qui ne cherchent qu'à voler »,[8] qu'on a rencontrés de tout temps en certains quartiers des capitales étrangères, et en qui nos voisins croient trop souvent voir des représentants typiques de notre société. Même parmi les gens de plus haute volée, il y a surtout des irréguliers : « maître-pipeurs » comme ce Soucarrière qui, au dire de Tallemant, « alla en Angleterre pour y attraper les gens » et « pour se remplumer de quelque perte qu'il avait faite » ;[9] nobles ou gens de lettres exilés pour quelque fredaine, duellistes malheureux, comme Montchrestien qui y arriva, poète, en 1604, et en repartit, dix ans plus tard, économiste, ou le marquis de Flamarens, qui brilla dans la société de la Restauration. D'autres expient de plus graves écarts de conduite : Tristan, pour avoir inconsidérément usé de son épée, va mûrir à l'étranger, vers 1615, son souple talent de dramaturge, de poète et de romancier ; son œil perspicace, en quelques mois, discerne bien des choses qu'il utilisera dans son roman autobiographique du *Page Disgracié* : œuvre curieuse, peu connue mais fort digne de l'être, qui fournit une peinture presque unique de la société moyenne d'Angleterre, et sur laquelle il nous faudra revenir.[10]

Théophile de Viau lui aussi, banni de la cour pour ses poésies libertines,

(5) Nos **927** et **929**.

(6) Voir plus haut, p. 39 et suiv.

(7) Nos **932** et **933** *A*.

(8) *Réponse aux faussetés... de Sorbière*, 70.

(9) Tallemant, IV, 263-265. Le roi ne dédaigna point d'utiliser ses services et les relations qu'il pouvait avoir en l'adjoignant, en 1643, au comte d'Harcourt dans la délicate mission confiée à celui-ci. Cf. *Mémoires d'Artagnan* (**1149**), I, 254. C'est lui que Gatien de Courtilz a encore pris comme héros dans ses *Mémoires de M. de Montbrun* (**1150**).

(10) Voir plus loin, chap. viii, § 2.

crut sage en novembre 1620, de passer en Angleterre. Il partit sans joie :

Car un impatient désir
De revoir les pompes du Louvre
Travaille tant mon souvenir,
Que je brûle d'aller à Douvre
Tant j'ai hâte d'en revenir ![11]

Déjà une prudente retraite au pied des Pyrénées lui avait semblé bien dure, comme en témoignent nombre d'élégies et de sonnets « sur son exil » ; en quittant ce ciel méridional, le climat d'Angleterre dut lui paraître plus pénible encore. C'est alors, sans doute, qu'il écrivit ce sonnet expressif :

Quelque si doux espoir où ma raison s'appuie,
Un mal si découvert ne se saurait cacher :
J'emporte, malheureux, quelque part où je fuie,
Un trait qu'aucun secours ne me peut arracher.

Je viens dans un désert mes larmes épancher,
Où la terre languit, où le soleil s'ennuie,
Et d'un torrent de pleurs qu'on ne peut étancher
Couvre l'air de vapeurs et la terre de pluie.

Parmi ces tristes lieux traînant mes longs regrets,
Je me promène seul dans l'horreur des forêts.
Où la funeste orfraie et le hibou se perchent.

Là, le seul réconfort qui peut m'entretenir,
C'est de ne craindre point que les vivants me cherchent
Où le flambeau du jour n'osa jamais venir.[12]

Ces mêmes impressions, nous les retrouvons dans la lettre *à un sot ami*, où, pardonné et revenu en France, Théophile exprima plus tard, instruit par l'expérience, ce qu'il avait autrefois confusément ressenti : « Qu'irais-je faire en un pays où mes habitudes ne sont point, où les coutumes sont contraires à ma vie, où la langue, les vivres, les habits, les hommes, le ciel et les éléments me sont étrangers ? Quel plaisir me peux-tu promettre en un climat où toute l'année n'est qu'un hiver, où tout l'air n'est qu'une nuée, où nul vent que la bise, nul promenoir que ma chambre, nulle délicatesse que le toubac, nul divertissement que l'ivrognerie, nulle douceur que le sommeil, nulle conversation que la tienne ? »[13] C'est pour avoir commis un assassinat que Claude le Petit dut quitter Paris en 1657, courut l'Europe,

(11) *Ode sur une tempête qui s'éleva comme il était prêt de s'embarquer pour aller en Angleterre. Œuvres* (926), I, 182.

(12) *Ibid.*, I, 269-270.

(13) *Ibid.*, II, 329 (publié dans les *Nouvelles Œuvres*, de 1641). Je n'ignore pas que M. Gustave Cohen (*op. cit.* (CLXVIII), 267) croit que dans cette lettre Théophile parle de la Hollande ; mais je ne vois point qu'il soit indispensable de se rallier à son hypothèse, tous les traits me semblant mieux encore convenir à l'Angleterre.

et rapporta d'Angleterre, où il passa vers la fin de la république, un poème du *Crommuelisme ou Londres Ridicule*, que son procès et son exécution en 1662 empêchèrent de paraître [14]. Le chevalier de Grammont, qu'Antoine Hamilton devait à jamais illustrer en un livre exquis où nous étudierons une peinture fidèle donnée à la France de la cour d'Angleterre pendant la Restauration, le chevalier de Grammont avait commis un moins grand crime, s'il est vrai qu'il fut banni de la présence de Louis XIV, pour n'avoir pas craint d'entrer avec lui en rivalité galante : il expia la faute par un doux exil au cours duquel il conquit et toute la cour de Londres, et la main de Mlle Hamilton. Gourville, convaincu de péculat et condamné par contumace, passe en Angleterre en 1663, quand il désespère d'obtenir sa grâce : « Pendant tout ce temps-là, dit-il, je prenais grand soin de m'informer de tout le gouvernement d'Angleterre, ce que c'était que son Parlement, et généralement de tout ce que je croyais qui me pouvait être utile à quelque chose ». Il prenait force notes, « faisait des mémoires » comme on disait alors. Le roi Charles II l'engagea, paraît-il, à se fixer à Londres ; « tous ces messieurs » (entendez Jermyn, Craft, Arlington) en firent autant : « mais, comme il se défiait de pouvoir apprendre la langue, et encore plus d'y trouver la douceur, qu'il avait trouvée à Bruxelles », au bout de six semaines, il regagna le continent [15].

On sait d'autre part à la suite de quelles scandaleuses aventures conjugales la duchesse de Mazarin vint, en 1675, trouver à Londres un abri définitif : « Elle est entrée dans la Cour d'Angleterre comme Armide entra dans le camp de Godefroi, écrivait Ruvigny ; on parle d'elle partout, les hommes avec admiration, les femmes avec jalousie et inquiétude » [16]. Sans doute avait-elle, en arrivant, de grands espoirs, comme le gouvernement français conçut de grandes craintes, qui voyait déjà Mlle de Keroualle supplantée par elle, au dam de la politique française. Mais elle se contenta d'entretenir autour d'elle une société où s'unissaient à de nobles Anglais tout ce qui comptait comme Français à Londres : compagnie vivante, curieuse, qui a fait beaucoup pour répandre à la Cour de Londres les mœurs et les goûts de chez nous, mais qui servit aussi à faire un peu mieux connaître à des Français bien des gens et bien des choses de là-bas.

La politique causa aussi quelques bannissements. La duchesse de Chevreuse qui était venue en 1626 accompagner à Londres la jeune reine Henriette-Marie, afin de retrouver un beau négociateur, Lord Holland, n'y revint pas avec moins de plaisir un peu plus tard : exilée en 1637, elle passa d'abord en Espagne mais préféra bientôt le séjour de Londres où elle avait autant d'adorateurs qu'en France, et la protection affectueuse de la reine (1638-1641). C'est elle sans doute, qui engagea Henriette

(14) On ne l'a pas retrouvé. Cf. LACHÈVRE. *Claude Le Petit, parisien* (CLXXIX), XXVIII et XLV.

(15) *Mémoires*, I, 209, 213.

(16) Aff. Etrang., Corr. Pol. Angl., CXVII ; cité par DULONG, *Abbé de Saint-Réal*.

à faire venir à Londres cette autre exilée de la politique, la reine-mère Marie de Médicis, tenue à l'écart de la France par la volonté de Richelieu, et qui fut solennellement reçue à la cour de sa fille en 1639, ainsi que l'a conté le secrétaire qui l'accompagnait, ce «charmant auteur» La Serre. Aux vicissitudes de la politique est dû l'exil du duc de la Valette (1638),[17] et l'exil de Saint-Evremond : celui-ci hésita quelque temps sur le lieu où il se fixerait, sembla reculer devant les brouillard de Londres, et la peste, puis se décida enfin pour l'Angleterre;[18] longtemps il y demeura s'y considérant d'abord comme un proscrit et ne songeant qu'à rentrer au pays natal ; puis il y prit ses habitudes, bien accueilli des grands seigneurs anglais qui parlaient français avec lui, mieux reçu encore dans la société française qui se groupa autour de la duchesse de Mazarin, la belle duchesse dont il se disait le chevalier servant ; elle finit par lui faire oublier si bien Paris, que plus tard, quand s'offrit une grâce trop longtemps attendue, il ne sut que la refuser.

C'est surtout la religion qui amena, pendant tout le siècle un grand nombre de Français en Angleterre. Déjà les persécutions du XVI^e^ siècle avaient accoutumé les protestants de France à se diriger vers un pays où leur foi était triomphante.[19] Jacques I^er^ qu'ils avaient célébré comme roi d'Ecosse, quand il régna dans Londres, leur fit de bienveillantes avances ; il eût volontiers fait revenir l'illustre du Plessis-Mornay ; à deux reprises, en 1615 et en 1626, il appela Pierre du Moulin. Vers 1620, lors de la dissolution de l'Académie de Saumur, Bochart se rendit en Angleterre avec son maître Cameron, et séjourna quelque temps à Londres et à Oxford. Lors du siège de la Rochelle des ministres protestants firent souvent le voyage de Londres avec de moins pacifiques desseins ; au temps du Protectorat, des menées analogues inquiétaient encore Mazarin.[20]

Fort tôt dans le siècle, bien des protestants s'étaient même établis dans un pays où ils se sentaient plus libres. Loiseau de Tourval s'y fixa avant 1606, et nous avons la très intéressante *Direction pour le voyage d'Angleterre* qu'écrivit pour lui un voyageur français dont je n'ai pu percer l'anonymat.[21] Théodore Turquet de Mayerne qui avait failli devenir le médecin de Henri IV en 1609,[22] fut celui de Jacques I^er^. Admis comme sujet anglais en 1611, pensionné, exempt de taxes, il acquit une situation de premier plan, et sa brusquerie proverbiale ne fit point de tort à sa science. Dévoué à la famille royale, il soignait encore en 1650, après l'exécution de Charles, la princesse Elisabeth qui mourut peu après ; et le Conseil du nouveau gou-

(17) Lettre de CHAPELAIN à BALZAC, du 6 novembre 1638 (**XXXVI**), I, 315.

(18) Sur ces hésitations et leurs causes probables, voir G. COHEN, *Le séjour de Saint-Evremond en Hollande* (**949** *B*).

(19) Voir G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 113 et suiv. ; 206 et suiv. ; 217 et suiv.

(20) MAZARIN, *Lettres*, VI, 144, 156, 158 (à Bordeaux et de Baatz. avril-mai 1654).

(21) N° **920**.

(22) LESTOILE, 530.

vernement témoigna, en lui maintenant toutes les faveurs dont l'avait honoré le roi, quel prix il attachait à la présence de cet illustre vieillard.[23] A d'autres les circonstances furent moins favorables. En 1643, Henriette de Coligny, fille du maréchal de Châtillon, de conduite déjà fort libre, se fait épouser par un jeune seigneur écossais, étudiant au collège de Châtillon. Devenue comtesse d'Hadington, elle accompagne son mari à Londres, tombe en pleine révolution, rejoint avec lui la cour à Oxford, enfin le suit en ses terre d'Ecosse. Bientôt veuve, « car il était pulmonique, et... elle ne l'épargna guère », elle s'empresse de quitter le pays et ses troubles pour l'aimable cour de France, où elle jettera une indiscrète notoriété sur le nom de son second mari, comte de la Suze.[24] Denis Cailloué, issu d'une ancienne famille de libraires rouennais, marié à une Anglaise, songe à s'établir à Londres ; mais il n'arrive en Angleterre que pour assister aux dernières convulsions de la Révolution, voit mourir le prince dont il espérait le soutien, et renonçant à vivre dans un odieux pays, publie la traduction du fameux *Portrait royal* à laquelle il joint une description en vers de l'Angleterre : la *Métamorphose des Iles Fortunées*.[25]

Quand Charles II remonta sur le trône de ses pères, nombreux furent les Français protestants qui s'installèrent à son service : « a colony of french possess the court », une colonie de Français s'est emparé de la cour, disait en maugréant le poète Andrew Marvell. De ces Français, il en était de tout ordre : officiers des cuisines et de la maison du roi, le savant apothicaire Nicolas le Fèvre qui allait devenir un grand ami de Saint-Evremond, le graveur Blondeau qui fit exécuter à la Tour de Londres les monnaies nouvelles à l'effigie royale. Alexandre Morus, dont le ministère à Charenton soulevait des orages, espéra mieux réussir à Londres, mais après quelques mois, revint, déçu, « à son premier exercice ».[26] Bientôt ce fut le temps où les protestants allaient tout craindre. En 1681, Justel, ne pressentant que trop les événements, profite des anciennes relations qu'il entretient avec des érudits et des théologiens d'Angleterre, et qui lui ont valu quelques années plus tôt d'être nommé docteur de l'Université d'Oxford. Par l'appui de l'évêque Compton et de Clarendon il obtient que le roi d'Angleterre le demande au roi Louis XIV. On lui accorde permission de passer pour six ans en Angleterre, « eu égard à la demande faite à Sa Majesté de la part du roi d'Angleterre par le sieur Savile son envoyé », et afin de devenir « prot obibliothécaire de Sa Majesté Britannique ».[27] Ce n'est pas sans peine que le pauvre Justel s'accommode de sa nouvelle résidence, et Saint-Evremond, oublieux de ses

(23) Motteville. *Mémoires*, 82 ; *Nouvelles ordinaires de Londres*, sept. 1650, 41 ; décret du 4 juillet 1653, cité par Schickler, *op. cit.*, II, 159.

(24) Tallemant, III, 318-320. Cf. n° **937** *A*.

(25) Dédicace des *Dernières œuvres de S. M. de la Grande-Bretagne* (**218** *b*) ; dédicace de la *Métamorphose des îles Fortunées* (**941**).

(27) *Revue d'Histoire Littéraire*, 1912, 424 ; Bibl. Bodl. Mss. Rawlinson, C, 982, f^os^ 23-24 ; *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, 1891, 403.

regrets d'autrefois, l'en raille doucement : « Quand je vous vois triste et désolé, regretter Paris au bord de notre Tamise, vous me mettez dans l'esprit les pauvres Israélites pleurant leur Jerusalem au bord de l'Euphrate... Ou vivez heureux en Angleterre en pleine liberté de conscience, ou accommodez-vous à de petites rigueurs sur la religion en votre pays, pour y jouir de toutes les commodités de la vie ».[28] Justel s'y fit, au point de se laisser bientôt naturaliser, et mourut dans le pays d'exil. D'autres errant à travers les pays étrangers, ne font en Angleterre que de brefs séjours, Flournois en 1678,[29] Daniel de Larroque qui passe à Oxford et à Londres (nov. 1684-1685)[30] avant de continuer le tour aventureux d'Europe, qui le ramènera en France quelques années plus tard, prêt à une profitable conversion.

Après la Révocation les passages se multiplient, et c'est au hasard que je cite parmi les Français qui viennent alors à Londres, et s'y mêlent à la société littéraire, Motteux, vite anglicisé, et les frères Misson, passés en 1685, les Ruvigny en 1686, le Dr Silvestre en 1688, Abel Boyer en 1689, Pierre Coste en 1697, Desmaizeaux en 1699. Demeurés en relations familiales, amicales, intellectuelles avec des Français de France, ils communiquent à ceux-ci leurs impressions dans leurs lettres ; quelques-uns même les publient, comme Henri Misson qui donne en 1698, ses *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre sur ce qu'il y a trouvé de plus remarquable.* Présenté sous forme de lexique, plein de détails curieux, justes et amusants, le livre, s'il avait été organisé en relation suivie et soignée, eût sans doute obtenu un plus grand succès encore. Mais Misson, estimait, comme son libraire, inutile de prendre tant de peine : « L'Angleterre est un pays si fameux et si peu décrit, que le seul titre de ce livre le fera recevoir sans doute ».

Je n'ai point à parler longtemps ici, parmi les autres Français qui s'installent en Angleterre, des gens de métier ; Français et Françaises sont bien venus en tout pays du monde, s'ils exercent la profession de cuisinier,[31] de perruquier, de maître à danser, de tailleur, de couturière ou de modiste; nombreux enfin à Londres valets français et chambrières,[32] charlatans et

(28) Saint-Evremond, *Œuvres*, IV, 144, 145.

(29) N° **967**.

(30) Inscrit en 1684 sur la liste des visiteurs étrangers de la Bibliothèque Bodléienne (Mss. Rawlinson, A, 498) ; certaines lettres de lui, datées d'Oxford et publiées par Gigas (*Choix de la Correspondance* (**XLVI**), 415 et suiv.), sont sans doute par erreur attribuées à l'année 1686.

(31) « C'est un proverbe parmi eux que de trois français il y a deux cuisiniers » (Le Sage, *Remarques*, 132).

(32) Sur les valets français ; cf. Flecknoe, *Characters* (1673), 8, et *Memoirs of M. du Val... intended as a severe reflection on the too great fondness of English Ladies towards french valets* (1670), dans *Harleian Miscellany*, III, 308 ; Sur les femmes de chambre françaises, vicieuses et mauvaises conseillères : Van Brugh. *Provoked wife*, et sa traduction française : *la Femme poussée à bout* dans le *Mélange curieux des pièces attribuées à M. de Saint-Evremond* (I, v, vi, vii ; II, i, vii ; V, i, vii, viii).

sorcières de tout ordre.[33] D'autres sans s'y fixer, y passent quelques jours ou quelques mois, par nécessité professionnelle : musiciens et comédiens ambulants,[34] négociants qu'y appellent leurs affaires : libraires, marchands de vins du Bordelais, marchands de chevaux, ou écuyers de grands seigneurs qui vont chercher pour leurs maîtres « dogues » et « guilledins ». Les marchands d'alors voyagent beaucoup, et Molière ne surprend point son public en faisant, dans le *Mariage forcé* (1668), le décompte des années passées à l'étranger par Geronimo pour ses affaires : huit ans à Rome, sept ans en Angleterre, et cinq ans et demi en Hollande.[35]

Parfois ce sont des officiers qui vont prendre du service, et reviennent en général plus riches de souvenirs que d'argent : tels ces quatre soldats dont parle Peiresc, en 1627, qui ont rapporté d'Angleterre « quatre relations excellentes », où ils parlent « librement » et en bons compagnons »,[36] relations que je me désole de n'avoir point su retrouver ; tel encore La Boullaye le Gouz, passé en 1643, avec le capitaine Giron pour servir dans l'armée royale contre le Parlement, et qui n'y resta point longtemps, son chef et protecteur ayant été bientôt tué. Enfin une foule de savants, de curieux s'empressent de profiter des occasions qui se présentent à eux pour aller jeter un coup d'œil dans un pays si proche et qui paraît cependant si lointain.[37] La raison encourage les voyageurs, puisque Descartes dans son *Discours de la méthode* estime « bon de savoir quelque chose des mœurs de divers peuples afin de juger des nôtres plus sainement et que nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos modes soit ridicule et contre raison ainsi qu'ont coutume de faire ceux qui n'ont rien vu ».[38] Comme les étrangers Hentzner et Zinzerling, Esprinchard est parti à la fin du XVI[e] siècle; en 1606, Nicolas Claude Fabry de Peiresc, érudit, correspondant de tant de lettrés, curieux de toute belle doctrine, l'ami dont Gassendi ne dédaigna point d'écrire l'histoire, accompagne l'ambassadeur Lefèvre de la Boderie qui se rend auprès du roi Jacques. Peiresc ne pensait point faire un long séjour en un pays qu'il croyait encore barbare ; mais le roi le traita avec distinction ; il noua des relations avec plusieurs savants qui demeureront ses fidèles correspondants ; il collectionna — à de bons prix — des monnaies rares ; et quand il lui fallut partir au bout

(33) Bastide, *Anglais et français*, 52.

(34) *Anglia*, XXXII. Cf. Charlanne, *op. cit.*, 294 (1629) ; 296 (1635) ; 299 (1661, 1663, 1671) ; 301 (1678).

(35) Scène I ; *Œuvres*, IV, 20.

(36) Peiresc, *Lettres*, I, 141.

(37) Les séjours sont courts ; quand ils se prolongent, on s'inquiète des dangers que peut courir la conscience des voyageurs. C'est ainsi que Fr. Pena, vers 1604, est accusé par un indélicat collaborateur d'être sympathique à l'anglicanisme (Note mss. de Peiresc, sept. 1605. Bibl. nat. Nvelles acq. franç. 5096, f° 6). Et en 1637, c'est le jeune mathématicien Jean Gillot, qui doit interrompre les études qu'il fait et où il progresse, car ses parents craignent qu'il ne perde sa foi (Lettre de Descartes, du 27 mai 1638 ; cf. Gust. Cohen, *Ecrivains français*, 496).

(38) *Discours de la Méthode*, I[re] partie (1637). Descartes lui-même songea à passer en Angleterre.

d'un mois, ce ne fut pas sans regret, et sans garder l'espoir de revenir : deux ans après, M. de Valavez, plus heureux que lui, pouvant s'y rendre, Peiresc rédigea un copieux et curieux mémoire où il énumérait à son frère toutes les curiosités qu'il devait voir, les personnages à qui il fallait rendre visite, et le chargea de faire faire sur place le portrait de quelques illustres Anglais dont il voulait garder près de lui l'image.

En 1608, Jean de Schelandre, passé en Angleterre, songe à chanter le roi et ses ancêtres dans un grand poème épique ; en attendant il lui dédie sa tragédie de *Tyr et Sidon*, rend grâces au duc de Lennox, l'habituel protecteur « des étrangers dont cette Cour abonde ».[39] Fortin de la Hoguette, en 1623, est soucieux surtout d'y voir Bacon, mais il ne l'approche qu'à peine. De Thou reste en Angleterre plusieurs semaines entre 1624 et 1625, pendant que la Ville aux Clercs négocie le mariage de Madame Henriette, mais il y est presque tout le temps malade, et revient sans avoir vu grand chose.[40] Dans la foule qui fait cortège à la reine d'Angleterre, en 1626, il y a au moins un poète, Boisrobert, attaché en ce temps à M^me^ de Chevreuse. Si la compagnie tout entière se loua peu du voyage, Boisrobert fut particulièrement éprouvé par le climat, « climat barbare », qu'il maudit en vers. Le comte de Holland, à qui on montra malicieusement la pièce s'en fâcha ; mais le comte de Carlisle fit soigner chez lui le poète, et le fit gratifier sur la cassette du roi : c'était assez pour que Boisrobert ne gardât pas trop mauvais souvenir d'une aventure qui n'a pas par ailleurs autrement marqué dans son œuvre.[41]

Un autre poète, Malleville, accompagna Bassompierre, quelques mois plus tard. Le précieux supporta mal la traversée :

> Sitôt que j'eus quitté les délices du port
> Et d'un œil affligé pris congé du rivage,
> J'appris que de la mer l'infidèle passage
> Etait peu différent de celui de la mort.
>
> Les ondes contre moi firent un tel effort,
> Et d'un si rude choc vainquirent mon courage,
> Qu'au moindre de mes maux si j'eusse fait naufrage,
> J'en eusse rendu grâce à la bonté du sort.
>
> A la fin je devins aussi froid que la glace,
> La nature aux douleurs abandonna la place,
> Et mon cœur demeura sans vigueur et sans pouls ;
>
> Je perdis la clarté, mes lèvres furent closes,
> Et mon esprit, Olympe, oubliait toutes choses
> S'il ne me fût alors ressouvenu de vous.[42]

(39) Cf. plus loin, chap. VII, § 3.

(40) *Lettres* de PEIRESC, I, 47 et VI, 77.

(41) TALLEMANT, II, 180-181 ; *Recueil des plus beaux vers* (**CLI**), 447, 536, 574, 575, 576, 578 : les poèmes composés par BOISROBERT en Angleterre, et sa lettre de remerciement à Carlisle dans le *Recueil de Lettres nouvelles* (1627), I, 198. Cf. n° **931 A**.

(42) *Poésies*, 1659 : *Vers d'amour*, Sonnet XII, 14. Cf. XIV, 16 ; XV, 17 ; et Mss. CONRART, in-4°, V, 287, cité par RATHERY, *Revue Contemporaine*, XXI, 60.

Le cuisant souvenir revint si souvent dans ses vers et ses récits que ses amis l'en raillèrent : « Je m'assure, lui écrivait Philippe Habert, que tu te ris bien maintenant de toutes ces peurs qui t'ont fait tant pâlir, et que tu prendras quelque jour autant de plaisir à conter ton voyage à tes petits-enfants... » S'il prit plaisir dans la suite à conter ce voyage, je ne sais ; du moins celui-ci n'a-t-il point laissé d'autre trace dans ses œuvres ; et quand Bassompierre, en 1631, embastillé par ordre de Richelieu, voudra envoyer un poète pour solliciter l'appui des souverains anglais, ce n'est point à Malleville qu'il s'adressera, mais à Saint-Amant.

Quelques années plus tard, le maître précieux lui-même, Voiture, faisait le voyage : expédition involontaire et sans plus d'importance. Voiture, après un séjour en Espagne et au Portugal, voulant passer dans les Flandres, rencontra l'occasion d'un bateau anglais qui le mena à Londres (début de novembre 1633) ; un mois et demi plus tard, il était à Douvres, prêt à se rembarquer, et retenu par la mer inclémente, il constatait mélancoliquement « qu'il fallait plus de jours pour aller de Douvres à Dunkerque, qu'il n'en avait employé pour passer de Lisbonne ici ». Comme il était déjà depuis vingt et un jours à Douvres, quand il écrivait ceci, on jugera que son séjour à Londres n'avait pas été bien long. A peine avait-il eu le temps de voir la Tour, ses trésors et les lions qu'on y gardait, d'être présenté à la comtesse de Carlisle, accueillante comme son mari aux poètes français.[43]

Le poète d'alors qui semble avoir le mieux connu l'Angleterre, c'est le gros Saint-Amant, dont le père aurait longtemps été au service d'Elisabeth.[44] Bassompierre, en 1631, l'avait chargé d'aller solliciter pour lui le roi et la reine de la Grande-Bretagne. Il partit au printemps et devant l'accueil gracieux et flatteur que lui firent les augustes Majestés, tout lui avait paru enchanteur.[45] Aussi dut-il être fort heureux, quand le seigneur auquel il s'était entre temps attaché, le comte d'Harcourt, fut chargé, en 1643, d'une mission conciliatrice entre le roi d'Angleterre et le Parlement. Mais il déchanta bientôt. Non qu'on les eût mal reçus : Parlementaires et Cavaliers rivalisèrent de politesse, au contraire tout en laissant entendre à l'ambassadeur qu'on n'avait que faire de lui. Mais Saint-Amant, choqué dans ses sentiments loyalistes, sentait monter sa colère contre les rebelles, lançait une *Epigramme endiablée* contre Fairfax, et se déchaînait dans le « caprice » de l'*Albion*, sorte de « Londres ridicule », l'un de nos plus précieux documents, en dépit du parti-pris qui l'anime. Saint-Amant n'osa le publier ; mais il ne cacha point pour cela ses sentiments. Aussi bien avait-il contre l'Angleterre des motifs de rancune personnelle. Certes on y buvait bien ; hommes et femmes s'y montraient prêts à faire raison à l'intrépide ivrogne qu'il était ;

(43) *Lettres* des 4 et 17 décembre, I, 195-197.

(44) Il a dit lui-même qu'il commanda ses flottes pendant vingt-deux ans (*Œuvres*, I, VI).

(45) Plus haut, p. 56-57.

mais un jour qu'il avait trop sacrifié à son vice, un tire-laine en avait abusé ; et Saint-Amant de s'en plaindre amèrement à la justice des hommes et à son père Bacchus !

Je n'aimais guère l'Angleterre,
Mais je l'aime aujourd'hui bien moins,
Et voudrais voir en tous ses coins
Luire le flambeau de la guerre.

C'est un vrai pays à catherre ;
Le ciel n'y pleut que sur des foins,
Et les plus agréables groins
Y rotent à l'ombre du verre.

Ce n'est pas que je sois fâché
D'y voir le sexe entaché
Du vice de l'ivrognerie ;

Mais c'est que j'enrage en mon cœur
D'y trouver ma bourse tarie
Pour avoir pris trop de liqueur.

Ajoutez qu'il avait confié sa trogne fleurie à un barbier de Londres, et que sale autant que maladroit, le *Barberot* le blessa et brûla les superbes moustaches, dont il « menaçait les cieux » :

Je perds tout en Angleterre,
Poil, nippes et liberté ;
J'y perds et temps et santé
Qui vaut tout l'or de la terre ;
J'y perdis mon cœur, que prit
Un bel œil dont il s'éprit,
Sans espoir d'aucun remède ;
Et je crois, si Dieu ne m'aide,
Qu'enfin j'y perdrai l'esprit ![46]

Quand la République a triomphé et s'est livrée à Cromwell, de quelque horreur que tous les Français frissonnent en songeant à ce pays, certains s'y rendent encore. Comme l'écrit, en 1654, le sieur Coulon, l'Angleterre, après avoir été « autrefois le séjour des Anges et des Saints... à présent... est l'enfer des Démons et des Parricides. Mais pour cela elle n'a pas changé de nature, elle est toujours en sa place, et de même que dans les enfers la justice du Tout-Puissant y est accompagnée de miséricorde, ainsi dans cette île abominable, tu pourras remarquer les vestiges de l'ancienne piété, et les remuements et les bouleversements de la brutalité et de la superstition d'un peuple enragé quoique stupide et septentrional ».[47] Comme il avait envoyé quelques années plus tôt Gabriel Naudé y recueillir des livres pour sa bibliothèque, Mazarin

(46) *Œuvres*, I, 472 (*Epigramme endiablée*) ; II, 435, suiv. (*L'Albion*, demeuré inédit jusqu'au XIX[e] siècle) ; I, 464 et 465 (*Vol Nocturne*) ; I 466-470 (le *Barberot*).

(47) COULON, *Fidèle conducteur* (**943**), *Avis au Lecteur*.

en 1653, charge le graveur Richet d'y collectionner médailles et tableaux.[48] Emeric Bigot va visiter celui en qui ses compatriotes ne voient que « l'infâme apologiste de Cromwell », Milton ; il admire le tranquille courage avec lequel celui-ci supporte sa cécité, vante son accueil affable, lui garde un souvenir fidèle, plusieurs années plus tard songe à repasser la Manche pour revoir ce pays.[49] C'est vers ce temps que l'anonyme qui publiera plus tard des *Lettres curieuses*, envoie de Londres à sa belle Carite des observations rapides sur la ville, ses habitants, et le Protecteur qui « retourne de casser le Parlement ».[50]

M. Payen fait son tour d'Angleterre entre la mort d'Olivier Cromwell et la Restauration. Mais l'époque héroïque pour le voyage outre-Manche commence après 1660 : sûrs de retrouver là-bas une cour établie sur le modèle de celle du Grand Roi, une société où les Français abondent, où les Anglais eux-mêmes affichent les modes et les goûts de France, nos compatriotes, à quelque milieu qu'ils appartiennent, font plus volontiers la traversée. Ils n'hésitent pas à se mêler pour quelques semaines à cette société francisée, et quand ils sont curieux, à regarder aussi ce qui vit, profondément, à côté de ce milieu factice. Chappuzeau était venu sur l'un des vaisseaux qui accompagnaient le roi rentrant sans ses Etats, et mit à profit dans son *Europe vivante*[51] ses souvenirs de 1661 et ceux d'un voyage antérieur en Ecosse. Le Pays, en 1662, fait à Londres un court séjour dont le souvenir demeure dans quelques lettres de ses *Amitiés, Amours et Amourettes*, si souvent réimprimées. En 1663 (mai-juin), quand le duc de Chevreuse va en mission extraordinaire auprès de Charles II, Balthasar de Monconys l'accompagne : c'est un savant en voyage, plutôt qu'un touriste ; mais il y a beaucoup à prendre pour nous dans le récit qu'il a laissé de son séjour. Pendant qu'il était à Londres, son ami Samuel Sorbière y débarqua,[52] qui faisait « sa principale étude de rechercher les savants répandus par l'Europe» et « se fourrait chez les plus grands hommes de son temps ».[53] Le voyage de Sorbière fut conté par lui, en 1664, dans une *Relation* qui eut un grand succès. C'est un des documents les plus intéressants que nous fournisse le siècle, un de ceux qui contribuèrent le plus à faire connaître l'Angleterre aux contemporains. L'effet produit fut d'autant plus grand qu'il s'accompagna de scandale : le gouvernement anglais, et spécialement le chancelier Hyde, prit au tra-

(48) Evelyn, *Diary*, 25 mars 1653. Cf. plus haut, p. 110.

(49) Milton, *Works*, t. VII, *Epistolae Familiares* (24 mars 1656/1657, 399-400). Chapelain, *Lettres* (8 et 25 juillet 1662), II, 242 et suiv.

(50) *Lettres curieuses*, (942), 285.

(51) N° 901.

(52) André Morize n'avait pas précisé les dates de son séjour (*Revue Histoire Littéraire*, 1907, 232); pourtant le *Voyage* de Monconys (953) indique, à la date du 16 juin : « M. de Sorbières me vint voir qui ne faisait que d'arriver » (61). Gust. Cohen (*Ecrivains français*, 349) établit d'autre part que le 3 août, Sorbière était à La Haye : son voyage a donc duré au maximum un mois et demi.

(53) Baillet, *Vie de Descartes*, II, 170, cité par A. Morize, *Ibid*, 273.

gique quelques assertions du voyageur, demanda par Comminges une réparation que le Conseil du roi accorda volontiers. L'arrêt de condamnation prononcé le 9 juillet 1664, satisfit les ministres de Charles ,[54] mais il fit rechercher le livre par les curieux, et quand des contradicteurs, français ou anglais, l'eurent pris à partie, l'un avec mesure, l'autre avec une folle violence, Sorbière n'eut plus rien à souhaiter.[55] En 1665, Lamoignon de Bâville passe en Angleterre, et compose une *Relation* qu'il laisse en manuscrit, mais communique aux curieux.[56] J.-B. du Hamel, prieur de Saint-Lambert, et l'abbé Foy de Saint-Hilaire, venus à Londres avec Colbert de Croissy, s'intéressent surtout à la Société Royale. Il est regrettable que Galardi n'ait pu trouver des interlocuteurs parlant français, quand il passa en Angleterre, vers 1670 : son *Séjour de Londres* en eût été pour nous plus précieux. En 1671, le médecin Charles Patin visite Londres bien rapidement et note les trop courtes impressions qu'on lira plus tard dans ses *Relations historiques et curieuses.* Je ne sais quand Jouvin de Rochefort est passé en Angleterre ; du moins sa relation de ce pays est-elle une des dernières de celles qu'il commença à publier en 1672. C'est aussi vers la même date à peu près que je placerais un voyage de Dehénault en Angleterre, si vraiment on peut considérer comme autobiographique l'*Eglogue* de ce poète que le *Furetiriana* a publiée en 1696,[57] mais le débat est de peu d'intérêt puisque rien dans son œuvre n'est resté de ce voyage. En 1675, Saint-Réal suit M^me^ de Mazarin à Londres, et après quelques mois donnés à son idole, las de rêver comme un amoureux méprisé, il repart pour le continent en octobre 1676.

Vers 1685, le spirituel Pavillon accompagne en Angleterre la fille de son amie, Madame de Pelissari, qu'on marie dans ce pays. Ses *Œuvres* contiennent quelques morceaux agréables sur ce sujet. Tout lui semble beau en ce « pays de Cocagne » :

> Quiconque par malheur ne peut-être français,
> Est ici beaucoup mieux qu'en aucun lieu du monde[58].

(54) A. Morize, après Jusserand (*French Ambassador*, 62-63), a cité les textes *Ibid.*, 258, 264-265.

(55) N^os^ **954** à **956**.

(56) Le P. d'Orléans, en tête de son *Histoire des Révolutions d'Angleterre*, dit avoir usé de ce document.

(57) F. Lachèvre (*Œuvres de Jean Dehénault*, X) date cette pièce de 1660, et en conclut que les voyages dont elle parle ne peuvent appartenir qu'à la première partie de la vie de Dehénault. Mais l'argument par lequel il justifie cette date de 1660, n'est pas péremptoire, et la pièce peut être plus tardive. Au reste la date que son hypothèse attribue au voyage d'Angleterre (1646-1648) ne s'accorde guère avec ce que le poète dit du roi d'Angleterre, car Charles I^er^ était alors en pleine guerre avec son Parlement. Les vers s'appliqueraient mieux à Charles II, et le voyage de Dehénault, antérieur à celui de Sicile, se placerait avant 1675, date proposée par l'abbé Goujet pour le voyage de Sicile.

(58) Pavillon, *Œuvres*, 106.

Comment, dans une contrée où il y a tant de femmes jolies, où la vie est facile et luxueuse, un gracieux courtisan comme lui pourrait-il se trouver mal ?

D'ailleurs, en l'année 1685, le nouveau règne attire un flot de visiteurs. Nombreux s'empressent vers l'Angleterre ceux qui veulent assister aux cérémonies magnifiques d'un couronnement. M. d'Auvers, avec plusieurs amis, part de Dieppe le 28 avril, arrive à Londres le 30 au soir, trouve grande difficulté à s'y loger, tant il est venu d'étrangers : dans son récit apparaissent les noms d'une foule de gens qu'il a retrouvés là-bas, et qu'a poussés la même curiosité ; heureux ceux à qui n'est point arrivée aventure semblable à celle de ces deux conseillers au Parlement de Paris qui ne débarquèrent à Londres qu'au moment précis où l'on rentrait des fêtes : « Il est vrai que tout le monde en était si rempli qu'ils n'entendaient parler d'autre chose, mais c'est aussi tout ce qu'ils en ont eu que la relation, et ils en auraient autant su sans sortir de Paris, et se seraient épargné l'ennui d'une longue tempête qui les avaient retenus à la mer plus longtemps qu'ils ne pensaient. Ils en étaient au désespoir». On le comprend! mais cette petite mésaventure ne nous prouve-t-elle point aussi que le temps est venu où l'on entreprend, au dernier moment sans doute, et sans en peser longtemps les hasards, un voyage qu'on n'aurait envisagé, quelques années plus tôt, qu'après de longs projets.

Claude Jordan, dit le Colombier, avait fait, avant 1686, le voyage aux Iles Britanniques qu'il comprit au tome IV de ses *Voyages historiques de l'Europe*, puisque c'est à cette date qu'il mit un terme à ses longues pérégrinations, et s'installa comme libraire à Leyde, avant d'aller dans le Barrois rédiger la longue série de ses souvenirs : au reste il ne faut pas faire grand fonds sur un récit où les événements historiques et les indications traditionnelles tiennent plus de place que les impressions directes ; déjà Misson, quatre ans après la publication du livre, y trouvait, sans exagération, plus de fautes que de pages.[59]

A la fin du siècle on trouve trace du passage d'un grand nombre de savants, médecins, naturalistes, mathématiciens : en 1692, le chirurgien Méry, de 1695 à 1698, les naturalistes Geoffroy et Abauzit, vers 1715, Pierre Rémond de Montmort, bien d'autres reçus avec distinction par la Société Royale ; et à côté d'eux, tout ceux qui estiment maintenant le voyage d'Angleterre aussi nécessaire à un homme soucieux de culture que le voyage d'Italie l'était jusqu'alors.[60] En 1695, Beat de Muralt fait le voyage dont le récit paraîtra, avec un grand succès, trente ans plus tard ; l'abbé du Bos, en 1698, fréquente des réfugiés français et des Anglais, va à la comédie, apprend assez d'anglais pour traduire lui-même plus tard, dans ses *Réflexions critiques* ou ailleurs, quelques passages des moralistes et des poètes contem-

(59) Misson, *Mémoires et observations*, 303 ; il relève une erreur qui remonte à Sansovino.

(60) Cf. A. H. Hochsteter, *Oratio de utilitate peregrinationis anglicanae* (1697), n° 976

porains, s'intéresse surtout aux journaux, à la politique, aux affaires de la Cité et des colonies; bref, amasse la documentation qu'il utilisera dans son pamphlet des *Intérêts de l'Angleterre mal entendus* (1703). Entre 1710 et 1711, Georges-Louis Le Sage accomplit deux longs séjours qui lui inspirent des *Remarques sur l'Angleterre*, orientées surtout vers la politique ; en 1712 un voyageur, venu de la Haye, consigne une très intéressante *Description* de son voyage dans un manuscrit qui nous est parvenu ; 1712-1714, c'est encore la date donnée par Moreau de Brasey à un voyage dont les notes seront publiés en 1744 sous le titre de *Guide d'Angleterre*: mais si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que ce n'est point là une œuvre personnelle, mais l'adaptation d'un ouvrage publié en 1714 par l'anglais John Macky : nous y emprunterons donc à l'occasion quelque détail de fait mais nous serons prudents en utilisant des observations qui ne sont pas celles d'un voyageur français. De 1713 date le voyage de Deslandes, publié en 1717. Enfin La Motraye avait fait en Angleterre quelque séjour en 1697 et en 1713, avant d'y demeurer plus longtemps en 1720 ; et ses *Voyages*, publiés en 1727, font la part large à ses premières impressions.[61]

A ces voyageurs français, joignons des Italiens, Cosme, le grand-duc de Toscane, qui traversa l'Angleterre en 1669 et dont le voyage a été publié en anglais au XIX^e^ siècle ; Gregorio Leti, mêlé à la société de M^me^ de Mazarin en 1682, et dont les impressions personnelles ont coloré l'érudition de son *Teatro Brittanico* : voilà rassemblées les sources principales de notre information. Assurément tous ces visiteurs n'étaient pas également capables d'éprouver et d'exprimer des impressions intéressantes ; quelques-uns d'entre eux ont fait preuve de manifeste sottise ou d'excessive crédulité ; nous ne perdons pas de vue les justes critiques de William Temple sur les voyageurs de son temps :

> Si l'Angleterre est décriée, disait-il, c'est par les étrangers qui n'y ont jamais été, ou qui, s'ils y ont été, n'ont le plus souvent dit que ce qu'ils en ont vu dans les pensions ou dans les hôtelleries. Ils imputent en général à tout le pays des défauts qu'ils ont trouvés dans leurs auberges, et ils parlent avec mépris non seulement de nos jardins et de nos logements, mais aussi de l'humeur de la nation, de notre manger et de notre manière de vivre, n'en jugeant que ce qu'ils ont vu parmi les gens du commun qu'ils ont fréquentés ; mais ils en parleraient tout autrement s'ils avaient assez de bien pour faire de la dépense, ou s'ils étaient d'une naissance ou d'un mérite à se pouvoir introduire chez les personnes de qualité.[62]

Nous tiendrons donc compte pour apprécier nos informateurs de ce qu'ils ont effectivement vu du pays qu'ils décrivent ; nous prendrons garde que souvent ils se pillent les uns les autres et donnent comme impression personnelle ce qui remonte parfois, par l'intermédiaire d'un gros livre, à San-

(61) Notamment, I, chap. VIII ; de même II, VII ; les chapitres XXI à XXIII contiennent les impressions ultérieures.

(62) *Du Jardin d'Epicure* (1685), dans les *Œuvres Mêlées* (1472), II, 112.

sovino ou à Chalcondyle. Ces réserves faites, nous n'en avons pas moins le droit de dire que, grâce à tant de descriptions et de relations, les curieux du XVII[e] siècle pouvaient se former de l'Angleterre et des Anglais une idée déjà bien complète. L'abbé Prévost, dans ses *Mémoires d'un homme de qualité*, Voltaire surtout dans ses *Lettres philosophiques*, n'ajouteront pas grand chose au tableau, sinon une composition plus serrée, le talent d'exposition, le style qui grave dans les esprits, comme une chose nouvelle, ce qui s'étalait, mais se perdait, dans l'exposé incolore d'un écrivain sans génie. Ajoutons qu'il ne suffit pas que les livres soient nombreux et intéressants pour qu'à une période comme celle qui nous occupe, le sujet qu'ils traitent soit familier à tous. C'est toujours le même petit nombre de curieux qui lit tous ces livres, dont bien peu atteignirent jamais un public étendu. Nous avons le droit de dire : voici ce qu'on pouvait savoir et connaître ; nous ne prétendons point laisser entendre : voici ce que chacun savait.[63]

(63) Un certain nombre des indications qui vont suivre ont déjà été rassemblées par André MORIZE, *Samuel Sorbière et son voyage en Angleterre*, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1907.; Ch. BASTIDE, *Anglais et français du XVII[e] siècle*, 1913, ; Paul MORAND, *Personnages anglais dans la littérature d'imagination en France*, Anglo-french review, 1920; N. Mac WILLIAM, *French impressions of English Character* (1663-1695), French quarterly, 1920. On en trouve aussi dans les notes de l'édition des *Lettres philosophiques* de VOLTAIRE, par G. LANSON, 1909, et de l'édition des *Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde* (tome V), de l'abbé PRÉVOST par Mysie E. J. ROBERTSON, 1927 (n[os] 989 à 993).

CHAPITRE II

LE VOYAGE

1. De Paris a la mer.

Les voyageurs qui habitent l'ouest de la France peuvent s'embarquer sur des bateaux marchands à Bayonne, Bordeaux, la Rochelle, ou dans quelque port breton, mais de longues, d'inquiétantes traversées les attendent.[1] Quand on vient de Normandie on passe par Rouen et Honfleur, ou par le Havre, volontiers par Dieppe, qui attire aussi quelques Parisiens;[2] mais en tous ces ports, rares sont les occasions de passage. Martin Nogué perd patience à Rouen d'abord, puis à Dieppe : force lui est de pousser par terre jusqu'à Calais, « où l'on trouve à chaque instant des bâtiments qui passent en Angleterre »[3]. La route habituelle pour qui vient de Paris passe en effet par les ports du Nord, Saint-Valéry-sur-Somme, Boulogne, Wissant, surtout Calais, d'où part le paquebot ou « packet-boat », « petite barque pontée qui passe et repasse de Calais à Douvres deux fois la semaine pour porter les lettres des marchands, et qui prend cinq chelings pour le passage de chaque personne » : aussi, a-t-on la surprise, en cette ville, de voir que « les manières, l'argent, et la langue sont moitié anglais et moitié français ».[4]

L'itinéraire pour rejoindre cette côte n'a guère varié depuis des années : tel un manuscrit de la *Chronique de Mathieu Paris* le figurait au XIII[e] siècle (Saint-Denis, Beaumont, Beauvais, Poix, Saint-Ricquier, Montreuil, Boulogne, Wissant, Douvres), tel, à peu près, le pratiquent encore en cinq ou sept journées, les voyageurs du XVII[e] siècle : la poste et le coche du messager suivent la ligne Beauvais, Poix, Abbeville ; ceux qui vont dans leurs carrosses font quelquefois un détour par Clermont, Breteuil et Amiens.[6] La

(1) Esprinchard, f° 1.

(2) La Boullaye le Gouz (1643) passe par Honfleur ; Lord Sandwich (1661) par Le Havre ; Du Plessis-Mornay (1592), Hurault de Maisse (1597), Hentzner (1598), Payen (1659), Jouvin, le rouennais d'Auvers (1685), par Dieppe.

(3) *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 305.

(4) Monconys, *Journal*, 5 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 317.

(5) En voir la reproduction dans l'*Histoire de la Littérature* Bédier-Hazard, I, 7

(6) Evelyn, *Diary* (**XLIII**), 12 nov. 1643, juin 1650, janvier 1652. Rohan, *Voyage* (1600), 218 ; Henriette-Marie, à son départ de France (1626) ; Jacques II, fuyant d'Angleterre (1689) ; etc. La Motraye, qui voyage avec le Comte de Tallard (1697), emprunte la variante : Beauvais, Amiens (*Voyages*, I, 149).

route est souvent mauvaise, coupée de rivières débordées, et en ces temps de guerres perpétuelles, infestée de soldats indisciplinés.[7] Des chevaux de la poste, les Anglais se plaignent volontiers :

« Non seulement on pouvait compter leurs côtes, dit Heylin, mais on aurait presque pu voir leurs entrailles à travers les ouvertures pratiquées dans leur cuir par les coups d'éperon. Figurez-vous des animaux n'ayant ni chair sur les os, ni peau sur la chair, ni poil sur la peau, et vous aurez une idée de cette espèce non classée par les naturalistes. Une sorte de bruit que je n'appellerai pas un hennissement, mais une toux sèche, me rassura sur leur sort en m'apprenant que j'avais affaire à des êtres vivants.[8]

Locke, de son côté, se plaint des auberges, de la nourriture et surtout des chambres :

Nous n'étions pas dans nos chambres que nous regrettions d'y être venus, car la grand route semblait plus propre et plus souhaitable... Le lit fut l'antidote du sommeil. Je ne me plains pas de la dureté; mais la nature tangible de ce qui était près de moi, et l'odeur de tout ce qui m'entourait me firent oublier mon mauvais repas.[9]

Ajoutez à cela que l'hôtelier ou le maître des postes grossit parfois démesurément la note, surtout à l'égard des étrangers. Evelyn croit s'apercevoir « qu'on prend vingt sous par cheval et par poste aux Anglais, tandis que les Français et les Ecossais ne payent pas si cher » [10]. Il arrive enfin qu'un compagnon de voyage s'insinue auprès d'un isolé, aux frais de qui il prétend se goberger; parfois il le dépouille, souvent il cherche son profit en s'imposant comme intermédiaire :

L'un des Français, qui avait payé pour toute la troupe, dit Locke, demanda pour notre part plus que nous ne pensions devoir. Là-dessus l'un des Anglais voulut avoir le détail du compte, non que le total fût considérable, mais pour rester fidèle à cette coutume que nous avons en Angleterre de ne pas payer sans savoir pourquoi. « Monsieur » répondit vivement qu'il ne donnerait pas le détail, l'autre avec une égale vivacité qu'il saurait l'obtenir : ceci amena le calcul de ce que chacun avait dépensé et une diminution d'un quart sur le total demandé.[11]

Faisons la part de l'humour britannique, celle de la malice qui rend les Anglais aussi difficiles chez nous que nos Français, nous le verrons, se montrent à l'égard des pratiques anglaises. Et pour mettre les choses au point, rappelons que Herbert de Cherbury trouva dans Calais, «la chère deux fois meilleure qu'à Douvres, et la dépense deux fois moins forte », qu'Evelyn avoue quelque part que les routes de France, presque toujours bien pavées,

(7) Evelyn, *Diary*, 12 nov. 1643, 16 juillet 1649. 27 juin 1650, 13-16 juillet 1650; cf. Comminges, Lettre du 4 janvier 1663, citée par Jusserand, *French Ambassador*, 42.

(8) Traduction donnée par Rathery, *Revue Contemp.*, XXII, 313.

(9) Traduction donnée par Bastide, *Anglais et Français*, 5-6.

(10) Cité par Rathery, *Ibid.*, 317.

(11) Traduction dans Bastide, *op. cit.*, 6.

sont moins sales que celles d'Angleterre, et plus douces au voyageur, sinon aux chevaux ; il se dit généralement bien traité à l'étape, et si la note s'enfle parfois, c'est que la réception a été somptueuse.[12]

2. L'EMBARQUEMENT ET LA TRAVERSÉE.

Vient enfin l'embarquement, précédé en général d'une visite des officiers du roi : « Il faut savoir, en passant, dit Jouvin, qu'il n'est pas permis de porter de France en Angleterre de l'or ou de l'argent plus qu'il n'est nécessaire pour sa dépense, ou quelque chose davantage. On ne vous visitera pas pour cela, si on ne le sait, ou bien si on ne soupçonne pas que vous en ayez beaucoup ».[1]

Ceux qui ne profitent point des « barques royales » de France ou d'Angleterre, comme font les ambassadeurs ou leurs courriers et tous ceux qui peuvent se mêler à leur suite, recourent parfois à des bateaux marchands prêts à partir, à un patron de pêche qui consent à déposer quelques voyageurs sur la rive opposée. Le plus simple est d'user du « packet boat » anglais, dont les départs de Calais sont aussi réguliers que le temps le permet. Les bateaux d'alors ne sont pas faits pour affronter le gros temps ; il arrive qu'il faille attendre plusieurs jours avant que l'un d'eux ose se risquer dehors. Théophile en 1620, se console du retard en poète, et envoie à Cloris une peinture de l'affreux spectacle : nous lui devons ainsi une des rares « marines » que la littérature du XVII[e] siècle nous offre :[2]

Parmi ces promenoirs sauvages
J'ouis bruire les vents et les flots,
Attendant que les matelots
M'emportent hors de ces rivages.
Ici les rochers blanchissants,
Du choc des vagues gémissants,
Hérissent leurs masses cornues
Contre la colère des airs,
Et présentent leurs têtes nues
A la menace des éclairs...

Nochers qui par un long usage
Voyez les vagues sans effroi,
Et qui connaissez mieux que moi
Leur bon et leur mauvais visage,
Dites-moi, ce ciel foudroyant,
Ce flot de tempête aboyant,
Les flancs de ces montagnes grosses
Sont-ils mortels à nos vaisseaux,
Et sans aplanir tant de bosses
Pourrai-je bien courir les eaux ?

(12) CHERBURY, *Mémoires* (1079), 133 ; EVELYN, *Diary*, 12 avril et 27 février 1644.

(1) JOUVIN, 415.

(2) *Sur une tempête qui s'éleva comme il était prêt de s'embarquer pour aller en Angleterre*, *Œuvres*, I, 182 et suiv.

La Motraye demeure six jours à Calais en 1697[3]; Voiture, en 1633, avait attendu le passage plusieurs semaines ; Bassompierre, rentrant de sa mission en décembre 1626, resta quatorze jours à Douvres sans pouvoir s'embarquer. On essaya enfin de partir ; la barque royale parvint en vue de Dieppe, mais le débarquement étant impossible sur la côte française, on dut revenir prendre terre près de Douvres, pour y attendre longtemps encore une accalmie.[4] Herbert de Cherbury, en 1615, pressé de rentrer en Angleterre, tente à trois reprises de partir de la Brille ; il gagne Calais pour voir si la traversée y serait plus favorable :

Là je trouvai un gros temps, si furieux qu'aucun patron de navire ne voulut se risquer à prendre la mer, mais mon impatience était telle que je demandai à un pauvre pêcheur s'il consentirait à partir. Il me répondit que son bateau était le plus mauvais de tous ceux du port, qu'il n'était pas ponté, qu'en outre il était fort vieux ; « mais, ajouta-t-il, je ne me soucie pas plus de la vie que vous, et si vous voulez sortir, mon bateau est à votre service ».

La fortune sourit aux téméraires ; en quittant le port, ils embarquent une grosse vague et risquent de sombrer, mais le temps se remet tout d'un coup, et ils font une excellente traversée.[5]

Le temps, en effet, sur la Manche, change avec une invraisemblable rapidité. Théophile voit la tempête s'apaiser et se réjouit, trop tôt peut-être :[6]

...Déjà ces montagnes s'abaissent,
Tous les sentiers sont aplanis,
Et sur ces flots si bien unis
Je vois des alcyons qui naissent...

...L'ancre est levée, et le zéphire
Avec un mouvement léger
Enfle la voile, et fait nager
Le lourd fardeau de la navire.
Mais quoi ! le temps n'est plus si beau !
La tourmente revient dans l'eau !
Dieux ! que la mer est infidèle !...

Quand le temps est beau, la traversée est relativement courte: d'Auvers va de Dieppe à la Tamise en moins de douze heures, Coulon affirme qu'on passe de Calais à Douvres en trois heures de temps : mais si peu que cela dure c'est déjà trop pour des Français qui n'ont point le pied marin ; le marquis de *Sir Politick Would be* qui s'est embarqué dans les meilleures conditions, avec le vent et la marée, n'a mis que cinq heures à passer, mais, avoue-t-il, « ces cinq grosses heures » furent « cinq années pour moi »,

(3) *Voyages*, I, 149.
(4) *Journal de ma vie*, III, 279.
(5) Herbert de Cherbury, *Mémoires*, 125-126.
(6) Théophile, *Œuvres*, I, 183-184.

et il s'indigne du flegme des Anglais qui, sur le même bateau, fumaient nonchalamment[7].

Les vagues l'inquiétaient, mais aussi ce mal sournois dont la plupart se sentent gagnés et contre lequel on ne peut rien. Nous avons déjà entendu les plaintes de Malleville[8] Le Pays et Tristan ne nous ont pas laissé une description moins réaliste :

Tout de monde, dit Tristan, se trouvait si mal qu'il y en avait plusieurs sur le tillac qui passaient pour morts. Qant à moi j'étais sous un poste, couché de mon long, sans faire autre chose qu'ouvrir de temps en temps la bouche sans pouvoir vomir, et je crois que je ne me fusse jamais relevé sans un charitable matelot qui me vint prendre à travers du corps et m'ayant redressé sur les pieds me mit à la bouche un peu d'eau-de-vie.

Gourville, à son voyage de retour, resta malade trois semaines et jura bien qu'on ne l'y prendrait plus.[9] Saint-Evremond plaignait de bon cœur les matelots exposés sans cesse à ces misères ; mais n'admirons point trop une sensibilité à laquelle il ne nous a pas accoutumés : c'était, il l'avoue, « plutôt pour le souvenir de mes peines quand j'ai été en mer que pour l'intérêt que je prends aux leurs ».[10] Certains conseillaient de se bander les yeux pour éviter le mal : on l'avait voulu faire autrefois, à la « fille du roi français », partant avec son mari le roi d'Angleterre.[11] Les matelots recommandaient l'eau-de-vie, dont ils lampaient, du même coup, une gorgée. Au débarqué, les bonnes hôtesses remontaient leurs clients avec un verre de vin brûlé, ou de vin des Canaries. Gourville, à sa première traversée, dès qu'il en avait bu, s'était senti remis. Que n'en trouva-t-il à boire à son retour, aux Pays-Bas ![12]

Souvent la traversée dure bien plus longtemps ; tantôt le vent est trop faible : Jodocus Sincerus dit que dans ces conditions, il faut vingt-quatre heures pour passer de Dieppe à Douvres ; tantôt le vent tourne en cours de route, et interdit l'entrée du port ; parfois le reflux retarde l'atterrissage, et qui s'obstine s'ensable.[13] Parfois un grain survient à l'improviste... De ces

(7) Saint-Evremond, *Œuvres*, II, 239.

(8) Voir plus haut, p. 266.

(9) Tristan, *Page disgracié*, 108 ; Gourville, *Mémoires*, 213 ; cf. Le Pays, 173.

(10) Lettre du 10 avril 1670, publiée par Chaponnière, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1922, 401.

(11) Cf. Ascoli, *op. cit.*, I, 13.

(12) Rocoles, II, 255 ; d'Auvers, *Voyage* mss., 211-212 ; Gourville, *Mémoires*, 210.

(13) Jod. Sincerus, 362 ; Evelyn, 6 nov. 1643. Il arrive qu'on reste en mer entre Calais et Douvres quatre (Erasme (1506), *Lettres*, I, 426) et même cinq jours (la suite de Bassompierre (décembre 1626) dut jeter par-dessus bord plus de quarante mille francs de hardes, et vingt-neuf chevaux morts de soif ; *Journal*, III, 280). La Motraye met de Calais à la Tamise cinq à six jours, et le vent a déporté son bateau de plus de quarante-cinq milles (I, 149). Jacques Cabrit, en 1687, met quinze jours de la Brille à Londres, et vingt-quatre de Londres en Hollande (*Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, 1890, 589-590.)

effroyables tempêtes il n'est point peut-être de récit plus frappant que celui qu'a laissé Herbert de Cherbury, de son passage de Dieppe à Douvres, en février 1609, avec Sir Thomas Lucy :

Il s'éleva un si furieux orage que nous passâmes la nuit en mer dans le plus grand péril. Le capitaine du navire perdit à la fois l'usage de sa boussole et de sa raison..., n'ayant d'autre ressource pour se diriger dans l'obscurité que les éclairs qui se mêlaient au bruit du tonnerre et le glaçaient d'épouvante, mais qui du moins permettaient de reconnaître si nous étions en danger de toucher notre côte, dont les lunettes indiquaient le voisinage. Enfin au point du jour, par la protection de la divine Providence, nous nous trouvâmes en vue du port de Douvres sur lequel notre patron fit gouverner. Les gens de Douvres, levés dès l'aube, étaient réunis en grand nombre sur le rivage espérant que la tempête qui avait renversé des arbres et des cabines près de la ville, leur livrerait le bénéfice de quelques épaves, si par hasard des navires avaient été poussés à la côte. Nous courions alors en perdition droit sur la jetée de Douvres qui s'avance loin dans la mer, et notre navire vint se heurter contre elle : « Mes amis, nous sommes perdus », s'écria le patron. Comme j'avais entendu le choc du bâtiment contre la jetée et l'exclamation du patron, je vis qu'il était temps que chacun pourvût à sa sûreté si la chose était encore possible, et je m'élançai hors de ma cabine, quoique fort souffrant du mal de mer, puis je grimpai un peu sur le mât et tirant mon épée je lui fis faire le moulinet. Les gens de Douvres, voyant ce signal, s'aventurèrent dans une chaloupe à six rameurs pour venir à notre secours ; quand malgré de véritables dangers elle fut arrivée bord à bord avec notre navire, je m'y élançai le premier, l'épée à la main, et j'appelai sir Thomas Lucy en jurant que si un autre voulait y entrer avant lui, je le repousserais à coups d'épée. Alors son valet, qui lui était dévoué, le tira de sa cabine, à demi-mort du mal de mer et me le mit dans les bras. Aussitôt voyant un autre bateau venir à notre aide, j'avais donné l'ordre de gouverner vers le rivage, lorsqu'un courrier de France, chargé du transport des lettres, sentant le péril augmenter de minute en minute, se hasarda à sauter du pont du vaisseau dans notre chaloupe : il tomba heureusement sur une des plus fortes pièces de bois, et non sur le bordage qu'il aurait certainement défoncé, et il nous aurait noyés tous. Je dois avouer, ainsi que les matelots de la chaloupe, que nous avions été sur le point de le tuer pour le punir de sa tentative désespérée ; mais il ne s'ensuivit aucun mal et nous arrivâmes avec lui à terre ; de là nous fîmes partir un renfort de chaloupes et nous parvînmes ainsi à sauver les hommes et les chevaux qui étaient à bord du navire. Quant à lui il fut brisé en morceaux...[14]

Vivant tableau d'un danger souvent couru par les passagers, de l'égoïsme qui s'y manifeste, et qu'accroissent les antipathies nationales. Même sans que les choses aillent si mal, il arrive qu'on ne puisse aborder où l'on souhaitait. Jouvin, parti pour Londres, voit son bateau dans l'impossibilité d'entrer dans la Tamise et débarque à *Margat* (Margate). Même aventure pour d'Auvers qui atterrit aux Dunes (Downs) près de *Delle* (Deal). En 1600, le duc de Rohan qui avait voulu débarquer à Margate, dut, après quatre jours et cinq nuits sur mer, aller jusqu'à *Harewigck* (Harwich), « port de fort difficile accès et très peu connu de nos mariniers ».[15]

(14) HERBERT DE CHERBURY, *Mémoires*, 69-71.

(15) JOUVIN, 430 ; d'AUVERS, *Voyage* mss, 185 (A.-fr. rev., 1919, 117) ; ROHAN, 191.

D'autres dangers menacent le voyageur ;[16] en temps de guerre les vedettes ennemies pourchassent les bateaux pacifiques ; en temps de paix, corsaires et pirates en font autant : les passagers terrifiés se voient déjà aux mains des Turcs. Quand la menace est trop grave, et qu'ils n'ont point de canon pour se défendre, force est aux patrons d'attendre pour quitter le port d'être à plusieurs afin de naviguer de conserve ; quelquefois un vaisseau de guerre convoie le packet-boat. Lors de la Révolution aussi, les bateaux parlementaires font bonne garde pour empêcher les Cavaliers anglais de quitter le pays. Evelyn, qui fuit en 1643 avec l'autorisation du roi, craint d'être pris par eux ; ils inquiètent la reine Henriette quand elle voyage pour quérir des secours ; en 1643, le bateau de La Boullaye Le Gouz, qui porte des armes au roi Charles, au lieu de les débarquer à *Wemouts* (Weymouth) doit fuir devant deux frégates jusqu'au lointain port de *Falmouts* (Falmouth).[17] Semblable chasse est donnée plus tard par les navires français aux protestants, qui, après la Révocation de l'Edit de Nantes, cherchent à gagner une terre étrangère pour rester fidèles à leurs croyances.

De tous les points de la France ils fuient, et à l'aide de guides sûrs, dont certains payèrent leur dévouement de leur vie, ils gagnent, qui les Pays-Bas, qui la Suisse, beaucoup le rivage de la Méditerranée, les ports de l'Océan ou de la Manche.[18] Là ils attendent, prêts à prendre le premier bateau qui voudra les embarquer pour l'Angleterre, la Hollande, « ou quelque pays protestant que ce fût ».[19] A tout instant les gazettes relatent que des malheureux ont été arrêtés à la Rochelle, à Bordeaux, à Nantes, à Rouen. Bateaux français, anglais, hollandais sont soumis par les croiseurs du roi à de rigoureuses visites ; les patrons risquent si gros qu'il exigent des fugitifs au moins quatre-vingts écus par tête pour les passer.[20] Quand ils ont quitté les eaux françaises, ces tristes passagers sont, comme les autres, exposés aux corsaires, aux tempêtes, aux mille accidents de la route ; tels ces deux cents ministres et professeurs qui, à la fin de 1685, s'embarquèrent à Bordeaux avec l'agrément royal, pour se retirer hors de France : « étant en pleine mer, le feu a pris au vaisseau, et ne s'est sauvé que trois matelots ».[21] Pour se faire une idée des souffrances qu'endurèrent tant de malheureux, il faut lire les

(16) On les trouve plaisamment énumérés au début d'une pièce de Claude SANGUIN : *Au roi d'Angleterre* (*Suite du Nouveau recueil* (**CLIV**), 33) ; cf. pour les indications qui suivent : *Mémoires de d'Artagnan*, I, 516-517 ; EVELYN, *Diary*, 27 avril et 12 juillet 1649, 12 juillet 1650, février 1652 ; *Lettres curieuses* (**942**), 278 ; *Lettres sincères* (**967**), II, 261-262.

(17) LA BOULLAYE LE GOUZ, 440-441.

(18) Voir, sur les *Routes de l'exil*, plusieurs articles dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, par DOUEN (1859), 459 ; BOST (1898), 561, 634 ; MAILLARD (1900), 281.

(19) *Mémoire* de Henri de MIRMAND (Bulletin cité (1858), 48).

(20) *Gazette de Haarlem*, sept. et oct., 15 déc. 1685, mars 1687 (Bulletin cité (1879) 546-547 ; (1880), 263-268, 404-405).

(21) *Nouvelles manuscrites*, p. p. GRISELLE (Bulletin cité (1908), 557).

relations qu'on a publiées de quelques-unes de ces évasions ; certaines sont célèbres, celles de Brousson, de Migault, de Rou, de Marteilhe ; mais en est-il de plus touchante, et qui illustre mieux les difficultés de ces passages, que celle d'une jeune fille de dix-sept ans, Suzanne de Robilliard, qui, en 1687, parvint à s'échapper avec cinq de ses frères et sœurs, cinq enfants de dix à deux ans.[22] J'en résumerai ici ce qui concerne leur voyage de France en Angleterre. Le 24 avril 1687, à la Rochelle, par l'intermédiaire d'un ami, elle a fait marché pour le passage de toute la famille avec le capitaine d'un vaisseau anglais ; elle payera cinq cents livres au départ, et en donnera encore cinq cents quand il l'aura conduite à *Excester* (Exeter), où elle sait retrouver des réfugiés de son village.

A deux heures de la nuit, conte-t-elle, « quatre matelots se trouvèrent sur le rivage à marée basse, nous prirent sur leurs épaules, moi avec ma petite sœur entre mes bras sur la tête de l'un ; ainsi nous portèrent-ils au navire et nous firent entrer dans la cache qu'ils y avaient faite, dont l'ouverture était si petite qu'un homme était dedans pour nous y tirer. Après que nous y fûmes placés et assis sur le sol, ne pouvant y être dans une autre posture, on referma la trappe et on la goudronna comme le reste du vaisseau, pour qu'on n'y pût rien voir ; le lieu était si bas que nos têtes touchaient aux planchers d'en haut ; nous prîmes soin de tenir nos têtes droit sous des poutres, afin que quand les visiteurs selon leur belle coutume larderaient leurs épées, ils ne nous perçassent pas le crâne ». Par trois fois, en effet, les officiers du roi visitent le bateau, mais ne les découvrent point. Enfoncés dans leur cale, tous ces enfants sont fort malades en mer : « notez pourtant que malgré ce mauvais état toute ma jeunesse ne jeta ni cris ni plaintes », tant qu'il y eut danger d'être surpris. « Ainsi se passèrent sept jours, que nous abordâmes à Falmouth, ville où notre capitaine avait résolu de nous laisser, quoiqu'elle fût éloignée de plus de trente lieues de celle où il s'était engagé de nous mener ». La fillette refuse de payer les cinq cents livres que le capitaine réclame ; elle ne s'effraye point : « J'en portai mes plaintes au gouverneur de la ville, qui m'écouta favorablement et me reçut chez lui avec toute ma suite et mille marques de bonté et de compassion ». Le maire intervient, oblige le capitaine à reprendre ses passagers, pour les mener à *Tapson* (Topsham), petit port tout proche d'Exeter. Le 5 mai ils se rembarquent. Mais cette fois les vents sont contre les fugitifs ; ils refusent de souffler ; le bateau ne peut avancer. « Au bout de sept jours de stagnation, à neuf heures du soir, nous vîmes aborder le vaisseau. On nous fit descendre avec le peu de nippes que nous avions ; sur ce rivage ou petit port, il ne nous parut ni ville, ni maison. La peur nous prit, et ce ne fut pas sans raison, de nous voir dans ce lieu qui nous parut un désert, et mon capitaine venir à moi d'un air fort résolu, me dire : « De l'argent, de l'argent, les cinq cents livres que vous me devez encore ! » Je lui répondis que sa demande était injuste...

(22) Publiée par Gab. Monod (Bulletin cité (1868), 486 et suiv.).

Il fallut néanmoins le payer ; après quoi il remit à la voile et nous restâmes dans ce lieu qu'on nommait Salcombe, à vingt lieues de Tapson où nous devions aller, et l'avions ainsi stipulé avec cet honnête homme qui ne se laissa point fléchir à toutes mes paroles, quoique accompagnées de larmes et de sanglots que moi et ma troupe jetions, qui était de sept personnes, qui croyions être perdues ». Grâce à quelques bonnes âmes de ce villages, grâce surtout à sa courageuse énergie, Suzanne de Robilliard finira par mener sa petite troupe à bon port. Mais il nous faut voir maintenant ce qui attend d'ordinaire nos voyageurs, quand ils mettent le pied sur la côte anglaise.

3. Le débarquement et le trajet jusqu'a londres.

C'est avec défiance à la fois et mépris que le peuple anglais dès le rivage accueille les arrivants. Les hommes ricanent, rient, crachent par terre, pendant que les enfants se groupent en cortège et poussent de vilains cris. Même ceux qui apprécieront plus tard l'hospitalité anglaise, éprouvent à ce premier contact une désagréable surprise et ne peuvent s'empêcher de noter la différence qu'il y a «entre les soins obligeants avec lesquels on reçoit les Anglais à Calais, et le mépris et les injures avec lesquels la plupart du temps à Douvres on accompagne les Français. Vous diriez, quoique ces deux villes trafiquent tous les jours ensemble qu'on n'a jamais vu de Français en celle-ci ; et les enfants courent après ceux qui y arrivent. Le *A Mounser, Mounser*, c'est-à-dire « Monsieur », qu'ils répètent en criant de toutes leurs forces, est la première injure qu'ils leur disent. Mais peu à peu, comme ils s'échauffent, ou comme on les provoque en les voulant éloigner ou les faire taire, ils en viennent au *french dogs, french dogs*, c'est-à-dire au « chien de Français », qui est l'honorable épithète qu'on nous donne en Angleterre »[1].

Sorbière le reconnaît, les Français attirent ces apostrophes par le tracas qu'ils font en arrivant ; mais comment, en dépit de leurs travers ne pas plaindre des compagnons de voyage, « qui, dès qu'ils furent sur le quai, au bruit qu'ils firent avec leurs valets, attirèrent un tas de canaille, qui les escorta jusqu'à leur logis avec des huées étranges, de quoi se formalisant, les chiens[2] aussi s'en mêlèrent, et il y eut des pierres ruées dont il fallut que les bourgeois arrêtassent la grêle ».[3] Le *French dog* qui scandalisait déjà Eustache Deschamps, est toujours de mode, et le Suisse Muralt ne doute point que « plusieurs ne croient aggraver le titre *chien* par l'épithète de *français* qu'ils y ajoutent, tant ils ont de haine et de mépris pour cette nation»[4].

Le pauvre Français ainsi accueilli par la populace, est encore victime de la rudesse défiante des douaniers : « On ne se contente pas de fouiller par-

(1) Sorbière, 10-11.

(2) Entendez : les *french dogs*.

(3) Sorbière, 12. Cf. les impressions de Jacques Cabrit en 1687 (Bulletin cité (1890), 590).

(4) Cf. Ascoli, *op. cit.*, I, 34 ; Muralt, I, 92.

tout dans les coffres et dans les poches ; on cherche jusque sous la chemise et jusque dans le sein et sous les jupes des femmes. Il y en avait une sur le *sloup*, veuve d'un officier écossais, qui eut beau pleurer et protester qu'elle n'avait rien, comme cela était vrai, il lui fallut subir cet impudent examen »[5]. Certains abusent-ils pour les voler, de l'ignorance ahurie des Français, ou ces Français suspectent-ils à tort des douaniers dont ils n'entendent point les explications ? c'est ce que l'aventure contée par Marie Molinier laisse incertain. Elle débarque à Londres, vers 1700, avec les siens :

Ayant mis pied à terre, les commis de péage nous emportèrent tous nos coffres; les ayant ouverts, dans une minute tout fut pris, les montres de ces messieurs et tout le linge. Nous étions tous quatre sans langue, à lamenter, lorsque ma mère s'avisa d'aller tout droit à la douane pour tâcher de trouver quelqu'un qui parlât français. Deux messieurs descendant de cette maison, ma mère leur demanda s'ils parlaient français ; ils dirent qu'oui. Leur ayant raconté son histoire, ils commandèrent que tout fût rapporté qu'on avait pris. Le tout fut rendu et remis dans les coffres devant nos yeux.[6]

Les Anglais eux-mêmes n'échappent pas à ces investigations, et à celles des autorités civiles[7], surtout au temps de Cromwell où l'on surveille de très près les Anglais qui passent et repassent. Evelyn qui a subi ces ennuis en rentrant en Angleterre, repartant dix jours plus tard, sait comment les éviter : « quelque argent donné aux visiteurs et aux préposés fut d'autant de poids que la signature et le sceau de Bradshaw lui-même ; on n'ouvrit même point ma malle ». Les riches étrangers apprenaient bientôt à en faire autant.[8]

Quelquefois nos voyageurs débarquent à *La Rie*, comme ils disent (Rye), mais ce port autrefois très actif, gagné par les sables, devient chaque jour moins fréquenté ; le plus souvent on prend terre à Douvres, « un pauvre endroit qui n'est propre que pour les petits vaisseaux et encore en haute marée », mais son château-fort a belle mine : et les passagers n'en payent que plus humblement à son gouverneur les droits qu'il réclame pour viser leurs passeports.[9]

Ensuite, il faut organiser sa route jusqu'à Londres. On dispose de la poste, comme en France : ce n'est point ici entreprise privilégiée ; grâce à la concurrence, elle est, dit Misson, « bien réglée partout, et les chevaux valent mieux qu'en France ». Ce n'était point l'avis de Le Pays[10]; D'Auvers la trouve chère; et tous nos voyageurs diraient volontiers, avec le marquis de *Sir Politick*

(5) La Motraye, II, 188.

(6) Bulletin cité (1913), 455.

(7) Evelyn, *Diary*, 2-3 juillet 1650.

(8) Evelyn, *Diary*, 12 juillet 1650 ; Cf. *Description d'un voyage*, f° 3 v° : « nous donnâmes pourboire au visitateur des hardes pour nous laisser passer ».

(9) Moreau de Brasey, 76, 74.

(10) Le Pays, 173.

would be que « les maîtres des postes rançonnent les Français »[11] : voilà de quoi nous consoler des doléances anglaises que nous entendions tout à l'heure.

Qui craint d'aller à cheval, trouve des *flying coaches*, « qui font vingt lieues par jour et davantage ». Gens du commun voyagent en coche, ou *waggon*, gros et lourd chariot « traîné par six chevaux attachés l'un à la queue de l'autre, et conduits par un charretier qui marche à côté » de la voiture : plaignons le voyageur qui y reste enfermé de longues heures, surtout quand, vers 1695, la mode étant venue des « hoopetticoats », ou jupes de baleine, « deux dames occupent la place de six dans les voitures : aussi pour voyager en nombre ordinaire, faut-il être emballé pour ainsi dire et extraordinairement pressé, comme on peut assez imaginer ».[12]

Quand vient la halte pour le repas ou le coucher, le Français, ignorant de la langue, est toujours le plus mal servi : « Non seulement, dit Sorbière, aucun de mes compagnons de coche ne se mettait en peine aux hôtelleries de ce que deviendrait un étranger qui ne savait pas se faire entendre, mais on me considérait aussi peu que si j'eusse été un ballot de marchandises, et on tâchait même de m'incommoder ».[13] Compatissons aux difficultés du malheureux voyageur, mais avant d'accuser l'incivilité anglaise, songeons à ces lettres que le jeune Racine envoyait vers le même temps à ses amis, lors de son voyage à Uzès, et rappelons-nous comment il s'y vante, faisant la route avec quelques étrangers, de hâter son cheval avant la couchée, pour s'assurer comme dira La Bruyère « dans la meilleure chambre, le meilleur lit » : les *Gnathons* sont de tous les temps et de tous les pays.[14]

Les Anglais affirment que leurs auberges sont bonnes même dans les petits villages, et qu'on y vit à bon compte ; si les étrangers sont d'un avis contraire, est-ce, comme on l'a dit, parce que leur ignorance de la langue fait d'eux la proie des guides malhonnêtes qui les conseillent mal ?[15] A la vérité nos voyageurs ne se plaignent point d'être mal logés, et s'ils mangent mal, c'est qu'ils ne sont pas accoutumés à la cuisine du pays. D'Auvers trouve détestable la soupe qu'on lui a servie à Deal ; mais il ne se plaindrait point si les hôtes ne volaient « outrageusement et impunément » : les belles enseignes qui décorent les auberges de Canterbury lui paraissent « autant de trophées de leurs brigandages ». En réalité, Macky, que copie Moreau de Brasey, nous explique que ce qui surprend les Français, c'est de ne point trouver partout, comme chez eux, d'*ordinaire*, c'est-à-dire de table d'hôte : « le voyageur doit commander une pièce entière de viande et payer pour le tout quelque peu

(11) Misson, 412 (cf. Hentzner, 113) ; d'Auvers, *Voyage* mss., 188 (A.-fr. rev., 1919, 118) ; Saint-Evremond, *Œuvres*, II, 241.

(12) Misson, 412 ; Sorbière, 11 ; Muralt, 22 ; La Motraye, I, 154.

(13) Sorbière, 21.

(14) Racine, Lettre à la Fontaine du 11 nov. 1661 ; La Bruyère, *Caractères*, XI, 121.

(15) Fynes Morison, *Itinerary*, 1617, cité par Rye, *England as seen...* (989), 272.

qu'il en ait mangé ». [16] Si les valets des « Trois Rois » à Canterbury n'oublient rien pour voler les passants, d'Auvers se loue, en revanche, de la beauté accorte des servantes, « dont on ferait de très jolies maîtresses » : Jouvin, de son côté, a fort apprécié la coutume du pays, qui veut que « les hôtesses soupent avec les étrangers et les passants ; si elles ont des filles elles sont aussi de la compagnie pour entretenir ceux qui sont à table de choses divertissantes ». [17] C'est plaisir de boire ainsi et de plaisanter tous ensemble. Mais il faut reprendre la route.

La route de la côte à Londres traverse le Kent, le plus riant pays du monde : qu'on vienne de Rye, de Douvres, de Deal par Sandwich, ou de Margate, c'est toujours Canterbury qu'on gagne. Ensuite on trouve des relais à Sittingbourne, au pont de Rochester sur le Medway, et la route vous conduit à Gravesend, *Gravesines* comme disent généralement les Français. Monconys et le duc de Chevreuse, partis de Douvres à six heures du matin, ont couru la poste à bride abattue, et sont arrivés à dix heures du soir à Gravesend. En général on couche à Canterbury, on visite la cathédrale primatiale avec le tombeau de Thomas Becket et celui du Prince Noir, et son église souterraine, « où l'on prêche en français » [18] pour les réfugiés calvinistes. Ceux qui veulent profiter de leur voyage pour tout voir font comme Zinzerling, qui couche à Sittingbourne, visite la flotte à Rochester, et couche encore à Gravesend. [19] Là, on attend la marée pour gagner Londres sur une de ces barques de bois, fort longues et étroites, fort légères aussi et fort aisées à retourner, qui font le service sur la Tamise : on jouit ainsi du merveilleux spectacle qu'offre la large rivière, « avec les moissons et les paysages qu'on voit sur les bords », le château de Greenwich, seul de son espèce, ce dont d'Auvers s'étonne, car il s'attendait à voir au bord de la rivière maisons de plaisir de riches bourgeois et de gentilshommes: [20] il ignore qu'elles existent, mieux situées encore, en amont de la capitale. Puis, après Greenwich, il fait comme tous les autres voyageurs ; il admire « la multitude innombrable de navires de toutes grandeurs qui couvrent la rivière » et cela pendant trois milles : « Quel pompeux, riche et terrible spectacle de voir cette belle et grande rivière, couverte de ces grandes citadelles garnies de soixante et quatre-vingt pièces de canon, qui vont par les quatre coins du monde se charger de tout ce qu'il y a de plus précieux, pour le mettre en magasin dans la capitale de ce pays ! [21]

A vrai dire ce trajet pittoresque et grandiose offre des inconvénients ; la

(16) D'Auvers, *Voyage* mss., 188-189 (A.-fr. rev., 1919, 118) ; Moreau de Brasey 14.

(17) d'Auvers, *Ibid.*, 190 ; Jouvin, 466.

(18) *Direction pour le voyage*, f° 300. D'Auvers, *Voyage* mss., 193.

(19) Jodocus Sincerus, 364-365.

(20) D'Auvers, *Voyage* mss., 202-204 ; Patin, 167.

(21) D'Auvers, 206 ; cf. Prévost, *Mémoires d'un homme de qualité*, 45.

rivière est souvent grosse, le mal de mer y inquiète encore le voyageur, et la barque menace de chavirer. Aussi certains préfèrent-ils achever le voyage par terre et de Gravesend gagnent Londres par Dartford et Greenwich.[22] Lorsqu'il arrive enfin à Londres, exténué, éberlué, heureux est le voyageur qui trouve un ami pour le recevoir chez lui ; s'il ne connaît personne, on lui aura peut-être donné l'adresse de quelque aubergiste français, chez qui il se sentira moins dépaysé. Plus tard, quand il aura retrouvé ses esprits, il s'installera dans l'une de ces chambres garnies, « fort logeables pour un écu par semaine », qu'on trouve dans tous les quartiers de la ville, surtout dans le quartier de la Cour, plus neuf, plus aéré, à proximité de la belle avenue de *Pesle-Mesle* (Pall Mall). C'est ainsi que d'Auvers et ses amis s'installent dans *Sofosdric* : entendez Suffolk Street, où un voyageur de 1712 qui a laissé la *Description* de son voyage et l'*Homme de qualité* de Prévost, quelques années plus tard, prendront aussi leur logis.[23]

(22) Coulon, 4 ; Pepys, *Diary*, 7 fév. 1661.

(23) Sorbière, 26 ; d'Auvers, 213 ; *Description d'un voyage*, f° 3 v° ; Prévost, *Homme de qualité*, 46.

CHAPITRE III

LE PAYS

1. Premières impressions.

Et maintenant quelles sont les impressions de nos voyageurs ? Sans doute avant de partir pour l'Angleterre, ou du moins avant de rédiger leurs notes de voyage, plusieurs d'entre eux ont-ils eu soin de consulter les livres érudits, et ils leurs doivent bon nombre de leurs observations : il ne faut pas méconnaître l'importance de ce fonds traditionnel et livresque dans la connaissance que les gens d'alors ont eue de ce pays. Mais plusieurs ont ouvert tout grands leurs yeux.

Plus encore que par les ouvrages des savants, les esprits sont obsédés par des souvenirs de jeunesse. Ce pays qu'ils vont voir, qu'ils en aient pleine conscience ou non, a gardé pour eux quelque chose de romanesque, de mystérieux : c'est la terre élue des vieilles chevaleries, des légendes enchantées, du roi Arthur et de Merlin :

> Oui, c'est ce pays brumeux
> Qu'avec des regards amoureux
> Le reste du monde contemple.
> C'est cette île fameuse où tant d'aventuriers
> Et tant de beautés sans exemple
> Joignirent autrefois les myrtes aux lauriers.
>
> Ici, prédisant maint destin,
> Un homme engendré d'un lutin
> Sema de merveilleux oracles ;
> Ici fut éprouvé l'arc des loyaux amants :
> Bref c'est la source des miracles
> Dont se sont enrichis les plus nobles romans.[1]

L'informateur de Tourval, au début du XVII[e] siècle, ne négligeait point de lui dire « qu'à *Vuincestre* (Winchester) est le vieux château du roi Arthur, et là dedans la table ronde tant renommée attachée contre une muraille en haut dans la grande salle du château. Ladite table est de plus de deux toises de diamètre, et s'y voient encore ces distinctions de place qui par lignes se rendent au centre, et y avait en chacune de l'écriture toute mangée ». J.-B. Rousseau et l'abbé Prévost, un grand siècle plus tard, se montreront

(1) Saint-Amant. *Ode aux Sérénissimes Majestés de Grande-Bretagne* (1631), *Œuvres*, I, 256-257 ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, 23-24, 130-131.

encore tout imprégnés de ces souvenirs.[2] Quand La Fontaine s'amuse à envisager en 1687 un voyage auquel Saint-Evremond le convie, le doux rêveur voit déjà ses chers romans prendre vie et il invite son correspondant à se transformer avec lui en « chevalier de la Table Ronde » :

Nous aurons deux tentes en notre équipage, et au haut de ces deux tentes les deux portraits des divinités que nous adorons.[3]

Au passage d'un pont ou sur le bord d'un bois,
Nos hérauts publieront ce ban à haute voix :
« Marianne sans pair, Hortense sans seconde
Veulent les cœurs de tout le monde ».

Tous ceux qu'enchantent les belles légendes se voudraient persuader qu'il reste encore en Angleterre quelque chose des merveilles d'autrefois ; Pavillon, en 1685, les détrompe plaisamment :

Mme de Saint-Christofle ne le croira peut-être point, entêtée comme elle est de ses anciennes chroniques... Dans tout le chemin que nous avons fait, nous n'avons pas encore trouvé une seule aventure, pas un seul pont ni une seule barrière défendue, par un seul château à forcer, point de torts à redresser ni de félons à punir, enfin pas le moindre petit géant à combattre, et hors quelques demoiselles en palefrois que l'on rencontre de temps en temps, je n'aurais jamais cru être dans le royaume de la Grande-Bretagne, tant j'y trouve tout changé depuis le temps du roi Artus.[4]

Si l'Angleterre n'est plus un pays « enchanté », du moins l'aborde-t-on avec une grande curiosité et un grand espoir, tant l'ont vantée tous ceux qui en ont parlé: « C'est la plus riche, la plus commode, la plus délicieuse île de l'Europe », écrivait du Chesne au début de son *Histoire d'Angleterre*, et Henriette de France, allant épouser Charles Ier en 1626, avait « grande vanité d'être reine d'un royaume qu'on lui avait décrit comme un paradis terrestre ».[5]

Dès l'abord le voyageur est séduit par l'aspect de la campagne anglaise : « elle est merveilleusement belle, dit Monconys, dans tout ce que j'ai vu de l'Angleterre, mais particulièrement autour de Londres ».[6] Le pays qu'on disait déboisé autrefois, porte maintenant beaucoup de beaux et gros arbres ; « même la campagne paraît une forêt quand on la regarde de quelque hauteur, à cause des vergers et des haies vives qui enferment les terres labourables et les prairies »;[7] partout, « des herbages épais », une verdure unique qui en-

(2) *Direction pour le voyage*, f° 305 et v° ; l'abbé Prévost, *Homme de qualité*, 117. Cf. J.-B. Rousseau, *Allégorie IV : La Grotte de Merlin*, et sa Lettre à M. Boutet, du 2 mai 1714. où il la commente. (*Œuvres*, II, 173 ; V, 21).

(3) Mme de Mazarin, et sa sœur Mme de Bouillon, alors à Londres auprès d'elle : Lettre du 18 décembre 1687, *Œuvres*, IX, 406.

(4) Pavillon, *Œuvres*, 110.

(5) Du Chesne, *Histoire*, 13 ; Tillières, *Mémoires*, 90.

(6) Monconys, 36.

(7) Sorbière, 17 ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 27.

chante les yeux. Cailloué devient lyrique devant le « visage riant » de la Tamise

Assise sur un trône d'herbe.

« Il me semble, ajoute Sorbière, que l'herbe y avait une plus belle couleur qu'ailleurs, et qu'elle y était plus menue ». Ces gazons, soigneusement entretenus « par le moyen d'un grand et long cylindre en colonne de pierre, que deux hommes font rouler dessus, afin de les mieux aplatir et unir », ces gazons font l'admiration de tous : Misson compare la plaine à un velours ; pour Monconys et Sorbière ce sont billards que les *boulingrins* (bowling greens).[8] Sans doute on souhaiterait quelquefois des fleurs aux nuances vives et contrastées ; ces longs tapis de verdure, coupés d'allées sablées paraissent monotones : « Néanmoins, il faut avouer, dit Sorbière, que l'œil se trouve fort satisfait des beautés naturelles du pays et de sa négligence » ; Pavillon, visitant Windsor un peu plus tard, résume heureusement l'impression de tous :

Je ne vous dirai rien des dehors ; ils sont faits comme il plaît à Dieu, qui en sait bien plus que Monsieur Le Nôtre :

La nature en ce lieu, de mille attraits pourvue,
Pour se faire mieux admirer,
Semble tout exprès se parer
En s'exposant à notre vue.
Presque en tout temps le ciel y rit,
Et la terre, qu'il embellit
D'un vert qui peint ses prés, ses coteaux, ses bocages ;
Tout nous enchante : et l'art humain,
Respectant de si beaux jardins,
N'ose pas y mettre la main »[9].

Dans ce beau pays il fait très bon vivre ; tous là-dessus sont d'accord, et Pavillon l'exprime à sa manière burlesque et précieuse : « défunt le pays de Cocagne de très heureuse mémoire ne valait guère mieux que celui-ci ».[10] Mais s'ils ont tous, de leurs yeux, constaté sa richesse, la plupart de nos auteurs, dès qu'ils veulent en énumérer les éléments, répètent ce que disaient tous les livres : Du Chesne, Coulon, Rocoles, Jordan, Misson, se copient les uns les autres et remontent par Gabriel Chappuys à Sansovino et Perlin (XVI^e siècle), même au *Débat des Hérauts d'armes* et au *Livre de la description des pays* (XV^e siècle), même à Barthélemi l'Anglais (XIII^e siècle) et à Hildebert de Lavardin (XVI^e siècle).[11]

(8) Saint-Amant, I, 256, 465 ; Cailloué, *Métamorphose des Iles fortunées*, strophe 12 ; Sorbière, 17 ; Monconys, 30, 35 ; Misson, 375 ; cf. Hamilton, *Mémoires de Grammont*, 277, 292, 315. Voir plus loin, chap. IV, § 6.

(9) Sorbière, 17-18 ; d'Auvers, 321 ; Temple, *Œuvres mêlées*, II, 114 ; Pavillon, 110.

(10) Pavillon, 105.

11) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 24-27, 213.

Ils parlent de la fertilité du terrain, « riche et libéral en toutes choses de nécessité et bien-être de la vie, chiche seulement des superfluités, soie, vin et semblables ».[12] « Le sol, dit du Chesne, gras et fécond à raison de la marne et pierre blanche qui le fait porter davantage, produit presque toutes sortes de biens et de commodités nécessaires à l'usage de l'homme»:[13] froment en abondance, dans les plaines ; dans les montagnes, seigle et avoine, orge dont on fait la bière ;[14] comme légumes, surtout des pois et des fèves ; des arbres fruitiers de toute espèce sauf le noyer (?) et, bien entendu, l'olivier et la vigne ; du chanvre et du lin propres au tissage ; toutes essences de bois dans les forêts. Misson seul semblait ajouter quelques observations personnelles : « Otez quelques montagnes du Pays de Galles, quelques plaines stériles comme celle de Salisbury, et quelques endroits marécageux, l'Angleterre généralement est belle et fertile ».[15] La face du pays, dit l'un, ressemble assez à la Bretagne et à la Normandie, différente seulement en une chose de tous les autres pays du monde, qu'il n'y en a nulle qui emploie tant de terres en pâturages qu'eux ».[16] On y fait « de grandes nourritures » : bœufs et vaches, moutons « si gros et si gras qu'ils surpassent en hauteur de petites vaches » ; pourceaux que Perlin autrefois avait vus petits et noirs, mais dont du Bos admire la vigueur et la taille, comme celles de tout le bétail anglais.[17] Toutes ces bêtes fournissent en abondance lait, beurre, fromage, viande pour les repas, cuir et laines pour l'industrie.

Les chevaux sont fort appréciés des Français qui en envoient chercher pour améliorer leurs écuries ; les chiens aussi, « qui ne sont nulle part ni plus grands et généreux, ni plus vite à la course. C'est pourquoi les étrangers en ont toujours fait grand état et pour la chasse et pour la défense. Les Anglais les nomment *mastives* et *greyhounds*, et les Français *Dogues* par excellence et prérogative ».[18] On trouve aussi de beaux oiseaux de vol : le maréchal de Cadenet ramena des faucons « qui firent l'admiration de toute la cour par leur belle manière de voler ».[19]

Tous nos savants, qui se répètent consciencieusement les uns les autres prennent soin de nous dire qu'il n'y a en Angleterre ni chameaux, ni éléphants : nous le croyons sans peine ; ils affirment aussi (mais sur quel fondement ?) qu'on n'y voit ni mulet, ni âne ; enfin ce pays fortuné, hors

(12) *Direction pour le voyage*, f° 301.

(13) Du Chesne, 7-8.

(14) Du Chesne ajoute ici « d'autres blés » : il a lu trop vite Chappuys qui précisait : « ils *n'*ont autres blés » (f° 60).

(15) Misson, 2-3.

(16) *Direction pour le voyage*, f° 304.

(17) Courtin, lettre du 15 août 1665, dans Jusserand, *French Ambassador*, 247 ; Jouvin, 512 ; Perlin, f° 5 ; du Bos, *Réflexions critiques*, I, xxxix ; I, 410-411.

(18) Du Chesne, 9 (cf. Vanel qui rapporte le dicton : « Un chien breton vaut trois soldats au combat » (27).

(19) Herbert de Cherbury, 191.

les renards n'a point d'animaux « ravissants » : point de loups ! et chacun de disserter sur cette absence prodigieuse : « Les uns, dit Payen, en attribuent la cause à une propriété secrète et à une antipathie naturelle ; les autres nient cette qualité occulte et rapportent qu'autrefois ceux qui étaient condamnés à l'exil, ne pouvaient revenir de leur bannissement qu'après avoir rapporté un certain nombre de têtes et de langues de loups qu'ils auraient tués, et que par le moyen de cette chasse le pays en fut nettoyé » ; Chevreau croit pour sa part que la multitude des chiens a plus fait pour cela que l'abondance des condamnés. La Fontaine est sans doute près de la vérité en faisant dire à son loup philosophe :

> C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte :
> On y mit notre tête à prix.[20]

D'ailleurs d'autres parties des Iles Britanniques jouissent de semblables et d'aussi merveilleux privilèges : en ce temps où l'on est curieux des « singularités naturelles » on se plaît à les énumérer : « L'Angleterre n'a point de loups, et les serpents ne sauraient vivre sur la terre d'Irlande, quelque part même qu'elle soit transportée ; le bois des forêts d'Irlande ne souffre ni ver ni araignée, les îles Orcades n'ont point de mouches... ».[21] Arrêtons-là cette liste de prodiges, elle n'est déjà que trop longue.

De tous les animaux qui vivent en Angleterre, les plus précieux sont, à coup sûr, les moutons : « ils portent de la laine fine dont nous voyons à Paris des étoffes et des draps que nous appelons draps d'Angleterre, aussi beaux que s'ils étaient de soie ».[22] Depuis longtemps les marchands de l'Europe venaient dans l'île pour acheter cette précieuse denrée. Mais après que des Flamands y eurent passé au XVI^e^ siècle, surtout quand la Révocation de l'Edit de Nantes eut amené nombre d'habiles tisserands français, on préféra la travailler sur place et le bénéfice fut plus grand encore : « La laine, disait La Motraye, après avoir passé par les manufactures, habillé outre les habitants du pays la plupart des Européens, va jusqu'aux extrémités du monde en habiller d'autres, ce qui rapporte tant de richesses à ses propriétaires qu'ils peuvent se vanter d'avoir en elle une véritable Toison d'or ».[23] Au début de XVII^e^ siècle on estimait déjà que la laine leur rapportait autant que les vins à la France, la soie à l'Italie, ou les fruits à l'Espagne.[24]

(20) PAYEN, 2 ; *Chevraeana*, II, 8 ; LA FONTAINE, *Le loup et les bergers*, livre X (1679), *Œuvres* III, 30. RAPIN-THOIRAS dans son *Histoire d'Angleterre* attribuera leur destruction à une initiative du roi Edgar, environ l'an 960 (I, 353) ; et cette explication sera par la suite communément admise.

(21) FOIGNY, *Terre Australe connue*, éd. LACHÈVRE, 133. Cf. là-dessus MISSON, 268, qui raille ces prodiges, mais signale que le savant Monconys en avait ouï parler à la « Société Royale ».

(22) JOUVIN, 512.

(23) LA MOTRAYE, I, 170. Le mot était déjà dans Gabriel CHAPPUYS, f° 60 v°.

(24) *Direction pour le voyage*, f° 304 v°.

Tous nos auteurs s'accordent pour ajouter qu'on trouve dans la terre bien d'autres produits précieux, et ils répètent tous la même énumération : « carrières de belle et bonne pierre », marbre, albâtre, cristal de roche ; des métaux en abondance : cuivre, fer, plomb, étain de Cornouailles « le plus réputé de toute l'Europe » ; surtout, ce « charbon de pierre dont ils accommodent les étrangers et s'en servent ». Ajoutez même de l'argent, de l'or en Ecosse, et près d'York et sur la côte voisine des pierres d'agate dont Coulon dit avec admiration les merveilleuses vertus : « leur nature est admirable, en ce qu'elle brûle dans l'eau et s'éteint dans l'huile, et elle est d'une couleur de noir perle, fort légère, qui s'échauffe en la frottant, et qui s'attache et tient comme l'ambre ».[25]

Nous croyons avoir tout énuméré et nous n'avons point encore noté la plus grande source de puissance et de richesse dont jouisse l'Angleterre, la mer. Elle fait d'abord sa sécurité : « épais rempart pour elle, fosse large et profond, forte et sûre muraille, c'est la clef qui ferme la porte à tout ce qui pourrait plus impérieusement et puissamment entreprendre sur elle, et qui la rend de telle condition que si elle ne se prend au dedans, les efforts sont au dehors sans effet ». La mer dispense aussi aux Anglais ses produits : des poissons abondants ramenés dans tous ses ports, surtout les harengs dont « la pêche est de très grand profit », car on les conserve; des huîtres « friandes et délicates ».[26] Enfin la mer, en portant au loin les navires anglais, a développé d'une façon inouïe le commerce et la grandeur du pays : il n'est que de voir la Tamise, à l'entrée de Londres, pour convaincre le plus étourdi.

Pour en finir avec les premières impressions du voyageur, il reste à parler du climat. Les livres transmettent traditionnellement des indications fort louangeuses : « Les tremblements y sont aussi rares que les foudres et les tonnerres ».[27] Tout le monde répète aussi, depuis Hildebert de Lavardin, que le climat est des plus tempérés : peu de neige en hiver, car « les exhalaisons et vapeurs tièdes qui sortent de la mer » rendent cette saison « moins âpre et moins violente qu'elle n'est pas même en France » ; d'autre part l'été est fort adouci « par l'haleine modérément froide des vents perpétuels qui soufflent doucement à travers » : aussi n'y est-il « pas besoin de poêles pour se garantir des rigueurs de l'hiver, comme dans les royaumes du Nord, ni de grottes pour tempérer les ardeurs de l'été comme en Espagne et en Italie » ; le milieu de la France lui-même ne jouit pas d'un air plus doux que celui de toute l'Angleterre ».[28] Ce pays passe donc pour remarquablement sain ; mais il faut croire qu'à cette époque on se tient pour satisfait à bon compte, car le même Rocoles, qui l'affirme, admet qu'il y règne « de

(25) Du Chesne, 9-10 ; Rocoles, II, 247 ; Jordan, 8 ; Coulon, 22.

(26) Du Chesne, 6 et 10.

(27) Coulon ; cf. Du Chesne, 6 ; Rocoles, 246 ; Pavillon, 106 : « Et Jupiter n'y tonne guère ».

(28) Du Chesne, 5 ; Rocoles, 246 ; Jordan, 7 ; Misson, 2. Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 27.

temps en temps une peste, certains di ent de quatre en quatre ans » ![29] Saint-Evremond, composant, vers 1696, un poème des *Avantages de l'Angleterre,* reprendra tous ces lieux communs :

> Qu'on ne se plaigne point de l'air de l'Angleterre :
> Où vit-on plus longtemps qu'on vit en cette terre ?
> On tombe doucement de l'automne à l'hiver,
> On voit sans y penser le printemps arriver :
> D'une saison à l'autre un passage insensible
> Rend ici de nos ans le cours long et paisible.[30]

Comment le philosophe épicurien pour qui le suprême bien est la vie, n'apprécierait-il point une terre où de longues années semblent encore promises à sa verte vieillesse ? Du Chesne répète, d'après les vieux auteurs, qu'on y vit couramment, cent, cent dix, six-vingt ans. C'est exagéré sans doute ; mais les limites fixées par Miège sont encore bien satisfaisantes : « on y passe à peine pour vieux à soixante-dix ans ; il s'en trouve même qui vivent jusqu'à quatre-vingt-dix ans et au-delà ». L'antique réputation dont jouit ce pays ne paraît donc pas usurpée, et cette autre grande amie de la vie, Ninon de Lanclos, écrit à son vieux correspondant, non sans une pointe d'envie : « il me semble que ce n'est qu'en Angleterre que l'on parle de ceux qui ont vécu au delà de l'âge de l'homme ».[31]

Cependant les partisans les plus décidés du climat anglais sont obligés de faire quelques réserves. Le soleil y luit trop rarement, même en été ; il est « débile » et pendant de longs mois disparaît si complètement que ceux qui viennent de pays plus lumineux en sont scandalisés. « Un ambassadeur d'Espagne, nous conte Beeverell, ayant passé six mois à la cour d'Angleterre sans voir le soleil, cela lui parut si surprenant que quand il s'en retourna, il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque chose aux courtisans qui lui disaient adieu : « Je vous prie, leur dit-il, d'assurer le roi, votre maître, de mes respects, et de saluer le soleil de ma part, quand vous le reverrez ! »[32]

De plus, l'air est « épais et mal plaisant », « grossier, dit Payen, fort sujet aux vents, aux pluies et aux brouillards ».[33] Des vents, souvent violents, le plus fâcheux est le vent d'est, « sec, mais malsain, particulièrement au printemps » ; bientôt on constatera, aux périodes où il domine, une recrudescence de ce mal endémique, le suicide : qui ne connaît, là-dessus, la charmante page de Voltaire ?[34] Les autres vents, moins pernicieux, sont chargés

(29) Rocoles, 246 ; Du Chesne, 5 ; Jordan, 7.

(30) *Œuvres*, V, 185-186.

(31) Du Chesne, 5 ; Miège, *Etat présent*, I, 9 (cf. Beeverell, V, 2e partie, 877) ; Ninon de Lanclos, Lettre à Saint-Evremond, dans les *Œuvres* de celui-ci, V, 142.

(32) Saint-Evremond, *Œuvres*, IV, 380 ; Beeverell, V, 2e partie, 875.

(33) Du Chesne, 5 ; Payen, 2.

(34) Miège, I, 11 ; Du Bos, *Réflexions critiques*, II, 236-237 ; *Spectator*, no 387 (24 mai 1712), et traduction française, II, 128 ; Voltaire, *Lettre à M*** jointe aux *Lettres philosophiques*, éd. Lanson, II, 261-263.

de nuées et provoquent d'éternelles pluies. D'Auvers en fait la rude épreuve pendant qu'il court en poste à travers le Kent : il affirme qu'un naufrage ne l'aurait pas davantage trempé. Même lorsqu'il ne pleut point, l'humidité soulève d'épais brouillards :

La nue y fait un amas
D'objets tristes et funèbres ;
Je n'y mange qu'en ténèbres,
Et n'y bois que des frimas.[35]

« A la campagne et dans les autres villes, les voyageurs trouveront rarement le même sujet de plaintes ». Mais à Londres, le brouillard, mêlé de fumées « puantes et malsaines », est une véritable plaie : « La fumée du charbon qui se brûle généralement à Londres, et les brouillards de la Tamise, dit La Motraye, forment ensemble un double voile qui cache parfois si bien la ville aux yeux de ceux qui s'en approchent, que plusieurs voyageurs se sont plaints de s'être trouvés dedans avant que de l'avoir aperçue ». Cela fait un ensemble « âcre et corrosif » qui répand dans le pays « comme une odeur de soufre », obscurcit l'air, noircit le linge, délite les pierres, et incommode les poitrines.[36] Même ceux qui s'émerveillent de la commodité que procure le chauffage au charbon trouvent que la rançon en est rude.[37]

Et voici qu'au mépris des belles théories qu'ils copiaient de confiance chez les anciens auteurs, nos voyageurs énumèrent maintenant toute une série de « maladies destructives » auxquelles sont particulièrement exposés les Anglais : mélancolie hypocondriaque, scorbut qui ne respecte pas notre ambassadeur Comminges et lui fait perdre « cinq ou six dents », « rickets », entendez rachitisme infantile, surtout la consomption,[38] toutes maladies dont on rend le climat responsable, ainsi que certaines intempérances de régime.

Si ces maux règnent parmi les Anglais, les étrangers y sont encore plus dangereusement exposés.

C'est un vrai pays à catherre,

maugréait Saint-Amant, et Misson précise la menace : « Un rhume qui s'invétère en Angleterre est un commencement de maladie mortelle, particulièrement pour les étrangers ».[39] Nombreux ceux qui autrefois, comme

(35) D'Auvers, 193 et suiv. (A.-fr. rev., 1919, 119) ; Saint-Amant, II, 466 (cf. Théophile, page citée plus haut, p. 260).

(36) Muralt, 189 ; Miège, I, 213 ; La Motraye, I, 158 ; Beeverell, IV, 797 ; Misson, 52 ; Deslandes, 237 ; Monconys, 13.

(37) Misson, 50-52. Jouvin seul ne laisse point entamer son enthousiasme pour le charbon de terre (459-460).

(38) *Longueruana*, 131 ; Comminges, Lettre du 17 avril 1664, dans Jusserand, *French Ambassador*, 225 ; Misson, 293 ; Beeverell, V, 2e partie, 875 ; Cf. *Patiniana*, 87, et lettre de Patin à Falconet, du 26 sept. 1664, où il définit ainsi la consomption à laquelle sont sujets les Anglais : « une phtisie sèche ou un flétrissement du poumon ».

(39) Misson, 375.

Charles d'Orléans, s'étaient sentis en Angleterre, « lourds et moisis ». A travers les siècles se répondent les doléances de ces exilés, toujours prêts à fuir s'ils le pouvaient, résignés à mourir s'il leur faut demeurer. Ainsi se lamentait, vers 1533, Giles Duwes, incriminant le climat :

Par lui ai fait et pleurs et soupirs maints ;
Jà ne sera que je ne m'en remembre.[40]
Lui et Janvier m'ont tollu jà un membre,
Qui me fera que tant que je vivrai,
En grand douleur doresavant irai,
Par qui je crains qu'en grand mélancolie
Enfin faudra que j'en perde la vie.[41]

Beaucoup, après un vain effort d'acclimatation, s'avouent vaincus, et s'ils ne peuvent rentrer en France passent aux Pays-Bas. Quant aux ambassadeurs, leurs plaintes sont continuelles ; Courtin écrit le 4 juin 1665 :

Il est nécessaire que le Roi jette les yeux sur quelqu'un qui ait les épaules larges pour remplir l'ambassade d'Angleterre ; car M. de Verneuil est en fort mauvais état ; M. de Comminges a un rhume éternel qui l'accompagnera jusques au tombeau, ou jusques en France ; et moi, qui ai naturellement la poitrine fort délicate, je perds la voix depuis quatre ou cinq jours, et j'ai un si grand feu dans l'estomac avec des douleurs de côté, que la peur commence à me prendre et si cela continue je serai bientôt hors d'état de faire aucune fonction.

En 1713, le duc d'Aumont se plaint aussi d'être attaqué à la gorge par le brouillard, l'air et la fumée.[42] Etonnons-nous après cela que quelques années plus tard Voltaire, l'éternel souffrant, se soit trouvé à Londres chaque jour plus mal en point, ait à grands cris réclamé un autre ciel.[43] Mais ces misères n'empêchent point en général nos voyageurs de profiter des spectacles qu'ils ont sous les yeux.

2. Londres. — Vue générale de la ville.

Londres est étrangement grand : « la Cité s'étale en longueur sur la rive nord de la Tamise : « Sa forme est comme d'un arc de qui la rivière fait la corde ».[1] Un faubourg, Southwark, s'étend au sud de la rivière ; Westminster, autrefois distante d'un mille de l'extrémité occidentale de la Cité, garde encore une administration municipale autonome, mais l'espace entre les deux villes, qu'occupaient des prairies et les jardins de quelques demeures

(40) Souvienne.

(41) *Introductory for to lerne to rede*, cité par Miss Lambley, *op. cit.*, 102 ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 27.

(42) Jusserand, *French Ambassador*, 237-238 ; Ch. Bastide, *Anglais et Français* 22.

(43) Lettre à Towne du 27 juillet 1728. *Correspondance*, éditée par Foulet, 170.

(1) Rohan, 196. Jod. Sincerus dit : un croissant de lune (365). Tristan (*Page disgracié* 110), dit que la ville « porte le nom de sa figure ». Longum dunum : la ville longue.

seigneuriales, est désormais « tout rempli de rues, et couvert de magnifiques hôtels et d'autres maisons ». D'est en ouest, on ne compte pas moins de sept à huit milles d'Angleterre, et dans la plus grande largeur, près de trois:[2] la ville s'accroît encore tous les jours, on y construit des rues entières.

Pendant longtemps les Français, qui accordaient que Londres fût « la plus grosse ville après Paris, de toute l'Europe », ne purent accepter l'idée qu'elle osât rivaliser avec leur capitale. Mais des Anglais, comme Evelyn, affirmaient sans sourciller que Londres était plus étendu que Paris ; et les voyageurs attentifs et impartiaux penchaient à leur donner raison. Ceux qui soutenaient le contraire, disait Sorbière, n'avaient point dû sortir de leur logis ; ils étaient revenus de Londres sans en avoir vu le quart : « pour moi, qui en ai couru tous les quartiers, je fus surpris de la vaste étendue de cette ville, et je ne fais point grande difficulté de dire qu'elle est plus grande et qu'elle a plus de maisons que Paris »; d'Auvers, en 1685, après deux voyages a la même impression, et rapporte l'opinion conforme d'un de ses amis, venu pour la troisième fois à Londres.[3]

Si l'on concède que Londres soit plus étendu que Paris, on ne le croit pas plus peuplé. Sorbière est, sur ce point, très net. A ceux qui font un compte approximatif des maisons qui y sont bâties (soixante-quinze mille avant l'incendie, cent cinq à cent dix mille vers la fin du siècle), on répond victorieusement que les maisons de Londres sont bien moins élevées, et que par suite la population est moins dense.[4] Coulon, en 1654, lui accorde trois cent mille âmes, Payen, qui est passé à Londres vers 1660, cinq cent mille.[5] Mais un peu plus tard, Sir W^m^ Petty entreprit, en plusieurs traités parus entre 1682 et 1686, et traduits en français à cette date,[6] de faire une démonstration arithmétique de la grandeur de Londres. Par la comparaison de la mortalité annuelle à Paris et à Londres, et à l'aide d'autres indices analogues, il conclut en faveur de sa ville : Bayle enregistra avec curiosité, mais avec scepticisme, ses résultats que le mathématicien Auzout discuta .[7] Chamberlayne et Beeverell naturellement les adoptèrent, affirmant que Londres était plus peuplé que Paris et Rouen réunis. La Motraye rapportait qu'à la fin du siècle on donnait généralement à Londres trois cent mille habitants de plus qu'à Paris, et il croyait ce calcul assez juste, frappé qu'il avait été par l'affluence du monde, tant dans la cité que dans les faubourgs ». On ne peut, disait d'Auvers, voir plus de monde, plus de carrosses, de

(2) CHAMBERLAYNE, II, 141 ; LA MOTRAYE, I, 149 ; BEEVERELL, IV, 794-795 ; MURALT, 170.

(3) JOUVIN, 436 ; EVELYN, *Diary*, 1^er^ avril 1644 ; SORBIÈRE, 25-29 ; d'AUVERS, *Voyage* mss., 293.

(4) SORBIÈRE, 26 ; CHAMBERLAYNE, II, 141, 316 ; LA MOTRAYE, I, 49 ; l'abbé PRÉVOST, *Homme de qualité*, 80.

(5) COULON, 78 ; PAYEN, 16.

(6) *Deux essais d'arithmétique politique* (**994**).

(7) *Nouvelles de la République des Lettres*, octobre 1686, dans *Œuvres*, I, 661.

charroi, de chevaux qu'à Londres » ; cette ville « semble vraiment la foire du genre humain » ; Miège en 1708 lui attribuait presque un million d'habitants.[8]

La ville est si grande que l'étranger s'y perd[9]. Aller à Londres, pour ceux qui logent près de Westminster, semble tout un voyage, et quand il faut y faire une course ou une visite, « c'est quelque chose d'assez pénible, dit Bancillon, que de faire deux lieues à l'aller et deux lieues à venir ».[10] Heureusement les Anglais ont adopté bien des commodités dont tous nos voyageurs se louent.

Il y a d'abord les carrosses de louage qu'on commence à imiter en France vers 1670, mais qui existent à Londres depuis longtemps déjà et sont bien plus nombreux : entre sept et huit cents.[11] C'est en 1634 qu'un ingénieux chevalier qui « habitait la campagne, à quelques milles de Londres, avait imaginé, pour occuper les chevaux de labour pendant la mauvaise saison, de faire construire quatre carrosses et de les envoyer sur une place de la ville, conduits par des valets de charrue, avec ordre d'offrir leurs services au public pour l'intérieur de la capitale, et à raison de tant par heure ».[12] Le succès dépassa l'attente, et comme il y avait dans la ville fort peu d'équipages particuliers, les carrosses de louage se multiplièrent au point de devenir dangereux pour les piétons. Assurément ils étaient « vilains et rudes », « peu suspendus », mais « on en avait partout dans le moment ; à tous les carrefours, à tous les coins de rue, « les cochers se tiennent sur leur siège, attentifs aux personnes qui passent et ils accourent au moindre signal ». Les tarifs sont fixés « par les juges de la police » ; « cela est écrit et réglé », point de contestation possible : « on paye pour le moindre voyage, quand on n'irait qu'à trente pas, un chelin et quand on veut faire un plus long voyage, on fait marché à l'heure, savoir un chelin et demi pour la première heure et un chelin pour chacune des autres » ; on ne paye pas plus pour quatre personnes que pour une, et la voiture roule un train d'enfer. Aussi personne ne se fait-il scrupule d'en user, même les plus grands seigneurs .[13]

Qui n'est point si pressé, et aime aller plus à l'aise prendra une chaise à porteurs ; de Londres elles sont venues à Paris, importées par Soucarrière après son voyage de 1643 ;[14] mais bien qu'elles se soient vite acclimatées

(8) Chamberlayne, II, 142 ; Beeverell, IV, 795 (et 785) ; La Motraye, I, 154 ; d'Auvers, *Voyage*, mss, 399 ; Miège, I, 193-194.

(9) Ch. Patin, 167.

(10) Sorbière, 28 ; Bancillon, Lettre du 6 déc. 1713, *Bulletin de la Société d'Histoire du Prot.* (1882), 70.

(11) Misson, 40.

(12) Cf. *Voyage philosophique d'Angleterre* (1787), II, 167.

(13) c.h.e.d. *de itinere suo*, 32 ; Monconys, 12, 43 ; Muralt, 189 ; Misson, 28 ; Moreau de Brasey, 263 ; d'Auvers, *Voyage* mss, 411.

(14) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, IV, 265 ; voir plus haut p. 259 et n. 9.

chez nous — le Mascarille des *Précieuses ridicules* en use, dès 1659 — il y en a bien plus à Londres « qu'en nul autre endroit du monde » : elles sont fort propres et commodes, « le haut se levant afin que le maître n'ait point la peine de se courber pour y entrer et sortir » : l'ambassadeur de France, M. de Barillon, s'en servait plus volontiers que de ses carrosses, quand il n'allait point en cérémonie : et si l'on n'avait point de chaise particulière, on en trouvait à louer partout à l'heure pour un chelin, et à la semaine pour une guinée, prix réglementaires[15].

Enfin Londres, grâce à la Tamise, dispose d'une véritable avenue d'eau : c'est, de Westminster jusqu'au Pont, une vue inoubliable, « longue et diversifiée... qui se fait par la concurrence de la large beauté de la rivière, et des beaux palais bâtis dessus ; elle ne répond pas seulement à celle du grand Canal de Venise, mais l'excède en largeur et en longueur » ;[16] de plus sur cette route mouvante, d'innombrables barques attendent le promeneur. Rien de plus commode : « elles vous mènent quelquefois dans un quart d'heure où l'on ne saurait arriver qu'après deux heures de marche ». On est assis à l'aise sur des coussins et sur un banc à dossier, mais d'ordinaire « il n'y a point de couvert, si ce n'est une toile que les bateliers ajoutent sur le champ avec quelques perches ou quelques cercles, et il arrive souvent que l'on est bien mouillé avant que cela soit accommodé ».[17] Et quel aimable tableau que de voir ainsi, « aller et revenir une quantité de petites barques qu'ils appellent *bots* (boats), semblables quasi aux gondoles de Venise et qui vont avec une telle vitesse, même en remontant le cours de l'eau rapide, qu'il serait impossible à un cheval de poste de les suivre ».[18] Cela n'est pas vrai seulement de ces grandes *barges* à huit, dix, douze, vingt, trente et même quarante rameurs qui appartiennent à la Cour, aux magistrats de la Cité, ou aux grands seigneurs, mais encore de ces petites embarcations à deux rameurs qui pour six sols font tout passage entre le Pont de Londres et Westminster ; il n'en coûte même que trois sols, si l'on se contente d'un rameur ; ce sont là prix fixés « par les juges de police », pas de contestation possible : et c'est tant mieux ! Car les bateliers qui « se chantent goguette » les uns aux autres en rivalisant de vitesse, ont la langue bien pendue et insolente : ils auraient tôt fait d'interdire un timide et tremblant étranger.[19]

Si l'on a quelque message ou paquet à faire porter, qu'on s'adresse à un batelier ou à un porteur de chaise au repos, ou bien à l'un de ces messagers, qu'on trouve « au coin de chaque rue, à la porte de chaque taverne », en plus grand nombre dans la ville et ses faubourgs « que dans toutes les villes

(15) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 73 (cf. *Campagnes philosophiques*, I, 28) ; d'Auvers, *Voyage* mss., 463.

(16) *Direction pour le voyage*, f° 301 v° (Cf. M^me^ d'Aulnoy, *Mémoires de la Cour d'Angleterre*, II, 276).

(17) D'Auvers, 400 ; Sorbière, 28-29 ; Misson, 27.

(18) Jouvin, 449-450. Cf. Muralt, 175.

(19) Misson, 20, 28, 399. Cf. Moreau de Brabey, 293.

d'Europe ensemble».[20] Pour les plus gros colis, des charrettes en font le transport, de grosses et lourdes charrettes, « extrêmement larges et courtes », avec des roues de bois, cloutées et très épaisses, « afin qu'elles ne rompent point les pavés qui sont fort petits ».[21] Enfin, dernière et merveilleuse commodité, pour envoyer des billets, on a la *Penny-post* : de deux en deux heures, elle recueille les lettres dans les divers quartiers, en des endroits fixés pour leur dépôt, et elle les transmet aussitôt d'un quartier à l'autre ; pour les faubourgs éloignés, levées et distributions se font deux fois par jour ; avec l'un quelconque des cent quarante-huit bourgs et villages qui sont situés dans un rayon de dix milles autour de Londres, on peut communiquer au moins une fois dans la journée. Nos voyageurs, après avoir usé de cette facilité, s'étonnent qu'ailleurs on puisse s'en passer.[22]

Cette ville si grande, si imposante, si riche, semble-t-elle belle aux visiteurs ? Ceux-ci ne s'accordent guère sur ce point, mais leurs contradictions s'expliquent aisément si l'on fait attention aux dates. Jusqu'au grand incendie qui ravagea la cité en 1666,[23] l'impression était franchement défavorable, et les Anglais eux-mêmes, quand ils avaient vu le continent et Paris, ne différaient guère d'opinion.[24] Si les rues qui vont d'est en ouest, dans le sens de la rivière, sont assez larges, « il n'y en a pas beaucoup de celles-là, nous dit Monconys, et les autres qui les traversent et vont au port, sont très petites, et pour la plupart ne sont que des passages » : dans ces rues sombres, car les étages, avançant sur le rez-de-chaussée, se rejoignent presque,[25] des maisons de bois, étroites, mal bâties, avec de petites fenêtres, dont une seule peut s'ouvrir, et où le plomb tient plus de place que la vitre : c'est à croire, dit Miège, que les Anglais d'alors fuyaient la lumière et le bon air :[26] « Vos rues sont étroites, vos constructions inégales sans symétrie, des géants à côté des nains », voilà comme d'Avenant faisait parler un Parisien dans une comédie de 1656,[27] et les Anglais mécontents de ces critiques, étaient réduits, pour justifier cette irrégularité indéniable, à s'en faire gloire, en y voyant l'image de leur fière indépendance.[28]

Mais lorsque l'incendie eut détruit une bonne partie de la Cité, et qu'il fallut reconstruire, la ville gagna en beauté. « J'y vis, dit Chappuzeau en 1667, les funestes reliques d'un horrible embrasement, mais je vis en

(20) Moreau de Brasey, 156, 217.

(21) Monconys, 28. Cf. Misson, 28.

(22) Misson, 352 ; Miège, I, 205-207 ; Moreau de Brasey, 211.

(23) Voir plus haut, p. 139 et suiv.

(24) Evelyn, 1er avril 1644.

(25) Monconys, 12 ; *Lettres curieuses*, 279.

(26) Beeverell, IV, 792 (cf. Monconys, 5) ; Miège, I, 316-317.

(27) *Entertainment at Rutland House*, cité et traduit par Charlanne, *op. cit.*, 244.

(28) *Character of France* (vers 1658), cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 318.

même temps prendre de nouveaux alignements pour de larges rues, et dresser le plan d'une ville qui se va relever de dessous ses cendres, et plus belle qu'auparavant » ; « ce mal, confirme Galardi, a fait et fait tout son avantage », et Patin : « l'endroit de cet effroyable incendie qui brûla onze mille maisons, est aujourd'hui toute la beauté de la ville ».[29] Les nouvelles rues sont larges, droites, « tirées à la ligne », organisées sur un plan très simple : « six grandes rues qui vont d'orient en occident, dans le milieu de la ville, qui sont traversées presque d'autant d'autres, du septentrion au midi, qui aboutissent au bord de la Tamise ». D'Auvers, en 1685, a peine à reconnaître la ville qu'il avait vue en 1660.[30]

Pourtant quelques défauts subsistent :

On n'y marche dans les villes
Que sur des cailloux pointus,

disait Saint-Amant, en 1643, et le calme Monconys lui-même grommelait contre « ces pavés fort petits et aigus, dont on reçoit grande incommodité en marchant ». Au début du siècle suivant, Miège fait entendre encore les mêmes plaintes.[31]

Surtout ces rues sont sales ; on enlève avec soin, le matin, les ordures ménagères,[32] mais la boue s'y accumule. Jouant sur le nom latin de la boue, (lutum), Miège prétend que c'est Londres qui devrait s'appeler Lutetia et non Paris : « On est surpris, dit Muralt, que dans une ville si opulente, où l'on n'épargne rien pour le superflu, on oublie le nécessaire, et qu'on évite de faire de la dépense lorsqu'il s'agit de se tirer de la boue et de la poussière ». Un Français, scandalisé de cet état, imagina et proposa en 1670, un système propre, selon lui, « à assurer le nettoyage des rues de Londres », mais son projet gît encore, oublié, dans les papiers de l'évêque de Londres, à la Bibliothèque Bodléienne.[33] On essaya de remédier à ces inconvénients ; si l'on n'améliora point le pavage de la chaussée, dans les rues nouvelles on prit soin de la bomber en son milieu, au lieu d'y faire couler le ruisseau ; les eaux s'écoulaient maintenant des deux côtés, « à huit ou dix pieds des maison », et cet intervalle, on le recouvrit de « pierres plus larges pour la commodité des gens de pied, avec des piliers de distance en distance pour empêcher les carrosses de passer dessus ».[34]

(29) Chappuzeau, l'*Europe vivante*, 6 ; Galardi, *Séjour de Londres*, 2 ; Ch. Patin 167.

(30) D'Auvers, *Voyage* mss, 295 et 213 ; Jouvin, 454.

(31) Saint-Amant, II, 466 (cf. Evelyn, *Diary*, 24 déc. 1643) ; Monconys, 29 ; Miège, I, 213.

(32) Monconys, 36.

(33) Miège, I, 213. Cf. Beeverell, IV, 866 ; Muralt, 170 ; Mss. Rawlinson, A, 477, f° 3.

(34) D'Auvers, 355. Ces « trottoirs » font l'admiration de tous nos auteurs : La Motraye, I, 154 ; Beeverell, IV, 793 ; Miège, I, 198 ; Muralt, 170 ; abbé Prévost, *Homme de qualité*, 46, etc.

Dans la ville qui se reconstruit après 1666, plus de maisons en bois ;[35] la brique défiera mieux l'incendie. On a renoncé aussi à l'orgueilleuse indépendance d'autrefois, et dans chaque rue les maisons s'alignent, toutes semblables, « hautes, avec de larges fenêtres et souvent avec des balcons, presque toutes « à trois étages, sans compter le premier qui est enfoncé dans la terre, où sont les cuisines... et même souvent il y a des lits ».[36] Elles sont judicieusement aménagées : « il n'est pas jusqu'au plus petit coin qu'on ne fasse servir à quelque chose ; le terrain est cher à Londres», d'où la nécessité de le bien ménager : « c'est une chose surprenante, dit Miège, de voir sur un petit fonds, des maisons si jolies et si commodes, des escaliers si clairs, des plafonds si exhaussés, avec des cabinets dans la plupart des chambres, qui sont si bien boisées, lambrissées, et peintes, des fenêtres à châssis avec de grands carreaux de très beau verre, de belles cuisines pavées de pierre de taille, des cours commodes dans le derrière des maisons »[37]. Les nouvelles fenêtres en particulier émerveillent d'Auvers, ces châssis de verre « avec des coulisses qu'on lève sans qu'il soit besoin de crochet pour les arrêter : il y a un contre-poids qu'on ne voit point, aussi pesant que le châssis, qui le contretient en quelque lieu qu'on le laisse », et il n'admire guère moins, les portes des chambres, « qui s'ouvrent des deux côtés et se referment toutes seules, sans passer jamais le lieu où elles doivent se fermer ».[38]

Sans doute ces maisons semblent un peu légères ; les murailles sont minces; mais c'est qu'en ce pays, où la terre est souvent inaliénable, « on n'achète es places que pour un certain temps... et les locataires prennent si bien leurs mesures en bâtissant que les maisons ne durent guère au delà ». L'avantage de cette méthode, c'est qu'on construit vite : « un homme a le plaisir de voir sa maison faite en moins de temps qu'il n'en faut ailleurs pour jeter les fondements ».[39] Et pour se prémunir contre les risques d'un nouvel incendie, le propriétaire de l'immeuble peut, depuis 1681, recourir à un bureau d'assurances (il y en eut un second en 1684), qui « moyennant tant par livre sur le revenu de la maison, est obligé de rebâtir ou de réparer les maisons détruites par le feu ou démolies à dessein pour arrêter le cours de l'embrasement ». La prime est de six shillings pour assurer cent livres, quand la maison est de briques ; mais le risque est double pour les maisons de bois. Les assureurs pour diminuer leurs pertes, « entretiennent des hommes pour éteindre le feu avec des machines remplies d'eau : »[40] aussi n'assistera-t-on plus à des catastrophes semblables à celle de 1666.

Le promeneur trouve toutes les rues aussi gaies que la rue Saint-Denis,

(35) Misson, 18.
(36) D'Auvers, 295, 294.
(37) Muralt, 170-171 ; Miège I, 194-195 ; et aussi 316-317.
(38) D'Auvers, 429.
(39) Muralt, 170. Cf. Miège, I, 196.
(40) Misson, 18 ; Miège, I, 207-209.

à Paris : « il n'y a peut-être point de ville au monde, dit Sorbière, où il y ait tant de boutiques et si belles. L'étalage n'est pas fort riche, mais la perspective en est agréable, car elles sont grandes et il y a des enfoncements et des décorations qui valent celles d'un théâtre. La scène y est en chacune toute diverse, ce qui récrée extrêmement la vue et attire les yeux des passants ».[41] Celles qui attirent avant tout la curiosité de nos voyageurs qui sont tous des lettrés, ce sont les boutiques de libraires : aussi bien semble-t-il qu'il y en ait eu à Londres beaucoup plus qu'on n'en voyait en France ; « il y en a beaucoup proche l'église Saint-Paul, dit d'Auvers, mais il y en a aussi de répandus dans la ville, et ce ne sont pas ceux qui ont le moins de livres » :[42] nos voyageurs courent de Saint-Paul où sont les livres classiques et ceux de théologie, à « Petite Bretagne (Little Britain) et Pater noster-row, où l'on trouve les vieux livres d'occasion ; à Temple-Bar, où sont les livres de droit, d'histoire et les pièces de comédie ; au Strand, où tiennent boutique tous les libraires français de Londres, fort nombreux depuis l'afflux des réfugiés. Ils aiment aussi aller voir les riches devantures de Cheapside : déjà le duc de Rohan, en l'an 1600, considérait la rue de *Chipse* comme un des ornements de la ville, « car elle est assez longue et d'un côté ne sont que boutiques d'orfèvres qui, mettant tout le long du jour en parade tout ce qu'ils ont de beau et de riche, contentent non seulement la vue des passants, mais aussi témoignent en ce qu'ils peuvent, la richesse du pays ».[43] Dans Cheapside encore et dans Cornhill, les marchands de toile ; les marchands de drap et de laine autour de la Bourse ; au sud de la cathédrale Saint-Paul, les merciers ; partout des pâtissiers « dont les boutiques donnent une grande beauté à toutes les grandes rues le soir », car elles sont brillamment illuminées.[44]

Tous ces magasins ont de belles enseignes, non point de ces enseignes comme on en voit à Paris, où une ordonnance de police en a sagement limité les dimensions, mais d'énormes enseignes, « si avancées que dans certaines rues étroites, elles se joignent et se traversent même d'un côté à l'autre », si pesantes « qu'elles ont souvent besoin d'être soutenues par des piliers qui rendent les rues étroites en quantité d'endroits » : presque toutes enrichies de dorures et de sculptures, elles font l'orgueil des commerçants pour le grand air » qu'elles donnent à la rue et à la boutique.[45]

La beauté originale, indiscutable, de la ville de Londres réside dans ses nombreuses places ; Evelyn, qui ne cache pas son admiration pour Paris, accorde cet avantage à sa ville, et tous semblent du même avis : « Il y a, dit

(41) Monconys, 11 et 36 ; Sorbière, 32 ; cf. La Motraye, I, 154.

(42) Sorbière, 31-32 ; *Lettres curieuses*, 282 ; d'Auvers, *Voyage* mss, 277 (A.-fr. v. (1920), 26).

(43) Rohan, 197.

(44) Moreau de Brasey, 290.

(45) Misson, 129 ; Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 46.

Beeverell, quantité de places publiques, toutes fort belles et fort agréables, et si grandes que si on les joignait toutes, il y aurait assez d'espace pour bâtir une ville. Quelques-unes sont ombragées de beaux arbres plantés à la ligne, d'autres sont à découvert ; mais elles sont toutes bordées de balustrades ou de barrières, pour empêcher que les chariots et les chevaux n'y passent »[46]. On les appelle « carrés » (squares) à cause de leur forme.[47] Et si l'on n'apprécie guère Leicester square, « *Snichfils* »[48] (Smithfield), même « le Commun Jardin », comme les Français appellent couramment Covent garden, qui est, à la fin du siècle, bien déchu de son ancienne élégance, il en est d'autres qu'on admire unanimement : Saint-James square, que Sorbière avait vu bâtir, et qui pensait-il, ne serait pas moindre que la place de Bellecour à Londres ; bien plus grande que la Place Royale de Paris, c'est la résidence à la mode : M. de Barillon, l'ambassadeur de France, y loge et quantité d'autres notables.[49] Lincoln's Inn fields[50] est peut-être la plus grande place de toute l'Europe ; en tout cas elle est, de l'avis commun, deux ou trois fois grande comme la Place Royale. Enfin, à la lisière de la ville l'énorme Moorfields :[51] « autre grande et prodigieuse place d'une disposition toute particulière ; il faut plutôt dire que ce sont trois ou quatre places les unes sur les autres », en terrasses successives. On y allait, au début du siècle, faire des promenades à cheval ; bientôt le piéton y vint prendre son plaisir, car « ces grands carrés herbus entourés de gros ormes formaient des allées et des promenades fort agréables au bout desquelles est la campagne ».[52] Malheureusement, les blanchisseuses de Londres, prirent l'habitude d'y venir étendre leur linge, et ce devint bientôt le rendez-vous de la canaille anglaise.[53]

Plutôt que dans « ces gentils promenoirs, toujours verdoyants et bien enjolivés d'une variété de fleurs au printemps »[54], le beau monde va dans les jardins qui s'étendent à l'ouest de la ville, jardins royaux dont l'accès est en tout temps permis au public. C'est d'abord le parc de Saint-James :[55] des allées d'arbres à l'entour ; au milieu, un canal bordé d'arbres, où l'on voit nager quelques canards ; le reste est un grand pré où paissent des daims et des vaches. C'est « la campagne dans la ville ». Le roi Charles II ayant fait

(46) Evelyn, *Diary*, 1er avril 1644 ; Beeverel , IV, 849-850.

(47) La Motraye, I, 158.

(48) D'Auvers, 369 ; cf. Sorbière, 30.

(49) Sorbière, 30 ; d'Auvers, 356.

(50) Ce nom est fort écorché par nos Français : *Linconsen fils*, écrit d'Auvers (364) ; Monconys (34) : *Likenzen fils* ; Jouvin (441) : l'*Incoln Infeildes*. Hentzner écrivait *Lyconsin* et *Grezin* (Gray's Inn), 133.

(51) Monconys : *Morfil ;* d'Auvers : *Smorfils*, etc.

(52) D'Auvers, 367-369 ; Bassompierre, *Journal de ma vie*, III, 272, 277 ; Monconys, 36.

(53) *Description d'un voyage* (1712), f° 35 v°.

(54) Rocoles, 32.

(55) Patin, 170 : *Saint-Gemes* ; Le Pays, 190 : *Saint-Yeme.*

venir un jardinier français pour l'améliorer sur le modèle du jardin des Tuileries ou du Luxembourg, cet homme de goût « après y avoir bien regardé, trouva que cette simplicité naturelle, cet air champêtre et en quelques endroits comme désert, avait quelque chose de plus grand que tout ce qu'il y pourrait faire ».[56] Ajoutez à ce paysage rustique, « une volière toute proche, où sont des oiseaux de divers pays et de divers plumages », des gazons « qui n'ont jamais été renversés par le coutre, qu'on respecte depuis un temps immémorial en faveur du divertissement des habitants de cette populeuse cité », enfin un beau mail, propre à la promenade, où les gens du bel air se réunissent vers midi en hiver, et le soir fort tard dans les longs jours de l'été ; où le peuple lui-même est admis, aux jours de fête, et le dimanche.[57] Nos Français ne manquent point d'aller à Saint-James à l'heure élégante, ils y peuvent « lorgner beaucoup de jolies femmes, toute la gorge découverte et la plupart en ont beaucoup » ; mais on leur apprend qu'on ne salue point ici les dames de la bonne compagnie même lorsqu'on les connaît, et ils s'étonnent, eux qui ont accoutumé, en France, de saluer même celles qu'ils ne connaissent point, lorsqu'elles semblent de condition.[58] Ils ne sont pas moins surpris de voir la hâte de tous ces promeneurs : [59] point de belles nonchalantes ici, et de gentilhommes désœuvrés : on court à la promenade comme à un exercice salutaire.

La promenade des voitures se fait, un mille plus loin, dans Hyde Park : [60] « Tout ce qui a de beaux yeux ou de beaux équipages, dit Hamilton, s'empresse à ce rendez-vous » ; mais, précise Sorbière, « on ne fait que tourner dans un grand cercle au travers duquel il n'y a pas moyen de se voir, de sorte que cela se passe avec peu de galanterie ».[61] Autrefois on y laissait venir les carrosses de louage : Monconys s'étonnait, en 1663, « qu'on ne les sifflât point, comme on ferait à Paris ». Bientôt on mit bon ordre à cette dégradante promiscuité, et d'Auvers, en 1685, constate avec plaisir qu'on en interdit l'entrée aux fiacres « pour éviter la confusion et le désordre ».[62]

Il n'est point aussi facile d'empêcher qu'à la bonne société viennent se mêler, dans les cours et les parcs, d'indésirables promeneuses. Mrs Manley, au début du XVIII[e] siècle, s'indigne de leur présence en ces termes :

Je m'étonne comment les personnes raisonnables continuent encore à se promener dans ces jardins, qui sont devenus à présent le lieu du marché où, à la honte de notre siècle, on voit venir un nombre infini de femmes jeunes et jolies

(56) Muralt, 173-174. Le Pays estime qu'il n'approche pas de notre Luxembourg (190) ; mais Galardi est d'un avis tout contraire (2)

(57) Jouvin, 437 ; Tristan, *le Page disgracié*, 120 ; Misson, 329. Cf. Beeverell, IV, 838.

(58) D'Auvers, 343-344.

(59) Sorbière, 137.

(60) Jouvin, 440 : *Aypare* ; Monconys, 19 et d'Auvers, 427 : *Iparc* ; Sorbière, 137 : *Eyparc*.

(61) *Mémoires de Grammont*, 137 ; Sorbière, 137.

(62) Monconys, 21 ; Sorbière, 137 ; d'Auvers, 428.

que leurs vices ou leur misère obligent de se mettre en vente pour un jour, pour une heure, selon qu'il plaît à ceux qui les payent, et qui après avoir fait pendant quelque temps cet infâme commerce, sont en horreur à tous ceux qui les voient.

En fait, à cette époque, les gens du bon ton ont pris le parti de venir à Hyde Park, le matin, à cheval, plutôt qu'en carrosse à l'heure de la parade.[63]

En d'autres endroits les deux sociétés se rencontrent sans se mêler, jusqu'au jour où l'affluence de la mauvaise compagnie en chasse définitivement la bonne. Ainsi le Spring-garden, en Southwark, charmant à la belle saison, « divisé en une grande quantité de carrés de vingt ou trente pas en carré, clos par des haies de groseillers, et tous ces carrés sont plantés aussi de framboisiers, de rosiers et d'autres arbrisseaux, comme aussi d'herbages et de légumes, comme pois, fèves, asperges, fraises, etc. Toutes les allées sont bordées de jonquilles, ou de giroflées, ou de lis ».[64] C'était avant la révolution de Cromwell, « le rendez-vous des dames et des élégants ». Après la Restauration, les gens du monde y vont encore, mais en 1668, le bon Pepys, qui s'y est rendu avec sa femme, rougit de l'audace et du vice de ses jeunes contemporains. D'Auvers, en 1685, n'y verra plus guère qu'un lieu, « où les dames de composition viennent en partie », et où, en dehors de leurs coteries, on ne voit plus guère que des hommes qui se réunissent pour boire et fumer, dans le cabaret qui est à l'entrée, et dans quantité de cabinets de menuiserie qui sont semés par ci par là dans le jardin ».[65] Près de là, dans Southwark encore, on va aux jardins de Waux Hall[66] ou dans le « Jardin aux Ours » (Bear Garden), « où se font les combats des ours et des taureaux avec les dogues » : mais nous aurons l'occasion de revenir sur ces divertissements.[67]

Exceptionnellement, pendant le rude hiver de 1683-1684, les Londoniens jouirent d'une nouvelle, d'une bien plaisante promenade : la Tamise gela, et la glace tint si ferme que des rues d'échoppes s'y installèrent. Danseurs de cordes, montreurs de marionnettes y accoururent ; on y fit combattre les bêtes, et les carrosses y vinrent, à l'heure du cours ; enfin pour en assurer la mémoire par un événement singulier, le 28 janvier on y rôtit un bœuf.[68]

Si le temps n'invite pas à la promenade, on a la ressource du théâtre : l'opéra se donne deux fois par semaine au bout de Pall-Mall, dans la rue du Marché-au-Foin (Hay-Market) ; comédies, tragédies, drames historiques se jouent au théâtre de Covent-Garden, et la foule s'y presse si dense qu'on construira bientôt une autre salle près de Lincoln's Inn Fields. Nous verrons ailleurs

(63) Mrs Manley, *Atlantis*, trad. fr., I, 344 (1540) ; *Description d'un voyage*, f° 17.

(64) Monconys, 17 ; il l'appelle *Springer Gerden*.

(65) Evelyn, *Diary*, 10 mai 1654 ; Pepys, *Diary*, 27 juillet 1668 ; d'Auvers, 315.

(66) Tous écrivent alors : Fox Hall.

(67) Voir plus loin, chap. IV, § 6.

(68) Misson, 398-399 ; cf. Beeverell, IV, 799.

comment nos Français jugent le spectacle qui se donne sur la scène.[69] Seule la salle nous intéresse, ici : « C'est, dit Monconys de l'Opéra, le plus propre et le plus beau théâtre que j'aie jamais vu, tout tapissé par le bas de bayette verte, aussi bien que toutes les loges qui en sont tapissées avec des bandes de cuir doré ». Le parterre est garni de bancs commodes en amphithéâtre : « les hommes de qualité, particulièrement les jeunes gens, quelques dames sages et honnêtes, et beaucoup de filles qui cherchent fortune, s'asseyent tous là pêle-mêle, causent, jouent, badinent, écoutent, n'écoutent pas » ; les dames de qualité paradent dans les loges du premier rang ; bourgeoises et leurs filles à celles qui sont au-dessus ; enfin, un double rang de galeries reçoit les gens du commun et les laquais. La salle, fort bien éclairée, offre pendant les entractes, le spectacle supplémentaire des beautés de l'assemblée.[70]

En errant à travers la ville, le voyageurs français éprouve bien des surprises ; des piétons pressés, que sa lente allure retarde, le heurtent sans s'excuser ; parfois, surtout au début du siècle, des jeunes gens qui font de la rue leur terrain de jeux, poussent vivement leur balle sans se préoccuper des passants ; ici des lutteurs offrent en spectacle leurs combats sanglants ;[71] là un malheureux, pilorié pour blasphème, est couvert de boue et d'ordure par la canaille ;[72] ailleurs des montreurs de phénomènes, comme ce rhinocéros, « le premier qu'on amenât jamais en Angleterre », ou ce crocodile des Antilles dont Evelyn et d'Auvers nous ont gardé le souvenir ;[73] partout des mendiants, « ce qui ne fait, dit Miège, guère d'honneur à la nation ».[74] Moins bruyants mais plus dangereux ces « sharpers » ou « rooks », aigrefins habillés en gens du monde, toujours prêts à plumer l'étranger, et dont celui-ci ne saurait trop se garder.[75]

Certains de nos voyageurs se plaignent d'avoir dans leurs courses « pensé mourir de soif », cherchant en vain des fontaines publiques. Sorbière en a vu pourtant, en petit nombre, et de médiocre aspect : « elles ne sont autre chose que de vilaines tours carrées dans lesquelles on entre par deux petites portes pour y puiser de l'eau : à quoi les étrangers ne prendraient point garde, si on ne les avertissait que ce sont là des fontaines ».[76] C'est que les particu-

(69) Voir plus loin, livre III, chap. VI § 3.

(70) MONCONYS, 25 ; MISSON, 53 ; cf. SORBIÈRE, 138 ; *Description d'un Voyage*, f° 45 v° ; MOREAU DE BRASEY, 159-160.

(71) Voir plus loin, chap. IV, § 6.

(72) *Description d'un voyage*, f° 39 v° ; MISSON, 346.

(73) EVELYN, *Diary*, 22 oct. 1684 ; d'AUVERS, *Voyage* mss. 283, 285 (A.-fr. rev., 1920, 28).

(74) MIÈGE, I, 213 ; cf. MISSON, 240 : « Mauvaise police et chose tout à fait malséante ».

(75) Jod. SINCERUS, 374 ; HAMILTON, *Chevalier de Grammont*, 316 ; cf. MOREAU DE BRASEY, *passim*.

(76) *Lettres curieuses*, 281 ; SORBIÈRE, 31.

liers trouvent partout de l'eau, abondamment ; au début du XVII[e] siècle, le chevalier Middleton a rendu à ses concitoyens l'immense service d'en amener en tout quartier par des canalisations qui feront encore l'admiration de Voltaire.[77] L'eau est prise dans la Tamise près de Somerset House, par une machine qui fonctionne depuis le règne d'Elisabeth : « Elle est à peu près telle que notre *Samaritaine* du Pont-Neuf, dit Sorbière, mais ce que nous faisons faire au cours de la Seine, ils le font faire à un ou deux chevaux qui tournent incessamment la machine, parce que la marée change le cours de la rivière deux fois le jour, et que le ressort et les roues qui servent lorsqu'elle descend ne pourraient peut-être pas servir lorsqu'elle remonte ». Sorbière, en vit essayer une autre à « Foxhall » (Wauxhall) ; mais ce n'est pas avant 1725 qu'on tentera, sur les données de Papin et sans grand succès d'ailleurs, d'utiliser la vapeur pour améliorer ce service.[78]

Quand la nuit tombe, autre sujet de plainte : « Les rues sont mal éclairées.. ; on y met des lanternes depuis quelque temps, mais outre qu'il n'y en a pas un assez grand nombre (encore ne les allume-t-on que de six heures à minuit et quand il n'y a pas de lune), elles sont faites de manière que dans le seul endroit où elles jettent de la lumière, on est plutôt ébloui qu'éclairé ».[79] Des galopins, « armés de torches de poix dont ils empuantissent la ville », s'offrent pour accompagner ceux qui n'ont pas de laquais porte-lanternes ; ils constituent cette nation des *links*, auprès de qui le Chevalier de Grammont se rendit bientôt populaire, en retenant tous ceux qui lui proposaient leurs services, « si bien qu'en arrivant à White Hall, il en avait bien deux cents autour de sa chaise ».[80] Au reste, point de voleurs, bien qu'il n'y ait pas à Londres de guet en armes ; seuls, des « gardes de nuit » ou « watchmen », tenant d'une main une lanterne et de l'autre un gros bâton revêtu de fer, « rôdent par la ville, annoncent à haute voix quel temps il fait,[81] quelle heure il est, à chaque fois que l'heure sonne ; poussent de leurs bâtons les portes des maisons pour voir si elles sont fermées, et appellent ceux qui y logent pour les fermer, si elles ne le sont pas » : ils mènent en prison les vagabonds, conduisent à leur poste, pour les y dégriser, les ivrognes qui se mutinent, se montrent fort obligeants pour l'étranger qu'ils reconduisent à son logis.[82]

Pire encore qu'à la nuit, l'aspect de Londres, le dimanche. L'observance religieuse est stricte ; pas de fiacres dans les rues ni de barques sur la rivière ;

(77) BEEVERELL IV, 868.

(78) SORBIÈRE, 58-59. Cf. BEEVERELL, IV, 809 ; MOREAU DE BRASEY, 274 ; et les notes de Miss ROBERTSON à son édition de PRÉVOST, *Homme de qualité*, 168.

(79) MURALT, 190 ; MISSON, 277-278 ; cf. LISTER, cité par RATHERY, *Revue Contemporaine*, XXII, 321.

(80) HAMILTON, *Mémoires de Grammont*, 139.

(81) LA MOTRAYE a dû traduire inconsidérément les renseignements donnés par un anglais : *what time it is*.

(82) LA MOTRAYE, I, 167 ; cf. abbé PRÉVOST, *Campagnes philosophiques*, I, 29 ; et MOREAU DE BRASEY, 293.

pas de travail, mais point de plaisir : théâtres, boutiques, cabarets, tout est clos ; et pour l'étranger, qui n'a point de chez soi et ne sait que devenir, ce n'est point une consolation de penser, qu'enfermés dans leurs maisons, les bourgeois « s'en donnent au cœur-joie de *pudding* et de bœuf rôti »[83].

3. Londres. — Les principaux monuments.

Mais il faut considérer de près les beautés de la ville. Qui ne dispose que de quelques journées va « des tombeaux de Westminster », aux « lions » et autres «singularités de la Tour»: c'est ce qu'avait vu Voiture ; c'est ce dont se contente, croyant avoir tout vu, le voyageur allemand mis en scène dans *Sir Politick would be.*[1] Accompagnons ceux de nos voyageurs qui ont plus de loisir.

a) *Eglises.*

Ils s'enquièrent d'abord des Eglises ; il y en a beaucoup par la ville où d'Auvers compte cent trente-deux paroisses : « bâties à la protestante, elles ne sont que de grands auditoires, avec des galeries, pour le seul usage de la prédication» ; mais celles qui ont été reconstruites après le grand incendie, l'ont été « dans un fort bon goût d'architecture romaine ou grecque ».[2] Entre tant de sanctuaires deux seulement emportent l'admiration.

Westminster, « vetus monasterium » comme on l'appelait sur les anciennes chartes,[3] est une ancienne abbaye de Bénédictins ; il n'y a plus de moines, mais on l'appelle encore « l'Abbaye », et avec son doyen et ses chanoines, elle jouit d'une constitution particulière et conserve autorité sur la ville qui l'entoure. L'antique église est fort belle : autour d'un chœur majestueux plusieurs chapelles, dont la plus grande et la plus riche, consacrée par le roi Henry VII, sert aux offices quotidiens ; la plus révérée, dédiée à Saint-Edouard le Confesseur, contient les ornements royaux qui viennent de ce prince et sanctifient encore le couronnement des rois : avant tout le trône où ils s'assoient pour recevoir la couronne, le vieux et vénérable fauteuil au fond duquel est fixée une pierre antique, celle même, dit la légende, sur qui Jacob se serait endormi.[4]

C'est à l'abbaye en effet que se déroule la magnifique cérémonie où, en présence de la noblesse anglaise revêtue de ses costumes de gala, les souverains sont oints et couronnés par l'archevêque de Canterbury traditionnellement assisté du doyen de Westminster. La fête attire toujours à Londres un grand concours de spectateurs ; même des étrangers passent la Manche

(83) Monconys, 22 ; Misson, 95-96 ; cf. Jordan, 70 ; La Motraye, I, 160.

(1) Saint-Evremond, *Œuvres* II, 280. Cf. aussi *Lettre d'un gentilhomme danois* p.p. Hippeau, dans les *Mémoires* de Leveneur de Tillières, 174.

(2) D'Auvers, 296 ; Sorbière, 35. Cf. Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 47.

(3) D'Auvers, 328 ; cf. aussi 193, 333.

(4) Jod. Sincerus, 368.

pour cela; et s'ils ne peuvent pénétrer jusque dans l'église, du moins ont-ils la satisfaction d'assister à la procession solennelle de l'entrée et de la sortie ; on s'arrache, à prix d'or, les places aux balcons et aux fenêtres. D'Auvers, venu à Londres tout exprès en 1685, a payé la sienne un louis et demi, qu'il ne regrette point.[5]

Si les princes reçoivent ici la consécration, on les y ramène après leur mort ; ils reposent dans des tombeaux devant lesquels les visiteurs se pressent, bien que d'Auvers ne les trouve point aussi beaux que ceux de Saint-Denis. La tombe d'Elisabeth est une de celles où le voyageur curieux s'arrête le plus volontiers, et aussi celle de sa grande rivale, Marie Stuart.[6] Mais on ne dépose pas à Westminster les seules dépouilles des rois : « La reconnaissance de ceux-ci y est pompeusement consacrée sur les tombeaux de leurs ministres, Ceci (Cecil), Buckingham et Monk ». Cromwell y eut aussi sa sépulture jusqu'à la Restauration : « c'était dans une chapelle qu'on a dépouillée et comme dégradée, marque de sa profanation et de l'infamie de son dépôt ».[7]

L'autre grande Eglise, est dans la Cité : « l'Eglise de Paul », car c'est ainsi, dit Sorbière, qu'ils nomment familièrement l'église de ce saint. On recommandait au début du siècle, d'y aller voir le tombeau du grand Philippe Sidney, et l'église souterraine, « non guère moins grande et moins exhaussée que la nef ». De cette nef, une des plus longues qui fussent, ou n'utilisait plus, quand la vit Sorbière, que la moitié ; « le reste servait, du temps de Cromwell, d'écurie et de corps de garde à la cavalerie, et il en demeurait même encore assez pour faire une halle dont le Protecteur tâchait de faire du revenu ». Monconys, qui la vit en même temps que Sorbière, fut frappé surtout par l'état de délabrement où le bâtiment se trouvait : «la Tour en est toute découverte, et la nef en quelques endroits... Présentement, c'est très peu de chose, quoiqu'il soit tout bâti de pierre de taille qui semble du marbre ; mais il est si enfumé qu'il semble qu'on y ait mis le feu ».[8] Quatre ans plus tard, ce mot ne devait plus être une métaphore : le grand incendie n'avait pas épargné la cathédrale ; mais l'édifice à demi-abandonné dut à la catastrophe de retrouver, par les soins de Christophe Wren, une nouvelle splendeur.

La reconstruction demanda longtemps ; en 1671, rien n'était fait encore, et on se contentait d'aller voir les ruines noircies : « Elles impriment encore, disait Patin, de la grandeur et du respect. Ce débris a conservé des restes de magnificence et de majesté, que le feu n'a pu effacer. Et toute la rage de cet élément n'empêche pas qu'on admire dans sa chute ce temple qui fut autrefois si superbe ». En 1685, d'Auvers vit les fondations de la

(5) D'Auvers, 242.

(6) *Ibid.*, 334, 337 ; Jodocus Sincerus, 367.

(7) Patin, 169. Cf. Monconys, 13 à 16 ; d'Auvers, 334.

(8) Sorbière, 34 ; Cf. *Lettres curieuses*, 284 ; *Direction pour le voyage*, f° 301 ; Monconys, 12-13.

nouvelle construction, se réjouissant qu'elle dût être magnifique, à la romaine et non à la protestante ; il y voulait voir un présage de ce que le couronnement du roi Jacques II semblait annoncer aussi. En 1697, le temple était construit aux deux tiers ; en 1712, on y travaillait sans cesse, et l'ouvrage semblait près d'atteindre sa perfection.[9] Pour les Anglais il surpassait Saint Pierre de Rome ; le site était mieux choisi, l'édifice heureusement détaché de toute construction voisine ; mais La Motraye répliquait que « pour la délicatesse de l'architecture, le dégagement des parties, le ménagement des jours, la richesse des matériaux et des ornements tant intérieurs qu'extérieurs », la copie restait bien inférieure au modèle romain.[10]

b) *Palais.*

Veut-on voir les palais royaux ? il faut commencer par le plus ancien, proche de l'abbaye de Westminster, et qui fut longtemps occupé par les rois, jusqu'à ce qu'un incendie l'eût détruit en partie, sous Henry VIII. De cet ancien palais le plus beau reste est la grande salle de Westminster, large de cent pieds, longue de trois cents, sur qui s'élève, sans pilier ni colonne, une superbe toiture en chêne d'Irlande. Impropre désormais au logement, ce palais demeure la résidence officielle de la majesté royale. C'est de là que le roi part pour assister à l'abbaye voisine aux cérémonies du couronnement ; c'est dans la grande salle de Westminster, qu'après cette solennité, se donne le banquet à la noblesse où les hérauts lisent la première proclamation du prince, où le Lord maire vient lui rendre son premier hommage[1]. Dans des pièces voisines de cette grande salle, le roi tient son Parlement, dont les deux chambres, avec sa propre personne, « constituent le plus grand, le plus absolu pouvoir d'Angleterre », puisque lorsqu'il est réuni, tous les Anglais, depuis le roi jusqu'au plus humble sujet, y sont réputés présents « soit en personne ou par procureur ».[2] Aussi est-ce dans leurs sous-sols que les conspirateurs de 1605 avaient accumulé la poudre, dont ils voulaient faire sauter tout l'Etat britannique. Elles ne sont point considérables d'aspect ces pièces où réside tant de puissance : la Chambre des Seigneurs, où le Roi siège sur son trône pour ouvrir et clore la session, accepter ou repousser les lois ; en son absence la préside le Lord Chancelier, assis sur un sac de laine symbolique ; la Chambre des Communes, dirigée par son « orateur », où toutes les lois sont discutées en bon ordre, « avec la plus grande modestie et tempérance de paroles dont on puisse user ; néanmoins avec ces douces et agréables façons de parler, ils produisent leurs raisons aussi violentes et aussi véhémentes, l'un contre l'autre, comme ils font ordinairement en autres occasions » ; entre deux, la « Chambre peinte »,

(9) Patin, 168 ; d'Auvers, 383-385 ; *Description d'un voyage*, f° 30 v°.

(10) La Motraye, I, 154-155.

(1) D'Auvers, 263 et suiv.

(2) *Lettre d'un officier de la suite de la reine* (1626), publiée dans le *Mercure français*, XII, 233 (détails empruntés au livre de Th. Smith, n° 896).

où se tiennent les conférences entre représentants des deux assemblées.[3]

Il y a encore au Palais de Westminster quelques cours de justice ; elles appellent un concours de public qui justifie, comme au « Palais » de Paris, l'existence d'un grand nombre de boutiques : merciers, lingères, etc.[4] Dans la grande salle, où en temps de Parlement chacun entre et se promène, parle d'affaires ou vient chercher des amis,[5] se sont tenus de mémorables procès : là Charles Ier fut jugé et condamné par ses sujets.

Quand ils durent quitter Westminster, les rois s'installèrent dans White Hall,[6] construit par le cardinal Wolsey, et qui semblait peu digne de devenir une résidence royale. On la jugeait au XVIIe siècle, une grande et vieille demeure sans beauté, « confusion de maisons bâties en divers temps et à divers desseins ».[7] Jacques Ier avait bien songé à l'embellir ; il avait fait construire la salle des fêtes, la « Banqueting House »[8] qui seule faisait l'admiration des visiteurs ; mais il s'en tint là, et ses successeurs laissèrent tel quel ce « vaste mais peu magnifique » palais.[9] « C'est, disait Chappuzeau, un véritable labyrinthe pour un étranger... Cette confusion de galeries, de salles, de chambres et d'antichambres n'a rien de beau au dehors ; mais il n'y a rien au dedans de plus commode. C'est une ville plutôt qu'un palais... Tous les officiers grands et petits y ont leur logement :[10] ce qui est très commode pour ceux qui ont des affaires à la Cour ».[11] White Hall passait pour avoir plus de chambres « que le sérail de Constantinople », plus de deux mille, disait Sorbière.[12]

Les amateurs y admiraient aussi un riche ameublement de fort belles peintures de Holbein et de Van Dyck : « il faudrait, dit Patin, des années pour y donner les yeux à tout ce qui le mérite » : un grand nombre de médailles aussi, mais là, le numismate Patin trouvait à redire et eût souhaité « que le roi voulût se servir de lui pour les rétablir dans l'ordre ».[13] Ajoutez qu'on sortait directement de ce palais dans le beau parc de Saint-James, et qu'une terrasse donnant sur la Tamise était bien « ce qu'il y a de plus divertissant dans ce palais ».[14] C'est de là qu'aux jours de fête, la cour assistait aux feux

(3) D'Auvers, 331 ; *Mercure français*, XII (lettre citée), 241 ; Moreau de Brasey, 196.

(4) D'Auvers, 330.

(5) *Description d'un voyage*, f° 24 v°.

(6) Jod. Sincerus dit : *Weital* (367) ; Bassompierre : *Houaithall* (III, 279) ; Le Pays : *Ouïtal* (190) ; Sorbière : *Wittehal* (32) ; d'Auvers : *Withehall* (345).

(7) Sorbière, 33. Cf. *Lettres curieuses*, 283 ; Muralt, 172.

(8) D'Auvers, 324.

(9) Hamilton, *Mémoires de Grammont*, 135.

(10) Entendez : leurs bureaux.

(11) Chappuzeau, 3, 4.

(12) Moreau de Brasey, 171 ; Sorbière, 33.

(13) Patin, 171, 172. Cf. Galardi, *Séjour de Londres*, 11.

(14) Jouvin, 426. Cf. Sorbière, 33 ; *Lettres curieuses*, 288.

d'artifice, aux joutes sur l'eau, parfois à un véritable combat naval « entre quinze navires anglais et soixante-dix galères turques » ;[15] c'est de là que le souverain montait sur sa grande barge royale, ornée de très belles peintures pour se rendre à certaines cérémonies solennelles. « C'était aussi des degrés de ce palais que la Cour descendait pour s'embarquer sur le fleuve, à la fin de ces jours d'été dont la chaleur et la poussière ne permettent pas la promenade du Park. Un nombre infini de bateaux découverts, qui portaient tous les charmes de la Cour et de la Ville, faisait cortège aux barges où était la famille royale. Les collations, la musique, et les feux d'artifice en étaient » : spectacle, avoue Hamilton, que seule la ville de Londres peut offrir.[16]

Après la mort de Charles II, les souverains abandonnèrent White Hall, dont une bonne partie brûla vers la fin du siècle. Du moins la plupart des offices royaux y furent ils maintenus ; et c'est là que, se relevant chaque jour l'une l'autre, les trois splendides compagnies de la garde à cheval continuèrent à stationner, montures sellées et bridées, prêtes à l'alerte, vedettes à cheval sabre au clair :[17] spectacle qui n'a point, aujourd'hui encore, perdu de son intérêt pour les badauds.

De l'autre côté du parc, et s'ouvrant également sur lui, se dresse le palais Saint-James ; « c'est un autre assemblage confus d'appartements où la plupart des chambres sont petites » :[18] telle est sur tous ces vieux palais l'impression des Français, moins sensibles au charme des vieilles demeures et à leur aménagement commode qu'à la grandeur des lignes et à la belle ordonnance. Saint-James était en principe la résidence du prince héritier. Jacques, duc d'York, y vécut longtemps ; les habitudes qu'il y avait prises, et la présence de la chapelle catholique que Catherine de Portugal y avait fait élever,[19] l'engagèrent quand il devint roi, à y demeurer. C'est là que d'Auvers assista au souper du roi et de la reine, et qu'il entendit la messe dans la chapelle toute pleine.[20] Après la Révolution, Guillaume III concéda la chapelle à des ministres réfugiés de France et de Hollande qui y officièrent concurremment, et le palais devint la résidence habituelle de la princesse Anne et du prince de Danemark son mari. Elle aussi s'y accoutuma si bien que lorsqu'elle régna, elle en fit sa demeure à la ville.

La dernière maison royale de Londres était sur le bord du fleuve, entre Westminster et la Cité, Somerset House : là s'installaient les reines douairières, après la Restauration la reine Henriette-Marie ; par la suite, la veuve de Charles II. Monconys affirme « qu'on ne voit guère de si vilain

(15) A l'occasion du mariage du prince Palatin et de la fille de Jacques I^er^,en 1612 *Mercure français*, III, 69-70).

(16) Hamilton, *Mémoires de Grammont*, 135.

(17) D'Auvers, 346-348 ; c.h.e.d. *de itinere suo*, 49.

(18) La Motraye, I, 155 ; Muralt, 173.

(19) Monconys, 21 ; Beeverell, IV, 838.

(20) D'Auvers, 349-353.

logis, tant pour la petitesse des chambres que pour la laideur des planchers »;[21] mais le palais, fort étendu, permettait de loger tous les officiers de la reine. Il s'ouvrait vers la ville sur le Strand,[22] et du côté de la rivière, présentait un jardin à l'anglaise : carrés de gazon et d'allées sablées, que diversifiaient — spectacle unique à Londres et doux aux yeux de princesses étrangères — quelques parterres de fleurs, à la mode européenne.[23] Somerset House possédait aussi une chapelle catholique, qu'Henriette-Marie avait organisée dès son mariage et dont Bossuet a loué la magnificence.[24] On la donna, pendant la révolution, à des assemblées protestantes ; mais Henriette Marie à son retour comme reine douairière la rendit à son culte. Pepys, qui s'y égara, en 1664, s'émerveilla de la voir dix fois plus pleine encore que la chapelle de la reine à Saint-James.[25] Mais quand, après la venue de Guillaume, la reine Catherine fut repartie pour le Portugal, Somerset House n'abrita jamais plus de princesse catholique.

c) *Maisons seigneuriales.*

C'est autour de Somerset House, entre Strand et Tamise, que s'élevaient au début du siècle les hôtels des plus grands seigneurs : Essex House, Norfolk House, en venant de la Cité ; au delà de Somerset, vers Westminster : Exeter House, Southampton House,[1] dont d'Auvers admira encore les arcades et les colonnes en 1685, peu avant sa démolition, Salisbury House, demeure du duc de Devonshire qui, au temps de Sorbière, y logeait Hobbes près de lui,[2] York House, où vivait l'illustre Buckingham et que Bassompierre, qui y fut reçu en 1626, trouva « extrêmement beau et plus richement paré que je vis jamais aucun autre »[3]. Mais peu à peu ces demeures anciennes furent abandonnées par leurs propriétaires pour des maisons plus commodes en des quartiers plus neufs ;[4] vers 1715, elles étaient presque toutes abattues.[5] Les Buckingham avaient fait construire à l'ouest du parc Saint-James, à l'extrême limite de la ville, cette superbe résidence qui porte encore aujourd'hui leur nom et sert de palais royal : « elle avait pour avenue le mail du Parc Saint-James qui est le plus beau du monde ».[6] Le duc de Devonshire s'était transporté en Piccadilly, le duc de Marlborough était installé entre le palais de Saint-James et

(21) Monconys, 20.

(22) D'Auvers, 319, dit le *Stran.* Sorbière écrivait : *Strangh* (27).

(23) D'Auvers, 321.

(24) Loret, 27 oct. 1663, IV, 116 ; Bossuet, *Oraisons funèbres*, 29.

(25) Pepys, *Diary*, 24 fév. 1664.

(1) D'Auvers, 322-3 ; il écrit : *Soustanton.*

(2) Sorbière, 26.

(3) *Journal de ma vie*, III, 258 ; il écrit : *Iorchaus.*

(4) Miège, I, 197.

(5) Moreau de Brasey, 167.

(6) G. L. Le Sage, 179.

White Hall, et la situation de sa maison semblait indiquer la place prépondérante qu'il tenait dans l'État. Autour d'eux, dans Pall Mall, Bond Street, Dover Street, logeaient maintenant presque tous les grands seigneurs. Certains poussaient plus loin vers le nord pour jouir de la vue des coteaux de Hampstead et de Highgate. Le duc de Monmouth s'était fait construire un splendide palais, demeuré inachevé, dans ce qu'on appelle aujourd'hui Soho Square ; des demeures princières s'élevaient près de Bloomsbury square : Russel House, Southampton House ; mais de toutes la plus belle était assurément Montague House, l'une des plus vastes et des plus grandioses qui fussent, avec de magnifiques jardins à l'extérieur, de précieuses collections au dedans ; elle est devenue, depuis, le Musée Britannique. Mylord Montague épuisait à l'achèvement de son hôtel son immense fortune et Saint-Evremond, son créancier, puisqu'il avait constitué une partie de son bien en viager entre les mains de ce seigneur, affectait plaisamment de s'inquiéter, redoutait de ne plus recevoir le semestre de cinquante livres sterling qu'on lui remettait dans une bourse verte, depuis bien des années déjà :[7]

On admire avec raison
Votre superbe maison
A tous étrangers ouverte ;
On admire d'un miroir
Le plus grand qu'on puisse voir
La nouvelle découverte ;
Aux meubles, aux jardins, on trouve mille appas ;
Mais je n'en vois pas un, lorsque je ne vois pas
La bourse verte.

d) *La cité*.

Quand on se tourne vers la Cité de Londres, l'un des plus beaux monuments, et le plus caractéristique de son activité particulière, est la Bourse, en Cheapside.[1] Elevée en 1566 aux frais de Sir Thomas Gresham, ainsi qu'en témoignait l'emblème de ce chevalier — une sauterelle — partout reproduit sur l'édifice, la reine Elisabeth l'avait en grande pompe inaugurée sous le nom de « Royal Change ». Elle présentait dans des niches les images de tous les rois d'Angleterre jusqu'à Charles I[er],[2] mais Cromwel remplaça la statue de ce prince par une inscription commémorant la fin du régime. A la Restauration on avait tout remis en état,[3] mais le grand incendie détruisit l'édifice. On le rebâtit à grands frais « incomparablement plus superbe et plus beau » ; par reconnaissance, on y laissa encore apparaître l'emblème du premier fondateur ; on installa dans de nouvelles niches

(7) Epître à Milord Montaigu (vers 1698), *Œuvres*, V, 306 et suiv.

(1) *Chipse*, écrivait Rohan (plus haut, p. 302) ; *Shipsay* (Bassompierre, *Journal*, III, 271) ; *Chipsayde* (Jouvin, 413).

(2) Cf. Saint-Amant, II, 469.

(3) D'Auvers, 369-373.

de nouvelles effigies[4] ; au milieu de la cour sur un piédestal se dressa en marbre blanc la statue du roi Charles II[5].

C'est là que tous les jours de semaine, depuis une heure et demie jusqu'à trois heures, « les marchands s'assemblent pour traiter des affaires qui regardent leur commerce sur mer par tous les pays étrangers... ; on y trouve du monde de toutes les parties de l'Univers, pour en tirer, si on veut, des lettres de change, ou pour avoir quelque embarquement, ou pour savoir des nouvelles de l'armée, ou de la sortie de quelque vaisseau : en sorte que l'on y sait tout ce qui se passe sur mer, dans Londres, et jusque dans toutes les parties du monde où elle trafique ».[6] Sur la droite en entrant par la porte du sud, se tiennent les marchands espagnols, français, portugais, et juifs ; sur la gauche, les anglais et ceux des plantations d'Amérique ; en face à la porte Nord, d'un côté les irlandais et les marchands des Indes orientales, de l'autre, les écossais et les allemands : au centre, allant des uns aux autres, les bourgeois et les courtiers.[7] Tant d'hommes et d'origine si diverse, il y a là de quoi émerveiller le visiteur : « J'ai eu quelquefois, dit Muralt, le plaisir de voir, du haut de cette maison, le monde en abrégé ».[8] Voltaire tirera du spectacle une forte leçon de tolérance ;[9] tous avant lui y avaient trouvé matière à philosopher : N'était-il point risible, pensait Muralt, d'apercevoir les hommes « pour un peu de profit se remuer comme une fourmilière, et de les entendre bourdonner comme un essaim de mouches »[10] ? D'autres, avec Mrs Manley, opposaient l'un à l'autre « la magnificence des bâtiments et les fourberies des marchands ; l'immensité de leurs richesses, les voies par lesquelles ils les ont acquises ; tout le mystère et l'artifice du commerce ; l'opulence du général et l'épargne et l'avarice des particuliers, excepté dans quelques-uns, où l'on peut trouver les vices de la cour avec encore plus d'orgueil et d'ostentation ».[11]

On ne s'étonnera point que la Bourse attire un public toujours renouvelé : chacun peut y avoir affaire ; sans compter que les salles du premier étage, où l'on accède des deux portes par de beaux escaliers, comprennent près de deux cents boutiques bien fournies et bien achalandées : merciers, gantiers, lingères, « dont les femmes et les filles ne le cèdent ni en propreté ni en galanteries à nos marchandes du Palais de Paris », et qui vendent à leur clientèle peignes, jarretières, aiguillettes, ceintures, qu'ils

(4) A la révolution de 1689, le peuple jeta à bas la couronne de la statue de Jacques II mais Guillaume la fit remplacer par un laurier (*Description d'un voyage*, f° 11 v°).

(5) D'Auvers, 374-376.

(6) Jouvin, 443.

(7) Moreau de Brasey, 264.

(8) Muralt, 181-182 ; cf. Jordan, 80 ; La Motraye, I, 155.

(9) *Lettres philosophiques*, I, 74.

(10) Muralt, 182.

(11) *L'Atlantis* de M^me^ Manley, I, 345.

disent venir de France, quoique toutes ces choses soient faites dans leur pays et par eux-mêmes » :[12] semblables en cela aux marchands de Paris qui pour aguicher les clients leur offrent « collets de buffle à l'anglaise », ou épingles d'Angleterre.[13]

Considérant tout ce que ce bâtiment a coûté, le revenu de tant de boutiques louées pour un bon prix, la valeur de tant de marchandises rares, les grosses affaires qui se nouent dans la cour, Misson n'a-t-il pas raison de dire que c'est là « le plus précieux morceau de terre qui soit au monde» ?[14] Quand on l'a vu, on regarde dédaigneusement « la Petite Bourse » ou « Nouvelle Bourse », un bâtiment de pierre noire situé sur le Strand, à l'entrée de Westminster. On y trouve « rubans, bas de soie, gants et cent bagatelles », « belle marchandise aussi bien que belles marchandes »,[15] mais il y manque l'extraordinaire animation, le public bigarré de la Bourse royale.

Si le Royal Change est le cœur de la Cité, le centre administratif, la maison de ville, où les échevins des vingt-six quartiers se réunissent sous la présidence du Lord-Maire, s'appelle le Guild-Hall : « c'est bien peu de chose », dit Sorbière, qui l'a vu avant l'incendie, au fond d'une rue fort étroite. Même plus tard, d'Auvers ne trouvera pas que le bâtiment réponde à son attente, soit digne d'une riche et grande ville. Mais si la maison de ville n'a pas belle allure, la garde qui y veille chaque nuit, fournie par une milice de quinze mille hommes toujours prêts à marcher aux ordres du Lord-Maire, témoigne que celui-ci n'est pas un mince personnage : aux yeux de certains, ce n'est rien moins que la deuxième personne de l'Etat.[16]

Aussi n'y a-t-il point à Londres cérémonies qui passent en grandeur celles qui, chaque année au mois de novembre, marquent l'entrée en fonctions du nouveau Lord-Maire.[17]Celui-ci va prêter serment au roi, dans Westminster, « en un magnifique apparat de bateaux ». Monté sur une grande et belle barge, entouré des douze principales corporations de la ville dont chacune a sa barque « ornée de banderoles aux armes d'Angleterre, de la ville et de leur compagnie, avec quantité de trompettes, fifres et tambours », il remonte majestueusement le fleuve. Après la cérémonie dans la grande salle, il regagne la Cité à cheval, accompagné des corporations et de sa milice, un officier portant devant lui l'épée nue, symbole de souveraineté. Tous se

(12) D'Auvers, 377 (cf. *Description d'un voyage*, f°s 10 v° à 11 v°) ; Montchrestien, *Economie politique* (**921** *b*), 81.

(13) Berthod, *Ville de Paris en vers burlesques* (1652), dans Lacroix, *Paris Plaisant* (**CLXI** *A*), 102 ; M^me^ d'Aulnoy, *la Belle aux cheveux d'or* (1698), *Cabinet des Fées* (**CXLVIII**), III, 45.

(14) Misson, 35.

(15) *Lettres curieuses*, 281 ; Sorbière, 28 (Cf. Jouvin, 440).

(16) Sorbière, 31 (*Guilde Hall*) ; d'Auvers, 386, 387, 392 (*Guidhal*).

(17) Les renseignements qui suivent sont tirés de Bassompierre, *Journal de ma vie*, III, 271-272 ; *Mercure Français*, XIX (1633), 876-877 ; d'Auvers, 388-389.

mettent aux fenêtres pour le voir passer, même les seigneurs : « C'est la plus grande cérémonie qui se fasse à la réception d'aucun officier du monde », confesse Bassompierre qui a été le voir passer avec la jeune reine Henriette-Marie, pour qui un tel spectacle était tout nouveau.

De retour au Guild-Hall, le Maire y offre un somptueux dîner (en 1663, il ne coûta pas moins de quinze cents livres sterling).Le Roi daigne,ce jour-là, être son convié ; et ce prince qu'on sert à genoux, comme un Dieu, dans son propre palais, n'occupe pas, au Guild Hall, une place supérieure à celle de son hôte. Les seigneurs de la Cour et les notables de la Cité sont de la fête : quand Bassompierre y assista, conduit par Buckingham, il y avait plus de huit cents convives.

Après le dîner,le Maire est conduit, dans le même appareil, à la Cathédrale Saint-Paul, et tout le jour l'artillerie ne cesse de tonner, de la Tour de Londres et des vaisseaux ancrés dans la Tamise. Ajoutez qu' « en plein midi comme en plein minuit, on remplit l'air de fusées et de serpenteaux », et le peuple baye au beau spectacle, crie de plaisir à voir perruques et fontanges brûlées .[18] Le soir ce ne sont que feux de joie dans toutes les rues, « boîtes » de poudre, comme à toutes les fêtes populaires, si fréquentes en ce pays.

Outre celles qui marquent les événements exceptionnels : couronnement, naissance princière, victoire, promulgation de la paix, il en est qui reviennent chaque année comme la procession du Lord-Maire : fêtes anniversaires de la Conspiration des poudres ou de la naissance d'Elisabeth : en ces jours, on brûle sur la place publique le mannequin de Guy Fawkes, celui du Pape, celui du Diable, auxquels au début du XVIII[e] siècle, on prit l'habitude de joindre celui du prétendant Stuart.[19] Il y a des fêtes plus pacifiques, la Saint George, où les garçons courent le soir toutes les maisons et demandent pour boire à la santé de la reine ; et le 1[er] mai (style d'Angleterre), où les jeunes paysannes qui portent le lait en ville, s'habillent de leur mieux et accompagnées de quelques camarades, vont danser de porte en porte chez leurs chalands.[20]

Chacune des corporations a sa maison, superbe comme un palais de grand seigneur. On admire surtout celle des « drapiers » (Drapers Hall), avec son beau jardin[21] dans le quartier de Londres où le terrain vaut le plus cher, près de la Bourse : dans sa grande salle, la tribune des musiciens a pour ornement « un mouton grand et gros comme le naturel », juste tribut de reconnaissance à l'animal qui fait leur fortune.[22] Toutes ces maisons ont leurs beautés, et nos Français ont peine à imaginer que de si riches et si coûteuses

(18) Misson, 289.

(19) Moreau de Brasey, 279.

(20) *Description d'un voyage*, f° 37 et 39 v°. Cf. Misson, 256, et la gravure représentant « *la Laitière de Mai* ».

(21) Sorbière, 31.

(22) D'Auvers, 394-396.

constructions ne soient « destinées qu'à des fêtes et assemblées de gros négociants » ![23]

Il ne faudrait pas croire la ville de Londres attentive uniquement à ses intérêts matériels ; et je ne sais lequel de nos voyageurs s'est justement montré surpris qu'une ville si commerçante présentât autant d'établissements consacrés aux gens de science. Il est vrai que ce sont les affaires de la Cité qui réclament la présence de tous les juristes qu'on trouve réunis dans de nombreux collèges : Doctors Commons, Gray's Inn, Lincoln's Inn, où logent les hommes de loi célibataires ; surtout le Temple, qui contient plus de douze cents chambres, où tiennent bureau ceux qui sont mariés en ville, et les avocats de la province qui viennent aux quatre sessions judiciaires poursuivre des procès. Au début du siècle il y avait en tout quatre de ces « Hôtelleries de cour » (Inns of Court), cent ans plus tard, on n'en comptera pas moins de quinze.[24]

Nos visiteurs parlent peu des collèges de médecins, de théologiens, de savants qui prospèrent dans la Cité ;[25] seule la *Société Royale*, reconnue et protégée par Charles II en 1663, jouit bientôt d'une réputation universelle. Elle était dirigée par un président, un secrétaire et quelques conseillers, et l'on y admettait par élection, et sans limite de nombre, tous ceux qui semblaient dignes de participer régulièrement aux travaux communs, et qui acceptaient de payer une cotisation pour l'entretien de la société. On y accueillait aussi gracieusement des étrangers ; les gens de science de passage à Londres, comme Monconys et Sorbière en 1663,[26] admis aux séances, étaient invités à demeurer, après leur départ, en correspondance avec la Société, et les *Procès verbaux* et *Publications* de celle-ci (*Philosophical Transactions*) les tenaient au courant des recherches entreprises. Sorbière, dans sa *Relation*, a indiqué brièvement comment se tenaient ces séances dont tant de savants parlaient au loin : « L'on rapporte en peu de mots ce que l'on trouve à propos de dire sur l'expérience que le secrétaire a proposée. Personne ne se hâte de parler, ni ne se pique de parler longtemps, et de dire tout ce qu'il sait. On n'interrompt jamais celui qui parle, et les dissentiments ne se poussent pas bien avant, ni d'un ton qui puisse désobliger en aucune manière. Il ne se peut rien voir de plus civil, de plus respectueux et de mieux conduit que cette Assemblée ».[27] Quant aux voyageurs qui ne sont pas assez savants pour recevoir les honneurs de la séance, ils peuvent du moins visiter le musée de la Société : les pièces rares sont une momie d'Egypte, « la meilleure de toute l'Europe » ; une pièce d'aimant de prodigieuse grandeur ;

(23) *Ibid.*, 398.

(24) D'Auvers, 318 ; *Direction pour le voyage*, f° 301 ; Moreau de Brasey, 218 et 223.

(25) Faisons exception pour l'auteur latin : *De itinere suo Anglicano* (**978***A*), 39, 40, 45, 46.

(26) **Monconys, 73 ; Sorbière, 75.**

(27) **Sorbière, *Relation*, 74 ; cf. Monconys, 26-28.**

un très grand arbre de cannelle ; plusieurs squelettes dont celui d'un immense crocodile. De plus Misson y a vu, vivants, un « oposori et un serpent à sonnette », dont il a jugé bon de nous conserver l'image.[28]

Parmi les nombreuses maisons de charité qui existaient à Londres, les Français ne connaissaient guère que la Savoye, qui soutenait les nouveaux convertis, et où, sous Jacques II, les Jésuites furent sur le point de se rétablir.[29] Les invalides de l'armée étaient recueillis à Chelsea dans une belle maison fondée par Charles II : cinquante d'entre eux y vivaient fort bien logés et traités ;[30] et le même prince avait entrepris d'organiser un établissement semblable à Greenwich pour les vieux matelots : « il serait beau, s'il était achevé », disait Misson, en 1697 : il ne le sera que bien plus tard ; un voyageur de 1712 constatera qu'il en manquait encore les deux tiers, et estimait à vingt ans le travail nécessaire à l'achèvement ; du moins l'asile fonctionnait-il déjà, et avec quelques invalides de la marine, il abritait des veuves et des orphelins de matelots morts à la mer.[31]

Il y avait aussi dans la ville un hôpital pour les fous, dit Bethleem, ou par corruption populaire Bedlam. Rebâti en 1675-1676 aux frais de la ville de Londres, « il semblait plus propre à loger des dieux ou des rois, tels que quelques-uns de ceux qui y sont renfermés s'imaginent être, que des fous et des visionnaires tels qu'ils sont réellement ». Quand la Motraye en parlait ainsi, en 1697, on l'agrandissait encore ; mais si grand qu'il pût être, disait Misson, usant d'une plaisanterie ancienne et qui servira souvent : « Tous les fous de Londres ne sont pas là-dedans »[32].

Enfin il y avait les maisons de correction et de travail et la plus célèbre de toutes, Bridewell, que le poète Grévin contemplait déjà avec émotion, en 1567, en songeant aux jolies filles qu'on y tenait enfermées.[33] En 1708, on y trouvait, d'abord « cent quarante jeunes garçons qui y sont entretenus, à qui l'on apprend des arts mécaniques, et il y a pour cet effet vingt deux maîtres, chacun d'eux ayant un appartement commode gratis, outre le profit qu'il tire du travail de ses apprentis, car chacun de ces garçons est engagé avec son maître pour le terme de sept ans. L'hôpital leur fournit les habits et les lits, et leurs maîtres les vivres ».[34] A nous d'imaginer le triste régime de ces malheureux ! Et pourtant étaient-ils les plus à plaindre parmi les hôtes de cette demeure ? car « Bridewell est aussi une maison de correction pour les serviteurs et les servantes qui sont voleurs, pour les coupeurs de bourse, pour les femmes prostituées qu'on amène là avec leurs beaux

(28) *Description d'un voyage*, f° 46 v° ; Misson, 420, 423 et gravure.

(29) D'Auvers, 318 ; Misson, 283 ; Miège, I, 219 ; *Description d'un voyage*, f° 29 v°.

(30) Misson, 258 ; cf. *Description d'un voyage*, f° 10 ; c.h.e.d. *de itinere suo*, 45.

(31) Misson, 236 ; *Description d'un voyage*, f° 37 v°.

(32) La Motraye, I, 155 ; c.h.e.d. *de itinere suo*, 38 ; Misson, 29 (cf. Lesage, *Diable boiteux* : chap. ix : *Des fous enfermés* et sa phrase finale).

(33) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 114-115.

(34) Miège, I, 270-271.

habits, quand elles ont couru les rues la nuit, et toutes autres gens de mauvaise vie. Là on les fait travailler rigoureusement et on leur donne tous les jours un tel nombre de coups de fouet que le président ordonne. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain et de l'eau ». Aussi, disait Jouvin « je ne vous conseille pas d'aller au *Bridoye*... crainte qu'on ne vous y retienne, si ce n'est que vous ne vouliez voir le moyen dont on se sert pour discipliner et rendre sages par la force ceux qui ne veulent pas là demeurer par la raison et par la douceur ».[35]

Que voir encore dans la Cité ? les débris de l'ancienne muraille de Londres, quelques portes, qu'on s'étonne de découvrir quasi au centre de la ville : Temple-Bar, seule, garde une valeur toute symbolique de porte de la Cité, puisque c'est là que le Lord-Maire vient solennellement remettre au Roi venant de Westminster les clefs de la ville de Londres. Newgate et Ludgate servent de prisons ; à Aldgate, on ne fait plus guère qu'exposer de temps à autre les têtes et les membres des criminels de haute trahison.[36] D'ailleurs le lieu d'exécution, Tyburn, n'est pas loin : à moins d'un mille de la ville, une potence de bois faite de gros piliers se dresse au milieu du chemin : on y amène les condamnés, la corde au cou, trois par trois, sur un tombereau qui gagne ce lieu à reculons ; puis lorsqu'on a relié leur licol à la corde de la potence, la voiture partant au galop laisse les malheureux suspendus. C'est un spectacle où la foule anglaise se précipite et les criminels pour la conquérir, ou bien cherchent à l'amuser, ou bien s'efforcent à une attitude stoïque.[37]

Jetons encore un regard au « Monument » qui depuis le grand incendie, dresse sa colonne de briques cannelées au point même où le feu commença, et présente au voyageur ses bas-reliefs allégoriques, et des inscriptions accusatrices qui scandalisent les catholiques.[38] Pour avoir vu tout ce qui est placé sous la juridiction du Lord Maire, il ne nous reste plus qu'à passer le Pont jusqu'au faubourg de Southwark[39] qui s'étend de là jusqu'au palais de Lambeth. Ce palais, résidence de l'archevêque de Canterbury, est le seul ornement du quartier et sa riche bibliothèque, ouverte au public à certains jours de la semaine, attire souvent les curieux.[40]

e) *Le pont de Londres et la tour.*

Mais arrêtons nous un instant sur ce fameux Pont de Londres. L'homme le plus casanier de Paris en a entendu parler, car il fait la fierté des Anglais, et tous nos voyageurs se sont, pendant longtemps,

(35) Miège, I, 271 (cf. Moreau de Brasey, 276) ; Jouvin, 453-454.

(36) La Motraye, I, 151.

(37) Jod. Sincerus, 370 ; Monconys, 55 et 74 ; Misson, 340 ; Muralt, 97.

(38) D'Auvers, 292.

(39) D'Auvers dit *Soudrie*, 324.

(40) D'Auvers, 324-325.

laissé gagner par leur enthousiasme.[1] Puis, — la mode change aussi en ces matières —, on s'est mis à le dénigrer. Patin ne lui trouve rien d'extraordinaire, Misson estime « qu'une chose qui a donné un peu plus de peine à construire qu'une autre, n'en est pas plus belle pour cela, quand elle n'est pas belle en effet » ; bientôt l'abbé Prévost dira que ceux qui ont vu le Pont-Neuf et le Pont Saint-Michel n'ont rien à y admirer.[2] Ces appréciations sont sévères à l'excès : ce pont, qui remonte au roi Jean, c'est-à-dire au début du XIIIe siècle, n'a point à souffrir de la comparaison avec les constructions modernes qu'on lui oppose. Il faut songer aussi qu'on l'a établi dans un fleuve où les marées, pendant la construction, changeaient sans cesse le régime et le cours de l'eau, et que, depuis qu'il est construit, il demeure insensible aux efforts opposés du flux et du reflux, battu quatre fois par jour par des masses d'eau énormes et souvent agitées. Vraiment, ce pont « dont les dix-neuf arcades sont alors comme dix-neuf cascades de vingt pieds de largeur », qui tombent d'abord dans un sens puis dans l'autre ; ce pont qui a également bravé l'action des glaces pendant l'hiver de 1684, est bien, comme dit d'Auvers l'année suivante, « un des plus considérables ouvrages de l'Europe entière ». Long de huit cents pieds, large de trente, haut de soixante, il est gâté en sa partie supérieure par les maisons qui, construites sur deux rangs en une bonne partie de son parcours, se rejoignant par leurs étages, rendent la chaussée obscure, et font perdre au passant la vue majestueuse de la rivière et du port.[3]

Ajoutez que pendant de longues années il offrit un spectacle affreux aux étrangers ; Patin, en 1671, y vit encore « empalées sur une tour les têtes des exécrables parricides de la Majesté (Charles Ier). Il semble, ajoutait-il, que l'horreur les anime et que leurs supplices qui continuent toujours les forcent à un repentir éternel ». Si féru qu'il fût de loyalisme, un Français, au Pont de Londres comme à Aldgate, se détournait avec dégoût et s'indignait de ce spectacle cruel.[4]

Quand on a parcouru Westminster, la Cité, Southwark, il reste encore à voir la Tour, cette forteresse « dont on parle si souvent dans nos gazettes ». Complètement entourée de fossés où la marée pénètre, elle tient sous ses canons l'entrée de la Tamise, et dominerait au besoin la Cité ; elle a pour garnison une compagnie franche à laquelle le Roi peut ajouter des troupes à son gré.[5] Mais la Tour, citadelle sans flanquement ni bastion, contre laquelle des bombes ennemies n'auraient que trop d'efficacité, est tout autre chose qu'une place forte : c'est une ville entière, pleine d'officiers, de soldats, d'ouvriers. Trois portes énormes, dont deux en fer, gardent l'entrée avec un

(1) La Motraye est encore enthousiaste, I, 150.

(2) Patin, 168 ; Misson, 350 ; abbé Prévost, *Homme de qualité*, 86.

(3) D'Auvers, 309-311, 313-314.

(4) Patin, 168 ; cf. des impressions analogues du maréchal de Biron, au temps d'Elisabeth : G. Ascoli, *op. cit.*, I, 219.

(5) D'Auvers, 303-307.

pont-levis : entre les deux dernières portes, de part et d'autre du passage, deux niches contiennent des lions qu'on pourrait lâcher contre un improbable assaillant. Ces lions

Qui rugissent dans leur Tour[6]

sont l'une des curiosités les plus caractéristiques de la ville ; il n'est point de visiteur qui ait quitté Londres sans être allé frémir à les entendre gronder.

Une fois franchis ces obstacles, le voyageur qui a dû déposer son épée,[7] trouve la chambre où sont conservés les joyaux de la couronne et le flacon précieux qui contient l'huile du couronnement ; le magasin des armes, groupées pour le plaisir des yeux, et qui pourraient équiper soixante mille hommes ; le grand magasin des canons et l'office de l'artillerie dont le grand-maître loge ici-même ; l'arsenal des armures avec les cuirasses des anciens rois et de leurs chevaux d'armes ; la Tour blanche où l'on a parfois vu, rassemblés, jusqu'à trois mille barils de poudre ; les ateliers de la Monnaie ; les Archives, qui contiennent les titres de toutes les provinces d'Angleterre et jusqu'à des pièces relatives à la Normandie ou à la Guyenne, que les Anglais emportèrent avec eux quand ils durent quitter ces pays. Enfin dans le Donjon, où ne pénètre aucun visiteur, on enferme les prisonniers d'Etat, sous une garde spéciale de quarante hommes, commandés par le grand connétable et un nombre imposant d'officiers bien dotés par le roi, et qui touchent de bons profits sur les seigneurs dont on leur confie la charge. A quelques pas de là, mais hors du fossé, Tower Hill, où l'on exécute les seigneurs condamnés pour « haute trahison » : on les décapite avec une hache, sur un billot de bois, et ce supplice semble aux gens du continent entaché de barbarie et d'indécence. Telle est la Tour, la forteresse du roi, que par tradition le nouveau souverain vient occuper, pour prendre symboliquement possession de son royaume.[8]

4. Les environs de Londres.

Les communications de Londres avec la province n'étaient pas alors des plus aisées. Le souverain lui-même mettait fort longtemps à faire la connaissance de tout son pays. Le « Royal progress », la visite souveraine qu'il entamait en général aussitôt après son accession au trône, dès qu'il avait pris possession de la Tour et fait son entrée dans la Cité, le Royal Progress ne se faisait que peu à peu, « par année en chacune province », jusqu'à ce qu'il eût tout vu.[1]

(6) Saint-Amant, II, 468.

(7) Tous les détails qui suivent, se trouvent dans Monconys, 59-60 ; d'Auvers, 303-309 ; *Description d'un voyage*, f^os^ 12-15 ; Moreau de Brasey, 244-252.

(8) *Description d'un voyage*, f° 12 v° ; *Chronologie septénaire*, 252.

(1) *Chronologie septénaire*, 253.

Aussi la plupart des voyageurs, j'entends ceux qui ne venaient en Angleterre que par curiosité et pour leur plaisir, se persuadaient-ils volontiers qu'il était inutile d'aller ailleurs qu'à Londres : « Si j'eusse voulu, disait Rohan en 1600, avoir la même curiosité en cette île comme j'ai eu au reste de mon voyage, qui était d'aller voir autant qu'il m'a été possible, particulièrement les villes dudit pays, ma peine eût passé mon contentement, et j'eusse suivi, au lieu d'une louable curiosité, une pédantesque recherche ». Un siècle plus tard, Misson reconnaissait que presque tous les étrangers se contentaient encore de voir avec Londres, « les deux Universités, Windsor et les autres maisons royales ».[2]

Pourtant on allait volontiers prendre l'air et passer quelques jours aux environs immédiats de la ville : « Là, disait Beeverell, on trouve de belles et d'agréables plaines couvertes de verdure, de superbes jardins bien entretenus, quantité de palais et de belles maisons au bord de la Tamise, et un si grand nombre de bourgs et de villages qu'il semble de loin que ce n'est qu'une seule ville ».[3] Misson dresse une liste de ces villages que goûtaient particulièrement les citadins : [4] au sud Clapham et Wandsworth, où s'établirent bon nombre de réfugiés français ; à l'est, Greenwich : le palais royal y était abandonné, mais le jardin, fort beau encore, recevait les promeneurs venus de Londres, dès qu'il faisait une belle journée.[5] Au nord, Marylebone, où le français Bancillon allait s'installer avec un ami, « pour tâcher de se remettre d'un fâcheux rhume que l'air crasse et noir de la ville leur avait causé » ;[6] Islington, « où l'on boit des eaux qui ne font ni de bien ni de mal, pourvu qu'on n'en prenne pas trop... On y joue, on s'y promène, on y danse, on y peut passer quelques heures agréablement ».[7] Misson ajoute que les gens de qualité n'y viennent guère.

a) *Maisons royales.*

C'est à l'ouest et sur les bords de la Tamise que sont les lieux les plus recherchés. Au début du siècle, on chassait le cerf à West End, aussitôt franchi Leicesterfields ;[1] la ville au cours du siècle s'étendit jusqu'à Piccadilly, mais ne le dépassa guère et n'atteignit point Hyde Park. Guillaume III qui la fuyait, gêné comme tout homme du continent par les brouillards et les fumées qui y règnaient, acheta, du comte de Nottingham, la maison de Kensington qu'il agrandit et embellit, pour en faire sa résidence

(2) Rohan, 199 ; Misson, 412.

(3) Beeverell, IV, 852.

(4) Misson, 376.

(5) *Description d'un voyage*, f° 38.

(6) Lettre du 6 décembre 1713. *Bulletin de la Société d'Hist. du Prot. Fr.*, 1882, 73. Il écrit *Maribonne.*

(7) Misson, 272.

(1) Leveneur de Tillières, 27.

habituelle ;[2] après lui la reine Anne s'y installa volontiers pour l'été. Le palais de Kensington « n'avait rien de considérable ni par les bâtiments ni par les jardins » ; mais la présence des souverains attira une foule de gens : le village devint bientôt une ville, et le jardin royal étant ouvert au public quand le souverain n'était point là, les bourgeois de Londres prirent goût à s'y promener. Au reste l'air y était justement réputé ; le ciel s'y découvrait, le soleil y brillait ! on y envoyait les malades à la dernière extrémité, et Desmaizeaux nous apprend qu'une dame d'esprit l'appelait pour cette raison : « le cimetière de Londres ».[3]

En carrosse de louage on peut de Londres pousser dans la journée jusqu'à Hampton Court et Windsor ; si l'on préfère, on y remonte en barque, par la Tamise. A Hampton Court, si l'on en croit Monconys,« le paysage est beau à merveille, comme en toute l'Angleterre ». La maison, bâtie pour le cardinal Wolsey, « a le dehors régulier, mais le dedans ne l'est pas, et ce n'est qu'une quantité de tours, tourilles, et autres colifichets qui forment une confusion qui n'est pas désagréable... Tout est de brique, sans ornement, à un seul étage, les planchers [4] fort bas excepté une couple de salles, et quelques chambres, dont la plupart ne sont que des trous »[5]. D'Auvers, et ceux qui auront vu Versailles, seront plus sensibles encore à l'irrégularité de ces appartements.

Guillaume III embellit ce palais, en y faisant construire un bâtiment carré de deux étages, avec colonnes à la romaine.[6] Surtout il y remit, joyaux incomparables, les fameux cartons de Raphaël que Jacques II avait failli vendre au roi de France, et que les marchands de Londres avaient gardés à l'Angleterre en les achetant au roi pour le même prix. Guillaume les leur racheta et fit bâtir à Hampton-Court une belle galerie pour les mettre. D'ailleurs le palais est bien meublé, ses murs sont couverts de tapisseries superbes, qui ont aussi leur histoire : les Anglais ne disent-ils pas qu'elles leur ont coûté les Indes occidentales ? Le roi Henry VII, pour les acquérir aurait refusé l'argent que lui demandait Christophe Colomb, prêt à entreprendre son expédition pour le compte du roi d'Angleterre.[7] Les légendes tout naturellement s'accrochent aux murs de ces vieux palais.

La plus ancienne des résidences royales, la plus éloignée de Londres et la plus belle aussi, c'est Windsor. Guillaume le Conquérant avait établi là une maison de chasse que ses successeurs agrandirent. Quand Hampton Court eut été construit, Elisabeth et les rois Stuarts préférèrent se rendre à ce château plus proche ; mais Cromwell y ayant aussi pris ses habitudes

(2) *Description d'un voyage*, f° 36.
(3) *Œuvres* de SAINT-EVREMOND, V, 108, note.
(4) Entendez : les plafonds.
(5) MONCONYS, 78.
(6) *Description d'un voyage*, f° 9.
(7) *Description d'un voyage*, f° 9 et v°.

Charles II revint à Windsor et transforma, sinon le palais qui demeurait « une masse brute sans symétrie extérieure »,[8] du moins le parc ; il le fit à la mode anglaise, en y respectant les beautés naturelles.[9] De ce palais situé sur une colline et de sa belle terrasse, on jouit « de la plus belle vue non bornée qui soit en toute l'île », et « l'air y est fort frais ».[10] Mais ce qui y attire surtout l'étranger, c'est la chapelle de Saint-George où sont enterrés d'anciens rois, et qui, depuis Edouard III, sert à consacrer les nobles chevaliers de la Jarretière, le plus ancien des ordres séculiers de la chrétienté disent les Anglais. Même ceux qui n'attachent plus grande importance aux récits romanesques et légendaires qui ont trait à la création de l'ordre,[11] se plaisent à décrire les insignes des chevaliers, jarretière, grand ruban, collier, surtout les cérémonies qui, à Windsor, marquent leur installation. *La Gazette* de 1609 promet de dire à ses lecteurs

Leur pompe superbe et altière
Des chevaliers de la Jartière,
Musqués de graine de fenouil,
Souples et dispos du genouil[12].

b) *Les deux Universités.*

Aussi bien que les palais royaux les étrangers lettrés tenaient à visiter les deux Universités :

Ces deux célèbres luminaires
Dont le lustre brille en tous lieux[1].

On y allait aisément, soit par de mauvais chevaux de louage, soit plus commodément et à meilleur marché par le coche : Monconys prit en *Elbor* (Holborn) celui d'Oxford et paya dix chelins par place.[2]

Qu'il s'agisse de Cambridge ou d'Oxford, les voyageurs sont frappés des mêmes particularités : la ville est sous l'étroite dépendance de l'Université ; les collèges, qui sont de vieux et beaux bâtiments, vivent d'une vie personnelle et puissante grâce aux gros revenus dont ils jouissent :[3] on croirait voir des monastères, où les élèves sont agréablement logés dans « des appartements consistant en deux ou trois jolies chambres pour chacun » ;[4] mais ils

(8) *Ibid.*, f° 8.

(9) Pavillon, 109,110.

(10) *Direction pour le voyage*, f° 302 v° ; *Description d'un voyage*, f° 7 v°.

(11) Voir plus haut, p. 225-226, et G. Ascoli, *op. cit.*, I, 127.

(12) *Description d'un voyage*, f° 5 à 7 v° ; *Gazette* de 1609, 22 ; cf. *Mercure français*, III, seconde continuation, 65 et suiv. : le récit de l'installation de l'Electeur Palatin, le 4 février 1613.

(1) Cailloué, *Métamorphose des Iles fortunées*, str. 31.

(2) *Description d'un voyage*, f° 20 ; Monconys, 46.

(3) *Direction pour le voyage*, f° 302 v°.

(4) *Description d'un voyage*, f° 21 v°.

sont fort tenus et surveillés de près. Astreints à suivre les cours des professeurs publics, ils subissent, dans le collège, l'étroite tutelle d'un maître privé ; et des procurateurs ou « proctors » inspectent leurs allées et venues dans la ville. Jamais, dit Moreau de Brasey d'après Macky, jamais nation n'a si bien observé les règles et les institutions primitives de ses collèges que celle-ci »;[5] l'habillement même a un curieux cachet d'archaïsme : un voyageur de 1712 trouve le costume des étudiants de Cambridge plaisant et « assez particulier, avec leurs manteaux et leurs bérettes »; Sorbière avait eu peine à se tenir de rire devant un maître d'Oxford, et raillait agréablement « son bonnet plat sur la tête, comme s'il y avait mis son portefeuille après l'avoir couvert de drap noir et cousu à la calotte ».[6]

Nos Français ont senti quelle rivalité oppose les deux villes :

> Oxford portant loin sa lumière
> Prétendait au prix de beauté ;
> Cambridge en son antiquité
> Se vantait d'être la première[7];

mais ils seraient fort embarrassés pour les caractériser l'une en face de l'autre pour exprimer et justifier une préférence. On peut dire, écrit Coulon de Cambridge, que c'est l'œil et le soleil de l'île, à cause de son Université... et de ses beaux collèges ou salles publiques »,[8] mais il borne là son apologie. Les uns et les autres admirent le collège du Roi (King's) et sa chapelle gothique « qui se tient par art sans pilier »,[9] surtout le collège de la Trinité (Trinity), le plus beau de tous, et sa riche bibliothèque.[10]

Il semble pourtant qu'un plus grand nombre ait été séduit par la beauté pittoresque, par la splendeur d'Oxford — sans compter que collèges et étudiants y sont encore plus nombreux qu'à Cambridge.[11] A la fin du XVI[e] siècle, on signalait surtout à Oxford le « Collège de la Reine », (Queen's) et le « Collège Nouveau » (New).[12] L'informateur de Tourval lui indiquait le « collège du Christ », dont la construction était alors interrompue par le décès du Cardinal Wolsey. Ce collège du Christ (Christ Church), quand il fut achevé, ressembla plus à une maison royale qu'à un collège :[13] dès 1629, l'ambassadeur du roi de France, M. de Châteauneuf, y était traité superbement.[14]

(5) Moreau de Brasey, 147-150.

(6) *Description d'un voyage*, f° 21 ; Sorbière, 82.

(7) Cailloué, *Métamorphose des îles fortunées*, str. 32.

(8) Coulon, 69.

(9) *Direction pour le voyage*, f° 302 et *Description d'un voyage*, f° 21.

(10) *Description d'un voyage*, f° 20 v°.

(11) *Ibid.*, f° 44.

(12) Jod. Sincerus, 373-374.

(13) *Direction pour le voyage*, f° 302 v° ; Hentzner l'appelle *Chridstchiodch* ; *Description d'un voyage*, f° 44 v°.

(14) *Mercure français*, XV, 634 : le nom y est imprimé *Cristich*.

Dans tous ces collèges, Christ-Church, New College, Madgalene, ce qui semble unique, ce sont les jardins,[15] et toute la campagne qui les environne : « Son air est si tempéré et son terroir si fertile qu'il semble que le Ciel et la Terre aient conspiré ensemble, pour mettre les habitants dans la possession d'une parfaite santé et d'une félicité publique. Ses collines sont couvertes de forêts et de troupeaux, ses vallées abondantes en pâturages, ses campagnes chargées de blés, ses bois remplis de venaison et de gibier, et ses rivières qui l'arrosent de tous côtés peuplées d'une infinité de poissons ».[16] A côté de ces richesses naturelles, que d'autres richesses, architecturales et intellectuelles !

La Bibliothèque a une célébrité universelle, et aussi l'Ecole de Théologie[17] (Divinity School). Misson signale encore « le cabinet des raretés qu'on appelle communément le Museum», le Théâtre (construit sous Charles II par l'archevêque Sheldon),[18] la célèbre Imprimerie, le Laboratoire, le « Jardin des Simples ».[19] Sorbière et Monconys qui y sont allés en même temps ne tarissent pas d'admiration et d'éloges.[20] Daniel de Larroque, quelques années plus tard, s'y dilate d'aise : « Je regretterai toute ma vie, écrivait-il à Bayle, le temps que j'ai passé hors d'Oxford... Ce n'est pas à la vérité un lieu à faire fortune... mais il est bien propre à devenir quelque chose ; plus je vois les Anglais et plus je les admire : généralement parlant ils nous passent en tout ; les langues grecque et orientales fleurissent en Angleterre plus qu'en aucun lieu du monde ».[21]

Peut-être faudrait-il accorder à Sorbière que les plus doctes professeurs gagneraient à prendre l'air de la cour à Londres, et à se purifier un peu de celui du collège, « car ils ont volontiers l'haleine forte, et sont incommodes dans les conversations » ;[22] peut-être aussi y aurait-il sur la façon dont les études sont ici conduites quelques critiques à faire entendre. Georges-Louis Le Sage les exprime avec beaucoup de pénétration. D'abord il regrette qu'Oxford étant dirigé par des ecclésiastiques, on y néglige beaucoup les sciences qui ne sont pas de leur ressort : « On n'y enseigne du tout point les lois du pays, sur lesquelles sont fondées la liberté et la propriété ». Et de fait, à la fin du XVI^e^ siècle, Esprinchard venu à Oxford pour s'y instruire, s'en était allé fort déçu, ayant trouvé « qu'on y lisait en toutes sciences excepté en droit »[23]. Le Sage insiste : « On n'y fait point de dissections anatomiques ; le Jardin de botanique dont la

(15) *Description d'un voyage*, f° 44 v°.
(16) Coulon, 70-71.
(17) *Direction pour le voyage*, f° 302 v°.
(18) *Description d'un voyage*, f° 45 ; C.H.E.D. *de itinere suo*, 53.
(19) Misson, 324 ; C.H.E.D. *de itinere suo*, 53.
(20) Monconys, 48-54 ; Sorbière, 79-82.
(21) Publié par Gigas, *op. cit.*, 433.
(22) Sorbière, 83.
(23) Le Sage, 45 ; Esprinchard, f° 1.

clôture et les ornements sont magnifiques, est mal fourni de simples ». Par ailleurs, il condamne la méthode anglaise qui confie l'étudiant à un maître particulier : « Malheur à celui qui tombe en de mauvaises mains. Quelquefois ce maître est négligent, souvent ivrogne, quelquefois c'est un homme de peu de discernement, presque toujours c'est un homme qui ne s'est attaché qu'à une sorte d'étude, et qui ne conseille à son élève que cette étude, sans considérer ce qui lui convient».[24] Enfin, tout comme l'abbé Prévost dira un peu plus tard que les Muses, à Oxford, risquent de s'endormir dans l'abondance, Le Sage estime que « toutes ces fondations de leçons publiques et de pensions d'écoliers étaient fort bonnes au temps que les livres étaient rares, et que les sciences s'apprenaient en partie par tradition ; mais à présent que par l'invention de l'imprimerie les livres sont plus communs, il suffit pour l'avancement des sciences d'encourager le commerce de toutes les marchandises qui servent aux livres. A Londres, où l'on n'a point d'autre secours que celui des livres, de la conversation et des maîtres particuliers, il se forme plus d'habiles gens qu'à Oxford et à Cambridge ».[25] Première et audacieuse, et intelligente critique d'un système qui devait longtemps survivre, et s'est révélé propre à faire beaucoup d'honnêtes gens et quelques pédants, plutôt que de vrais hommes de science.

Il ne faut point venir à Oxford sans pousser jusqu'à Woosdtock. C'était un vieux château plein de souvenirs. Là le roi Henry II rencontrait « la belle Rosimonde », qui fut sa maîtresse vers 1174, et il se cachait avec elle dans le Labyrinthe du jardin. Là aussi la jeune Elisabeth avait été tenue prisonnière sous le règne de Mary Tudor.[26] Au XVIII[e] siècle on ira y voir un nouveau palais : celui que la reine Anne et le Parlement feront construire après 1704 pour Marlborough, vainqueur à Hochstedt ou Blenheim. Cette superbe demeure commencée avec beaucoup d'enthousiasme, au point d'y faire travailler mille ouvriers à la fois, n'était point encore achevée en 1712, et un voyageur entendait dire qu'on ne la continuait plus avec la même ardeur, le héros d'hier étant en disgrâce aujourd'hui. On devait l'achever pourtant : déjà l'édifice si grand, colossal, semblait écraser les lieux, comme Voltaire dira plus tard ; déjà était construit l'énorme pont d'une seule arche destiné à y conduire, et qui coûtait à lui seul quatre vingt mille livres sterling : on n'estimait pas à moins de cinq ou six cent mille livres les dépenses alors engagées.[27]

c) *Villes d'eaux.*

Les étrangers ne dédaignent pas, à la belle saison de se rendre en quelqu'un de ces lieux de plaisir où se rassemble la belle société de Londres,

(24) Le Sage, 44-45.

(25) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 124 ; Le Sage, *Ibid.*

(26) *Direction pour le voyage*, f° 302 et v° (*Woodstrock*) ; Jod. Sincerus, 374 (*Wotstock*).

(27) Voltaire, *Lettres philosophiques*, II, 108; *Description d'un voyage*, f[os] 43 et 44.

surtout Tunbridge Wells qui chaque année, de mai jusqu'à la fin septembre, renaît d'une vie impatiente et fébrile. C'est une ville d'eaux, ainsi que son nom l'indique : « sitôt qu'on est malade, dit Pavillon, ou qu'on croit l'être, ou qu'on veut l'être, on vous y envoie, et ce Tunbridge est la plus charmante médecine qu'on puisse prendre ».[1] Pourquoi tenterions-nous de le décrire nous-même, quand nous pouvons emprunter, pour le faire, la plume alerte d'Hamilton, car on pense bien que le chevalier de Grammont ne manqua point d'aller à Tunbridge, et d'y briller à son ordinaire :[2]

C'est le lieu de l'Europe le plus simple et le plus rustique, mais le plus agréable et le plus divertissant. Tunbridge est à la même distance de Londres que Fontainebleau l'est de Paris. Ce qu'il y a de beau et de galant dans l'un et dans l'autre sexe s'y rassemble au temps des eaux. La compagnie, toujours nombreuse, y est toujours choisie. Comme ceux qui ne cherchent qu'à se divertir l'emportent toujours sur le nombre de ceux qui n'y vont que par nécessité, tout y respire les plaisirs et la joie. La contrainte en est bannie, la familiarité établie dès la première connaissance, et la vie qu'on y mène est délicieuse.

On a pour logement de petites habitations propres et commodes, séparées les unes des autres, et répandues partout à une demi-lieue des eaux. (Au reste l'affluence est telle que ces appartements coûtent très cher : les héros de l'abbé Prévost payent quatre guinées par semaine pour trois chambres[3]). On s'assemble le matin à l'endroit où sont les fontaines. C'est une grande allée d'arbres touffus sous lesquels on se promène en prenant les eaux. D'un côté de cette allée règne une longue suite de boutiques garnies de toutes sortes de bijoux, de dentelles, de bas et de gants, où l'on va jouer comme on fait à la foire. De l'autre côté de l'allée se tient le marché et comme chacun y va choisir et marchander ses provisions, on n'y voit point d'étalage qui soit dégoûtant. Ce sont de petites villageoises blondes, fraîches avec du linge bien blanc, de petits chapeaux de paille, et proprement chaussées, qui vendent du gibier, des légumes, des fleurs et du fruit. On y fait aussi bonne chère qu'on veut. On y joue gros jeu et les tendres commerces y vont leur train.

Point d'endroit au monde plus propre aux intrigues d'amour. Pavillon au premier coup d'œil a reconnu

Que l'air qu'on respire en ce lieu
Est fort mauvais pour les pucelles,

et il déclare que le plus sûr effet des eaux c'est

qu'une belle en en buvant
Guérit en un moment de toutes ses rigueurs
Et le galant de sa souffrance !

Et ne croyez pas que seules les demoiselles de petite vertu soient prêtes à ces doux engagements. Les dames du monde rivalisent avec elles, et les jeunes filles viennent y chercher des maris.[4] « Dès que le soir arrive, poursuit

(1) Pavillon, 106-107. Cf. Misson, 409.
(2) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 276-277.
(3) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 92.
(4) Pavillon, 108 ; Moreau de Brasey, 82 et 90.

Hamilton, chacun quitte son petit palais pour s'assembler au *boulingrin*. C'est là qu'en plein air, on danse, si l'on veut, sur un gazon plus doux et plus uni que les plus beaux tapis du monde ». L'abbé Prévost complètera le tableau de ces bals champêtres : « Là tous les rangs sont confondus ; on y voit les grisettes à côté de duchesses, sans que personne ait le droit de s'informer d'où l'on vient, ni qui l'on est. On danse jusqu'à la pointe du jour. Je ne sais si cela retarde ou accélère l'effet des eaux minérales, mais on ne les prend pas le lendemain moins régulièrement, et l'on ne remarque pas que personne s'en trouve plus mal... »[5].

Bath, dont la vogue sera grande au siècle suivant, commence à faire concurrence à Tunbridge. Dès les premières années du siècle, la *Direction pour le voyage d'Angleterre* signalait « les bains », près de Bristol ; après 1690, Misson constatera « le concours de beau monde qui le peuple, qui l'enrichit et qui l'embellit. Mille gens vont passer là quelques semaines sans se soucier des bains, ni des eaux à boire, mais seulement pour se divertir avec la bonne compagnie. On a musique, jeu, promenade, bals et petite foire perpétuelle ». Ce sont donc les mêmes plaisirs qu'à Tunbridge ; Bath y joint « plus de magnificence et de commodité » ; mais on estimera longtemps, et l'abbé Prévost encore, que « rien n'égale la gaieté et les agréments de Tunbridge ».[6]

On prend aussi les eaux à Epsom, et ce dernier lieu offre de plus, comme parfois Windsor et Nottingham, le spectacle des courses de chevaux ; mais pour ce plaisir, rien n'égale Newmarket. Les courses qu'on donne en cette jolie plaine attirent les Londoniens au printemps ; et les étrangers ne manquent point ces réunions « renommées par tout le monde » ; le bruit en est parvenu jusqu'au parisien Robinet qui écrit, le 3 mai 1670, que le roi d'Angleterre est, avec une cour nombreuse,

Allé s'ébattre à Neumarquet
Où diverses courses l'on fait.[7]

5. Les comtés et les villes principales des trois royaumes.

Le voyageur ne s'éloigne davantage de la capitale que pour des motifs impérieux, et parmi ceux qui nous ont laissé des souvenirs, bien peu, comme Tristan, sont allés en Ecosse, ou comme La Boullaye le Gouz en Irlande. Aussi les indications vraiment personnelles n'abondent point. Il existait pourtant des livres commodes pour faciliter les voyages. D'Auvers, en 1685, en décrit un avec complaisance : « J'ai vu un livre en latin et en anglais : *Itinerarium*, par cartes, de tous les grands chemins et de ceux de traverse

(5) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 94.

(6) *Direction pour le voyage*, f° 303 v° ; Misson, 25 ; abbé Prévost, *Homme de qualité*, 124.

(7) Misson, 409 ; *Description d'un voyage*, f° 23 v° (*Ebsom, Neumarket*). Sur le détail des courses, voir plus loin, chap. IV, § 6.

qui vont de ville à bourg et de ville en ville; les moindres détours, hauteurs bois, ponts, ruisseaux, villages, clochers, châteaux, moulins, y sont marqués si exactement, même chaque mille... qu'avec un tel livre on peut aller partout sans demander le chemin et sans crainte de s'égarer ».[1] Mais quel moyen pour un étranger de s'engager dans une pareille aventure, sans savoir rien de la langue du pays ?

Ce qui frappe les Français, dans le peu qu'ils ont vu, c'est l'absence de châteaux-forts et d'abbayes, comme on en aperçoit en France un peu partout. Les uns et les autres ont été démolis systématiquement. « Mais au lieu de châteaux, vous trouverez les maisons de noblesse être beaucoup plus propres pour l'usage et le plaisir que les places fortes ne peuvent permettre, et autour de la plupart, de grands parcs clos et entourés de pieux, qui rendent à leur maître ce plaisir qui peut revenir à un gentilhomme d'être au large, et néanmoins toujours en son privé et chez soi ».[2] Les nobles plus qu'en France, demeurent attachés à leur domaine provincial. Même les seigneurs de la Cour consacrent en général plus de soin et d'argent à leur résidence de campagne qu'à leur maison de ville : dans ce « country-seat », où leur famille est depuis longtemps attachée, ils passent chaque année plusieurs mois :

> Les nobles, francs d'inquiétudes...
> Vivaient aux champs en petits rois
> Dans leurs plaisantes solitudes[3].

Au rebours de Londres, le pays paraît médiocrement peuplé : « J'ai été surpris, écrit Courtin à de Lionne, de voir en trente lieues de fort beau pays qu'il y a fort peu de villages, que dans un temps de moisson il y a fort peu de gens qui travaillent à la campagne, qu'on ne rencontre presque personne sur les chemins. Nous avons passé dans trois villes dont il y a deux qu'on nomme entre les plus considérables d'Angleterre, où même il y a des évêchés : il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi grandes, aussi peuplées, aussi bien bâties que celle de Saint-Denis. Toutes les autres de ce royaume, à la réserve de celles de Londres, d'York et de Bristol, ne valent pas mieux » L'ambassadeur cherche les raisons de ce dépeuplement, il accuse les colonies des Indes occidentales, l'occupation de certaines parties de l'Irlande par des familles anglaises transplantées, « le service de vaisseaux ». Mais quelle que soit la cause, le fait semble patent.[4]

Peu de grosses villes, disait Courtin, et en effet il n'y a guère alors que

(1) D'Auvers, *Voyage* mss., 279 (A.-fr. rev. (1920), 26).

(2) *Direction pour le voyage*, f° 303 v°. L'abbé Prévost notera avec plus de justesse que « les palissades, quand il y en a, servent à peine à arrêter le gibier » (*Homme de qualité*, 116).

(3) Cailloué, *Métamorphose des îles Fortunées*, str. 39. Cf. La Motraye, I, 158 ; l'abbé Prévost, *Homme de qualité*, 116. Beeverell et le *Théâtre de la Grande-Bretagne* (1708) donneront plans et vues de plusieurs de ces résidences seigneuriales. Sorbière avait décrit avec complaisance celle du duc de Salisbury (127).

(4) Lettre du 15 août 1665, citée par Jusserand, *French Ambassador*, 247.

Bristol et Norwich qui approchent de trente mille habitants. York et Exeter viennent ensuite avec dix mille à peine.[5] La *Direction pour le voyage d'Angleterre*, tout au début du siècle, citait à la course et sans détail, Yorck Noruuich, Southancon, (Southampton), Excester, Winchester, Salisbery, Bristow (Bristol) ; en 1657, La Boullaye le Gouz, qui nomme de même au hasard York, Saillesbery (Salisbury), Falmouts, Wemouts (Falmouth, Weymouth), et Niucastel (Newcastle), s'évite la peine de les décrire en déclarant avec assurance : « ce serait perdre temps, parce qu'elles vous sont trop connues ».[6] Et d'où donc son lecteur les pourrait-il connaître ? En dehors des gros livres de Davity, qui donnent une description bien impersonnelle du pays avec quelques particularités sur les productions, les habitants et les villes principales, je ne vois guère où ils auraient pu se renseigner, sinon dans le *Guide* de Coulon, paru quelques années plus tôt chez les libraires de La Boullaye le Gouz, Oudot de Troyes et Clousier de Paris. Plus tard on pourra consulter Jouvin et Beevereil ; mais avant l'abbé Prévost, qui promènera son *Homme de qualité* et *Monsieur de Montcal* dans diverses régions des deux îles, on ne trouvera nulle part d'impressions directes.

a) *Comtés d'Angleterre.*

Tentons à l'aide de Coulon, plus curieux, hélas ! de « singularités naturelles » que de notations pittoresques, et grâce à quelques indications recueillies çà et là, de voir ce qu'on a connu des principales provinces, au cours du XVII[e] siècle.

Le Kent, que tous nos voyageurs traversent, est naturellement la mieux décrite. Tous signalent son agrément, et d'Auvers le fait en termes particulièrement heureux : « C'est le paysage le plus agréable qu'on puisse voir, des collines et ruisseaux sans vallée, des taillis revêtus d'un vert qui ne faisait que de naître, des vergers plantés régulièrement de toutes sortes de fruits, particulièrement des cerisiers, nous faisaient voir des paysages différents les plus charmants qu'on puisse imaginer et rendent cette province un des plus beaux endroits de l'univers ».[1] Charmante impression d'un passant, que Misson, qui a séjourné plus longtemps dans l'île, corrige malheureusement en nous rappelant que « les fièvres de Kent sont fameuses ».[2]

En Essex, d'après Coulon, « l'air est doux et tempéré, la mer et les rivières poissonneuses, et la terre si fertile et si grosse en quelques endroits qu'après avoir porté du safran pendant trois ans, elle porte de l'orge en abondance pendant dix-huit autres années sans fumier et sans marne ». Sa capitale,

(5) Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, I, 300-303.

(6) *Direction pour le voyage*, f[os] 301, 303 v[o] ; La Boullaye le Gouz, 442.

(1) D'Auvers, *Voyage* mss, 193-194. (A.-fr. rev. 1919, 119-120) ; Coulon (74) est beaucoup moins expressif. Sur Canterbury que nos Français appellent *Cantorbery*, voir plus haut, p. 285.

(2) Misson, 39.

Colchester, est « fort grande mais mal bâtie », et l'on garde surtout, quand on y a passé, le souvenir des huîtres qu'on y mange.[3]

Nous savons ce que nos voyageurs disent de la région de Tunbridge et d'Epsom, de la vallée de Tamise et des environs d'Oxford ; venons à Salisbury « une des plus jolies villes de toute l'Angleterre » : son église est superbe, « et l'on tient qu'il y a autant de fenêtres qu'il y a de jours en l'an (ce qui la rend la plus claire et la plus gaie du monde), autant de colonnes en marbre qu'il y a d'heures en toute l'année, et autant de portes qu'il y a de mois ». Tous sont frappés aussi par l'abondance des eaux vives qui rafraîchissent et nettoient la ville, semblable en cela aux cités de Flandre « tout arrosées de fontaines courantes par les ruisseaux ».[4] A quelques milles de là, une des plus curieuses raretés de tout le pays, Stone henge : « un triple rang, posé en espèce d'ovale, de grands et gros quartiers de pierre confusément entassés les uns sur les autres, sans qu'on puisse comprendre ni qu'elles soient nées là, ni qu'elles y aient été apportées, ni quel peut en avoir été l'usage ».[5]

On traverse ensuite le Dorsetshire, « agréable en forêts et en chasse, riche en pâturages et en troupeaux, et abondant en chanvres et en blés » ;[6] puis après le charmant Devon, dont personne ne parle, et où l'on signale à peine Exeter, musée de vieux monuments et fabrique de beaux draps, on parvient à cette province si curieuse, la Cornouaille. « C'est un pays infertile, dit La Boullaye le Gouz, et rempli de mines de plomb et d'étain sonnant, parmi lequel il se trouve quelquefois un peu d'argent » ; sa stérilité naturelle n'est d'ailleurs pas irrémédiable : « elle est, dit Coulon, d'un merveilleux rapport par le travail de ses habitants qui l'engraissent de l'algue de la mer, et d'un certain sable qui a les mêmes effets que le fumier »; ajoutez que la mer fait vivre un peuple nombreux dans ses ports.[7]

Remontant vers le nord, plusieurs nous parlent de Bristol, la seconde ville de l'Angleterre par sa population, ses bâtiments (parmi lesquels un grand pont sur l'Avon, garni de maisons comme le Pont de Londres, et qui unit deux parties de la ville situées en deux comtés différents); remarquable aussi par « ses eaux publiques et son grand trafic ». il semble à certains qu'il y ferait très bon vivre, « les femmes y étant courtoises et le peuple très bon » :[8] les habitants d'un port sont toujours moins méfiants que d'autres.

Coulon nous parle aussi de l'Herefordshire, avec « d'agréables prairies, une campagne fertile et presque de tous côtés des rivières » ; aussi le pays

(3) Coulon, 73 ; *Description d'un voyage*, f° 3 ; cf. Misson, 61.

(4) Misson, 378 ; Coulon, 51 ; *Direction pour le voyage*, f° 305 v°.

(5) Misson, 379-380. Cf. Saint-Evremond, *Sir Politick*, III, II, *Œuvres*, II, 282.

(6) Coulon, 51.

(7) La Boullaye le Gouz, 442 ; Coulon, 46-47.

(8) Coulon, 50 (il écrit : *Bristel*) ; Misson, 36 ; La Boullaye le Gouz, 448.

est-il « un des meilleurs de l'île, avec sa vallée nommée la Vallée d'Or »; et comme il faut toujours noter les singularités curieuses, il n'oublie pas la fontaine de *Bonne Well* (Bone well), « dont l'eau a cette merveilleuse propriété que de se changer en petits os de poisson ».[9] Le Worcestershire tire ses richesses de la fécondité des terres, du trafic, de l'industrie et du nombre de ses habitants, et de ses fontaines d'eau salée, dont l'on fait du sel, blanc comme neige, lorsqu'elle est cuite au feu ». Misson ajoute à cela les fameuses manufactures de drap.[10]

Nous avons déjà vu ce que nos voyageurs disaient du pays de Cambridge et de Newmarket; par là on atteint le Norfolk. «Ce n'est presque qu'une plaine, arrosée de ruisseaux et de fontaines, couverte de troupeaux et revêtue de bois et de forêts » ; pour juger de la bonté du pays Coulon, après Varron, ne veut d'autre preuve que « la couleur et l'embonpoint des habitants, lesquels ont l'esprit aussi vif que le visage, accorts, fins et subtils aux droits et aux coutumes d'Angleterre ». Ce sont les Normands de l'Angleterre : « il s'y trouve un grand nombre de jurisconsultes, et même parmi la lie du peuple il y a des personnes qui forment des procès sur l'explication du droit commun ».[11] Norwich est une des plus grandes et des plus riches villes du royaume ; des étrangers, Wallons, Hollandais, Français, s'y sont établis en grand nombre au profit de ses manufactures ; mais, triste revers de la richesse industrielle, nos auteurs après Chamberlayne, signalent cette ville comme une de celles où l'on voit travailler jusqu'aux enfants de sept ans.[12] Non loin de là, sur la côte, Yarmouth, « ceinte de bonnes murailles, flanquée de plusieurs tours, est renommée par l'incroyable quantité de harengs qu'on y pêche et qu'on y vend au mois de septembre ; ils rendent véritablement cette ville riche mais puante. »[13]

Poursuivons notre route vers le nord ; nous traversons le pays de Lincoln où la haute latitude ne se fait point encore trop sentir : « L'air, bien que grossier, est assez doux et tempéré par les vents de la mer, qui dissipent ces vapeurs, et la terre est grasse et fertile au possible, bien qu'il n'y ait point presque d'autre eau douce que celle de la pluie, laquelle on conserve en des citernes ; encore y devient-elle salée, si les puits sont trop profonds, ou bien elle tarit s'ils ne le sont pas assez ».[14] Nottingham, « située sur une hauteur où règne un air pur, et d'où l'on découvre une grande étendue de très beau pays est tout à fait charmante », « une des plus nettes, des plus galamment bâties », parmi toutes les villes d'Angleterre. Ajoutez que « ses grandes prairies sur les bords de ses rivières, ses douces collines couvertes d'herbe et

(9) Coulon, 58.
(10) Coulon, 59 ; Misson, 419.
(11) Coulon, 66-68.
(12) Chamberlayne, II, 108 ; Misson, 323.
(13) Coulon, 67.
(14) Coulon, 62.

de troupeaux, ses forêts peuplées de daims et de cerfs, ses rivières pleines de poissons, l'étendue de son enceinte, la beauté de ses bâtiments, la magnificence de son église, l'importance de son château, la grandeur de ses places publiques, et tous les autres avantages de la nature et de l'art la rendent une des plus considérables de l'île » : les gourmands, comme Misson, n'oublient pas que sa bière est fameuse dans toute l'Angleterre[15].

Puis c'est le comté d'York, où « l'air est froid, mais d'autant moins sujet aux maladies contagieuses qu'il est plus exposé aux vents qui dissipent les vapeurs » ; et pour le rendre plus sain encore, « les fontaines y sont médicinales »... « La terre, outre les blés et les pâturages, produit des mines de divers métaux, du jayet,[16] de l'alun, et du charbon de pierre... Les forêts sont pleines de cerfs, et la mer couverte de harengs » ; sa capitale est York, « agréable, grande, forte et riche, superbement bâtie et grandement peuplée», avec un archevêque, et un maire qui, comme celui de Londres, a titre de Lord.[17]

Dans les régions toutes septentrionales, le pays de Durham, le Cumberland, le Northumberland, sont souvent pierreux et stériles, encore que d'heureuses vallées ici et là s'y rencontrent. Des montagnes s'y dressent, « comme les Apennins d'Angleterre » ; partout du charbon de pierre, et dans le Cumberland « des mines de cuivre, et même d'or et d'argent, outre cette terre métallique qu'ils appellent plomb noir, qui sert à crayonner et à marquer » ; sur la terre le gibier abonde et la mer, partout voisine, apporte ses poissons. Une grande ville, « Neufchasteau (Newcastle), assise sur la Tine, qui lui fait un beau port où les grands vaisseaux peuvent entrer et demeurer à l'abri des flots et des orages... Le commerce avec les Allemands et le trafic des charbons de pierre qu'on y charge pour les transporter en plusieurs autres provinces, l'a rendue un des ports les plus considérables de l'Angleterre ».[18]

b) *Galles, Ecosse, Irlande.*

Le livre de Coulon ne traite que de l'Angleterre ; des autres contrées il rapporte à peine quelques contes puérils, lus ou entendus au hasard. Aussi nos informations à leur sujet sont-elles des plus réduites. Le Pays de Galles, très montagneux, encore qu'on y trouve de multiples vallées que des ruisseaux fertilisent, demeure, aux yeux de nos citadins quelque chose de bien peu aimable ».[1]

L'Ecosse est, par tradition, plus accessible aux Français. Misson, qui ne l'a pas vue, en parle d'après les souvenirs de quelques amis : les rivières

(15) Misson, 323-324 ; Coulon, 65.

(16) C'est l'ancien nom du jais.

(17) Coulon, 61 ; Misson, 420.

(18) Coulon, 35, 33, 28, 29. Cf. Jouvin, qui l'appelle *Nieucassel.*

(1) Misson, 197.

poissonneuses, abondent particulièrement en saumon, le gibier et la venaison y pullulent. Il n'est aucun produit d'Angleterre qui ne soit cultivé ou ne vienne naturellement en Ecosse dans les bons endroits. Tant bien que mal il décrit Edimbourg : une seule et longue rue qui monte d'est en ouest ; « à droite et à gauche, il n'y a que de petites rues étroites, obscures et précipitées qui tombent de chaque côté dans deux vallées fort basses ». Le Palais-Royal (Holyrood) en bas à l'est ; à l'ouest, dominant la mer, l'ancien château sur son rocher escarpé et inaccessible de tout autre côté que de celui de la ville. Quant aux maisons particulières, il signale avec surprise et épouvante leur hauteur : « huit et dix étages ; plusieurs en ont jusqu'à quatorze ».[3] On voit bien qu'il n'y est point allé lui-même, et qu'il se représente comme des habitations ordinaires, ces maisons agrippées à des escarpemens fort roides, avec lesquels elles font corps.

L'Irlande, La Boullaye le Gouz l'a traversée de *Deulin* ou *Doublin* (Dublin) à *Kilkinik* (Kilkenny) ; de Kilkenny à *Cachel* (Cashel), *Limmerik* et *Korq* (Cork) ; de Cork, à Waterford et *Wachefort* (Wexford). Mais il nous en dit bien peu. Dublin est grand comme Angers ; Kilkenny, capitale des catholiques, comme Orléans ; « Waterford, comme Tours. Limerick est la plus forte place d'Irlande, et de Wexford le peuple est venu pour la plupart de France avec Guillaume le Conquérant.»[3] Tout le pays qu'il a vu est ruiné, «et ne s'y trouvait que de pauvres malheureux qui vendaient sur les chemins du lait caillé et un peu de pain d'avoine.»[4] A la fin du siècle, lorsque Jacques II tentera d'y rétablir sa fortune, les Français qui l'accompagneront auront le même spectacle, encore aggravé par la guerre. Leurs lettres dépeignent des champs incultes et des villages vides ; en quarante milles, l'ambassadeur du roi de France, comte d'Avaux, compte trois chaumières ; l'un se croit dans les déserts de l'Arabie ; Lauzun pense voir un vrai chaos, tel qu'il en avait lu la description dans la Genèse ; d'Avaux ne trouve pas une botte de foin pour ses chevaux ; les plus grands seigneurs sont réduits à manger du pain d'avoine et à boire de l'eau ou une bière détestable, faite sans orge ni houblon.[5] Pourtant dans ce pays « les pâturages sont d'une beauté merveilleuse, tous les grains qui se sèment en Angleterre y réussissent très bien ; on y a aussi les mêmes fruits» ; mais la maxime générale des habitants semble être « de ne se donner guère de peine et de vivre sur le commun ».[6]

(2) Misson, 101, 103-104.

(3) La Boullaye le Gouz, 454, 455, 472, 468, 473. Jouvin a vu Dublin, *Drodaph*, *Dondalk* et *Knocfergus*.

(4) *Ibid.*, 456.

(5) Du Boscq de Beaumont et Bernos, *Cour des Stuarts*, 77-79, 84.

(6) Misson, 259, 267.

CHAPITRE IV

LES HABITANTS. LEUR VIE QUOTIDIENNE

On croyait volontiers, au XVII^e siècle, ne rien ignorer des Anglais : « Qui ne connaît de si proches voisins ? disait Sorbière. Ne nous voyons-nous pas tous les jours ? et n'y a-t-il pas des livres qui nous instruisent ce que nous ne voyons pas » ?[1] A passer en revue ces connaissances, on s'aperçoit qu'elles sont incomplètes et parfois discordantes. Nos observateurs, s'avisant de ces contradictions, faisaient de l'incohérence une des marques distinctives du caractère anglais :[2] je le veux, mais ces contradictions s'expliquent aussi par la complexité de la matière, car on ne peut trouver les mêmes caractères chez tous les individus d'un même peuple, plus encore par la hardiesse généralisatrice commune aux voyageurs.

Pour notre part, nous nous en tiendrons aux traits le plus généralement indiqués ; nous nous efforcerons, comme on établit le portrait-type d'un groupe humain en projetant sur un écran les images superposées d'un grand nombre des individus qui le composent, de dégager l'image collective qui se pouvait spontanément former dans l'esprit d'un Français du XVII^e siècle, sous l'action de ses impressions personnelles, des récits entendus, des lectures faites. Ceci implique que nous ne prétendons point donner une peinture exacte des Anglais tels qu'ils étaient alors : il aurait fallu à notre tableau apporter bien des additions, bien des retouches, à l'aide de documents historiques ou littéraires provenant d'autres sources, et spécialement de source anglaise. Il est possible aussi que le portrait obtenu paraisse satirique et chargé. Lorsque l'erreur sera flagrante, ou le trait trop déformé, nous n'hésiterons pas à le dire ; mais nous nous garderons bien de mêler aux impressions de nos auteurs nos impressions propres ; et nous pouvons garantir l'impartialité absolue de notre enquête.

1. L'aspect physique.

Les Anglais sont « de beaux hommes, grands, forts, merveilleusement souples », en général « plus gros de corps que les Français », mais « bien proportionnés » et aussi agiles qu'eux. Bref, un heureux tempérament entre le Français et l'Allemand, «l'un modérant la vivacité de l'autre ».[1] Rarement

(1) Sorbière, 9.
(2) Voir plus loin, chap. VI, début.
(1) Rocoles, II, 250 ; *Direction pour le voyage*, f° 301 v° ; Hentzner, 156.

difformes ou infirmes, ils sont aussi fort sains, et si quelques auteurs signalent qu'ils sont sujets à des ulcérations des jambes, il ne faut pas voir là, comme Hentzner, un indice de « ladrerie » : c'est, dit Rocoles, simple « surabondance de phlegme ».[2] Ils sont, « pour la plupart de poil blond tirant sur le roux » :

L'Angleterre a moins de blondins
Que je n'ai de soins et de peines,

s'écrie Loret, dans une heure de découragement.[3] Mais « de leur donner à tous généralement les yeux bleus, comme quelques-uns ont fait, c'est un abus ». Ces yeux, Gabriel Chappuys les disait verts;[4] du moins sont-ils presque toujours clairs et limpides. Quant au teint, il est de nature à émerveiller les gens de nos climats : « Ils l'ont si frais et si vermeil qu'au premier coup d'œil on les croirait peints, non de bleu ou d'autres couleurs propres à effrayer comme autrefois (les Pictes, leurs ancêtres), mais de celles du lis et de la rose pour plaire : ...à quoi ne contribuent pas peu l'abondance de tout ce qui est nécessaire à bien nourrir et couvrir le corps, et le climat où le soleil, qui hâle et noircit ailleurs les peuples, ne se montre guère qu'à travers quelques nuages ou quelques brouillards, comme s'il respectait la blancheur du teint des habitants ».[5]

Les femmes « ne sont en nul autre endroit si universellement belles » ;[6] en quelque lieu que se rassemble la belle compagnie, les beautés « sont si communes qu'elles se nuisent ». « Les Anglaises sont bonnes à voir, à ce qu'on dit », écrit La Fontaine, qui aimerait à s'en assurer par lui-même.[7] Elles sont admirablement bien faites : « de port extrêmement avantageux, leur taille n'est point de ces grandeurs démesurées qui font peur, mais de celles dont la justesse et la belle proportion est tout à fait propre à se faire aimer » : aussi dans toutes les conditions leur trouve-t-on « l'air noble ».[8] Les cheveux sont généralement « blonds, à grosses boucles, liés en plusieurs endroits en moustaches, avec des rubans de diverses couleurs ».[9] Le teint très blanc et éclatant, « pétri de lis et de roses, de neige et de lait » : « la beauté

(2) Jordan, 49 ; Vanel, 74 ; Du Chesne (1666), 12 ; Rocoles, II, 250.

(3) Rocoles, *loc. cit.* ; Loret, 31 janv. 1654, I, 459.

(4) Rocoles, II, 250 ; Gab. Chappuys, f° 61.

(5) La Motraye, I, 164.

(6) *Direction pour le voyage*, f° 301 v°, et tous nos auteurs ; cf. Saint-Evremond *Lettre sur les Opéras*, *Œuvres*, III, 292.

(7) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 94 ; La Fontaine, *Œuvres*, IX, 398.

(8) Payen, 16 ; Muralt, 24.

(9) Tristan, *Page disgracié*, 252.

des Circassiennes avec une fraîcheur plus vermeille », dira La Motraye, et Scudéry :

> Un merveilleux éclat, une extrême blancheur,
> Et du plus beau printemps l'éternelle fraîcheur[10].

Elles doivent fort peu à l'artifice des fards ;[11] un voyageur, sous la République, disait qu'elles « auraient besoin de rouge » ; elles en mirent abondamment après la Restauration,[12] et se couvrirent le visage de mouches, « dont elles n'avaient pas besoin, et qui ne servaient qu'à les faire passer pour plus coquettes qu'elles ne sont ».[13] « Faites de cire à l'égard des bras et des mains, de la gorge et des pieds »,[14] si « elles sont très belles, elles le savent fort bien », et n'ignorent point, comme le croit Deslandes, « l'art de faire valoir leur beauté » : je n'en veux pour preuve que l'habitude qu'elles ont d'avoir « la gorge toute ouverte, à cause qu'elles l'ont parfaitement belle ».[15] Bref, c'est « passer à l'excès des souhaits que de désirer d'en voir de plus belles », et l'on comprend l'extase de l'abbé Prévost : « Une femme estimée belle en Angleterre, est une créature toute divine ».[16]

Ce n'est point qu'on n'entende, ici et là, quelques réserves ; si elles sont très « propres », elles ne prennent pas assez grand soin de leurs dents, et Saint-Amant va jusqu'à parler de leur « ratelier d'ébène ».[17] Celles du commun, qui boivent beaucoup, ont « l'haleine forte et le teint grossier ».[18] Même les plus jolies et les plus distinguées, n'ont pas, en général, la vivacité des Françaises : « ce sont de beaux visages que rien n'anime, dit Muralt; je vois ici cent belles femmes et je n'y en vois pas dix qui soient jolies ».[19] L'honnête Suisse s'empresse de dire qu'il donne là son goût personnel et que certains estiment les femmes anglaises « plus jolies que belles » ; en réalité plusieurs autres qui pensent comme lui, tâchent de justifier leur goût : « Je trouve, dit l'un, que leur teint et leur taille ressemble trop à nos poupées du Palais

(10) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 270 ; La Motraye, II, 490 ; Scudéry, *Alaric*, 204.

(11) C'est pourtant à une courtisane anglaise qu'on attribuait une petite brochure de la *Découverte du style impudique des courtisanes de Normandie à celles de Paris*, qui insistait sur l'avantage des fards (cf. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, I, 334-336).

(12) *Lettres curieuses*, 295 ; Vanel, 74 et 76 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 167.

(13) Muralt, 25, 305 ; Le Sage, 26 ; Hamilton, *ibid.*

(14) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 270, 102.

(15) Jouvin, 440 ; Deslandes, 259 ; Tristan, *Page disgrâcié*, 252 (cf. Pavillon, 106, et Le Pays, 187, 366).

(16) Rocoles, II, 250 ; abbé Prévost, *Homme de qualité*, 79.

(17) Muralt, 25 ; *Lettres curieuses*, 295 ; Saint-Amant, *Œuvres*, II, 466.

(18) Vanel, 76 ; cf. Saint-Amant, *loc. cit.*

(19) Jordan, 50 ; Muralt, 24.

pour être charmantes », et Hamilton, après avoir fait le portrait enchanteur d'une beauté tout anglaise, conclut de façon plus explicite encore : « Tout cela sans âme et sans vie. Son visage était mignon, mais c'était toujours le même visage. On eût dit qu'elle le tirait le matin d'un étui pour l'y remettre en se couchant, sans s'en être servi durant la journée ».[20] Tout justifiait donc Denis Veiras, lorsqu'il disait galamment, en 1681, dans un exemple de sa *Grammaire Méthodique* : « Les Françaises en général ne sont pas si belles que les Anglaises, mais elles sont beaucoup plus aimables »[21].

2. Les vêtements.

Le costume que portent les Anglais n'a rien qui puisse surprendre le voyageur. « Ils s'habillent quasi à la mode des Français ». Pourtant quelques particularités les distinguent : leur pourpoint est plus court, dit Rocoles qui ajoute : « Soudain qu'il y a en France quelque nouvelle façon, les Anglais la transportent en leur pays et se l'approprient sans l'avoir entière et du tout semblable, ou par l'insuffisance de leurs tailleurs, on peut-être parce qu'ils fuient d'être estimés sans invention ».[1] Les marchands de la Bourse, nous l'avons vu,[2] vantaient leurs colifichets droit venus de France. Les délicats se les faisaient expédier de Paris ; chacun du moins se tenait au courant, s'inquiétait de savoir « ce qu'il y avait dans les lettres de France ». Le bon Pepys lui-même se mettait, non sans fierté, à l'unisson : « Aujourd'hui, pour la première fois, notait-il en 1661, je suis sorti en habit et épée, comme c'est la mode à présent chez les honnêtes gens ».[3]

Depuis longtemps les vrais Bretons protestaient contre cette servilité à nos modes. Morus et Nash avaient parlé en vain contre la gallomanie naissante.[4] Au début du XVII[e] siècle, Herbert de Cherbury (*Satyra*, 1608), Joseph Hall (*Quo Vadis*, 1617), Peacham (*The truth of our times*, 1638) entre bien d'autres, n'eurent point plus de succès : « les modes, suivies à la trace jusqu'en France, régnaient comme une maladie épidémique, infectant la cour, puis la ville, enfin les campagnes ».[5] Après la Restauration la gallomanie sévissant plus que jamais à la cour de Londres, Evelyn, en 1666, prit à son tour position contre cette folie d'imitation servile, dans un pamphlet *Tyrannus or the Mode*.[6] Il eut la joie de croire que cette fois il triompherait ;

(20) *Lettres curieuses*, 295 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 270-271.

(21) Veiras, *Grammaire méthodique*, 479.

(1) Gab. Chappuys, f° 61 v°. Cf. Du Chesne (éd. 1666), 12 ; Rocoles, II, 256.

(2) Voir plus haut, p. 315-316.

(3) Butler, *Hudibras*, III, v. 923 et suiv., cité par Bastide, *Anglais et Français*, 68 ; Ch. Sedley, *The Mulberry Garden*, I, 1, cité par Charlanne, *Influence française*, 11 ; Pepys, *Diary*, 3 fév. 1661.

(4) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 175-176.

(5) Peacham, *op. cit.*, 63, traduit par Bastide, *op. cit.*, 66.

(6) Cf. Charlanne, *op. cit.*, 16 et suiv.

la guerre échauffait les esprits ; le roi Charles II, à qui il avait adressé son livre, sembla lui donner raison, et se fit vêtir, comme Evelyn l'avait suggéré, selon la mode orientale, plus commode et moins dispendieuse. Le 18 octobre 1666, Sa Majesté s'habilla de cette façon nouvelle.[7] Chappuzeau, qui eut l'occasion de voir le roi et ses courtisans pendant les semaines qui suivirent, crut la cause entendue et décrivit avec complaisance ce costume : « Cet ajustement, disait-il, a quelque chose de majestueux et de galant ; c'est une double veste des étoffes les plus riches. Celle de dessous ne va pas jusqu'au genou, et serre le corps sur l'estomac et sur les hanches, avec une ceinture garnie de boucles d'or, ou d'argent, ou de pierreries, d'où pend l'épée. Celle de dessus est plus ample, et descendant jusqu'à la jarretière se replie des deux côtés avec un ruban, pour mieux laisser l'autre en vue ».[8] On le voit, ce n'était point souci d'économie qui faisait renoncer aux franfeluches françaises : la tenue était encore « assez galante ». Le bruit d'une si grande réforme se répandit bientôt, et Subligny l'enregistrait, le 25 novembre :

> Le bruit court que le Parlement
> De Sa Majesté Britannique
> Fait défense aux Anglais, par arrêt authentique,
> D'imiter notre vêtement[9].

Le roi de France, mécontent que son cousin affectât de mépriser son goût, plus mécontent encore d'une réforme qui devait porter un coup sensible au commerce de ses sujets, imagina un plaisant moyen pour la discréditer. Il fit porter par ses laquais le costume nouveau du monarque anglais, et engagea les seigneurs de sa cour à en faire autant : quand la nouvelle en vint à Londres, Pepys ne sut s'il devait rire ou s'indigner, tant l'idée lui paraissait ingénieuse, et tant il s'irritait de voir son prince aussi audacieusement moqué.[10] D'ailleurs, d'elle-même, la mode nouvelle ne serait-elle point tombée ? Dès le 30 octobre, Evelyn qui s'était empressé de dire sa joie, déchantait : « Il nous est impossible de quitter sérieusement et pour longtemps tous les colifichets des *Messieurs* ». En quelques semaines l'essai fut abandonné, et l'on se reprit de plus belle aux modes de France.[11]

Notez que cette servilité n'empêchait point les Français de railler leurs voisins : comme tous les imitateurs, ceux-ci copiaient mal, et leurs modes, en léger retard sur celles de Paris, semblaient à nos élégants ridicules comme tout ce qui date de la veille. Dryden le disait à ses compatriotes avec colère et humour : « C'est une fois qu'elles sont usées et épuisées en France, que les modes sont bannies et expédiées en Angleterre, comme de simples

(7) Evelyn, *Diary*, 18 oct. 1666 ; Pepys, *Diary*, 15 et 17 octobre 1666.

(8) Chappuzeau, *Europe vivante*, 3.

(9) *Continuateurs de Loret*, II, 499-500.

(10) Pepys, 22 nov. 1666.

(11) Evelyn, *Diary*, 30 oct. 1666 ; cf. Chamberlayne, I, 64.

huguenots ». Les « fops » ou « beaux » n'en continuaient pas moins leurs affectations saugrenues, et le grave Muralt demeurait stupéfait que « des gens qui semblent n'avoir que de la haine et du mépris pour les Français se soumettent à eux..., qu'ils haïssent la nation française dans ses habits et ses manières, sans haïr en même temps et ces manières et ces habits ».[12] Vers la fin du siècle, dans l'ensemble, on reconnaissait que les hommes s'habillaient d'une manière simple et unie », que depuis la Restauration, « l'Angleterre n'avait jamaisété plus modeste ni moins prodigue en habits » qu'elle n'était en 1690. Les grands seigneurs se contentaient d'une tenue propre et décente. Tout au plus arrivait-il que bourgeois, paysans, serviteurs portassent « des habits au delà de leur qualité, de leur condition et de leur bien, et plus riches qu'ils n'avaient coutume de porter autrefois ».[13]

Quant aux femmes elles étaient encore plus docilement soumises que les hommes aux modes françaises ; à l'heure où leurs maris avaient prétendu s'en libérer, elles n'y avaient nullement renoncé.[14] Assurément un observateur curieux pouvait noter ici ou là quelque particularité de costume, survivance d'un ancien usage, exigence de quelque condition climatérique ; c'est ainsi que Monconys a signalé « les chapeaux fort hauts et fort fins » qu'il a vus sur la tête de quelques bourgeoises, ou encore les galoches à semelles de bois garnies de fer, que portent les femmes de Londres pour éviter la boue des rues. En fait, écrit Misson à la fin du siècle, « aujourd'hui tout le monde s'habille à la française »,[15] bourgeoises aussi bien que grandes dames : il y a sans doute bien des femmes de la Cité, comme celle de Shadwell, qui « connaît la mode un mois avant les dames de la cour, ne porte rien de ce qui se fabrique en Angleterre : c'est à peine si elle s'y fait blanchir ».[16] Au reste les Anglaises prétendent n'être point de serviles imitatrices ; si les Françaises inventent, elles se piquent de raffiner sur ces inventions. En réalité, elles ont tendance à outrer les modes : « leurs habits sont riches et magnifiques, peut-être même un peu trop ».[17] Si le goût est aux mouches, elles en abusent. En France, pour en porter, il faut être jeune et jolie : « en Angleterre, jeunes, vieilles, belles, laides, tout est *emmouché* jusqu'à la décrépitude. J'ai plusieurs fois, dit Misson, compté quinze mouches et davantage sur la noire et ridée face d'une vieille de soixante-dix ans ». Surtout elles usent sans retenue du décolleté : Le Pays et Pavillon s'en montrent charmés ; mais la populace parisienne, avait, dit on, fort mal jugé le spectacle que lui avait donné, en 1616, la femme de Thomas Dempster :

(12) Dryden, Prologue du *Duke of Guise*, cité et traduit par Charlanne, *op. cit.*, 77 ; Misson, 28 ; Muralt, II, 140.

(13) Misson, 29 ; Chamberlayne, I, 64.

(14) Chamberlayne, I, 64.

(15) Monconys, 74 et 43 ; Misson, 301.

(16) Shadwell, *True Widow*, I, i, cité et traduit par Bastide, *op. cit.*, 69.

(17) Misson, 301 ; Beeverell, V, 901.

« Allant un jour par les rues avec cette femme qui montrait à nu la plus belle gorge et les plus blanches épaules du monde, il se vit entourer de tant de gens que la foule les aurait apparemment étouffés tous deux, s'ils n'eussent trouvé un lieu où se retirer ».[18]

3. Le ménage anglais.

Tentons de nous représenter la vie de ces étrangers, et jetons d'abord un coup d'œil rapide dans leur intérieur. Ils s'y enferment assez jalousement, mais non point tant que nos Français n'aient pu en connaître quelques particularités. Qu'il s'agisse d'une demeure seigneuriale, de l'hôtel d'un riche négociant de la cité ou d'une plus modeste maison, on a cherché à joindre la commodité à la beauté. D'où la surprise fréquente des Français plus soucieux de belle apparence que de confort familier ; ils jugent les pièces petites : elles en sont plus faciles à chauffer ; point de rectitude majestueuse, mais partout d'agréables recoins. De belles décorations, des mobiliers de prix, de la vaisselle plate en abondance, mais aussi des ornements très simples, à la portée de tous, qui réclament seulement un peu de goût : ainsi leurs cheminées qu'ils garnissent, dès les premiers beaux jours, de branches fleuries et de feuillages ; il faut être frileux comme Saint-Evremond, pour n'être pas conquis par ce charmant usage, et regretter que les foyers ne demeurent pas plus longtemps allumés.[1]

Dans cette aimable demeure, l'épouse est souveraine. Pourtant elle n'est, en droit, que la première domestique de la maison, et absolument assujettie à son seigneur : « Tous les biens d'une femme sont à la disposition de son mari, jusque même à l'habit qu'elle a sur le corps ; elle ne peut passer aucun contrat ni faire testament sans l'autorité de son mari, et après la mort d'icelui, elle ne rentre pas même dans ses biens propres, s'il ne les lui a légués ou donnés ».[2] On s'étonnera après cela d'apprendre de Chamberlayne « que la condition des femmes en Angleterre est assurément la plus heureuse du monde » ; d'autres répètent que cette île est « le Paradis des femmes »; c'est un proverbe courant de prétendre que « s'il y avait un pont sur la mer, toutes les femmes de l'Europe accourraient en ce pays ».[3] C'est que les maris anglais sont fort tendres et fort respectueux ; ils donnent à leurs femmes la première place à table et partout ailleurs, et la main droite en tout lieu ; Ils les laissent « dames et maîtresses de tout le ménage » ; et maris admirablement dociles, se conduisent en vrais esclaves de leurs

(18) Misson, 305 ; Le Pays, 187 ; Pavillon, 106 ; Bayle, *Dictionnaire*, article *Dempster*, II, 611.

(1) Saint-Evremond, *Œuvres*, IV, 379 : *Sur la verdure qu'on met aux cheminées en Angleterre.*

(2) Jordan, 33-34 ; cf. Chamberlayne, I, 339 et suiv.

(3) Du Val, le *Monde*, 620 ; Jouvin, 452 ; Chamberlayne, I, 342 ; Beeverell, V, 2e partie, 900.

femmes.[4] Les Français en sont surpris ; Saint-Amant, toujours grondeur, s'indigne, et déforme plaisamment les faits. A l'en croire, les maris voudraient bien reprendre l'empire :

Mais ils n'osent dire rien
De peur d'avoir sur la mine ;
Car la biche ici domine,
Et traite le cerf de chien[5].

En réalité si les maris ont de ces complaisances c'est qu'ils sont tendres ; et l'on conte volontiers sur eux, en France, des anecdotes où leur attachement dévotieux touche à l'excès, voire au ridicule. Ainsi de ce philosophe dont parle Tallemant des Réaux, et qui semble bien n'être autre que le célèbre Sir Kenelm Digby : il était si amoureux de sa femme et en même temps si fanatique de peinture, « qu'il la fit peindre nue, puis en mettant sa chemise, en habit du matin, habillée, coiffée de nuit, les cheveux épars, se coiffant, bref de toutes les manières dont il se put aviser. Et comme elle mourut jeune, il la fit peindre dès le commencement de son mal, puis quand elle fut affaiblie, et ensuite quasi tous les jours jusques à sa mort. Ces divers portraits étaient bien faits ; mais ils faisaient peur ».[6]

La plupart des mariages anglais sont, au début, mariages d'amour. L'on voit de tout jeunes gens s'unir « malgré parents et tuteurs », et quelquefois par surprise : les publications de bans sont inutiles pour qui achète des dispenses ; il existe aussi des « églises privilégiées », où en présence de n'importe quels témoins, on consacre sur-le-champ n'importe quel mariage. « Si on était prévenu, dit Misson, sans doute pourrait-on « dissuader une petite fille qui se serait mis en tête d'avoir un mari ; on lui donnerait de beaux habits, de belles poupées, et tout ce qui pourrait l'amuser ».[7] Mais une fois l'acte accompli, il n'est plus possible de revenir dessus : bien des hommes indélicats en profitent. Je ne parle pas de ceux qui pratiquent une polygamie vraiment facile, et qu'on ne punit point assez, affirme Le Sage : « Seulement l'on déclare en justice le mariage bon avec une telle, et par là l'on détruit toutes les prétentions des autres ».[8] Mais on voit tous les jours parmi les Anglais un grand nombre de mariages inégaux. « Ils ne châtient par un domestique qui débauche la fille de son maître et qui l'épouse clandestinement,

(4) Chamberlayne, *ibid.*; Jouvin, 451-452 ; La Boullaye le Gouz, 443 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 97; Lettre de Comminges à Louis XIV, du 4 février 1664, citée dans Jusserand, *French Ambassador*, 225.

(5) Saint-Amant, *Œuvres*, 465. Cf. Robinet, *Panégyrique de l'Ecole des Femmes*, 1663, sc. VI (88) : « il est vrai qu'il n'y a point d'hommes en toute la terre plus complaisants à leurs femmes ».

(6) Tallemant, *Historiettes*, VI, 291. C'est sans doute à cette histoire qu'Alain René Le Sage a fait une trop concise allusion dans ses *Entretiens des cheminées de Madrid* (Ed. du *Diable Boiteux*, II, 187).

(7) Misson, 295 et suiv.

(8) Misson, 297 ; G. L. Le Sage, 109.

le maître fût-il un Pair du royaume. Et l'on a plusieurs exemples de sommeliers et de cochers qui ont épousé les filles de leurs maîtres ».[9] Tristes mariages qui ne peuvent faire que de fort mauvais ménages.[10]

L'inconduite du mari est fréquente ; car, s'il se lasse de sa femme, qui pourrait le retenir dans son devoir ? « généralement parlant ils ont peu d'éducation, beaucoup d'argent à dépenser, et toutes les occasions possibles de s'adonner au vice ».[11] L'Anglais n'est point, comme le Français soucieux d'élégantes intrigues et de galants mystères ; doué d'un tempérament violent, « il ne désire que des plaisirs aisés », et croit qu'il vaut beaucoup mieux « se satisfaire avec des filles de joie sans discontinuer ses affaires ».[12]

Les plus riches ont maîtresse en chambre, parfois plus d'une : des gens de qualité ont jusqu'à trente enfants naturels.[13] Les autres « se divertissent avec des courtisanes » ; et Dieu sait que celles-ci ne manquent point à Londres ![14] Malheureuses, qui ont souvent commencé par être maîtresses entretenues et qui, abandonnées par leurs amants, sont tombées à l'extrême déchéance : à tout point de vue dangereuses à fréquenter, « l'habitude du crime leur a fait contracter tous les vices ensemble : mensonge, tromperie, vengeance, larcin ». L'on ne sait de quoi s'étonner davantage, de leur honte partout étalée, ou de l'impudeur des hommes « qui ne craignent pas d'être vus en leur compagnie. ...Elles sont publiques de toutes manières ».[15] Chose étrange, il arrive que cette débauche ne soit point ignorée de l'épouse, et que celle-ci la souffre, soit bonté, soit indifférence, soit qu'elle y trouve une excuse à ses propres fredaines.[16]

Car la conduite des femmes aussi prête à commentaires. Elles sont en général d'apparence réservée et décente. Même lorsqu'elles s'offrent à l'admiration publique au Parc ou à l'Opéra, au décolleté et aux mouches près, elles ne semblent pas coquettes : elles n'ont ni « de ridicules affectations, ni des manières trop hardies », et leurs yeux indifférents se promènent au hasard, sans paraître remarquer leurs admirateurs. « Le grand agrément que je leur trouve dit Muralt, c'est une modestie et une douce timidité qui les fait rougir de peu de chose et baisser les yeux à tous moments » ; il se sent parfois tenté « de dire à une femme qu'elle est belle pour avoir le plaisir de le lui apprendre ».[17] D'abord réservées, comme elles sont « douces, franches et naïves », « elles se familiarisent bientôt et viennent aisément jusqu'au

(9) Muralt, 37 ; Le Sage, 107.

(10) Misson, 297.

(11) Muralt, 3.

(12) Muralt, 82 ; Le Sage, 145, 147.

(13) Muralt, 84, cf. 34 ; *Lettres Curieuses*, 287 ; Le Sage, 147.

(14) Muralt, 76 ; cf. plus haut, p. 305, et Prévost, *Homme de qualité*, 83.

(15) Mrs Manley, *Atalantis* (1540), I, 344 ; Muralt, 76.

(16) *Lettres curieuses*, 287 ; Muralt, 85-86.

(17) Muralt, 79-81, 24.

badinage » ; mais elles ne font point d'avances « à ceux qui se sentent piqués pour elles », et ceux-ci « demeurant dans le respect et n'osant s'émanciper à la moindre liberté », « leur conversation spirituelle se passe toujours dans une douceur mille fois plus honnête et plus charmante que la légèreté de quelques-unes, qu'on nomme ordinairement gentillesse ou naïveté sans contrainte ».[18] Jouissant d'une très grande liberté, « elles ont assez de sagesse pour n'en abuser pas ».

Bien mieux, si l'on en croit La Motraye, cette liberté dont use le beau sexe, « a des effets bien moins fâcheux ici, que dans les endroits où il en a moins ».[19] Plusieurs de nos auteurs notent, comme Erasme l'avait fait autrefois,[20] que les dames anglaises accordent aisément leur baiser, mais « en tout bien tout honneur... car ils n'estiment rien de plus noble, ni généreux que de mériter les grâces et faveurs des honnêtes dames ».[21] C'est, dit La Motraye, « un usage de civilité assez fréquent pour un mari que de présenter sa femme à un étranger connu qui le visite, et à celui-ci de la baiser à la bouche : ce qui se fait avec une modestie aussi innocente que respectueuse, et s'appelle *saluer les dames* ». Dûment avertis, La Motraye et les autres ne voulaient point passer pour incivils. Ecoutez Martin Nogué narrer sa surprise et son plaisir : « Elle s'approcha auprès de moi d'une manière qui me fit aisément connaître que je devais l'embrasser, ce qu'elle souffrit de bonne grâce en me présentant la bouche. Je vous avoue que cette coutume m'embarrassa un peu... mais je ne fus pas longtemps sans m'y faire, et il ne me fallut pas dire deux fois qu'on en agissait ainsi par civilité avec les dames anglaises ».[22] La Motraye ajoute qu'il est aussi « assez ordinaire au mari de prier son ami de tenir compagnie à sa femme en son absence, de la mener à la promenade et aux spectacles pendant qu'il vaquera à ses affaires, ou qu'il sera engagé dans quelque autre partie de plaisir, comme il le fait lui-même dans l'occasion pour la femme de quelque autre ». Mais, dit expressément Du Chesne, ceux-là se sont trompés, lesquels fondés sur cette liberté, se sont avancés à écrire qu'ils ne se donnaient pas beaucoup de peine de leurs légitimes épouses et de leurs filles..., qu'ils s'entreprêtaient leurs femmes et s'en accommodaient réciproquement, et ne tenaient point à vergogne reprochable, de voir ainsi devant leurs yeux faire amour à bon escient à leurs femmes et à leurs filles ».[23] D'autres, sans aller si loin, prétendaient que n'importe qui pouvait sans façon mener une dame anglaise au cabaret. Rocoles, en complétant l'ouvrage de d'Avity, rectifie sur ce point

(18) Muralt, 26 ; Vanel, 79 ; Payen, 16.

(19) La Boullaye le Gouz, 443 (cf. *Lettres curieuses*, 288 ; Vanel, 79 ; Deslandes, 259) ; La Motraye, I, 165.

(20) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 124.

(21) Du Chesne, (éd. 1666), 12.

(22) La Motraye, I, 165 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 357.

(23) Du Chesne (1666), 12-13. C'est une réplique au texte fameux de Chalcondy le vulgarisé par Ortelius (cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 123-124).

l'assertion de son devancier : « On ne mène point les femmes d'honneur au cabaret, dit-il ; vous les menez promener en carrosse ou par bateau hors la ville dans quelque bourgade voisine, ou vous leur donnez la collation dans une taverne à vin, et non dans un cabaret. Et cette collation est modeste, où elles boivent fort peu, et faut qu'il y ait de la crême avec des fraises, ou des confitures sèches que vous apportez... Les honnêtes femmes et filles ne vont jamais à la taverne dans la ville, qu'avec leurs pères ou maris ».[24] Estimera-t-on que de telles parties demeurent compromettantes ? En réalité, dans ce commerce libre et franc il ne se passe le plus souvent rien que de fort honnête.[25] Le plus souvent ; mais ne prenons point trop galamment la défense des Anglaises.

Toutes froides et indifférentes qu'elles paraissent, ces dames ne laissent point d'être fort sensibles et nos Français s'en aperçoivent, car on prétend « qu'elles prennent des engagements plutôt avec des étrangers qu'avec ceux du pays ».[26] Qu'on ne s'étonne point de cette préférence ; car outre l'attrait de la nouveauté et de l'inconnu (« Vous autres, bruns, êtes les chéris en Angleterre, les Blondins y sont trop communs »), elles ne sont point gâtées par les douceurs de leurs compatriotes, qui « ne consacrent aux femmes que la moindre partie de leur temps ».[27] Comment ne se laisseraient-elles point tenter par la douceur d'être aimées de ces Français attentifs et gracieux, à la galanterie délicate ? Un chevalier de Grammont emporte bien des cœurs. Non point sans doute, ceux des jeunes filles, car, lui dit Saint-Evremond, « c'est un miracle quand une fille écoute ici sur un autre ton que celui du sacrement ». Mais il n'en va pas de même des jeunes femmes délaissées. De Foë prétend que ses concitoyennes n'oublient la modestie que si le besoin d'argent les pousse ; Saint-Amant au contraire, les juge

> ...moins sujettes au lucre
> Qu'à l'impudique plaisir.[28]

A qui croire ? Voici longtemps que Brantôme avait affirmé que les femmes du nord, les Anglaises et Ecossaises en particulier, n'étaient point d'un tempérament moins ardent que celles du midi.[29] Nos voyageurs, en général, pensent comme lui. « Elles se laissent aller aisément à la tendresse, et elles ne se mettent pas beaucoup en peine de la cacher et elles sont capables d'une grande résolution en faveur d'un amant ». D'où ces imprévus coups de foudre, ces abandons sans résistance, qui laissent ébahis les heureux béné-

(24) PAYEN, 2 ; LE PAYS, 189 ; etc. ROCOLES, II, 253. Sur la distinction entre la taverne à vin et le cabaret, voir plus loin, § 5.

(25) JORDAN, 51.

(26) VANEL, 79.

(27) MURALT, 81-82.

(28) HAMILTON, *Chevalier de Grammont*, 98 ; DE FOE, *True Born Englishman*, 43 ; SAINT-AMANT, *Œuvres*, II, 465.

(29) BRANTOME, *Dames*, XI, 213.

ficiaires : « Parfois, dit Deslandes, le moment qui vous a fait connaître une belle vous rend heureux. Les assiduités sont inutiles... souvent même on n'a pas le temps de les souhaiter : une jolie femme vous voit, vous parle, vous aime et se rend. Voilà l'histoire de la plus belle passion. Un simple coup d'œil détermine une anglaise ; son cœur se livre aux premières impressions ».[30] Je ne me demanderai point, avec ce philosophe, si ces impressions ne sont pas ce qu'il y a dans la nature de plus raisonnable. Il me suffit de noter à quel point les Anglaises se livrent parfois à leurs sens. Le Pays et Pavillon, à plusieurs reprises, laissent entendre qu'elles ne repoussent point les privautés et les caresses ;[31] Le Pays encore prétend qu'elles n'ont jamais fait mourir un galant, si ce n'est en le chargeant de faveurs.[32] Ici et là on insinue que certaines ne se refusent point les plaisirs de Lesbos.[33] Bref elles sont « emportées dans leurs passions ».[34]

Ajoutez que « tout pour elles favorise l'intrigue : la grandeur de la ville, les maris commodes, l'oisiveté des femmes, leur grand penchant à lire des choses passionnées ou des sottises et à ne lire que cela... enfin, la comédie trop libre ».[35] On n'entend plus parler de nos jours, dit Pavillon, comme au temps des beaux romans chevaleresques, de veuves ni d'infantes enlevées :

> Ce n'est pas qu'à l'amour moins de gens s'abandonnent.
> Mais je ne sais si c'est que l'on craint plus les lois,
> Ou si c'est qu'à présent les demoiselles donnent
> Ce qu'on leur volait autrefois.[36]

Qui n'a point accès chez elles, garde pourtant espoir de les connaître. A la Promenade du Parc, ces héroïnes se promènent aussi fièrement que les femmes honnêtes, sans accepter qu'on les salue et qu'on leur donne la main : « en revanche, dit Deslandes, on trouve des personnes commodes qui sous prétexte de vendre des oranges se chargent d'un billet doux, et le glissent adroitement » ; ou bien on les rencontrera en quelque boutique de la ville, chez cette Mrs Cortaggelli qui vend « de la porcelaine, des éventails, du thé, du café, du tabac et de pareilles galanteries, mais chez qui bien des gens entrent sans avoir rien à acheter, et y trouvent grande compagnie de la première noblesse et qualité d'Angleterre. On dit que c'est une grande commodité, pour les personnes qui ont envie de se voir ».[37] Il est heureux, pen-

(30) Muralt, 82 ; Deslandes, 261.

(31) Le Pays, 366 ; Pavillon, 109.

(32) Le Pays, 188.

(33) Mrs Manley, *Atalantis*, 88. Cf. *Journal historique*, octobre 1710, 295.

(34) Muralt, 86.

(35) Muralt, 86, 87.

(36) Pavillon, 119.

(37) Deslandes, 246 ; *Description d'un voyage*, f° 40 v° et 41.

sera-t-on, qu'il n'y ait point d'hommes sous le ciel moins jaloux que les Anglais. »[38]

N'exagérons rien : les épouses sans vertu sont de beaucoup les moins nombreuses : « quelque insolent que soit le vice en ce pays, la vertu n'en est pas absolument bannie. Il s'y trouve encore des personnes des deux sexes (et même en assez bon nombre) qui mènent une vie sans reproche ». Miège, qui parle ainsi, me semble encore trop réticent. La débauche ne règne pas plus à Londres que dans toute autre grande ville, et le proverbe qui prétend que de trois Français, il y a deux cuisiniers, et de trois Anglais deux cocus, n'est pas plus vrai des Anglais qu'il ne l'est, même à Londres, des Français.[39] J'ai bien peur que nos voyageurs n'aient jugé trop souvent de la société anglaise d'après le tableau que leur en offraient les comédies du temps ; et nous ne savons que trop en France quel tort on fait à une nation quand on la juge ainsi. Non, le ménage anglais n'est point en général tel qu'on l'aperçoit dans la *Femme poussée à bout*,[40] ou dans les pièces de d'Urfey.

Sur les enfants, nos voyageurs ne nous disent pas grand chose. D'après Chamberlayne, le père a en droit une autorité bien plus absolue sur eux qu'il n'a en France : il peut disposer de ses biens comme il lui plaît, les déshériter tous, donner tout à l'un et rien aux autres, « ce qui les retient dans un grand respect et soumission ».[41] Mais les étrangers sont plutôt frappés de « l'extraordinaire complaisance que l'on a en Angleterre pour les jeunes enfants : « toujours flatter, toujours caresser, toujours applaudir à ce qu'ils font. » Voilà qui choque étrangement Misson qui croit à la sagesse du proverbe : qui aime bien châtie bien. « L'indulgence des mères surtout semble excessive et fatale aux enfants » ; et les pères, au lieu d'y remédier par une action efficace, se contentent pour éviter les effets de la faiblesse maternelle, de mettre les enfants en pension dans des écoles, « où souvent ils apprennent plus de vices que de latin ».[42]

4. Les Anglais a table.

C'est à table qu'on connaît les gens, les Anglais mieux que d'autres sans doute, car ils sont fort sensuels, et dit-on, ne se peuvent maintenir « quand trois B leur manquent, à savoir la *Bière*, le *Bif*, qui est la chair des jeunes bœufs, et le *Bedde* qui est le lit ».[1] Ils se soumettent aisément à tout, dit Sorbière, pourvu qu'on les remplisse », et Saint-Amant, qui parle ailleurs

(38) Le Sage, 132.

(39) Miège, I, 316 ; Le Sage, 132.

(40) *Provoked Wife* de Vanbrugh, traduit en français en 1700 (1548). Voir plus loin, chap. viii, § 2 et 3, et livre III, chap. vi, § 3.

(41) Chamberlayne, I, 346.

(42) Misson, 128 ; Miège, I, 296.

(1) Rocoles II, 253.

« de leur bedaine à toute épreuve », leur crie d'un ton de reproche qui surprend chez ce gros gourmand : « Votre Dieu, c'est votre ventre » ![2] Même les femmes, et les plus huppées, se révèlent robustes mangeuses : Anne Clarendon, duchesse d'York, qui sut demeurer fort vertueuse dans la cour dévergondée de son beau-frère Charles II, « était la femme d'Angleterre du plus grand appétit. Comme c'était un plaisir permis, elle se dédommageait en mangeant de ce qu'elle se retranchait ailleurs ; c'était aussi quelque chose d'édifiant que de la voir à table ».[3] Tous prennent leurs repas joyeusement, parmi quantité de vivres ».[4]

Leur table est toujours « la première chose qu'ils établissent et la dernière qu'ils réforment ».[5] Elle fut cependant, vers le milieu du siècle, considérablement réformée :

> Il était fort ordinaire autrefois, en plusieurs endroits, dit Chamberlayne, de voir la table couverte quatre fois le jour, savoir à déjeuner, à dîner, à goûter et à souper, et par toute l'Angleterre on faisait un bon dîner et un bon souper, et cela a duré jusqu'à la dernière rébellion, laquelle ayant appauvri quantité de riches et illustres familles, on se contenta de faire un bon repas à dîner et peu ou point de souper.

C'est ce que Misson a vu pratiquer : « Les Anglais mangent beaucoup à dîner ; ils mangent à reprises, et remplissent le sac. Leur souper est très léger: gloutons à midi, fort sobres au soir ».[6] Le fort repas des gentilshommes et des bons bourgeois ne se compose habituellement que de deux plats. Quel est le bourgeois de France qui se contenterait de si peu ? Chez les gens plus simples, « il est communément pratiqué d'avoir le dimanche une grosse pièce de bœuf rôti, et de s'en donner au cœur-joie ce jour-là, jusqu'à regorger, pendant qu'elle est bonne et chaude, et d'en manger le reste à tranches froides, sans autre viande ni mets, les six autres jours de la semaine ».[7] Au reste on se convie moins à dîner les uns chez les autres qu'on ne fait en France, bien que toujours, lorsqu'ils reçoivent une visite, les Anglais fassent apporter à manger ou à boire.

Seuls les grands seigneurs tiennent table ouverte, et pratiquent largement l'hospitalité :

> Les étrangers les moins connus
> Etaient toujours les bienvenus
> Aux mets précieux de leurs tables ; [8]

(2) Sorbière, 101 ; Saint-Amant, II, 467 et 449.
(3) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 283.
(4) Rocoles, II, 254.
(5) Muralt, 34.
(6) Chamberlayne, I, 62 ; Misson, 393-4 et 238 n.
(7) Misson, 96.
(8) Misson, 94 ; Vanel, 79 ; Cailloué, *Métamorphose des Iles fortunées*, str. 38.

grande commodité pour maint Français de Londres qui passe pour dîner ainsi chaque jour en ville, sans devoir jamais aller chez le même hôte plus de deux fois dans le mois.[9] Dans ces grandes maisons, on sert une multitude de plats, « entassés l'un sur l'autre » ; Joseph Hall protestait contre cette mode qu'il disait étrangère. Ce qui est sûr, c'est que, si nous lisons la description d'un de ces repas, tout habitués que nous soyons au robuste appétit des gens de ce siècle, nous demeurons ébahis. Ecoutez Monconys conter le dîner qu'il fit en juin 1663, chez le Lord Chambellan :

Il y avait huit grands plats qui couvraient la table, tous remplis de grosse viande rôtie, et d'autres de volaille ; par-dessus le tout, trois autres grands plats remplis de diverses salades. On apporta de temps en temps quelques plats qu'on substituait au lieu des autres, et on leur faisait souvent changer de place. Il y avait des plats où il n'y avait que six petits poulets rôtis ; dans d'autres cinq pigeons, et le tout à la sauce au beurre ; des boudins pétris et avec force raisins ; de la pâtisserie, et un seul potage. Il y eut aussi des langues de cerf extrêmement fumées, des plats de poisson, comme de saumon, d'esturgeon, et certaines huîtres salées à n'en pouvoir manger ; le meilleur fut de grosses pièces de bœuf du tout excellentes. Le fruit fut servi dans des tasses goderonnées, qui étaient d'argent, aussi bien que les plats et les assiettes[10].

La vaisselle est belle : « il n'y a presque homme, tant pauvre et de basse condition, qui ne se serve tous les jours à sa table de salière, coupe ou cuillers d'argent, et d'autres vases selon leurs moyens et qualité ».[11] Pourtant on ne connaît presque pas encore, en 1663, « l'usage des fourchettes ni des aiguières », et Sorbière s'étonne « qu'on lave les mains en les saucant dans un bassin plein d'eau que l'on présente aux assistants ».[12] C'est en tout un singulier mélange de raffinement et de grossièreté : « Les dames tiennent le haut bout, où elles entament et disposent de tout ce qui est dessus, en faisant part à chacun ; elles entretiennent la compagnie de quelque chose plaisante ou de quelque belle histoire » ; et cependant les hommes, silencieux, s'empiffrent, sans s'interrompre que pour une de ces incongruités que le seul Orgon pardonne à Tartuffe : « roter à table et partout en compagnie est une chose dont le peuple anglais ne fait pas plus de difficulté que de tousser ou d'éternuer »,[13] avoue Misson, et en cela aussi combien trouverait-on de bourgeois, et même de grands, qui sont peuple !

Nos Français, à qui tout semble mauvais qui ne va point à leur mode, font la petite bouche devant la nourriture anglaise : les moins difficiles pensent que les tables ne sont pas en Angleterre « aussi délicatement servies qu'en France ».[14] On y trouve à peu près tout ce qui se mange ailleurs,

(9) Macky, I, 167, et Moreau de Brasey, 156.

(10) Monconys, 81.

(11) Gab. Chappuys, f° 60 v°.

(12) Sorbière, 123.

(13) Jouvin, 451 ; Misson, 396.

(14) Misson, 397 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 357.

mais plus simplement, plus naturellement préparé : « on croirait choquer la nature, dit Deslandes, en la réveillant par la nouveauté d'un mets ou par la bizarrerie d'un ragoût; toutes les viandes y sont déguisées grossièrement » : voilà qui ne plaît guère aux becs friands de notre pays.[15] « Les bisques et les potages y sont inconnus, dit Sorbière, si ce n'est que j'y ai vu quelque brouet dans un grand plat creux, duquel le maître de la maison distribuait par grande faveur une portion dans une écuelle de porcelaine à quelques-uns de ses convives ». Misson remet les choses au point et nous explique la conduite singulière de cet hôte : « Quand il y a de la viande bouillie, dit-il, il se trouve quelquefois quelqu'un qui par fantaisie veut prendre du *broth*, c'est-à-dire du bouillon dans lequel on a mis un peu de gruau avec quelques feuilles de thym ou de sauge, ou d'autres pareilles petites herbettes ; on apporte cela dans autant d'écuelles qu'il y a de gens qui en demandent ; y met qui veut un peu de mie de pain et cela fait une espèce de potage ».[16] Sorbière qui n'en eut point, n'aurait point dû s'en piquer, car c'est justement cette soupe — composée d'un carré de mouton et d'herbages aromatiques, que d'Auvers trouva si mauvaise quand on la lui servit à l'auberge de Deal.[17]

Ce qui est sûr, c'est que nulle part nos voyageurs ne trouvent ces potées de légumes, orgueil des ménagères de France. Elles ont fait là-bas au Français la réputation de ne se nourrir que de racines et d'herbes. On ne nous y traite point encore de « mangeurs de grenouilles » ; mais « depuis l'enfant qui commence à parler jusqu'au vieillard décrépit, tous vous diront, d'un sens froid et d'un air assuré, comme s'ils disaient une chose notoire et incontestable que les Français ne vivent que d'herbe».[18] Les Français mettent beaucoup de pain dans leur soupe, et ils en consomment avec les autres mets. Les Anglais, eux, n'en usent guère, et c'est pourquoi, sans doute, Hentzner les juge plus délicats dans leur nourriture que les Français. On m'a parlé, dit Misson, de plusieurs personnes en Angleterre qui n'ont jamais mangé de pain, et pour l'ordinaire, ils en mangent très peu : ils grignotent de temps en temps quelques miettes pendant qu'ils mangent la chair à grandes bouchées ».[19]

Ils sont en effet gros mangeurs de viande de boucherie. Le bœuf qui passe pour être meilleur en Angleterre que partout ailleurs, est le mets préféré :[20]

(15) Misson, 395 ; Deslandes, 247.

(16) Sorbière, 122-123 ; Misson, 394.

(17) Voir plus haut, p. 284.

(18) Misson, 238.

(19) Hentzner, 156 ; Miège, I, 318 ; Misson, 393.

(20) Chamberlayne, I, 62 ; Misson, 6 ; (dans des termes analogues, tous les auteurs qui dérivent de Sansovino : Du Chesne, Davity, Rocoles, etc.).

nous avons vu le proverbe que Rocoles rapporte sur les trois B : Saint-Amant en citait un autre :

Mais point de bœuf, point d'Anglais[21].

Le bœuf rôti fait le grand plat, « sur la table du roi aussi bien que sur celle de l'artisan » ; et il s'y présente en morceaux énormes. « Il n'est pas rare, dit Muralt, de voir de ces pièces de bœuf de vingt jusqu'à trente livres ; et on en voit même de trente jusqu'à quarante livres : c'est comme le signe de la prospérité et de l'abondance générale des Anglais ». Ils méprisent les petits rôts succulents, dont les Français se régalent : « Ce sont des bagatelles, disent-ils, et des amusements qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent manger en badinant, nous aimons le sérieux jusqu'à table » : ces « aloyaux de monstrueuse figure » étonnent les Français, « peu accoutumés aux repas des Centaures et des Lapithes », et leur coupent presque l'appétit.[22]

On mange aussi le bœuf bouilli ; il est alors « salé de quelques jours, et flanqué tout autour de cinq ou six morceaux de choux, de carottes, de navets, ou de quelques autres racines accostées de sel et de poivre et sur lesquelles on verse du beurre fondu ».[23] Ce mélange de viande et de légumes, bizarrement compartimentés sur le plat, ne paraît à Deslandes propre ni « à flatter l'œil ni à réveiller un appétit languissant ».[24]

Le mouton passe aussi pour fort bon en Angleterre ; Misson ne l'aime point autant que celui de France : « c'est un autre goût » ; mais Saint-Evremond, qui s'y connaît, ne sait auquel donner la préférence à celui des pâturages de Bath ou à celui de Windsor.[25] On le mange rôti ou bouilli, et dans ce cas, toujours peu cuit.[26] Quant au veau de Windsor, les amis de Saint-Evremond s'en régalent quand ils se réunissent chez lui pour en tâter : les bons Anglais, eux, ont peine à s'y faire et gardent leur préférence au mouton.[27] Le porc est de qualité ; mais ce qu'on apprécie surtout en Angleterre, ce sont les cochons de lait que l'on sert rôtis tout entiers, gras de beurre et semés de raisins de Corinthe.[28] Saint-Evremond les trouve un peu fades : c'est que tous ces

(21) Saint-Amant, *Œuvres*, II, 450. Cf. La Boullaye le Gouz, 441, et dans la fable politique de Le Noble : *Le repas du chien gras* (*Travaux d'Hercule*, XVIII, *Œuvres*, XV, 187) :

Le grand Bife surtout est mon plus fréquent mets.

(22) Muralt, 190 ; Deslandes, 248-249. On a vu plus haut, p. 164, que Jacques II en exil, ne put se passer de ses « grosses viandes ».

(23) Misson, 393.

(24) Deslandes, 249.

(25) Misson, 6 ; Saint-Evremond, V, 184 et 204.

(26) Misson, 393.

(27) Saint-Evremond, V, 184 et 137.

(28) Misson, 394 ; Saint-Evremond, V, 183.

rôtis se font sans lard ; la viande, enduite de beurre, s'en pénètre dans le four ; les Français ne s'y accoutument pas :

> En dépit d'un goût raffiné,
> Dans des flots de beurre tanné
> Toutes les viandes sont noyées
> Et de citron assaisonnées.

Mais aussi c'est un sûr moyen pour l'étranger qui veut gagner la sympathie des Anglais que de reconnaître bien haut « que les viandes rôties au beurre lui semblent meilleures que les lardées ».[29] C'est ainsi qu'en usait par bonne grâce le chevalier de Grammont qui mangeait de tout et s'accommodait de tout, « faisant voir une complaisance naturelle au lieu de l'impertinente délicatesse qu'affectaient généralement les étrangers.[30] D'autres étaient sincèrement acquis à cette façon d'apprêter les plats :

> Les viandes cuites à la manière anglaise me goûtaient extrêmement, dit Martin Nogué, et je blâmais la mode des cuisiniers français qui font cuire les viandes jusqu'à les laisser sans jus et par conséquent sans goût. Il ne faut pas s'imaginer, comme le pensent bien des étrangers, que les Anglais veulent les viandes rouges ou demi-cuites : rien n'est plus faux, mais seulement qu'ils les veulent avec une certaine couleur qui dénote que le jus n'en est pas entièrement parti.[31]

Les Anglais consomment aussi des volailles : Misson les trouve « tendres et excellentes », mais beaucoup de ses compatriotes « y voient quelque chose de fade en comparaison de ce goût exquis de la nôtre » ; au gré de Saint-Evremond, toutes poulardes sont dures en ce pays. Pourtant à en croire Payen, les chapons du Kent, qui sont fort gros, vaudraient ceux du Mans ; et les oisons, pourvu qu'ils soient jeunes, passent depuis longtemps pour délectables.[32]

Saint-Evremond est prêt à beaucoup pardonner à la cuisine anglaise

> En faveur des faisans qui ne manquent jamais ;

il estime qu'on ne peut apprécier trop haut perdrix, alouettes et bécassines; les coqs de bruyère, tel lapin de Windsor méritent aussi d'honorables mentions ; par contre il abandonne tous autres gibiers à plume ou à poil que les Anglais accueillent si volontiers sur leur table, ces viandes noires indignes d'un vrai gourmet : daims, dont il regrette qu'on n'ait pas débarrassé l'Angleterre aussi bien que des loups, sangliers engraissés dont on fait

(29) Deslandes, 249 ; Saint-Evremond, *Sir Politick*, III, II, *Œuvres*, II, 289.

(30) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 92.

(31) Hentzner, 156 ; *Voyage et Aventures de Martin Nogué*, 358.

(32) Misson, 6 ; Saint-Evremond, V, 183 ; Payen, 2 ; Sansovino, répété par Chappuys, Du Chesne, Davity, etc.

« le braun avec sa moutarde, » tous « les pâtés de venaison », que d'autres pourtant apprécient fort :

L'heureux séjour, l'heureuse terre
Que vous feriez, chère Angleterre,
Si vous aimiez votre poisson
Autant que votre venaison.[33]

En dépit de la proximité de la mer, en dépit de tant de rivières, de ruisseaux, de lacs et d'étangs, qui pourraient fournir le pays de poissons excellents, on n'en consomme en effet point beaucoup et Misson constate avec surprise que « le poisson est proportionnément plus cher à Londres qu'aucune autre denrée de cuisine ».[34] Les Français se régalent quand on en sert ; Saint Evremond parle avec sensualité de

certain rouge poisson
Exquis au goût et inconnu de nom,

que Desmaizeaux nous apprend être le *sharr* (char) des lacs du Lancashire, ou de ces *perles* (pearl ou brill) de Tunbridge :

Turbots leur sont ainsi que seraient merles,
Ayant mangé cailles et perdriaux.[35]

Mais le triomphe, ce sont les huîtres, « les huîtres vertes », les huîtres de Colchester surtout, plus délicates que toutes autres, dont « on se crève à souper », et qui, pour une fois, rendent Saint-Evremond lyrique :

Romains, nos huîtres feraient honte
A vos huîtres du lac Lucrin :
Pétrone en tenait trop de compte
D'en faire l'honneur d'un festin :
Il ne les aurait pas souffertes,
S'il avait pu manger des vertes
Qu'on mange ici soir et matin.[36]

Leur réputation est si universellement établie que l'auteur du conte de fées, *le Pays des délices*, croira ne pouvoir mieux faire comprendre à quel point les huîtres de ce pays sont bonnes qu'en les disant d'un goût plus exquis encore que celles d'Angleterre.[37]

De légumes on fait en Angleterre un assez grand usage, nous l'avons vu pour accompagner les viandes bouillies ; on consomme, en réalité, bien plus d'herbes et de racines que les Français, qu'on accuse de s'en nourrir exclusi-

(33) Saint-Evremond, V, 184 ; 53, 183-184 ; 72, 182 ; 155, 183 ; 55. Cf. Miège, I, 317.

(34) Chamberlayne, I, 62 ; Misson, 349.

(35) Saint-Evremond, *Œuvres*, V, 72-73.

(36) Misson, 90 ; Saint-Evremond, IV, 170 ; V, 54-55. Cf. plus haut, p. 333.

(37) Mlle de la Force, *Les Fées, Contes des Contes* (1697) dans *Cabinet des Fées*, 135.

vement.[38] Surtout il faut faire une place de choix à la pomme de terre, que Lister passant en France en 1698, s'étonne de ne point voir sur nos marchés, « ce légume si sain, si nourrissant et qui est d'une si grande ressource pour le peuple anglais».[39]

Les plats sucrés sont fort du goût des Anglais ; on dit même qu'ils mettent du sucre dans tout ce qu'ils mangent et boivent.[40] Mais leur pâtisserie est grossière et mal cuite ; leurs compotes et leurs confitures ne se peuvent manger, et certaines de leurs friandises font ouvrir tout ronds les yeux des voyageurs : « Je lui ai vu, rapporte l'un d'eux parlant de Cromwell, je lui ai vu apporter à boire sur une soucoupe sur laquelle il y avait du sucre, une cuiller, et une pomme cuite avec sa peau, la cendre et les charbons : après avoir brouillé tout cela ensemble, il l'a avalé comme quelque chose de bon ».[41] On comprend mieux qu'ils soient gourmands de fruits, encore que « les Français se moquent volontiers des fruits d'Angleterre ». C'est qu'ils les jugent, dit Misson, d'après ceux qu'on trouve au marché de Covent-Garden. On en sert d'autres, sur les bonnes tables, et Muralt a fort apprécié ceux qu'il appelle : *guldenpepins* (goldenpippins), « qui sont une excellente sorte de pommes rainettes ».[42]

Ce sont là mets qu'on trouve partout ; il en est d'autres, particuliers aux Anglais et à peine connus des autres nations. Devant eux, la plupart des Français font mille simagrées ;[43] nous en pouvons juger par Saint-Amant :

Qui ne banderait sa caisse,
Voyant leurs souillons crottés
Marier dans les pâtés
La confiture à la graisse ?
Quel moine au ventre bouffi
Accepterait le défi
D'avaler leurs tripotages ?
Et devant tous leurs potages
Quel Montmor[44] ne dirait : Fi !
Pour moi, laissant leur mangeaille
Je ris et redis : Fi d'eux ![45]

Les visiteurs de meilleure composition s'étonnent d'abord, mais ne trouvent à ces plats « rien de dégoûtant » et « plus ils mangent, plus ils les goûtent ». « On me régala, dit Martin Nogué, d'une espèce de tourte qu'ils appellent *poudins* et qui me surprit un peu... au reste je la trouvai d'un très bon

(38) Misson, 238. Voir plus haut, p. 352 et n. 18.
(39) Cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 323.
(40) Hentzner, 156.
(41) Sorbière, 123 ; *Lettres curieuses*, 298.
(42) Misson, 196 ; Muralt, 90.
(43) Miège, I, 318 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 340.
(44) Célèbre parasite.
(45) Saint-Amant, *Œuvres*, II, 167-168.

goût ». Misson était bien de cet avis, qui consacre à ce plat vraiment national l'article important qu'il mérite :

Le Pudding est un mets qu'il serait difficile de décrire à cause de la diversité des espèces. De la farine, du lait, des œufs, du beurre, du sucre, de la graisse, de la moëlle, des raisins, etc. etc., sont les ingrédients les plus ordinaires d'un Pudding. On en fait cuire au four ; on en fait bouillir avec de la viande ; on en fait de cinquante façons. Et on se sait bon gré de l'invention des puddings, car c'est une manne qui est au goût de tout le monde, et une manne meilleure que celle du désert, en ce qu'on ne s'en lasse jamais. Ah ! l'excellente chose qu'un *english pudding. To come in pudding time*, venir à l'heure du pudding, c'est-à-dire venir à point nommé, le plus heureusement du monde. Faites un pudding à un Anglais et vous le régalerez en quelque endroit du monde qu'il soit.[47]

Miège aussi vante la diversité de leurs boudins (boudin, poudin, pudding, c'est tout un), leurs soupes de raisins de Corinthe et leurs tourtes de Noël ; Noël c'est la grande époque de la cuisine en Angleterre ; et un vieux dicton français en témoigne qui dit d'un homme occupé « qu'il a plus à faire que les fours de Noël en Angleterre.[48] Tout Anglais, pendant douze jours, jusqu'à la fête des rois, ne songe qu'à se goberger et traiter ses amis. « Dans toutes les familles, dit Misson, on fait à Noël un fameux pâté qu'on appelle le Pâté de Noël (*Christmas pie*). C'est une grande science que la composition de ce pâté : c'est un docte hachis de langue de bœuf, de blanc de volaille, d'œufs, de sucre, de raisins de Corinthe, d'écorce de citron et d'orange, de diverses sortes d'épicerie, etc... On fait aussi une certaine sorte de potage avec des raisins, qui ne cède point au pâté : cela s'appelle *plum-porridge* ».[49] Saint-Evremond ne partage pas cet enthousiasme :

Vieux amis du *Christmas*, mince'pye et plum porrège,
On vous laisse jouir de votre privilège.
Plum porridge, on consent à Noël de vous voir
Infecter les maisons de votre bouillon noir.
Mais, le *Christmas* fini, songez à disparaître,
Et retournez à Sparte où l'on vous a vu naître ![50]

Les riches Anglais affectèrent bientôt autant de délicatesse que les Français et ne voulurent manger chez eux que de la cuisine française, de cette cuisine qui satisfait moins l'estomac que le palais, et moins le palais que le nez :[51] « le cuisinier français, l'alchimiste de la maison, extrait l'or d'herbes,

(46) *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 340-341.

(47) Misson, 394-395.

(48) Miège, I, 318. Leroux de Lincy, *Livre des Proverbes*, I, 281.

(49) Misson, 322-323 ; Cf. Moreau de Brasey, 22 ; et déjà, *Discours de la vie abominable* (1585). f° 1, note marginale.

(50) Saint-Evremond, V, 184.

(51) Overbury, *Characters* (1614) cité et traduit par Bastide, *op. cit.* 67. Cf. Heylin (Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 313) ; Joseph Hall, *Quo Vadis* (1629), 82.

de racines, de champignons, de n'importe quoi », et il s'attire la haine des bouchers qui volontiers l'écartèleraient et le rôtiraient à la mode anglaise, tant il dédaigne leur mouton et leur bœuf. En vain Overbury s'efforçait de railler, en vain d'Avenant s'y mettait aussi : « Qui peut se reconnaître au milieu de vos potages, carbonades, grillades, ragoûts, hachis, saupiquets, demi-bisques, capilotades et entremets ?».., le ragoût, et la fricassée triomphent.[52] Pepys, en 1660, témoigne que Lord Sandwich, qui est maintenant tout à fait un homme de cour, va faire venir un cuisinier français. Les grands bourgeois suivent la mode : le même Pepys, en 1668, dînant chez M. Chichly, à Covent Garden, s'émerveille du grand genre de la maison, « où l'on mange complètement à la française ».[53]

Lorsqu'il ne peut manger chez lui ou chez quelque ami, l'Anglais n'a pas, nous l'avons vu, la ressource de ces tables d'hôtes, toujours prêtes à accueillir les visiteurs, à heures fixes : à peine en trouve-t-on quelques-unes à Londres,[54] toutes tenues par des étrangers, dans les quartiers hantés des voyageurs. Payen et Mauger citent tous deux avec faveur Bessonneau qui tient « au Commun Jardin » (Covent Garden), l'auberge de la *Ville de Paris*; dans Suffolk Street des Français ont établi deux ou trois auberges assez bonnes pour la commodité des étrangers qui logent dans les chambres garnies d'alentour ; enfin chez Québec, dans la Cité, « on trouve aussi l'ordinaire comme sur le continent ».[55]

Mais l'Anglais ne fréquente point ces maisons ; il a pour son usage « les rôtisseries, en grand nombre dans tous les quartiers, où il est fort commun d'aller choisir à la broche le morceau qu'on veut et de le manger sur le lieu même. Un gentilhomme de quinze mille livres de rente entre, sans que qui ce soit y trouve à redire, dans une rôtisserie, et y fait son repas d'un shilling le plus gaillardement du monde... Ordinairement, ces broches l'une sur l'autre enfilent chacune cinq ou six morceaux de viande de boucherie, bœuf, mouton, veau, porc et agneau. On s'en fait couper tant et si peu qu'on veut, du gras, du maigre, du plus cuit, du moins cuit ; avec cela un peu de sel et de moutarde sur le bord de l'assiette, la bouteille de bière et le petit pain mollet, et voilà le festin ».[56] Qui le souhaite peut sur commande avoir un pigeonneau ou un poulet. Mais les gourmets s'adressent plutôt à quelque traiteur français. A peine Gourville était-il débarqué à Londres, que ce fin bec de Saint-Evremond le conduisait chez Giraud, cordelier défroqué marié avec une ancienne religieuse, « qui tenait un fort bon cabaret

(57) Overbury, *Characters*, *loc. cit.*; Davenant, *Entertainment at Rutland House*, cité et traduit par Charlanne, *op. cit.*, 245 ; cf. la pièce de Lacy, *Monsieur Ragout* 1668.

(53) Pepys, *Diary*, 20 oct. 1660, 11 mars 1668.

(54) Voir plus haut, p. 284 ; Misson, 240 ; Beeverell, IV, 866.

(55) Cf. Bastide, *op. cit.*, 16 ; Moreau de Brasey, 157, 105.

(56) Misson, 241-243.

et très propre ». Un peu plus tard, c'est à l'enseigne de Pontacq qu'on ira : là, pour une ou deux guinées, on dîne admirablement ; « rarement et difficilement ailleurs ».[57]

5. Tabac et Boisson.

A la fin du repas, « on apporte une demi-douzaine de pipes et un paquet de tabac sur la table ».[1] Certains disent que sans tabac on ne pourrait vivre en Angleterre, et qu'il dissipe les mauvaises humeurs du cerveau. Pour d'autres, il réveille l'appétit, il accompagne agréablement les entretiens : bref, il se fait dans tout le pays « un grand dégât de pétun »[2] : « c'est un passe-temps de trois ou quatre heures, pendant lesquelles on ne parle point et tout s'en va en fumée ».[3]

D'abord les gens de qualité fumaient moins que le peuple ; mais bientôt ils y prirent goût : Muralt s'étonnait de voir, dans la bonne société, l'arrivée du tabac donner le signal du départ des femmes, « et les hommes les voir partir tranquillement en remplissant leurs pipes ».[4] Si les Anglais « passent la moitié du jour à prendre du tabac ensemble »,[5] c'est aux yeux des Français « autant par coutume que par délices » : car ce leur semble pauvre « délicatesse ». Ils ne croient pas que cette « nicociane enfumée » puisse jamais trouver crédit en France, et ils rapportent volontiers que le roi Jacques Ier avait accoutumé de dire que « s'il lui fallait festiner un diable, il le voudrait recevoir avec un plat de morue et une pipe de tabac ».[6] Pourtant quelques voyageurs, soucieux de se montrer exempts de préjugés, « sont les premiers à faire apporter des pipes ».[7] Certains, et des plus graves, se laissent en toute sincérité gagner à cette coutume, et mi-sérieusement, mi-plaisamment, la justifient :

> Ne serait-ce point cette perpétuité de tabac qui rend le commun des hommes d'Angleterre si taciturnes, si sournois, si mélancoliques ? Peut-être que oui. Mais aussi cela fait de profonds théologiens, car il n'y a point d'homme au monde qui fume mieux qu'un prêtre anglais.

(57) Gourville, *Mémoires* ; Misson, 243 ; Moreau de Brasey, 165.

(1) Jouvin, 467.

(2) Jouvin, *ibid.*, Rocoles, II, 255 ; Sorbière, 123.

(3) *Lettres curieuses*, 294.

(4) Sorbière, 123 ; Muralt, 84.

(5) Sorbière, 107.

(6) Tristan, *Page disgrâcié*, 250 ; Théophile, II, 329 ; *Boutade de Mo Guillaume* (35), 10 (1609) ; Rocoles, I, 256.

(7) Saint-Evremond, *Sir Politick*, III, II, *Œuvres*, II, 289.

Et Misson pousse l'enthousiasme jusqu'à chanter les louanges du tabac en un sonnet :

Doux charme de ma solitude,
Fumante pipe, ardent fourneau,
Qui bannis mon inquiétude
Et qui me purges le cerveau ;

Tabac, dont mon âme est ravie,
Lorsqu'aussi vite qu'un éclair
Je te vois dissiper en l'air,
Je vois l'image de ma vie.

Tu remets dans mon souvenir
Ce qu'un jour je dois devenir,
N'étant qu'une cendre allumée.

Et visiblement j'aperçois,
Quand des yeux je suis ta fumée,
Qu'il me faut finir comme toi.[8]

Si les femmes quittent la table lorsqu'on y apporte les pipes, ce n'est point par horreur du tabac. Elles fument elles-mêmes : « je voudrais bien savoir, dit Misson, par quelle philosophie morale ou naturelle, le tabac serait permis aux hommes et défendu aux femmes ».[9] Mais la plupart des étrangers se scandalisent, ou tournent la coutume en ridicule : dans le *Diable boiteux*, lorsque l'auteur décrit le manteau d'Asmodée, qui représente des scènes de galanterie en divers pays du monde, il ne manque point d'y découvrir « un gentilhomme anglais qui présente galamment à sa dame une pipe et de la bière » ;[10] et je ne saurais en termes honnêtes répéter ici ce que le bon et crédule Jordan a entendu dire sur certaine façon de fumer qu'auraient les dames anglaises.[11] Si le procédé était aussi efficace qu'un mauvais plaisant lui avait dit, Argan n'aurait point manqué d'y recourir ! On va jusqu'à prétendre que les enfants, en allant à l'école, « portent dans leur petit sac avec leurs livres, une pipe de tabac que la mère a soin d'emplir de bon matin, en place de leur déjeuner », et Jordan — toujours Jordan ! — renchérit : « Après qu'ils ont étudié quelque temps, le maître leur ordonne de prendre leur pipe, leur montre la manière de la tenir et de fumer de bonne grâce ».[12] Il semble que, si Jehan de Paris, autrefois, abusait plaisamment de la naïveté anglaise,[13] certains de nos voyageurs, au XVII^e siècle, ont bien aisément gobé les bourdes que des compatriotes malicieux, établis à Londres, leur contaient pour mettre leur crédulité à l'épreuve !

(8) Misson, 391-393.
(9) *Ibid.*, 391.
(10) A.-R. Lesage, *Diable boiteux*, I, 13.
(11) Jordan, 51.
(12) Jouvin, 467 ; Jordan, 53.
(13) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 37.

Rocoles prétend que les Anglais fument afin de mieux boire : « lorsqu'ils ont fait quelque excès, dit-il, ils se servent de tabac pour les décharger en peu de temps, si bien qu'ils peuvent reprendre le verre comme auparavant, et se remettre en débauche ».[14] Cette réputation d'intempérance est ancienne.[15] A travers les siècles elle s'est maintenue, sans défaillance, et les Anglais sont les premiers à le reconnaître :

An Englishman will fairly drink as much
As will maintain two families of Dutch.

« Un Anglais boit bien de quoi faire vivre deux familles hollandaises » : Tel est l'adage que nous enseigne de Foë : [16] et l'on sait de reste que les Hollandais ne passent pas pour vivre de peu. « Le boire avec excès, en ce quartier, n'est pas tenu pour un vice », constate Tristan qui nous présente un de ses personnages tombant sous la table : « et ce fut tout ce que nous pûmes faire, sa femme, deux de ses serviteurs et moi, que de le porter sur son lit ».[17] Celui-là est un marchand, mais la même aventure arrive à des gens de toute condition. Assurément un grand nombre de seigneurs « méritent l'éloge ordinaire de *civil and sobre* (sober) *gentelmen* que le public leur donne » ;[18] mais combien d'autres ne le méritent guère ? « Il y a des maisons de qualité, dit Chamberlayne, où c'est une galanterie et un tour d'esprit que d'enivrer quelqu'un, et pour cet effet on a toujours quelque bouffon pour encourager la compagnie ». Chez un seigneur du premier rang, chez le Comte d'Oxford, Comminges a vu « chacun résolu à porter son compagnon par terre », et le général Monk « fit un coup de maître en leur présentant à chacun un hanap qui tenait beaucoup : les uns l'avalèrent, les autres ne purent ; généralement tous demeurèrent jusques au lendemain sans avoir conversation quoique en même chambre. Le seul général alla au Parlement comme à son ordinaire, et n'en perdit ni le jugement, ni l'esprit ».[19] Parfois la plaisanterie tourne plus mal : « on a vu des gens y devenir si extravagants qu'ils ont fait vœu de tuer le premier homme qu'ils rencontreraient dans les rues, et l'ont tué en effet ».[20]

Ce qui surprend surtout nos Français, c'est qu'on ne s'enivre pas ici par mégarde, en riant et en causant ; on semble le faire de dessein prémédité : « Il n'est point à mon avis, dit Deslandes, de spectacle plus comique que

(14) Rocoles, II, 253.

(15) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 33.

(16) De Foe, *True Born Englishman*, 28.

(17) Tristan, *Page disgrâcié*, 114.

(18) Muralt, 77. — Muralt joue ici, assez plaisamment, sur le sens de deux « faux amis » français et anglais. Cf. Derocquigny et Kessler, *les Faux Amis*.

(19) Chamberlayne, I, 49 ; Comminges, Lettre au roi, du 28 mai 1663, citée dans Jusserand, *French Ambassador*, 210-211.

(20) Muralt, 75-76.

celui de quinze ou seize buveurs qui s'enivrent posément... Des personnes austères, avec un maintien affecté et des manières pesantes, passent douze heures de suite sans se dire un seul mot. Les bouteilles se succèdent les unes aux autres, et elles ont une éloquence naturelle qui persuade les convives. Il n'est point besoin de les exciter au plaisir ; une résolution ferme de s'enivrer est le motif gracieux qui les anime ». N'est-ce point l'écho exact du propos attribué à Froissart, que les Anglais « se réjouissaient tristement »?[11]

Sur ce chapitre aussi les femmes savent tenir tête aux hommes. Saint-Amant lui-même, apôtre du bien manger et du bien boire, s'avouait choqué, nous l'avons vu,

Que les plus agréables groins
Y rotent à l'ombre du verre.[12]

En réalité il n'a guère vu que femmes du commun et surtout courtisanes. « Les honnêtes femmes sont beaucoup plus retenues », affirme Rocoles qui sur ce point corrige son prédécesseur Davity, « quand ce ne serait que de peur de gâter leur beau teint ».[13]

Les Anglais boivent beaucoup, mais que boivent-ils donc ? « Il n'y a point de pays dans le monde qui puisse se vanter d'avoir tant de différentes sortes de boisson ».[14] De la bière s'abord, et bien des variétés de bières ; l'ale (*èle*, écrit Rocoles), faite d'orge ou de blé, sans houblon, la cervoise des anciens, laquelle, disait Chappuys « est fort profitable et agréable à ceux qui en usent et y sont accoutumés ». Mazarin, y ayant goûté, priait l'ambassadeur de lui en renvoyer.[15] On en brassait beaucoup en Ecosse, et moins en Angleterre autrefois ; mais la consommation s'en développa vite, et l'on en faisait aussi le « buttered ale » que les Anglais prenaient volontiers à la place du souper : « c'est un certain breuvage fait de sucre, de canelle et de beurre dans de l'ale, qu'on fait chauffer dans un pot devant le feu, et que l'on avale tout bouillant».[16] Il y a ensuite la vraie bière de houblon, la bière forte, ou double bière : « puissante, fumeuse, amère », qui paraissait très bonne à Perlin quand il la prenait avec « des gâteaux assez fermes, ensafranés et garnis de raisin », et qui convient fort aux fumeurs. « Il s'en fait, dit Miège, en plusieurs endroits des provinces septentrionales, d'une couleur charmante, d'un goût délicieux et d'une force qui passe tous les vins de France ».[17] Enfin pour l'usage courant et pour remplacer l'eau dont usent très peu de gens,[18] on a

(11) Deslandes, 251 ; cf. G. Ascoli, I, 33.

(12) Misson, 134 ; Saint-Amant, II, 465 ; cf. plus haut, p. 268.

(13) Misson, 134 ; Muralt, 75-76 ; Rocoles, II, 253.

(14) Chamberlayne, I, 63.

(15) Chappuys, f° 60 ; Mazarin, Lettre à Bordeaux, du 2 juin 1658, VIII, 391.

(16) Rocoles, II, 254 ; Jouvin, 451, Jordan, 53 (ils écrivent, Jordan copiant Jouvin, *Boterdel*).

(17) Rocoles, II, 255 ; Perlin, f° 22 v° ; Miège, I, 19.

(18) *Lettres curieuses*, 281.

une sorte de bière, qu'ils appellent *small bir*, faite, lorsqu'on a tiré la bonne bière, en repassant de l'eau sur le marc : « petite bière, propre à désaltérer et à rafraîchir, car elle n'a aucune force et ne donne aucune nourriture » ; « presque semblable à la bière de Saxe, elle pique plus la langue et n'est pas si forte que l'autre bière, ni aucunement amère ».[19] De chacune de ces espèces la consommation est énorme ; pour en donner une idée, Chamberlayne indique qu'en 1667, alors qu'une grande partie de la ville était en ruines, et bon nombre de ses habitants à la campagne, on avait pourtant brassé dans Londres 452.563 barils de bière forte, 489.797 de petite bière, et 580.421 barils d'ale.[20] Outre ces bières de consommation courante, il en est d'autres, « cent et cent sortes de bières », dit Misson, parmi lesquelles « il en est de bonnes ». Mais si disposé qu'il soit à s'accommoder de tout ce qu'il trouve dans l'île, Misson ajoute en bon Français : « Quoi qu'il en soit, la bière est art, et le vin est nature, et vive la nature ! ».[21]

Avec la bière, on boit du cidre, du poiré, de l'hydromel, « plusieurs sortes de vins délicieux, de cerises, de groseilles, rouges et blanches »,[22] de l'eau-de-vie, du rossolis,[23] des spiritueux divers, comme le *bolle/ponge* (bowl of punch) dont La Boullaye le Gouz a goûté en 1643 : boisson rapportée des Indes, et « faite de sucre, jus de limon, eau-de-vie, fleur de muscade et biscuit rôti » ; l'eau d'anis, l'eau d'absinthe, « l'eau cordiale de Madame Huet », ou cet « *usquebac* (usquebaugh, whiskey) d'Irlande », distillé du malt d'avoine et assaisonné d'anis, de réglisse, de safran et de cochenille, que Mme de Mazarin prisait fort, et dont Saint-Evremond, sagement mais vainement, tentait de la dégoûter.[24]

On boit aussi beaucoup de vin ; Saint-Amant, un connaisseur, le trouve frelaté ; et Muralt, qui s'indigne galamment que les Anglais préfèrent aux dames le vin et le jeu, les juge « d'autant plus blâmables que les femmes sont plus aimables en Angleterre que le vin n'y est bon » : ils n'aiment en général, dit Deslandes, « que les vins grossiers et épais ».[25] Les grands seigneurs savaient pourtant où en chercher de bon. Locke, visitant en 1677 le fameux domaine de Haut-Brion, appartenant au Président de Pontacq, constatait qu'en quelques années le vin de ce clos célèbre avait doublé de prix « grâce aux Anglais opulents qui envoyaient des ordres pour s'en procurer à tout prix ».[26] Pour de moins raffinés, des vaisseaux anglais allaient

(19) Jouvin, 451 ; Rocoles, II, 255.

(20) Chamberlayne, II, 143.

(21) Misson, 33. Cf. Chamberlayne, I, 63 ; Miège, I, 19.

(22) Miège, I, 19. Cf. Chamberlayne, I, 63.

(23) Muralt, 76.

(24) La Boullaye le Gouz, 534 ; Saint-Evremond, V, 157, et les notes de Desmaizeaux, 157-158. Je dois à mon collègue Jules Derocquigny d'avoir identifié ces dernières boissons.

(25) Saint-Amant, II, 454 ; Muralt, 82 ; Deslandes, 252.

(26) Cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 319.

chaque année se charger en Gironde, et « la flotte de Bordeaux », comme on l'appelait, arrivait en Tamise vers le mois de décembre,[27] bien vite dépouillée par les amateurs ; l'ambassadeur à Londres, sous Charles II, pouvait écrire à son gouvernement qu'il ne fallait pas regretter les louis dépensés pour racheter Dunkerque : « si l'acquisition de Dunkerque nous les a ravis, les vins de Gascogne nous les rapporteront ».[28]

Bon ou mauvais, le vin se boit dévotement ; l'on ne saurait en prendre un verre sans en faire l'honneur à quelqu'un. La coutume des « santés », oubliée en France de la bonne société, est encore en grande faveur en Angleterre et les rites dont elle s'accompagne, « grimaces particulières » et obligatoires, frappent les voyageurs :

> La personne à la santé de qui on boit... doit demeurer dans une inaction de statue pendant que le *buvant* boit. Si par exemple l'on est en train de prendre quelque chose dans un plat, il faut cesser tout subitement, il faut remettre sa fourchette ou sa cuiller, et attendre, sans bouger non plus qu'une pierre, jusqu'à ce que l'autre ait bu. Après quoi, la seconde grimace est de lui faire un *inclinabo*, au péril de faire tremper sa perruque dans la sauce qui est dans son assiette.
>
> Ajoutez que « dans le tran-tran ordinaire, la maxime est que les hommes boivent à la santé des dames, et les dames à la santé des hommes »[29].

Outre les vins de France, on consomme des vins d'Allemagne, d'Italie et de Grèce, surtout des vins d'Espagne, du vin des Canaries,[30] « meilleur en ce pays qu'en aucun lieu du monde », car les Anglais « le savent préparer d'une manière que les autres nations ont ignorée jusqu'à présent » ;[31] enfin « le vin brûlé », « tant estimé des étrangers et tant aimé des dames anglaises », qui se fait avec du bon vin (vin clairet, généralement ; entendez : Bordeaux rouge), « où l'on jette quantité de sucre, de canelle, et d'autres épiceries, et puis l'on y met le feu, lequel étant éteint, on le boit tout chaud ». C'est un délice, et c'est un merveilleux remontant ; aussi en offre-t-on, avec du vin d'Espagne, aux voyageurs épuisés par la traversée ; et c'est aussi ce qu'on sert généralement à l'assemblée réunie pour les cérémonies funèbres : les regrets ou du moins la générosité des héritiers se mesurent au nombre des tonneaux défoncés.[32]

Il ne suffit pas aux Anglais de boire et de fumer chez eux une partie de

(27) Prévost-Paradol, *Elisabeth et Henri IV*, 82.

(28) Lettre du 26 février 1663, citée dans Jusserand, *French Ambassador*, 46.

(29) Misson, 381-383 ; Cf. Saint-Evremond, *Sir Politick would be*, *Œuvres*, II, 288. Bayle raconte (*Dictionnaire*, article *Thorius*, note) que Peiresc, lors de son voyage, obligé par politesse de boire un grand verre de vin pour répondre à une « santé » que lui avait portée Thorius, se vengea en buvant à son tour un grand verre d'eau à la santé de celui-ci. L'Anglais fit la grimace, mais absorba l'eau.

(30) Chamberlayne, I, 63.

(31) D'Auvers *Voyage*, mss, 211 (A.-fr. rev., 1920, 22).

(32) Rocoles, *Monde*, II, 255 ; Cf. Misson, 133, et Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 188.

la nuit; de jour ils vont au cabaret: ceux de toutes les conditions, dit Le Sage, y passent autant de temps que chez eux. Aussi la besogne n'avance-t-elle guère dans les boutiques : « il faut qu'un tailleur ou qu'un cordonnier, quelque presse qu'il ait, abandonne son travail pour faire à la taverne un tour sur le soir » ; quand il en sort, très tard, et à demi saoul, au lieu de rentrer se coucher, il fait souvent l'insolent dans la rue, « prêt à faire niche à un étranger ».[33]

Au cabaret, on fume, on boit, on lit les feuilles volantes de politique, les *Gazettes* de Hollande, de France et d'Angleterre, surtout celle de Londres « la plus véritable, la plus sage » de toutes, où l'on « ne met que les nouvelles qui sont certaines » ;[34] c'est là qu'on donne rendez-vous pour ses affaires, qu'on rencontre ses amis, qu'on discute avec une liberté surprenante les nouvelles publiques et secrètes, les intérêts des princes, la religion : « Ce sont, dit Deslandes, des retraites où la liberté et la hardiesse règnent impunément ; les rangs y sont confondus ; et c'est dans cette espèce de désordre qu'on fait ici consister tout le plaisir ».[35] On y a aussi assez souvent la distraction de la musique :

La musique rejetée
Ne règne qu'au cabaret[36]

a dit Saint-Amant ; et Le Pays a vu, « près d'une place qui s'appelle le *Morfild* (Morfields), un cabaret où le maître entretient une musique et des baladins qui, depuis le matin jusqu'au soir, ne font que divertir ceux qui y vont boire. C'est là où se rend toute la galanterie. Il y a toujours grande foule de blondins qui y mènent leurs blondines ; mais la maison étant bâtie à peu près comme un amphithéâtre et les jeux se faisant dans le parterre, tout le monde en a le plaisir fort à son aise ».[37]

Il faut distinguer entre les cabarets ordinaires, tavernes à bière (alehouse), dont Miège compte cinq mille environ à Londres,[38] rendez-vous des gens du commun, et les tavernes à vin, bien plus grandes, qui « se font reconnaître par une grande enseigne qui va pendre sur le milieu de la rue... ce qu'on ne pratique pas aux autres » ; ces tavernes dont il n'y a guère plus de deux cents à Londres, en y comprenant les guinguettes ou pavillons de verdure qu'on trouve dans les promenades, au Spring-garden, ou à Moorfields, sont celles où les femmes se laissent volontiers conduire pour prendre

(33) Le Sage, 151 ; Sorbière, 123-124 ; *Lettres curieuses*, 287.

(34) Misson, 214.

(35) D'Auvers, 403 ; Deslandes, 253 ; cf. Le Sage, 152 ; Prévost, *Homme de qualité*, 82.

(36) Saint-Amant, *Œuvres*, II, 454 : cf. Trad. de la *Religion du Médecin*, de Th. Brown, 330, note du traducteur (1414) : « la coutume en Angleterre est d'avoir dans la plupart des cabarets des instruments musicaux sur lesquels on joue ».

(37) Le Pays, 189.

(38) Miège, I, 201.

une collation, mais toujours en compagnie de leurs pères, mères ou maris.[39] Dans les unes comme dans les autres, on boit souvent sans mesure ; aussi, après le milieu du siècle, voit-on se multiplier les maisons où l'on sert des breuvages moins dangereux : café, thé, ou chocolat.[40] Miège, dans les Dialogues de sa *Grammaire*, fait l'éloge de ces boissons nouvelles, du chocolat, « boisson stomacale », et du café « qui a le véritable goût d'une croûte de pain brûlée » ; le thé a moins de succès auprès des Français, du moins en ce siècle, et cette « noble boisson, saine, agréable, restaurante » passe encore chez eux pour un « breuvage bourbeux ».[41]

De ces maisons de café (coffee house) il y a dans toutes les rues. Miège en compte un millier ; Beeverell, au même temps, plus de trois mille : la vérité doit être entre deux ; les maisons de chocolat (chocolate-house) sont moins communes ; aussi bien la tasse de chocolat ne coûte-t-elle pas moins de trois sous, alors qu'on a partout une tasse de café pour un sou.[42] Il y a, dit Deslandes, des cafés pour tous les états et pour toutes les conditions ».[43] Il y en a dans la Cité, où l'on se retrouve pour traiter d'affaires. Les officiers vont au « Youngman » ; les aigrefins au « Littleman ».[44] Les gens de science se réunissent au « Graecian », les poètes à la « Rose » ;[45] les prêtres mêmes ont leurs cafés :[46] « on demande plutôt quel est le café de quelqu'un que la maison où il loge ».[47] Près de la Comédie, le « Tom » et le « Will » accueillent les spectateurs à l'issue de la représentation, et ceux-ci y trouvent selon leur goût, jusqu'à minuit, tables de jeu ou conversation des gens d'esprit. Vers Westminster, le « Saint-James » est whig, et « Orinda » tory ; le « British » s'ouvre aux Ecossais,[48] le « Rainbow » dans Charing-Cross, au coin qui fait face à Northumberland house,[49] est le quartier général des réfugiés français soucieux de bel esprit. Dans la même région, il y a encore le « Smirne » et « M^me^ Rochford », et comme maison de chocolat le « Cocoa Tree » et le « White », où le beau monde s'assemble vers midi », où la jeunesse élégante joue au piquet ou à la bassette.[50] D'Auvers, dans toutes ces maisons, a

(39) Miège, I, 201 ; Rocoles, II, 253 et 255. Voir plus haut, p. 346-347.

(40) Chamberlayne, I, 49. Le premier café daterait de 1652 (Beljame, *op. cit.* 172).

(41) Miège, *Nouvelle facile méthode* (1186), 294-295 ; *Character of France*, cité et traduit par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXII, 318.

(42) Miège, I, 201 ; Beeverell, IV, 866 ; D'Auvers, 402-404 (il écrit *Caphéos*) ; cf. Miège, *Nouvelle facile méthode*, 295.

(43) Deslandes, 254. Cf. Beeverell, IV, 866 ; et *Tatler*, cité par Beljame, *op. cit.*, 172.

(44) Moreau de Brasey, 157.

(45) Beljame, *op. cit.*, 172 et suiv.

(46) Voltaire, *Lettres philosophiques*, I, 64.

(47) Muralt, 185.

(48) Moreau de Brasey, 157, 162.

(49) Mss. Desmaizeaux, Brit. Mus., Add., 4288, f° 93.

(50) Moreau de Brasey, 156 ; Muralt, 74.

admiré les salles propres et nettes, quelques-unes même magnifiques. Tout autour, des tables disposées le long des murs, comme dans les réfectoires de nos moines ; sur les tables, des monceaux de pipes neuves ou nouvellement blanchies ; du tabac haché ; un grand rouleau de bougie, qu'on allume en touchant un ressort, quand on veut mettre le feu à la pipe.[51] Mais Muralt est moins élogieux : « On fait valoir ces cafés aux étrangers comme le plus grand agrément de Londres, et ils sont regardés sur ce pied-là par la plupart d'entre eux. Il me paraît que ce sont des endroits commodes pour trouver les gens à qui l'on a affaire, et pour avoir moins de fâcheux à craindre chez soi : mais du reste fort dégoûtants, puants, pleins de fumée comme des corps de garde, et autant farcis de monde ». Cette dernière impression sera celle de Voltaire, un jour, il est vrai, où soufflait le vent d'est.[52] D'Auvers les a-t-il donc vus, ces cafés, par bon vent et en belle humeur ? Il a dû y entrer avant l'heure d'affluence, avant que cent personnes les aient empuantis de leur fumée.

6. Jeux violents.

Une phrase de Rocoles nous surprend : « Bien que forts et robustes, dit-il, les Anglais laissent à part toutes sortes d'exercices violents, pour rechercher la douceur d'une vie délicieuse dans les plaisirs de la bonne chère, avec un doux repos »;[1] et Rocoles, notons-le, ne fait que répéter ce que les érudits se transmettent les uns aux autres depuis le XVI^e^ siècle. Qu'est-ce à dire ? Les étrangers se plaignent qu'en Angleterre les exercices physiques soient négligés et la nation qui enseignera plus tard aux autres les bienfaits du « sport », aurait longtemps passé le meilleur de sa vie à la maison ou dans les cafés, loin du grand air, sans assouplir ses muscles ! Il n'en est rien. Ce que les Français reprochent aux Anglais de négliger, ce sont les armes, la danse, le manège, ce qu'on appelait alors l'Académie. Quelques maîtres français, tout le long du siècle, se sont efforcés de dresser à Londres de jeunes élèves à ces arts courtois ; s'ils ont quelquefois connu la curiosité et la vogue, comme Faubert qui vit son Académie, organisée en 1681, fleurir pendant quelques années,[2] leur succès ne s'est pas étendu, et seuls les jeunes seigneurs de très haut rang venaient se former près d'eux aux élégances continentales. Ce n'est pas désaffection pour ce qui peut assouplir et renforcer le corps. Bien au contraire, ces Académies visent à former un homme de société et de salon, or l'Anglais se soucie peu de devenir « un élégant cavalier ». Il aime l'exercice physique pour lui-même, pour sentir ses artères battre avec puissance, ses poumons respirer largement, pour mieux participer à la vie profonde de la nature.

(51) D'Auvers, 402.

(52) Muralt, 186 ; cf. Voltaire, *Lettres philosophiques*, II, 261.

(1) *Monde*, II, 321-322.

(2) Evelyn, *Diary*, 17 sept. 1681 ; 18 décembre 1684.

Cela n'apparaît-il pas clairement dans la façon même dont les Anglais entendent la promenade ? Nous avons déjà vu nos voyageurs s'étonner de la démarche pressée des hommes et femmes à Londres. Qu'ils aillent à leurs affaires dans les rues ou qu'ils arpentent les allées sablées du Parc, ils « marchent toujours vite », « constamment en avant, sans que rien les puisse amuser, ni les détourner de leur chemin ».[3] La promenade en France est fille du loisir, les gens du monde vont sur le Cours, pour se rencontrer les uns les autres, se saluer, s'interpeller gracieusement, échanger quelques propos ; à Londres, même au Parc Saint-James où les femmes vont se faire admirer, on n'oublie point qu'on est là pour accomplir un rite important, exclusif. On ne se promène point, on marche : c'est le plus familier, le plus simple des exercices.

Les Anglais ne vont pas au manège, mais on les voit sans cesse à cheval, à Hyde Park, à travers champs, à la chasse, aux courses, sur les routes quand ils voyagent : aucun souci de l'élégance, de la gracieuse voltige ; il n'est point besoin d'être un « bel homme à cheval » pourvu qu'on soit un « bon homme de cheval ».[4] On ne cherche point à rendre, par la science du harnachement, l'exercice plus facile et plus doux : les Anglais montent à cheval « sans croupières ».[5] Les femmes, elles aussi, montent hardiment et fort bien. Pavillon a vu « quelques damoiselles en palefroi ».[6] Elles ne sont point rares en Angleterre : « Les femmes, dit La Motraye, qui sont aussi belles que des Circassiennes, montent aussi adroitement un cheval, sans croiser leurs jambes sur la selle comme celles-là. Elles le font de meilleure grâce que celles de toute autre nation, et peuvent disputer la vitesse du galop et du trot aux meilleurs cavaliers » : certaines dames font à cheval tous leurs déplacements.[7]

Les grands seigneurs aiment passionnément la chasse ; ils ont parcs, garennes, canardières, ils traquent le gibier au vol, au chien couchant, au chien courant ; presque tous en leurs résidences de campagne, entretiennent des meutes, qu'ils nourrissent de chevaux ou d'autres charognes qu'ils font sécher au soleil ».[8] Un gentilhomme de la campagne n'a pas, avec ses chevaux, de meilleurs compagnons que ses chiens : à leur suite il force cerfs, daims et renards, et c'est plaisir à se rompre le cou.[9]

Les seigneurs aiment aussi, dit Rocoles, à entraîner à la course des laquais et des chevaux, « et à gager les uns contre les autres sur leur disposition, pour voir lequel de tous, laquais ou chevaux, aura plus tôt fait huit, dix ou

(3) Muralt ; voir plus haut, p. 304 et 306.

(4) Distinction soulignée par Evelyn, *Diary*, 18 déc. 1684.

(5) *Gazette de* 1609, 10.

(6) Voir plus haut, p. 288.

(7) La Motraye, II, 490 ; *Description d'un voyage*, f° 17.

(8) Chamberlayne, I, 65 ; *Lettres curieuses*, 289.

(9) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 213 ; cf. Moreau de Brasey, 100.

douze lieues, et gageront quelquefois sur la course de laquais à laquais, cheval à cheval, laquais contre cheval et cheval contre laquais ».[10] Les courses à pied se maintiendront longtemps : La Motraye les mentionne en 1698, et Voltaire, lors de son voyage, verra lutter de vitesse jeunes garçons et jeunes filles.[11] Mais les courses les plus goûtées sont celles des chevaux, montés parfois par leurs nobles propriétaires, plus souvent par de « petits postillons vêtus d'étoffes de soie ». C'est avec curiosité que nos voyageurs considèrent ces jeunes gens de quinze à vingt ans, de qui dépend l'issue de la course : minces, légers de corps, et légèrement équipés, ils ne doivent pas peser plus de cent soixante livres avec tout leur harnachement ; ce dont on s'assure à chaque course.[12] Les chevaux, payés fort cher, « quatre, six cents et même mille pièces », sont entretenus à grands frais dans des écuries installées près des champs où se donnent les courses, surtout à Newmarket. La reine, en 1712, fait élever là dix chevaux, pour lesquels elle donne six cents livres sterling par an. De plus, elle met, chaque année, en compétition trois prix, plus une urne d'or que disputent les juments.[13] A son exemple, d'autres seigneurs offrent, à Newmarket ou ailleurs, des prix qui consistent en gobelets d'or ou en sommes d'argent.[14]

Pour remporter ces prix, les chevaux courent d'une vitesse « qui n'est pas concevable », si prodigieuse « qu'ils font le tour de quatre milles en sept ou huit minutes », et cela trois ou quatre fois de suite, « selon qu'ils gagnent, car il faut gagner deux courses pour avoir le prix ».[15] Mais, plus que les prix, ce qui, dans ces luttes, anime les propriétaires, ce sont les paris qu'ils font. « On y voit des gageures de plus de cinquante mille écus », a entendu dire l'auteur des *Lettres Curieuses*. En tout cas, la Motraye parle de paris individuels variant de cent à mille livres sterling ; Misson en cite de deux mille ; notre voyageur de 1712 a vu de ses yeux « Mylord Harwy (Harvey) et le duc de Rutland mettre en jeu entre eux, pour une course où leurs chevaux étaient aux prises, « quatorze cents guinées, sans parler des paris considérables qui se faisaient entre les autres ».[16] Cette frénésie gagne en toutes circonstances les Anglais : nous les verrons parier de grosses sommes au jeu de boules, aux luttes de gladiateurs et aux combats de coqs ; près de la Bourse, les nouvelles politiques et militaires sont pour eux l'occasion de perpétuelles gageures.[17] Mais, nulle part, le jeu n'est animé comme au

(10) Rocoles, *Monde*, II, 256.

(11) La Motraye, I, 166 ; Voltaire, à M***. *Lettres philosophiques*, II, 259-260.

(12) Monconys, 55 ; Misson, 91 ; Saint-Evremond, V, 112 ; Voltaire, *Ibid.*, 264.

(13) *Description d'un voyage*, f° 23 et suiv.

(14) Mrs Manley, *Atalantis*, I, 261.

(15) *Description d'un voyage, loc. cit.* ; cf. Beeverell.

(16) *Lettres curieuses*, 289 ; La Motraye, I, 166 ; Misson, 91 ; *Description d'un voyage, loc. cit.*

(17) Moreau de Brasey, 166. Cf. Mathieu Marais, *Journal*, I, 351.

champ de courses. Cela va, dit-on, jusqu'à leur faire perdre le sens de l'honnête. Mrs Manley raconte comment, à Newmarket, certains seigneurs donnent de l'argent aux cavaliers de leurs adversaires pour les engager à céder le pas à leurs propres chevaux, comment on drogue, « avec un ratafia qui leur fera mal », les chevaux dont on redoute la victoire : « J'ai vu, dira Voltaire, des maquignons de qualité qui pariaient l'un contre l'autre, et qui mettaient dans cette solennité infiniment plus de filouterie que de magnificence ».[18] Le mal s'étend au peuple entier : chaque fois qu'une course se donne, on voit accourir à ce spectacle, venus de la ville ou de la campagne, en voiture ou à cheval, troupes mêlées d'hommes et femmes de toutes conditions, des prêtres mêmes, « qui sont les plus empressés pour les plaisirs de ce lieu-là ».[19]

S'il s'agit de se livrer soi-même à l'exercice, on pratique comme en France les jeux nobles de la paume et du mail ; le vulgaire s'adonne au volant, au palet, aux quilles, au tir à l'arc ou au bâton, ou par camps on joue à la barre.[20] De grandes parties de ballon s'organisent aux champs,[21] ou entre jeunes gens d'un quartier, dans les rues de la ville : « En hiver, dit Misson, le *football* est un exercice utile et charmant : c'est un ballon de cuir, gros comme la tête et rempli de vent ; cela se ballotte avec le pied dans les rues par celui qui le peut attraper ; il n'y a point d'autre science ».[22] Le voyageur grincheux trouvera cette façon de se divertir incommode et insolente, car il arrive que les joueurs « cassent les vitres des maisons et les glaces des carrosses qu'ils rencontrent sur leur chemin » : qu'il ne proteste point à voix haute, car les jeunes gens pourraient « se ranger en haie et se servir de lui comme d'une balle en se le poussant l'un à l'autre ». L'auteur de *Martin Nogué*, à son habitude, met agréablement en œuvre les indications de Muralt :

> Deux douzaines d'artisans à moitié ivres, à qui apparemment ma physionomie ne revenait pas, tombèrent sur moi et, se divisant en deux bandes, me poussaient tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, me ballottant comme une balle de jeu de paume. Ce fut en vain que je voulais doubler le pas, me fâcher, crier, les traiter de canailles, de coquins, etc. ; les prier ensuite et leur demander grâce: ils ne me laissèrent passer que lorsqu'ils virent que je n'en pouvais plus.

Ce sont là « jeux de la plus vile populace ».[23] Par contre, « le jeu de boules, qui n'est en France que l'occupation des artisans et des valets, est tout autre chose en Angleterre : c'est l'exercice des honnêtes gens. Il y faut de l'art et

(18) Mrs Manley, *Atalantis*, I, 262 ; Voltaire, *Lettres philosophiques*, II, 265.

(19) Mrs Manley, *Ibid.*, 261 ; Saint-Evremond, *Œuvres* ,V, 169 ; La Motraye, I, 490.

(20) Chambérlayne, I, 64 et 65.

(21) Tristan, *Page disgrâcié*, 182.

(22) Misson, 255.

(23) Muralt, 87, 88 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 384 ; *Apologie du caractère des Anglais*, 44.

de l'adresse ; il n'est d'usage que dans les belles saisons, et les lieux où l'on joue sont des promenades délicieuses : on les appelle des *boulingrins*. Dès que la chaleur du jour est passée, tout s'y rassemble. L'on y joue gros jeu, et les spectateurs y trouvent à parier tant qu'ils veulent ».[24]

Comment les Anglais n'aimeraient-ils point ces jeux où librement se déploient la force et l'adresse, jeux fertiles en surprises et propices aux gageures? Ils se passionnent aussi pour les combats qui se livrent sous leurs yeux : « Tout ce qui s'appelle *fighting*, c'est-à-dire en général *combat*, est une chose délicieuse à un Anglais ».[25] Fréquemment des hommes du peuple, charpentier, forgeron, matelot, laboureur, jardinier, « après avoir travaillé et sué tout le jour, se divertissent le soir à la lutte ». Un homme du monde n'hésitera pas à vider de la même façon sa querelle : « J'en ai vu, dit l'auteur des *Lettres Curieuses*, quitter l'épée pour se gourmer ou pour mieux dire se lutter ». Il se mesurera ainsi, homme contre homme, avec le premier venu. Misson, un beau jour, en pleine rue du Strand, a vu le duc de Crafton (Grafton), aux prises avec un cocher de fiacre qu'il « étrilla d'une terrible manière ».[26] La Motraye prétend que les femmes et les filles ne se font pas faute non plus d'en venir aux mains en public.[27]

La foule s'amasse autour des combattants : gamins de la rue, portefaix, mais aussi « toutes sortes d'honnêtes gens, dont les uns fendent la presse afin de voir de près ; les autres montent sur les boutiques, et tous loueraient des places, si des échafauds pouvaient se faire en un moment ». Les femmes ne sont pas moins empressées ; chacun choisit son favori, l'encourage, veille à ce que les lois du jeu soient respectées : « Il n'y a de forces permises que les seules naturelles, des bras, des jambes et des reins ; les ongles et les dents ne doivent pas être de la partie ». Les spectateurs écharperaient qui voudrait user d'une épée ou d'un bâton contre un adversaire désarmé. On ne doit plus frapper un homme à terre, mais lui permettre de se relever. Le combat dure jusqu'à ce que l'un des deux demande quartier, mais « ils ne se le demandent guère qu'ils ne soient hors d'état de jouer davantage ».[28] La victoire s'est-elle déclarée d'un côté, « le vainqueur et le vaincu s'embrassent, vont boire ensemble et noyer dans le verre ou dans le pot à bière tout ressentiment et toute rancune ».[29]

Si les combats de ce genre sont fréquents, les duels sont rares. Les gentilshommes, qui suivent volontiers les modes de France, les verraient de bon œil, et sur le continent, ils se montrent aussi ardents à dégaîner que les plus

(24) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 315.

(25) Misson, 252-253.

(26) La Motraye, I, 166 ; *Lettres curieuses*, 286 ; Misson, 254.

(27) La Motraye, I, 167.

(28) Misson, 253-254 ; Muralt, 95-96 ; La Motraye, I, 167 ; Cf. *Martin Nogué*, 363-365, qui développe Muralt.

(29) La Motraye, I, 166.

chatouilleux de nos seigneurs ;[30] mais les lois et les princes les interdisent sous menace de peine capitale et de confiscation,[31] et le peuple les déteste : « En tirant l'épée contre qui que ce soit, dit Muralt, on courrait risque de se faire assommer par la populace ; de là vient qu'il ne se trouve pas de bretteurs à Londres. S'il y a des gens qui aiment ces sortes de combat, ils peuvent passer leur envie en se faisant gladiateurs ».[32]

Il est des hommes, en effet, qui profitent du goût que le public anglais manifeste pour les luttes violentes et en font leur gagne-pain ; assez souvent, au coin d'une rue, deux jouteurs armés de gros bâtons, se les rompent l'un sur l'autre. D'Auvers eut ce spectacle à Gravesend ; mais le profit, en ce cas, est médiocre, car, pour un sol, le spectateur se juge en droit de rester jusqu'au bout.[33] De plus avisés louent une salle de spectacle, et « avart de combattre, vont par la ville avec grande parade, et au bruit de trompettes et de tambours, pour avertir le monde qu'il y a un défi entre deux braves maîtres en fait d'armes, et que le combat se doit donner un tel jour ». L'entrée est d'un « chelin », mais ce n'est pas encore mettre à bien cher la vie d'un homme, car ce sont là combats à l'arme blanche, qui renouvellent en ce siècle le spectacle des gladiateurs antiques.[34] Ces gens, la plupart du temps, « se donnent des coups qui ont plus d'apparence que d'effet, et qui se terminent à quelque meurtrissure ou à quelque goutte de sang qu'un chirurgien, qui est là tout exprès, prend grand soin d'arrêter ». Sorbière souligne que les lames ne sont guère aiguisées ; pourtant, comme les spectateurs « veulent pour leur argent voir un combat en forme, où il y ait du sang répandu », force leur est parfois « de jouer un peu rudement et de se faire de vilaines estafilades ». Il arrive que le vaincu soit si fâcheusement blessé que, s'il n'en meurt point, il mette du moins plusieurs semaines à se guérir.[35] Jouvin nous a laissé le récit naïf et vivant d'une rencontre acharnée qui eut lieu au *Bergiardin* (Bear garden) :

Nous allâmes voir ce combat qui se fit sur un théâtre au milieu de cet amphithéâtre, où ils entrèrent nus en chemise, aux fanfares des trompettes et au bruit des tambours, ayant l'épée à la main, et tout d'un coup ils se mirent en posture et en état de combattre, en commençant à se porter des coups et à escrimer longtemps sans se blesser. Ils étaient tous deux bien adroits et courageux. Celui qui était le plus grand de corps avait de l'avantage sur le petit, parce qu'à la

(30) Cf. Herbert de Cherbury, *Mémoires*, 56, 79, 118, etc.

(31) En 1610, deux « milors anglais » de haut rang, désireux d'en venir aux mains, passent la Manche, tentent de se battre à Calais, où le roi d'Angleterre a fait avertir le gouverneur qui les en empêche ; ils en viennent enfin aux mains près de Saint-Omer (*Recueil historique mss. de J. Hendricq* (**1063**)., déc. 1610, 279)

(32) Muralt, 96. Les *Voyage et aventures de Martin Nogué* content ici encore une longue histoire qui n'est que la paraphrase du paragraphe de Muralt (352-353).

(33) D'Auvers, 199 (A.-fr. rev., 1919, 121).

(34) Jouvin, 447 ; d'Auvers, 432.

(35) *Lettres curieuses*, 288 ; Sorbière, 143 ; Misson, 256 ; Beeverell, IV, 2e partie, 897 ; La Motraye, I, 167.

façon de faire des armes en Angleterre, on se sert plus du tranchant de l'épée pour estramaçonner, que de sa pointe, pour pointer à la façon de France ; en sorte que le grand avait l'avantage de pouvoir frapper le petit sur la tête, à quoi le petit prenait garde, qui avait aussi l'avantage en ce qu'il pouvait donner au grand le coup de Jarnac, en lui coupant le jarret de la jambe droite, qu'il laissait quasi tout à découvert : ce qui faisait qu'ils étaient égaux au combat. Cependant le grand frappa le petit au poignet, qu'il lui coupa presque tout, mais cela ne l'empêcha pas de continuer à se battre, après qu'on lui eût mis un premier appareil, et qu'il eût bu un verre ou deux de vin pour lui donner du courage ; de sorte que ce blessé se vengea fort bien de sa blessure, car peu après, feignant de porter un coup au jarret, ce grand, voulant le parer, se baissa et mit à découvert toute sa tête, que ce petit blessa d'un coup de tranchant, si fort qu'il lui emporta une tranche de la tête et presque toute l'oreille...

Aussitôt les chirurgiens le pansèrent et lui mirent le premier appareil. Cela fait ils se mirent encore à se battre, et pour lors ils connurent tous deux leur faible ; c'est pourquoi ils furent longtemps sans se blesser, qui fut le sujet que le petit, n'observant plus si exactement à détourner les coups, déjà lassé d'un long combat, reçut un coup sur le même poignet droit déjà blessé, qui lui coupa entièrement les nerfs, en sorte qu'il demeura vaincu, et le grand vainqueur, avec l'applaudissement de tous les spectateurs.[36]

Les Anglais à de tels spectacles prennent un plaisir inouï ; ils témoignent de leur satisfaction, quand le combat est bien sanglant, en jetant sur l'estrade des pièces de monnaie, entre les reprises.[37] Quelques Français partagent ce goût : l'abbé Prévost, un peu plus tard, admirera cette école « où la jeunesse va se former à l'intrépidité et au mépris de la mort et des blessures ». Mais la plupart de nos compatriotes ne cachent point leur écœurement : ils trouvent ce divertissement « farouche », « barbare », « inhumain », et s'étonnent de le trouver en faveur chez un peuple qui respecte l'humanité dans ses procédures judiciaires, et suit avec sévérité les préceptes du christianisme.[38] Au reste, si ces combats étaient d'abord fréquents (d'après le Pays, on en donnait une ou deux fois par semaine, et d'Auvers, en 1685, les dit encore assez ordinaires), à partir du règne de Guillaume, ils perdirent de leur vogue. Misson et Beeverell s'accordent pour dire que « cet abus est un peu modéré, et l'on n'en voit plus tant ».[39]

Mais la cruauté du public se satisfait ailleurs : « Exposer un coq sur une place, constate ironiquement Misson, et le tuer à la distance de quarante ou cinquante pas avec un bâton, comme pour jeter aux noix, est une chose bien divertissante ». Sans doute, c'est là jeu de la populace,[40] mais exciter deux coqs au combat l'un contre l'autre est un « plaisir royal », auquel le

(36) Jouvin, 447-449.

(37) Deslandes, 242 ; Pepys, *Diary*, 1er juin 1663 : Pepys fait ses réserves sur l'agrément du spectacle.

(38) Prévost, *Homme de qualité*, 92 ; Sorbière, 143 ; Jouvin, 448 ; du Bos, *Réflexions critiques*, 19 ; *Intérêts de l'Angleterre*, 145.

(39) Le Pays, 189 ; d'Auvers, 432 ; Misson, 256 ; Beeverell, IV, 2e partie, 898.

(40) Misson, 255 ; Muralt, 87 ; Chamberlayne, I, 65 ; *Apologie du caractère des Anglais*, 44.

gentilhomme trouve autant de satisfaction que l'homme de la rue.[41] Il attire la foule dans des amphithéâtres spéciaux, dits « cockpits », et Pepys s'étonne d'y rencontrer, pour une fois qu'il s'y aventure, depuis de pauvres apprentis jusqu'à des membres du Parlement.[42] Ce sont combats à outrance auxquels on livre ces pauvres animaux : d'ailleurs, sitôt qu'ils sont en présence, une frénésie semble s'emparer d'eux. Ils sont « si furieux qu'ils ne cessent pas de se battre jusqu'à ce que l'un soit mort ou prêt à mourir, si rusés qu'ils font quelquefois semblant d'être battus, et puis, tout d'un coup, ils se relèvent et tuent l'autre avec l'éperon d'argent qu'on leur attache au pied ». Leur colère, leur acharnement, le chant de triomphe du vainqueur « qui s'élève fièrement sur le corps étendu de son ennemi », ont, aux yeux de Muralt, « quelque chose de singulier et de risible ».[43] Mais, plus risibles encore, les spectateurs qui discutent la race et la généalogie des combattants, s'engagent dans de furieux paris, « crient à s'enrouer », comme Mylord Thomond « qui use ses poumons à pousser des *done* à droite et à gauche ».[44] Des gens dont on croirait qu'ils n'ont pas de pain tous les jours, exposent sur un coup trois ou quatre livres, en perdent de dix à vingt en une seule séance. Les hommes ne sont pas moins excités que les bêtes qui combattent ; ils semblent près d'en venir aux mains à leur tour, et, dans ce vacarme assourdissant, l'étranger se croit au milieu de fous.[45]

Souvent, jeu aussi barbare, ce sont des chiens qu'on fait combattre. Ces dogues, explique La Motraye, sont dits bull-dogs, ou chiens à taureaux, parce qu'on les emploie à lutter contre des taureaux ou encore contre des ours.[46] On sait à travers l'Europe, que c'est là le spectacle national des Anglais. La *Gazette* de 1609, annonçant à ses lecteurs qu'elle rendra compte de ce qui se passe en tout pays, se vante d'aller à Londres

voir les détours
D'un dogue échauffé contre un ours.[47]

Tous les voyageurs se plaisent à conter comment un taureau jette en l'air tous les chiens qui le veulent approcher, «leur faisant faire cinq ou six tours, après quoi, ils retombent sur le sable ou jusque dans la salle sur les spectateurs » ; comment, lorsque les chiens retombent ainsi, ceux à qui ils appartiennent s'efforcent, en tendant le dos ou le bras, de les préserver d'un

(41) Misson, 70 ; Chamberlayne, I, 64.

(42) *Description d'un voyage*, f° 19 v° ; Pepys, *Diary*, 21 déc. 1663.

(43) La Motraye, I, 169 ; *Description d'un voyage*, f° 19 et v° ; Muralt, 94-95.

(44) *Description d'un voyage*, f° 19 v° ; Saint-Evremond, *Œuvres*, IV, 169 : *Done* est le terme anglais pour dire : *Tenu* en parlant d'un pari.

(45) Pepys, *Diary*, 21 déc. 1663 ; Muralt, 95.

(46) La Motraye, I, 169. Cf. Rocoles, II, 323 ; Chamberlayne, I, 65 ; Misson, 252 et 400-402 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 160, et la pièce du Théâtre Italien, jouée le 7 avril 1682 : *Arlequin, dogue d'Angleterre.*

(47) *Gazette de* 1609, 22.

choc qui leur romprait les reins.[48] « Ces chiens sont d'ailleurs si bons qu'ils ne se rebutent pas pour cela, et, pour pouvoir attraper les oreilles ou l'œil du taureau où ils se prennent souvent, ils se collent si fort contre la terre qu'il semble qu'ils s'y veulent enterrer » ; puis, brusquement, ils sautent, et le public fait de grandes acclamations à les voir « se pendre à la gorge du taureau et y ficher leurs dents si avant que, suspendus ainsi en l'air, ils font trois ou quatre tours par la place, le taureau, de sa part, les secouant sans cesse si fortement qu'il les rejette souvent par-dessus son col, fuyant un ennemi qu'il porte toujours avec lui ».[49] La seule chose à faire, quand la bête est ainsi accrochée à sa proie, c'est de venir à elle, de lui passer un bâton dans la gueule et de la lui ouvrir de force.[50] Comment ne pas admirer après cela l'énergie de ces chiens, ne point avouer qu'ils sont « ce qu'il y a au monde ce plus brave et de moins fanfaron » ; ils n'aboient ni ne crient, mais retournent sans cesse à l'adversaire qu'on leur a donné : « quelquefois, on voit de ces chiens qui ont la jambe cassée se traîner pour retourner à la charge... ceux qui sont de bonne race se laissent couper les quatre jambes l'une après l'autre sans lâcher prise ».[51] Les étrangers et les Anglais cultivés jugent ce plaisir grossier et dégoûtant ; ils ont honte de s'y trouver, mais s'y passionnent en dépit d'eux-mêmes.[52] Le spectacle s'achève par une scène burlesque : « Un singe monté sur un petit bidet » est, à son tour, attaqué par des chiens ; le cheval « court, rue, tombe souvent, sans que le singe lâche prise... il se mêle parmi les spectateurs, en fait tomber plusieurs, et lui avec eux »[53] : farce un peu grosse, mais bien venue après les fortes émotions des précédents combats.

7. Autres distractions.

Il est d'autres divertissements moins violents : le billard, jeu noble entre tous ; le trictrac, les échecs, les dés, les dames, les cartes.[1] Quant aux plaisirs de la société, à proprement parler, ils sont presque inconnus : « l'usage des visites n'est pas établi en ce pays comme en France » ; c'est à peine si l'on en fait à l'occasion d'une mort ou d'un mariage.[2] Seules, quelques dames tiennent chez elles des assemblées réglées, et ce sont souvent des étrangères. C'est ainsi que, piloté par l'ambassadeur des Etats-Généraux, un voyageur de 1712 va chez la duchesse de Shresburi (Shrewsbury), ita-

(48) Monconys, 72 (cf. Pepys, *Diary*, 14 août 1666 et Evelyn, *Diary* 16 juin 1670) ; d'Auvers, *Voyage* mss, 200 (A.-fr. rev., 1919, 121) ; cf. Misson, 401.

(49) Monconys, 72 ; d'Auvers, *Ibid.*, 201 ; cf. *Description d'un voyage*, f° 19 v°, 20.

(50) Misson, 402.

(51) Muralt, 93-94.

(52) Pepys, 14 août 1666 ; Evelyn, 16 juin 1670 ; Chamberlayne, I, 65.

(53) Monconys, 72. Cf. Evelyn, *loc. cit.*

(1) Chamberlayne, I, 65.

(2) D'Auvers, 405.

lienne de naissance, chez Mme de Montendre, fille du baron de Spanheim et mariée à un réfugié français, chez Mme de Rosenkranz, etc.[3] Les Anglais restreignent leurs réunions à des amis particuliers qu'ils choisissent : « elles n'en sont pas moins agréables,», accorde d'Auvers. D'ailleurs, les hommes y viennent peu : ils sont taciturnes et sauvages : « l'on voit dans presque toutes les familles qu'une fille est fort répandue dans le monde, tandis que son frère aîné a honte d'entrer dans une chambre où il y a compagnie ». Les jeunes gens préfèrent aux réunions mondaines les soirées qu'ils passent au club, à fumer, boire, jouer, discuter de politique avec des amis : « réunions sans gaieté, d'ailleurs, sans beaucoup de conversation, ou du moins sans rien de fort poli et de fort suivi ».[4]

Dans leurs clubs, les Anglais chantent volontiers, et ils y entendent des instruments ; car la nation aime la musique ; « il n'est point de si petite église où ils ne chantent de musique », disait Perlin, au milieu du XVIe siècle ;[5] cela est vrai encore au siècle suivant : dans les chapelles dissidentes, comme dans les temples de l'Eglise établie, les fidèles chantent en chœur avec plus ou moins de justesse. Le chant qu'ils aiment ne plaît pas à nos voyageurs. Saint-Evremond s'en excuse poliment auprès de Buckingham ; « il est venu trop tard en leur pays pour prendre un goût si différent de tout autre » ; Le Sage, plus curieux, cherche à analyser les causes de cette impression fâcheuse : « Ils imitent trop les Italiens, dit-il, et sont trop pleins de roulements » qui s'accordent mal avec leur langue. « Leurs ballades n'ont à mon goût rien de réjouissant. Ce qu'il y a de plus original dans leur musique est dans leurs gigues écossaises et dans leurs contredanses ».[6]

En général, on trouve les Anglais peu connaisseurs : « La plupart, dit Muralt, ne jugent d'un ouvrage que par le prix qu'on y met » ; cela fait le succès de ces concerts payants « où les gens de qualité de l'un et l'autre sexe, ne manquent guère de se trouver ». La mode est chez eux souveraine maîtresse. Si l'on en croit La Boullaye le Gouz, la viole régnait en Angleterre, l'an 1643, et la harpe en Irlande. Vingt ans plus tard, la guitare était reine. Charles II ayant accueilli avec faveur un Italien, Francesco, qui en touchait admirablement, ce fut comme une épidémie dans la bonne société :

> Tout le monde en jouait, bien ou mal, et sur la toilette des belles on était aussi sûr de voir une guitare que d'y trouver du rouge et des mouches. Le duc d'York en jouait passablement, le comte d'Arran comme Francesco lui-même. Ce Francesco venait de faire une sarabande qui charmait et qui désolait tout le monde ; car toute la guitarerie de la Cour se mit à l'apprendre, et Dieu sait la râclerie universelle que c'était.[8]

(3) *Description d'un voyage*, f° 18 et v°.
(4) D'Auvers, 405 ; Le Sage, 170-171 ; Muralt, 74.
(5) Perlin, f° 19 v°.
(6) Saint-Evremond, *Sur les opéras*, *Œuvres*, III, 292 ; Le Sage, 164.
(8) Muralt, 21, 72 ; La Boullaye le Gouz, 476 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 167. Cf. aussi Pepys, *Diary*, 16 nov. 1665.

Ceux qui voudraient dégager les tendances du goût anglais, croient trouver que ces insulaires aiment avant tout « le tintamarre et le gros bruit » : dans leurs concerts, ils sont charmés du bruit des trompettes et des timbales.[9] Rapprochez de cela les carillons de cloches qui sont, au dire de tous, un de leurs grands plaisirs : « Il y a manière de le faire, avoue Misson, mais leur espèce de carillon n'a rien de commun avec les carillons de Hollande et des Pays-Bas ». Bien que pour les offices les églises y sonnent très peu, Miège reconnaît qu'on appelle à bon droit l'Angleterre « l'île sonnante » : voici, en effet, d'après Rocoles, comme les choses s'y passent, et c'est, on l'avouera, façon bien singulière de témoigner du goût pour la musique : « A Londres, plusieurs, sortant de bien boire, montent sur les tours et clochers, et demeurent là, deux ou trois heures, à sonner et carillonner sans cesse, pour leur seul contentement : voire même ils gagent quelquefois à qui s'arrêtera plus longtemps parmi ce bruit, dont le travail a mis des plus robustes bien souvent sur la litière, ou par rupture de veine, ou par pleurésie, ou par pareils autres accidents ».[10]

On a vu que seule la musique qui accompagnait certaines danses trouvait grâce auprès des étrangers ; elle leur paraissait « d'une vivacité qui émeut l'âme ».[11] Pourtant les bals n'ont pas, en Angleterre, « cet éclat et cette gaieté qui les accompagnent toujours à la Cour de France » ; les danses n'y sont que « des différentes manières de s'arranger où les personnes qui les composent se joignent successivement » : mais les jeunes gens acquièrent, à l'accomplissement de ces figures, une élégance sans pareille. Quant on vit à Fontainebleau, danser ensemble le duc de Monmouth et la jeune comtesse de Gramont, née Hamilton, dans l'éclat tous deux de leur jeunesse et de leur grâce, chacun dut avouer

que l'un et l'autre Anglois
En danses et vertus pourraient faire des lois.[12]

Ces danses variées et compliquées rendent les Anglais plus propres que d'autres aux ballets et aux mascarades : ce divertissement fut en grande faveur à la Cour et dans la haute société jusqu'à la première révolution.[13] Quand Buckingham donna, le 15 novembre 1626, dans York House, une fête pour célébrer l'accord intervenu entre les gouvernements d'Angleterre et de France, Bassompierre fut surpris, pendant le souper, de voir à

(9) Rocoles, *Monde*, II, 253 ; Muralt, 72.

(10) Misson, 255 (cf. Festeau, *Nouvelle grammaire anglaise*, (1183), 164 ; Chamberlayne, I, 65), Miège, I, 320 ; Pavillon, 112 ; Rocoles, II, 253.

(11) Abbé Prévost, *Homme de qualité*, 79.

(12) Misson, 19 ; Muralt, 89 (cf. Prévost, *Homme de qualité*, 78) ; Laurent, *Lettres en vers*, 20 sept. 1677.

(13) Cf. Reyher, *Les masques anglais* (CXCV).

chaque service des ballets entiers avec changements de théâtre, de tables et de musique ; le souper fini, on passa dans une autre salle, et ce fut pour assister encore, en présence d'une belle assemblée, à un nouveau ballet.[14]

Il faudrait, parmi les plaisirs anglais, faire une place de choix aux spectacles dramatiques. Des gens de toute condition s'y rendent avec une égale ardeur et s'y passionnent, tous rangs confondus. Mais les conditions dans lesquelles ces représentations se donnent sont trop étroitement liées à la nature même des pièces qu'on y joue, pour que nous les en puissions détacher ici. Force nous est de les signaler seulement, et de renvoyer, pour plus de détail, au chapitre où nous traiterons du théâtre anglais.[15]

(14) Bassompierre, *Journal de ma vie*, III, 274.

(15) Voir plus loin, livre III, chap. VI, § 3.

CHAPITRE V

LES HABITANTS. VIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

1. Le Souverain et le Gouvernement.

Les anciens ouvrages de Smith et de Camden fournissaient depuis longtemps aux curieux, dans leurs éditions latines ou françaises, de multiples renseignements sur l'état de la société et le gouvernement d'Angleterre ;[1] dans tout le cours du siècle, bien des livres de polémique ou d'histoire eurent l'occasion de préciser, à l'usage du lecteur français, le sens de telle expression de la langue politique, la portée de telle institution.[2] Chamberlayne, dans les diverses éditions de son *Etat d'Angleterre* reprit toutes les indications et les rendit plus accessibles encore ; Vanel, dans son *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, dressa, à son tour, d'après Leti, un tableau assez complet du gouvernement anglais.[3] Quand, en 1688, Guy Miège refondit son *New Dictionary*, déjà vieux de dix ans, en un *Great French Dictionary*,[4] il eut aussi le désir, par les exemples qu'il y introduisit, de faire connaître à ses lecteurs les institutions du pays où il résidait ; quelques années plus tard, son *Etat de la Grande-Bretagne* mit à jour les indications de Chamberlayne. De leur côté, au hasard des rencontres, les voyageurs notaient bien des particularités : nous pouvons, à l'aide de tout cela, nous faire une idée de ce qu'on savait d'une organisation politique si différente de celle qui existait alors en France.

Hors la courte période de la République, qui a laissé chez les Français un souvenir d'horreur et la crainte perpétuelle d'une seconde catastrophe,[5] car même les Anglais les plus joyeux du rétablissement de la couronne songeaient avec orgueil et regret à la grandeur de leur pays sous le Protecteur, le roi d'Angleterre apparaît revêtu d'une grandeur inexprimable. « Il n'y a point de prince ou de potentat dans la chrétienté, dit Chamberlayne, qui reçoive de ses sujets plus de vénération,

(1) Voir plus haut, p. 256 et suiv. et nos **895-911**.

(2) Voir, entre beaucoup d'autres : *Révolutions d'Angleterre* (1670) : en tête du volume ; *De rebellione anglicana* (1686) : p. 229 et suiv. (nos **877** et **883**).

(3) Tome I, 156-304.

(4) N° **1173** *a* et *e*. On trouvait déjà des indications analogues dans la grammaire française de Mauger (1656), et dans les grammaires anglaises de Festeau (1672) et Miège (1685) : nos **1183** et suiv.

(5) Patin, 167. Cf. Sorbière, 107-108 et Lettre de Comminges à Louis XIV, du 5 mai 1664, citée dans Jusserand, *French Ambassador*, 226.

plus d'honneur et plus de respect ».[6] Les sujets n'abordent qu'à genoux la personne royale ; lors des cérémonies solennelles, celle-ci « est servie à genoux par les personnes de la première qualité... ce qui ne se fait dans aucune autre cour... et qui, à le bien prendre, tient un peu trop de la superstition, puisque c'est un respect que la religion n'accorde qu'au roi des rois ». Tout accoutumé qu'il fût à la grandeur de la Cour du jeune Louis XIV, le Chevalier de Grammont fut « surpris de la politesse et de la pompe de celle d'Angleterre ».[7]

Pourtant, dans le train ordinaire de la vie, le prince est plus abordable que n'est le souverain en France. Sorbière pense que la triste jeunesse du roi Charles II en exil, a pu le rendre plus tendre pour ses sujets, plus familier avec les étrangers.[8] Galardi, quelques années plus tard, est encore tout surpris que le roi et la reine, « loin du faste qui s'affecte ailleurs, aient des bontés admirables, tendant les bras et le cœur à ceux sur lesquels ils règnent». Et Pavillon, vers 1685, renchérit encore :

Le Prince qu'en sa cour peu de monde environne,
Peut être aisément abordé
Et n'est jamais presque gardé
Que par le seul respect qu'on a pour sa personne.
On le voit, et sitôt qu'on vous a présenté,
Malgré l'éclat de sa couronne,
Celui que sa grandeur étonne
Est rassuré par sa bonté.[9]

Les Français ne sont pas habitués à tant d'aisance familière de la part des puissants du monde ; quand, sous la République, l'un d'eux était admis à voir dîner Cromwell, son étonnement n'était guère moindre « de voir venir le Protecteur (cet homme qu'on vante et qu'on craint si fort partout hormis en France) avec un habit gris et un manteau noir, et de le voir laver comme les autres dans un bassin plein d'eau, où il sauce ses mains comme les petits enfants lorsqu'ils patrouillent ».[10]

Si bienveillants et familiers que se montrent à l'occasion les rois Stuart, ils n'en sont pas moins profondément persuadés de leur grandeur, et tous, jusqu'à la reine Anne, demeurent férus de leurs prérogatives.

Celles-ci sont considérables. Le souverain est comme un Dieu sur terre ;[11] il a des attributs divins, comme ce pouvoir d'imposer les mains sur certains malades, pour les miraculeusement guérir. « Seul Guillaume III, dit Misson, n'étant point homme à chimères, s'est moqué de cette sottise » ; mais

(6) CHAMBERLAYNE, I, 115.

(7) MOREAU DE BRASEY, 192 (cf. LA MOTRAYE, I, 156) ; HAMILTON, *Chevalier de Grammont*, 86.

(8) SORBIÈRE, 99-100.

(9) GALARDI, *Séjour à Londres*, 9 ; PAVILLON, 105.

(10) *Lettres curieuses*, 292.

(11) CHAMBERLAYNE, I, 110.

tous les autres rois, comme celui de France, touchent les écrouelles : au carême de 1712, un de nos voyageurs verra la reine Anne, assise en une salle de son palais Saint-James, toucher cent cinquante pauvres malades qui défilaient devant elle ; cérémonie émouvante, même pour un sceptique : « Ce serait à souhaiter, disait-il, qu'ils fussent guéris par l'attouchement de la reine ! Toujours la médaille qu'ils reçoivent leur donnera quelque consolation...». « Beaucoup, soutient Misson, ne viennent que pour la médaille ».[12]

A côté de cette prérogative surhumaine, le souverain en a d'autres qui concernent la terre. Il est roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Il se dit aussi roi de France, et ce titre sans réalité n'est pas celui auquel il tienne le moins.Même quand des circonstances tragiques les amènent à réclamer l'appui, bien plus, à recevoir les secours de Louis XIV, ni Charles II ni Jacques II n'abandonnent un titre qui blesse la susceptibilité du roi très chrétien. Tous les Français du reste s'indignent, mais en vain. Ce n'est qu'à partir du traité de Ryswick que le souverain régnant en Angleterre, Guillaume III, renoncera définitivement à se parer d'un titre qui n'avait d'autre valeur que d'humilier la couronne et le pays voisins.[13]

Le roi seul à le pouvoir de déclarer la guerre et de faire la paix.[14] Seul il a la disposition de la milice, « appelée *trainbans* (trained bands), qui peut faire quelque cent cinquante mille hommes ».[15] Entretenue par des particuliers à proportion de leurs moyens, entraînée par des appels et des revues qu'on fait à chaque quartier, elle est destinée à « remédier aux invasions ou aux rébellions » ; mais elle ne peut être assemblée et demeurer en armes plus de six semaines, le temps qu'il faut au roi pour convoquer son Parlement et lever une armée. Seul, le roi dispose des magasins, munitions, forteresses, ports et vaisseaux armés ; seul, il bat monnaie, et en règle à son gré le poids et le titre.[16] « Dernier héritier du royaume, à lui reviennent tous les biens sans maître, biens abandonnés, tombés en deshérence, ou nouvellement découverts ».[17] « Souverain de l'Etat et archevêque de l'Eglise », il nomme à tous offices et emplois, civils, militaires, ecclésiastiques.[18] Il convoque, ajourne, proroge, transfère ou casse le Parlement formé des états d'Angleterre, il augmente à son gré le nombre des membres de ce Parlement, en créant de nouveaux barons, en instituant des évêchés, en

(12) *Description d'un voyage*, f° 27 v° à 28 v° ; CHAMBERLAYNE, I, 114 ; MISSON, 116-118.

(13) Voir sur cette question au siècle précédent, G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 100, 102, 215 ; et au XVII° : *Boutade de Maître Guillaume* (35) ; *Carpentariana*, 228-230 ; et plus haut, p. 33. n. 2.

(14) CHAMBERLAYNE, I, 97.

(15) Ces renseignements et ceux qui suivent ont été curieusement notés par RACINE qui s'était informé auprès de diplomates anglais. (*Œuvres*, V, 133) ; cf. plus haut p. 149.

(16) CHAMBERLAYNE, I, 97.

(17) *Ibid.*, 102.

(18) *Ibid.*, 107.

accordant à de nouveaux bourgs ou villes le droit d'y être représentés ; il peut, sans en donner la raison, refuser son consentement aux actes passés par les deux chambres de ce Parlement ; il peut dispenser à son gré ses sujets des obligations prescrites par les actes auxquels il a consenti, « dans les choses où il est personnellement intéressé ».[19] Bref, il peut faire tout ce qu'il lui plaît, sans que ses sujets aient droit de s'y opposer ou de résister : contre sa volonté déclarée, ils ne peuvent que « prier et pleurer ».[20] Aux heures les plus critiques du siècle, ces principes demeurèrent puissants sur les esprits anglais. Nombreux, sous Jacques II, furent les protestants qui se sentirent désarmés contre un roi dont les décisions mettaient leur foi en péril, et révoltaient leurs consciences. Quand les événements eurent contraint Jacques à prendre la fuite, et que Guillaume et Marie se trouvèrent installés sur le trône, les scrupules ne s'apaisèrent point : dans le clergé anglican, bien des hommes d'un esprit élevé et délicat, tout satisfaits qu'ils fussent du salut de leur Eglise, ne se crurent pas en droit de prêter serment à un nouveau souverain ; et malgré les menaces du pouvoir, ils se sentaient soutenus dans leur opposition par la conscience populaire : cela éclata en 1710, dans l'affaire du docteur Sacheverell ;[21] en dépit de tous les arguments des whigs, dans l'opinion et avec le secret appui de la reine elle-même on vit triompher la doctrine d'obéissance passive, de fidélité au souverain légitime.

Avec tout cela, l'Anglais se croit libre de discuter, ou même de critiquer les décisions du prince, de juger ses actes et sa conduite comme celle d'un particulier, de manifester sa désapprobation par des reproches, ou par un silence encore plus éloquent. « Il faut avouer, constate La Palatine, qu'il a entendu un Anglais parler librement de son roi, Guillaume III, il faut avouer que c'est une drôle de nation ».[22] Cette indépendance des sujets ne se manifeste point seulement en paroles : le roi d'Angleterre est loin d'avoir en fait la puissance qu'on lui accorde en théorie. Courtin, dans une lettre à Lionne de 1665, oppose assez bien sa situation à celle du roi de France : « Il y a cette différence entre lui et le roi notre maître, que Sa Majesté peut faire marcher ses sujets comme il lui plaît, mais il faut que le roi d'Angleterre marche avec les siens ».[23] Vers le même temps, un simple visiteur, Sorbière, pousse encore plus loin l'analyse : « Ils veulent bien un roi pour la gloire de leur pays. Ils aiment ce titre et préfèrent cette sorte de gouvernement à toutes les autres. Mais s'ils reconnaissent que leur humeur un peu trop libre et arrogante a besoin de ce caveçon, ils ne veulent point

(19) *Ibid.*, 97-98 ; 104.

(20) *Ibid.*, 112.

(21) Voir plus haut, p. 213.

(22) PEPYS, *Diary*, 29 mai 1663 ; Princesse PALATINE, Lettre du 24 avril 1698. Ed. Rolland, 184.

(23) COURTIN à LIONNE, avril 1665, cité dans JUSSERAND, *French Ambassador*, 235.

aussi le souffrir trop rude, et ils prétendent que leur roi se doit appliquer à maintenir la tranquilité publique, à faire vivre heureusement son peuple, et à porter au dehors, le plus avant qu'il peut, l'honneur et la réputation de sa patrie ». N'est-ce pas là un exact commentaire de cette formule qu'on prêtait à Charles Ier et qu'on répétait avec grand éloge : « La prérogative du roi est de défendre les privilèges du peuple ; les privilèges du peuple doivent fortifier la prérogative du roi ».[24]

D'ailleurs, le serment que le roi prononce, le jour de son couronnement, lui impose comme une obligation stricte, quoique spontanément consentie, de protéger son peuple, de lui faire justice, d'assurer à chacun ses droits et ses libertés légitimes.[25] Ces droits sont sauvegardés depuis longtemps dans l'ordre judiciaire. Qui le voulait pouvait lire le détail des procédures diverses aux livres II et III de la *Republica Anglorum* de Th. Smith ou chez Chamberlayne. Misson sut clairement dégager le principe qui les dominait toutes, à savoir que tout homme doit être jugé par ses pairs : d'où ressort la constitution, la composition, le rôle des « jurys ».[26]

D'une façon plus générale, les droits de la personne humaine, la liberté individuelle, comme nous dirions aujourd'hui, se trouvèrent au cours du siècle officiellement garantis : si, jusqu'à la Restauration, la jouissance n'en fut qu'incertaine, soumise au bon vouloir du roi et de ses représentants, dès 1661 on commença à connaître et à appliquer les principes qui furent proclamés un peu plus tard par l'acte de l'*Habeas corpus* (1679) : et cet acte, dès lors, parut « la grande pancarte d'Angleterre, qui met tout homme à couvert contre l'oppression des grands, et contre la malice des voisins et des inférieurs ».[27]

Enfin, par son serment inaugural, le roi s'engage à ne point faire sans ses sujets de nouvelles lois, à ne point leur imposer, sans leur consentement, de nouvelles taxes :[28] c'est dire que la puissance souveraine réside en fait dans les deux chambres où siègent en personne ou par représentants les Etats du Royaume, qu'on appelle Parlement.[29]. Ce nom cause dans les esprits quelque confusion ; il faut souvent répéter aux Français que le Parlement anglais n'est point comme les Parlements de France une cour de justice, mais en réalité l'assemblée des Etats généraux.[30].

Les habitudes d'esprit des Français sont telles qu'ils ne voient guère au

(24) Sorbière 108 ; Chamberlayne, I, 106.

(25) Chamberlayne, I, 113.

(26) Misson, 273-276.

(27) Moreau de Brasey, XXV.

(28) Chamberlayne, I, 113.

(29) Sorbière, 109.

(30) Cf. Instructions du Roi à d'Estrades, 13 mai 1661, dans Jusserand, *French Ambassador*, 98 et 188, et entre bien d'autres : Rosemond, *Avertissement* à sa traduction de Burnet, *Histoire de la réformation* (840).

début, dans ce Parlement, et la catastrophe de Charles Ier les y encourage, qu'un ennemi-né du pouvoir royal, un censeur attentif, prêt à lui déclarer à tout propos la guerre ; « ce Parlement, écrit Comminges, ne fait jamais de bien sans qu'il soit accompagné de quelque mal, ni de grâces sans être empoisonnées ».[31] Mieux informés, ils se rendent compte bientôt qu'il est un utile auxiliaire du pouvoir royal, qu'il assure un heureux équilibre des forces, un juste « tempérament », comme on disait. Le même Comminges constate : « Ce royaume n'est pas absolument monarchique, et se conduit par des lois auxquelles le roi donne l'âme par sa ratification, mais nullement valables que par le mutuel consentement des deux chambres » ;[32] et bientôt il dégage nettement l'absolue interpénétration de ces éléments du pouvoir : « il semble que le roi et les sujets... soient joints par des liens indissolubles et que la séparation de l'une des parties entraîne la ruine de l'autre ». Trois puissances, roi, seigneurs et Communes, s'associent pour réaliser le bien et se surveillent jalousement l'une l'autre pour s'interdire de faire le mal : « les états tempèrent la violence de la monarchie », disait déjà au début du siècle, le judicieux auteur d'une *Direction pour le voyage d'Angleterre*, car « la noblesse et le peuple y ont leur négative entière et libre par-dessus le roi, soit à faire des lois, soit à imposer des subsides ».[33] D'autre part les deux chambres « ne pouvant convenir d'un système qui les contente également et qui les exempte de la frayeur réciproque qu'elles ont de se voir dominées l'une par l'autre, ce leur est une nécessité absolue de conserver la royauté ; et elles regardent le roi comme un équilibre nécessaire pour les entretenir d'accord, mais en même temps comme l'ennemi de la liberté contre lequel elles sont perpétuellement en garde »[34].

Le gouvernement « aristocratico-démocratico-monarchique » qui en résulte, paraît à certains des plus heureux : « la monarchie y est exercée, comme il est raisonnable qu'elle le soit en tout pays, non par la volonté absolue ou plutôt selon le caprice et la fantaisie d'un seul homme, mais conjointement avec les états du royaume et conformément aux lois établies » ;[35] et selon la comparaison d'un politique anglais dont l'œuvre fut traduite en français, en 1702 : les trois pouvoirs « sont comme trois cordes de musique, qui étant parfaitement d'accord sur un instrument qui leur est convenable, font une agréable harmonie ; mais lorsqu'on resserre ou relâche une de ces cordes au delà de son point, on met tout

(31) Cité par DEDIEU, *Montesquieu et la tradition politique*, 32.

(32) COMMINGES, Lettre au Roi du 15 mars 1663 ; citée dans JUSSERAND, *French Ambassador*, 201. Cf. GALARDI, *Séjour à Londres*, 173 ; et ROSEMOND, *Avertissement* cité.

(33) COMMINGES, Lettre au Roi du 4 février 1664, *Ibid.*, 224 ; *Direction pour le voyage* f° 305.

(34) LE NOBLE, *Nouveaux entretiens politiques*, IV (octobre 1702), 37 ; VIII (février, 1703), 36.

(35) MISSON, 232. Cf. LA MOTRAYE, I, 156.

hors du ton, et on détruit le concert ».[36] Comminges ne croit pas inutile de composer à l'intention de son gouvernement « un petit traité touchant l'institution, l'activité, et la manière de procéder du Parlement » ;[37] mais on n'a que l'embarras du choix entre les livres où s'étale le détail de l'organisation politique, ceux de Camden et de Smith, et plus tard ceux de Chamberlayne et de Miège, sans oublier Sorbière, Jordan, Misson La Motraye etc. Dans aucun de ces ouvrages l'aspect pittoresque des séances n'est négligé. Les périodiques de nouvelles, le *Mercure Français*, au début du siècle, et plus tard *la Gazette* à plusieurs reprises narrèrent les pompes rituelles des séances royales : les voici plus brièvement exposées dans une lettre de Batailler à Lionne :[38] « Le roi d'Angleterre fit hier l'ouverture du Parlement dans la Chambre Haute, où après avoir pris sa séance, paré de son manteau royal et de sa couronne, accompagné de ses grands officiers, tous les seigneurs, gentilhommes et évêques étant assis dans leurs places, il fit appeler les membres de la chambre basse, qui entrèrent tumultuairement dans la chambre haute, comme la foule du peuple entre dans la chambre de l'audience au Parlement de Paris après que les huissiers ont appelé. Ils demeurèrent au delà d'une barrière qui ferme le parterre où sont assis les seigneurs, et au milieu se plaça l'orateur debout. En cet état le roi d'Angleterre commença sa harangue... ». Qui voit une si pompeuse cérémonie est près de donner raison à Misson : « Il ne peut y avoir que des esclaves et des idiots qui concluent de là que le roi d'Angleterre ne soit pas un vrai roi, et un aussi grand roi qu'il y en ait au monde ».[39]

En réalité, par le droit qu'elle a de consentir les subsides, par le pouvoir qu'elle possède par suite de laisser « le prince gueux et comme l'esclave du parlement », en lui refusant l'argent dont il a besoin, « c'est principalement la chambre basse qui détermine les affaires de conséquence... ; c'est en partie par ses soins que l'Angleterre est demeurée libre sous ses rois... ; sur ce pied-là, on ne saurait presque avoir une idée trop grande de cette chambre... » ;[40] au reste le libre jeu des partis qui la composent empêche qu'elle ne commette des abus de pouvoir, et jamais sans doute on n'aurait eu à déplorer les excès de la première révolution, si les droits de tous les parlementaires avaient été respectés : au début du XVIII[e] siècle, l'équilibre qui s'établit entre les whigs et les tories,[41] permettra l'épanouissement régulier de la puis-

(36) MACKWORTH, *Défense des droits des communes d'Angleterre* (1465), 18.

(37) Lettre au Roi, du 15 mars 1663, dans JUSSERAND, *French Ambassador*, 202. L'abbé DEDIEU a retrouvé ce *Discours sur le Parlement*, que Lionne et le roi lurent avec intérêt, dans le mss. Toulouse, 526 (*Montesquieu et la tradition politique* (CLXX), 31 et suiv.).

(38) 1[er] déc. 1661, JUSSERAND, *Ibid.*, 192-193.

(39) MISSON, 233.

(40) LE NOBLE, *Nouveaux entretiens politiques*, VI (décembre 1702), 33 ; MURALT, 10.

(41) VANEL, 53 ; LE SAGE, 6 et suiv., 15 et suiv. ; RAPIN-THOIRAS, *Dissertation sur les whigs et les torys* (1717) ; voir aussi les *Nouveaux entretiens politiques*, de LE NOBLE, *passim*.

sance anglaise. Si, à l'occasion, les effets de l'organisation politique sont fâcheux, « ce n'est que par la corruption intéressée ou ambitieuse de quelques-uns, et non par aucun défaut de la constitution et des lois ».[42] Pourtant certains déplorent la médiocrité du plus grand nombre des élus : « Il semble, dit Muralt, que dans ce pays de bon sens, quatre ou cinq cents hommes choisis entre tous les autres doivent faire une assemblée de gens extraordinaires ; mais ce n'est pas tout à fait cela... Je croirais presque, ajoute le Suisse judicieux, que toute assemblée trop nombreuse devient foule, et qu'il n'y faut pas chercher une habileté soutenue »...[43]

2. Les diverses classes de la société.

Il y a en Angleterre un certain nombre de familles de noblesse très ancienne ; elles sont en général « insupportablement fières et orgueilleuses : il semble qu'un mylord s'estime d'une autre espèce qu'un autre gentilhomme, si impérieusement il traite avec lui ». Dans cette noblesse, plusieurs degrés où chacun se montre très jaloux de ses privilèges : Chamberlayne a grand soin de nous apprendre les titres d'honneur qu'il convient d'attribuer aux grands, selon qu'ils sont ducs, marquis, comtes, vicomtes ou barons ; sans s'embarrasser de ces distinctions, le Français depuis longtemps les appelle tous des « milords ».[1]

Possesseurs de vastes terres où ils vivent « en petits rois »,[2] ces seigneurs dépensent avec faste leurs larges revenus ; on dit couramment en France : *un gros milord*, pour désigner un homme qui se passe toutes ses fantaisies, et l'on traite de *mirloret* le jeune muguet dissipateur qui se donne de grands airs.[3] Chez elle cette noblesse se montre très généreuse : les étrangers aisément admis

Aux mets précieux de leurs tables,

les réfugiés surtout qui trouvent accueil dans leurs maisons, louent les grands seigneurs de savoir

Aux devoirs d'hospitalité.
Joindre ceux de la charité.[4]

Mais d'autres découvrent que cette générosité est surtout une nécessité de situation : « il faut, dit Sorbière, qu'ils laissent leurs terres à bas prix à

(42) La Motraye, I, 156. Cf. Misson, 235.

(43) Muralt, 11.

(1) Sorbière, 132 ; Chamberlayne, I, 292 ; Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 181.

(2) Cailloué, *Métamorphose des Iles Fortunées*, st. 38 ; cf. Muralt, 9 : « ce sont des rois en leur campagne ».

(3) Cf. Furetière, *Roman bourgeois*, 150 ; Dancourt, *Désolation des joueuses*, scène V ; Ducatiana, II, 334.

(4) Cailloué, *Métamorphose*, st. 38 et 40.

leurs fermiers et à leurs receveurs, s'ils veulent se maintenir le respect et l'obéissance, et dans leurs maisons s'ils ne tenaient grande table, ils y tomberaient dans le mépris ». « Ils sont *considérés à proportion du bien qu'ils font*, renchérit Muralt; s'ils en font beaucoup, comme plusieurs d'eux se distinguent par là, ils deviennent véritablement grand seigneurs, par la cour nombreuse qu'ils ont et par la complaisance et les égards qu'on a pour eux ; ... s'ils en font peu, ils se trouvent bientôt seuls ».[5] Leur libéralité ne va point jusqu'à les engager à payer volontiers leurs dettes : comptant sur « leur privilège de ne point être contraints par corps à ce paiement », ils ressemblent assez en cela aux nobles de France, et Sorbière ne fut pas traité par l'un d'eux mieux que M. Dimanche par don Juan : chargé par un ami de réclamer à un Lord une somme depuis longtemps prêtée, il n'obtint de ce « bon seigneur » qui avait « deux cent mille livres de rentes, de l'esprit et de la vertu... mais la mémoire un peu courte sur ses dettes », que de « fort belles paroles ; car il était courtois, civil, et au reste répandant ses aumônes et ses libéralités, obligeant, dévot, littérateur, philosophe, et faisant des dépenses curieuses auxquelles il s'épuisait, tandis qu'il oubliait ses dettes et ses créanciers ».[6]

Ce portrait vivement brossé ne manque pas d'agréments : aussi bien les nobles d'Angleterre, dit Chamberlayne, ont-ils « toujours été comparés par les étrangers à la plus fine farine » : ils sont bien élevés, voyagent, se frottent à autrui, « ce qui les rend extrêmement polis ». On admire surtout qu'ils soient instruits.[7] La Motraye insiste là-dessus avec complaisance : « La noblesse anglaise, qui ne paraît pas s'imaginer, comme on fait presque partout ailleurs et en France même, que la haute naissance tient seule lieu de tout mérite, s'applique aux belles-lettres et surtout à l'étude du droit et des lois, avec un progrès qu'on ne saurait s'empêcher d'admirer dans quantité d'excellents ouvrages d'esprit qu'elle a dornés, et qu'elle donne tous les jours au public, où la netteté, la politesse du style, la justesse, la nouveauté et le tour des pensées témoignent assez qu'ils viennent d'une source illustre ».[8]

Cette noblesse si fière ne constitue point une caste aussi jalousement fermée qu'ailleurs ; sans cesse elle se renouvelle et se rajeunit, « les familles de robe étant aisément admises à la pairie » ;[9] et d'autre part comme les titres et biens héréditaires se transmettent dans chaque famille au seul fils aîné, les cadets ont pris le parti d'assurer leur fortune et se mêlent par leur travail au reste de la population. Que des nobles de naissance ne croient pas

(5) Sorbière, 101 ; Muralt, 9.

(6) Sorbière, 134.

(7) Chamberlayne, I, 45 (cf. Payen, 2) ; Sorbière, 66.

(8) La Motraye, I, 164. Cf. dès 1609, l'*Anti-Guillaume*, plus haut, p. 17, et plus tard, Voltaire, *Lettres Philosophiques*, lettre XX et suiv.

(9) *Description d'un voyage*, f° 35.

déroger en s'occupant de commerce, voilà qui depuis longtemps avait frappé d'étonnement nos compatriotes. La Mothe le Vayer en était si surpris qu'il exagérait même les choses, parlant de « ces gentilshommes d'Angleterre qui remplissent la plus grande partie des boutiques de Londres et de leurs autres villes, sans préjudicier à leur condition » ; et l'on disait assez généralement que « la noblesse d'Angleterre se perdait dans le commerce ».[10] Le préjugé français est à cet égard si puissant que ceux mêmes qui tirent de cet exemple une forte leçon, demeurent gênés dans leurs expressions ; ainsi d'Auvers, en 1685 :

> Le frère d'un Lord est marchand ; les fils de ce marchand suivent la profession de leur père. Le moyen que le duc ou le comte puisse sympathiser avec son frère, ses cousins, ses neveux qui lui sont d'une profession si abjecte ! Cependant si ce frère aîné meurt, ce marchand devient comte, duc, marquis. Comment peut-il tout d'un coup oublier ses amis, ses correspondants, ses apprentis et son commerce ?... Par ce moyen les grands seigneurs n'ont point, comme en France, la sotte et folle présomption que lui et les négociants ne sont pas de même pâte, et n'ont point de mépris pour la marchandise que ses oncles, ses frères et peut-être lui-même ont exercée.[11]

Entre la noblesse et le peuple il y a une classe moyenne fort étendue qu'on appelle la *gentry* : « Ce sont des gens riches que leur naissance n'oblige à aucun scrupule incommode, et qui peuvent gagner du bien par le négoce, lorsqu'ils en manquent, roturiers par là, mais d'un autre côté la débauche et la chasse font leurs occupations les plus ordinaires, en cela autant gentilshommes qu'on l'est ailleurs ».[12] Passons sur la malice de Muralt et disons : sinon gentilshommes, du moins « gentlemen », car on sait bien, et Coste le précise dans la Préface de l'*Education des Enfants*, traduite de Locke, que ce mot en anglais ne veut pas dire « exactement et exclusivement gentilhomme », mais s'applique à tous ceux de qui l'on peut dire que ce sont « d'honnêtes gens ».[13] Comment refuserait-on ce titre à de gros négociants qui n'ont « ni l'empressement des Français pour amasser, ni la mesquinerie des Hollandais pour ménager », dont « les maisons sont richement meublées et les tables bien servies », qui, « accoutumés à faire grande dépense, dédaignent les petits profits » et savent après avoir amassé un grand fonds, « s'arrêter et jouir de leur travail[14] ? » A ces marchands le roi accorde parfois, pour couronner leur carrière, le titre de « Sir » ou « Squire » : « même quantité de particuliers sans extraction, mais relevés par les biens qu'ils ont

(10) La Mothe le Vayer, *de la Marchandise* : *Œuvres* (**CXXXI**), II, 283 (cf. Mairet, dans Gasté, *Querelle du Cid* (**CLXXIII**), 338, et Vanel, 28); *Description d'un voyage*, f° 35.

(11) D'Auvers, 406-407. Cf. *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 365 et suiv.

(12) Muralt, 12.

(13) N° **1418**.

(14) Muralt, 19-20 ; cf. aussi, 116, et Cailloué, *Métamorphose des Iles Fortunées*, str. 37.

amassés ou par quelque poste, le prennent par un droit de la liberté anglaise, sans que personne s'avise de le leur contester ».[15]

Rien de plus solide et de plus tranquille que la richesse de cette classe commerçante : elle ne s'étale point, sinon par le nombre incroyable des serviteurs, cochers et portiers tout chamarrés[16] : « Un Anglais qui a douze ou quinze cents livres sterling de revenu n'en fait pas tant de parade, et ne fanfaronne pas tant avec cela qu'un Français qui en a la dixième partie ».[17] Rien de plus digne, de plus noble que cette vie dont Voltaire, quelques années plus tard, ne saura trop admirer la grandeur : ces négociants peuvent avoir conscience d'être la force même de l'Etat, puisque c'est le commerce qui a fourni à l'Angleterre sa richesse, et qui lui donne tous les jours les moyens de soutenir sa prétention à l'empire des mers ;[18] c'est pour eux et grâce à eux que l'État possède cette admirable flotte ; c'est pour eux que les Raleigh et les Drack, et bien d'autres découvreurs ont attaché à la mère-patrie tant de colonies, que la flotte britannique concurrence victorieusement les Hollandais, que le gouvernement anglais entretient « des intelligences secrètes avec le grand duc de Moscovie, le roi de Perse et le grand Mogol, afin d'assurer le négoce libre, seul secret pour maintenir un état florissant ».[19] C'est pour eux, et pour tous : car chacun est libre de s'intéresser à ces grandes entreprises, lointaines ou proches ; n'importe qui peut y engager tout ou partie de ses ressources, prendre des actions de la Compagnie des Indes, ou de la Banque d'Angleterre. Cette étroite liaison de tous dans l'économie générale déconcerte les Français : ils sont si peu au fait de ces entreprises, que chaque fois qu'on veut leur en parler, il faut à nouveau définir pour eux ces mots de « compagnie », d'« actions », qui leur demeurent mystérieux.[20]

L'argent est singulièrement abondant dans ce pays ; on avait dit à Racine, entre 1676 et 1678 sans doute, qu' « il n'y avait pas plus de cinquante millions d'argent en Angleterre soit dans le commerce, soit dans les coffres des particuliers » ; l'estimation était un peu courte : Misson, qui s'était exactement renseigné, affirmait qu'en 1697 il y avait en circulation pour quatre-vingt onze millions de monnaies d'argent de bon aloi, et autant en guinées.[21] En tout cas, depuis longtemps de sévères mesures interdisaient aux voyageurs de faire sortir du pays les pièces d'or et d'argent, anglaises ou étrangères. Erasme y avait été pris autrefois ; au cours du XVI[e] siècle,

(15) La Motraye, I, 157.

(16) Monconys, 28 ; cf. Hentzner, 156 ; Rocoles, I, 253 : ces deux derniers auteurs répètent que c'est à cause de cette longue file de gens qui vont après eux qu'on a dit que les Anglais avaient des queues ». Voir à ce propos, G. Ascoli, I, 34.

(17) Misson, 242.

(18) Voltaire, *Lettres philosophiques*, I, 122 ; La Motraye, I, 158.

(19) La Boullaye Le Gouz, 447.

(20) Cf. *Journal historique*, nov. 1710, 348 ; juillet 1712, 57-58, etc.

(21) Racine, *Œuvres*, V, 132 ; Misson, 305.

Perlin puis Chappuys avaient successivement signalé cette mesure qui, en faisant rester dans le pays le métal précieux, favorisait au contraire l'exportation des marchandises. Au temps où Tristan fit son voyage, la mesure était encore étroitement appliquée, du moins en ce qui concernait les monnaies d'or.[22]

Il y avait deux sortes de monnaie en Angleterre ; les *jacobus*, comme on disait autrefois, ou *guinées*, comme on les appela plus tard, « à cause qu'elles étaient fabriquées de l'or de Guinée », pièces d'or qui n'étaient point monnaies officielles, autorisées et garanties par acte du Parlement, et dont le cours subissait des variations parfois importantes.[23] Les monnaies d'argent, elles, avaient cours légal et constant depuis qu'Elisabeth les avait fait frapper en métal au titre sterling : couronnes (crown), demi-couronnes, chelins (shilling), pièces de six, quatre, trois, deux, un denier (penny). Ces pièces du temps d'Elisabeth, fabriquées au marteau, étaient aisément rognées : Charles II décida qu'on les tirerait dorénavant au moulinet, mais il ne démonétisa point les anciennes, si bien que jusqu'à la fin du siècle, il en courut de fort dépréciées. Enfin, en 1696, on fit une refonte générale : alors on put dire que « le royaume d'Angleterre avait la meilleure et la plus belle monnaie », qu'il faisait « la règle du change dans toute l'Europe ».[24]

De cette abondance de l'argent certains se louent : Saint-Evremond, qui n'en a point beaucoup lui-même, croit trouver son avantage dans la richesse générale ;[25] mais d'autres, comme Le Pays se lamentent :

> Notre bourse se vide furieusement, car les chelins s'en vont ici dru et menu; on ne ferait pas faire un pas à un Anglais, si le chelin ne marche le premier. Pour moi je n'entends point leur langue, mais il m'est avis qu'ils ne disent autre chose que *chelin, chelin et chelin*, éternellement.

D'Auvers, qui fait une constation analogue, ajoute néanmoins que les choses nécessaires à la vie sont en Angleterre à fort bon marché ; comme le disait déjà Jouvin, en ce pays si riche il fait « très bon vivre », « pourvu que vous vouliez y boire peu de vin qui est très cher.[26]

L'aisance est générale et ne se dissimule pas, car il n'y a point de fermiers d'impôts qui la menacent : en temps de paix, pas de taille, pas de contribution fixe ; « il y a dans le monde peu de peuples plus heureux que les

(22) Erasme, *Epistolae* (**XLI**), I, 275 et note 7 ; Perlin, f° 18 ; Chappuys, f° 60, v°.; Tristan, *Page disgrâcié*, 241.

(23) Jordan, 45 ; Misson, 301, signale qu'en une seule année on les vit osciller de prix entre vingt et un shillings et demi et trente shillings.

(24) Misson, 302-304 ; Moreau de Brasey, 249.

(25) Saint-Evremond, *Œuvres*, V, 155.

(26) Le Pays, 190 ; d'Auvers, f°s 398-399 ; Jouvin, 461.

Anglais, s'ils savaient connaître leur bonheur », disent ceux qui savent comment les choses se passent ailleurs :

La terre sans impôt et le ciel sans colère
Vous laissent en repos jouir de votre bien.
Le roi n'y lève presque rien.[27]

Même en temps de guerre, les contributions ne sont point trop lourdes, et on les accepte allégrement, car d'une part ce sont les sujets qui se les imposent, le Parlement seul autorisant les levées de deniers ; « l'autre chose qui console ce même peuple... c'est que les grands du royaume en portent leur part, proportionnément à leurs biens et à leur qualité ».[28]

S'il y a de la prospérité et à l'occasion de la magnificence chez les grands, l'abondance règne jusque chez les petits. Courtin affirmait à Lionne que « les habitants de la campagne et des villes qui ne sont pas maritimes n'ont point d'argent » : en réalité s'ils sont moins riches que ceux des ports ils ont tout ce qu'il leur faut : moins acharné à la besogne que le peuple de chez nous, le peuple est là-bas fort bien habillé, « ce qui est une marque assurée qu'il est à son aise, car les habits ne vont en Angleterre qu'après la table ».[29] La situation des paysans est souvent admirée et enviée : le pays, nous l'avons vu, est fertile ; l'auteur de la *Direction pour le Voyage d'Angleterre*, au début de XVII^e^ siècle, constate que de plus, « il n'a souffert aucune traverse de guerre depuis près de cent ans » : à part la courte période de la guerre du roi et du Parlement, à part quelques rébellions armées vite réprimées, le XVII^e^ siècle ne sera pas moins tranquille ; enfin et surtout, par « une distribution égale de toute cette richesse », « le paysan a aussi bien ce qui est convenable à sa proportion que le gentilhomme pour la sienne ».[30] Le Cardinal du Perron notait que dans ce pays, les cultivateurs « boivent tous de bonne bière, mangent de bon bœuf ; et on n'en voit pas un qui ne soit vêtu de drap et qui n'ait la tasse d'argent... En France ils sont misérables, déchirés..., aussi en Angleterre ils disent que les paysans français sont des bêtes, ou du moins qu'ils se laissent traiter en bêtes ».[31] Assurément le paysan anglais n'a rien de comparable aux tristes animaux que la Bruyère a aperçus courbés sur leur sillon :

Jamais la pauvreté n'atteignait sa maison,
Les prés étaient toujours couverts de ses richesses,
Et ses greniers remplis tous les ans, à foison ;

(27) VANEL, 74 ; PAVILLON, 106.

(28) MISSON, 257, 258. Cf. DU CHESNE (ed. 1666), 12 ; SORBIÈRE, 121 ; Lettre de Courtin à Lionne, du 15 août 1665, dans JUSSERAND, *French Ambassador*, 247.

(29) MURALT, 2 ; Courtin, lettre citée ; SORBIÈRE, 123 ; CHAMBERLAYNE, I, 46 ; MURALT, 22-23.

(30) *Direction pour le voyage*, f° 301.

(31) Cité par RATHERY, *Revue Contemporaine*, XXI, 60.

A le voir passer sur son cheval de selle pour se rendre à la ville voisine, La Motraye le prend d'abord pour quelque gentilhomme. Faut-il s'étonner après cela que ces rustiques soient « moins grossiers et moins ignorants que ceux des autres nations ?[32]

Dans les villes, il y a de bons artisans. S'ils excellent dans l'horlogerie, la menuiserie, la sellerie, l'outillage, les petits ouvrages d'acier, pour le reste, surtout « pour ces petites nippes plus curieuses que nécessaires, ils sont surpassés par les Français ». Un Anglais même les reconnaît moins industrieux et moins inventifs que leurs voisins ; moins laborieux aussi, et plus exigeants sur le salaire : ils n'ouvrent guère leur boutique qu'après sept heures du matin et passent chaque jour quelques heures au cabaret, à boire et à fumer.[33] On en peut dire autant des commerçants de détail dont la situation est prospère parce qu'il sont fortement organisés dans leurs corporations et protégés par les lois contre la concurrence des étrangers qui, plus sobres et plus actifs, vendraient à meilleur marché leur marchandise.[34] Premier effet, fâcheux, de cette aisance : les gens du peuple se montrent « superbes et insolents », au point « de ne porter ni ce respect ni cette révérence à la noblesse et au clergé que l'on rend partout ailleurs » ; second effet, fort heureux celui-ci : on ne découvre jamais chez eux, cette envie, cette haine qui gît, en France, au fond des cœurs.[35]

Sorbière n'avait point rencontré « de visage à faire pitié, ni d'habit qui marque de la misère » : « ce n'est pas, ajoutait-il, qu'il n'y ait de la pauvreté aussi bien qu'ailleurs, mais elle n'est pas si grande ». Du Bos, quarante ans plus tard, se fondant sur les calculs de l'Anglais King, affirmera que sur cinq millions d'habitants en Angleterre, treize cent mille « ont besoin pour vivre d'être soulagés par des aumônes ».[36] Mais les paroisses, à qui incombe la charge de ces pauvres, y suffisent à la campagne. A Londres, on a pour eux des maisons de travail ou maisons d'aumône : « L'Angleterre a un tel ordre, disait la *Chronologie septénaire*, que nul pauvre ne mendie ; mais on fait gagner aux pauvres leur vie es maisons de métiers, selon que chacun est propre à l'un ou à l'autre ». Rabattons de cet optimisme, la ville reste pleine de « gueux gueusants »[37] : ce sont eux qui viennent assiéger Saint-Amant :

Ils s'en viennent tour à tour,
Devant l'huis de mon séjour,
Forcer ma bourse à répondre :
Le diantre puisse confondre
Leurs cornets et leur bonjour !

(32) Caillоué, *Métamorphose des Iles Fortunées*, str. 41 ; La Motraye, II, 490 ; Muralt, 22.

(33) Muralt, 20-21 ; Chamberlayne, I, 46 ; Sorbière, 123 et suiv.

(34) Sorbière, 124.

(35) Chamberlayne, I, 46 ; du Perron, cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXI, 61 ; Vanel, 79.

(36) Sorbière, 14 (cf. Pavillon, 112) ; du Bos, *Intérêts de l'Angleterre*, 26.

(37) *Chronologie septénaire*, 252 ; voir plus haut, p. 306 et 319.

D'autres à l'importunité joignent l'impudence, « frappant aussi hardiment lorsqu'ils demandent l'aumône que s'ils étaient les maîtres de la maison ».[38]

D'autres enfin prennent sans demander : à en croire nos auteurs, le vol est d'usage courant de l'autre côté de la Manche : « Ils sont tellement nés au larcin qu'encore que vous soyez attentif à la conservation de ce que vous avez, au lieu où il y a des Anglais, ils vous font connaître en vous tirant toujours insensiblement quelque plume, qu'ils sont plus habiles à vous enlever quelque chose, que vous n'êtes à vous garantir de leurs ruses ».[39] Saint-Amant s'est aperçu trop tard de leur adresse :

Sur mon gousset on a fait la souris
Le désenflant de sa gloire mondaine ;

et plein de rancune, il conte tous leurs méfaits :

Par leurs mains faites en rateau
L'un en est pour un couteau ;
L'autre pour une rapière ;
Et l'autre, chez la fripière
Va, pour ravoir un manteau.

Chacun en est sur les plaintes ;
Valises, cartons et gants
Ont senti de ces brigands
Les dommageables atteintes.[40]

Voilà pour les tire-laines ; mais on rencontre de plus élégants aigrefins, ces « rooks » dont parle Hamilton « qui sont d'une supputation si juste et d'une prudence si consommée dans toutes sortes de jeux que personne n'oserait se mesurer avec eux, quand même ils joueraient fidèlement » : gens modérés et raisonnables, « qui font vœu de gagner quatre ou cinq guinées par jour et de s'en contenter, vœu qu'ils ne rompent presque jamais ».[41]

Enfin il y a fripons de plus haut vol : les bandits de grand chemin. Ce sont personnes raisonnables et prudentes, qui « souillent rarement leurs mains du sang des passants, et leur donnent seulement quelques coups de leurs longs bâtons ferrés sur les reins ou le chignon du col, pour les étourdir et les mettre hors de défense » ; si parfois un coup malheureux abat le voyageur, c'est que celui-ci a sottement résisté et a fait preuve d'humeur combative : le voleur a dû se défendre et tuer pour éviter d'être tué. De tels accidents sont rares ; à l'accoutumée les choses se passent fort civilement : les voleurs

(38) Saint-Amant, *Œuvres*, II, 454; Misson, 339. Cf. de Foe: *True born englishman*, 27 : « The lab'ring poor... are saucy, mutinous and beggarly ».

(39) Rocoles, II, 253 ; cf. Hentzner, 156 ; Payen, 3 ; etc.

(40) Saint-Amant, *le Vol Nocturne* (*Œuvres*, I, 464) ; voir plus haut p. 268, et *l'Albion* (Ibid., II, 455).

(41) *Chevalier de Grammont*, 316 ; voir plus haut, p. 306.

débusquent soudain, demandent la bourse, rendent au voyageur partie de ce qu'ils y ont trouvé, afin qu'il puisse continuer sa route, l'aident à remonter à cheval « avec certaine froideur et comme espèce de courtoisie qui leur est commune », et lui souhaitent un heureux voyage, chapeau bas. C'est là risque de chemin auquel on doit être préparé : un Anglais, en telle occasion, ne manifeste ni surprise, ni émoi, ni indignation.[42] Au reste, en l'absence de police, les gens du pays s'entendent pour remédier au mal : « dès qu'il s'est fait quelque vol, les paysans de la contrée prennent vitement les armes et font une telle perquisition que les voleurs n'en réchappent guère » ; et Jouvin signale à ce propos une coutume dont je n'aperçois guère, dans son récit, l'intention et l'utilité : « Entre Canterbury et Rochester, dit-il, nous voyions le long de ce chemin, de grandes perches en haut desquelles il y avait un petit chaudron, où l'on allume du feu pour avertir qu'il y a du danger en la campagne et des voleurs sur le chemin » : admirons les bons brigands qui, tenant la route, ne prennent point la peine d'éteindre ces feux ![43]

Les volés trouvent la justice lente à s'émouvoir et impuissante. Saint-Amant a eu la satisfaction de voir son voleur puni ; il sait apprécier cette rare aubaine :

> Je m'en émerveille aussi ;
> Car en semblable souci,
> Que l'on crie ou que l'on beugle,
> On trouve que cette aveugle
> Est sourde et muette ici.

Misson, cinquante ans plus tard, renchérit : « La trop grande douceur des lois, dit-il, donne lieu à quantité de mauvaises actions qui ne se commettraient pas sans cela. Les supplices n'y ont rien d'affreux que la mort. Les tortures n'y sont pas à craindre ; l'examen des accusés n'y est point sévère ; les juges leur sont extrêmement favorables... Londres est plein de lieux de franchise où toutes ces sortes de voleurs se peuvent mettre à l'abri... Il y a moins de danger à être méchant à Londres qu'à Paris ».[44] Rocoles affirmait pourtant qu'on pendait tous les ans à Londres cinq cents de ces attrapeurs. C'est à cette considération, sans doute, qu'il faut songer, autant qu'à la vertu anglaise, pour expliquer la conclusion réconfortante de Misson : « Nonobstant tout cela... il y a plus de vicieux et plus de scélérats à Paris qu'à Londres ».[45]

(42) Rocoles, II, 254 ; La Motraye, I, 167 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*. 381-383. Voir de nombreuses références aux *Highwaymen* dans le *Journal* de Luttrell.

(43) Sorbière, 88 ; Jouvin, 432.

(44) Saint-Amant, *Œuvres*, II, 456 ; Misson, 94-95. Muralt, sans aller jusqu'à regretter la torture, trouve lui aussi la justice trop indulgente aux voleurs (142 et suiv.), et il oppose à cette douceur la rigueur avec laquelle on traite les condamnés pour dettes (153-156).

(45) Rocoles, II, 253 (voir plus haut, p. 320) ; Misson, 95.

3. Gallois, Ecossais, Irlandais, et leurs rapports avec les Anglais.

Ce qu'on disait de l'Angleterre et des Anglais ne s'appliquait point à tous les pays rattachés à cette couronne. Le roi de France croyait utile, en 1661, d'avertir son ambassadeur à Londres, « que la monarchie d'Angleterre est composée de trois royaumes dont les habitants diffèrent d'humeur et d'inclinations, et ne conviennent qu'en une seule chose qui est de travailler avec application à diminuer en toutes rencontres l'autorité royale et la rendre dépendante de leurs Parlements ».[1] Sage précaution, car il était peu probable que d'Estrades eût lu Ortelius ou l'un quelconque des érudits qui l'avaient copié, ou encore ce livret latin publié en Hollande en 1627 et qui rassemblait tout ce qu'on avait écrit sur le royaume d'Ecosse et sur celui d'Irlande.[2] Vanel, vers la fin du siècle, aura bien soin de résumer tout ce qu'il sait de ces pays, et les « maximes particulières des trois états ».[3]

La principauté de Galles n'est plus depuis longtemps un état indépendant ; elle a été annexée à l'Angleterre par le roi Edouard Ier, et depuis en fait partie intégrante ; c'est à peine si témoignent de son antique liberté le langage particulier que parlent ses habitants, leur extrême fierté, la fête qu'ils font le premier mars de chaque année pour commémorer une bataille d'autrefois où ils avaient eu le dessus sur les Anglais, et le titre que porte le fils aîné du roi, toujours dit prince de Galles.[4]

Sur l'Ecosse et les Ecossais on a plus à dire. En réalité, on remonte toujours aux sources anciennes, John Major, Boethius, connus sans doute par l'intermédiaire d'Ortelius : Coulon ou Rocoles les suivent fidèlement,[5] et c'est à peine si nous trouvons ici et là quelque indication nouvelle. On présente les habitants des montagnes du Nord, comme barbares à demi, et Misson s'amuse à décrire leur coutume : « Une espèce d'écharpe bariolée de toutes couleurs croisant entre les cuisses et passant sur une épaule et quelquefois sur les deux, qui leur laisse le reste du corps nu » : ils sont cruels, vindicatifs, vivent de chasse, et préfèrent le métier des armes à la culture des terres et au travail des arts mécaniques. Les Ecossais des plaines et des côtes sont tout autres : honnêtes gens sachant vivre, gens d'esprit même et de doctrine, plus fins que leurs voisins d'Angleterre, dignes de ces illustres érudits que le pays a fournis aux siècles précédents.[6] Avec cela, ennemis du repos et de la paix, toujours prêts à fourbir leurs « longs poignards », les meilleurs soldats du roi d'Angleterre ; obstinés en leurs haines et vengeances,

(1) *Instructions au sieur d'Estrades*, du 13 mai 1661, dans Jusserand, *French Ambassador*, 98 et 188.

(2) *Respublica sive status regni Scotiae et Hiberniae* (**898**).

(3) Vanel, I, 304-307 ; 307-337 ; 337-350.

(4) Misson, 197. — Rocoles (II, 369), après Davity, ne fait que répéter ce qu'Ortelius avait dit des Gallois (cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 124).

(5) Coulon, 96 ; Rocoles, II, 389. Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 60 et 124.

(6) Misson, 100 ; *Journal historique* (mars 1708), 365.

enclins aux séditions et aux factions, ils seront les premiers à combattre et perdre Charles Ier, les premiers à soutenir son légitime héritier Charles II, et resteront longtemps fidèles à Jacques II exilé et à ses descendants. A la fois nobles et gueux, ils soutiennent la réputation de fierté qu'ils avaient dès le Moyen-Age, bien qu'on ne sache plus exactement ce qui fonde cette antique réputation.[8] Cette fierté souffre du rôle effacé de l'Ecosse depuis que Jacques Ier en montant sur le trône d'Angleterre a définitivement abandonné Edinburgh pour Londres.[9] Les Ecossais, jaloux de leur indépendance, prétendent se gouverner encore eux-mêmes, par l'accord de leur roi et de leur Parlement, « de la même manière que si le prince résidait parmi eux, et que s'il n'y avait point d'Angleterre au monde ». Misson, qui reconnaît cela, croit pouvoir dire en même temps « qu'ils ont fait plusieurs tentatives pour être incorporés avec l'Angleterre, ce qui leur vaudrait mieux pour diverses raisons » : il ne parle ainsi que pour complaire au roi Guillaume.[10] En réalité les Ecossais n'aiment point les Anglais qu'ils méprisent, et ils ne se soucient guère que leurs voix aillent se perdre au milieu des voix anglaises dans le Parlement de Londres. D'où leur longue opposition au traité d'union. Celle-ci remplit de vains espoirs les Français qui, au temps où Louis XIV est en guerre avec Guillaume et avec la reine Anne, veulent toujours voir dans les Ecossais leurs alliés d'autrefois, font grand fonds sur l'éternelle méfiance que ce peuple témoigne à l'égard de l'Angleterre, le croient bien plus irréductible qu'il n'était en réalité.[11]

La situation de l'Irlande est plus délicate encore. En vain, depuis le roi Jacques on a entrepris d'assimiler le pays et de le réduire à l'obéissance en y envoyant d'Angleterre ou d'Ecosse des colons protestants ; ceux-ci vivent entre eux sans se mêler à la population indigène qu'ils méprisent en la dépouillant. La malheureuse nation, réduite à la misère et à la ruine totale, « paît l'herbe par la campagne sans autre retraite que les bois et les cavernes »,[12] rend mépris pour mépris et contre des spoliateurs hérétiques, sent croître chaque jour une haine de race et de religion, car les Irlandais sont catholiques et même fort superstitieux.[13] Si

(7) *Gazette de* 1609, 13 ; Tillières, *Mémoires*, 153 ; Rocoles, *loc. cit.*

(8) Cf. *Ducatiana*, II, 495, sur l'expression courante « fier comme un Ecossais » : « Cette expression proverbiale ne regarde point la nation en général, mais seulement les archers de la garde écossaise. (Il est bien vrai que c'est à leurs propos que la phrase est passée en France dans le langage courant). Leur Compagnie étant la plus ancienne des quatre compagnies de gardes du corps, l'on faisait accroire dans le temps que cette compagnie n'était composée que d'Ecossais naturels ». (En réalité le mot faisait allusion à leur vantardise généalogique ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 40 n.)

(9) Le Noble, *Pierre de Touche*, X (1690), 12 ; *Nouveaux entretiens politiques*, XXXIII (mars 1705), 19.

(10) Misson, 108.

(11) Voir notamment *Journal historique*, avril et mai 1708.

(12) Tillières, *Mémoires*, 153; Misson, 260; Comminges à Lionne, lettre du 23 juin 1664, dans Jusserand, *French Ambassador*, 227.

(13) Misson, 261, 263-265.

l'on excepte un petit nombre de gens cultivés et fort civilisés, ils vivent d'une façon bizarre et sauvage, « extrêmement barbares en toutes leurs façons de faire ».[14] Assurément, ceux qui les dépeignent et qui sont en général des protestants, ne les aiment guère et chargent le portrait ; mais les catholiques l'acceptent tel quel, et n'y apportent guère de retouche. Ils se représentent les Irlandais comme des hommes bien faits, sains, robustes, vaillants, extraordinairement agiles, avec de très longs cheveux, et « à peine moins de poux que de cheveux» ; méprisant les richesses et la parure, par paresse plutôt que par sagesse, sobres aussi, vivant de bouillon clair, de viande peu cuite, de pommes de terre et d'autres racines, d'herbes crues arrosées abondamment de beurre, de bouillie d'avoine au lait.[15] On ne méprise point leur eau-de-vie de vin « qui est excellente et qu'ils appellent *brandouin* » (brandevin : branded wine, brandy), ni l'eau-de-vie distillée de l'avoine et qu'en langue du pays on nomme *l'usquebac* (usquebaugh, whisky).[16]

Violents dans toutes leurs passions, cruels, meurtriers, vindicatifs, perfides, les Irlandais ont surtout horreur de l'effort : « vivant dans un bon pays, ils sont si paresseux que cela ne leur sert presque de rien » ; ils préfèrent « vivre sur le commun », larrons ou mendiants. Loret, soucieux de nous convaincre de la multiplicité de ses maux, donne cette comparaison :

Et l'Irlande a moins de gredins
Que je n'ai de soins et de peines.[17]

Paresseux de corps, mais vifs d'esprit, il n'est point d'enragés disputeurs comme les Irlandais : la réputation des théologiens Hibernois est depuis longtemps faite en France, où l'on en a vu bien souvent :

J'aimais tant la dispute, dira Gil Blas, que j'arrêtais les passants connus et inconnus pour leur proposer des arguments. Je m'adressais quelquefois à des figures hibernoises qui ne demandaient pas mieux, et il fallait alors nous voir disputer. Quels gestes, quelles grimaces, quelles contorsions, nos yeux étaient pleins de fureur et nos bouches écumantes. On nous devait plutôt prendre pour des possédés que pour des philosophes.[18]

Et qu'on ne voie pas là exagération plaisante de conteur ; Lesage en général peint ses personnages sur le vif. Evelyn nous a conté comment soixante-dix ans plus tôt un Irlandais, qu'il avait rencontré à Paris, un ancien moine

(14) Misson, 259 ; Boate. *Histoire naturelle d'Irlande* (**902**), 330.

(15) Rocoles, II, 439 ; Misson, 259-267 ; La Boullaye le Gouz, 478, 460.

(16) La Boullaye le Gouz, 475 ; Saint-Evremond, *Œuvres*, V, 157.

(17) Tillières, 153 ; Misson, 265-267 ; Rocoles, II, 439 ; Loret, *Muse historique*, 31 janv. 1654, I, 459 : prendre *gredin* dans son sens ancien de « gueux misérable de la lie du peuple » (*Dictionnaire* de Furetière), « homme sans bien, sans naissance, ni bonne qualité ». (*Dictionnaire de l'Académie*).

(18) Lesage, *Histoire de Gil Blas* (I, i, début).

devenu soldat de fortune, mit en révolution par sa furie discuteuse les Jésuites du Faubourg Saint-Antoine et les docteurs de la Sorbonne.[19]

Les Irlandais sont passionnément épris d'indépendance : leur Parlement eut les dernières apparences de la vie quand Jacques II passa chez eux pour reconquérir ses Etats, mais Guillaume III ruina alors leurs dernières prétentions ; ce n'était plus, en 1698, qu'un peuple « définitivement conquis et asservi ».[20] La question d'Irlande est question religieuse autant que politique : Il en va toujours ainsi en Angleterre ; il nous faut donc voir ce qu'on sait en France de l'état des croyances et des sectes religieuses.

4. Attitude générale a l'égard de la religion.

Les hommes ont tendance à prendre ceux qui ne partagent pas leurs croyances pour des impies, des athées. Ainsi jugeaient souvent nos ancêtres de ces Anglais sans foi ni loi, qui avaient laissé exécuter leur prince en 1649, qui, cinquante ans plus tard, chassaient encore du royaume un prince dévot comme Jacques II.

Quelques observations superficielles les confirmaient dans leur idée : « Les Anglais qui sont dans les pays étrangers, dit Georges-Louis Le Sage, ne font guère d'actes publics de religion ». C'est peut-être défaut de chapelle consacrée à leur culte : on préfère conclure à leur impiété. Le même Le Sage laisse croire que le « libertinage » d'esprit est courant à Londres. Les belles manières, à l'en croire, exigeraient qu'on affectât le mépris des actes religieux : « Ce n'est plus la mode dans les grandes maisons de dire grâces avant ou après le repas ou même de faire des exercices de religion » : de quelques exemples, il tire à tort une règle générale, et il reconnaît lui-même « qu'à la campagne, les gens de qualité vont encore assez régulièrement à l'église ». De même, sur la réponse bourrue d'un homme du peuple, il fonde une excessive indignation : « Me promenant un jour avec un de mes amis, dans les champs qui sont derrière l'hôtel Montague, jusque dans un nouveau quartier où l'on bâtissait une chapelle qui porte le nom de Saint Georges, nous étant approchés d'un charpentier qui travaillait la pipe à la bouche, à la manière du pays, et lui ayant demandé ce qu'on se proposait de faire... il nous répondit froidement, sans nous regarder : « une boutique de prêtre ».[1]

Vers la même époque, La Motraye est choqué par les conditions dans lesquelles se fait le service religieux à Saint-Paul : « Je fus, dit-il, peu édifié de voir les séculiers des deux sexes pêle-mêle avec les chantres dans le

(19) Evelyn, *Diary*, 4 janv. 1644.

(20) Misson, 167.

(1) Le Sage, 156 et 60. L'auteur d'une note recueillie dans les mss. Conrart (**1000**), et qui doit se dater entre 1650 et 1660, dans l'énumération qu'il y faisait des *Religions d'Angleterre*, cite « les *non-soucians* : c'est presque la religion dominante d'Angleterre. Tout le commun peuple en est ; ils n'ont point de religion et ne se soucient point d'en avoir ». Un peu plus loin, il mentionne encore « les *politiques*, qui n'ont point de religion du tout ».

chœur, et scandalisé de remarquer quantité de gens qui se promènent pendant tout le service dans la nef et qui s'entretiennent d'affaires ou de nouvelles d'un bout à l'autre, comme ils auraient fait dans une place publique, ce qui a fait nommer cette partie de Saint-Paul : *Sunday's exchange* » (la Bourse du dimanche). Même spectacle à Westminster, où les Français s'indignent de voir dans le chœur « jusqu'à des décrotteurs, des vendeuses d'huîtres, de pommes et autre sorte de canaille debout ou assis, pêle-mêle avec les enfants de chœur et les chantres ». Il y a là deux reproches différents ; d'abord nos gens, habitués dans leur pays à ce que le peuple se tienne à sa place, la dernière et la plus mauvaise, ne comprennent pas que des ministres anglicans leur répondent « que de vouloir empêcher les hommes et les femmes d'entrer dans le chœur, et de mêler leurs voix à celle des chantres, cela paraîtrait une sorte d'atteinte à la liberté britannique qui est autant pour les plus petits que pour les plus grands » :[2] Mais, notons-le, cet empressement à prendre sa part de l'office ne fait que prouver la piété du peuple !

Quant aux conversations tenues dans l'Eglise, entre deux parties de l'office, elles choquent moins dans un pays où le lieu de prière n'est point comme en France sanctifié par la présence constante de la divinité. En réalité, l'adversaire de Sorbière l'affirmait déjà,[3] l'office divin se faisait en Angleterre avec autant, sinon plus de révérence qu'à Paris.

L'Anglais est religieux ; Misson, Muralt s'accordent là-dessus.[4] La Motraye lui-même a signalé un point où le peuple entier se montre attaché, strictement attaché à l'observance : le respect du dimanche, jour du Seigneur : « On ne voit ce jour-là ni jeux, ni spectacles, ni danses ; on n'entend ni chanson ni musique mondaine ; on ne fait aucune sorte de travail et de négoce ; on ne peut payer que le boire et le manger ». Ce jour-là, note un autre observateur, la ville de Londres ne semble qu'un grand temple ». Le voyageur maugrée, qui ne trouve ni chevaux de poste, ni carrosses de louage, ni bateaux sur la rivière ; et s'il veut passer outre, il pourra lui en cuire, car « les paysans s'attroupent et insultent les passants ».[5] On le voit, le zèle religieux va jusqu'au fanatisme.

Le fanatisme est partout sensible et égal chez tous, catholiques, anglicans, presbytériens, indépendants : « sans savoir que la religion ne gît pas à égorger ceux qui s'y opposent, mais aux deux cultes intérieur et extérieur, de tout temps l'on a vu ces peuples tellement portés au sang de ceux qui sont opposés à leur créance que ç'a été un massacre perpétuel, lorsqu'un

(2) La Motraye, II, 188-189.

(3) *Réponse aux faussetés*, 86.

(4) Misson, 3 ; Muralt, 33.

(5) La Motraye, I, 160 ; *Relation véritable et désintéressée* (**1002**, f° 50 (cf. encore Jordan, 70, Misson, 95, et ici même plus haut, p. 307); Monconys, 22 et 6 ; d'Auvers *Voyage* mss. 187 (A.-fr. rev., 1919. 117); Le Sage 93.

parti a prévalu sur l'autre ».[6] A la fin du siècle sans doute on ne se massacre plus ; mais les discussions théologiques passionnent encore l'opinion, et dominent souvent la vie publique. Muralt dit un mot bien juste, qui explique les contradictions de nos voyageurs : « Vous diriez presque que chaque Anglais a pris son parti pour en avoir tout de bon (de la religion), du moins à sa mode, ou pour n'en avoir pas du tout ».[7]

On y rencontre en effet des « libertins » avoués, et peut-être en plus grand nombre qu'ailleurs : quelques grands seigneurs qui suivent la leçon de Charles Blount, Herbert de Cherbury, Hobbes, Locke, Shaftesbury, et que satisfait la religion naturelle. Ce sont déistes « qui croient en un Dieu, mais quand on leur parle de Jésus-Christ, on voit bien qu'ils n'y croient pas ».[8] C'est dans leurs maisons que se manifeste la désaffection signalée par Le Sage et par lui abusivement étendue à toute la bonne société. Elle se marque par le dédain des petites pratiques, à l'occasion par quelque ironie à l'égard des ministres du culte ; mais l'attitude demeure révérente pour les croyances généralement acceptées ; on ignore encore cette allure agressive que Toland et Collins vont bientôt prendre. Bien plus la plupart de ces déistes ne laissent point de pratiquer extérieurement le culte établi. On trouve très rarement, ici ou là, un « athée de profession qui vive conformément à sa croyance ».[9] La plupart agissent ainsi que Saint-Evremond en donne le conseil dans *Sir Politick would be* : « Vous vous accommoderez à la religion du pays en apparence, et pourrez en effet en avoir une autre, si vous n'aimez mieux n'en avoir pas du tout : ce que je laisse purement à votre choix. »[10] Aussi bien n'y a-t-il pas, au compte de Miège en 1708, moins de cent églises paroissiales dans la seule ville de Londres, sans compter les chapelles auxiliaires et quatre-vingt lieux d'assemblées non conformistes.[11]

5. L'Eglise d'Angleterre ou Eglise établie par la loi.

En Angleterre l'Eglise constituée par Henry VIII, Edouard VI et Elisabeth jouit d'une situation privilégiée :[1] seuls ses ministres peuvent aspirer aux bénéfices, et ses évêques, Seigneurs du Royaume, ont siège à la Chambre Haute ; seuls ses membres sont aptes aux emplois publics, puisqu'il faut, pour y être installé, prêter un serment d'adhésion au culte officiel (conformity). C'est en prétendant dispenser de ce serment les catho-

(6) La Boullaye le Gouz, 446.

(7) Muralt, 32 ; Cf. W^m^ Temple, *Œuvres mêlées*, II, 317-318.

(8) *Religions d'Angleterre* (**1000**), 1146.

(9) Lettre de Larroque à Bayle (1685). Gigas, *op. cit.*, 430.

(10) Saint-Evremond, *Œuvres*, II, 215.

(11) Miège, I, 193 ; d'Auvers en 1685, dit : cent trente-deux églises anglicanes, v. plus haut, p. 308.

(1) La Motraye, I, 160-161.

liques qu'il voulait employer, que Jacques II souleva son peuple contre lui ; en 1693, se rendant compte qu'il ne pourrait jamais rentrer en Angleterre qu'en confirmant les privilèges de l'Eglise établie, il fera, avec l'approbation de Bossuet,[2] une solennelle promesse de maintenir le *test* ou serment : concession trop tardive, inutile. C'est encore autour des privilèges de l'Eglise d'Angleterre et du serment, que se livra l'une des grandes batailles entre whigs et tories. Par une tolérance passée en coutume sous Guillaume III, on conférait des emplois aux dissidents qui consentaient à prononcer un serment de forme (occasional conformity). A partir de 1702, les tories de la Haute-Eglise tentèrent de faire abolir cette pratique ; et l'un des premiers effets de leur triomphe sur le parti whig en 1711, fut d'imposer un bill contre ces adhésions provisoires.

La confession de foi de l'Eglise anglicane avait été souvent publiée dans des ouvrages protestants, et confrontée avec celle des autres églises réformées. Miège, en 1708, dans son *Etat présent de la Grande Bretagne*, imprima un abrégé de ses trente-neuf articles.[3] Renaud Boullier, quelques années plus tôt avait traduit en français une des meilleures apologies qu'on en avait fait : *l'Exposition du catéchisme de l'Eglise anglicane* de l'évêque Ken.[4]

On connaissait aussi le livre de liturgie. La traduction faite par Jean Bellarmin, dès la première publication du *Common Prayer Book* dormait dans les manuscrits royaux[5], mais il en parut une autre à Londres datée de 1551, dont les exemplaires passèrent dans les groupes protestants. Une autre traduction française parut à Londres en 1616. On l'imprima en secret à Montpellier en 1646, sous le titre de *Directoire du service public de Dieu pour les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, mais l'attention du chancelier ayant été appelée sur ce livre, je ne sais s'il put se répandre.[6] Quand certaines communautés de réfugiés français en Angleterre adhérèrent à l'Eglise établie, il fallut faire à leur intention une traduction officielle de la liturgie anglicane ; donnée par Delaune en 1661, reprise et amendée par Durel, elle fut rééditée plus de quinze fois à Londres, Genève ou La Haye, entre 1665 et 1719.[7]

Plus qu'à ces documents imprimés, connus sans doute des seuls théologiens, nous nous intéresserons à l'effet que produisait sur des Français le service divin auquel il leur advenait d'assister. La *Chronologie septénaire*, à l'occasion des obsèques d'Elisabeth, reproduisit les impressions confuses

(2) Bossuet, *Correspondance*, V, 357 suiv., 527 suiv.

(3) Miège, I, 305 suiv.

(4) N° **1006**.

(5) Le manuscrit est maintenant au Bristish Museum.

(6) Lefèvre d'Ormesson, *Journal*. 28 mai 1646, I, 383.

(7) N^{os} **1004** à **1005**. Cf. Schickler, *cit.*, II, 225 note. La traduction de Delaune (1661), dont j'ai vu l'existence attestée par mes auteurs, ne se trouve point à la Bibliothèque du Bristish Museum.

d'un témoin : « Ce service-là était composé de certaines leçons et certains psaumes, mais le tout se dit en anglais; ils ont bien pris en outre quelques antiennes de l'Eglise (entendez : catholique), mais non pas toutes ; et en général ils ont rejeté tout ce qui est des saints et des trépassés. Telle est leur façon de faire aux cérémonies de la religion ».[8] De l'Eglise romaine l'Eglise établie avait conservé le décor extérieur,[9] et bien d'autres choses encore que les presbytériens lui reprochaient avec aigreur, et que Sorbière énumère dans un plaisant désordre : « les jours de fête dont quelques-uns sont dédiés à la Sainte-Vierge, les autels, la consécration des églises, le respect rendu au nom de Jésus, les chandelles, les génuflexions, les mitres, les surplis, les chapes, les croix, la musique, le baptême sur les fonts avec le signe de la croix, les noms d'archidiacres, de prébendaires, de chapitre, de chanoines, d'official, de vicaires et de curés... », surtout la hiérarchie ecclésiastique que tout ministre, à son ordination, doit reconnaître par un serment particulier, dit serment canonique.

Le désir d'hégémonie entretenu par l'église anglicane, la tentative qu'elle fit avec l'archevêque Laud pour installer partout son autorité, même en Ecosse, fut, on le sait, une des causes déterminantes des longues luttes civiles qu'ensanglanta la mort de Charles Ier.[10] Elle parut s'éclipser avec la monarchie, et La Boullaye le Gouz, narrant en 1657 son voyage de 1643, pouvait écrire : « il y reste peu de véritables protestants anglicans ». En réalité, il en restait beaucoup, et « des plus qualifiés de la nation », mais ils « n'avaient pas plus de liberté dans l'exercice de leur culte que les catholiques »[11]. Chez ce peuple « qui rend d'ordinaire peu de respect et de soumission aux personnes qui ne sont pas beaucoup relevées », l'épiscopat était indispensable à tout gouvernement d'autorité. La couronne le comprit bien qui lia son sort à celui de l'anglicanisme, et le rétablit hardiment dès la restauration[12]. Un peu plus tard, un certain libéralisme s'insinua chez nombre de ses ministres ; après la révolution de 1689, Guillaume appela aux évêchés les prêtres qui avaient été ses fermes soutiens, et qui demeuraient d'esprit whig. Pourtant dans l'ensemble, le haut clergé resta toujours fermement attaché à l'idéal tory[13].

A la tête de la hiérarchie, après le roi ou la reine, en qui réside le suprême pouvoir ecclésiastique, se trouve l'archevêque primat de Canterbury, dont

(8) *Chronologie septénaire*, 252, Cf. plus haut, p. 3.

(9) La Boullaye le Gouz, 445, note « les habits sacerdotaux », « les orgues et la musique » ; cf. Sorbiere, 44.

(10) Cf. *Relation véritable et désintéressée*, f° 506.

(11) La Boullaye le Gouz, 445 ; *Relation véritable*, f° 508.

(12) *Lettre sur les désordres d'Angleterre* (185), 29 ; Sorbière, 47 et 35.

(13) Avant 1660, l'auteur de la notice sur les *Religions d'Angleterre*, ne compte pas moins de trois catégories d'épiscopaux : les demi-luthériens, dont « le culte ne se pratique que dans les cathédrales d'Angleterre » ; les « vieux protestants » (la haute-église, comme on dira plus tard) et les « nouveaux protestants », où se recruteront les whigs de la basse église.

dépendent la majorité des comtés d'Angleterre. L'archevêque d'York ne vient qu'après avec un ressort moins considérable. Les évêques les plus élevés en dignité sont ceux de Londres, de Durham, de Winchester ; les autres évêques « prennent rang ensuite selon le temps de leur consécration ».[14] La plupart de ces évêchés ont des revenus considérables qui permettent à leurs titulaires de vivre en grands seigneurs, avec un « train superbe », tant au siège de leur diocèse qu'à Londres où, pendant la tenue du Parlement ils résident dans de beaux hôtels. Si quelques évêchés sont moins bien dotés, leurs titulaires attendent qu'une vacance leur permette d'être transférés à un siège plus lucratif.[15] L'évêque est un puissant Seigneur : « les ecclésiastiques inférieurs n'osent parler ou se couvrir en sa présence » ; il les traite « comme de petits clercs » et « dispose si absolument de toutes choses qu'il n'y a ni chapitre ni conseil avec qui il communique ».[16]

Il existe de grosses prébendes : décanats et canonicats à Westminster, Windsor, dans les Universités, etc. ; on fait à leurs heureux possesseurs les mêmes reproches qu'aux gros abbés de France : ils cumulent la possession de plusieurs bénéfices qui devraient être incompatibles, et dans l'impossibilité de satisfaire à tous leurs devoirs, commettent pour l'ordinaire dans leurs emplois des personnes sans mérite et sans prestige qu'ils payent fort mal. Misson le dit avec netteté : « Plusieurs ont assez, peu ont trop, beaucoup ont trop peu..., il ne serait pas nécessaire que des prêtres vécussent en princes ; mais il ne faudrait pas qu'ils vécussent en gueux ». Tel est hélas ! le sort des petits curés :

Les chétifs sont au bas bout
Ecartés dans les campagnes :

et pourtant ces prêtres de la campagne sont « la portion la plus savante et la plus religieuse du clergé anglais ».[17]

Ceux de Londres ont « un air de santé et de prospérité » qui fait plaisir à voir. Muralt ajoute malicieusement : « Ces messieurs sont accusés d'être un peu paresseux... on en trouve dans les cafés, la pipe à la main et souvent aussi dans les cabarets ». Il y a notamment, près le cimetière Saint-Paul, un certain *Café du Chapitre,* dans lequel les gens d'église s'assemblent vers sept heures du soir. Mais pourquoi n'iraient-ils point, comme les autres, lire les gazettes et discuter les nouvelles? Cela n'empêche point que de l'avis

(14) CHAMBERLAYNE, I, 255.

(15) VANEL, I, 135 ; SAINT-AMANT, *Œuvres*, II, 454 ; CHAMBERLAYNE, I, 273. Point n'est besoin pour eux d'user de ces pratiques malhonnêtes, et quasi-simoniaques, que Sorbière leur prête, je ne sais sur quelle preuve (51-52), à la grande indignation de Beeverell (V, 1034).

(16) SORBIÈRE, 45 ; *Relation véritable et désintéressée*, f° 505.

(17) SORBIÈRE, 43 ; MISSON, 59 ; SAINT-AMANT, II, 453 ; *Apologie du caractère des Anglais* (1726), 19.

unanime, la conduite du clergé d'Angleterre prête, moins que celle de tout autre, à la critique.[18]

Nos catholiques s'étonnent et s'indignent de voir des prêtres mariés : « Il est assez extraordinaire, dit Courtin, de voir un évêque et des chanoines assis dans les chaires du chœur, avec leurs femmes et leurs enfants auprès d'eux. Cela donna lieu à un Ecossais d'écrire, il y a quelque temps : « Vidi episcopum, et episcopam et episcopulos et episcopulas ». Courtin a beau ajouter que le roi Charles II lui-même, qui a rétabli ces évêques, lui a dit « trouver que cela n'était pas bien », il prend sa propre opinion et celle de ses amis pour l'opinion générale quand il prétend que cette situation « les fait tomber dans le mépris ». La protestation plaisante de Saint-Amant repose sur une observation plus piquante et plus juste :

Ce sont des choses étranges
Que ces diables de docteurs,
Par leurs charmes séducteurs,
Epousent toujours des anges.
Si dans tout un grand circuit
Une seule beauté luit,
C'est pour monsieur le ministre...
Ou d'une langue sinistre
Chacun fera bien du bruit.[19]

Nos voyageurs protestent aussi contre l'habitude qu'on a dans les principales églises et chapelles, de louer les places si bien que les étrangers ont peine à assister à l'office et au sermon : c'est qu'en général les sermons sont fort suivis. Avant la première révolution, l'éloquence sacrée laissait à désirer : « diffuse et pesante, sans harmonie dans la composition et surchargée de phrases extraites de toutes les langues », elle demeurait sans action. Mais après la restauration, grâce au bon goût de Charles II, qui avait pu se faire de justes idées sur le style en France », de nouveaux orateurs parurent : « ils paraphrasaient leur texte en peu de mots, évitaient toute parade d'érudition ;... ils cherchaient la nature et la raison des choses avec tant de netteté et si peu d'appareil que leurs auditeurs remportaient avec eux une tout autre instruction qu'autrefois. Leurs sermons ne contribuèrent pas peu à diminuer les préjugés qui subsistaient encore dans tout le pays et surtout à Londres contre l'Eglise nationale et anglicane ».[20] Muralt n'a point assez d'éloges pour des orateurs religieux, dont le premier talent est d'éviter ces longs et insipides discours, « qui donnent aux uns à se moquer du prédicateur et aux autres à se moquer de la religion ». Ils lisent leur sermon, ou du moins le prononcent en s'aidant de leur papier, « empêchés par

(18) Muralt, 13-14 ; *Apologie du caractère*, 18-20 ; Greg. Leti, *Teatro Britannico*, I, 420.

(19) Courtin à Lionne, 15 août 1665, dans Jusserand, *French Ambassador*, 246-247 (Cf. Sorbière, 51, etc.) ; Saint-Amant, *Œuvres*, II, 453.

(20) Burnet, *Histoire de mon temps*, trad. Guizot, I, 431-432.

là de donner dans cette action de déclamateur, dans cet emportement contrefait et dans ces gesticulations outrées, si peu convenables à la dignité de la religion ». En face du prédicateur français, qui se démène et crie comme un homme qui manque de bonnes raisons ou d'autorité, il dessine le portrait de l'Anglais qui « monte en chaire, d'un air modeste et timide ; vous diriez qu'il ose à peine regarder l'assemblée, à laquelle ensuite d'un ton posé, il fait un raisonnement court, simple et où, pour l'ordinaire, il y a du bon sens ».[21]

6. Non-conformistes.

« J'oserais assurer, écrivait Th. Sprat dans sa réplique à Sorbière, que le nombre des non-conformistes est beaucoup plus petit à Londres que celui de ceux qui reconnaissent tous les droits de l'Eglise anglicane... il y a même des provinces entières où l'on ne sait ce que c'est que la non-conformité ». Cette affirmation quelques années plus tôt, au temps de la République, eût été fort erronée ; était-elle plus justifiée en d'autres heures ? En fait, écrira Mrs Manley un peu plus tard, « il ne laisse pas d'y avoir une religion que toute la nation prétend avoir, mais disons plutôt qu'il y en a deux, dont l'une consiste dans les termes, et l'autre en ce que ces termes signifient ». Bien des gens, par discrétion ou par intérêt adhèrent des lèvres à la religion établie, mais l'interprètent à leur gré : « il y a autant d'opinions que de familles ».[1]

Nombre de personnes détestent assez l'église officielle pour ne s'y vouloir point rallier même d'apparence. Les sectes sont nombreuses, et l'on fait grand état, en France, de leur multiplicité et de leurs divisions[2]. Dans *l'Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France*, dès 1669, Bossuet en énumérait quelques-unes, et expliquait leur floraison par l'indignité d'un épiscopat schismatique qui avait « anéanti lui-même l'autorité de sa chaire » ; l'année suivante, Le Maire dans son *Eloge funèbre* d'Henriette-Anne d'Angleterre, reprenait et amplifiait ce développement qui lui servait à démontrer « l'inconstance et l'orgueil de l'hérésie » : « Les uns veulent des évêques, les autres n'en veulent point ; les uns les tolèrent, les autres plus rigides les condamnent absolument ; les uns reconnaissent la nécessité d'un chef dans les assemblées, les autres n'en peuvent souffrir ; les uns tremblent toujours et sont dans une perpétuelle défiance de leur salut, les autres ne tremblent jamais et voient clairement leurs noms écrits dans le livre de vie ; il y en a

(21) Muralt, 15-17. Voir plus loin, livre III, chap. v, § 1, début.

(1) *Réponse aux faussetés de Sorbière*, 82-83 ; *Atalantis* de Mme Manley, II, 208 ; Cf. Saint-Evremond, texte cité plus haut, p. 400.

(2) Comminges avait envoyé au roi en 1663, une note sur *l'état des religions* en Angleterre (Toulouse, mss. 526) ; cf. Dedieu (**CLXX**), 31 ; Colbert demanda aussi à Saint-Hilaire « un mémoire de l'état de l'Eglise en Angleterre et de la diversité des religions» (*Lettres, mémoires et instructions* de Colbert (VII, 372), cité par Bastide, *Anglais et Français* (**XIII**), 35).

qui cherchent toujours la vérité, et qui ne croient pas qu'elle se soit encore manifestée, il y en a d'autres qui disent l'avoir trouvée, et qu'elle ne réside que dans leurs têtes; les uns rebaptisent sans sujet, les autres ne baptisent pas même dans la nécessité ; les uns luthériens, les autres calvinistes ; les uns croient tout, les autres ne croient rien »[3]. La multiplicité des Eglises anglaises fournira un des arguments les plus forts que Bossuet en 1688 mettra en œuvre dans son livre de controverse : *l'Histoire des variations.*

Pourtant des observateurs attentifs s'aperçoivent bien « que la division n'est pas telle dans les principaux points de doctrine et de foy qu'on le pense », qu'on trouve surtout en Angleterre « de grands differens touchant la discipline »[4] : c'est justement l'avis de Sorbière : « Je vois bien que vous attendez que je vous parle... de toutes les sectes qu'on dit qu'il y a en Angleterre. Mais il n'en est pas tout ce que l'on pense et ce que l'on dit »[5].

a) *Presbytériens.*

En dehors de l'Eglise épiscopale, il n'y eut jamais qu'un culte qui comptât vraiment beaucoup d'adeptes ; c'était le culte presbytérien, assez voisin de celui qui se pratiquait dans les églises réformées de France , « si ce n'est sur l'ordre ou forme de gouvernement des Eglises, et sur la pratique du sacrement de la cène qu'ils négligeaient ou n'observaient que rarement ».[1] On commençait à parler d'eux sous le règne d'Elisabeth et ils furent souvent désignés sous le nom de puritains, car ils prétendaient purifier la doctrine de tout ce que l'anglicanisme avait gardé des vieilles cérémonies, ils disaient des vieilles superstitions.[2] Ils dominèrent bientôt en Ecosse, mais n'eurent point en Angleterre une fortune aussi rapide, car le roi Jacques, qui voyait en eux les meneurs des révoltes contre sa mère, leur fit la vie dure. Ils progressèrent pourtant, et sous Charles Ier ils surent profiter des imprudences de l'archevêque Laud.

« Ils ne différaient guère des Anglicans, quant à la doctrine, si on excepte la prédestination absolue » ; ils croyaient, en communiant, « ne prendre que du pain corruptible, n'admettaient ni la confession, ni la succession » (épiscopale) ; loin d'accepter aucune subordination entre les ministres, ils tenaient à l'absolue indépendance de chaque communauté : chacune choisissait ses pasteurs, et tout fidèle, dans les assemblées, demeurait libre d'exprimer ce que Dieu lui mettait au cœur. Farouches ennemis de la liturgie anglicane, ils condamnaient les cérémonies, le luxe, la musique, tous les termes usités dans les églises épiscopales : « Les lieux où ils s'assemblent

(3) Bossuet, *Oraisons funèbres*, 48-49 ; Le Maire, *Eloge funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre* (422), 8.

(4) *Relation véritable et désintéressée* (1002), 505.

(5) Sorbière, 48.

(1) *Relation véritable et désintéressée*, 509.

(2) *Ibid.*, et La Boullaye le Gouz, 445.

pour les exercices publics de dévotion sont simples, sans peintures et souvent sans orgues, et s'appellent *congrégations*. On y donne le nom de *table* et de *cène* à ce qu'on nomme dans les églises : *autel* et *communion* »[3].

Recrutés d'abord parmi les classes les plus pauvres, « ramassés de la racaille, bourbe et lie de l'hérésie même », disait un petit livre répandu en 1585,[4] tant en France qu'en Angleterre on les traita longtemps avec répugnance et mépris. L'attitude qu'ils prirent lors de la Révolution, quand, sous le nom d' « indépendants, ou de « congregationnaires » (congregationalist), le gros de leur parti devint tout puissant, attira contre eux même l'animadversion des protestants français. Sur la proposition d'Amyraut, l'assemblée de Charenton, en 1645, condamna les puritains et c'est en vain qu'ils firent appel de cette condamnation, en publiant, en 1658, leur confession de foi signée de soixante-trois ministres, en tentant par les soins d'Owen, de Jean Dury, de Louis Dumoulin, de mieux informer l'opinion protestante :[5] sur la foi de leur nom *d'indépendants*, on les jugeait avec la plus malicieuse fantaisie :

L'indépendante impiété
Bannit toute autre déité.
Ils n'aiment ni le paganisme,
Ni schisme, ni christianisme.
Ils haïssent les protestants
Comme tous les mahométans,
Et sans connaître ce qu'ils croient,
Ils ne croient que ce qu'ils voient.

Ce que La Boullaye le Gouz exprimait avec plus de justesse et d'honnêteté : « ils disent ouvertement qu'il est égal d'avoir la Bible ou de ne l'avoir pas, d'aller au temple ou n'y aller pas, avoir des prêtres ou n'en avoir pas ; mais que la vraie religion est de servir Dieu en esprit et vérité »[6].

Le puritanisme indépendant, en s'emparant, sous Cromwell, de la puissance de l'Etat, laissa sur les esprits une empreinte que la restauration de l'épiscopat, au retour du roi, fut impuissante à effacer.[7]

Le pouvoir, de temps en temps, donna satisfaction aux épiscopaux en fermant quelque assemblée non conformiste ; mais les bons citoyens ne comprenaient guère qu'on emprisonnât des hommes dont la seule offense était d'adorer Dieu, sans scandale, à leur façon. Aussi Pepys : « J'ai vu plusieurs pauvres gens que des sergents emmenaient pour avoir assisté à

(3) La Motraye, I, 162 ; *Religions d'Angleterre*, 1145 (cf. Sorbière, 40) ; *Relation véritable*, 509.

(4) *Discours de la très abominable vie de Mylord de Lecestre*, Dédicace (cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 156).

(5) *Relation véritable*, 509 ; cf. *Lettre du S^r Jean Dury* (**1008**).

(6) *Avant Courrier français* (**330** *A*), 4 ; La Boullaye le Gouz, 445 (cf. *Religions d'Angleterre*, 1145). Sur Jean Dury, voir Bayle, *Dictionnaire*, II, 692-693.

(7) Sorbière, 35 ; Cf. Green (**CLXXVI**), II, 164.

une assemblée (conventicle). Ils allaien comme des agneaux, sans faire de résistance. Plût à Dieu qu'ils voulussent se conformer au culte, ou bien alors être prudents et ne point se faire prendre ! »[8] On appelait ces gens-là des « enthousiastes », des « fanatiques » ; pourtant ils étaient rares ceux qui, parmi eux, se laissaient aller à de scandaleuses équipées, et quelques pendaisons engagèrent assez vite les exaltés à se tenir tranquilles ; en fait, aux yeux des bons protestants, les agités, quand il s'en rencontrait encore, passaient pour jésuites déguisés, soucieux de « fomenter et nourrir la division »[9]. Sous Charles II, ces persécutions furent rares ; seules, nous le verrons, quelques sectes demeuraient étroitement surveillées, et Le Maire n'avait pas tort de dire en 1670, qu'après tout « il n'y avait point de religion défendue en Angleterre que la véritable » (entendez la religion catholique romaine).[10] Jacques II, d'abord, traita plus mal les non conformistes, jusqu'au jour où il s'avisa qu'il pourrait faire profiter les catholiques d'une tolérance qu'il offrit alors, mais dont les dissidents, par loyalisme protestant, ne voulurent pas.

Si le presbytérianisme anglais demeura toujours marqué de puritanisme, celui-ci avait façonné aussi les autres sectes dissidentes qu'on prit l'habitude d'unir dans une définition chaque jour élargie de l'indépendance.[11]

b) *Anabaptistes, brownistes millénaires, niveleurs, etc.*

A qui voudrait énumérer toutes les sectes, la notice sur les *Religions d'Angleterre* qu'on trouve dans le Recueil Conrart, et que nous avons déjà utilisée, en fournirait une bonne quinzaine, sans parler des catholiques, des épiscopaux, des presbytériens, des incrédules de tout ordre. Plusieurs se rattachent au groupe anabaptiste. Les *anabaptistes*, longtemps confondus avec les indépendants, s'en distinguèrent et se répandirent entre 1645 et 1650. Evelyn, en 1657, s'inquiétait de leur extraordinaire succès, et bien qu'ils n'eussent jamais professé « des opinions aussi dangereuses que celles des anabaptistes d'Allemagne », ils furent, avec les quakers, ceux des non-conformistes qui souffrirent le plus de la Restauration.[1] « Ils s'opposaient au baptême des petits enfants, n'avaient aucune cérémonie ni ordre ; le premier venu prêchait parmi eux », « de la plénitude de son cœur et selon les lumières de sa foi ». « Ils prennent la cène, ajoutait-on, sans ôter leur chapeau ; s'il en demeure, ils mangent le reste comme du pain ; ils se baptisent dans la rivière : au cœur de l'hiver on les plonge dans

(8) Pepys, *Diary*, 7 août 1664.

(9) Sorbière, 50 ; Misson, 251.

(10) Le Maire, *Eloge funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre* (**422**), 8.

(11) *Relation véritable*, 509.

(1) *Relation véritable et désintéressée*, 510 ; Evelyn, *Diary*, 3 déc. 1657. Cf. Mackintosh, *History* (**CXC**), 316.

l'eau ». Parmi eux on distinguait « les vieux anabaptistes » qui faisaient la cène à jeun, et les « nouveaux », qui la prenaient après souper.[2]

« Infectés des mêmes erreurs », les « *Brounistes* » y ajoutent celle de croire « qu'il n'est pas nécessaire d'être baptisé du tout », et les *Millénaires* attendent que le Christ vienne régner mille ans sur la Terre[3]. Ces derniers paraissent particulièrement inquiétants, car leur doctrine a des conséquences politiques : on les appelle « *fistmonarchymen* » (fifth monarchy men), « hommes de la cinquième monarchie, car ils ne veulent reconnaître d'autre chef ou souverain que Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l'autorité duquel ils prétendent faire ployer ou rendre égales toutes les puissances de la terre, ce qui fait qu'on les nomme aussi *Esgaleurs*, d'un mot qui marque plutôt une fonction d'état qu'une secte de la religion : *Levelles* » (Levellers : Niveleurs). Bien que peu nombreux, « ils sont si violents que le défunt Protecteur ne se crut jamais bien assuré que lorsqu'il eut chassé de l'armée le major-général Harrison, qui était réputé pour leur chef ».[3]

Il y a d'autres sectes encore ; mais à mesure que le siècle avance, elles ne paraissent plus guère « que des êtres de raison », faisant peut-être dans Londres « deux cents personnes entre plus d'un million d'habitants que comprend cette grande ville »[4] : les *Multipliants*, qui « ne s'assemblent que dans des maisons particulières et les plus obscures leur sont les plus commodes », car ils croient que c'est fort bien fait que de paillarder pour faire multiplier le monde » ;[5] on y peut joindre les *Adamites*, ou *Adamistes*, « qui se déshabillent tout nus dans un grenier, et font des actions de bêtes, hommes, femmes et filles ensemble ».[6] Hérétiques pour des causes plus spirituelles, les *Préadamites* « croient qu'il y a eu des hommes avant Adam » ; les *Chercheurs*, « cherchent tous les jours la meilleure religion, protestant de ne la pas connaître encore » ; les *Indifférents*, « vont tantôt à une église et tantôt à l'autre, sans y prendre garde, croyant indifféremment ce que les autres croient ».[7]

c) *Quakers.*

C'est aux *Quakers*, ou *Shakers*,[1] ou *Trembleurs* que va la plus vive curiosité : « Je vois bien, disait Sorbière en 1663, que vous attendez en cet endroit que je vous parle des quakers ou trembleurs, et de toutes les sectes que

(2) *Religions d'Angleterre*, 1145 ; La Motraye, I, 163.
(3) *Religions d'Angleterre*, *ibid.*
(3) *Relation véritable*, 510.
(4) La Motraye, I, 162.
(5) Jordan, 68 ; *Religion d'Angleterre*, 1146.
(6) *Religions d'Angleterre*, *ibid* Mathieu Marais en entendit parler sous le nom de la Société du *Feu d'Enfer* (mai 1721), *Mémoires*, II, 145.
(7) *Religions d'Angleterre*, *ibid.*
(1) *De hodierno statu ecclesiarum* (**1001**).

l'on dit qu'il y a en Angleterre ».[2] Cette secte n'était née que vers 1650,[3] mais bien qu'elle eût suscité le mépris et même l'horreur des Anglais, elle s'était rapidement développée. Cromwell la pourchassait sans pitié : « J'ai eu la curiosité d'aller voir quelques quakers qui sont ici en prison, disait Evelyn de passage à Ipswich : c'est une nouvelle secte fanatique, de principes dangereux, qui ne témoigne aucun respect à personne, magistrat ou autre ; ce sont, semble-t-il, gens mélancoliques et fiers, et extrêmement ignorants ».[4] Voici tout ce qu'en savait, en 1656, un des hommes les plus avertis d'Angleterre. On en pouvait savoir autant, et même beaucoup plus, en France : Rocoles, en 1657, rédigeait une longue addition à Davity à leur sujet ; on y lisait notamment :[5] « Il est malaisé de dire quelles sont les opinions de ces gens-là, parce qu'ils n'ont fait corps que depuis quelques années, et que dans les écrits qu'ils ont imprimés, l'on ne voit pas d'articles de foi, mais seulement une espèce de galimatias en style d'écriture sainte. Quelques-uns leur imputent ... de ne mettre point de distinction dans les personnes de la Trinité, de vouloir que Christ habite corporellement en eux, de nier la résurrection des morts... Ce qu'on peut affirmer positivement... c'est qu'ils se disent tous illuminés et guidés par l'esprit de Dieu, que bien souvent quand ils prient, ils tremblent ou grimacent comme des enthousiastes, qu'ils prétendent que leurs inspirations sont bien plus infaillibles que les enseignements de la Bible, et qu'étant les véritables saints d'Israël, quoique ce soient tous gens de peu, ils ne doivent nulle révérence aux magistrats ni aux puissances du monde ». Des indications analogues et quelques précisions complémentaires se trouvent dans la *Relation véritable et désintéressée* de 1659 : « On leur a donné le nom de *Trembleurs* parce que, dans leurs premières assemblées, Ils tremblaient ou frémissaient comme des enthousiastes, disant qu'il fallait faire son salut avec crainte et tremblement... Ils trouvent à dire aux ministres qu'ils sont préparés et payés pour prêcher, au lieu qu'entre eux le premier venu monte sur un siège, et sans étude dispense gratuitement ce qu'il a reçu gratuitement. Au surplus les trembleurs affectent une plus grande probité et simplicité de mœurs et d'habits que tous les autres sectaires, et ce qu'ils ont de plus particulier dans l'extérieur, outre leur triste contenance, c'est qu'ils soupirent et gémissent souvent, soit par le sentiment de leur propre faiblesse, soit par la réflexion qu'ils font sur les péchés du reste des hommes... Ils tutoient indifféremment tout le monde, sans distinction d'âge, de rang, de qualité, et ne veulent pas même se découvrir devant les magistrats de la terre, les réputant tous pour profanes et la coutume de saluer pour superstitieuse ; enfin à quelque

(2) Sorbière, 48. Cf. *Relation véritable et désintéressée* (1659), 510: «...les derniers, qui n'ont fait corps que depuis trois ou quatre ans, mais dont on parle aujourd'hui plus que de tous les autres». Le Sage y voit encore « une des curiosités de l'Angleterre »(27).

(3) En 1649. Cf. Voltaire, *Lettres philosophiques*, Ed. Lanson, I, 37.

(4) Evelyn, *Diary*, 8 juillet 1656.

(5) Rocoles, II, 299.

égard, on peut dire que ce sont comme les capucins ou les chartreux des protestants, autant à plaindre qu'à blâmer ».[6] La notice sur les *Religions d'Angleterre* fournissait encore quelques indications précieuses : « Les trembleurs ou quakers sont divers et en plus de cent parties : il ne s'en trouvera jamais deux d'une même opinion. Ils tremblent quand ils prêchent, et quand l'esprit les a quittés, ils ne disent plus mot. Ils se croient impeccables. Ils s'imaginent avoir le vrai esprit de Dieu ; et toutes les tentations du diable, ils les prennent pour des inspirations. Les femmes et les filles prêchent aussi bien que les hommes. Ils croient qu'il ne faut point être baptisé. Ils ne prennent point la cène, ils ne chantent point, mais quelquefois, ils hurlent comme des bêtes ».[7]

On le voit, dix ans à peine après l'apparition de la secte, on ne manquait point en France de données assez précises sur les quakers. Duval en reprenait quelques-unes, dans son *Monde*, en 1670 ; et avant la fin du siècle, le *Voyage de Cromwell*, écrit en 1670, et publié en 1690, présentait tout au long une scène de tremblement.[8] Misson et La Motraye campaient en même temps deux portraits assez poussés, et assez différents l'un de l'autre. Celui de Misson était malicieux : « Les *Quacres*, disait-il, sont de grands fanatiques. Il semble qu'ils soient doux, simples à tous égards, sobres, modestes, paisibles ; ils ont même la réputation d'être fidèles, et cela est souvent vrai, mais... il y a souvent aussi bien du fard dans tout cet extérieur... C'est à tort qu'on les accuse d'athéisme et de cent impiétés énormes... C'est à tort d'un autre côté que M. Barclay a entrepris leur apologie,[9] les voulant faire passer pour les meilleurs théologiens du christianisme ; car il ne faut parler ni pour ni contre eux, autrement qu'en les traitant de gens qui sont hors d'eux-mêmes... Il est impossible de toute impossibilité d'entrer avec ces gens-là dans aucune sorte de raisonnement suivi. En vérité, il y a de la folie dans leur affaire... » ; puis il fait le tableau pittoresque d'une femme qu'anime, dans leurs assemblées, le souffle prophétique : « saisie de son esprit et de sa fureur, elle monte sur quelque cuve renversée, avec son chapeau pointu et la mine pleureuse ; elle soupire, elle gémit, elle souffle, elle murmure, et puis elle déborde en galimatias ». Une plaisante gravure illustre cette description et reproduit une *assemblée de coacres*, avec une coacresse prêchant de cette manière.[10] Moitié folie, moitié comédie, tel sera le diagnostic d'un voyageur de 1712, qui les entend prêcher en « parlant parfois du nez, tantôt de quelque autre ton de voix

(6) *Religion véritable*, 510. M. G. Lanson a publié le fragment entier dans son édition des *Lettres philosophiques*, I, 8-10.

(7) *Religions d'Angleterre*, 1145. M. Lanson l'a publiée aussi, mais il s'est glissé, dans la copie que lui a fournie M. Morize, quelques erreurs de lecture ou de transcription.

(8) N° **876**.

(9) Dans l'ouvrage indiqué sous le n° **1009**.

(10) Misson, 359 et suiv.

encore plus affecté et plus ridicule ». Le *Journal Historique*, à la même époque, les traitera de « fous volontaires », à qui « les étrivières seraient bonnes de temps en temps ».[11]

La Motraye, lui, les peignait avec plus de sympathie et sans doute plus de justice :[12]

Les Trembleurs semblent être ceux qui ont le plus spiritualisé la religion chrétienne, puisqu'ils n'admettent ni prêtres, ni autels, ni sacrements, et rejettent tout culte extérieur et toutes sortes de cérémonies... Il est dans divers quartiers de Londres et des autres villes plusieurs grandes salles où ils s'assemblent, et où il n'y a que des bancs confusément placés. Là, les hommes et les femmes, assis ou debout, gardent d'abord un profond silence et semblent méditer. Puis on les entend gémir, on les voit s'agiter et trembler, ce qui leur a fait donner le nom de Trembleurs. Le premier ou la première *que l'esprit meut*, pour me servir de leurs termes, monte sur un banc ou sur quelque degré voisin. Là cet *enthousiaste* parle beaucoup, mais avec peu ou point de suite, contre la corruption humaine en général, et contre tous les vices dont les noms se présentent à sa mémoire, aussi bien que sur différents sujets qu'il croit que l'*Esprit intérieur* lui suggère. Après que celui-ci a parlé un autre prend sa place. Il y a pourtant entre eux depuis quelques années des prédicateurs, dont les discours sont réguliers, et dont l'érudition et l'éloquence sont généralement estimées... On remarque sur leurs visages une modestie accompagnée de gravité, beaucoup de retenue dans tous leurs discours, et une simplicité qui va jusqu'à l'affectation, sur leurs habits. On ne les entend jamais se quereller, ni jurer, car pour affirmer ou pour nier les choses du monde qu'ils ont le plus d'intérêt qu'on croie ou qu'on ne croie pas, ils ne disent autre chose que *oui* et *non, cela est ainsi*. Ils ne troublent pas plus l'église par des controverses ou le gouvernement par des factions qu'ils ne veulent en être troublés. J'en ai fréquenté quelques-uns qui m'ont paru observer assez exactement les devoirs de la Société civile, qui ôtent le chapeau, rendent *vous* à ceux qui le leur donnent, sans montrer la moindre répugnance. On n'entend parler parmi eux ni de courtisanes, ni de voleurs, ni de mendiants publics.

Deslandes apprécie la beauté sans apprêt des quakeresses ; cette beauté et le mépris que les gens de la secte font de tous les contrats humains permettait à Robinet de clabauder sur leurs mœurs, dans un conte du *Quaquer amoureux* ; mais Mrs Manley, un peu plus tard, tirait de la même donnée une des plus émouvantes histoires de son *Atalantis*.[13]

On eut en France l'occasion d'entendre parler de quelques événements qui ont marqué dans l'histoire de la secte. Dès ses débuts, le journal officieux que le gouvernement républicain faisait composer en français pour sa propagande, les *Nouvelles ordinaires de Londres*, de du Gard,[14] parlèrent souvent des faits et gestes des quakers. En 1655, elles annonçaient la

(11) *Description d'un voyage*, f° 38 v°, 39 ; *Journal Historique*, fév. 1713, 129-130.

(12) La Motraye, I, 163, (la page date de son premier voyage, en 1697). Voir encore un autre portrait des quakers, qui date de 1710-1711, dans Le Sage, 27-41.

(13) Deslandes, 263 ; *Continuateurs de Loret*, II, 1019 (18 sept. 1167) ; *Atalantis* de Mme Manley, I, 377-382.

(14) N° 364.

proclamation faite contre eux par Cromwell, quand ils se furent permis de troubler des prêches d'indépendants ;[15] elles narraient l'arrestation du créateur de la secte, Fox, emprisonné à Leicester ;[16] elles prétendaient déjà reconnaître en eux des papistes, prêtres et moines déguisés, acharnés à diviser les protestants.[17]

A la fin de 1656, c'est le scandale soulevé par Jacques Nailer à Bristol et à Londres, qui pendant des semaines, alimente les *Nouvelles* :[18] Nailer, un ancien sous-officier de l'armée parlementaire, âgé déjà de 45 ans, s'était jeté dans la secte, et n'avait pas tardé à y jouer un rôle prépondérant. Plus suivi que Fox lui-même, il avait arpenté une bonne partie du pays avec quelques zélateurs fanatiques, qui le traitaient comme un prophète, presque comme un dieu. L'entrée qu'il fit à Bristol, au mois d'octobre 1656, fut sensationnelle et scandaleuse. Il allait à cheval, « pendant que la bride était tenue par un jeune homme qui marchait devant lui à pied, tête nue, précédé d'un autre homme en même posture. Deux autres de ses camarades, allant à ses côtés à cheval, avec chacun une femme en croupe. A leur entrée à Bristol, lesdites femmes mirent pied à terre, et marchèrent aux deux côtés dudit Nailer, chantant ces paroles : « *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu d'Israël*, et *Hosanna* ». On les arrêta, on trouva sur Nailer des lettres où on le traitait en véritable Dieu. Interrogées les femmes déclarèrent qu'elles étaient « dans l'obligation de l'adorer, que c'était leur Seigneur, le Seigneur de Justice et le prince de Paix, que son nom était Jésus ». On devine l'émoi causé par de tels blasphèmes : toute la bande fut transférée à Londres pour que le Parlement statuât à son sujet. Pendant le trajet de Bristol à Londres, à l'entrée de chaque ville et de chaque village, le scandale se renouvela, car ils se mettaient à chanter, ameutant la populace. A partir du 2 décembre, on débattit leur cas aux Communes, et après bien des séances, car l'affaire était délicate, on condamna Nailer, comme blasphémateur, à être pilorié devant Westminster, pilorié encore et fouetté devant la Bourse, à avoir la langue percée d'un fer chaud, le front marqué d'un B, signe de l'infamie blasphématrice, à être ramené à Bristol pour y être de nouveau pilorié et fouetté, enfin à être emprisonné jusqu'à la fin de ses jours. Qu'on ne croie point que les détails circonstanciés de cette aventure, perdus dans un journal qui n'était pas communément lu, eussent échappé au public français : Rocoles, dans les additions de son *Monde*, transcrivait les interrogatoires officiels du

(15) *Nouvelles ordinaires*, 982 (25 fév./4 mars 1655).

(16) *Ibid.*, 988, 8/18 mars 1655.

(17) *Ibid.*, 984, 1/11 mars 1655. Misson, en 1698, le répétera encore (252), d'autant plus volontiers que conformément à leur principe de non-résistance au mal, les quakers avaient, seuls de tous les dissidents, accepté volontiers la tolérance que Jacques II avait voulut imposer à ses sujets (Mackintosh, *History*, I, 317-320). W^m^ Penn notamment, sera souvent traité de papiste.

(18) Du 10/20 nov. 1656, au 22 janv./1^er^ fév. 1657, notamment, 1353, 1359, 1370, 1373, 1374, 1378, 1387, etc.

procès et les procès-verbaux d'exécution ;[19] la *Relation véritable et désintéressée* de 1659 les résumait en quelques lignes et rappelait qu'un peu plus tard, en 1659, la liberté avait été enfin rendue au triste héros du procès ; la notice sur les *Religions d'Angleterre* faisait place à côté des *Trembleurs* aux *Naïlistes* « qui croient que Nailer est Jésus-Christ ».[20] Bien mieux, à l'heure même où les événements s'étaient déroulés, le gazetier Loret, en termes un peu vagues et sans nommer les personnages, en avait conté l'essentiel à ses illustres correspondants :

Un galant digne du tonnerre
S'est découvert en Angleterre,
(Natif pourtant du même lieu)
Soi-disant envoyé de Dieu ;
De plus par une audace extrême,
S'avouant fils de Dieu lui-même.
Il témoigne de grands dédains
Contre les superbes mondains,
Il fait le modéré, le sage,
Il est modeste en son langage,
Il est doux comme une brebis,
Porte de fort simples habits ;
Il n'a pour se garder des crottes,
Souliers, bas, brodequins, ni bottes.
Enfin ce plaisant suborneur,
Contrefaisant Notre-Seigneur,
Allègue mainte prophétie ;
Il tranche tout net du Messie,
Prêche fort la moralité,
Et d'ordinaire est escorté
D'environ dix ou douze apôtres,
Tous grands diseurs de patenôtres...[21]

Quelques jours plus tard, il avait appris le châtiment encouru par le fanatique, et le commentait ainsi :

L'autre jour, cet anglais Trembleur,
Cet apostat, ce grand hâbleur,
Cet homme de fange et de bourbe,
Ce balourd, ce gredin, ce fourbe,
Qui dans son galimatias
Se disait être Messias,
Pour mieux l'obliger à se taire,
Fut par arrêt parlementaire
Très rigoureusement traité.
Par plusieurs jours il fut fouetté,
On lui fit des hontes extrêmes
Et pour châtier ses blasphèmes,
La langue de ce franc nigaud
Fut percée avec un fer chaud.[22]

(19) Rocoles, II, 299-304.
(20) *Relation véritable*, 510 ; *Religions d'Angleterre*, 1145.
(21) Loret, *Muse Historique*, II, 277, 23 décembre 1656.
(22) Loret, *Muse Historique*, II, 286, 6 janvier 1657.

Ce châtiment, qui faisait frissonner le gazetier parisien, n'empêcha point les Trembleurs « de pulluler jusqu'au nombre de dix mille, et qu'ils n'aient eu le zèle, ou l'emportement d'envoyer des apôtres jusqu'en Turquie et en Amérique ».[23] Les *Nouvelles ordinaires de Londres* en janvier 1657, signalaient leur arrivée à Boston ; elles notaient aussi que plusieurs d'entre eux, passés à Hambourg et Bordeaux en avaient été immédiatement expulsés par ordre des magistrats.[24] On en vit même à Paris, au mois de juin de cette même année 1657, et c'est encore Loret qui nous conte l'esclandre qu'ils firent à l'église réformée de Charenton, d'abord, puis à Notre-Dame :

Dimanche deux anglais Trembleurs,
Gens chimériques et hâbleurs
Et d'humeur chagrine et revêche,
Etant à Charenton, au prêche,
Faisant fort les zélés pour Dieu,
Exposèrent en certain lieu
(Croyant qu'il leur était loisible)
Certains passages de la Bible
Qui semblaient en quelques façons
Appuyer leurs vaines leçons :
Mais cette doctrine nouvelle
Ne semblant ni bonne ni belle
Aux plus sages de Charenton,
Ils furent rebutés, dit-on...

Mais ils ne se tinrent pas pour battus :

Les Trembleurs ainsi bafoués,
Eux qui croyaient être loués,
Donnèrent Charenton aux diables,
Et l'un de ces deux misérables,
N'ayant pas le cerveau trop sain,
Etant entré le lendemain
Dans notre Eglise capitale,
Tout ainsi que dans une halle...

garda le chapeau sur la tête, fit scandale

Et le peuple, entendant cela,
Avec tant soit peu de furie
Se jeta sur sa friperie,
Et comme il était fort têtu,
Il fut, ce dit-on, bien battu ».[25]

Après la Restauration, Loret parle encore souvent des quakers ; il a appris qu'on a (bien à tort du reste) rendu ces pauvres gens responsables des premières conspirations contre la personne du roi Charles, qu'on les a

(23) *Relation véritable*, 510.

(24) 1/11 janvier 1657, 1375, 1376.

(25) Loret, *Muse Historique*, III, 343 (9 juin 1657).

cruellement persécutés, au point sans doute qu'ils ne se pourront relever de tels coups.[26]

C'était mal connaître l'effet habituel des persécutions sur les croyances sincères. Dès le mois d'août suivant, Pepys constatait que les quakers augmentaient de nombre plutôt qu'ils ne diminuaient et Monconys, en 1663, vit « un imprimé que le chef des *coaquers* avait fait et que ses sectateurs distribuaient à la porte du Parlement à tous ceux qui passaient, et par lequel ils demandaient au roi et au Parlement si le roi pouvait faire des lois qu'il fût impossible aux sujets d'observer parce qu'elles n'étaient pas conformes aux volontés de Dieu, auxquelles les hommes sont obligés d'obéir ».[27]

Une telle impudence fit qu'après l'incendie de Londres, c'est à eux, en même temps qu'aux catholiques, qu'on chercha querelle ; mais leur patience lassa l es persécuteurs : « Quand on venait pour les prendre, raconte Burnet, aucun d'eux ne cherchait à s'échapper, et ils allaient tous gaiement en prison de compagnie. Là ils attendaient patiemment qu'on les en fît sortir, sans vouloir ni présenter requête pour obtenir leur liberté, ni payer les amendes auxquelles on les condamnait, non pas même les droits du geôlier. C'eût été dans leur langage, fléchir le genou devant Baal, et payer le tribut à l'iniquité. On ne les avait pas plutôt élargis qu'ils recommençaient leurs assemblées avec le même sang-froid qu'auparavant. La Cour fit fermer leurs conventicules ; ils priaient et prêchaient à la porte : Nous voulons montrer, disaient-ils, que nous ne rougissons point de rendre publiquement à Dieu l'espèce de culte que nous croyons le plus agréable à Sa Souveraine Majesté. Plus on leur faisait de défenses là-dessus, plus ils se vantaient de suivre l'exemple de Daniel, et d'obéir à Dieu en désobéissant aux hommes. Les uns blâmaient leur opiniâtreté, les autres louaient leur constance. Quelque jugement qu'il fût raisonnable de porter sur leur conduite, la Cour se lassa et prit enfin le parti de laisser ces pauvres gens honorer Dieu à leur manière ».[28] Leur tranquille audace était la plus forte : et Barclay, en 1675, dédiant au roi son *Apologie*, s'adressait à lui avec cette familière confiance que Voltaire a plus tard tant admirée.[29] On répétait volontiers aussi le compliment qu'ils firent à Jacques II, lors de son avènement : « Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, et la joie que nous avons que tu sois devenu notre gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentiments de l'Eglise anglicane non plus que nous, c'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. »[30]

Par contre je ne vois point qu'on ait fait en France mention explicite de

(26) Loret, III, 318 et 326 (5 et 26 février 1661).

(27) Pepys, *Diary*, 6 août 1661 ; Monconys, 31.

(28) Burnet. *Own Time*. Trad. 1725, I, 282-283 ; trad. Guizot, II, 123-124.

(29) Voltaire, *Lettres Philosophiques*, I, 35-36 ; 43.

(30) Rapporté dans le *Journal historique*, septembre 1709, 210.

Wm Penn et de sa grande entreprise de colonisation en Amérique, bien que son nom y soit sympathique comme celui d'un homme qui est resté fidèle au roi Jacques II. D'ailleurs, ces champions de la non-résistance compteront toujours parmi les plus sûrs Jacobites : ainsi ce gros négociant quaker qui vint de Londres en France en 1713, tout exprès pour annoncer au prétendant Jacques III sa prochaine restauration qui lui avait été révélée : Habillé en « coëqure de profession », il fit sensation dans le Parloir des dames de Chaillot, quand il vint voir la veuve de Jacques II ; son allure inquiétait les personnes qui entouraient la princesse, mais celle-ci à la fois rieuse et émue rassura tout le monde en disant : « Ces pauvres gens ne sont point méchants ; ils aimaient fort le feu roi et ils sont tellement estimés en Angleterre pour leur exactitude que l'on n'exige point d'eux les serments que l'on fait faire aux autres. Ils ne surfont jamais leurs marchandises, et ils ont pour maxime celle de Notre Seigneur qui dit qu'il faut être doux et humble de cœur ».[31]

On ne doit donc pas s'étonner si, dès 1690, Furetière introduisait dans son *Dictionnaire* le mot *Trembleur* avec sa signification de secte religieuse,[32] et si, en 1718, le *Dictionnaire de l'Académie* l'accueillait à son tour. Qu'on ne s'étonne pas davantage de la première et large place que Voltaire accordera aux quakers dans ses *Lettres Philosophiques* : quatre lettres sur sept consacrées aux religions, certains avaient voulu voir dans cette disproportion paradoxale une manifestation éclatante de l'irrévérence Voltairienne ! En réalité cette petite secte d'Angleterre était celle dont jusque-là on avait été le plus curieux en France, et Voltaire se montrait, comme toujours, habile à plaire à ses lecteurs en leur parlant surtout de ce qu'ils souhaitaient entendre.

d) *Juifs.*

Des juifs, La Motraye croyait le nombre fort considérable en Angleterre et surtout à Londres, et il leur accordait le même témoignage de moralité qu'il donnait aux quakers : chez eux point de courtisanes, point de voleurs, point de mendiants.[1] Misson, vers le même temps, lui donne un démenti, en affirmant qu'on n'en trouve qu'à Londres et que là même ils ne font pas plus de soixante à soixante-dix familles, réunies en une seule synagogue.[2] En réalité les deux indications ne sont pas absolument contradictoires ; du moins elles s'expliquent l'une et l'autre par le fait qu'à Londres, les juifs ne sont plus strictement parqués dans leurs quartiers : ils se mêlent au reste de

(31) *Mémorial du Couvent de la Visitation de Chaillot*, cité par Du Bosq de Beaumont et Bernos, *Cour des Stuarts*, 335.

(32) « Il y a aussi en Angleterre une secte d'hérétiques qu'on appelle Trembleurs, à cause qu'ils ont une crainte excessive des jugements de Dieu » ; ce qu'une édition postérieure corrigea en ajoutant : « ou plutôt parce qu'ils tremblent ordinairement lorsqu'ils répandent leurs prétendues inspirations » (1708).

(1) La Motraye, I, 163.

(2) Misson, 273.

la population, sans qu'aucun signe extérieur les signale à l'attention. Il y a parmi eux quelques gros négociants ou banquiers de la Cité, qui tiennent à la Bourse une place importante, qui ont maison de ville et maison de campagne, spécialement près de Richemond, « où ils vivent fort noblement »:[3] n'est-ce point assez pour que certains les estiment plus nombreux qu'il ne sont en réalité?

e) *Catholiques.*

Quant aux catholiques, c'est bien entendu vers eux que se porte surtout l'affectueuse attention de la majorité des Français. On redoute sans cesse que ne se renouvellent les persécutions rigoureuses qu'ils avaient endurées autrefois, sous Henry VIII et aux premières années d'Elisabeth :[4] mais sauf au moment de la Conspiration des poudres, sauf au début des troubles de 1640 à 1645, sauf encore lors de la triste affaire du faux complot dénoncé par Titus Oatès, les supplices sanglants furent rares. A tenir compte de tous les non-conformistes qui au cours du siècle perdirent la vie pour leur foi, les victimes catholiques ne furent pas les plus nombreuses.

Il est vrai que pour se dispenser d'assister au prêche qu'ils jugeaient hérétique, les papistes devaient payer des amendes ; hors des chapelles des reines catholiques ou des ambassadeurs étrangers, la célébration de la messe ne pouvait se faire publiquement; depuis 1629, à la suite des intrigues fomentées par les réguliers, il n'y avait plus à Londres d'archiprêtre ou d'évêque pour soutenir les cœurs de sa présence et de son exemple ; seuls des missionnaires venaient secrètement exercer leur ministère ; et à des intervalles réguliers des proclamations rappelaient les mesures terribles établies contre ces insoumis et ceux qui les recevaient ; mais la rigueur n'allait presque jamais plus loin que l'amende ou l'expulsion. Les vrais amis, j'entends les amis intelligents des catholiques d'Angleterre, estimaient qu'il fallait seulement consacrer quelques milliers d'écus par an pour aider les plus pauvres d'entre eux à payer des amendes qu'ils avaient peine à acquitter,[5] et multiplier pour eux les occasions d'entendre légalement la messe : aussi Comminges, qui consacrait de grosses sommes à l'entretien de sa chapelle, expliquait en 1663 qu'il ne fallait sur ce chapitre rien réduire : « J'ai tous les jours six messes qui ne suffisent pas à la foule qui se trouve pour les ouïr ; il y a jusqu'à soixante et quatre-vingt communions tous les dimanches, et le nombre va bien augmenter sitôt qu'on donnera la chasse aux prêtres. »[6]

On fit tort au catholicisme d'Angleterre en voulant, trop vite, faire plus que cela, plus que ne demandaient les fidèles du pays. Même au temps du

(3) Moreau de Brasey (d'après Macky), 54.

(4) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 151 et suiv.

(5) C'est une proposition de Tillières, en 1626 (*Mémoires*, 170).

(6) Lettre à Lionne du 19 avril 1663, citée dans Jusserand, *French Ambassador*, 209.

Protecteur, la religion catholique « subsistait, au milieu des potences et des gibets, par le moyen des prêtres et des religieux zélés qui, sous l'habit de particuliers, prenaient le soin de la cultiver et de la secourir » ;[7] la rigueur des lois s'assoupissait d'elle-même : pourquoi, par des efforts intempestifs, risquer de la réveiller? Les catholiques de l'île eussent souvent souhaité des amis moins empressés, moins maladroits. Cela ressort clairement de quelques observations de Sorbière, bien qu'il ait eu la prudence de n'en point tirer lui même la conclusion :

La religion catholique, disait-il, y demeure opprimée et je ne vois pas que les choses soient fort disposées à la rétablir. Les catholiques étrangers sont les plus zélés, mais ils ne sont pas le plus grand nombre, et ceux du pays sont nés dans la servitude et accoutumés à la suppression de nos cérémonies. Ils n'ont jamais vu les églises ouvertes ; ils sont faits aux avanies, moyennant lesquelles ils vivent assez en repos ; de sorte qu'ils ne peuvent, ni ne veulent rien hasarder pour rendre leur condition meilleure. Et même ils estiment qu'il y a quelque chose de méritoire en la patience avec laquelle ils attendent que Dieu fasse son œuvre, qu'il les délivre de cette captivité, et qu'il rende à l'Eglise l'ancienne splendeur qu'elle a eue dans les trois royaumes.[8]

Cette tiédeur, qui n'allait pas sans indigner les catholiques de France, était fort sage, et le plus propre à sauvegarder les intérêts de la foi. Sûr comme on l'était, après la Restauration, que « le roi de la Grande-Bretagne ne ferait rien contre la religion catholique que contraint et forcé par les chambres, parce qu'il était persuadé qu'aucune autre n'est si propice pour l'autorité absolue »,[9] il eût été prudent de borner là les ambitions, de ne point vouloir le provoquer à faire plus pour elle ; surtout il n'eût pas fallu que les Anglais soupçonnassent, fait bien propre à les inquiéter, une étroite alliance de l'action politique française et de l'action religieuse catholique. Chez eux rancune politique et rancune religieuse se tenaient l'une l'autre en éveil. Je trouve bien significative l'anecdote fort connue de Nell Gwynn passant en carrosse dans les rues d'Oxford, et huée par la populace qui prend son équipage pour celui de l'intrigante française, la duchesse de Portsmouth. Nell se met à la portière, crie : « Soyez civils, bonnes gens ; je suis la putain protestante ! » et les clameurs de s'apaiser aussitôt.[10]

On devine si ce même peuple accueillit aisément les dénonciations d'Oatès, s'il vit avec joie les supplices renouvelés dont la France s'indigna. Une belle feuille éditée par les soins d'un nommé Souhaitty, proclamait : *L'innocence victorieuse*, ou *la devise des catholiques d'Angleterre accusés faussement d'avoir conspiré contre le roi et l'Etat.*[11] L'émotion était intense, accrue à chaque exécution nouvelle : on lisait, on admirait les paroles prononcées avant de

(7) *Lettres curieuses*, 284.

(8) Sorbière, 52-53.

(9) Comminges à Lionne, 13 avril 1663, dans Jusserand, *French Ambassador*, 206.

(10) Cité par Beljame, *op. cit.*, 147 n.

(11) N° 437.

mourir par des innocents qui acceptaient stoïquement leur supplice ; on répétait, comme au siècle précédent,[12] les circonstances épouvantables de ces exécutions pour haute trahison ;[13] des complaintes populaires disaient « la mort amère » infligée par les « barbares Anglais » aux « apôtres de Jésus-Christ » :

Voyons la rigueur des tourments
Qu'ils endurent innocemment,
Voyons la cruelle injustice...
Tous cinq, vivants, ils sont pendus
Et vivants, en quatre fendus,
Et leur cœur, tout vifs, on leur tire...
... La mort de ces religieux
Fera publier en tous lieux
Les cruautés de l'Angleterre.[14]

Après tant de craintes, tant de pitié éprouvée pour les catholiques d'Angleterre, comment n'aurait-on pas, en France, espéré pour eux une éclatante revanche, quand on vit monter sur le trône, au milieu des acclamations de ses sujets loyalistes, le roi Jacques II qui avait depuis longtemps déclaré sa foi catholique? Le roi, entraîné par les conseillers auxquels il s'abandonnait, voulut lui aussi, aller trop vite : il n'eut pas la sagesse de comprendre qu'un roi d'Angleterre, à peine installé sur son trône, ne pouvait imposer sa foi, qui n'était celle que d'une minorité de ses sujets, avec la même autorité qu'un Louis XIV venait de déployer en France, en révoquant l'Edit de Nantes. Il aurait dû voir que cet événement même, qui avait péniblement ému ses propres sujets, devait rendre plus prudente encore son action.

D'ailleurs bien peu de gens en France avaient plus de sagesse. Gourville, nous l'avons vu, s'est vanté d'avoir bien conseillé le roi Jacques.[15] Que celui-ci n'écouta-t-il aussi les *Maximes politiques au roi de la Grande-Bretagne pour le gouvernement de l'ordre ecclésiastique de ses royaumes*, qu'un Français, plein de finesse, lui adressait en 1689, et qu'un manuscrit de Cambrai nous a conservées?[16] Ce gallican, qui savait faire la distinction entre l'autorité spirituelle du Pape et les prétentions politiques de la Cour romaine, engageait le roi à n'imposer à ses sujets que ce que la foi réclamait, et à profiter de la situation que l'hérésie avait créée dans son pays pour abandonner toutes les dîmes, annates, expectatives, dispenses « et telles autres inventions pécuniaires qui sentent bien plus l'avarice que la religion », qui

(12) Cf. Ascoli. *op. cit.*, I, 152-153.

(13) N^os^ **438**, **439** (*Les dernières paroles* ; *La cruelle et sanglante mort*).

(14) N° **440** : feuille in-1° dont la partie supérieure représente, en grossières gravures sur bois les divers épisodes des supplices.

(15) Voir plus haut, p. 156.

(16) N° **1013**. (Ms. Cambrai, 978, f^os^ 356 et suiv.)

appauvrissent le pays et semblent odieuses au peuple.[17] Il l'engageait à gagner d'abord les évêques anglicans, à ne point contester la validité d'une ordination qui permettait de conserver « leur dignité et rang à ceux qui voudraient rentrer dans le sein de l'église catholique », rien ne devant faciliter le retour du peuple, autant que le retour de ses chefs reconnus.[18] Il conseillait au roi de ne jamais recevoir à nouveau dans son pays le monachisme dont « par un grand avantage des malheurs de l'hérésie » l'Angleterre se trouvait délivrée, d'écarter surtout es jésuites « dont les desseins ne tendent à rien moins que de se rendre maîtres des deux bouts de l'Univers, sous le prétexte de la religion. »[19] Il donnait l'avis de garder de l'anglicanisme, tout ce qui n'était pas absolument incompatible avec l'enseignement strict de l'Eglise catholique.[20] « Prenez-garde aussi de ne pas suivre les conseils violents et prématurés de certains zèles indiscrets, qui voudraient vous persuader de bannir avec trop de précipitation l'hérésie de vos royaumes, sous prétexte que vous n'aurez jamais de règne assuré pendant qu'elle y dominera. Considérez plutôt que l'erreur est du nombre de ces maladies qui ne se guérissent que peu à peu et par le bénéfice du temps. »[21] Mais Jacques était de tous les hommes le moins propre à entendre cet appel ; et la majorité des Français eût été scandalisée s'il l'avait entendu.

Le roi avait reçu d'autres avertissements, venus d'Angleterre. Dès son arrivée, l'Eglise anglicane prit quelques mesures de défense. Des *Nouvelles à la main* du 25 août 1685 annonçaient : « L'évêque de Londres, grand zélateur de la religion anglicane, distribue à plusieurs docteurs et savants de sa confession les points de controverse qu'elle a avec les catholiques, afin de fortifier les Anglais dans la doctrine qu'ils tiennent », et le 6 octobre suivant : « Il fait faire des catéchismes pour ceux de sa confession, prévoyant de grands changements et que les catholiques y auront toute liberté. »[22] Ces inquiétudes anglaises étaient symptomatiques ; il fallait les calmer plutôt que les irriter. Or le roi et la reine faisaient célébrer dans la chapelle Saint-James le culte catholique avec une solennité inouïe ; le catholicisme dressait partout la tête dans le pays, et ses cris de triomphe s'entendaient jusqu'à Paris : « Le roi d'Angleterre a établi dans la chapelle de Windsor des bénédictins anglais qui font le service avec leurs habits de moines, et il ne paraît plus dans ce lieu-là aucun exercice de la religion anglicane (Qu'on songe à ce que ce sanctuaire représentait de traditions et de souvenirs pour

(17) F° 360 v°.

(18) F° 362.

(19) F°s 365-367.

(20) C'est ainsi qu'il disait qu'on devait « maintenir le latin comme langage de l'Eglise », mais que la messe pouvait « selon l'Eglise elle-même, être traduite en langue anglaise et lue ainsi immédiatement avant d'être chantée en latin ». (F° 369.)

(21) F° 368.

(22) Bibl. Nat. mss. fr. 10265. f°s 58 v° et 73 v° ; publié par Griselle, *Bull. de la Société d'Histoire du Protest.*, 1907, 276-277 ; 470.

les Anglais !).[23] On ne doute point qu'au Parlement qu'il va tenir les lois pénales ne soient levées contre les catholiques, et qu'ils ne soient reçus, les seigneurs pour rentrer dans la chambre haute, et les autres pour être membres de la chambre basse, et ne soient capables d'entrer dans tous les exercices et charges, et on est persuadé qu'après cela, il y aura auprès de Sa Majesté Britannique un évêque catholique qui passera pour son aumônier ».[24] Quelques jours plus tard, la consécration de ce grand aumônier, vicaire apostolique dans le royaume, était annoncée comme chose faite.[25] A Londres, outre les Bénédictins de Saint-James, Franciscains et Carmélites s'installaient dans la Cité ; la Savoye deviendrait la citadelle des jésuites qui y auraient une église et une école. Une chapelle catholique était inaugurée en pleine cité, et malgré l'agitation qui s'élevait dans la foule contre « la maison à messe », le roi exigeait qu'on la laissât ouverte.[26]

On sait quelle levée de boucliers répondit de la part des ministres les plus éminents de l'Eglise anglicane, le nombre formidable de feuilles de controverse qui parurent, en quelques mois, vingt-mille pages, dont Wake n'avait pu venir à bout de dresser même le répertoire.[27]. Jacques y fit répondre par des publications dues à des prêtres de Douai ou de Saint-Omer et qu'imprimèrent à Oxford, Obadiah Walker, et à Londres, Henry Hill, imprimeur du roi, dont la populace tira vengeance en pillant sa maison dès la chute de Jacques.[28] Surtout on se servit de *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique*, écrite quelques années plus tôt par Bossuet, dans un espoir de rapprochement possible entre les églises chrétiennes, et que le chapelain de Saint-James, Johnston, avait mise en anglais : trois éditions, plus de cinq mille exemplaires, furent distribués en trois mois.[29] Plus encore qu'à la controverse, Jacques II se fiait à son énergie ; mais on sait qu'après quelques mois d'efforts parfois violents, toujours inutiles, son entreprise religieuse entraîna irrémédiablement sa chute. A partir de ce moment, et jusqu'à la fin de la période qui nous occupe, on ne parla plus beaucoup du catholicisme d'Angleterre. Les fidèles les plus ardents s'étaient rassemblés autour du roi Jacques en France ; ceux qui demeurèrent en Angleterre restaient silencieux, prudemment dissimulés.

(23) Cf. plus haut, p. 325.

(24) Ms cité plus haut, f° 68 v° (25 sept. 1685). *Bulletin S. H. P. F.*, 466.

(25) *Ibid*, f° 70 v° (6 octobre 1685). *Ibid.*, 467.

(26) MACAULAY, *Histoire d'Angleterre*, II. 306-308 (février-avril 1686).

(27) *Ibid.* II, 315.

(28) MISSON, 158.

(29) LAMBIN, *Rapports de Bossuet avec l'Angleterre*, (1014), 428.

CHAPITRE VI

L'AME ANGLAISE

Après avoir considéré du dehors la vie religieuse, politique, sociale des Anglais, il nous faut, avec nos voyageurs, tenter de pénétrer plus avant dans l'âme étrangère. Si nous ne nous arrêtons point à quelques affirmations malveillantes qu'expliquent des préventions religieuses, des rancunes nationales, ou le simple ressentiment de mésaventures personnelles, l'impression de nos Français est généralement favorable : « Je crois bien, dit Misson, que les Anglais sont sujets à de certains défauts, comme chaque nation a les siens particuliers ; mais tout bien compté et bien considéré ensemble, je suis persuadé par l'expérience que j'en ai fait depuis plusieurs années, que plus les étrangers connaîtront les Anglais plus ils les estimeront et les aimeront. Que de braves gens je connais en Angleterre !... Il y a des personnes d'un caractère qu'on peut dire accompli, des gens qui sont la sagesse et la bonté mêmes ». Et dans la ferveur de son affectueuse gratitude, Misson conclut son éloge par cette bénédiction : « Paix et prospérité soient éternellement avec l'Angleterre ! »[1] Dira-t-on que la situation de Misson, qui est un protestant réfugié, rend son témoignage aussi suspect que celui des malveillants ? Non, car il n'est jamais fâcheux, pour bien juger un homme ou un peuple, d'être prévenu favorablement à son égard : il y a plus de vérité dans le jugement d'un ami intelligent et sincère, que dans celui d'un ennemi, ou même d'un indifférent.

Si bien disposés que soient nos voyageurs, certains aspects du caractère anglais les empêchent de se sentir avec ces étrangers en complète sympathie. Comment ne pas remarquer leur penchant à la singularité ? « C'est une nation, à le dire entre nous, fort bizarre et fort irrégulière », disait déjà Sorbière. Montesquieu notera un peu plus tard, lui aussi, que tout est chez eux « couvert d'une bizarrerie qui est comme l'habit qui enveloppe toutes leurs vertus » ; il ne leur déplaît pas à eux-mêmes d'avouer qu'ils ont « plus d'originaux que les autres nations ».[2]

Ils poussent tout à l'extrême, le bien comme le mal : « pour l'ordinaire ils ont de grandes vertus ou de grands défauts et assez souvent l'un et l'autre ; on leur trouve beaucoup de bon sens, mais il est entremêlé de

(1) Misson, 5.

(2) Sorbière, 90 ; Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 184 ; W^m^ Temple, *de la Poésie*, dans *Œuvres mêlées*, II, 314.

boutades : ils ont le cœur grand et leurs inégalités les mettent aussi souvent au-dessus des autres nations qu'au-dessous »[3]. Leurs diversités frappent lorsque l'on considère deux Anglais d'âge et de condition différente ; elles surprennent plus encore chez un même individu, presque dans le même temps : « Dessous le soleil, disait déjà Froissart, ne sont gens... plus divers que sont Anglais ».[4] Cette instabilité n'échappe à personne ; quelques-uns l'analysent avec plus ou moins de justesse : « Les Anglais sont gens difficiles à caractériser, disait Deslandes ; ils vous échappent dans le même moment où vous vous imaginez les avoir saisis par quelque endroit essentiel ;... l'inconstance et la légèreté sont la base de leur caractère. Je dirai quelque chose de plus : ils sont inconstants par goût, et légers par réflexion ».[5] Ecoutez la marquise de Caylus portraicturant Mme de Grammont, née Hamilton : « Mme de Maintenon la trouvait plus agréable qu'aimable. Il faut avouer aussi qu'elle était souvent anglaise insupportable... » ; et nous apprenons aussitôt ce que sont ces travers spécifiquement anglais : « Quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine et rampante... il n'y avait de stable en elle que sa mine » ; et Voltaire, qui annote les *Souvenirs* de la marquise, indique : « Caractère qui n'est pas extraordinaire en Angleterre ».[6]

William Temple reconnaît le bien-fondé de la critique française ; il explique le tempérament anglais par le climat du pays, l'abondance qui y règne, l'indépendance qu'y développe la douceur du gouvernement : « Il faut avouer, dit-il, que notre pays est, comme l'appellent les médecins étrangers, *la région de la rate...*, nous avons l'humeur inégale et nous sommes inconstants dans nos passions, et irrésolus dans nos entreprises et nos desseins ; d'ailleurs les dissentiments qui sont parmi nous sur la religion et les partis qui s'en sont formés, dans lesquels on s'est échauffé de part et d'autre depuis cinquante ans, ne peuvent qu'avoir produit de très méchants effets dans notre manière de vivre et dans nos inclinations »[7] : mais l'Anglais ne prend-il point ici l'effet pour la cause, et les Français ont-ils tort, trop simpliste que soit leur vue, d'expliquer au contraire par l'inconstance et l'instabilité anglaise les nombreuses révolutions du pays ? « L'Anglais a l'esprit bâti de telle sorte que dès qu'il a un maître, il le hait ; et dès qu'il n'en a point, il en désire un ; et toujours impatient de l'état auquel il se trouve, il ne pense qu'à le changer ».[8]

Cet individualisme outrancier est une surprise perpétuelle et une perpé-

(3) Muralt, 28.

(4) *Lettres curieuses*, 185 (cf. Prévost, *Homme de qualité*, 54). Voir G. Ascoli *op. cit.*, I, 44 et suiv.

(5) Deslandes, 232.

(6) Marquise de Caylus, *Souvenirs*, 150.

(7) Temple, *de la Poésie*, *Œuvres mêlés*, II, 317.

(8) Le Noble, *Nouveaux entretiens politiques* ; VIII, *Le secret des communes* (**XCVII**), 37 ; cf. d'Auvers. A-fr. rev.. (1920) 23 ; Jordan, 50 ; Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 84 ; Deslandes, 241.

tuelle inquiétude pour le Français pondéré, ami du cohérent, voire du conventionnel ; il colore à ses yeux tous les défauts et toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'il découvre chez les Anglais, il explique aussi en une mesure que nos auteurs aient parfois énoncé, à propos des Anglais, des jugements singulièrement contradictoires.

1. Qualités d esprit.

Les Anglais ont depuis longtemps la réputation d'être simples et naïfs ; on parle encore volontiers de leur sottise, on rapporte que Charles-Quint les traitait de niais.[1] « Ils ont plus de force, mais moins d'esprit que les peuples des régions moyennes », dit Du Chesne, qui ajoute, reprenant un mot de Philippe de Commines : « Ne sont pas si subtils en traités et en appointements ». D'ailleurs les Anglais trouvent plaisir à répéter le jugement du vieux chroniqueur : « Ce leur est un mot commun aujourd'hui, qu'aux batailles qu'ils ont eues contre les Français, toujours ou le plus souvent ils ont eu gain, mais en tous les traités qu'ils ont faits avec eux, ils y ont eu perte et dommage ».[2] Rocoles, qui les dit aussi « pesants et tardifs », en accuse « la grande humidité de leur air dont les effets ordinaires sont de boucher le chemin à la subtilité par le rabais de cette chaleur qui cause nos plus belles actions ».[3] Ils plaisantent pourtant à l'occasion, et selon Temple, ils y excellent : « Je n'ai point vu ailleurs plus de pointe et de pénétration d'esprit, une humeur plus gaie et plus agréable, une imagination plus vaste ». Mais les étrangers feraient bien des réserves. L'*humour* anglais les déconcerte, leur paraît violent et grossier : Muralt n'aime point à voir ainsi « renverser les idées des choses, tourner la vertu en ridicule, rendre le vice agréable ».[4] Sans doute, c'est un Suisse qui parle ; mais les Français rapportent rarement leurs traits d'esprit, même les meilleurs, comme ceux que Chevreau avait recueillis dans les *Essais* de Bacon.[5] Quant à leur imagination, Muralt trouve que « son feu ressemble à celui de leur charbon de pierre, en ce qu'il a plus de force que de lueur »[6]. C'est ce que chacun est prêt à dire de leur esprit : peu d'éclat, mais de la vigueur : « Je suis ici, écrivait en 1717, l'abbé Dubois à l'abbé de Saint-Pierre, parmi les plus solides esprits qu'il y ait au monde ». Quelles sont donc ces solides qualités ?

On accorde le bon sens aux Anglais de toutes conditions : il existe chez eux « assez généralement pour mettre quelque différence entre cette nation

(1) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 37 et suiv.; Saint-Amant, *Œuvres*, II, 439; *Chevraeana* I, 345.

(2) Du Chesne, Ed. 1666, 13 ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 45.

(3) Rocoles, II, 250-251.

(4) Temple, *de la Poésie*, *Œuvres mêlées*, II, 316 ; Muralt, 64.

(5) *Chevraeana*, I, 310.

(6) Muralt, 18.

et la plupart des autres ».[7] C'est un jugement personnel, indépendant, froid, qu'on oppose volontiers à la légèreté brillante et vaine des Français. C'est sur lui qu'ils se fondent pour décider de tout par eux-mêmes, des choses et des hommes, des ministres comme des croyances ; ils lui doivent ce calme, si utile « pour ralentir le feu qui rend les hommes volages et qui les porte souvent à des actions d'étourdis » ce calme qui les empêche même de sentir « ce qui suffit pour agiter un Italien ».[8] De lui vient leur aversion pour les discours vagues et enflés qui ne sont que de la crème fouettée », leur goût « pour un homme qui s'attache à son sujet, raisonne avec solidité, s'exprime dans un style nerveux, sans élever ni abaisser le ton de la voix d'une extrêmité à l'autre » ; c'est lui qui les invite à la concision quand ils parlent, et à se taire quand il n'ont rien à dire.[9]

On peut, avec Saint-Evremond, reconnaître qu'il n'y a point d'homme supérieur à un « Anglais qui parle » ; mais on a mauvaise grâce à railler leur taciturnité, bien préférable au « fatigant verbiage des gens qui se moquent d'elle, et font les spirituels et les agréables dans la conversation ». Muralt a fait des silences anglais une fort jolie analyse :

> Une autre preuve de bon sens dans leur conversation, c'est le silence dont ils l'entremêlent, et je pense même qu'il ne serait pas difficile de justifier leur *How d'ye do*? (How do you do ?) réitéré de temps en temps, dont les Français se moquent et qu'ils regardent comme un manque d'esprit pour soutenir la conversation. Les Anglais se sont fort bien aperçus que quand on ne parle que pour parler, ou ne manque guère de dire des sottises, et que la conversation doit être un commerce de sentiments et non pas de paroles. Leur *How d'ye do* n'est qu'une honnêteté qui signifie qu'ils s'occupent des personnes avec qui ils se trouvent, mais qu'ils n'ont rien à leur dire.[10]

Si commun que soit chez eux le bon sens, il arrive que la passion en triomphe ; ce sont alors « les moins raisonnables de tous les hommes : violents dans leurs désirs, supportant impatiemment un mauvais succès, peu capables d'y remédier, furieux dans leur colère, jusqu'à se donner des coups de poing au visage, ce qui leur arrive même dans de petits sujets de chagrin ; dans de plus grands, ils se portent souvent à des résolutions plus violentes ».[11] Au début du siècle les Français avaient bien connu un Anglais chez qui ce travers n'était que trop constant, et qui dirigeait les affaires publiques avec cette fantaisie, cette extravagance : c'était Buckingham, brillant, chevaleresque, un peu fou. Le défaut est plus répandu qu'on ne croit : Deslandes parle de cette « fureur raisonnable » qu'on rencontre

(7) Muralt, 22 et 4.

(8) Miège, I, 290 ; Du Bos, *Réflexions critiques*, I, xlii, 411.

(9) Miège, I, 293 ; Lesage, 171.

(10) Muralt, 130-131.

(11) *Ibid*, 31, 32.

en Angleterre, et qui ne se trouve point ailleurs : « elle leur fait faire sérieusement les plus grandes folies ».[12]

En dépit de ces écarts, ils sont réfléchis. Gabriel Chappuys disait déjà : « Ils pensent aux affaires et se consultent, comme ceux qui savent bien qu'il n'y a rien pire à l'homme que de faire quelque chose en hâte et précipiter les affaires ».[13] Tous le répéteront : « Ce sont les gens du monde qui ont l'esprit le plus profond et le plus méditatif ».[14] « Esprits profonds », « ils pensent profondément », sont des clichés dont chacun use.[15] Avec une sagacité et une force qu'on ne peut trop admirer, les Anglais « approfondissent ce que les autres ne font qu'effleurer » ;[16] c'est le pays du monde « où les profonds raisonnements métaphysiques et historiques, assaisonnés d'érudition sont le plus goûtés et à la mode ».[17] « Capables des méditations les plus longues et les plus abstruses, qui servent tant à l'avancement des sciences »,[18] ils s'appliquent à toutes avec un vif succès ; philosophie, médecine, érudition, mathématiques : toutes leur doivent « une partie des beautés dont elles ont été enrichies dans ces temps derniers ».[19] Il fallait se crever volontairement les yeux, même en 1648, pour oser prétendre comme Saint-Amant, que les talents intellectuels étaient rares parmi eux ; Bossuet, peu suspect d'indulgence dans son *Histoire des Variations*, parle à plusieurs reprises, et avec respect, de cette « savante nation ».[20]

« Le même bon sens qui les fait surpasser les autres nations dans les sciences leur en fait voir aussi l'incertitude et la vanité ; ils sont peut-être les gens qui la sentent le mieux, et ceux en même temps, qui ont le plus de courage et de bonne foi pour l'avouer ».[21] C'est la véritable attitude scientifique ; ajoutez que les nombreux travaux, la considération dont jouit bientôt dans toute l'Europe l'Académie royale des Physiciens, ou Société royale, portent bien loin et jusqu'aux plus profanes la réputation intellectuelle des Anglais :

> ... Peuple heureux ! quand pourront les François
> Se donner, comme vous, entiers à ces emplois ![22]

(12) Deslandes, 241.

(13) Chappuys, f° 61.

(14) Bayle, *Ce que c'est que la France toute catholique* (1686), *Œuvres*, II, 354.

(15) W^m^ Temple, *Œuvres mêlées*, II, 316 ; cf. Misson, 3 ; Muralt, 18 ; Miège, I, 290. Rapin, *Réflexions sur la philosophie* dans Baillet, *Jugements des Savants*, I, 94.

(16) Deslandes, 228 ; Saint-Hyacinthe, *Mémoires littéraires* (1716), cité par Jusserand, *Shakespeare*, 150.

(17) Bayle, lettre à Desmaizeaux, 22 oct. 1700, *Œuvres*, IV, 798.

(18) Beeverell, V, 2^e^ partie, 889. Cf. Rapin, *loc. cit.* : « ils aiment les méthodes profondes, abstruses, recherchées ».

(19) Vanel, I, 82 ; Deslandes, 228. Voir plus loin, livre III.

(20) Saint-Amant, II, 271. Voir plus haut, p. 241-242.

(21) Muralt, 132.

(22) La Fontaine, *Un animal dans la lune*, *Fables*, VII, xvii.

C'est des sciences physiques que la Société royale s'occupe surtout. C'est à de belles expériences plutôt qu'à de vives discussions qu'elle consacre ses séances. Les Anglais s'appliquent à observer la nature plus que ne font les autres nations, dit Baillet. Et pourtant les traditions sont si tenaces qu'on garde le souvenir de la hardiesse dialectique des docteurs de la «nation anglaise» dans l'ancienne Université de Paris,[23] et qu'on tient encore les Anglais pour de purs raisonneurs. Il n'est point de peuple qui cultive plus «l'art de raisonner, cet art si difficile et qui est pour ainsi dire la clef de toutes les sciences»;[24] mais il l'applique «aux choses les plus casuelles et les moins préméditées», comme la politique,[25] il le pousse jusqu'à la subtilité, jusqu'à l'abus. «Ils abandonnent, dit Allix, les sciences solides pour la métaphysique et l'algèbre»,[26] les plus abstraites de toutes les sciences; leurs ouvrages, «surchargés de pensée»[27] se perdent parfois dans le brouillard des rêveries:[28] «ils pensent si creux qu'ils ont de la peine à s'entendre eux-mêmes».[29]

Plus propres à l'esprit géométrique qu'à l'esprit de finesse, «le délicat et le naïf leur manquent»[30]: Seuls leur accordent de réussir dans les lettres, les auteurs dont l'information remonte au début du XVI[e] siècle, à une époque où l'on distinguait mal entre l'érudition et le goût.[31] En général on estime, comme fera du Bos, «qu'il n'est sorti de ces extrémités du nord que des poètes sauvages, des versificateurs grossiers et de froids coloristes».[32] On ignore, nous le verrons, toutes les œuvres remarquables que la poésie a déjà produites en Angleterre; la différence des goûts empêchera longtemps les nôtres d'être sensibles à leurs mérites. Le premier, après quelques réfugiés, l'abbé Prévost croira devoir protester contre le préjugé commun et vanter le goût anglais.[33]

On s'étonne de rencontrer, chez des gens de bon sens et de réflexion, une grande crédulité et de la superstition: c'est une des plus frappantes parmi les contradictions qu'on relève chez les Anglais. «Le commun peuple a été de tout temps et est encore aujourd'hui fort facile à croire et à écouter les

(23) Baillet, *Jugements*, I, 94-95. Voir G. Ascoli, *op. cit.*, I, 39.

(24) Deslandes, 228. Cf. Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 184: «ils aiment à raisonner plutôt qu'à converser».

(25) Deslandes, 254.

(26) *Longueruana*, 176.

(27) Muralt, 18.

(28) Miège, I, 291.

(29) *Les amours d'une belle Anglaise* (**1161**), 44.

(30) Muralt, 19.

(31) Cf. Gabriel Chappuys, f° 61 v°, et Rocoles, qui le suit, II, 251.

(32) Du Bos. *Réflexions sur la poésie*, II, 142.

(33) Misson, 3 et 348; Abel Boyer, préface de sa traduction du *Caton* d'Addison (1713): début; Prévost, *Homme de qualité*, 68-69. Sur tout cela voir plus loin, livre III, chap. VI.

prophéties, à se figurer des prodiges et à les interpréter ensuite selon ses imaginations extravagantes » ; les femmes, même dans les hautes classes sont « curieuses de l'avenir, avides de prédictions et crédules ».[34] Misson, comme fera un peu plus tard Addison, s'amuse à signaler quelques-unes des croyances populaires, profondément ancrées dans les cœurs : « ils rient en disant cela, mais ils ne le disent pas tout à fait en riant » ; les hommes eux-mêmes ajoutent foi à ces « apparitions d'esprit » dont on « entend souvent parler ici ».[35]

Doit-on, comme Vanel, attribuer cette faiblesse à l'ignorance de la masse? Non, car Misson, à plusieurs reprises, affirme que l'instruction est plus répandue dans le peuple anglais qu'elle n'est en France : « il n'y a presque point de paysans qui ne sachent du moins lire et écrire ».[36] Certains vantent aussi l'instruction des femmes : Rocoles en 1660 affirme que « l'on ne trouve presque pas de dames qui ne sachent en perfection presque toutes les langues », entendez : le français, l'espagnol, l'italien et le latin.[37] Mais Rocoles, bien qu'il ait introduit parfois dans son livre de curieuses observations personnelles, copie le plus souvent autrui ; et ses informateurs, émerveillés par la science de la reine Elisabeth, celle de la femme de Lord Burghley et de la sœur de Philip Sidney, Comtesse de Pembroke,[38] avaient attribué à toutes les dames un mérite qu'on ne vantait tant chez celles-là que parce qu'il était exceptionnel. Au XVII^e^ siècle, la réalité était tout autre et l'on a pu justement écrire que la culture de l'esprit chez les femmes y a été complètement négligée. Ignorantes en général et désœuvrées, les femmes s'ennuyaient : cet ennui, à en croire Muralt, était la première cause de leur crédulité.[39]

C'est aussi par paresse, « pour s'épargner la peine d'examiner à fond » ce qui ne touche point à leurs intérêts immédiats, que, toujours d'après Muralt, les Anglais ajoutent si aisément foi à tout ce qu'on leur rapporte.[40] La paresse anglaise ! certains de nos auteurs en parlent sans cesse, prétendent que les Anglais s'en font gloire, l'élèvent à la hauteur d'un principe : « ils croient que c'est savoir vivre que de savoir se reposer » ![41] C'est une paresse toute relative ; c'est, aux heures de repos, une apathie bien naturelle chez des gens qui ont consacré passionnément leurs journées à leurs affaires.[42]

(34) Chamberlayne, I, 47 (Cf. Vanel, I, 82) ; Muralt, 26.

(35) *Spectator*, lettre VII ; Misson, 192 ; Muralt, 31.

(36) Vanel, I, 76 ; Misson, 99. Cf. aussi 30.

(37) Rocoles, II, 252.

(38) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 117 et 218 ; 112 et 186.

(39) Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, I, 354-355; Muralt, 26.

(40) Muralt, 31.

(41) Sorbière, 7 ; cf. Rocoles, II, 321-322 ; et Pavillon, 112 : « l'on n'y travaille guère ».

(42) Rocoles, 2II, 52 ; *Apologie du caractère des Anglais*, 25.

Il n'en demeure pas moins, que, jointe à une indéniable ardeur au travail, cette indolence, indéniable aussi, constitue, du moins dans les termes, une nouvelle et curieuse contradiction de caractère sur laquelle nos auteurs se plaisent à insister.

2. Qualités morales.

L'Anglais passe vite de la réflexion à l'acte ; il n'a que faire des conseils d'autrui, « il a déjà pris son parti et l'exécute »[1]. En vérité il ne soupçonne point qu'un obstacle puisse se dresser contre ses désirs : « Il hasarde tout, comme si l'on pouvait exécuter toutes choses avec autant de facilité qu'on se l'imagine ». Fort entreprenant, il n'est pas moins obstiné ; des difficultés ont beau survenir, « il démord rarement de ses premières pensées » ; des lenteurs l'exaspèrent-elles : il demande à la violence d'obtenir ce que l'effort mesuré refuse, prêt « à couper ce qu'il a de la peine à dénouer ».[2] Vienne malgré tout l'échec : alors il se décourage d'un coup ; en lui naît une hypocondrie, une « mélancolie », qui a bien des causes, et d'inquiétants effets.

Cette assurance, qui n'admet point le revers, a un nom : l'orgueil. C'est un trait de caractère qu'on a de tout temps relevé chez les Anglais.[3] A travers le siècle tous les étrangers le notent encore ; les Anglais eux-mêmes s'en reconnaissent dûment marqués.[4] C'est par orgueil que des hommes naturellement calculateurs et attachés à leurs intérêts, laissent développer chez eux un instinct de prodigalité fastueuse, tiennent table ouverte, dépensent largement en costumes, constructions, solennités,[5] soucieux en leur pays de se surpasser les uns les autres, à l'étranger de bien établir leur grandeur[6]. Leur arrogance s'étale naïvement : « pas un Anglais ne se changerait pour un autre homme ».[7] Muralt regrette qu'ils n'aient point eu un Molière pour les guérir d'un travers si répandu ; non certes qu'on dût espérer les voir corrigés du mépris qu'ils professent pour tout le reste du monde, car la comédie ne peut aller jusque-là ; du moins auraient-ils appris à dissimuler des manières qui prêtent à rire « chez plusieurs honnêtes gens parmi eux » :[8]

Ils n'estiment que leurs ouvrages ;
Ils pensent être les vrais sages,
Seuls amis de la probité,
De l'honneur et de l'équité ;

(1) Muralt, 37.

(2) Rocoles, II, 252 ; Muralt, 31.

(3) Cf. Ascoli, *op. cit.*, I, 40-41.

(4) W^m Temple, *Œuvres mêlées*, II, 314 ; Foe, *True born Englishman*, 20, 25, 50.

(5) Davenant, cité par Charlanne, 244 ; Muralt, 35.

(6) Voir l'effet produit par Buckingham, et les entrées solennelles d'ambassadeurs à Paris.

(7) Sorbière, 14.

(8) Muralt, 16.

Science, art, métier, politique,
Raison, vertus, sagesse et lois,
Tout est soumis à leur critique
Et rien n'est bon s'il n'est Anglois ![9]

Ecoutez le comte de Sunderland expliquer au réfugié Rou pourquoi il tient à ce que ses enfants apprennent le français : « Cela est bien glorieux pour la langue française, milord », dit courtoisement le Français. Mais le comte : « Ne vous y trompez pas, interrompit-il aussitôt, car ce n'est pas par une grande estime que nous fassions de cette langue et de ceux à qui elle est naturelle, car au contraire nous méprisons et la langue et la nation ; mais c'est que nous ne voulons pas qu'il soit dit qu'ayant à la parler quelquefois, nous y faisons des fautes, encore moins que nous l'ignorons, toute méprisable qu'elle nous est ».[10] Tous les Anglais ne sont pas aussi insolents que le noble comte ; en général leur présomption demeure « intérieure et ne paraît pas autrement ».[11] Bien convaincus que leur manière de vivre est la meilleure, ils ne se préoccupent point de l'imposer à autrui, différents en cela des Français qui veulent toujours plier les autres à leurs propres goûts et habitudes : c'est à quoi Montesquieu songera quand il dira que les Anglais ont plus d'orgueil que de vanité, tandis que les Français ont plus de vanité que d'orgueil.[12]

Il constatera aussi avec finesse que « la nation est insolente et les particuliers modestes » :[13] le caractère national de cette présomption n'avait point échappé à nos voyageurs.

Bossuet, moraliste et apologiste catholique, voudrait expliquer cette fierté par le protestantisme de la nation, « privée de ces liens heureux qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées en le captivant sous l'autorité de l'Esprit et de l'Eglise » :[14] pauvre explication, qui pourrait bien prendre l'effet pour la cause. Voyons plutôt dans cette fierté le résultat naturel, nécessaire, d'une vie facile et paisible. C'est ainsi qu'en une page bienveillante et pénétrante, Sorbière a analysé, expliqué, justifié le grand défaut de nos voisins :

J'excuse volontiers cette rudesse, et je trouve que des gens qui demeurent dans un fort beau pays, qui cultivent une terre qui leur donne abondamment tout ce qui leur est nécessaire, qui ne manquent ni de fer, ni de pierre, ni de plomb, ni d'étain, ni de charbon, ni de plâtre, ni de bois, ni de grains, ni de légumes, ni de pâturages, ni de bœufs, ni de moutons, ni de chevaux, ni de gibier,

(9) Deslandes, 235. Cf. Saint-Evremond, lettre à Corneille, *Œuvres*, II, 48 ; *Voyage et Aventures de Martin Nogué*, 323, etc.

(10) *Mémoires de Rou*, I, 113 ; cité par Ferd. Brunot. *Histoire de la Langue*, V, 171.

(11) La Boullaye le Gouz, 443.

(12) Cf. Muralt, II, 197 ; Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 180.

(13) Montesquieu, *ibid.*, II, 185.

(14) Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre*, Ed. Jacquinet, 141.

ni de prés, ni de fontaines, ni de rivières, ni de toutes sortes de beautés, ni d'industrie pour se bien servir de tous ces riches présents de la nature ; qui se voient d'ailleurs environnés de l'Océan, seul capable d'empêcher les autres nations d'aller troubler leur félicité, et qui, avec cela, ont beaucoup retenu en se rangeant sous l'état de l'empire, de l'humeur qui domine naturellement dans les esprits de tous les hommes en l'état de liberté ; je trouve, dis-je, qu'il est assez naturel à un peuple si bien partagé, de se porter au mépris de tout le reste du monde, et d'estimer des malheureux ceux qui abordent chez eux et qui viennent d'un pays où les Anglais s'imaginent que l'on n'a pas toutes ces commodités. C'est ce qui leur fait prendre l'air négligent avec lequel ils ont de la peine à regarder les gens ou à leur répondre et puis cette fierté avec laquelle le petit peuple et les moindres artisans traitent les étrangers...[15]

Cet orgueil national, cette superbe arrogance prédisposait les Anglais à être d'ardents, de redoutables guerriers. Pendant de longs siècles nos pères l'avaient éprouvé à leur dam, et de bon ou de mauvais gré avaient accordé ce mérite à leurs adversaires. Au XVII^e^ siècle l'antique réputation guerrière des Anglais sera d'autant moins oubliée que de très nombreux soldats écossais, anglais, irlandais seront continuellement levés pour servir dans nos armées.[17] « On ne peut leur ôter qu'ils ne soient fort belliqueux » écrivait Rohan en 1600, et l'auteur de la *Direction pour le voyage d'Angleterre*, vers le même temps, les déclarait tous « bons pour la guerre, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ». « Anglais et Ecossais, dit Coulon, sont furieux au combat... La paix ne relâche aucunement les courages, et le repos ne leur fait point oublier l'usage de la guerre ».[18] Répétant Gabriel Chappuys, lui-même nourri des vieux annalistes, Du Chesne, Davity, et après lui Rocoles commentent presque dans les mêmes termes cette valeur guerrière : « Ils sont parfaits archers (ce détail trahit l'ancienneté de la tradition), et communément fort courageux ». A vrai dire, « ils se portent plutôt dans les dangers par un brusque mouvement de leur nature que par une résolution pleine de connaissance du hasard, et qui parte de la vraie vaillance », mais une fois engagés, « ils semblent ignorer la crainte et la fuite »..., « pleins d'impatience, désireux d'en venir aussitôt aux mains avec l'ennemi, et de le vaincre ou de se perdre ».[19] A ces traits, notés depuis si longtemps, comment ne pas reconnaître ceux qu'en de récents combats nous avons vus, comme indifférents au péril, dédaigneux des cheminements défilés, s'avancer sous le feu meurtrier, et têtus, combler inlassablement les trous faits dans leurs lignes. Confirmant les indications traditionnelles, les redressant parfois de son observation propre, Beeverell a fait, à l'issue du XVII^e^ siècle, un juste tableau de ces vertus guerrières auxquelles même des ennemis rendaient hommage :

(15) SORBIÈRE, 91-92.

(17) Voir plus loin, chap. VII, § 3, sur les levées faites par Richelieu et Mazarin.

(18) ROHAN, 234 ; *Direction pour le Voyage*, f° 301 ; COULON, 24.

(19) Gab. CHAPPUYS, f° 61 v° ; DU CHESNE, (éd. 1666), 13 ; ROCOLES, II, 151.

Une ardeur précipitée ne les pousse point étourdiment au péril, mais ils l'envisagent mûrement ; ils le vont chercher allègrement, et quand ils y sont une fois, ils ne savent pas reculer, mais suivent toujours leur pointe. Remplis d'un courage extraordinaire, qui leur fait mépriser la mort et affronter les plus grands dangers, soutenu d'une grande souplesse de corps, et de la force d'un bras nerveux et bien nourri, ils se rendent redoutables à leurs ennemis partout où ils se rencontrent, et soutiennent parfaitement bien la juste réputation qu'ils se sont acquise depuis plusieurs siècles d'être l'un des premiers peuples de l'Europe pour la valeur.[20]

Frappé surtout par leur obstination farouche, Muralt reprend, peut-être sans le savoir, une comparaison ancienne et que Shakespeare avait lui-même mise en œuvre :[21] « Si j'osais, je dirais volontiers qu'il y a de la conformité en bien des choses entre les Anglais et leurs dogues. Les uns et les autres sont taciturnes, têtus, paresseux, ne pouvant supporter la fatigue, nullement querelleux, mais intrépides, s'actionnant au combat, paraissant insensibles aux coups et ne pouvant se séparer ».[22]

En dépit de cette réputation, ce ne sont point les meilleurs d'entre eux qui, au XVII^e siècle, vont faire métier de soldat à l'étranger. Muralt constate à la fin du siècle : « Ils ne font même pas grand cas des gens qui y vont ; le titre de capitaine est un fort petit titre chez eux : ils appellent ainsi tout fainéant qui leur est inconnu et qui porte l'épée ».[23] Il leur reste du moins le goût des coups bien donnés (et nous avons vu la facilité avec laquelle ils engagent un pugilat en règle)[24], le goût du péril et du risque en général : c'est un peuple de voyageurs, d'explorateurs, de hardis marins. Quand ils n'exposent point leur vie, par les paris ils exposent ardemment un bien auquel ils tiennent, et c'est ainsi une occasion pour eux d'opposer à celle d'autrui leur opinion, d'affirmer une personnalité orgueilleuse.

En toutes matières l'Anglais cherche le succès, moins d'ailleurs pour la gloire qu'il en tirera, que pour la satisfaction qu'il se donne à lui-même en se prouvant sa supériorité, ou même pour le simple plaisir de l'effort. Aussi se montre-t-il très loyal adversaire ; il ne peut souffrir que dans le combat les champions ne luttent point à armes égales ; seule une victoire honnête le satisfait, une victoire dont le vaincu reconnaîtra le premier et sans honte la justice. Qui se démontre son maître obtient aussitôt son respect : nos Français rageurs ont peine à le comprendre et prennent à tort pour lâche platitude cette aisance à sauter de l'insolence dans l'humilité.[25]

(20) BEEVERELL, V, 2^e partie, 889. Cf. *Journal historique*, janv. 1714, 22 : « On convient que la nation britannique est une des plus braves et des plus belliqueuses de l'Europe ».

(21) *Henry V*, III, VI ; cf. G. ASCOLI, *op. cit.*, I, 44. On la trouve aussi dans l'*Albion* de SAINT-AMANT (II, 439), mais le poète irrité s'excuse, en la faisant, d'insulter aux chiens !

(22) MURALT, 94.

(23) MURALT, 7.

(24) Voir plus haut, p. 371.

(25) SORBIÈRE, 16. Cf. *Lettres curieuses*, 286.

Quelques-uns de nos auteurs insistent d'autant plus volontiers sur la loyauté des Anglais, que la perfidie britannique est un thème ancien de reproches :[26] « Ils mentent volontiers, ils sont rusés et trompeurs ; on les taxe de perfidie et de manquement de parole » répète Rocoles à la suite de bien des devanciers. L'un parle de la « facilité des Anglais à tout promettre et de leur effronterie à ne rien tenir » ; un autre qualifie de « querelles à l'Anglaise » les mauvaises disputes qu'ils cherchent, dit-on, aux étrangers. Bref, Chevreau constate que si ses compatriotes disent couramment : « *c'est un Allemand*, pour exprimer un homme pesant et brutal ; *c'est un Italien*, pour marquer un fourbe », ils disent « *c'est un Anglais*, pour marquer un traître... ».

« C'est aller trop loin », concède-t-il ;[27] mais Misson, mieux placé que lui pour juger des choses, s'indigne : « Je ne sais sur quoi peut être fondé ce que j'ai toute ma vie ouï dire en France que les Anglais étaient traîtres. Chose étrange qu'ils aient ce malheureux bruit, eux dont la générosité ne peut pas seulement souffrir que deux hommes se battent sans une égalité d'armes soit offensives, soit défensives... Il est assurément très injuste de mettre la trahison parmi les vices familiers des Anglais ».[28]

Quand on regarde de près ce qui motive les sévérités de quelques-uns des nôtres, on s'aperçoit que ce qu'ils reprochent aux Anglais c'est bien moins l'intention déterminée de tromper autrui quand ils négocient, que leur indécision qui leur fait « proposer de résoudre un jour une chose, et y donner le lendemain une contraire interprétation »,[29] mais cette versatilité, qui tient à leur désir de ne se jamais reconnaître liés par une exigence d'autrui,[30] joue à l'occasion en faveur de leur adversaire aussi bien que contre lui. Tant qu'ils n'ont pas pris d'engagement décisif, on ne peut se flatter de les tenir, mais aussi, après avoir semblé irréductibles, ils mettent au dernier instant les pouces : « Je ne désespérerai jamais de mes affaires tant que je traiterai avec les Anglais, dit Bassompierre ; je trouve que quand je les crois au plus mauvais état, c'est lorsque je m'en dois promettre un meilleur succès »[31]. Si lors des tractations ils ne se croient tenus par aucune de leurs concessions provisoires, quand enfin ils ont conclu,

> Leur parole est inviolable... ;
> La parole est ici solide et véritable,
> Parmi les vents elle passe les mers
> Et porte son crédit au bout de l'univers.[32]

(26) Voir G. Ascoli, *op. cit.*, I, 44-45.

(27) Rocoles, *Monde*, II, 253 ; Tillières, *Mémoires*, 129 ; *Mercure Français*, XII, 230 (cf. Tillières, *Mémoires*, 102, suiv. ; Tristan, *Page disgracié*, 182-185 ; 203 et suiv) ; *Chevraeana*, I, 192.

(28) Misson, 3, 4 (cf. Chamberlayne, I, 52).

(29) Bassompierre, *Négociation*, 259.

(30) Richelieu, *Lettres*, VI, 705.

(31) Bassompierre, *Négociation*, 127.

(32) Saint-Evremond, *Sur le gouvernement de Jacques II*, *Œuvres*, IV, 349.

Eloge à la fois et critique, Deslandes croit découvrir dans l'Anglais le type même du *Misanthrope* Alceste :

> Aussi l'ingénieux Molière,
> En peignant d'un adroit pinceau
> Ce mélancolique sévère
> Dont il outra le caractère,
> Nous a donné le vrai tableau
> D'un Anglais hagard mais sincère.[33]

Le goût pour la lutte honnête et sévère, le respect loyal de la victoire loyale ont développé chez les Anglais une certaine dureté de caractère qu'ils avouent eux-mêmes, et où ils se complaisent. « La bravoure des soldats de ce pays ici va jusqu'à la brutalité »,[34] constate au temps de la République l'auteur des *Lettres Curieuses*. Un vague souvenir subsiste de la façon dont autrefois ils conduisirent la guerre en France, pillant et brûlant tout,[35] et Charpentier rappelle le mot du roi Henry V pour qui « la guerre sans incendie était comme une andouille sans moutarde ».[36] Depuis ces temps anciens, l'éducation et les voyages ont pu adoucir chez bon nombre d'Anglais ce qu'ils avaient naturellement de rude ; mais combien d'entre eux, selon le mot de Sorbière, « sont demeurés *in puris naturalibus* »![37] Au Français, fier d'être un homme de société, l'Anglais apparait toujours un peu comme un barbare ou un sauvage : « Une férocité grave et stupide règle tous leurs mouvements ».[38] Surtout ils sont durs pour eux-mêmes, ils ont quelque chose de « la fermeté des premiers romains qui allait parfois jusqu'à la barbarie ».[39]

On admire leur superbe mépris de la mort. En réalité la diminution physique que cause la maladie leur est odieuse ; il n'est point de pays où l'on fasse plus vite appel aux médecins, où ceux-ci aient des clients plus généreux et plus dociles.[40] La Comtesse de Grammont, atteinte par le mal en 1707, était tombée dans une tristesse inouïe, dans des larmes continuelles: on s'étonnait, à la Cour de France, de ne point trouver en elle « cet esprit supérieur, ce courage anglais » auquel on était accoutumé.[41] Il n'y avait en son cas rien d'exceptionnel. Les Anglais n'aiment point le vilain appareil dont la maladie entoure la mort : ce n'est pas la mort qu'ils redoutent. Ils

(33) Deslandes 239-240.

(34) *Lettres curieuses*, 286.

(35) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 42-43.

(36) *Carpentariana*, 227.

(37) Sorbière, 90 (cf. Rocoles, *Monde*, II, 250).

(38) Deslandes, 24 ; Cf. Muralt, 37.

(39) Mme d'Aulnoy, *Mémoires de la cour d'Angleterre*, (1160), 213.

(40) Le Sage, 138.

(41) Lettre de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, du 10 avril 1707, citée par Jusserand, *Shakespeare*, 117.

s'exposent volontiers à la mort rapide, celle qu'on rencontre sur le champ de bataille. N'y voyons pas enthousiasme guerrier, désir de gloire. Les criminels ne sont pas moins courageux: «quoiqu'ils doivent perdre la vie par la main d'un bourreau, ils y paraissent tout aussi insensibles que s'ils allaient mourir pour quelque belle action ».[42] Quand les étrangers assistent à une exécution, l'impassibilité du condamné est toujours pour eux un motif de surprise :

Une insensible constance
Les a guidés au trépas,
Ils ont trouvé des appas
En l'horreur de la potence.
A les ouïr discourir,
A les voir ainsi périr
D'un air que presque on envie,
On aurait cru que leur vie
N'eût jamais fait que mourir.[43]

Mme du Noyer allait jusqu'à prétendre que les Anglais se préparaient de longue main à de telles éventualités et qu'à Londres on enseignait aux enfants dans les écoles à composer des harangues propres à être récitées sur le gibet ! Si invraisemblable que parût cette fable, à chaque exécution nouvelle, l'attitude des condamnés semblait lui donner raison.[44]

Quand la mort ne vient point d'elle-même, l'Anglais va la chercher. Tallemant cite plusieurs soldats anglais qui, pour une faible somme, acceptèrent d'être pendus ou passés par les armes à la place d'un camarade ;[45] et combien de gens dans ce pays, et pour des motifs futiles, se donnent journellement la mort ! « Il n'est point rare, dit Muralt, d'entendre parler ici de personnes de l'un et l'autre sexe « qui se dépêchent », comme ils disent, le plus souvent pour des raisons qui nous paraîtraient une bagatelle... Autrefois on se pendait beaucoup, présentement la mort qui est le plus en usage est de se couper la gorge ».[46] D'autres préfèrent se noyer, d'autres se brûlent la cervelle.[47] La violence des passions chez l'Anglais, sa fierté qui ne supporte pas l'insuccès, son peu d'ingéniosité à rétablir ses affaires, enfin une tendance mélancolique qui le porte à s'exagérer son chagrin, voici, avec le climat et la contagion de l'exemple, les facteurs le plus souvent

(42) Courtilz de Sandras, *Mémoires de M. de B.*, II, 320. Cf. aussi plus tard Alain, René Lesage, *Une journée des Parques*, à la suite du *Diable boiteux*, (**CXXXIII**), II, 224.

(43) Saint-Amant, l'*Albion*, II, 456. Cf. aussi Muralt, 97 ; lettre de Du Bos à Thoynard, du 8 juillet 1698 (Bibl. Nat. mss. nouv. acq. fr. 560).

(44) Mme du Noyer, *Mémoires*, (**XL**), I ; Jacques Bernard, *Nouvelles de la République des Lettres*, déc. 1709 ; *Journal Historique*, août 1716, 142.

(45) Tallemant, *Historiettes*, VI, 90-95.

(46) Muralt, 101-103.

(47) La Motraye. I, 165.

signalés d'une coutume qui gagne même les étrangers fixés dans le pays.[48] Destouches dira bientôt, en une plaisante épitaphe :

Ci-gît Jean Rosbif, écuyer,
Qui se pendit pour se désennuyer.[49]

Loin de réagir contre une si fâcheuse coutume, les Anglais s'y complaisent. S'ils se scandalisent de voir trois jeunes filles se pendre à Londres en moins de quinze jours, c'est parce que deux d'entre elles se sont tuées pour l'amour de deux Irlandais ![50] Ils traitent d'injustes et de barbares les lois rigoureuses qui, dans les autres nations chrétiennes, privent le suicidé d'honneurs religieux et ses héritiers de sa fortune. Les prêtres, chez eux, ferment les yeux aussi bien que les magistrats, et laissent enterrer les victimes, sans scandale, dès qu'on leur déclare que les malheureux étaient hors du sens. Aussi chaque jour, le nombre des suicides augmente-t-il : « Cela va, dit Le Sage, au-delà de ce que j'en avais entendu dire avant que d'aller en Angleterre ».[51] Il ne se passe point de semaines qu'on n'en signale : la reine d'Angleterre exilée en France affirmait que pendant tout le temps qu'elle était restée dans ce pays, il ne s'était pas passé un seul jour sans que quelque homme ou femme se fût pendu, poignardé ou brûlé la cervelle » :[52] peut-être exagérait-elle les crimes de ces hérétiques qui l'avaient chassée, mais on ne pouvait nier qu'en ce pays le suicide ne fût devenu comme une fureur.

Au reste les Anglais s'attardent peu aux honneurs dus aux morts, et à leurs deuils. L'enterrement, à la mode du pays, se fait sans ministre ni luminaire : six à huit personnes portent la bière sous le drap mortuaire qui les couvre tous ; on expédie l'affaire à la nuit tombante, et après ou avant l'enterrement, « on va boire du vin brûlé et manger des gâteaux et autres sortes de régal de bouche ».[53] Dans les grandes familles, les choses se font avec plus de pompe : si la cérémonie a toujours lieu « la nuit et la plus obscure qu'ils puissent choisir..., pour noire qu'elle soit, ils la rendent aussi claire que les plus beaux jours d'été par une merveilleuse quantité de flambeaux et de cierges ». Ils font appel à des pleureuses à gages, ce que Muralt trouve fort à propos : « Comme les Anglais ont le plus souvent peu de véritable tristesse dans le deuil, et que cependant la cérémonie en demande, il leur doit être permis d'y en montrer une contrefaite ». Quand on est revenu au logis « l'on sert premièrement des dragées

(48) Muralt, 103 ; cf. Le Sage, 133-134 ; La Motraye, I, 165 ; *Voyage et aventures de Martin Nogué*, 395-397.

(49) Destouches, *Œuvres*, IV, 456.

(50) Muralt ,102.

(51) La Motraye, 166 ; Le Sage, 134.

(52) *Lettres* de la Palatine (1er avril 1696), Ed. Rolland, 160.

(53) Monconys, 29.

et des confitures ; puis on couvre les tables de viandes, et les carousses n'y sont pas épargnés à l'âme du défunt, duquel ils prêchent les louanges... ; parmi ces louanges, les pots se vident, le festin prend fin et chacun se retire ».[54]

C'est peu que cette indifférence; la dureté anglaise, en d'autres occasions, va jusqu'à la cruauté :[55] elle a favorisé tant de crimes politiques, qui ensanglantent l'histoire du pays et dont le dernier en date, le meurtre de Charles Ier, surpasse en horreur tous les autres. L'Angleterre est un pays de passions et de catastrophes, où se commettent des actes vraiment dénaturés, plus nombreux presque en ce seul pays que dans tout le reste de l'Europe.[56]

La cruauté des crimes, qui s'atténue d'ailleurs à mesure que le siècle avance, [57] est punie avec une égale cruauté ; on pend, on décolle les coupables, parfois on les éventre tout vifs et on les écartèle ; non seulement les membres restent exposés à la vue de tous pendant de longues semaines, sur le Pont ou sur les portes de Londres, [58] mais le supplice même est un divertissement auquel la foule aime assister, et ses amis anglais s'excusent sur la morte-saison d'été, de ne pouvoir offrir à l'abbé du Bos, mieux que la vue de six pendaisons en un jour.[59] Lorsqu'en 1723, on aura contemplé avec horreur à Paris deux tableaux représentant au naturel la peste de Marseille, « d'affreuses beautés » selon le mot du duc d'Orléans, personne ne sera surpris que les représentations de ces morts horribles « aient été rendues aux Anglais, qui aiment à repaître leurs yeux de ces spectacles ».[60] Les jeux de gladiateurs, les combats acharnés de coqs, de chiens, de fauves, auxquels les Anglais se complaisent, ne sont-ils pas autant de preuves de leurs goûts cruels ? Les femmes elles-mêmes « aiment le sang et le carnage, et de la façon qu'on en parle, un de leurs amants ne pourrait pas les divertir plus agréablement qu'en poignardant quelqu'un en leur compagnie ». Le Pays affirme que c'est pour satisfaire à ce goût pervers des femmes que tant de catastrophes ensanglantent la scène des théâtre anglais : « Il ne se joue pas une pièce qu'on n'y pende, qu'on n'y déchire, qu'on n'y assassine quelqu'un. Et c'est à pareils endroits de leurs comédies que les femmes battent des mains et éclatent de rire ».[61]

(54) Rocoles, *Monde*, II, 257 ; *Description d'un voyage*, f° 39 ; Muralt, 35.

(55) Rohan, 234 ; Guy Patin, *Lettres*, III, 134, 148, 265, 287, 666.

(56) Muralt 67 ; *Clef du Cabinet des Princes* (oct. 1705) 288. Cf. l'*Histoire déplorable sur la mort de la Comtesse Hervaif* 1610 (**80**) ; et le récit d'un assassinat épouvantable commis par une anglaise sur son mari, en 1653, à Paris: Loret, 6 sept. 1653, I, 404-405. Voir plus loin, p. 483.

(57) Muralt, 67, Lesage, 130.

(58) Voir plus haut, p. 320 et 321.

(59) Lettre de Du Bos à Thoynard, du 8 juillet 1698 (Bibl. Nat. mss. nouv. acq. fr. 560). Voir plus haut, p. 320.

(60) Math. Marais, *Mémoires*, III, 31.

(61) Le Pays, 188. Voir plus loin sur les spectacles dramatiques : livre III, chap. VI, § 3.

Pour être toujours prêts à applaudir la force physique, les Anglais n'en réprouvent pas moins l'abus qu'elle ferait d'elle-même : « Jamais ils ne permettent qu'un homme soit opprimé par un plus puissant qui ait pris son avantage », et nous avons vu qu'ils veillent à ce que des adversaires n'en viennent aux mains qu'à armes égales.[62] Ils n'acceptent pas davantage la sujétion morale : aussi l'ambition, qui ailleurs asservit les hommes, est-elle leur moindre défaut : « contents de leur condition pour peu qu'elle soit bonne, ils ne font pas de grands efforts pour la rendre meilleure » ; on voit dans ce pays des marchands se retirer des affaires lorsqu'ils ont acquis une agréable aisance, et profiter de ce qu'ils ont acquis au lieu de prétendre en gagner plus encore. Alors que les charges publiques paraissent aux Français glorieuses entre toutes, et qu'ils s'exposent pour y atteindre à de pénibles efforts, voire à des humiliations ou à des capitulations de conscience, « ce n'est pas une chose rare parmi les Anglais de renoncer aux emplois et de préférer une vie privée et obscure aux honneurs et à l'éclat... Cette particularité, ajoute Muralt, me paraît importante..., elle contient une grande nouveauté, aussi bien qu'une instruction nécessaire parmi nous ».[63] Heureux peuple qui ne croit pas que la grandeur naisse d'un titre vain, mais estime qu'elle consiste « à être raisonnable avec fermeté » !

Ce mépris de l'opinion est parfois incommode à nos diplomates qui ne savent comment s'assurer d'un Anglais, tant il semble indifférent à ce que les autres hommes jugent d'un grand prix ; mais comment ne point l'admirer ? « Ils dépendent fort peu du public, et ne se laissent guère tyranniser par la coutume. Ils contentent leurs envies, et se plaisent à en former d'extraordinaires. Ils osent braver l'opinion et la foule, et passer pour fous s'il le faut ! Grand pas pour devenir raisonnable !... Ils parlent des choses comme ils les conçoivent eux-mêmes ; ils ne craignent pas de heurter les préjugés communs... On trouve dans ce qu'ils écrivent beaucoup de raisonnements et peu de citations... Ils connaissent d'autant mieux le prix des choses qu'ils les regardent de leurs propres yeux ».[64] Ils appliquent à tout cette noble indépendance ; leur langue même en profite : « Tandis que les Français, dit Beeverell, sont attachés servilement à une Académie qui leur impose des lois sur les mots, en sorte qu'ils n'osent presque pas hasarder un mot nouveau, quand même ils en auraient besoin... les Anglais au contraire portent leur liberté jusque dans leur langue », et Fénelon vers le même temps les en loue.[65]

On constate d'ailleurs que ce souci de leur propre indépendance

(62) Beeverell, V, 2e partie, 891 ; voir plus haut, p. 371.

(63) Muralt. 29, 30 ; 120, 126.

(64) Muralt, 20, 29, 30, 111, 128, 131.

(65) Beeverell, cité par Jusserand, *Shakespeare*, 122 ; Fénelon, *Lettre à l'Académie*, Projet d'enrichir la langue. Voir plus loin, livre III, chap. I, § 6.

se complète par un absolu respect de l'indépendance d'autrui, celle de chacun trouvant normalement sa garantie dans le commun attachement à la légalité : « De tous les peuples de la terre, les Anglais sont ceux qui se piquent d'être le plus inviolablement attachés à la scrupuleuse observation des lois[66] » ; il n'est point de peuple qui tienne plus fortement aux anciennes constitutions de l'état, aux privilèges que lui accordent la loi, et l'usage traditionnel, aussi écouté que la loi.[67] Ce grand amour de la liberté surprend les Français, mais ne manque pas de séduire ceux qui réfléchissent et comparent. On raconte que Mézeray, s'entretenant avec Camden, louait beaucoup la liberté anglaise, qui avait été celle de la France d'autrefois, et ajoutait : « Si l'occasion s'en présente, hasardez plutôt votre vie, vos biens et tout ce que vous avez de plus cher, que de vous soumettre au misérable état où vous nous voyez réduits ! »[68]

Cette admirable indépendance a son revers. D'elle vient l'empressement des Anglais « à se porter toujours au contraire de ce qu'on leur demande », et plus grave que l'esprit de contradiction, la méfiance, la jalousie, le soupçon à l'égard de leurs voisins et de leurs chefs.[69] Ils jugent tout — choses et gens — avec la plus grande liberté ; les vérités mêmes de la foi demeurent soumises à leur critique. Bossuet voudrait se persuader que leurs rois leur ont imposé leur réformation, qu'ils ont mis « sous le joug leur foi même et leur conscience ».[70] Bel effet oratoire, mais grave erreur historique. C'est bien l'esprit anglais qui explique que la Réforme se soit aisément établie chez eux ; c'est lui qui a favorisé, au sein de la réforme, la floraison des sectes. Celles-ci ont pu être parfois politiquement asservies, elles n'en sont pas moins demeurées philosophiquement libres, et moyennant quelque prudence, fort tranquilles.

Sur les affaires de l'état les Anglais ont toute licence de parler : « Vous autres, Seigneurs anglais, vous êtes sur le pied d'entreprendre de dire tout ce qui vous plaît »,[71] dit le personnage d'un dialogue de Le Noble. Cela n'est point vrai des seuls seigneurs : c'est devant les représentants élus de la nation, à la Chambre des Communes, que se discutent toutes les affaires du pays, et comme autrefois chez les Romains, rien ne s'y décide que par l'accord du « Sénat et du peuple ». Bien mieux l'homme de la rue, l'homme

(66) Pavillon, 184.

(67) Deslandes, 228. Je n'ai pas trouvé chez mes auteurs l'observation qu'on trouvera chez l'abbé Prévost, et chez bien d'autres après lui ; « il y a beaucoup d'uniformité dans les manières des Anglais » (*Homme de qualité*, 170), conséquence naturelle de ce respect des usages et qui semble aller contre le goût de l'indépendance.

(68) Cité par Moreau de Brasey, xxvi, cf. Muralt, 108.

(69) Richelieu, *Lettres*, III, 421 ; Comminges à Louis XIV, 15 mai 1663, dans Jusserand, *French Ambassador*, 202 ; P. d'Orléans, *Histoire des Révolutions*, Avertissement ; Jordan, 50 ; Le Sage, 132-133 ; et les textes du *Journal Historique*, cités plus haut, p. 216-217.

(70) *Oraison funèbre de Henriette Marie de France*, Ed. Jacquinet, 42.

(71) Le Noble, *Travaux d'Hercule*, (1694). *Œuvres*, X, 133.

du café, si l'on préfère, en buvant et fumant du tabac, « exerce sa rêverie sur les affaires publiques, parle des nouveaux impôts, de la taxe des cheminées, de l'emploi des finances, de la diminution du commerce ». Fontenelle, imaginant, au premier Soir de ses *Entretiens sur la Pluralité des Mondes*, que la terre tourne sous ses yeux, commence par voir passer « des Anglais qui raisonnent de quelque dessein de politique ». « Parlez en Angleterre de gouvernement, dira Montesquieu, vous plairez comme si vous parliez de guerre aux Invalides ». « Un bourgeois, un simple artisan, dans ce pays, croit avoir sa part dans la querelle générale de la Nation ; il s'agite, il s'inquiète, il s'abandonne à son goût politique ; il porte ses vues aussi loin qu'un premier ministre ; ses propres affaires l'occupent moins ; on dirait qu'il est chargé des plus importantes négociations ».[72] Critique d'autant plus hardie qu'elle ne s'exerce pas seulement en paroles : l'Anglais ayant « la commodité de faire courir toutes sortes de libelles »,[73] on voit ici s'étaler au grand jour les protestations qu'ailleurs on oserait à peine murmurer.

Il est trop aisé de dire, comme font certains de nos Français, que « les Anglais sont naturellement ennemis de leurs maîtres, perfides, inconstants ».[74] Leur attitude est bien plus complexe et délicate à analyser. Ils sont en général attachés à leurs princes par des sentiments d'amour et d'obéissance : « Nous honorons, dit Chamberlayne, le roi notre Souverain et nous condamnons cette maxime damnable qui autorise les sujets qui prennent les armes contre lui et contre son armée, sous quelque prétexte que ce soit, les prières et les gémissements étant les seules armes dont nous nous servons » :[75] ainsi s'expriment solennellement et sincèrement les éditions de *l'Etat d'Angleterre* qui paraissaient juste avant la révolution de 1688. Ne dites pas : détestable hypocrisie. Les Anglais sont toujours acquis au gouvernement légal, régulier ; l'appel à la doctrine d'obéissance passive aura toujours un profond écho dans leur cœur.[76] Il faut leur montrer que le souverain n'est pas lui-même fidèle à son serment, qu'il abandonne l'intérêt du pays, qu'il amoindrit sa grandeur pour éveiller chez eux inquiétude, colère, mépris, pour les détacher de lui.

Mais aussi longtemps qu'ils durent, dévouement et révérence n'impliquent point approbation continue, cette soumission totale qu'on voit en France au même temps, et qui aussi bien n'exclut ni l'envie ni la haine : ils n'épargnent guère les ministres ni le roi lui-même, qu'ils déchirent à belles dents quand ils sont entre deux vins.[77] Vanel, qui s'exprime ainsi, a tort de croire

(72) Sorbière, 107 (cf. Temple, *Œuvres mêlées*, II, 318) ; Fontenelle, II, 34 ; Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 183 ; Deslandes, 240.

(73) Montesquieu, *Ibid*, 278.

(74) Le Noble, *Nouveaux entretiens politiques*, XXV, 24 ; et passim.

(75) *État présent d'Angleterre*, I, 39.

(76) Voir plus haut, p. 382.

(77) Vanel, *Abregé*. 82.

qu'ils ont besoin d'être hors de leur sens pour témoigner leur indépendance : celle-ci manifeste au contraire leur parfaite raison et a de fort heureuses conséquences : n'entourent-ils pas de leur prédilection ceux qui s'attirent le mécontentement des puissants? à tort ou à raison ils voient en eux leurs vrais défenseurs : « Partout ailleurs, dit Muralt, un homme disgrâcié de la Cour est disgrâcié de tout le monde, ses amis l'abandonnent et il est malheureux de toutes manières. Ici c'est le contraire... il peut compter qu'il aura plus d'amis qu'auparavant ».[78]

Autre conséquence bien honorable encore : tandis que nos Français, et d'autres Européens, se montrent pleins de morgue ou de dédain à l'égard de ceux qui sont au-dessous d'eux, et prêts à céder humblement aux grands, les Anglais ne peuvent soutenir leurs supérieurs, et vivent bien avec leurs inférieurs.[79] « Le roi, nous l'avons dit, se communique aux grands et aux gentilhommes..., ceux-ci sont obligés de faire de même envers la bourgeoisie, envers leurs sujets et envers leurs domestiques » :[80] n'avons-nous pas vu, dans les cabarets, les nobles s'attabler aux côtés des hommes du peuple, se laisser coudoyer par eux au théâtre, à Tunbridge, aux courses de Newmarket, se disputer et au besoin se colleter avec eux dans la rue? Ajoutez qu'un cadet de grande famille, qui veut se faire élire à la Chambre des Communes, doit faire aux bourgeois ses électeurs des soumissions fort respectueuses :[81] et ne vous étonnez plus que ceux-ci jugent en toute liberté des seigneurs qui ne leur en imposent guère.[82] Un Français, accoutumé aux façons de son pays, se scandalise, parle d'insolence : c'est naturel exercice d'une commune liberté.

Orgueil, dureté, indépendance, autant de traits qui s'accordent pour faire de l'Anglais un être d'abord incommode : « aimable comme un Anglais ». disait, au XVI^e^ siècle, un de ces proverbes par antiphrase comme on les aimait alors ;[83] Saint-Amant commente avec énergie l'impression qu'ils font sur l'étranger :

> Le seul titre de forain,
> Dans le temps le plus serein
> Et le plus exempt de guerre,
> Fait trouver en Angleterre
> Front de marbre et cœur d'airain.[84]

(78) Muralt 109.

(79) Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 185. Cf. Muralt, 4.

(80) Sorbière, 100. Cf. plus haut p. 380.

(81) *Apologie du caractère des Anglais*, 14.

(82) Muralt, 23.

(83) Cité par Ch. V. Langlois, *les Anglais au moyen-age*, 309.

(84) Saint-Amant, l'*Albion*, dans *Œuvres*, II, 450. Cf. plus haut, p. 282.

L'orgueil national invite l'Anglais à traiter dédaigneusement tous ceux qui n'ont point eu la bonne fortune de naître en Angleterre, même les Ecossais et les Irlandais, « qui sont pourtant sujets du même roi ».[85] Ils font plus que les mépriser, ils s'en méfient comme d'autant d'ennemis : de là, parmi eux, cette « forte union contre les étrangers » dont parle Sorbière. Ils redoutent et tentent de décourager la concurrence que viennent leur faire chez eux artisans ou petits commerçants, plus laborieux, plus sobres, moins exigeants au gain.[86] Leur indépendance politique et religieuse s'inquiète de la présence de sujets trop obéissants habitués à l'absolutisme, de catholiques dévoués à Rome et suspects de propagande papistique. Avouons que les Français qui vinrent à Londres durant le siècle justifièrent trop souvent ces craintes, qu'il s'agît de la suite de Henriette-Marie, dont la conduite amena les fâcheuses réactions que l'on sait, de Mlle de Keroualle et de son parti sous Charles II, des intrigues catholiques et absolutistes nouées sous le règne de Jacques II. Ajoutez à ces craintes la vieille aversion qui subsistait entre les deux pays et qui n'était pas moins forte, de l'autre côté de la Manche, qu'elle n'était sur nos côtes : « Ah ! monsieur, qu'on nous hait ! » s'exclame un Français, que Saint-Evremond fait débarquer à Londres ; et l'on a souvent cité la naïve constatation de Pepys, qui pourtant avait épousé une jeune femme française : « Nous autres, Anglais, nous haïssons naturellement les Français ! »[87]

Ajoutez aussi la fâcheuse impression que ne peuvent manquer de produire sur les Anglais les façons bruyantes, vaniteuses, indiscrètes, qu'affectaient, hélas, tant de Français à l'étranger, « petits étourdis plus sots et plus emportés les uns que les autres, méprisant tout ce qui ne leur ressemblait pas, croyant introduire le bel air en traitant les Anglais d'étrangers dans leur propre pays ».[88] C'est un de ces petits-maîtres ridicules qui, dans la comédie de Saint-Evremond, s'est attiré les rebuffades dont il se plaint ; ce sont eux qui irritent un Pepys ou un Evelyn, les Français sérieux qui rougissent de leurs compatriotes.[89]

Dira-t-on qu'il suffit de prendre le contre-pied de ces maladroits pour plaire ? Cela réussit au chevalier de Grammont, et à ceux qui comme lui « s'accommodaient aux coutumes anglaises, mangeaient de tout, louaient tout et s'accoutumaient à des manières qu'ils ne trouvaient ni grossières ni sauvages » :[90] Grammont bientôt fait fureur dans la société anglaise ; car il

(85) Jouvin, 452 ; Jordan, 50.

(86) Sorbière, 9 ; Montchrestien, *Traité d'economie politique*, 35, 114 ; Sorbière, 124.

(87) Saint-Evremond, *Sir Politick would be*, II, 1 ; *Œuvres*, II, 246 ; Pepys, *Diary*, 30 sept. 1661.

(88) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 92.

(89) Saint-Evremond, *Œuvres*, II, 246 ; Pepys, Evelyn, cités par Miss Lambley, *op. cit.*, 368 ; Sorbière, 11-12 et *Sorberiana*, 113 ; Muralt, II, 180.

(90) Hamilton, *Chevalier de Grammont*, 92-93.

n'y a point chez eux de juste milieu : « ils passent d'un excès de mépris à un excès d'admiration ». « Quand les étrangers n'ont pas les défauts qu'ils leur croient, dira Montesquieu, ils sont gens à les aimer à la folie ».[91] D'ailleurs les réfugiés protestants seront d'accord pour dire, du moins aux premiers temps de leur séjour, avec quelle bienveillance, quelle affectueuse pitié l'Angleterre les a accueillis, « la charité non pareille que ceux de cette nation ont eue » pour les proscrits.[92] Mais ceux qui ont la sensibilité délicate souffrent de découvrir sous des apparences flatteuses, un fonds effroyable de mépris ou d'indifférence. La dureté, l'indépendance anglaise se refusent à dissimuler les sentiments profonds. Et quel cruel accent de sincérité dans ce mot de Ruvigny, devenu Mylord Galway, et chargé de considération et d'honneurs : « Il est bien ennuyeux, confessait-il à la fin de sa carrière au comte de Shrewsbury, d'avoir passé sa vie, protestant en France, et étranger en Angleterre ! »[93]

Est-ce à dire que la délicatesse des sentiments soit absente de ce pays, et qu'en l'abordant on doive renoncer à y découvrir la bonté? Personne ne le prétendrait. Si l'on avoue que l'incivilité semble naturelle au pays (Joseph Hall ne regarde-t-il pas la courtoisie comme une fâcheuse mode étrangère?[94]), tous prennent soin de faire la différence entre l'homme du commun, et l'homme du monde. De celui-ci on vante l'affabilité grave et sans apprêt, « gravité mêlée de douceur, mille fois plus séante que la légèreté de plusieurs à qui quelques-uns donnent le nom de gentillesse ou de naïveté sans contrainte,... et qu'ils semblent avoir reçue de la nature au lieu de la tenir de l'artifice ». Sans doute ils sont taciturnes, et peu façonniers, ils s'abordent presque toujours sans mettre la main au chapeau, et ne songent pas plus à ôter celui-ci que les femmes ne songent à ôter leurs coiffes ; ils ignorent ce flux de compliments gracieux qui sort naturellement de la bouche des Français, des Italiens, peuples expansifs, amis de la parole et du geste ; mais s'ils dédaignent des formalités après tout inutiles, s'ils ont l'abord froid, l'air fier, ils ne sont ni fiers, ni même froids.[95]

Ils n'affectent point les sentiments qu'ils n'éprouvent pas, mais ils n'ont point peur de témoigner ceux qu'ils ressentent, car « la sincérité, la spontanéité ne passent jamais chez eux pour ridicules ».[96] Si leur amitié n'est pas aisée à gagner, en revanche a-t-on avec eux, dit Muralt, « l'avantage ordinaire qu'on trouve avec les gens froids, et qui récompense suffisamment ceux qui les recherchent : c'est qu'on peut faire plus de fonds sur leur

(91) Muralt, 38 (cf. *Apologie du caractère des Anglais*, 14) ; Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 184.

(92) D. Ancillon, *Mélange critique*, I, 157, et bien d'autres.

(93) Buccleugh mss. 622.

(94) Joseph Hall, *Quo Vadis*, trad. Jacquemot, (1629), 83.

(95) Rocoles, II, 251 ; Misson, 4, 380 ; Beeverell, V, 2e partie, 890-891.

(96) Montesquieu, *Pensées et fragments inédits*, II, 184.

amitié, quand une fois on l'a gagnée, que sur celle de ces gens faciles et caressants qui se rendent dès l'abord ». « Leur phlegme, est d'un grand usage pour ralentir ce feu qui rend les hommes volages » ; et chez les bourgeois comme chez le grand seigneur, la maison s'ouvre largement et demeure ouverte pour l'hôte qu'on a une fois accueilli.[97]

Il en est de l'amour comme de l'amitié. Lent à émouvoir, le sentiment est chez eux plus profond, plus violent que chez d'autres ; ils lui laissent prendre un libre et puissant essor. « L'amour n'est pas chez eux une faiblesse dont ils aient honte, c'est une affaire sérieuse et importante dans laquelle il s'agit assez souvent de réussir ou de laisser la raison ou la vie » :[98] ce n'est rien encore que ces sots mariages, si propres à témoigner de leur absolu abandon aux décisions de leur cœur ; mais que de meurtres ou de suicides causés par l'amour déchaîné ! Et cette violence de passion marque toutes leurs actions, fait des généreux des prodigues, des intéressés des avares, des mélancoliques des désespérés, des coléreux « de hardis batailleurs, ou des mutins qui ne s'arrêtent jamais dans la révolte ».[99]

Leur ouverture de cœur se manifeste par la place qu'ils accordent à la gratitude ; « reconnaissants envers leurs bienfaiteurs », dit Chamberlayne, ils estiment que c'est le seul lien par lequel on puisse attacher les hommes.[100] S'ils gardent le souvenir du bien, ils ne sont point en général capables de rancune, quoi qu'ait pu dire au début du siècle Rohan, dont l'expérience personnelle a d'ailleurs été bien courte :[101] au contraire, Chamberlayne affirme qu'ils se réconcilient aisément avec leurs ennemis, « qu'ils pardonnent et oublient facilement les injures et ne sont pas d'un naturel à se venger » : aussi n'use-t-on point aussi fréquemment en Angleterre du poignard ou du poison qu'on fait en d'autres pays, et l'on n'y voit point « autant de ces actions qui tiennent de la lâcheté comme on en voit ailleurs ».[102]

Ils ont un grand respect de l'individu humain, de ses droits et de ses satisfactions : un étranger n'a rien à craindre de leurs tribunaux, car les magistrats se montrent « autant désireux de favoriser les étrangers par justice que les autres (les gens de la populace) le sont de leur nuire ».[103] « Les Anglais bien nés, dit Chamberlayne, ont bien plus d'inclination à cette sorte de bonté que les Grecs appellent *philanthropia* que les autres nations».[104] Ils ont beau, nous l'avons vu, être cruels et durs à la douleur, ils ont cepen-

(97) Muralt, 134 ; Miège, I, 290 ; Vanel, I, 81 ; Duchesne (éd. 1666), 12 ; cf. Tristan, *Page disgracié*, 111.

(98) Muralt, 82.

(99) Le Sage, 136-137.

(100) Chamberlayne, I, 51 ; Montesquieu, *Lettres persanes*, civ, I, 199.

(101) Misson, 127 ; Rohan, 234 : « vindicatifs..., soupçonneux, gens qui s'offensent aisément et pardonnent difficilement ».

(102) Chamberlayne, I, 51 ; Beeverell, V, 2e partie, 891.

(103) Rocoles, II, 252, cf. Misson, 356.

(104) Chamberlayne, I, 51.

dant aboli la question, et sauf dans les cas de lèse-majesté, la torture ; les dispositions de leur loi témoignent qu'ils respectent l'humanité jusque dans les plus grands scélérats, et sont telles qu'ils ne peuvent « prononcer une peine capitale qu'avec de très grandes précautions ».[105]

Ainsi apparaît l'Anglais, manifestant dans sa pensée indépendante et approfondie, dans son action, obstinée, âpre, dont la lutte à coups de poing qu'il aime est le caractéristique symbole, dans sa vie sociale, politique, religieuse, où il rejette toutes autorités et toutes conventions, bien des qualités incontestables, mais aussi bien des caractères étranges et choquants aux yeux des Français du XVII^e^ siècle, moins aptes que nous à se débarrasser de leurs préjugés. Ce qui me frappe c'est que, dans l'ensemble, l'Anglais, de cette analyse, ne ressorte point antipathique ; il appelle la curiosité, l'intérêt ; on s'efforce de démêler, d'expliquer, plus ou moins justement, son originalité, sa bizarrerie ; s'il est encore quelques lacunes dans la connaissance qu'on a de lui, certains traits de sa physionomie sont nettement accusés : il est déjà tout prêt à former un type littéraire. A vrai dire ce type s'ébauche déjà dans quelques œuvres ; mais, avant de les étudier, il nous faut dire quelques mots des diverses sortes d'Anglais qu'on pouvait rencontrer en France.

(105) MURALT, 157 ; DU BOS, *Intérêts de l'Angleterre*, 145 ; *Réflexions critiques*, I, 19 David ANCILLON, *Mélange critique*, I, 162, qui se fonde sur l'*Histoire de* DE THOU (livre LI).

CHAPITRE VII

ANGLAIS, ÉCOSSAIS, IRLANDAIS EN FRANCE

1. Commerçants.

Sans traverser la Manche, sans même recourir au rapport des voyageurs, nos Français pouvaient se faire une idée des hommes de la Grande-Bretagne. Nos ports recevaient leurs vaisseaux de commerce, et jusqu'à Bordeaux les pêcheurs anglais apportaient du hareng.[1] Il y avait à Paris, et dans les villes du littoral, un assez grand nombre d'Anglais, établis comme facteurs et commissionnaires des négociants de Londres. En 1665, l'intendant Colbert de Croissy n'en comptait pas moins de six cents pour la seule ville de Morlaix ;[2] et si, comme à Morlaix encore, ce nombre tendait à diminuer parce que « les dits marchands d'Angleterre envoyaient leurs enfants en France dès leur jeunesse, pour apprendre le français », afin de traiter désormais sans intermédiaire avec les négociants et les artisans de chez nous, cela ne diminuait en rien pour les nôtres les occasions qu'ils avaient de rencontrer des Anglais.

Certains s'installaient à Paris pour fabriquer ou vendre ces marchandises dont la réputation s'étendait hors de l'Angleterre : montres, ceintures, gants, bourses, bas, épingles, instruments d'optique,[3] ou encore de la vaisselle d'étain, comme Purling de Pernelle en vendait vers 1660. Le nom de ce marchand mérite de survivre, car il fut des premiers à utiliser en France, pour le bien de son commerce, la publicité des gazettes. En 1658, le rimeur La Gravette de Mayolas, fort en peine de réunir les fonds nécessaires pour imprimer sa feuille de nouvelles, obtint le concours financier du marchand, qu'il paya, dans sa *Muse historique*, en petits octosyllabes de réclame:

La vaisselle du rare Anglois
Qui loge en l'Hôtel de Valois
Est d'une si bonne fabrique
Que chacun à l'envi se pique
D'en faire sa provision...
La matière de sa vaisselle
Est si bonne comme si belle
Qu'à peine peut-il en fournir
Et de prête toujours tenir
A ceux qui vont en diligence
En acheter en abondance.[4]

(1) Tallemant, *Historiettes*, VI, 331.
(2) *Rapport à Colbert*, cité par Brunot, *Histoire de la Langue*, V, 171.
(3) Buckle. *History of Civilization*, I, 636.
(4) Lachèvre, *Claude le Petit et la Muse de la Cour*, 47.

On en pourrait citer bien d'autres, marchands établis ou colporteurs, dont la guerre, malheureusement, entravait souvent le trafic. Dans la comédie de la *Précaution inutile*, jouée par les Italiens en 1692, où défilent sur la scène les types plaisants de la rue, un maçon, un serrurier, un tailleur, un campagnard, un cocher, un crocheteur, une porteuse d'eau, figure aussi un « marchand de bas d'Angleterre ». Celui-ci se plaint qu'on veuille « confisquir son marchandise pour prétexte que n'y avoir point de commerce avec l'Ingilterre » ; « à cause de li guerre », il laisse pour quarante-cinq sols la paire de bas ; et pour qu'on ne s'étonne point du bon marché, il déclare : « Pour que vous connaître que j'avoir ain bon conscience, et mon marchandise n'être point dérobée, tenez, Mamiselle, fela mon littre de voiture de mon corrispondant ».[5] L'accent est mal noté, mais la scène témoigne que le « marchand anglais » est un type familier de la ville.

2. Mendiants, Bateleurs et Charlatans.

Une autre figure bien connue, c'est celle du « pauvre catholique exilé d'Angleterre ou d'Irlande », qui fait appel à la charité publique, en s'installant au coin d'un carrefour, ou en heurtant aux portes ; son accent fait rire, mais sa misère et sa dévotion émeuvent si bien les âmes pieuses que le mendiant français n'a point tardé à imiter des manières et un accent si profitables : ainsi ces « matois » à qui l'on fait dire, en 1609 :

> Tantôt d'un soldat d'Ostende
> Ou des exilés d'Irlande
> Nous contre-imitons l'accent ;
> Mais cet habit peu récent,
> Pour profiter davantage,
> Nous en fait quitter l'usage.[1]

Depuis si longtemps qu'on en voit et qu'on en secourt, la pitié n'est point lasse ; le maître-passé en mendicité d'Angot de l'Eperonnière est sûr, vers 1620, de réussir encore en empruntant ce costume :

> Puis comme catholique exilé d'Angleterre,
> Je fais le marmiteux et mendie en latin
> Afin d'être assisté pour passer mon chemin.

Tallemant, lui aussi, a un mot de compassion pour « ces pauvres Anglais qui vont demandant leur vie ».[2]

Baladins et bateleurs anglais passaient aussi quelquefois dans nos villes, surtout au début du siècle, et l'on admirait leurs cabrioles ; c'est encore

(5) *Précaution inutile*, I, iv, dans *Théâtre Italien* de Gherardi, I, 434-435.

(1) *Gazette* de 1609, 49.

(2) Angot de L'Eperonnière, *Exercices de ce temps*, Ed. Lachèvre, 97 ; Tallemant, *Historiettes*, III, 326.

un anglais, Baxter, qui tient les rôles d'Arlequin dans le théâtre de Mme Baron, à la foire, vers 1710, quand Alain-René Lesage y porte ses premières farces.[3] Charlatans et diseurs de bonne aventure sont parfois des insulaires, qui obtiennent, selon l'usage, d'autant plus de succès qu'ils viennent de plus loin. Certains s'impatronisent à la Cour. Tallemant a conté l'histoire de l'écossais Inglis qui disait la destinée de chacun d'après le jour et l'heure de sa naissance, et s'attira ainsi la faveur de la reine-mère. Si bien doué pour prévoir l'avenir d'autrui, Inglis arrivait toujours trop tard, quand il s'agissait de demander pour lui-même à cette princesse des grâces qui n'étaient plus libres. Une fois pourtant, ayant appris par sa science qu'un officier de la reine mourrait dans les huit jours, il courut demander sa charge. La reine l'accorda, mais le pauvre Inglis ne l'eut pas, cette fois-là non plus, car il mourut lui-même quatre jours avant l'autre. Ne croyez pas que pour autant ses partisans aient perdu leur foi : ce serait mal connaître l'éternelle naïveté des badauds. Ceux-ci colportèrent que « les parents d'Inglis qui ne voulaient pas qu'il s'adonnât à l'astrologie, lui avaient toujours celé sa propre nativité », d'où son erreur ![4]

D'un rang plus relevé, les médecins anglais : la réputation de science que les gens de cette profession se sont acquise dans leur île,[5] a passé la mer, et c'est avec confiance qu'on les consulte. L'un d'eux applique contre la fièvre le « remède anglais », entendez le quinquina ; Mademoiselle, en 1678, est miraculeusement guérie de sa fièvre quarte.[6] Le même médecin, Talbot, quelques mois plus tard, soigne La Rochefoucauld de sa goutte, et ne l'empêche point d'en mourir. C'est qu'il n'est point de remède universel ! Le Roi n'en garde pas moins entière confiance dans le secret anglais ; Talbot est l'homme du jour,[7] et La Fontaine va chanter le *Quinquina*.

3. Soldats.

C'étaient surtout des soldats que la Grande-Bretagne et l'Irlande envoyaient chez nous. L'ancienne garde d'archers écossais était bien déchue : les deux tiers de ses membres, en 1610, étaient Français, quand les Ecossais, mécontents d'avoir perdu leur privilège, obtinrent du roi Jacques qu'il fît

(3) Barberet, *Lesage et le Théâtre de la Foire*, 41.

(4) Tallemant, *Historiettes*, VI, 245-246. Voir aussi, au livre X du *Francion* (1625), l'allusion faite par Sorel à un charlatan connu de son temps : « l'Anglais à la fraise jaune » (Ed. Roy, III, 181).

(5) Voir plus loin, livre III, chap. III, § 2, *c*.

(6) J. Laurent, *Lettres en vers*, 3 juillet 1678.

(7) Nos **1289** et **1289** *A*. Cf. les *Mémoires de M. le C.D.R.* (**1147**), 372.

(1) Fr. Michel, *op. cit.*, II, 235, et suiv. Cf. N° **82**.

quelques démarches en leur faveur.[1] Mais Henri IV avait constitué une autre compagnie de gendarmes écossais, entretenue à ses frais en Ecosse, toujours prête à passer en France à son service. On l'y vit souvent et cela explique que Sigogne ait pu, en 1618, dans le *Cabinet Satyrique*, renouveler ce *Testament d'un Ecossais*, dont la tradition remontait à plusieurs siècles.[2] Cette compagnie, vers 1625, était sous les ordres de George Gordon, earl of Enzie, petit-fils du duc de Lennox, dans la maison de qui depuis longtemps était la charge de capitaine des gardes écossais ;[3] c'est elle que John Hepburn amena au roi Louis XIII, en 1633 : composée de deux mille bons et beaux soldats, presque tous gentilshommes, renforcée par ce qui restait d'Ecossais de la garde, cela fit une belle troupe, qui valut à Hepburn d'être bientôt nommé maréchal de camp. Après sa mort, en 1636, elle passa à son frère James, tué à son tour en 1637, puis à James Douglas, fils du premier marquis de Douglas, à peine âgé de 20 ans. Elle servit à Lens sous ce chef, qui fut blessé mortellement en 1645 ; pendant quelques années encore des Ecossais se succédèrent à la tête de cette troupe d'élite ; mais avec les années rien ne distingua plus le Royal-Ecossais des autres régiments, que le nom qui rappelait ses origines et une vieille réputation de bravoure. Le roi y rendit hommage en faisant élever en 1669 un monument à John Hepburn dans la cathédrale de Toul où il avait été inhumé, et en 1688, un à Douglas dans l'abbaye de Saint-Germain.[4]

On vit bien d'autres soldats des îles. Richelieu, puis Mazarin, avaient fait lever inlassablement dans les trois royaumes des troupes dont ils appréciaient la discipline et le dévouement ;[5] et pour s'assurer l'autorisation de continuer, sous Charles I^er^ et même sous la République, ils avaient fait souvent au gouvernement anglais de singulières concessions. Charles II avait mis aussi des soldats à la disposition de Louis XIV, quand il l'avait pu : quinze cents Anglais, en 1671, campèrent près de Paris, où ils parurent « aussi gaillards que bien adroits ».[6] Enfin soldats et officiers d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre vinrent en France pour mettre leur épée au service du roi Jacques II dépossédé de son trône ; si nombreux même qu'on en fut parfois embarrassé, jusqu'à ce qu'on les eût expédiés pour quelqu'une de ces entreprises malheureuses que Jacques tenta pour reconquérir son royaume. Plus tard, nombre de ces serviteurs fidèles s'engagèrent dans les armées du roi de France, et on les vit, avec Berwick, faire honneur à leur réputation traditionnelle de vaillants soldats.

(2) Sigogne, *Œuvres*, 261. Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 2 n.

(3) Fr. Michel, *op. cit.*, II. 267.

(4) Fr. Michel, *op. cit.*, II, 279-291 ; *Dictionary of national biography*, articles *Hepburn et Douglas*.

(5) Voir plus haut, notamment p. 58, 68, 114-115.

(6) Mayolas, Lettre du 27 octobre 1671, 2.

4. Intellectuels écossais.

Suivant l'exemple donné au XVI^e siècle par les Buchanan et les Melvil,[1] des intellectuels protestants d'Ecosse, ne trouvant pas en leur pays l'emploi de leurs talents, vinrent souvent, au début du siècle, chercher fortune en France. Nombreux furent à travers le pays les professeurs qui fréquentèrent les académies protestantes, les ministres qui prêchèrent l'Evangile et apportèrent à leurs coreligionnaires français l'appui de leur foi enflammée, de leur talent reconnu pour la controverse. Je n'en puis citer que quelques-uns. John Gordon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi depuis quelques années, et marié successivement à deux françaises, dispute en 1601 devant la duchesse de Lorraine, contre du Perron qui voudrait convertir la princesse au catholicisme. Dès le couronnement de Jacques I^er, il gagne la faveur de ce prince par un *Panégyrique* qu'il publie à Paris,[2] et peu après Jacques le rappelle pour lui conférer l'évêché de Salisbury, et confie à sa seconde femme, Geneviève, fille du Président Petau, l'éducation de la princesse Elisabeth.[3] Archibald Adair, à Niort, publie plusieurs traités de controverse; surtout il rend compte d'une dispute entre le pasteur Du Moulin et Palma-Cayet, en 1602, et engage à ce propos une véhémente polémique avec l'ecclésiastique français, mécontent de son arbitrage.[4] Plusieurs collèges protestants profitent de l'enseignement de ces maîtres ardents, et même les chargent de la gestion de leurs intérêts. John Sharp, en 1608, professe à Die ; Blair est principal du collège de Lescar et Orthez et y meurt en 1617 ; William Hart meurt vers le même temps, principal du collège de La Rochelle ; en 1626, Weemes est encore principal à Montauban, en 1631, Roberts à La Rochefoucauld.[5] Le D^r Abernethy, modérateur du collège des arts à Montpellier, en 1608, y enseigne la philosophie jusqu'en 1616, date où il doit abandonner la place à un professeur catholique ; il va alors prendre la direction du collège des arts de Nîmes, et il meurt dans cette ville, en 1627, après avoir épousé une Française et fait souche de Français.[6]

A Saumur, dans la grande Académie protestante, on vit naturellement plus d'Ecossais encore : W^me Craig y enseigna la théologie, avant d'aller mourir à Edimbourg (1616), et Geddes la philosophie jusqu'aux environs de 1625.[7] C'est alors que Robert Menteith, maître es arts d'Edimbourg, vint y passer quelques années comme professeur de philosophie ; mais là ne

(1) G. Ascoli, *op. cit.*, I, 169 et suiv., cf. Coissac, *Universités d'Ecosse*, 241.

(2) N° 4.

(3) Fr. Michel, *op. cit.*, II, 273 ; *Dictionary of National Biography.*

(4) Fr. Michel, II, 184 ; cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 196 n. et *Bibliographie*, n^os **1015** à **1018**.

(5) Fr. Michel, *Ibid.*, II, 248-251.

6) Fr. Michel, *Ibid*, II, 255.

(7) *Ibid*, II, 248, 251.

devait point se borner la carrière en France de cet Ecossais. Rentré dans son pays, il dut le quitter encore en 1633, après un scandale, vint à Paris, s'y convertit au catholicisme, devint le secrétaire de Retz, pour qui il écrivit, sous le nom de Salmonet, en un français correct comme s'il était « Français naturel », l'*Histoire des derniers troubles d'Angleterre* et une *Remontrance au roi de la Grande-Bretagne sur la conjoncture présente des affaires.*[8] Chanoine de Notre-Dame, il jouit de l'amitié de Michel de Marolles qui affirmait n'avoir point vu « d'homme plus sage, plus désintéressé, plus respectueux des autorités légitimes », et lui trouvait autant de science que d'intelligence »[9]. Mais le plus illustre des professeurs écossais de Saumur, fut Marc Duncan, helléniste, théologien, philosophe, mathématicien et médecin. Devenu principal du collège, il se maria à Saumur et s'y fixa : pour ne point dépayser sa femme, il refusa la charge de médecin royal que Jacques Ier lui offrit : il prit parti dans la querelle des religieuses de Loudun, conclut sagement à une maladie mentale, dut se défendre contre les attaques des théologiens mécontents d'une telle attitude, et mourut, en grande considération, l'an 1640,[10] laissant trois fils, bons lettrés et braves soldats, vrai sang d'Ecossais, glorieux, courageux, disputeurs et adroits : le plus connu des trois fut Duncan de Cerisantes, poète latin à l'occasion,[11] docteur en médecine de Montpellier, soldat, diplomate au service de tous ceux qui voulurent l'employer, et de qui il espérait un secours pour s'élever aux situations éminentes qu'il ambitionnait, aussi prêt à se convertir à l'islamisme pour devenir grand vizir, qu'au catholicisme afin d'être nommé cardinal, insupportable à tous ceux qu'il approchait ; il mourut jeune encore, en 1648, avant d'avoir réalisé aucune de ses ambitions.

Le frère de Marc, Guillaume Duncan, établi dans cet autre grand centre protestant de l'intelligence, Montauban, fut de longues années régent au collège, puis obtint une chaire à l'Académie. Il fit lui aussi souche française, pour le meilleur profit de la nation : ses filles épousèrent toutes des Français ; son fils, Pierre, devint un médecin et un professeur réputé de la ville ; mais ce fut surtout le fils de celui-ci, Daniel, ami de Bayle de Barbeyrac, un moment médecin des armées du roi, qui s'illustra en publiant des ouvrages qui firent honneur à la médecine française. Quelques années après la Révocation, il partit comme tant d'autres, et le pays ne garda point la précieuse acquisition qu'il avait faite en lui.[12]

Le plus grand nombre des Ecossais lettrés remplissait des fonctions pas-

(8) Nos **194**, **368**, **873**.

(9) Fr. MICHEL, II, 299 suiv. ; *Dictionary of nat. Biography. Mémoires* de MAROLLES, I, 244.

(10) Fr. MICHEL, II, 176 et suiv. ; *Dictionary of nat. Biography* ; HAAG, *France protestante*, 2e éd. ; *Scaligerana*, 35 ; *Menagiana*, IV, 39 ; TALLEMANT, *Historiettes*, IV, 352 ; et nos **1019** à **1021**.

(11) Nos **119** et **1493**. Cf. BAYLE *Dictionnaire*, II, 382.

(12) Nos **1023** à **1026**. Cf. BAYLE, loc. cit., dernière note.

torales. Fr. Michel en a signalé beaucoup, en diverses parties de la France, aux premières années du siècle.[13] Il en vint d'autres quand, en 1606, le roi Jacques eut expulsé d'Ecosse les ministres qu'il estimait trop attachés aux privilèges de leur église nationale. Alors John Welsh, beau-fils du fameux John Knox, vint à Jonzac (1607), et passa en 1617 à Saint-Jean-d'Angely. Bien vite il s'était mis à prêcher en français, et pendant le siège de cette ville par le roi Louis XIII, il fit beaucoup pour soutenir le moral des habitants. Quand la ville se fut rendue, le roi, qui était irrité contre lui, se relâcha de sa colère devant l'attitude hardie et libre de l'homme. Welsh eût souhaité rentrer dans son pays, mais Jacques se montra moins exorable que Louis ; tout ce qu'il permit fut que Welsh en 1622 revînt à Londres, où il mourut bientôt.[14] John Sharp, de son côté, eut beau dédier à Jacques un *Cursus theologiae* en 1618, afin de l'adoucir ; il n'obtint point son rappel ; il dut rester en France, pasteur à la Mothe, près de Die ; en 1630, il inquiéta le gouvernement français qui l'expulsa, et le roi Jacques n'étant plus là pour s'y opposer, il rentra enfin à Edinburgh et professa la théologie à l'Université.[15]

Trop souvent, ces ministres écossais, dont le roi Jacques se défiait à bon droit comme de redoutables boute-feux, se signalèrent en France par leur hardiesse discuteuse, leur esprit d'indépendance et de discorde. C'est à cause d'eux surtout que le roi de France, en 1622, fit défense aux Réformés de prendre désormais comme ministres ou comme professeurs des étrangers, des hommes qui n'auraient point fait leur études théologiques en France. C'était l'aboutissement normal de tant de querelles violentes suscitées dans leurs églises par ces Ecossais incorrigibles, surtout par les fameux docteurs Primrose et Cameron, également exaltés, également brouillons, inquiétants pour un pouvoir soucieux de préserver la paix publique.

Des deux, Gilbert Primrose,[16] installé le premier en France, causa les premières difficultés. Après des études à l'Université de Saint-Andrews, il était arrivé en France en 1601, et était devenu deux ans plus tard l'un des pasteurs de l'église protestante de Bordeaux, dont le temple était près de la ville, à Bègles. Dès 1605, il se trouva en conflit avec son collègue le ministre Renaud qui porta plainte contre lui au synode de Nérac.[17] La situation de Primrose n'en fut point affaiblie, car, en 1607, les magistrats et l'église d'Edinburgh l'ayant rappelé, il fut expressément invité par le synode de La Rochelle à ne point abandonner ses fidèles. La même assemblée le chargea de faire en son nom une démarche auprès du roi Jacques pour obtenir qu'il mît en liberté André Melvil, afin que celui-ci pût venir comme professeur à

(13) Fr. Michel, *op. cit.* II, 251.

(14) Fr. Michel, *op. cit.*, II, 252-254 ; *Dictionary of national biography.*

(15) *Dictionary of national biography.*

(16) Fr. Michel, II, 168-179 ; *Dictionary of nat. biography* ; Haag, *France protestante*, 1re éd. ; cf. nos **1027** à **1036**.

(17) *Archives historiques du département de la Gironde*, I, 400-401.

La Rochelle :[18] Mais Henri IV, qui ne se souciait point de voir s'établir en France ce ministre brouillon, prit fort mal la démarche, et Primrose, mandé à la Cour, se vit réprimander pour avoir ainsi engagé des négociations au nom des gens de La Rochelle avec un souverain étranger.

En 1608, Primrose, à la mort de son collègue Renaud, fit nommer pour le remplacer son compatriote John Cameron.[19] Il avait, quelques années plus tôt, fort bien accueilli cet Ecossais, à peine plus jeune que lui, et qui, formé à l'Université de Glasgow, semblait vouloir faire en France une carrière de professeur. Cameron était passé de collège en collège, à Bergerac à Sedan, à Paris, à Bordeaux ; là, sans doute sur les conseils de Primrose, qui lui fit obtenir à cet effet une bourse de l'église de Bordeaux, il avait résolu de se préparer au ministère ; ce qu'il fit, à Genève puis à Heidelberg, où il soutint ses thèses théologiques juste à temps pour que Primrose pût le faire appeler en remplacement de Renaud. Et c'est ainsi que cette importante congrégation protestante eut pour quelques années deux pasteurs écossais, éminents certes, mais peu paisibles. Quelque temps passa, sans incident grave, puis les difficultés reprirent ; car nos ministres se distinguèrent par l'âpreté des controverses qu'ils soutinrent avec des catholiques (1610-1615).[20] Les magistrats n'aimaient guère ces violentes querelles d'idées ; mais nos théologiens allaient plus gravement encore provoquer leur animadversion par des actes.

A la fin de 1615, les protestants, par crainte de prochaines persécutions, s'étant armés d'une façon ouverte, le Parlement de Bordeaux décida de leur enjoindre de déposer les armes. Si vexatoire que fût cette prétention, les fidèles s'y seraient soumis ; mais les ministres, qui avaient encouragé leurs ouailles à prendre des mesures de défense, résolurent de protester contre l'ordre des magistrats en discontinuant le service divin à Bègles. Des fidèles qui depuis longtemps estimaient que leurs ministres feraient mieux de « prêcher l'obéissance et la paix » que la défiance et la révolte, mais « n'avaient pu changer leur courage », s'émurent de cette manifestation ; deux d'entre eux, des avocats, présentèrent requête au Parlement pour obliger les ministres à s'acquitter de leurs fonctions et obtinrent avis conforme : le 5 janvier 1616, la Cour les invita à reprendre leur service, « à peine d'être procédé contre eux comme perturbateurs du repos public ». Sans en tenir compte, Cameron se retira à Tonneins, près du duc de Rohan, et Primrose à Royan, puis à la Rochelle.[21]

(18) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 170.

(19) Bayle, *Dictionnaire*, article *Cameron*, II, 264 ; Fr. Michel, *op. cit.*, II, 170-183 ; Haag, *France protestante*, 2e éd. ; *Dictionary of national biography* ; G. Bonet-Maury, *le Protestantisme français et la République*, Bulletin société histoire du protestantisme, 1904, 307 ; *John Cameron*, Scottish historical review, VII (1911), 325. Cf. nos 1037 à 1048,

(20) Nos 1027 à 1043.

(21) *Mercure français*, IV (1615), 377-379.

Quand, au milieu de 1616, la situation générale s'étant détendue, les pasteurs revinrent à Bordeaux, ce fut pour citer d'abord devant le Consistoire les fidèles qui en avaient appelé au Parlement. Ceux-ci s'étant immédiatement pourvus devant la chambre des requêtes, Cameron les fit suspendre des sacrements. L'affaire se plaida au mois de juillet. En vain Cameron avait réclamé que le procès vînt devant la Chambre de l'Edit : le Procureur lui répondit qu'il n'avait point, comme étranger, à invoquer les privilèges de l'Edit de Nantes ; et jugeant au fond, la Chambre des Requêtes dénia au ministre et au Consistoire le droit de suspendre les fidèles des sacrements, déclara l'intention blâmable « qui ne visait qu'à empêcher que la Cour découvrît à l'avenir ce qui se traiterait et désignerait à Bègles par les ministres ou autres contre le service du roi, le repos public et la conservation de cette province en l'obéissance de Sa Majesté », cassa en conséquence les citations faites devant le Consistoire, fit défenses à Cameron et autres d'user désormais de telles voies. Les ministres ayant protesté ou laissé protester contre l'arrêt par des libelles, le Parlement les décréta d'ajournement personnel, et bientôt de prise de corps. Ceux-ci se pourvurent devant le Conseil privé qui évoqua l'affaire, le 30 août, et comme il arrivait souvent, la laissa s'assoupir.[22]

S'assoupir, ce n'était point là le goût d'un irascible Ecossais ! Cameron trouva bientôt le moyen de témoigner sa rancune contre les magistrats. Des pirates ayant été pris, jugés au Parlement et exécutés à Bordeaux, Cameron, qui avait assisté à leur mort, publia une lettre où il disait leur « constance, foi et résolution ».[23] On ne s'en fût point formalisé en Angleterre où de telles plaquettes étaient ordinaires ; à Bordeaux cela parut un blâme à l'adresse des magistrats qui avaient prononcé l'arrêt de mort. La lettre fut brûlée par ordre du Parlement qui fit défense à Cameron « d'écrire et faire imprimer telles et semblables lettres, comme ne tendant qu'à sédition et à calomnier les arrêts de la Cour, émouvoir les sujets du roi contre la justice souveraine, et mépriser ses officiers, à peine de punition exemplaire et d'être procédé contre lui comme perturbateur du repos public ».[24]

La communauté protestante de Bordeaux semble n'avoir point tenu rigueur à ses ministres des difficultés où ils l'avaient engagée en même temps qu'ils s'y engageaient eux-mêmes. Elle fit tout pour retenir Cameron ; mais celui-ci sentit combien il serait délicat de prolonger désormais son séjour. Il alla donc occuper une chaire vacante de l'Académie de Saumur, au cours de l'été 1618, la chaire de l'illustre Gomar, et y soutint sur le principe de la grâce et du libre-arbitre une doctrine par laquelle il prétendait concilier arminiens et gomaristes, une doctrine qui voulait tempérer l'étroite orthodoxie calviniste par un libéralisme, vite taxé d'hérésie. En vain disputait-il

(22) *Ibid.* IV, (1616), 151-166.

(23) N° **1045**.

(24) *Mercure français*, V (1617), 52-54.

publiquement, en 1620, contre Tilenus, l'illustre représentant de l'arminianisme,[25] les orthodoxes se refusaient à distinguer entre eux. La doctrine libérale de Saumur, (dite d'abord Cameronisme, et bientôt, d'après le nom du disciple et continuateur de Cameron, Amyrault : Amyraldisme), devait faire grand bruit chez les Réformés de France. Il ne m'appartient point d'en juger ; je puis du moins souligner que c'est un Ecossais qui a fait, des premiers, un sérieux effort pour dégager ceux-ci d'une étroite et rude interprétation du dogme de la prédestination ; je dois aussi noter l'autorité, la puissance avec laquelle Cameron, qui parlait admirablement le français,[26] défendait et répandait ses idées : c'était vraiment, comme on l'a dit plus tard, « un des premiers hommes du siècle ».[27]

Son enseignement fut interrompu en 1620, car l'Académie de Saumur se dispersa sous l'action des événements qui agitèrent alors les groupements réformés de France. Mais après un court séjour en Ecosse, Cameron revint et reprit des leçons privées. En 1623, le synode de Charenton demanda sa réintégration dans sa chaire, en même temps qu'il demandait le maintien de Primrose à Bègles, en dépit des défenses faites l'année précédente par le roi. Le roi refusa ce double consentement. Primrose dut partir pour Londres où l'Eglise française l'accueillit avec joie comme pasteur. Cameron, qui voulait demeurer en France, obtint du synode une allocation de mille livres qui lui permit d'y subsister sans emploi. En 1624, d'ailleurs, il fut autorisé à accepter la chaire de théologie de Montaubar ; le pouvoir savait que comme le catholique Barclay, ou comme le protestant David Home[28], cet Ecossais était un farouche défenseur des droits de l'Etat : sa présence en ce pays toujours prêt à la révolte ne pouvait être que salutaire. Elle le fut, car lorsque des Réformés exaltés se montrèrent bientôt disposés à prendre les armes contre le Roi, Cameron de tout son pouvoir s'opposa à leurs excès, et faillit se faire massacrer par des fanatiques. Il mourut peu après, en 1625, âgé de 46 ans à peine, et laissant encore manuscrites bien des œuvres que de pieux disciples publièrent après sa mort.[29]

L'abrégé de ces vies aventureuses aura suffi pour montrer quel rôle curieux d'entraîneurs spirituels ces Ecossais surent prendre, dans l'ardente vie du temps.

5. Catholiques réfugiés.

Les Ecossais catholiques ne se distinguaient pas moins que leurs compatriotes protestants. Bon nombre de ceux qui s'étaient illustrés à la fin du XVI^e^ siècle survécurent quelque temps. William Barclay mourait à Angers dès 1605, mais Adam Blackwood, magistrat à Poitiers, et qui eut une

(25) N^os^ **1046**, **1047**.

(26) J. Dunbar, *Epigrammata* (**1492** *A*), 188.

(27) *Carpentariana*, 226.

(28) N° **50** *A*, **1049**, **1494**.

(29) N° **1048**.

douzaine d'enfants de son mariage avec une Française, la fille du Procureur du Roi de cette ville, vécut jusqu'en 1613, et laissa un fils pour continuer ses fonctions judiciaires ; quant à ses filles, elles allaient pour la plupart faire de bonnes lignées françaises ; telle celle qui épousa La Mothe le Vayer après avoir en premières noces été la femme de l'écossais George Crichton; ou celle qui en épousant Guillaume Lebel, seigneur de Bussy, pénétra dans une excellente famille de la bourgeoisie parisienne.[1] Le frère d'Adam, Henry, qui mourut en 1614, avait un fils qui exerça avec éclat après lui la profession médicale jusqu'en 1634.[2] A Bordeaux, Robert Balfour vécut jusqu'en 1625[3]. William Chisholm, le neveu, qui avait abandonné son évêché de Vaison pour entrer dans une chartreuse, devint recteur du Comtat-Venaissin avant de mourir en 1629. Le juriste Alexander Scott achevait une longue et belle vie de professeur et de magistrat dans la retraite, au château de Tocan, en 1616.[4] George Sharp, appelé en 1632 à Montpellier, pour y être professeur et vice-chancelier, s'y montra, comme ceux de son pays « grand cathédrant », et « grand ivrogne » : « fort mauvais médecin, au reste, et qui n'avait presque jamais vu de malade. Il ne soignait guère, donnait du vin à tous les malades, et ordonnait force tablettes de diacarthanum et de tous les mauvais remèdes » ; se soignant lui-même à cette mode, il mourut, en 1637, de trop boire.[5] George Turnbull prolongeait jusqu'à 1630 son enseignement à l'Université de Pont-à-Mousson dont il était devenu le chancelier.[6] Sous lui, George Mortimer professait les lettres à partir de 1618 ; bien plus tard en 1676, ce sera encore un écossais, le Dr Abercromby qui tiendra cet emploi.

A Paris, George Crichton,[7] le gendre d'Adam Blackwood, en grande réputation dès la fin du XVIe siècle, continuait à appeler sur lui l'attention ; en 1607, le Parlement prenait un arrêt contre une thèse où il avait soutenu la supériorité du Pape sur les Conciles[8]; en 1610, à la mort de Henri IV, il prononçait un discours funèbre en latin et composait des pièces poétiques que du Peyrat ne négligeait point de publier dans le *Recueil de diverses poésies sur le trépas du roi* et dans les *Oraisons et discours funèbres de divers orateurs sur le trépas de Henri le Grand.*[9] Si l'on ne devait plus voir comme

(1) Note de M. Cauchie, dans Boisrobert, *Epitres*, II, 121. Avant d'épouser le Vayer la veuve de Crichton aurait été recherchée en mariage par celui qui devait être le maréchal de Cadenet, le frère de Luynes (Bayle, *Dictionnaire*, article *Criton, George*).

(2) G. Ascoli, *op. cit.*, I, 168-169.

(3) *Ibid.*, 168 et 194.

(4) *Ibid.*, 168.

(5) *Patiniana*, 82.

(6) G. Ascoli, *ibid*, 167.

(7) *Ibid.*, 166.

(8) Bibl. Nat., mss. Anisson, 220 87, n° 12.

(9) Paris, Robert Estienne, 1611. (Parmi les poètes latins qui sont cités dans le recueil, je note encore J. Gordon, Ayton, Dempster, Richard Stephen, tous écossais ou anglais).

au siècle précédent des membres de la « nation d'Angleterre et d'Allemagne » accéder à la dignité rectorale dans l'Université de Paris, du moins ce seront encore quelquefois des Ecossais, et plus souvent des Irlandais qui rempliront la charge de procureur de cette « nation » ; et la Sorbonne honorera du bonnet de docteur bien des théologiens britanniques.

D'autres, qui n'avaient point brigué les honneurs universitaires, se firent du moins connaître dans Paris par leur piété et leurs vertus : William Clifford, supérieur du *collège de Tournai*, homme de grande charité, passa sa vie à assister les malades et — œuvre également méritoire — à concilier les théologiens ; il mourut, en 1670, à l'hospice des Incurables ;[10] Thomas Carr, confesseur du couvent des Augustines anglaises qu'il avait fondé, aussi bien vu de Richelieu et de la Cour de France qu'il l'était de tous les Anglais exilés, mourut en 1674 en laissant tous ses biens aux pauvres ecclésiastiques d'Angleterre.[11] Stephen Gough, ancien chapelain anglican de Charles Ier, se convertit en France, entra à l'Oratoire en 1652, devint supérieur de la Communauté de Notre-Dame des Vertus, et retourna en Angleterre à la Restauration. Richard Hay, bien plus jeune, chanoine de Sainte-Geneviève en 1678, retourna lui aussi dans l'île après avoir professé en quelques villes de France; revenu après la seconde révolution, il reçut, comme bien d'autres, des bénéfices en France.[12]

a) *L'AFFAIRE DE L'EVEQUE DE CHALCÉDOINE.*

Entre tant d'ecclésiastiques anglais qui vécurent longtemps à Paris, il faut faire une place distinguée à Richard Smith (1566-1655) tant à cause de ses grands mérites que pour la haute situation qu'il occupa dans l'Eglise catholique d'Angleterre, pour les discussions que provoqua sa carrière parmi les prêtres anglais, pour le retentissement qu'eurent ces discussions dans le clergé de France. Elevé sous le règne d'Elisabeth, au temps des persécutions, aux jours héroïques des missions, Richard Smith avait bientôt compris de quel avantage serait pour la catholicisme anglais d'avoir un chef officiel, intermédiaire autorisé entre le Saint-Siège et les fidèles et leurs ministres missionnaires.[1] Les jésuites qui entendaient tenir officieusement ce rôle, et d'une façon générale toutes les congrégations régulières se montrèrent hostiles à la nomination d'un évêque dont l'autorité réduirait leur influence : tout ce qu'ils acceptaient, c'était un archiprêtre aux pouvoirs mal définis, qu'ils pussent dominer, ou abattre s'il ne les écoutait point, comme ils firent de Blackwell, lors de l'affaire du Serment de fidélité.[2]

(10) *Church History*, (**1051**), II, 297.

(11) *Ibid.*, 293-294.

(12) Fr. MICHEL, *op. cit.*, II, 359.

(1) Sur tout ce qui suit voir *Church History*, III, 76 et suiv., 141-145 ; *Histoire du Collège de Douai*, (**1058***b*) 40, 318-324 ; BAYLE, *Dictionnaire*, III, 550, note A ; et nos **1066** et suiv. de la *Bibliographie*.

(2) Voir plus haut, p. 9-10.

Le clergé missionnaire souhaitait un chef plus indépendant, et dès 1607, Richard Smith, leur agent à Rome, fit de grands efforts pour obtenir la nomination d'un évêque.

Longtemps l'hostilité des jésuites fut la plus forte ; quinze ans plus tard seulement satisfaction fut donnée aux prêtres séculiers : Richard Smith était alors, après plusieurs séjours en mission, retiré à Paris, au *Collège d'Arras*, qui groupait quelques ecclésiastiques anglais de premier plan. Ce fut l'un d'eux, William Bishop, l'aîné de Smith, qui fut, en 1623, nommé évêque de Chalcédoine avec autorité sur l'Angleterre. Bishop passa la Manche, mais mourut quelques mois après, sans avoir pu vraiment exercer ses fonctions pastorales. A Richard Smith le pape confia le soin de le remplacer (4 février 1625). A peine Smith fut-il discrètement installé en Angleterre, que les difficultés surgirent. Les Jésuites refusèrent de reconnaître son autorité. La reine Henriette-Marie et l'Ambassadeur de France durent intervenir pour faire respecter ses droits.[3] Cela fit du bruit, attira l'attention des protestants, provoqua une plainte des évêques anglicans, obligea Charles Ier à lancer une proclamation contre la présence illégale de ce délégué du pape (11 déc. 1628). Richard Smith eut beau se montrer plus réservé encore : une seconde proclamation du roi, en mai 1629, l'obligea à s'abriter chez l'ambassadeur de France, puis à se retirer, pour éviter aux catholiques d'Angleterre un renouvellement de la persécution.[4] Il revint à Paris, où Richelieu l'accueillit, et lui donna une belle abbaye : mais les difficultés de sa situation s'accrurent.

Les réguliers Anglais eurent en effet beau jeu à nier l'utilité d'un évêque qui ne résidait même plus dans le pays, et demandèrent qu'on en revînt à l'ancienne organisation. Tout le clergé missionnaire prit parti pour l'épiscopat, et le président du Collège de Douai, le Dr Kellison, dans son livre de la *Hiérarchie de l'Eglise*[5], soutint cette opinion. Les Jésuites ripostèrent par de véhéments pamphlets ; une guerre de libelles s'ensuivit,[6] mais Richard Smith obtint la condamnation des prétentions jésuitiques dans une déclaration de l'archevêque de Paris (30 janvier 1631), et du Synode des Evêques de France (10 février), et dans une consultation de la Sorbonne (15 février), déjà intervenue deux ans plus tôt pour confirmer qu'un archiprêtre ne saurait revendiquer l'autorité à laquelle prétendait légitimement un évêque.[7] Le bruit fut grand de ces disputes qui, selon le mot d'un historien, « avaient engagé toute la France dans la querelle »[8] : le 23 mai 1633, les jésuites de France durent désavouer officiellement la doctrine de leurs confrères Anglais.

(3) *Church History*, III, 141-143.

(4) *Ibid.*, 143-145. G. Hanotaux dit que Richelieu devait avoir autrefois eu Richard Smith pour maître de controverse (*Histoire du Cardinal de Richelieu*, I, 77).

(5) N° **1068**.

(6) N°s **1069-1074**.

(7) *Church History*, III, 157.

(8) *Histoire du Collège de Douai*, 40.

La cause était gagnée, et Richard Smith garda son titre, à Paris ; mais il n'eut point de successeur, quand il mourut en 1655, âgé de 88 ans, chez les Augustines Anglaises.

b) *College de Douai.*

Le nombre était grand des communautés pieuses qui, en plusieurs points du territoire, réunissaient prêtres anglais ou religieuses. Avant toutes, il faut citer l'illustre maison fondée pour la formation des prêtres missionnaires, qui avait vécu pendant une trentaine d'années du XVI^e^ siècle à Douai et à Reims, et que l'on considérait volontiers comme la cellule-mère de tous les séminaires anglais répandus en Europe.[1] Dans les dernières années du XVI^e^ siècle, la maison, réinstallée à Douai, s'était fort affaiblie entre les mains de son président, le D^r^ Worthington, trop soumis, au gré des séculiers, à l'influence des jésuites de la ville. Tiraillé entre les exigences de ceux-ci qui eussent souhaité une complète abdication, et les protestations des missionnaires qui comprenaient, après le complot des poudres et l'affaire du serment de fidélité, qu'il fallait, si l'on voulait reconquérir l'Angleterre, se dégager des jésuites, Worthington, ne pouvait administrer normalement sa maison. Une inspection, en 1612, révéla le désordre, les dettes qui accablaient l'établissement, le mauvais état des études ; le docteur Worthington fut renvoyé et remplacé par Kellison.[2]

C'était un ancien membre du collège ; lorsque ses collègues étaient repartis de Reims pour Douai, il était demeuré à Reims, où des fonctions de Professeur à l'Université le retenaient, et il ne quitta cette ville, où il laissa d'unanimes regrets, que pour venir rétablir de sa main ferme une maison qui lui était chère, et dont il fallait sauvegarder l'indépendance.[3]

Kellison, en plein accord avec l'archiprêtre Harrison qui cherchait à se libérer lui aussi, comme tout le clergé anglais, de la même tutelle, eut beaucoup de peine à remettre les choses en état ; vers 1616 il débarrassait son établissement du confesseur jésuite que Worthington y avait installé depuis quinze ans ; il faisait partir aussi les prêtres, qui avaient été les lieutenants de Worthington, et souhaitaient continuer son œuvre. Pour n'avoir plus à envoyer ses élèves dans les classes des jésuites wallons, il attachait de nouveau à sa maison des professeurs particuliers. Ces nouveaux frais aggravaient une situation financière déjà fâcheuse. Kellison alla chercher de l'argent en Angleterre, obtint à Bruxelles la continuation de la pension royale accordée autrefois à William Allen, bref, se tira du mauvais pas ; pour compléter et assurer ces résultats, il contribuait de tous ses efforts à la nomination et au maintien de l'évêque de Chalcédoine. En vain les

(1) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 158-163.
(2) *Church History*, II, 383-389.
(3) *Ibid.*, II, 249 ; III, 88.

jésuites tentèrent-ils de rendre suspect son loyalisme : le Collège sous sa présidence, qui se prolongea jusqu'en 1641, recouvra toute sa prospérité.[4]

Les présidents qui le suivirent continuèrent son œuvre, surtout W^m Hyde qui, ayant acquis le doctorat de théologie à l'université de Douai, fut honoré de plusieurs charges qu'on n'avait point jusque là accoutumé de confier à des étrangers : l'évêque d'Arras le choisit en 1648, comme censeur des livres pour le diocèse ; l'Université lui donna, en 1649, une chaire d'histoire puis une chaire d'éloquence. Quand le roi exilé Charles II, vint, en 1650, visiter le collège de Douai, la maison n'avait jamais été en plus brillant état.

Sous son successeur George Leyburn, de nouvelles difficultés divisèrent les ecclésiastiques anglais. Leyburn avait été choisi par l'évêque de Chalcédoine, retiré depuis plusieurs années à Paris, pour être son vicaire général en Angleterre, quand il fut appelé en 1652 à la présidence du collège de Douai. Il y apporta ses préoccupations de vicaire général, et lorsque l'évêque Richard Smith fut mort en 1655, sans être remplacé, Leyburn se considéra comme la première autorité catholique d'Angleterre, et entra en conflit avec le chapitre qui, à Londres, prétendait assurer la direction des affaires. L'inspirateur du chapitre était un célèbre controversiste, Thomas White, ancien vice-président de Douai ; non seulement celui-ci poursuivait la politique anti-jésuitique des séculiers d'Angleterre, mais il jugeait utile aux fidèles et à la religion même, d'accentuer le loyalisme politique des catholiques, même à l'égard de Cromwell.[3] Sa doctrine condamnée par Rome (14 mai 1655, 7 septembre 1657), fut expressément désavouée par les prêtres du collège de Douai ; et le chapitre, bien que White se fût soumis aux décisions de Rome, eut à faire face à deux adversaires : les jésuites d'une part, et de l'autre les théologiens de Douai. Les controverses furent ardentes ; en dépit des efforts pacificateurs de tous les ecclésiastiques distingués de Paris, elles amenèrent des scissions à l'intérieur même du collège[6], dont le président chercha appui auprès de l'Université de Douai. Celle-ci, à son instigation, condamna en 1660 vingt-trois propositions de Thomas White. Le clergé d'Angleterre craignit que dans sa fureur contre le chapitre, Leyburn ne s'appuyât sur les éternels adversaires des prêtres séculiers, les jésuites. C'était mal le connaître, car s'il manquait d'habileté et même de prudence, Leyburn était fort indépendant. Soucieux de ses prérogatives, ne mécontentait-il pas vers le même temps, l'Université de Douai à qui il refusait les contributions et les marques de soumission qu'elle exigeait de lui ?[7] Le tout fit que de Rome on l'invita à donner sa démission, et il résigna ses fonctions prési-

(4) *Church History*, II, 438 ; III, 90.

(5) Sur Thomas WHITE, et sa réputation comme philosophe, voir plus loin, livre III, chap. v, § 2, *a*.

(6) *Church History*, III, 286, 350-356, 478.

(7) *Ibid.* III, 379-380.

dentielles en 1670[8], pour s'installer à Châlons-sur-Marne, où il laissa la meilleure réputation.

A Douai, son neveu John Leyburn le remplaça pour quelques années pendant lesquelles il soutint l'indépendance du collège à l'égard de l'évêque d'Arras[9]; après quoi il démissionna à son tour, et se retira des affaires jusqu'à ce que, sous Jacques II, le pape l'envoyât, comme évêque d'Adrumète et vicaire apostolique d'Angleterre, reprendre pour un temps bien court des fonctions depuis longtemps abandonnées.

En dépit de ces difficultés diverses, le collège n'avait cessé de prospérer. Si après les dénonciations d'Oatès, la noblesse catholique d'Angleterre hésita pendant quelque temps à envoyer ses enfants à Douai, avec le temps ses anciennes habitudes se renouèrent, et la persécution encouragea même des laïques à venir s'y abriter. Quand Francis Gage, le nouveau président du collège, alla assurer de son dévouement le duc d'York, retiré dans les Flandres pour complaire aux Anglicans de Londres, l'établissement ne comptait pas moins de cent quarante résidents : professeurs, étudiants, pensionnaires libres. Après Francis Gage, James Smith dirigea le collège jusqu'en 1688, date où il fut envoyé comme évêque en Angleterre, parce qu'on se figurait que le catholicisme allait se réinstaller triomphant dans l'île. Son successeur James Paston, fut le dernier président du siècle, et l'un des plus actifs. Après la seconde révolution, il réforma la maison ; il la

ela sur les séminaires de France, bien que les Anglais estimassent généralement que des règles étroites convenaient mal au tempérament national et à la formation de prêtres de mission.[10] Paston tint bon et renforça si bien l'établissement que les accusations de jansénisme, lancées quelques années plus tard par les jésuites contre une institution qu'ils détestaient, trouvèrent peu d'accueil : la maison demeurait florissante, quand Paston mourut, en 1714.

c) *Collège de Saint-Omer.*

Depuis les dernières années du XVI[e] siècle, une concurrence sérieuse au collège des prêtres missionnaires de Douai était faite par l'établissement des jésuites que le P. Parsons avait créé à Saint-Omer, afin de recruter de jeunes Anglais pour son ordre.[1] Au bout de quelques années, sous l'excellente direction du P. Scondoncq (1600-1617), le collège comptait plus de cent élèves, et les Pères s'installèrent dans une grande et belle maison de la ville qu'ils ornèrent, en 1611, d'un majestueux portail[2] : ils créèrent aussi un noviciat à Louvain en 1604, à l'aide d'une fortune laissée au P. Parsons

(8) *Ibid.*, III, 290-291 et *Histoire du Collège de Douai*, 47-49.

(9) *Ibid.*, III, 380, 466-467.

(10) *Church History*, III, 479-480, 525.

(1) G. Ascoli, *op. cit.*, I, 163-164.

(2) *Recueil historique de* Jean Hendricq (1063), f° 309

par une pieuse dame espagnole : cette annexe, transférée à Liége en 1614, s'installa enfin en 1622 à Watten près Saint-Omer, dans une propriété acquise par les Pères depuis 1608.[3]

En 1606 ceux-ci ouvrirent aussi une petite chapelle[4] où ils accueillaient, avec leurs élèves, les familles anglaises qui venaient demeurer à Saint-Omer, et dont la présence paraissait si avantageuse à la ville que les magistrats encouragèrent ces résidents à s'y installer, pourvu qu'ils n'y achetassent point de maison.[5] Cette chapelle étant devenue trop petite, on commença, en août 1609, la construction d'une nouvelle église, qui fut inaugurée en grande pompe, un an plus tard, le 8 septembre 1610, sous le vocable de Notre-Dame des Anges. En ce jour la messe fut chantée par le P. Scondoncq, avec orgues, cornets et violons ; les premières places étaient réservées aux Anglais, mais les gens de la ville affluèrent, qui ne purent tous entrer. Quatre jours plus tard, l'abbé de Saint-Bertin venait lui-même chanter la messe dans la nouvelle église.[6] Les habitants prirent l'habitude de la fréquenter, surtout pour les litanies que les jeunes élèves y chantaient le dimanche et les jours de fête, à huit heures du soir : alors l'église devenait trop étroite « en sorte que beaucoup étaient contraints, fort empressés, se tenir droits, causant grand rumeur, bruit et insolences »[7]. A l'Assomption de 1611, on y déclama les louanges de la Vierge en vingt sortes de langues, « depuis l'hébraïque... jusques à l'hibernoise, après quoi fut crié par trois fois : Sancta Maria, ora pro Anglia ». Une grande procession traversa les rues de Saint-Omer qui, « pour n'être ordinaire », attira les principaux de la ville et grande affluence de peuple ; et sur le soir, les Pères ouvrirent toutes grandes les portes du collège, laissant la foule entrer librement et admirer leurs jardins.[8]

En 1612, il y avait, dit-on, cent soixante élèves,[9] bien vus des Audomarois quoique fort jalousés. N'avait-on pas dû, comme ils suivaient les cours des jésuites wallons, décider qu'ils ne concourraient point pour les prix, afin de ménager les suceptibilités locales ; car en 1610, ils en avaient remporté la plus grande part, « ce qui était faire abâtardir le bon courage des enfants de la ville et des lieux circonvoisins ».[10] Le bourgeois qui conte les faits, anxieux d'excuser ses jeunes compatriotes, prétend que les Anglais à dessein, suivaient, à Saint-Omer des cours inférieurs à ceux que comportait leur âge. Etait-ce, comme il l'insinue, afin de râfler tous les prix ? non sans doute, mais pour mieux profiter de ces cours que leur rendait diffi-

(3) Henry More, *Historia provinciae* (1052), 291, 411, 416.
(4) *Recueil de* J. HENDRICQ, f° 32.
(5) *Ibid*, f° 258.
(6) *Ibid*, f°s 162, 259-261.
(7) *Ibid.*, f° 260.
(8) *Ibid.*, f°s 262, 319, 263.
(9) Piers, *Anecdotes anglaises*, 25.
(10 *Recueil de* HENDRICQ, f° 262.

ciles une prononciation étrangère. De plus, comment n'auraient-ils pas été mieux doués que les jeunes bourgeois de Saint-Omer, ces enfants qu'attirait hors de leur pays l'espoir de bientôt briller dans les grands collèges de l'ordre ? En 1612 ces mêmes écoliers faisaient l'admiration des grands personnages de la ville en jouant une « comédie en grec », qui représentait au vif « les erreurs et hérésies du roi d'Angleterre » (Jacques Ier), et l'heureuse conversion de ce prince qu'on voyait « se retourner au giron de l'Eglise, abjurant ses erreurs et recevoir absolution ».[11] En 1625, nouvelle représentation, en grande cérémonie, devant la princesse Isabelle. Vers 1630, le nombre des élèves atteignait 200.

Le siècle avança sans que le succès de la maison fléchît ; pourtant en 1678 deux événements semblèrent devoir ébranler cette prospérité. La prise de Saint-Omer par le roi de France n'eut point les conséquences qu'on avait d'abord redoutées, car Louis XIV s'empressa d'accorder aux Pères anglais les mêmes faveurs qu'ils tenaient du roi d'Espagne. Plus graves furent les conséquences du scandale de Titus Oatès ; celui-ci, qui avait séjourné quelque temps dans le collège avant d'entreprendre ses délations, compromit singulièrement les Pères par ce qu'il rapporta d'eux et de leurs sentiments : pendant quelques années la communauté se recruta difficilement. Elle n'était point encore sortie de cette crise quand, en 1684, un incendie détruisit son immeuble. On le reconstruisit, avec les secours du roi de France et des fidèles, et ce fut une belle et émouvante cérémonie, le 6 avril 1685, que la pose de la première pierre du nouveau bâtiment. Avec plus de joie encore en 1688, dans le collège réédifié, on célébra la naissance d'un prince de Galles : il semblait à tous ces prêtres que leur exil dût incessamment prendre fin... On sait que les événements tournèrent autrement qu'ils ne pensaient ; et le collège de Saint-Omer était destiné à vivre, tout un siècle encore, actif et florissant.

d) *Seminaires parisiens.*

A Paris, on trouvait aussi des séminaires, moins importants, pour les prêtres catholiques des trois royaumes. Avant tous, le séminaire écossais. La vieille fondation faite au XIVe siècle par David, évêque de Murray, le collège de Grisy, qui avait eu ses belles heures, et qu'on avait en vain tenté de ranimer pendant que Marie Stuart régnait en France,[1] était maintenant en complète décadence ; les ressources dont il disposait, insuffisantes pour le faire vivre, restaient, au début du XVIIe siècle, le plus souvent inemployées. Mais une nouvelle maison s'était constituée, dans la seconde moitié du XVIe siècle, sous le patronage de l'archevêque James Beaton, ambassadeur du roi Jacques VI d'Ecosse à Paris. Désignée sous le nom des « pauvres écoliers écossais », on y préparait pour les missions d'Ecosse de jeunes clercs, à qui,

(11) Hendricq, cité p. Piers, *op. cit.*, 23.

(1) G. Ascoli, *op. cit.*, I, 165

par un bref pontifical de 1580, les évêques de Paris et de Meaux étaient autorisés à conférer les ordres. Soutenue par les dons de Marie Stuart, au temps de sa prison, par un legs de l'ancien évêque de Ross, John Leslie, l'institution, placée sous la surveillance des Chartreux de Paris, se développa surtout quand Beaton, à sa mort (1603), lui eut laissé tous ses biens, avec une maison située rue des Amandiers.[2]

En 1639, cette communauté bien vivante ayant demandé à bénéficier des biens affectés au collège de Grisy, et qu'on n'utilisait plus, la dévolution fut prononcée par l'archevêque de Paris en août, et confirmée au mois de décembre, par lettres patentes du roi.[3] Ainsi consolidé, le séminaire prospéra ; il s'installa en 1665 dans une maison nouvelle qui s'adjoignit une chapelle en 1672 et s'agrandit en 1688. A cette date, par de nouvelles lettres patentes, le roi lui accorda les mêmes droits qu'à tous les collèges français de l'Université de Paris, et assura à ses chefs, tous écossais, sous la direction suprême du prieur des Chartreux, le droit d'accéder à des bénéfices de l'église de France. Cette même année, comme à Saint-Omer, on fit au *collège des Ecossais*, pour célébrer la naissance du prince de Galles, une grande fête, dont le roi de France avait daigné faire les frais sur sa cassette ; mais peu après, Jacques II allait venir dans cette maison abriter ses regrets et ses projets. Il prit le principal du collège, Innes, comme secrétaire d'état, quand il entreprit d'aller reconquérir sa couronne ;[4] après l'échec, le collège demeura l'un de ses lieux de prédilection ; quand il mourut, il confia à ses archives, qui possédaient déjà les papiers de Marie Stuart et ceux de James Beaton, les précieuses copies de ses *Mémoires* et tous ses manuscrits. On y déposa son cerveau, comme on y enterra plus tard la reine, sa femme, la princesse Louise-Marie, sa fille, et son dévoué ministre, le duc de Perth, qui y avait élevé un beau monument à sa mémoire.[5]

A la fin du siècle, un assez gros scandale émut l'opinion contre le collège. Le principal ayant refusé d'envoyer ses élèves aux offices de l'église paroissiale de Saint-Etienne-du-Mont, on l'accusa de jansénisme. L'archevêque de Paris dut enquêter lui-même ; mais il s'aperçut que l'affaire n'était point si grave ; le principal tenait seulement à affirmer l'indépendance de sa maison, et le malentendu venait de ce qu'on ne l'avait pas bien compris, car il « n'entendait pas trop bien le français ».[6]

Un groupe de prêtres irlandais s'était aussi constitué vers 1578, afin de préparer des missionnaires pour l'Irlande. Eurent-ils, comme on l'a dit, une maison à eux, dès le début du siècle? Cela demeure improbable, car leur vie fut chancelante jusqu'en juin 1623, date où la communauté se réorganisa.

(2) *Ibid.*, 165 et 167, n.

(3) Daumet, *Notices sur les établissements religieux* (**1056**), 232-234.

(4) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ed. Moland, XIV, 300.

(5) Daumet, *op. cit.*, 234-247.

(6) *Ibid*, 245.

Alors, des lettres-patentes du roi l'autorisèrent à recueillir aumônes et dons ; l'année suivante, un appel signé de plusieurs évêques, recommandait à la piété et à la générosité de tous les catholiques ce séminaire que l'Université reconnaissait, en désignant pour le contrôler deux docteurs de sa Faculté de Théologie. Enfin, en 1626, l'archevêque de Paris approuvait son règlement. Ainsi établi sur de solides bases, le séminaire vécut longtemps, en divers immeubles successivement loués, jusqu'au moment où, nanti d'un don affecté à cet usage (1671) et dûment autorisés par le roi (1672), les prêtres achetèrent l'ancien *collège des Lombards*, fort délabré et quasi hors d'usage. Une nouvelle patente confirma l'autorisation en 1677 ; des dons leur permirent de faire les réparations indispensables à la vieille maison, et ils s'y installèrent définitivement en 1680.

D'autres Irlandais, boursiers en divers collèges de la ville, vivaient aussi en commun sous la direction d'ecclésiastiques français. Installés, à partir de 1692, rue Traversière, ils eurent, comme de juste, quelques conflits d'intérêt avec leurs compatriotes du *collège des Lombards* ; puis les deux groupes fusionnèrent en 1707, réunis dans le *Collège* dit *des Irlandais*. Ce n'était point pourtant, la fin des disputes intestines, bon sang d'Irlandais ne pouvant mentir.[2]

Les prêtres Anglais, qui disposaient du collège de Douai, ne furent que plus tard pourvus à Paris ; et leur première maison ne fut pas proprement un séminaire. Quelques ecclésiastiques séculiers du premier mérite s'étant trouvés à Paris au début du siècle, obtinrent de l'abbé de Saint-Waast d'Arras la jouissance d'un vieux bâtiment inutilisé, qui lui appartenait, et était connu sous le nom de *Collège d'Arras*. Th[s] Sackville le meubla, donna généreusement sa bibliothèque et une pension pour les résidents, afin de permettre à ceux-ci d'écrire, en toute quiétude, des livres de controverse et de propagande. A côté des William Bishop, des Richard Smith, des Anthony Champney, qu'on y vit d'abord, on accueillit bientôt des ecclésiastiques plus jeunes, désireux de prendre à l'Université les hauts grades théologiques.[8] Il advint malheureusement que le gouvernement français, en guerre avec l'Espagne, mit sous séquestre l'immeuble, comme bien d'un ressortissant espagnol ; Richelieu, à la prière de Richard Smith, accorda bien aux prêtres anglais qui y vivaient des appartements dans le *Collège de Tournai*, mais les fonds légués par les bienfaiteurs ayant été mal gérés, les ressources manquèrent, et l'on dut se disperser.[9]

L'idée était trop heureuse, répondait à un besoin trop urgent, pour qu'on n'y revînt point. En 1667, trois prêtres ayant quitté Douai pour venir à Paris, l'un des plus pieux et charitables Anglais qui vécussent alors dans la capitale, Thomas Carr, fondateur et confesseur d'un couvent de dames

(7) *Ibid.*, 273-287.

(8) *Church History*, II, 362 ; III, 485.

(9) *Ibid.*, III, 486.

Augustines anglaises, consacra un legs qu'il tenait d'un généreux compatriote, Henry Holden, à acheter, près de ce couvent, dans la rue des Boulangers, une maison et un jardin qu'il mit sous l'invocation de Saint Grégoire le Grand, et où il s'installa lui-même avec ces prêtres.[10] Dès le début ce séminaire fut menacé : le roi de France ayant fait valoir le droit d'aubaine sur la succession d'Henry Holden, on fut sur le point de saisir l'immeuble pour en répondre : seule sauva la communauté la généreuse intervention de l'abbé Montagu qui prêta trois mille livres pour désintéresser le Trésor ;[11] au reste, après la mort de Carr, en 1674, la maison ne subsista guère.

Plusieurs des prêtres qui y avaient vécu, regrettant cette disparition, firent tant, qu'en 1684 ils obtinrent pour eux et quelques autres, lettres-patentes du roi les autorisant à rétablir une communauté destinée à servir de maison de retraite pour des prêtres âgés et de pension pour des ecclésiastiques anglais désireux de « se mettre en état de servir l'Eglise dans leur pays, et travailler selon les occasions à maintenir les catholiques dans la pureté de leur foi, et à la conversion des hérésies ». En 1685, l'archevêque approuvait leurs statuts, et l'un d'eux, John Betham, qui s'était fait naturaliser français, acheta en son nom, sur un legs dont ils disposaient, une maison de la rue des Postes qui devint le nouveau séminaire Saint-Grégoire. Betham, qui retourna en Angleterre lors du couronnement de Jacques II, s'était réservé, avec le droit de direction et la désignation des membres, un logement perpétuel dans la maison. Bien lui en prit, car il revint avec les rois exilés, et après avoir achevé l'éducation du prince de Galles, termina sa vie dans la maison qu'il avait fondée (1709). Le petit nombre des prêtres qui y vivaient faisait qu'elle n'avait pas besoin de gros revenus : même, ses biens ayant été dissipés dans la faillite de Law, elle put recueillir assez de dons pour subsister.[12]

e) *Communautés de prêtres réguliers.*

Telles étaient les principales maisons où s'abritaient les prêtres séculiers. Les réguliers de tous ordres étaient plus nombreux encore, souvent accueillis dans des maisons françaises, plus volontiers réunis, par petits groupes, entre compatriotes.

Avec les fonds que John Leslie, évêque de Ross, avait laissés en mourant (1596) pour qu'on pût constituer une maison de missionnaires écossais, on avait établi en 1609 une communauté de jésuites à Anvers. Elle passa à Douai, en 1612, sans doute afin de contribuer à l'investissement alors entrepris du collège des prêtres séculiers. Administrée d'abord par les jésuites

(10) *Ibid* ; Daumet, *op. cit.*, 309.

(11) *Dictionary of nat. Biography*, art. H. Holden.

(12) *Church History*, III, 486 ; Daumet, *op. cit.*, 310-312.

wallons de la ville, un jésuite écossais en prit la direction en 1620. Mais elle ne fut jamais bien florissante : le collège de Douai, après le redressement opéré par Kellison, était bien trop puissant pour que cette faible institution pût lui tenir tête ; et cette petite communauté était d'autre part trop proche du grand collège des jésuites de Saint-Omer pour se pouvoir développer.[1]

A Douai encore, on vit s'installer des récollets : des Écossais, dont l'établissement dura peu,[2] des Anglais aussi qui réussirent mieux. C'est un ancien élève du collège de Douai, John Gennings, qui, s'étant fait franciscain et ayant engagé quelques jeunes clercs à entrer comme novices chez les franciscains d'Ypres, s'établit avec eux, vers 1618, dans la ville où il avait été formé : une bulle pontificale reconnut sa création en l'investissant des pouvoirs de provincial pour l'ordre.[3] Tout le long du siècle, ce petit couvent abrita quelques religieux, ardents à partir en mission pour l'Angleterre, comme les prêtres séculiers du collège, non moins ardents aux discussions théologiques et à l'expression des plus hardis principes. Un procès en témoigne que se plaida devant le Parlement, en 1716, à propos d'une thèse soutenue par le F. Hutchinson, sous le P. Clifton, « tous deux récollets du couvent anglais de Douai ».[4] L'avocat général porta plainte contre huit propositions « séditieuses et scandaleuses », contraires à l'Ecriture et à la pure doctrine, qu'il les accusait d'avoir insérées en cette thèse « dans la vue d'exciter le schisme et pour soulever le peuple contre les évêques et les magistrats, par un zèle indiscret, et un esprit séditieux ». Un arrêt de la Cour, du 6 août, lui donna raison, et cela n'alla point sans bruit. Les sages Anglais eux-mêmes protestaient contre l'audace des Pères. L'un d'eux aurait dit à en croire le *Journal historique* : « Ces moines ne sont pas satisfaits de voir depuis si longtemps leur propre patrie dans le trouble et la confusion, tant en matière d'état que de religion ; ils voudraient encore contribuer à plonger dans la même désolation l'Eglise d'un royaume qui leur a donné non seulement un asile assuré, mais encore les facilités d'y subsister et d'y vivre en liberté suivant leur règle. N'est-ce pas, ajouta-t-il, une preuve de notre inconstance et de la corruption du sang de la plupart de nous? » « Je ne sais, continuait le journal, si ce gentilhomme sera avoué de tous ses compatriotes ». Non sans doute ; du moins avait-il le mérite d'exprimer crûment le sentiment de la majorité des Français. Mais les Récollets étaient rarement aussi hardis et inquiétants ; on se plaisait en général à reconnaître leur piété et leur charité, bornées à de plus humbles œuvres. Ainsi, les Pères Irlandais du faubourg Saint-Germain dont Loret, dans sa lettre du 3 mai 1644, avait dit les mérites :

(1) Cf. *Church History* II, 42 et 343.

(2) CARDON, *Fondation de l'Université*, 361.

(3) *Church History*, II, 342.

(4) Cf. *Journal historique*, (déc. 1716), 377-378.

Pauvres, mais dévôts et sincères,
Récollets de profession
Et Irlandais de nation,
Qui par une doctrine habile
Catéchisent dans cette ville
Sous la protection du Roi,
Quantité d'errants en la foi,
Etant ici missionnaires
Pour les étrangers insulaires,
Dont plusieurs, tant grands que petits,
Ont été déjà convertis.[5]

Ce sont surtout des Bénédictins anglais qu'on vit à travers la France.[6] L'abbé de Saint-Waast d'Arras, en 1603, fonda en leur faveur à Douai une maison, dite *Collège Saint-Waast* ou de *Saint-Grégoire le Grand*, sous la condition qu'elle reviendrait à son abbaye, le jour où les Anglais rentreraient dans leur pays. Une bulle du pape en 1633 devait confirmer leurs droits et privilèges.[7] Un des agents de cette fondation avait été William Giffard, qui, longtemps attaché au collège des prêtres anglais, lorsqu'il était à Reims, se trouvait alors doyen de Lille. Obligé bientôt à quitter ces fonctions par les intrigues des jésuites, Giffard revint à Reims, où il fut admirablement accueilli, comme professeur et comme chancelier de l'Université ; et là il demanda et obtint du cardinal de Lorraine pour les Bénédictins la jouissance d'une église à Dieulouard, près de laquelle, à ses frais, il fit construire une maison (1606). En 1608, il s'y retira lui-même, sous le nom de P. Gabriel de Sainte-Marie. L'action du P. Gabriel ne s'arrêta point là. Ayant eu, en 1611, l'occasion de fonder une succursale à Saint-Malo, il s'y rendit avec quelques religieux de Dieulouard. Mais le gouvernement français ne ratifia point cette installation dans un port voisin de l'Angleterre d'une communauté purement anglaise. Les Pères de Saint-Malo, et quelques autres, venus de Dieulouard, s'installèrent donc, en 1615, à Paris, à l'hôtel Saint-André dans le faubourg Saint-Jacques. Le P. Gabriel, prieur de cette maison, fut nommé provincial de son ordre (16 mai 1617) : il acquit à Paris une grande réputation par son admirable talent de parole qui lui permettait, dit-on, de prêcher également bien en anglais, en latin, et en français. Mais il ne resta point longtemps à Paris. Le cardinal de Lorraine l'appelait bientôt à Reims, comme son coadjuteur, et en 1622, à la mort du cardinal, il était appelé au plus glorieux des archevêchés de France. Il y mourut en 1629.

Au défaut de sa présence, son illustre patronage avait soutenu la communauté bénédictine ; en 1640, un bienfaiteur français acquit à l'intention des Pères un immeuble dans leur quartier (là où se trouve aujourd'hui la

(5) Loret, *Muse historique*, IV, 193.

(6) *Church History*, II, 338-341-360 ; Daumet, *op. cit.*, 188-203.

(7) *Ibid.*, III, 161.

Schola Cantorum) ; l'archevêque de Paris les autorisa à s'y installer (1642), et des lettres patentes du roi, en 1650, confirmèrent l'attribution ; mais le Parlement, en les enregistrant, crut devoir spécifier que les religieux anglais ne pourraient être promus à aucun évêché et à aucune abbaye, que, d'une façon générale, ils ne pourraient, à défaut de lettres de naturalisation, posséder aucun bénéfice. Le couvent progressa, s'agrandit sur place, fit élever de 1674 à 1677 une église, dite de Saint-Edmond. Alors pour faire face à de pressants besoins d'argent, les Pères obtinrent du roi de nouvelles lettres patentes, réformant les précédentes, et les mettant, pour les bénéfices, sur le pied d'égalité avec les religieux du royaume, à condition que leurs prébendes fussent par eux entièrement affectées à la trésorerie du couvent : c'était proclamer que cette rare faveur ne leur était consentie que pour les aider dans leur œuvre de missionnaires. Ces privilèges furent plusieurs fois confirmés dans les années qui suivirent. Quand le roi Jacques II se fixa en France, la bienveillance qu'il témoigna aux Pères bénédictins accrut leur fortune. C'est à eux, lorsqu'il mourut, que son corps fut remis, et c'est dans une chapelle de leur église que des miracles se produisirent par l'intercession de ce pieux défunt. On vit alors défiler au collège Saint-Edmond toute la Cour et toute la ville : la duchesse de Bourgogne y vint faire ses dévotions ; l'Université de Paris s'y rendit solennellement. Mais on jugea bon de calmer cette frénésie, et on invita les moines anglais à clore discrètement leurs portes (1702). Le couvent, pendant de longues années, garda une vie active et fournit bien des missionnaires.

f) *Dames anglaises.*

Les religieuses anglaises avaient aussi beaucoup de couvents en divers points du territoire, et c'était pour nos bourgeois un sujet d'admiration que « ces jeunes enfants ayant peut être toujours vécu entre les hérétiques... soient si pleines de zèle et dévotion à la religion monastique, qu'il n'y a guère de celles qui soient arrivées par deçà la mer, qui tout incontinent n'aspirent à la religion monastique, voire entre les plus austères ».[1]

Le P. Gennings, qui créa les Récollets de Douai, installa en 1603 une maison de sœurs franciscaines à Gravelines ; en 1608, Albert et Isabelle leur firent bâtir un monastère, et en 1611 une église :[2] au milieu du siècle, ce couvent dit des « *pauvres clarisses* » était encore très vivant, bien qu'il eût essaimé plusieurs congrégations filiales. L'une d'entre elles avait été installée par Mary Ward, en 1608, à Saint-Omer : conçue d'abord comme une maison d'éducation sans clôture, elle devint bientôt une communauté fort rigide : « elles s'exerçaient entre elles, dit Hendricq, par toute sorte d'austérité, jeûnes, haires, disciplines, observant des règles

(1) *Recueil de* Hendricq, 308.

(2) *Ibid.*, 107, 308 ; *Church History*, II, 342.

avec tant de sévérité, comme si elles fussent religieuses » :[3] aussi bien demandèrent-elles bientôt une étroite discipline, conforme à celle des jésuites. Le clergé séculier, par suite, les vit d'un mauvais œil, et quand elles eurent, en 1622, quelques difficultés financières, on ne leur vint pas en aide ; la maison fut fermée ; quelques sœurs rentrèrent dans leurs familles, d'autres s'éloignèrent, passèrent à Cologne, puis à Liége, se fixèrent enfin à Munich.[4]

Le couvent de Gravelines étant devenu trop nombreux, sans que ses ressources se fussent accrues à proportion, et le règlement qu'on lui imposait lui interdisant de vivre d'aumônes levées sur le pays, vers 1648, une quinzaine de religieuses partirent pour Rouen. Elles y restèrent sept ou huit ans, dans une maison privée, vivant de charité, jusqu'au jour où un don généreux leur permit d'acheter un terrain pour s'y construire un monastère. Le Parlement de Rouen n'eût point voulu les autoriser, redoutant qu'elles ne tombassent un jour à la charge du pays, mais l'intervention d'Anne d'Autriche fut en leur faveur toute-puissante ; la maison s'installa et dura tout le siècle.[5] D'autres sœurs de Gravelines ne s'aventurèrent pas si loin : Anna Brown, et trois nonnes s'installèrent à Dunkerque en 1652, et y prospérèrent ; un autre groupe semble aussi s'être installé à Aire, vers 1660.[6]

Enfin les Clarisses de Gravelines avaient fondé à Nieuport une succursale, qui de toutes fut la plus fréquentée. Elle ne comptait pas moins de cinquante sœurs vers le milieu du siècle. Se trouvant, en 1658, en butte à de lourdes difficultés financières, qu'aggravaient les guerres et les inondations, la communauté dut se rompre. Quelques sœurs rentrèrent dans leur pays. D'autres allèrent à Bruges ; sept d'entre elles vinrent à Paris où le cardinal de Retz les aida à s'installer dans une maison du faubourg Saint-Antoine, au coin d'une rue qui prit d'elles le nom des *Filles Anglaises* (12 janvier 1660) ; des lettres patentes en 1670 leur donnèrent une vie légale : elles s'étaient affiliées à l'ordre de l'Immaculée Conception, et dans le peuple on les appelait les *Sœurs Bleues* ou les *Sœurs de Bethléem*. Jusqu'en 1711 on y compta une quarantaine de religieuses, vivant de leur dot, et des pensions et legs que leur faisaient quelques personnes charitables.[7]

A côté des Clarisses, les Bénédictines, plus nombreuses encore. La première communauté fut fondée par Mrs Berkley qui, en 1598, avait été autorisée à quitter la maison des Bénédictines de Reims pour aller, avec quelques compatriotes, s'installer à Bruxelles. De Bruxelles la congrégation essaima entre 1623 et 1624, vers Gand et vers Cambrai. De Gand, quelques

(3) *Recueil de* Hendricq, 308.
(4) *Church History*, II, 341-342.
(5) *Church History*, III, 80 ; 301-302.
(6) *Ibid.*, III, 184.
(7) *Ibid.*, III, 184 ; Daumet, *op. cit.*, 75-76.

nonnes se transportèrent en 1652 à Boulogne-sur-Mer ; mais, en 1658, inquiétées par les opérations militaires, perpétuelles en cette région frontière, elles gagnèrent Dieppe, puis Rouen, enfin Pontoise, où elles se fixèrent.[8] Un peu plus tard, en 1662, nouvel exode de Gand : Mary Caryll installa à Dunkerque une autre maison bénédictine.[9] Mais c'est la communauté de Cambrai qui, se développa le plus. Elle compta tant de recrues qu'il fallut bientôt diviser le troupeau pour assurer sa subsistance. On songea à en envoyer quelques-unes à Paris, où l'une des sœurs devait aller pour se soigner. L'abbé Montagu, consulté, ne cacha point qu'il y avait déjà sans doute assez de communautés à Paris qui faisaient appel à la charité des fidèles. Pourtant, comme on manquait de place à Cambrai, deux sœurs vinrent en 1651, bientôt rejointes par d'autres ; elles étaient huit en 1652, toujours reliées à la maison de Cambrai. En 1657 leur indépendance fut officiellement reconnue, sous l'autorité de l'archevêque de Paris. Pendant plusieurs années elles errèrent de maison en maison, au quartier Saint-Germain, vers la Porte d'Enfer, au faubourg Saint-Jacques. Là, ces Messieurs de Port-Royal dont elles étaient les voisines s'intéressèrent à elles. Et en 1644, M. Singlin suggéra à un riche pénitent d'aider les Dames anglaises à s'installer enfin chez elles ; celui-ci acheta pour elles une maison au faubourg Saint-Marcel, au lieu dit du Champ-de-l'Alouette, dans une rue qui devint bientôt la *rue des Anglaises*. Ce couvent, toujours soutenu par de pieux Jansénistes et par des réfugiés anglais, s'agrandit en 1686, et se maintint longtemps prospère au siècle suivant.[10]

A leur arrivée à Paris, les premières Bénédictines avaient été accueillies par les Augustines de Notre-Dame de Sion. C'était un couvent anglais, fondé à Paris depuis 1634. Letice-Mary Tredway, depuis 1613 dame augustine de Notre-Dame de Beaulieu à Sin-le-Noble, près de Douai, avait eu vers 1633 l'idée de constituer avec quelques compatriotes une communauté indépendante. Elle avait songé d'abord à s'installer à Douai ; mais sur le conseil du président du collège, elle préféra Paris, où le pieux Thomas Carr, soutenu par l'évêque de Chalcédoine, leur aplanit toutes les voies. Dès 1633, l'autorisation royale et celle de l'archevêque de Paris étaient acquises, à condition qu'elles fussent en état d'assurer elles-mêmes leur subsistance et qu'elles se soumissent aux autorités ecclésiastiques séculières. Au reste, l'archevêque remit à Thomas Carr lui-même la charge de leur direction. En février 1634, elles s'installaient rue d'Enfer : l'évêque de Chalcédoine consacrait Mary Tredway comme abbesse, et celle-ci donnait aussitôt l'habit à cinq de ses compatriotes. Par une progression vraiment remarquable, elles devaient être, en 1646, trente dames dont cinq sœurs converses, en 1718, cinquante et une dont douze converses. A cette date,

(8) *Church History*, III, 183-184.

(9) *Ibid.*, III, 496.

(10) *Church History*, II, 181-182 ; DAUMET, *op. cit.*, 36-48.

on ne comptait pas moins de cent trente-sept religieuses ayant passé par la congrégation.

Après quelques essais, elles s'étaient fixées, aux fossés Saint-Victor, tout près du *collège des Ecossais*, au lieu dit *Mont-Sion* qui allait leur donner son nom (1639) ; elles y firent bâtir une église dédiée à Saint-Augustin ; en 1655, des lettres patentes leur assurèrent tous les droits reconnus aux monastères français.[11]

De toutes les maisons que nous avons signalées, ce fut la plus connue et longtemps la plus prospère : elle se dévoua à l'éducation des jeunes demoiselles anglaises ; et bien vite elle accueillit aussi de vieilles personnes soucieuses de repos. En 1642, l'évêque de Chalcédoine s'y était retiré et il y mourut ; Thomas Carr y serait demeuré s'il n'avait fondé le collège de Saint-Grégoire ; plus tard de nombreuses dames s'y retirèrent : leurs pensions aidèrent la maison à vivre quand la révolution de 1688 eut tari les dons de la noblesse anglaise, et quand une mauvaise administration financière eut compromis les fonds qui avaient servi à l'établir. Plus tard *Mont-Sion* éleva de jeunes Françaises à côté des Anglaises : George Sand y resta quelques années, et elle nous a conté ses impressions sur cette maison, demeurée à Paris tout anglaise : « Quand on avait franchi la grille, il semblait qu'on eût traversé la Manche ».[12]

Voilà, dira-t-on, bien des menus détails ; mais il me semble qu'à voir passer dans les quartiers de Paris et de plusieurs de nos villes tant de robes discrètes et connues de « filles anglaises », de moines, de missionnaires, nous comprenons que ces exilés, si réservés qu'ils fussent, ont fini par devenir familiers au peuple de chez nous : ils provoquaient un peu de curiosité, quelquefois de l'inquiétude, tant le peuple se méfie de l'étranger, voit volontiers en lui objet d'irritation ou de scandale ; mais aussi l'habitude rendait chaque jour moins suspects ces passants humbles, au regard rêveur ou déçu.

6. Voyageurs anglais en France : Jusqu'a la première Révolution.

On pouvait voir bien d'autres Anglais en France : les ambassadeurs, dont les entrées fastueuses faisaient toujours l'admiration de la foule ; à leur suite nombreuse se joignait souvent quelque adolescent de bonne famille que son père confiait au diplomate, pour le former aux manières de la bonne société plus encore qu'aux grandes affaires. Les événements politiques du milieu et de la fin du siècle amenèrent aussi une foule de seigneurs anglais auprès des cours réfugiées en France. D'ailleurs, malgré les protestations des moralistes, on continuait dans les nobles familles d'Angleterre à envoyer les

(11) *Church History*, III, 17-19 ; Daumet, *op. cit.*, 5-27.

(12) George Sand, *Histoire de ma vie*, III, 85 et suiv.

jeunes gens faire leur tour d'Europe[1], ce qui impliquait toujours quelques mois en France : ceux-ci visitaient attentivement le pays, la Normandie, « où la terre est la plus riche et le peuple le plus pauvre »[2], la vallée de la Loire, Angers, Saumur, Blois, Orléans, où ils trouvaient trop d'Allemands[3], Bourges, Lyon en faisant route vers l'Italie, Montpellier où ils allaient volontiers soigner leur consomption ; mais Paris surtout les attirait, bien qu'au gré de leurs maîtres de français ils y rencontrassent trop de compatriotes,[4] et La Bruyère nous a gardé le souvenir de leurs visites aux palais princiers, aux hôtels des partisans, où ils « admiraient l'enfilade et les planchers de rapport [5].

Trop souvent le voyageur anglais se montrait difficile et méprisant : les Français s'en accommodaient mal, qui en ce temps aimaient mieux les bonnes façons que de gros profits. Ecoutez de quel ton Lithgow fait ses recommandations à ses lecteurs :

> Il y a trois choses que je conseille au voyageur d'éviter : manger ou boire un verre de vin sans avoir fait son prix d'avance, sinon, le repas achevé, ses dents grinceront quand il s'entendra réclamer le double de ce que cela vaut. Ensuite s'il ne prend point l'auberge au bord de la route, choisir son logis loin des fossés marécageux, dont les grenouilles de leurs coassements bruyants empêcheraient de reposer son corps fatigué et le tiendraient dans une veille inquiète. Enfin, à moins qu'il ne veuille se lever tôt, que jamais il ne couche aux faubourgs d'une ville, où font un beau tapage les sabots des paysans.[6]

Malhonnêteté, rusticité, saleté, le voyageur anglais a toujours ces plaintes à la bouche. Howell y ajoute : servilité.[7] Quand il s'agit de juger Paris, si quelques-uns comme Evelyn admirent de bonne foi la grandeur et la beauté de ses monuments, combien affectent de maugréer, contre « une ville populeuse, remplie de pauvres, de laquais et de pages, vrai nid de fripons, lieu de désordre, repaire nocturne de voleurs, confusion et multitude ».[8] Les beaux milords témoignent à l'occasion leur mépris à cette foule; ils n'hésitent pas à rosser un manant qui leur a déplu. Ainsi fit, à son dam,

(1) Cf. Cherbury, *Satyra*, (1608), cité dans G. Ascoli, *op. cit.*, I, 175-176 ; Jph Hall : *Quo Vadis?* (1617), n° **1429** ; Sir Arthur Capel, *Reasons against the travelling of my grandchild Arthur into the parts beyond the sea* (1622), cité par Rathery, *Revue Contemporaine*, XXI, 48. Ils redoutent également la contagion des modes françaises et le prosélytisme catholique.

(2) J. Howell, *Epistolae* (**1032**), I, xv (7 sept. 1619) ; cf. IV, xvii (non datée) où il dit la même chose de la France entière.

(3) Evelyn, *Diary*, 21 avril 1644.

(4) J. Gailhard, *Compleat gentleman* (1687) cité par Miss Lambley, *op. cit.* (**XVI**), 346.

(5) La Bruyère, *Caractères*, de la Mode, § 2 (1691).

(6) Lithgow, *Total discourse* (**1030**), 443-444.

(7) Howell, *Epistolae*, IV, xvii (sans date).

(8) Lithgow, *op. cit.*, 10 ; rapprocher les impressions de Howell (*Epistolae*, I, xvi, xvii, 30 mars, 1er mai 1620).

la compagnie de Lord Ossory, revenant de Vanves :[9] à peine s'étaient-ils éloignés, satisfaits d'avoir châtié de la bonne sorte un faquin, lorsqu'ils entendirent du bruit derrière eux ; c'était une foule de gens, armés de mousquets, d'épées, de bâtons, de fourches, qui les suivaient en leur jetant des pierres ; force fut de leur tenir tête et de subir le choc. Se protégeant avec leurs épées, utilisant eux aussi les pierres, soutenus de leurs domestiques dont l'un avait un pistolet, les Anglais battent lentement en retraite pendant un quart de mille, s'abritent dans une maison, où on les assiège, où on les oblige à se rendre. Quelques-uns d'entre eux ont été faits prisonniers pendant l'opération et mis sous triple verrou dans la demeure du Président de Saint-Germain, par les soins de l'intendant de ce personnage ; d'autres ont été plus ou moins grièvement blessés. Enfin un laquais qui a gagné Paris, amène du renfort et le Président lui-même. On s'explique ; grandes excuses, grandes politesses, et la société anglaise rentre sans autre mal dans Paris, escortée par les jeunes gens de deux académies, accourus au grand trot pour lui porter de l'aide. Plusieurs de ces nobles anglais, qui avaient assisté à de rudes affaires sur terre et sur mer, disaient en riant qu'ils ne s'étaient jamais sentis en plus grand danger qu'en cette « bataille de Vanves ».[10]

Dans la première partie du siècle, plusieurs Anglais de distinction qu'on vit en France affectaient l'allure de galants chevaliers : c'était continuer la vieille tradition des romans.[11] L'un de ceux qui firent le plus pour conserver cette réputation aux gens d'Outre-Manche fut le fameux Herbert de Cherbury, coureur d'aventures, ambassadeur et philosophe. A ses premiers voyages, en 1608, et en 1614-1615, il n'avait que vingt-six et trente-deux ans, mais il se montra plus jeune encore que ne voulait son âge. Il avait la courtoise délicatesse, l'élégante allure d'un bel adolescent ; il gagnait par sa jeune déférence le vieux connétable de Montmorency, comme il devait plus tard conquérir le maréchal de Lesdiguières;[12] et comment n'eût-il pas attendri le cœur des dames, puisqu'il se distinguait par ce qui leur agréait le plus, de belles manières et l'humeur crâne et batailleuse ? Il provoquait un seigneur coupable d'avoir dérobé un ruban à une gracieuse fille ; il voulait obliger le premier seigneur rencontré à avouer que sa dame ne valait point celle de Cherbury : [13] ces bravades ravissaient son insolent orgueil d'Anglais.

Un jour il alla plus loin encore : trouvant que le gouverneur de Lyon ne l'avait pas traité avec assez de distinction, il adressa un cartel à cet homme mûr et considérable : heureusement, le fils de son vieil ami, le duc de Montmorency était dans la ville ; il le sermonna et arrangea les choses :

(9) Evelyn dit : « Vamber ou Vambre, un village proche de la ville et fameux par son beurre ». On a déjà vu plus haut (p. 27) une anecdote contée par Cherbury et qui, trente ans plus tôt, avait mis quelques seigneurs anglais aux prises avec la populace.

(10) Evelyn, *Diary*, 7 mai 1650.

(11) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 23, 130.

(12) Herbert de Cherbury. *Mémoires* (**1079**), 59, 62-65, 97 ; 146.

(13) *Ibid.*, 56 et 79.

mais il faut entendre le bouillant garçon de trente ans conter arrogamment l'entrevue :

> Il me mena près du gouverneur qui me dit de bonne grâce qu'à présent qu'il me connaissait, il regrettait fort ce qui s'était passé entre nous, et qu'il espérait que je me tiendrais pour satisfait. C'est assez, dit le duc. Je me tournai vers lui en demandant si à ma place il se trouverait satisfait. Oui, me répondit-il. Je fis la même question au gouverneur, qui m'assura qu'il se contenterait même à moins. Alors je baisai ma main et je la lui tendis ; il m'embrassa et cette affaire se termina ainsi.[14]

Tête chaude mais galant courage, il ne pouvait que plaire aux Français : Jacques Ier fut bien inspiré en le choisissant, l'an 1618, pour son ambassadeur à Paris. Cette dignité ne lui mit pas aussitôt du plomb dans la tête ; avant de quitter Londres, il s'engagea dans une sotte affaire d'honneur ; il s'endetta aussi sans scrupule pour pouvoir mener grand train en France.[15] Sa femme n'ayant daigné traverser la Manche avec lui, notre fringant ambassadeur fut bien heureux d'avoir cette excuse pour justifier ses fredaines. Mais comment lui être moins indulgent qu'il ne l'était à lui-même, quand on songe combien « les tentations avaient été grandes et nombreuses ? C'est un grand point en sa faveur que ce témoignage qu'il se rend de n'avoir jamais été dans un mauvais lieu, d'avoir toujours mis de la modération dans ses plaisirs, surtout de n'avoir jamais « employé cette dissimulation ni ces fourberies dont se servent ordinairement ceux qui s'adonnent à l'amour des femmes ». Ajoutons que sa discrétion eût été de bel exemple à bien des seigneurs français de son temps, et qu'il eut le bon goût de croire, comme il dit, « turpia dictu », vilaines à raconter, ces actions que chacun classe « inter honesta factu », parmi les plus honorables à faire.[16]

A cette époque, sa mission diplomatique était relativement aisée, il l'a reconnu lui-même ; le loisir ne lui manquait pas pour travailler au livre de philosophie qu'il devait faire imprimer à Paris ; il était aussi fort assidu, à la belle saison, au Jardin des Tuileries et au Bois de Vincennes, où s'assemblait « la plus noble et la meilleure compagnie des deux sexes » ; il aimait fort cette conversation de Paris, « aussi polie qu'agréable », cette société « libre, généreuse, enjouée » [17] : et l'on sait que celui qui se plaît dans une société est bien sûr d'y plaire. Ce n'était point là faire de mauvaise diplomatie ; peut-être fut-il moins adroit, et ne fit-il pas assez discrètement entendre au roi et à de Luynes l'intérêt que son souverain portait aux protestants soulevés ? Luynes mécontentent provoqua son rappel.[18] Mais, après la chute de ce ministre, Herbert de Cherbury revint aussitôt, très

(14) *Ibid.*, 120.
(15) *Ibid*, 129-138.
(16) *Ibid.*, 148-149.
(17) *Ibid.*, 150. Sur son œuvre philosophique, voir livre III, chap. v, § 2 *b*
(18) *Ibid.*, 158-162.

heureux de revenir. Il aimait Paris, il tenait à l'alliance des deux couronnes ; c'est sans doute parce qu'on savait quels étaient ses sentiments, qu'on ne le mit pas au courant du voyage que le prince Charles allait faire en Espagne ; et quand, après l'insuccès de cette aventure, le mariage français se décida, on ne lui laissa pas l'honneur de le conclure, et l'on envoya pour cela de plus éclatants plénipotentiaires.[14]

Au reste ces événements ne pouvaient que confirmer aux yeux des Français l'impression faite sur eux par le brillant, l'élégant, le fantasque ambassadeur. C'est une folle et romanesque équipée, celle de ce Prince de Galles, qui part comme un chevalier errant, pour chercher la princesse qu'il épousera, qui traverse inconnu un grand pays, se dissimule à Paris et à la Cour parmi la suite de l'ambassadeur. Tout cela ravira l'imagination française, quand elle l'apprendra : et l'on se réjouira, le mariage espagnol manqué, qu'une princesse de France épouse ce prince charmant. Et que dire des ambassadeurs qui négocient le mariage, Holland, Carlisle, enfin, au moment de la cérémonie, Buckingham lui-même ? Leur faste, leur galanterie, leur charme victorieux en imposent au peuple, séduisent les cœurs les plus délicats, les moins accessibles. Leur prodigieux succès demeurera longtemps dans les mémoires. Voiture, en 1635, envoyant à M^lle^ de Rambouillet douze galants de ruban d'Angleterre, joue sur ce mot à la façon précieuse : « Vous savez bien, mademoiselle, que ce ne sont pas les premiers de ce pays-là qui ont été bien reçus en France ; mais voici sans doute les plus heureux de tous ceux qui en sont venus, et si vous les recevez, ils ne doivent point envier ceux qui ont servi les princesses et les reines ». Gilbert, adressant en 1661 un madrigal au fils de Buckingham, évoquera complaisamment son père

de qui l'âme héroïque
Fit briller à la Cour cent rares qualités ;
Il était généreux, courtois et magnifique
Et surpassait les rois en libéralités.

Les romans de Gatien de Courtilz, à la fin du siècle, seront encore tout vibrants de ces souvenirs.[20]

7. Voyageurs anglais en France : Entre les deux Révolutions.

Quand la Révolution troubla si sérieusement l'Angleterre que la reine Henriette-Marie dut la fuir, on eut la surprise en France de voir une cour anglaise tantôt à Saint-Germain, tantôt à Paris même. Petite cour en vérité, car le nombre n'était point considérable des Anglais fidèles qui s'étaient attachés à la fortune de leurs maîtres dépossédés ;[1] les voyageurs, dans les

(19) Voir plus haut, I, I, § 5 et 6.

(20) Voiture, *Lettres*, (**LXXXIV** *A*), I, 215-216 ; Gilbert, *Poésies diverses*, (**CXXIV**) 142 ; Gatien de Courtilz, notamment, *Mémoires de M. de B.*, (**1151**), I, 301-310 ; II, 314, 318.

(1) Evelyn, étonné de voir en France tant de compatriotes dit bien : « Paris et la France entière en vérité sont pleins d'exilés légitimistes » (1 sept. 1650), mais c'est que, comme il arrive, ils vivent tous les uns près des autres et Evelyn les voit tous à la fois.

premiers temps, vinrent assez souvent rendre leurs hommages à la souveraine déchue et au jeune roi ; mais, à mesure que le temps avança et jusqu'aux approches de la Restauration, ils ne furent plus nombreux : John Reresby a éprouvé, en 1660, combien l'on faisait fête à ceux qui venaient encore.[2] Au reste, toute française qu'elle fût, Henriette-Marie n'oubliait point ses devoirs et se montrait attachée à l'Angleterre et à ses sujets : « Avec les hommes et les femmes du plus haut rang en France, elle se plaisait à louer les Anglais, leur courage, leur générosité, l'excellence de leur nature, et s'efforçait d'excuser les récents et funestes troubles du pays en les représentant comme l'œuvre de quelques fanatiques désespérés, plutôt que comme l'effet du génie et du caractère de la nation. » Française, elle sentait ce qui risquait de choquer en eux et s'en inquiétait. Un jour que Reresby lui avait amené un gentilhomme anglais, qui « pour être plus élégant, avait mis à son habit une riche garniture de rubans mélangés de rouge et de jaune, la reine le remarqua, rappela Reresby et lui dit de recommander à son ami de réformer un peu son goût dans le choix des rubans, la réunion des deux couleurs paraissant ridicule en France, et pouvant fournir à quelques Français un prétexte de moquerie ».[3]

Dans les premières années, les inquiétudes, la tristesse causée par la mort du roi, le deuil tinrent Henriette-Marie à l'écart de la Cour de France, dissipée, bruyante ; et si, nous l'avons vu, la respectueuse pitié de tous allait à la reine déchue, peu de courtisans français s'embarrassaient d'aller lui rendre leurs devoirs : Rien d'étonnant à cela, dit sévèrement M^me^ de Motteville, puisqu'il n'y avait auprès d'elle, ni faveur, ni fortune à gagner.[4] Un « affidé d'Angleterre », dans un rapport de 1655, avait plaisir à dire, et disait assez justement, que la reine Henriette-Marie était « une princesse dont on ne parle plus dans les compagnies, comme si elle était morte ».[5] La reine consacrait son temps et ses soins à la piété, faisait de fréquentes retraites au monastère des visitandines de Chaillot, qu'elle avait aidé à fonder, ou dans quelque maison de dames anglaises, s'occupait de ses plus jeunes enfants, le petit duc de Gloucester que le gouvernement de Cromwell lui rendit en 1653, et dont la venue amena quelques visiteurs curieux : « Vous savez, écrivait-elle avec ravissement et un peu d'amertume, vous savez que la nouveauté en France est fort bien reçue, et comme l'on accourt. Je vous assure que j'ai tant de visites pour l'amour de ce petit cavalier que tout le monde veut voir, que je n'ai loisir de rien faire ».[6] Son grand souci, c'était sa fille, la petite Henriette, née au milieu des revers, et en qui elle

(2) Sir John Reresby, *Mémoires*, (**1084** *c*),3.

(3) *Ibid.*, 3-4.

(4) M^me^ de Motteville, *Mémoires*, 285.

(5) *Rapport d'un affidé d'Angleterre*, dans Fournier, *Variétés historiques...*, X, 45.

(6) *Lettres* (XLVIII), 104 (12 juin 1653). Cf. Loret, *Muse historique*, 24 mai, 9 août 1653, I, 368, 395.

semblait avoir mis ses espérances, ses suprêmes ambitions.[7] Les grâces naissantes de la jeune princesse furent bientôt admirées; dès le début de 1654, Loret, parle avec émotion de cette « gracieuse aurore » ; si pauvre en épithètes qu'il soit habituellement, il en trouve toujours de nouvelles pour louer cette « princesse angélique », cette « aimable merveille », ce « jeune miracle d'appas », cette « beauté printanière » aux «doux et gracieux regards »,[8] Chaque fois qu'un bal à la Cour permettait au jeune roi Louis de mener danser sa cousine,

> On admirait ce couple aimé
> Et chacun paraissait charmé
> Tant du roi que de la mignonne.[9]

Peut-être plusieurs, comme la princesse et sa mère, s'attendaient-ils à ce que le jeune roi fût sensible aux grâces de sa cousine. On sait qu'on chercha ailleurs une reine de France. Mais la présence de la jeune fille attira désormais à la cour d'Angleterre de nombreux courtisans. John Reresby, en 1660, le constatait. « Il y avait un beaucoup plus grand concours de monde au Palais-Royal qu'à la cour de France. Notre reine-mère par son humeur facile et son esprit, et la princesse sa fille par sa beauté attirant encore davantage l'attention que tout ce qui se faisait remarquer dans la reine de France qui était une espagnole »[10].

Le roi Charles II, qui n'a point résidé fort longtemps en France, et qui parlait assez mal notre langue, n'a pas fait grande impression sur les esprits. La Grande Mademoiselle, qui regrettait sans doute de n'avoir pas eu foi en sa fortune et de n'être pas devenue reine d'Angleterre, prétend que de l'avis général, il ne s'intéressait pas assez aux affaires de son Etat.[11] En fait, si on admirait à l'occasion sa bonne grâce et la dignité dont il faisait preuve dans une situation délicate, si on lui souhaitait de grand cœur un plus heureux avenir, la pensée s'arrêtait peu sur lui.

Jacques, duc d'York, était plus populaire : « Fort joli, bien fait et de beau visage, parlant bien français, ce qui lui donnait meilleur air qu'à son frère »[12], son empressement à courir aux armées, où, de l'avis de Turenne,

(7) Pourtant, je n'accorderais pas à mon ami Jean Morel qu'Henriette-Marie ait été *la vivante Andromaque* qui inspira à Racine quelques développements de sa tragédie (voir *Revue d'Histoire Littéraire*, oct-déc. 1924). Morel a souligné lui-même ce qu'il y avait d'incertain et de fugace dans le rapprochement qu'il faisait avec un ingénieux talent. Je ferai simplement valoir ici qu'à la date où *Andromaque* fut composée, loin d'être d'un bon courtisan, ce rappel eût été maladroit. Si Andromaque datait de dix ans plus tôt, la thèse serait soutenable. En 1668, il eût été de fort mauvais goût de rappeler des malheurs anciens, qu'un orateur sacré pourra seul évoquer.

(8) Loret, 28 fév. 1654, I, 470 ; 8 sept., 13 oct. 1657. 23 fév. 1658, II, 389, 393, 446.

(9) *Ibid.*, 12 fév. 1656, II, 158 ; cf. Motteville, *Mémoires*, 446; Reresby, *Mémoires*, 4 (en 1660).

(10) Reresby, *Mémoires*, 4.

(11) Mlle de Montpensier, *Mémoires*, 57.

(12) *Ibid.*, 55.

il se conduisit à merveille, le rendit franchement sympathique.[13] Quant au prince Rupert, le cousin des princes royaux, on faisait aussi grand fonds sur la sagesse de ses conseils que sur sa valeur militaire : les exploits par lui sans cesse accomplis contre les vaisseaux de la République, les prodigieuses richesses que ces prises lui avaient rapportées, les succès féminins qu'expliquaient tant de réputation et une si grande fortune, tout faisait de lui une figure légendaire qu'on s'empressait de contempler lorsqu'il paraissait à la cour anglaise.[14]

Dans cette cour, on distinguait encore Walter Montagu ; ami de Buckingham et de Holland, et mêlé avec eux aux négociations du mariage de Henriette-Marie, il était devenu particulièrement cher à la reine lorsque, converti au catholiscime et entré dans les ordres, il l'avait aidée en Angleterre dans sa propagande religieuse. La Révolution, après l'avoir emprisonné, l'exila. Il fut récompensé de tant de dévouement par de belles abbayes que lui donna le roi de France, celle de Nanteuil près Metz, plus tard celle de Saint-Martin, près Pontoise, et par l'emploi de grand-aumônier, qu'il tint auprès d'Henriette-Marie jusqu'à sa mort, puis auprès de Madame. L'abbé de Montaigu, « esprit généreux et sublime »,[15] était la providence des Anglais exilés ; charitable et lettré, plutôt que grand théologien, pacificateur à maintes reprises entre les ecclésiastiques de son pays, il était l'un des Anglais les plus répandus dans la société française, au milieu de laquelle il resta, même après la Restauration, même après la mort des princesses auxquelles il s'était attaché.[16] Moins francisé, le plus jeune abbé d'Aubigny, de l'illustre famille des ducs de Lennox, chanoine de Notre-Dame et bon ami des jansénistes, retourna en Angleterre dès qu'il le put, et sut rendre, dans Londres, aux Français qui y vinrent, la cordiale hospitalité qu'il avait reçue d'eux autrefois.[17]

Enfin parmi tous les Anglais qui vivaient autour de la Reine, il faut faire une place à part à Henry Jermyn. Il s'était attaché à cette princesse dès l'origine : venu, en 1624, dans la suite des négociateurs de son mariage, il était devenu, dès 1628, son vice-chambellan, plus tard son grand-écuyer. En 1644, il l'accompagna en France, où il fit l'effet d'un « fort honnête homme, mais fort borné et plus propre aux petites choses qu'aux grandes ».[18] Il se montra le plus farouche tenant de la monarchie absolue, contre ceux qui pensaient comme Hyde, qu'on favoriserait le retour des princes légitimes en donnant quelques satisfactions aux exigences libérales du peuple

(13) Loret, 21 avril, 12 mai, 30 juillet 1652, 6 mars 1655 etc., I, 235, 240, 260 ; II, 27. Cf. *Cour des Stuarts* (**1094**), VI et VII.

(14) *Avis chrétien et politique au roi*, (**313**), 18-19 ; Loret, 1653, I, 354, 355, 365 etc. Cf. Rathery, *op. cit.*, XXII, 169.

(15) Mayolas, mai 1669 ; *Continuateurs de Loret*, III, 966.

(16) *Church History*, III, 93 ; Daumet, *op. cit.*, 37.

(17) Tallemant, *Historiettes*, VI, 95 ; *Church History*, III, 239.

(18) Mme de Motteville ; cité par Baillon, *Henriette-Marie*, 225.

anglais. Hyde l'emporta auprès de Charles, et quand celui-ci quitta la France, « Milord Germain », comme on disait, resta auprès de la reine-mère dont il dirigeait la maison : chef un peu rude et qui se savait tout permis. Reresby, en 1660, entendait dire qu'il « tenait sévèrement devant lui cette princesse dans la crainte », et constatait « quel empire il exerçait visiblement sur sa conduite ». Pourtant il se refusait à croire, alors, ce qu'on lui disait des véritables liens qui unissaient le courtisan à sa reine.[19] Nommé comte de Saint-Albans à la Restauration, il ne quitta point Henriette-Marie ; ce n'est qu'après sa mort qu'il rentra définitivement en Angleterre pour prendre, auprès du roi Charles II, les mêmes fonctions de grand-chambellan.

Comme bien on pense il y avait parmi les filles d'honneur de la reine quelques-unes de ces belles Anglaises dont la figure ravissante gagnait sans effort le cœur des seigneurs de France.[20] Il y en avait une aussi auprès d'Anne d'Autriche, ou plutôt une belle Ecossaise, « Mlle Gourdon » : entendez Henriette Gordon, petite-fille du premier marquis de Huntley, fille de J. Gordon, comte d'Aboyne. Elle était venue à Paris vers l'âge de quinze ans, amenée là après la mort de ses parents, par leur confesseur Gilbert Blackhall, qui avait espéré conquérir ainsi la faveur d'une importante famille et qui se plaignit amèrement des déceptions qu'il éprouva.[21] En fait la jeune Ecossaise n'eut d'abord guère à se louer de sa transplantation : présentée à la reine-mère de France par son cousin l'abbé d'Aubigny, la protection que cette princesse lui accorda lui parut d'abord assez vaine ; comme elle n'avait point de fortune personnelle, on la mit en divers couvents, où elle passa plusieurs années sans que la vocation monastique se développât en elle. Pour en sortir, il fallait accepter une condition un peu humiliante, dans la maison de quelque princesse ; l'orgueilleuse Ecossaise refusa d'entrer au service de la Princesse de Condé. Elle n'acceptait, puisqu'il fallait servir, que d'être attachée à la reine. Anne d'Autriche finit par accepter de la prendre comme demoiselle d'honneur supplémentaire ; bientôt, la jeune fille acquit la fonction en titre. Dès lors, elle fut une des personnes dont la chronique mondaine s'occupa. On parlait beaucoup de sa beauté, pour laquelle on craignit, quand elle fut attaquée à la fois de la rougeole, de la fièvre pourprée et de la petite vérole ;[22] mais elle s'en tira au meilleur compte et reprit bientôt sa place aux divertissements de la Cour.

Comme cette fille excellente
N'a pas dix mille écus de rente,
Quelques courtisans goguenards
Lui voulaient dire des brocards.

(19) Reresby, *Mémoires*, 4.

(20) Gatien de Courtilz, *Mémoires d'Artagnan*, I, 282.

(21) Cf. *A brief narrative of the services done to three noble ladies*, by Gilbert Blackal, priest of the Scots mission in France, in the Low Countries and in Scotland, dedicated to Mme de Gourdon, one of the foresaid three, and now dame d'atours to Madame. Imprimé à Aberdeen, 1844, in-4; cf. *Dictionary of national Biography*, articles *Gordon* (Henrietta) et *Blackhall* (Gilbert).

(22) Loret, 12 mars 1651, I, 99.

Cela allait si loin que Monsieur, frère du roi, un enfant encore, s'en choquait et imposait silence aux railleurs.[23] Enhardie, l'Ecossaise ripostait à son tour ; quelques mois plus tard, elle crut même pouvoir tenir tête à la propre nourrice de Monsieur. Entre les deux le prince n'hésita pas ; il prit parti pour sa nourrice

Et battit Gourdon comme plâtre !

Coups fortunés ! Car si Monsieur avait de l'emportement et la main leste, s'il frappait aisément les filles, il s'en repentait aussitôt et « demandait cent fois pardon » ; ainsi fit-il humblement avec « Gourdon », et l'astucieuse fille sut profiter des circonstances. A partir de ce jour-là, Monsieur, tout enfant qu'il fût, lui témoigna une préférence marquée, la couvrit de rubans, lui offrit — ce à quoi l'Ecossaise n'était point insensible —, « d'excellents et joyeux festins ».[24]

De ce jour, elle repoussa ostensiblement les avances des jeunes cavaliers, qui, sans songer à l'épouser, auraient volontiers badiné avec elle. Boisrobert, en 1652, parlait de l'aimable Gourdon

Qui des cœurs dont on lui fait don
Et qui s'efforcent de lui plaire,
Rejette l'offre téméraire.[25]

Elle avait de plus hautes visées, qui peu à peu se découvraient. En septembre 1652, la Cour étant à Compiègne, elle fit mine de vouloir entrer au couvent,

Mais du roi l'unique et cher frère,
A qui cela ne plaisait pas,
Y courut soudain à grands pas,
Et la prenant par sa main blanche
La ramena droit à la Cour ;
Et le soir de ce même jour,
Après cette action hardie,
Il lui donna la comédie.[26]

Dès lors, a dit Brienne, « ce fut Mme de Gourdon qui apprit au jeune prince bien des choses qui s'apprennent toutefois assez sans maître ».[27] Cinq ans plus tard, quand le jeune prince allait sur ses dix-huit ans, l'Ecossaise de trente ans était encore en pleine faveur.[28] Elle y restera longtemps : lorsque Monsieur épousa Henriette, Mlle Gordon fut des demoiselles de Madame, puis sa dame d'atour ; emploi qu'elle reprendra avec la seconde

(23) *Ibid.*, 30 avril, I, 113.
(24) *Ibid.*, déc. 1651, I, 184.
(25) Boisrobert, *Epîtres en vers*, II, 124.
(26) Loret, 1er sept. 1652, I, 282.
(27) *Mémoires du jeune Brienne*, (XXXII), III, 153-154 ; et Saint-Simon, VIII, 625.
(28) Loret, 23 fév. 1658, II, 447.

Madame. Ajoutez qu'entre temps, elle avait renoncé à jouer les prudes avec les jeunes seigneurs de la Cour, et qu'outre Clérambault et Beuvron, on en nommait plusieurs pour qui son cœur s'était attendri : belle carrière de Cour, mais qui n'était point faite pour donner à croire aux Français qu'il y eût plus de vertu chez les dames britanniques que chez les dames de chez nous.

Que dire aussi de cette Anglaise, qui tenait maison garnie dans le faubourg Saint-Germain, et qui, en 1652, tenta de tuer atrocement son mari, pour aller librement à d'autres amours? Loret, qui conte son crime avec horreur, se scandalise qu'elle ait échappé à la corde. Mais c'était sans doute une de ces protestantes nouvellement converties à la foi catholique, dont le retour remplissait de fierté et de joie les âmes pieuses : aussi

quatre grandes dévotes
Sans craindre de crotter leurs bottes,
Ont pour elle sollicité
Avec tant d'assiduité,
Qu'elle a reçu miséricorde.[29]

Outre tous les Anglais — catholiques et protestants — fidèles à la dynastie qui, lorsqu'ils n'y résidaient point, venaient rendre leur hommage à la Cour quand l'occasion les amenait sur le continent, on en voyait aussi du parti révolutionnaire. Ludlow apparaissait en 1650, affectant de dédaigner le Louvre ; Henry Vane, chargé d'une mission par Cromwell, faisait visite à Retz, qui admirait sa capacité surprenante.[30]. Puis, les relations diplomatiques ayant repris entre les deux pays, Lockhart, qui vint comme ambassadeur, sut vite gagner la confiance de Mazarin[31] ; des présents adroitement placés lui procurèrent de plus obscures, mais de fort utiles sympathies, celle de Claude le Petit, par exemple, qui — avec force éloges — lui dédiait un numéro de sa *Muse de la Cour*, en septembre 1657.[32]

A tout instant, les Anglais de la cour des Stuarts risquaient de se rencontrer face à face avec le représentant de Cromwell ou les Anglais de sa suite : délicate situation qui devait provoquer mille difficultés, en un temps où, à l'intérieur des familles anglaises, la politique avait créé de douloureuses divisions. Je n'en citerai qu'un exemple, qui mit en émoi et le public de Paris, et les deux Cours, et le ministre : Lord Inchequin, catholique, avait mis son fils au collège des Grassins à Paris, et sa mère, protestante, demeurée en Angleterre, avait recommandé le jeune homme aux bons soins de l'ambassadeur Lockhart. Un jour que l'enfant était allé voir l'ambassadeur, le principal du collège, arguant que le jeune homme à lui confié avait été enlevé sur les instructions de sa mère, obtint du lieu-

(29) *Ibid.*, 6 sept. 1652, I, 404-405.

(30) Voir plus haut, p. 103.

(31) Voir plus haut, p. 114.

(32) Fr. Lachèvre, *Cl. le Petit et la Muse de la Cour*, (CLXXVIII), 73 suiv.

tenant criminel un ordre pour le faire saisir et ramener au collège (juillet 1657). Un officier de police fit appréhender l'enfant, quand il était devant la porte de l'ambassadeur ; un laquais de Lockhart qui se trouvait auprès de lui, fut frappé dans l'algarade. Lockhart se plaignit ; Mazarin, après enquête, exigea que satisfaction fût donnée à l'ambassadeur ; et longs furent les pourparlers jusqu'à ce qu'on eût apaisé l'affaire.[33]

Après la Restauration, les relations entre les deux Cours furent d'autant plus étroites que Charles II entendait modeler la sienne sur celle de France et fonder sa politique personnelle sur une étroite entente avec Louis XIV, et que la jeune Madame, de son côté, attirait en France les nobles visiteurs anglais. Enfin, lien vivant entre les deux états, la reine-mère Henriette-Marie, après avoir tenté de se réacclimater dans le pays où régnait son fils, y renonça et revint en France. Son retour, en 1665, fut commenté « avec une allégresse extrême » par tous les gazetiers ;[34] mais elle passa ses dernières années fort retirée, de plus en plus absorbée par la dévotion, partageant son temps entre la Visitation de Chaillot, les divers couvents de dames anglaises, et sa maison de Colombes, où sa retraite n'était pas moins sévère.

Il arrivait que des seigneurs anglais fissent revivre les splendeurs et les caprices d'un Buckingham : ainsi l'ambassadeur Hollis. Désigné pour venir en France, il retarda son arrivée parce qu'il émettait la prétention qu'on le désignât sur son passeport sous le titre de *My Lord* : ce qu'on refusait de faire.[35] Quand il se décida enfin à faire son entrée, il déploya

> un train dont la splendeur
> Brilla de la belle manière.

et Loret ajoutait, à l'éloge du « Milord Solis » :

> On tient qu'icelui personnage
> Est magnifique, habile et sage,
> Et qu'il fait dans sa fonction
> Grand honneur à sa nation.[36]

Magnifique, certes, plutôt que sage. N'exigeait-il pas bientôt que les ministres le traitassent, en lui parlant, d'Excellence, sans consentir à les payer d'autant ? Grand émoi que Madame dut apaiser en personne ; l'année suivante il suscitait, à propos de sa voiture, de nouvelles querelles de préséance.[37] Grand seigneur avec cela, et sachant gagner la populace. Ainsi, quand Madame accoucha heureusement d'un fils,

(33) Mazarin, *Lettres*, VIII, 107-118.

(34) La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, dans *Continuateurs de Loret*, I, 131-137.

(36) Loret, 29 mars 1664, IV, 182.

(35) Jusserand, *French Ambassador*, 80.

(37) Jusserand, *French Ambassador*, 80-82.

Il fit un grand feu, ce dit-on,
Qui réjouit tout le canton,
Et comme il est fort magnifique,
Fit défoncer mainte barrique
D'un vin friand et ravissant
Dont on fit boire à tout passant.[38]

Et d'une naïveté, digne des Anglais de *Jehan de Paris* : quand la reine eut un enfant mort, mal informé des finesses de notre langue, Hollis s'empressa de communiquer à son gouvernement cette nouvelle surprenante, que la reine venait de mettre au monde « a moorish girl », une fille maure.[39]

On voyait d'autres Anglais fastueux : Buckingham, le plus riche seigneur d'Angleterre, qui eut en France presque autant de succès qu'autrefois son père ;[40] le comte de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland, dont Mayolas notait l'arrivée en ces termes flatteurs :

Un milord anglais est venu,
Dont le nom n'est pas inconnu,
Dans Paris notre capitale,
Et sa dépense sans égale
Fait bien voir que c'est un seigneur
Rempli de richesse et d'honneur :
Nert Tamberlan, illustre comte,
Est l'objet de ce que je conte.
Six carrosses à six chevaux
Et trois chariots des plus beaux,
Des personnes plus que soixante
Sont à sa suite triomphante,
Et tous ses gens, fort bien montés,
Magnifiquement ajustés,
Et le reste de l'équipage
Répond à ce grand personnage.[41]

Le duc de Montmouth, non moins illustre bâtard, parut en 1668 et revint plus tard faire admirer ses talents :

Lui qui, par le brillant de sa vive lumière,
Sa grâce et ses attraits, à son âme guerrière
Donne tant de douceur qu'il peut bien à la Cour
Même aux cœurs les plus fiers imposer de l'amour.[42]

Le grand ministre Clarendon, disgrâcié en 1668, s'installa à Rouen, où il rédigea ses *Mémoires*, et vécut ignoré jusqu'à son dernier jour (1674). De nombreux catholiques, après l'affaire d'Oatès, vinrent aussi s'abriter en

(38) Loret, 19 juillet 1664, IV, 223.

(39) Jusserand, *loc. cit.*

(40) Cf. Gilbert, cité p. 477, et Robinet (sept. 1665), *Continuateurs de Loret*, I, 242.

(41) Mayolas, 13 octobre 1669, *Continuateurs de Loret*, III, 1004. Cf. Rou, *Mémoires*, LXXIV *A*) I, 141 suiv.

(42) Laurent, *Lettre* du 20 sept. 1677, 2-3. Cf. plus haut p. 144, 149.

France jusqu'à ce que l'accession de Jacques II au trône leur eût largement rouvert les portes de leur patrie[43].

On voyait aussi de fermes protestants, hostiles à l'absolutisme. Gilbert Burnet, qui avait gracieusement témoigné, en faisant traduire son *Histoire de la Réformation anglaise*, du cas qu'il faisait de l'opinion française[44], venait à Paris peu après ; et ses *Mémoires* nous apprennent qu'il y fréquenta non seulement des protestants comme Schomberg et Ruvigny, mais aussi le maréchal de Bellefonds qui eût souhaité le convertir, le duc de Montausier, le grand Condé et le président de Harlay, tous deux lecteurs admiratifs de son *Histoire*, des érudits comme Thévenot et Le Grand, quelques docteurs en Sorbonne, Bourdaloue, le P. de la Chaise[45] ; et le respect qu'il témoignait pour la science et la piété d'un Godeau, d'un Pascal, d'un Arnauld, d'un Nicole, d'un Huet, devait bien disposer à son égard les plus pieux de ses interlocuteurs[46]. Quelques années plus tôt, celui qui devait être le théoricien du gouvernement de Guillaume III, comme Burnet en serait l'apologiste, Locke, avait aussi passé de longs mois en France : à Lyon, à Toulouse, à Montpellier, où comme tant de ses compatriotes il alla se soigner, à Paris aussi, où il séjourna longtemps, fréquentant avec un plaisir que partageaient ses hôtes, les savants qui se réunissaient chez Justel, surtout Thoynard avec qui il demeura en confiante correspondance[47].

8. Voyageurs anglais en France : Après la seconde révolution.

Nous avons vu avec quelle générosité Louis XIV, avec quelle respectueuse pitié la population accueillirent en 1689 les monarques anglais obligés pour la seconde fois en un siècle, de chercher un asile en France. On loua le roi qui leur offrait, avec le château de St-Germain, une large pension ; on les loua eux-mêmes d'avoir souhaité qu'il la restreignît au nécessaire, de n'accepter que cinquante mille francs par mois et encore parce qu'il leur fallait faire vivre, en même temps qu'eux, les sujets fidèles qui les avaient suivis, et qui étaient si nombreux qu'ils ne purent tous s'établir dans la petite ville de Saint-Germain[1].

La reine parut pleine d'esprit, de justesse, de bon sens ; on appréciait aussi sa dignité, sa constance et sa discrétion[2] ; on s'attendrit sur le petit prince de Galles, « ce petit Moïse que par un miracle tout particulier Dieu

(43) *Church History*, III, 471.

(44) Voir plus haut, p. 237-238.

(45) Burnet, *Mémoires* (éd. Guizot), III, 327 et suiv.

(46) *Préface* des *Remarques sur les actes de la dernière assemblée du Clergé* (**1391**), 4. Est-ce à lui que fait allusion le *Huetiana*, 24, quand il parle de cet évêque d'Angleterre « qui a fait parler de lui depuis, et qui eut l'audace, étant à Paris, d'avancer en bonne compagnie que Saint Augustin n'avait point d'esprit »?

(47) Voir les *Lettres*, éditées par Ollion (**1086**).

(1) Du Bosq de Beaumont et Bernos, *la Cour des Stuarts* (**1094**), 57-61.

(2) Mme de Sévigné, 14 janv. 1689, VIII, 410 ; cf. *Cour des Stuarts*, 48-54 et 308.

avait sauvé du péril de la mort »[3], beau poupon élevé à l'anglaise, qui allait bientôt devenir « le plus charmant enfant qui se pût voir »[4]. On ne revint guère sur l'impression défavorable qu'avait dès l'abord produite le roi Jacques. Les courtisans avaient été fort choqués, dès son arrivée, qu'en retrouvant la reine, il ne l'eût point embrassée : sa réserve anglaise passa pour insensibilité ; on lui avait trouvé fort mauvaise grâce à conter ses aventures dans un français bégayant; il avait l'air d'un vieil homme vaincu et las ; il portait mal son épée et plaçait sans grâce son chapeau sur sa tête![5] Si Mme de Sévigné lui trouve « l'air bonhomme », ce n'est point, tant s'en faut, un compliment qu'elle fait : elle le juge d'esprit commun, déplore sa froideur : « il paraît aussi content à Saint-Germain qu'il était à Londres »[6]. Il semblait ne songer qu'à ses chevaux : il les réclama à Guillaume, et « il piquait comme un homme de vingt ans qui n'a d'autre souci que celui de se divertir »[7]. Ajoutez qu'il manquait de délicatesse, même de simple adresse : avant de partir pour l'Irlande, en 1689, il alla chez les religieuses anglaises toucher des écrouelles : cela parut usurper sur les privilèges du roi très chrétien[8] ; aussi bien affectait-il de porter toujours le titre de roi de France, depuis si longtemps préservé par ses prédécesseurs, à l'humiliation des Français. Un peu plus tard, dans son zèle dévôt, il se montrera choqué par la conduite du roi Louis XIV, ou celle de Monsieur[9].

En fait, on n'avait pas été long en France à le connaître pour ce qu'il était, c'est-à-dire, « comme un homme entiché de sa religion et abandonné d'une manière extraordinaire aux jésuites» (Mme de Lafayette). Si l'on n'allait point jusqu'à dire crûment, ainsi que l'archevêque de Reims, « qu'il avait quitté trois royaumes pour une messe », mot qui fit justement scandale, plusieurs tenaient avec Bussy-Rabutin que ce zèle louable était un peu indiscret : « Je voudrais que sa dévotion eût des dehors moins éclatants. Il me semble que les têtes couronnées font leur devoir de bons chrétiens quand ils prient... Il faut qu'ils laissent au peuple et aux gens d'Eglise les régularités extérieures de la religion »[10]. La cour de France n'était point encore faite à des façons qu'elle apprendra à connaître quelques années plus tard, bien que jamais d'ailleurs Louis XIV vieilli ne soit tombé dans les menues pratiques de Jacques.

Nous avons vu comment l'expédition d'Irlande, et quelques années plus tard la bataille de la Hougue achevèrent de discréditer Jacques et de

(3) Le Noble, *Pierre de Touche*, XI, juin 1690, 27.
(4) *Lettres* de la Palatine, 20 sept. 1696, 169. Cf. plus haut, p. 193.
(5) *Cour des Stuarts*, 41, 46-47.
(6) *Ibid.*, 55, 61.
(7) Mme de Lafayette, citée *Ibid.* 55-58.
(8) *Cour des Stuarts*, 67.
(9) *Ibid.*, 127-128.
(10) *Ibid.*, 61, 55 et 119.

mécontenter les Français[11] ; et lorsqu'en 1696 il se fut approché de la Manche pour passer en Angleterre dès que le lui aurait permis l'assassinat projeté de Guillaume[12], on put lire des affiches placardées dans Paris : « Cent écus à gagner qui pourra trouver une manière honnête pour faire revenir le roi d'Angleterre à Saint-Germain ». La princesse Palatine qui rapporte le fait, tout en feignant de plaindre le pauvre roi, a trouvé cela « si drôle qu'elle n'a pu s'empêcher d'en rire »[13]. Elle n'était point la seule.

Enfin quand Louis XIV eut traité à Ryswick avec Guillaume, et que les relations diplomatiques reprirent entre les deux pays, ce furent sans cesse d'inquiétantes frictions entre les Anglais de Saint-Germain et ceux qui accompagnaient à la cour Portland, l'ambassadeur extraordinaire de Guillaume. « On vit encore poliment avec ces royales personnes, allait dire bientôt Madame, la Palatine, mais on fait tout ce que veut le roi Guillaume»[14].

Portland était bien vu du roi et du public ; seuls quelques courtisans cherchaient par de mauvaises façons à son égard, à affirmer leurs sentiments loyalistes et à complaire au roi de Saint-Germain[15]. En réalité, après Ryswick, personne n'envisageait une prochaine restauration du roi légitime en Angleterre. Louis XIV n'hésitait point à exiler à Angers Melfort qui, vers 1701, s'efforçait de provoquer un soulèvement jacobite, afin d'en marquer ainsi à Guillaume son entière désapprobation[16]. C'est sans doute parce qu'il n'y avait vu qu'une satisfaction de forme, qu'il se jugeait en droit de donner à un souverain, son parent, que le roi de France, en dépit de ses ministres, promit à Jacques II mourant de traiter son fils en roi. Il le fit, et l'on connaît les conséquences fâcheuses de ce geste. Mais la France entière l'avait approuvé : quand le jeune roi venait par hasard à Paris, la curiosité du public s'attachait à lui. Dangeau a conté comment un jour, à l'Opéra, on s'étouffa au parterre pour l'apercevoir ; la princesse royale, sa sœur, se sentait émue de la sympathie qu'elle lisait dans tous les yeux[17].

Cette sympathie bientôt s'atténua ; on se lassa d'attendre des réparations chaque jour moins probables : après la malheureuse expédition d'Ecosse, en 1708, la dynastie Stuart fut abandonnée[18]. En 1713, le prince quittait le territoire de la France, sans qu'on protestât ; et la misère s'appesantit sur la reine-mère, réduite à se réfugier souvent à Chaillot, comme autrefois Henriette-Marie, et sur ce qu'il restait de la pauvre cour à Saint-Germain.

(11) Voir plus haut, p. 179-180 et 186.
(12) Voir plus haut, p. 177.
(13) *Lettres* de la Palatine, 1er avril 1696, 160.
(14) *Ibid.* 18 juillet 1700, 213.
(15) Saint-Simon, *Mémoires*, V, 61 ; et *Lettres* de la Palatine, 16 fév. 1678, 182.
(16) Saint-Hilaire, *Mémoires*, III, 75.
(17) *Cour des Stuarts* 179 et 252.
(18) Voir plus haut p. 212, 216-218.

Cela avait été dès le début un assez triste séjour que Saint-Germain : « le château a si peu de commodités, disait plaisamment Hamilton, qu'il n'y a que trente ou quarante, tant prêtres que jésuites, qui y aient des appartements. Une chapelle et deux oratoires dans le corps de la place, une paroisse et quelques couvents dans les dehors, voilà tout ce qui s'offre à notre dévotion. Ce n'est pas contentement... »[19]. L'étroite piété qui y règne en a écarté « tous ceux que l'exemple n'a pu rendre hypocrites » : « il n'y a point ici de quartier pour ceux qui ne sont pas la moitié du jour en prières ou qui n'en font pas le semblant »[20]. La jeunesse même s'étiole, et rares sont les beaux jours d'été, où les rieuses jeunes femmes osent se livrer aux jeux de plein air, si en honneur dans leur pays :

Trois fois ces nymphes intrépides
Qui font l'ornement de ces lieux,
Grimpèrent sur des pyramides
Que le foin élevait aux cieux ;
Nous les vîmes, têtes baissées,
Livrer en l'air mille combats,
D'où l'une et l'autre renversées
Vinrent à nous la tête en bas.[21]

D'ordinaire on va tristement, d'un air dévot et préoccupé : car, « le malheur commun, qui réunit parfois ceux qu'il persécute, semble avoir répandu ici la discorde et l'aigreur ; l'amitié dont on fait profession est souvent feinte ; la haine et l'envie qu'on renferme toujours sincères, et tandis qu'on offre en public des vœux pour le prochain, on le déchire tout doucement en particulier[22] ». Pendant longtemps les querelles politiques ont divisé la Cour ; les absolutistes intransigeants groupés autour du ministre Melfort soutinrent une lutte héroïque contre les opportunistes, ou composants, dirigés par Middleton, jusqu'au moment où ce parti triompha auprès de Jacques (1693-1694)[23]. Sans cesse, il s'élevait des difficultés entre les catholiques et les protestants ; bien que le roi eût d'abord permis à ceux de ses loyaux sujets qui l'avaient accompagné d'exercer en toute liberté leur culte, on cherchait à convertir ces hérétiques « plus fidèles à Calvin qu'au prince d'Orange[24] » ; quand on n'y parvenait point, on les desservait près du prince ; quand l'un d'eux mourait, on l'enterrait de nuit, honteusement[25].

(19) Hamilton. *Zénéyde*, *Œuvres*, II, 399.

(20) *Ibid.*, 400.

(21) Hamilton, *Lettres et Epitres* ; *Œuvres*, III, 93.

(22) Hamilton, *Zénéyde*, *Ibid.*, II, 400.

(23) Cf. *Coup d'œil sur la Cour de Saint-Germain de* 1690 *à* 1695 (1696), cité par Macaulay, *Histoire de Guillaume III*, (CLXXXIX), III, 119-124.

(24) Hamilton, *Zénéyde*, II, 402.

(25) *Cour des Stuarts*, 147-148.

L'esprit, dès qu'il put, s'échappa :

Le solitaire Saint Germain,
Jadis passablement fertile
A produire un couplet badin
Et quelquefois un peu malin,
N'est plus à présent que l'asile
D'un ennui qui n'a point de fin,
Et de ce loisir inutile
Qui pèse plus que le chagrin ;
Ce n'est plus qu'un désert stérile
Où Phébus perdrait son latin.[26]

On en était réduit à attendre l'ombre, propice à de plus grossiers plaisirs :

Moments exempts de chagrin,
Ressource de Saint Germain !
Si dans cette cour,
Pendant tout le jour,
On se meurt de tristesse,
Quand la nuit arrive à son tour,
On boit à sa maîtresse (*bis*).

On boit, et l'ivrognerie, vice anglais, s'étale, provoque querelles, rixes, duels souvent funestes.[27] De singuliers écarts de conduite aussi : il est difficile de tirer au clair la très louche aventure qui mena Vanbrugh en prison (1690-1692), après qu'il eut procuré à quelque mylord les faveurs d'une femme de Paris. Mais de plus éclatants scandales affligèrent la cour de Saint-Germain : Dangeau a conté celui que causa Lady Waldegrave, fille naturelle du roi Jacques, qui, veuve, devint grosse, fut enfermée en un couvent par ordre de son père, n'obtint point le pardon paternel même quand elle eut épousé son séducteur, et retourna en Angleterre, où elle devint une ardente anti-jacobite.[28]

Les hommes actifs fuyaient ce milieu, s'engageaient dans les armées de Louis XIV : avant tous, il faut citer Berwick, fils bâtard de Jacques lui aussi, dont «l'air froid, un peu sec et quelquefois un peu sévère » révélait l'origine ; plein de talents militaires et d'honneur, il s'attacha si sincèrement au pays auquel il avait prêté son bras, qu'il demanda la naturalisation et refusa plus tard de prendre un emploi que voulut lui confier Jacques III.[29]

Quant aux Anglais orangistes, on en vit aussi un bon nombre, en dépit des guerres. Je n'en citerai que quelques-uns parmi ceux dont le nom intéresse l'histoire littéraire : Le Dr Lister, qui accompagna Portland dans son ambassade extraordinaire, en avait profité pour fréquenter à Paris natu-

(26) Hamilton, *Lettres et épitres*, III, 134, Cf. 255.

(27) Hamilton, *Chansons*, III, 346 ; *Cour des Stuarts*, 150 ; Dangeau (1691 et 1694), cité par Fr. Michel, *op. cit.*, 379.

(28 Lanson, éd. des *Lettres philosophiques*, II, 114-115 ; Dangeau, janvier, 26 mars, 5 nov. 1695, cité dans *Cour des Stuarts*, 159.

(29) *Cour des Stuarts*, 360.

ralistes, hellénistes, philosophes et littérateurs, comme fera Addison un peu plus tard, et il rapporta de son voyage des souvenirs pénétrants et somme toute sympathiques. Matthew Prior, qui était attaché à la même ambassade, revint plus tard avec le titre d'ambassadeur ordinaire ; fort apprécié de Fénelon et de tous les lettrés qui l'approchèrent, il savait admirablement le français.[30] Mêlé aux délicates négociations qui préparèrent le traité d'Utrecht, c'est lui qui, en 1712, reçut à Paris son ministre, le séduisant Henry Saint-John, Lord Bolingbroke, secrétaire d'état, quand celui-ci, inaugurant une méthode diplomatique nouvelle, qui ne devait se développer que de nos jours, jugea bon de venir personnellement discuter avec le ministre français Torcy. Reçu familièrement à l'hôtel de Croissy, accueilli à Fontainebleau, chez le duc de Beauvilliers, le duc de Noailles et le duc d'Antin, il visita Versailles, Trianon, Marly ; il plut au roi et aux courtisans plus encore qu'au roi, par son mérite, son amabilité, son esprit, sa générosité. Capable comme Prior, de faire assaut d'esprit avec les plus spirituels Français dans leur propre langue, il sut gagner des amitiés utiles, celle des Tencin, la jeune Alexandrine qui était au mieux avec Prior, et son frère à qui il fit donner une bonne abbaye ; il partit, ayant comblé tout le monde de courtoisies, se rappela au souvenir de ses hôtes par du miel, de l'eau des Barbades, du vin des Canaries, des montres anglaises, qu'il chargeait Prior de distribuer :[31] on ne s'étonnera point, après cela, qu'il ait laissé à Paris un bon souvenir, qu'il y soit resté lui-même fort attaché, qu'il ait eu, plus tard, tant de plaisir à s'y fixer.

(30) Brunot, *op. cit.*, V, 173.

(31) L. Delavaud, *Scènes de la vie diplomatique* (**1090** *A*) 146-149 ; cf. Pierre Maurice Masson, *Mme de Tencin*, (**CXCI**), 18-20

CHAPITRE VIII

PERSONNAGES ANGLAIS DANS LES ŒUVRES D'IMAGINATION

Je voudrais maintenant observer ce que cette connaissance des hommes et des choses d'Angleterre a déposé dans les œuvres assez nombreuses[1] où poètes, dramaturges et romanciers, ont introduit des personnages britanniques, assister à la formation du type littéraire traditionnel de l'Anglais.

Il n'y a rien à tirer des vieux romans que la *Bibliothèque Bleue* continuait à partout répandre : Ni *Robert le Diable*, ni *Richard sans peur*, toujours familiers au peuple,[2] ni les chevaliers de la Table Ronde, ces héros parfaits qu'évoquait l'*Astrée*,[3] n'apportaient quoi que ce fût qui distinguât les héros de la Grande-Bretagne de ceux d'autres pays. Seul peut-être le roman de *Jehan de Paris*, que le colportage continua à vulgariser au XVII^e^ siècle, a pu répandre une agréable mais superficielle caricature de la naïveté, de la simplicité britanniques.[4] Il faut aussi avouer que bon nombre d'œuvres plus récentes, et des plus considérables, sont aussi pauvres en indications intéressantes, aussi ignorantes de la physionomie véritable des Anglais. Chapelain, dans sa *Pucelle*, avait beau jeu pour en faire vivre devant nous ; mais quand il a traité l'Anglais d'insolent ou de superbe, de rebelle ou de perfide, d'impétueux ou de vaillant, quand il a maudit en lui le protégé du démon, et l'ennemi cruel, il est au bout de sa psychologie ; dans le conseil ou au combat rien chez lui ne ressemble à un héros français comme un héros anglais ; pas plus qu'il n'a éclairci les faits,[5] Chapelain n'a éclairé la figure des hommes.

On se doute qu'il n'y a guère plus à tirer des « nouvelles historiques » : on sait à quel point le genre est fade et incolore : les « nouvelles anglaises » ou celles qui, à l'occasion, introduisent des personnages anglais ne font malheureusement point exception à la règle. Si leur nombre mérite d'être signalé, car il indique où se porte l'intérêt des lecteurs, elles révèlent toutes, à la fois l'absolue ignorance des auteurs et l'indifférence du public pour les détails pittoresques. Avec toute sa finesse et son talent, M^me^ de la Fayette, dans la *Princesse de Clèves*, a conté l'histoire d'Anne de Boulen (Boleyn) ou celle d'Elisabeth et de Courtenay, sans

(1) On en trouvera une liste raisonnée dans la *Bibliographie*, nos **1099-1166**.

(2) Cf. D'Assoucy, *Aventures*, 86.

(3) *Astrée*, II, *L'auteur à Céladon.*

(4) Cf. G. Ascoli, *op. cit.*, I, 23, 37-40.

(5) Voir plus haut. p. 230.

que leur nationalité se révélât. Les romans à clef sur des sujets contemporains, les nouvelles du jour qu'un publiciste colporte, même le *Prophète Irlandais* de Saint-Evremond, restent sans vérité et sans vie : seuls, les romans de Gatien de Courtilz, avec les *Mémoires de Grammont* — ou encore la traduction de la *Nouvelle Atalantis* de Mrs Manley, — donnent quelques indications pittoresques sur les mœurs et les caractères et méritent qu'on s'y arrête.

Le théâtre n'est pas mieux partagé; plusieurs tragédies historiques mettent en scène Edouard III, Jane Grey, Thomas Morus, Marie Stuart ou le comte d'Essex; mais les auteurs, qui se copient les uns les autres, ne sauraient imaginer des seigneurs anglais qui n'eussent pour noms *Nolfoc* (Norfolk), *Sufoc* (Sulfok), *Clocestre* (Gloucester), *Arondel*, *Salsbury* ou *Varvic*, et ils s'entendent pour réduire les événements de l'histoire anglaise à un petit nombre de situations déterminées : un prince qui se laisse entraîner à des amours illégitimes ;[6] une héroïne ou un héros vertueux et menacé ;[7] une reine hésitant à punir, et poussée à le faire par la jalousie ou par des ministres indignes ;[8] un conseil réuni sur la scène : tribunal de seigneurs ou Etats d'Angleterre délibérant sur le sort du héros ;[9] un juge indépendant qui se refuse à siéger avec les ennemis de l'accusé ;[10] un traître qui vient insulter le héros dans son malheur ;[11] un condamné innocent qui accepte sa sentence par respect de l'autorité royale et par humilité chrétienne, et qui meurt, s'il est homme, avec une héroïque fierté,[12] ou, si c'est une femme, avec une douceur touchante ;[13] le supplice accompli, la reine, qui eût voulu pardonner et dont un méchant a trahi la confiance, se laisse aller à de douloureux regrets.[14] Qu'y a-t-il là de spécifiquement anglais, sinon la délibération des Etats? Serait-ce par hasard le personnage du capitaine des gardes, indispensable sans doute à toute bonne tragédie anglaise, puisqu'on en voit un dans chacune d'elles?

Si nous en venons aux œuvres qui n'ont rien à voir avec la légende ou l'histoire, l'énumération en sera bientôt faite,[15] et peu d'entre elles nous peuvent retenir. L'*Histoire septentrionale*, ou le *Trompeur puni*, de Scudéry,

(6) *Edouard* ; *Marguerite de France* ; *Thomas Morus*.

(7) *Jeanne* ; *Thomas Morus* ; *Marie Stuart* (Regnault et Boursault) ; *Comte d'Essex* (La Calprenède, Boyer, Thomas Corneille).

(8) *Marie Stuart* (Regnault et Boursault) ; *Comte d'Essex* (Corneille et Boyer).

(9) *Jeanne*, *Marie Stuart* (Regnault) ; *Édouard; Thomas Morus; Comte d'Essex* (La Calprenède et Boyer).

(10) *Marie Stuart* (Regnault), *Comte d'Essex* (Boyer).

(11) *Comte d'Essex* (La Calprenède et Boyer) ; *Marie Stuart* (Boursault).

(12) *Thomas Morus* ; *Comte d'Essex* (les trois) ; *Marie Stuart* (Boursault).

(13) *Reine d'Ecosse* ; *Jeanne*, *Marie Stuart* (Regnault et Boursault).

(14) *Reine d'Ecosse* ; *Jeanne* ; *Marie Stuart* (Regnault et Boursault, à deux reprises) ; *Comte d'Essex* (les trois).

(15) N^os^ **1117** et suiv. et **1154** et suiv.

en 1633, introduit au troisième acte un roi d'Angleterre accompagné de sa femme ; mais qui pourrait le distinguer du roi de Danemark aperçu aux actes précédents, de l'un quelconque de ces rois de fantaisie que la tragi-comédie nous a si souvent présentés? Corneille, qui a fait jouer, puis imprimer en 1632, son *Clitandre*, sans vouloir déterminer en quelle province ni en quel pays se trouvait « le château d'un roi proche d'une forêt », où se déroulait son action, à partir de 1644 remplace dans la liste de ses personnages l'indication vague : *le roi*, par celle ci : *le roi d'Ecosse* : il n'en reste pas moins qu'il avait écrit sa pièce sans se soucier de dépeindre les mœurs insulaires. Du moins, pouvons-nous penser que les cruautés et les meurtres qu'il y avait introduits (I, IX et X ; IV, 1), lui ont paru, après coup, cadrer avec ce qu'il croyait savoir de ces pays ; et n'était-ce point pour la même raison qu'en 1636, déjà, il avait situé en Angleterre les scènes tragiques, pleines de cynisme et de violence, qu'il incorporait dans sa comédie de l'*Illusion*?[16] Boisrobert, en 1653, place à Londres la scène de sa *Folle gageure ou les Divertissements de la Comtesse de Pembroc*. Il a séjourné lui-même dans le pays ;[17] et pourtant, quand il a parlé de la traversée de « Douvres à Calais », d'un objet perdu « dans la place de *Vitteal* » (Whitehall), quand ses personnages ont fait des « paris » à grands coups de *jacobus*, persuadé qu'il a beaucoup accordé à la couleur, il ne demande rien d'autre à ses souvenirs.

1. Le « Francion » de Sorel.

C'est de façon bien épisodique qu'un personnage anglais s'introduisait, en 1623, dans l'*Histoire comique de Francion*, par Charles Sorel ; mais l'anecdote assez étendue vaut qu'on la considère.[1] Le héros est un de ces jeunes seigneurs anglais, comme on en vit, pendant tout le siècle, auprès des ambassadeurs d'Angleterre, ou dans les cours exilées. Ils étaient généralement de fort belle allure et de joli visage : « il n'y a guère de femme plus belle que lui », dira-t-on de l'anglais Lysandre dans le *Panégyrique de l'Ecole des Femmes*, en 1663 ;[2] et déjà l'héroïne de *Francion*, qui par profession s'y connaît en hommes, avoue n'en avoir jamais vu « de si beau et de si blond »[3] que le jeune gentilhomme dont elle conte l'aventure. Amis de l'élégance et même d'un luxe somptueux, « l'habit chargé de passements d'or », « curieusement nettoyés et parfumés »[4], propres à « effacer les gentilhommes les

(16) Ceci mérite quelque attention. Nous y reviendrons au livre III, en étudiant les influences littéraires.

(17) Cf. plus haut, p. 266.

(1) N° **1154**. Second Livre ; I, 82-94.

(2) N° **1121** ; 82.

(3) *Francion*, 88.

(4) *Ibid*, 87-88. Cf. *Princesse d'Angleterre* (n° **1127**), II, 210, dont l'auteur transporte aux siècles anciens les données de son expérience.

plus accomplis de notre Cour »,[5] ils sont plus que ceux-ci passionnés d'aventures galantes et singulièrement naïfs. C'est ce qui perd l'Anglais du *Francion* : victime d'aigrefins et de filles de joie, on lui fait prendre une courtisane de bas étage pour une grande dame, la maîtresse d'un très haut seigneur, et il paye à pleines mains pour s'introduire dans ses bonnes grâces. Il est fort joliment croqué : d'abord plein de mépris pour les femmes de Paris qu'il juge moins belles que celles de l'île ; intrigué par la rare beauté dont on lui parle ; s'éprenant d'elle avant de l'avoir aperçue ; ravi par une langoureuse œillade, par un mot flatteur qu'on lui rapporte. Il va donner sérénade à sa belle, et chante à sa façon un air nouveau :

Moy foudrois bien guérir du mal que moy sens,
Mais moy ne puis pas ;
Car li belle qui tient li kœur de moy,
Est touti pleine de rigoureusement.[6]

Sa bourse s'ouvre sans cesse entre les mains du malandrin qui s'entremet auprès de la belle : aucun « poinçon de diamant » ne lui semble trop coûteux ; il court au rendez-vous, et son charme naïf attendrit jusqu'à la rouée qui se joue de lui, mais ne lui marchande pas sa tendresse. Minutes de joie bien vite troublées : commissaire, sergent et recors, complices des filous, surviennent et ne s'éloignent que pattes graissées ; puis c'est l'arrivée du soi-disant seigneur, qu'il croit tromper : à demi-nu l'Anglais se cache dans la ruelle ; il est surpris mais riposte fièrement à son rival :

Moy suis gentilhomme ; moy vient des anticq Roys de Cosse ; (li grand ayeul de la personne de moy li boutit son vie putinq cent fois pour li service de son Prince) ; moy fera raison à toi.[7]

L'accent est décidément mal noté, mais non le ton vaniteux de l'insulaire, qui se sauve dépouillé de ses habits, dépouillé de son argent, fuit en Angleterre la rancune d'une puissant rival, convaincu qu'il a obtenu la plus désirable, la plus difficile maîtresse.

Ces jeunes Anglais de Paris devaient couramment mener une vie de débauche, car les romans se plaisent à nous les présenter, buveurs, prêts à dégaîner, grands coureurs de jupes.[8] Gatien de Courtilz, dans les *Mémoires d'Artagnan*, a fait place à une aventure comparable à celle du *Francion* ; mais le héros en est moins naïf, et de goût moins délicat : c'est en pleine connaissance de cause qu'il va chez les filles. Il ne se tirerait pas à meilleur

(5) Robinet, *Panégyrique de l'Ecole des Femmes*, 85.

(6) Cette sérénade dont l'accent a été si mal noté, ne date que de l'édition de 1626 : I, 86 note.

(7) *Ibid.*, 92 (les mots entre parenthèses ont été ajoutés en 1626). Les grossiers jeux de mots dus à l'accent sont traditionnels.

(8) Gatien de Courtilz : *Mémoires de M. le D. de R.*, 79 ; *Mémoires d'Artagnan*, I, 262-264. Cf. *Princesse d'Angleterre*, II, 141.

compte de leurs griffes et des poignards de leurs complices, si d'Artagnan ne le secourait, en s'étonnant qu'un Anglais « qui avait de si belles poulettes chez lui », pût venir chercher de mauvaises femmes à Paris ?

Les honnêtes filles aussi font de doux yeux aux Anglais ; ne passent-ils point pour les meilleurs maris du monde ? « J'en ai vu ici quelques-uns, dit un des personnages du *Panégyrique de l'Ecole des Femmes*, qui m'ont surpris par cette bonté » ; il a entendu tous les mauvais contes qu'on faisait[10] et les répète volontiers : « Loin d'être jaloux de leurs femmes ils aiment tous ceux qui les courtisent, et l'on ne saurait leur faire plus grand bien que d'en conter à leurs chères moitiés ». L'Anglais Lysandre proteste en riant contre ces plaisanteries bien connues, mais il avoue qu' « il n'y a point d'hommes en toute la terre plus complaisants pour leurs femmes ni qui compatissent davantage à leurs moindres incommodités ».[11] Amants sincères et honnêtes, quand ils se sont épris d'étrangères, ils les épousent dès qu'ils le peuvent, sans égard à la différence des conditions. Dans le *Roman Comique*, en 1651, le Destin contait l'histoire de cette fille de bonne maison qui avait eu un enfant d'un seigneur Ecossais, et que celui-ci épousa le jour avant qu'elle mourût, pour faire honneur à sa promesse, et remplir son devoir vis-à-vis de son enfant.[12] Des aventures analogues sont à l'origine du roman anonyme *Mylord ou le Paysan de qualité*, paru en 1700, et du premier roman de Marivaux : *les Effets surprenants de la Sympathie* (1713). La bonne foi de ces Anglais est si grande que celles dont la réputation n'est point intacte aimeraient à mettre la main sur eux ; ainsi manque-t-il d'advenir au chevalier Hasard quand il passe en France ; mais celui-ci, chevalier de fortune, n'est point homme à se laisser prendre ; plus apte à recevoir des dames qu'à leur donner, il échappe au piège qu'on lui tend.[13]

2. Le « Page disgracié », de Tristan.

Il faut prêter plus d'attention au *Page disgracié*, ce roman, ou plutôt cette autobiographie romancée, parue en 1643, où Tristan a donné « comme une réflexion de miroir » des aventures de sa jeunesse ; de ce roman, fait unique dans la littérature de ce temps, un bon tiers se passe en Angleterre, et comme on voit avec raison en lui, un des plus heureux essais du genre réaliste au XVII[e] siècle,[1] on devine de quel particulier intérêt il est pour nous.

(9) *Mémoires d'Artagnan*, I, 279-282.

(10) Voir plus haut, p. 343-344 et 346.

(11) Robinet, *Panégyrique*, 87-88.

(12) Scarron, *Roman comique*, I, 99-100.

(13) *Mémoires du chevalier Hasard* (N° **1163**), 133-140. Je ne dirai rien ici de la *Duchesse d'Estramène* (**1159**), car si les personnages en sont tous des Anglais qui résident en France, rien dans leurs caractères ne révèle leur nationalité.

(1) Cf. Gustave Reynier, *Le roman réaliste au XVII[e] siècle*. (**CXCVII**). M. Bernardin (**925** *A*) qui avait vérifié l'exactitude autobiographique du roman dans les parties qui se passent en France, surpris des évènements singuliers que Tristan rappor-

Je ne m'attarderai point à conter les débuts du héros, ni comment, vers l'âge de quinze ans, il doit, après un malheureux coup d'épée, fuir la cour de France, et s'avise, avec pour tout bien sept ou huit pistoles en poche, de passer en Angleterre. Après une traversée qu'il supporte assez mal, le voici à Londres, chez un marchand de la Cité à qui on l'avait adressé : « un homme fort riche et qui trafiquait en beaucoup de provinces éloignées : il avait au moins deux ou trois vaisseaux bien équipés ». Cet homme est généreux et accueillant ; il traite son hôte comme « un enfant de la maison », et aime à causer avec lui, car il parle fort bien le français. Malheureusement il s'absente souvent, et Tristan alors passe les heures avec des gens de moindre condition, ignorants du français, et fort grossiers : le « facteur » du marchand, entendez : son gérant, et la femme de celui-ci.

Cette dernière était une assez belle personne : « au moins elle était blanche, vermeille et en bon point, n'ayant au plus que vingt-deux ou vingt-trois ans ». Elle parut dès l'abord fort désireuse d'être agréable au jeune étranger : « elle le regardait avec de grands yeux, et lui lançait beaucoup de regards à la dérobée, elle prenait grand plaisir à l'entendre prononcer les mots qu'il savait de sa langue »,[3] et elle-même lui adressait en anglais, sans qu'il y comprît rien, de longs discours, pleins d'émotion : on imagine le plaisant tableau de l'adolescent qui ouvre tout grands ses yeux et ses oreilles, sans rien comprendre, et de la belle Anglaise aux propos intarissables, qui ne voulait point « être interrompue en les faisant, de peur qu'elle avait que notre héros n'en perdît la suite ».

Tout ignorant qu'il fût de l'anglais, la comédie n'était pour Tristan que trop claire : un incident la dénoua, de piteuse façon. Un soir le facteur rentre de la ville, ayant bu plus que de raison : « C'était un ouvrage de Bacchus auquel il ne restait plus rien que la parole ; encore ne lui était-elle pas demeurée bien nette, et sa tête était si pesante que ses jambes mal assurées succombaient souvent sous le faix ». ; il n'a rien de plus pressé que d'achever chez lui la besogne si bien commencée au dehors. Bientôt, devant Tristan dégoûté, et sa femme qui « n'en faisait que sourire... et prenait le chemin pour arriver au même point », il témoigne « par ses paroles et par ses gestes qu'il ne lui restait plus rien de l'avantage que nous avons sur les autres animaux » : il est ivre-mort, on le transporte sur son lit.[4] Quant à la femme, l'ivresse l'enhardit : elle entraîne vers la ruelle le joli garçon qui lui plaît, vide des verres à sa santé, veut le faire boire aussi ; mais « la main lui tremblait si fort en lui présentant la tasse qu'elle répandit une partie du

tait de son séjour en Angleterre, avait cru cette partie moins sincère. Ce que nous savons des mœurs anglaises nous invite au contraire à y ajouter autant de foi qu'au reste. On verra que je rapporte aux évènements qui sont contés dans le *Page disgracié*, un certain nombre des poèmes de Tristan.

(2) *Page disgracié*, 111.

(3) *Ibid.*, 112-113.

(4) *Ibid.*, 114-115.

vin qu'elle lui voulait faire boire ». La boisson, le sommeil de son mari lui enlèvent toute pudeur : « Ma Bacchante, dit Tristan ; comme transportée de je ne sais quelle fureur, me mit les deux mains dans les cheveux... » Mais la scène de lubricité tourne vite à la crapuleuse débauche :

M'approchant la tête de son visage, elle me fit un hoquet au nez qui ne me fut point agréable. Je m'efforçai de m'en dépêtrer, mais elle me tenait si fort qu'il ne fut pas possible, et là-dessus il lui prit un certain mal de cœur qui déshonora toute ma tête : tout le vin qu'elle avait bu lui sortit tout-à-coup de la bouche, et je ne pus faire autre chose que baisser un peu le front pour sauver mon visage de ce déluge. J'eus les cheveux tout trempés de cet orage, et l'horreur que cet accident m'apporta me fit faire un si grand effort pour me sauver des mains de cette insensée qu'elle fut contrainte de quitter prise.[5]

On pense qu'après cette aventure le jeune homme évitera de se retrouver seul avec la dame, qui d'ailleurs l'avertit le lendemain « qu'il y avait eu un grand désordre entre elle et son mari pour mon sujet, et que ce brutal, à qui la lumière que nous avions portée en la ruelle de son lit avait fait ouvrir les yeux, s'était fort bien souvenu à son réveil qu'il nous avait vus ensemble durant son ivresse ; qu'elle avait fait tout ce qu'elle avait pu pour lui ôter cette imagination, et lui faire passer cette vérité pour un songe, mais qu'il était impossible de lui faire perdre cette opinion. De plus, que sa jalousie était arrivée jusqu'à ce point qu'il avait délibéré de m'assassiner à coups de couteau ». Tristan, qui a ouï dire que « les Anglais de cette condition sont fort mutins et vindicatifs », n'est point tenté de courir de si grands risques, et il s'éloigne.[6]

La suite de ses aventures anglaises, qui se déroule dans un tout autre milieu, pour être moins haute en couleur n'est pas moins curieuse. Le page est introduit dans une grande famille pour servir de précepteur français à une jeune fille. L'emploi de pédagogue est peu du goût de Chérubin, mais il suffit que Chérubin aperçoive son écolière pour changer aussitôt d'avis :

« C'était une fille de treize ou quatorze ans, mais assez haute pour cet âge : son poil était châtain, son teint assez délicat et beau, ses yeux bien fendus et brillants, mais surtout sa bouche était belle, et sans hyperbole, ses lèvres étaient d'un plus beau rouge que le corail. Je sentis un grand trouble à son arrivée, et si l'on m'eût à l'heure posé la main sur le côté, on eût bien reconnu aux palpitations de mon cœur combien cet objet m'avait ému. J'allai lui baiser la robe avec cette confusion étrange, et lorsqu'elle m'assura qu'elle était bien aise d'avoir un précepteur de mon mérite et qu'il y avait deux jours qu'elle était dans l'impatience de me voir, je me trouvai tout interdit.[7]

Les premières causeries sont un mutuel enchantement : le page sait de belles histoires, bien belles et bien tendres ; et devant ces beaux yeux il les conte mieux que jamais ! La fillette témoigne son plaisir et sa gratitude

(5) *Ibid.*, 115-116.
(6) *Ibid.*, 118-119.
(7) *Ibid.*, 122-123.

par des présents ; l'adolescent se laisse envahir par l'amour.[8] Les poèmes de Tristan servent parfois de commentaire à son roman autobiographique, et c'est ici, je pense, qu'il faut relire ce petit poème des *Amours* :

A SON ÉCOLIÈRE.

O sujet vraiment plus qu'humain,
Amour qui ne nous quitte guère
Me fait conduire votre main
Pour former de beaux caractères.
Mais voyant mon cœur s'enflammer,
Le traître tout bas me vient dire
Que je profite à vous instruire,
Et que j'apprends à bien aimer
En vous montrant à bien écrire.[9]

La jeune fille n'est point longue à deviner les sentiments de son maître ; loin de s'en choquer, elle s'y complaît ; vienne la jalousie, et elle y répondra. Elle a une jolie cousine à qui elle s'est empressée de faire connaître un précepteur si charmant, et pour ces belles filles réunies, Tristan a dit le plus beau de ses contes, celui de *Psyché*. La cousine est ravie, et mêle trop clairement à sa joie son regret de n'avoir point connu le jeune homme la première ; l'écolière s'indigne : « elle fut un quart d'heure en silence, me regardant de fois à autre, avec des yeux qui faisaient les cruels et les furieux, et lorsqu'elle ouvrit la bouche, ce fut pour me faire un superbe reproche des louanges que j'avais reçues d'une autre bouche, comme si je les avais mendiées avec empressement, moi qui ne les avais point attendues ».[10] La colère révèle la tendresse, et le tout se termine par un baiser « qui me fut possible donné plutôt par un mouvement de pitié que par un transport d'amour, avoue l'heureux et modeste Tristan, mais qui m'avait ravi de joie, de quelque origine dont il fût venu ».[11]

La cousine revient à la charge, multiplie ses visites, écrit des lettres, fait des cadeaux : doux embarras pour le page, qui rima peut être alors

L'ÉGALITÉ DES CHARMES.

Deux merveilles de l'Univers
Tiennent en leurs mains ma fortune,
Et leurs appas sont bien divers :
Car l'une est blonde et l'autre brune.
Cependant leurs jeunes beautés
Règnent dessus mes volontés
Avec une égale puissance,
Et dans leur glorieux destin
Je ne vois que la différence
D'un beau soir et d'un beau matin.[12]

(8) *Ibid.*, 131-133.
(9) *Plaintes d'Acante*, etc., 179.
(10) *Page disgracié*, 136-137.
(11) *Ibid.*, 140.
(12) *Amours du S^r Tristan*, dans *Plaintes d'Acante, etc.*, 180.

A chaque démarche nouvelle, l'écolière s'irrite puis s'attendrit ; ne serait-ce point pour elle que Tristan aurait composé le douloureux sonnet de l'*Amante soupçonneuse*?[13] En tout cas, le page assure sa maîtresse de son attachement fidèle, et s'affirme convaincu qu'un heureux retour de fortune le mettra en situation d'épouser cette noble fille. Tant de difficultés ne font que mieux unir les amoureux. C'est alors que l'écuyer de la fillette, autrefois son favori, furieux d'être supplanté par un étranger beau parleur, tente d'empoisonner son rival. Le danger couru par l'être cher émeut la jeune fille qui redouble ses attentions et ses cadeaux, « jusqu'à un bracelet de ses cheveux qui avait pour fermoir une table d'émeraude fort belle », bracelet de cheveux blonds cendrés dont les *Amours* gardent aussi le souvenir :

LE BRACELET, *stances.*

Amour en soit béni, le sujet de mes vœux,
Cette jeune beauté qui captive mon âme
De cent chaînes de flamme,
La veut lier encore avecque ses cheveux.

Cette chère faveur que je n'osais prétendre
Rendra de mon destin les dieux mêmes jaloux,
Voyant qu'un feu si doux
Se trouve accompagné d'une si belle cendre.

Agréables chaînons, beau fil d'ambre flottant,
Vous ne faisiez qu'errer autour de son visage ;
Etes-vous si volage,
Pour venir aujourd'hui me rendre si constant ?

O cieux ! ma servitude est tellement plaisante
Que comparant les fers où je suis arrêté
A quelque royauté,
J'estime une couronne importune et pesante.[15]

On quitte Londres pour aller au château que la mère de la jeune fille possède aux confins de l'Ecosse. Délicieux voyage à petites journées qu'on arrête chaque soir dans la demeure de quelque parent ou ami, et qui favorise l'intimité des amoureux ; regrettons que le page, tout à sa passion, ait négligé de nous dire l'aspect des campagnes traversées : comme ses contemporains, la nature l'intéresse peu. Puis, quand on a atteint la propriété familiale, ce sont promenades au verger, stations au bord d'une source solitaire, ravissants séjours dans une grotte spacieuse, aménagée en boudoir,

(13) *Ibid.*, 112.

(14) *Page*, 161, cf. *Plaintes d'Acante*, 161.

(15) L'idée est exprimée en termes analogues dans le *Page disgracié*, début du chapitre XXXIX, 190.

dont le souvenir semble avoir laissé sa trace dans l'une des plus célèbres pièces des *Plaintes d'Acante* : *le Promenoir des deux amants*.[16]

L'amour de nos jeunes gens devient chaque jour plus tendre, plus délicat. Le page se désole de ne pas voir se réaliser ses chimériques espoirs de fortune, et la belle de lui répondre passionnément :

« Que ce serait pour ma seule considération que ce malheur lui serait sensible et non pas pour son intérêt. Qu'elle était née assez grande dame, et se trouvait assez riche des biens paternels pour vivre toujours en personne de qualité, et que ne m'ayant jamais considéré pour mon bien, elle ne changerait pas de sentiments quans je n'aurais aucune richesse. Qu'au contraire elle aurait le contentement, dans mes disgrâces, de me faire mieux connaître sa franchise. et la pureté de son affection désintéressée, ayant lieu de me pouvoir partager sa fortune, après m'avoir donné son cœur... ». Si ces tendres et généreuses expressions d'un véritable amour me touchèrent, vous pouvez aisément vous l'imaginer, et si j'eus lors quelque moyen de pouvoir retenir mes larmes. Je tombai à l'instant aux pieds de ma belle maîtresse et les arrosai de mes pleurs en les embrassant ; mais elle me força bientôt de me relever en m'embrassant étroitement elle-même, et nous demeurâmes après, longtemps, nos visages collés ensemble avec l'eau de nos larmes.[17]

Mais l'écuyer jaloux n'a pas désarmé. Le Français ayant par mégarde dérangé une partie de ballon qu'il jouait, il lui cherche querelle, et comme il n'a pas eu le meilleur dans les coups d'épée qui suivirent, il tente à nouveau de l'empoisonner. Seule la chatte de la jeune fille est victime du poison ; alors, l'écuyer vindicatif a l'infernale idée d'accuser le page d'avoir voulu attenter aux jours de sa maîtresse. Le préjugé contre les étrangers fait qu'on le croit aisément. La fillette perd la tête; pour sauver son ami, elle serait prête à « s'aller jeter aux pieds de sa mère, comme une personne folle d'amour, et lui protester hautement qu'elle lui avait donné sa foi, et qu'elle avait reçu la sienne, pour n'être jamais tous deux qu'une même chose ».[18] C'eût été irriter davantage la vieille dame. Aussi sa confidente l'en détourne et conseille qu'on fasse évader Tristan — étroitement gardé dans une chambre du château —, pour qu'il aille attendre à Edimbourg, chez une parente à elle, que tout se soit apaisé ici. La jeune fille eût préféré s'enfuir avec son amoureux, mais elle entend raison : « Car quelle apparence y aurait-il qu'un étranger eût fait un tel enlèvement avec impunité, sans amis, sans intelligence, et dans une île où les ordres sont si bons et tous les ports si bien éclairés »?[19]

Tristan, guidé par un fidèle domestique irlandais, va se cacher sur un arbre dans une forêt voisine ; après deux nuits, quand il peut penser qu'on ne le poursuit plus sur les routes, il gagne l'Ecosse et Edimbourg. Son

(16) *Page disgracié*, 177, 178, 187 ; *Plaintes d'Acante*, 58.

(17) *Page disgracié*, 193-194.

(18) *Ibid*, 221.

(19) *Ibid.*, 222-223.

départ n'a rien arrangé ; l'écolière est toujours malade, et ses parents font rechercher le page : le mieux est donc de quitter l'île au plus tôt. Son fidèle Irlandais fait marché avec le patron du premier bateau qui va prendre la mer, et tous deux se trouvent ainsi embarqués pour la Norvège : court voyage, où Tristan ne voit rien, absorbé par sa douleur. Rentré peu après en Angleterre, craignant d'être reconnu et pris, il part, définitivement cette fois, pour la France : ainsi s'achèvent ses amours anglaises. Du moins ignorons-nous, puisque le *Page disgracié* ne conte sa vie que jusqu'en 1621, si dans son voyage d'outre-Manche, en 1636, Tristan eut des nouvelles de la bien-aimée d'autrefois. C'est peu probable.

Pendant le voyage de Norvège, un jeune seigneur écossais, pour calmer la douleur de Tristan, lui a conté de belles histoires de son pays, histoires amoureuses et tristes, admirablement adaptées à l'humeur de notre héros ; celui-ci a voulu en faire profiter ses lecteurs. L'une, toute tendre, « histoire tragique de deux illustres amants », offre un pendant aux amours de Roméo et de Juliette : deux jeunes gens « s'étant rencontrés sur les bords d'une rivière qui séparait leurs deux maisons, établirent entre eux un agréable commerce qui ne fut jamais découvert de leurs parents entre lesquels il y avait une querelle immortelle ». Un jour ils voulurent se voir de plus près ; la demoiselle prit une barque pour passer, mais un malheureux coup de gaffe la fit tomber à l'eau. Son amoureux s'élança après elle ; et comme ils ne savaient pas nager, « ils furent noyés de compagnie, et l'on trouva leurs corps embrassés dans un filet de pêcheur qui était à un quart de lieue de là. On remarqua qu'étant morts le visage l'un contre l'autre, leur amour avait imposé du respect aux violences, et qu'ils ne s'étaient point offensés dans leur dernière rage ». Les parents, désolés et réconciliés, firent bâtir « un pont commun pour passer à jamais d'une maison en l'autre, au même lieu où les deux amants s'étaient abouchés ».[20].

L'autre histoire écossaise », qui n'est pas moins triste, n'a pas la même allure de conte légendaire. C'est l'aventure plus banale et réaliste d'un jeune Ecossais qui, s'étant fiancé à une fille de son pays, dut partir pour Londres. On se fit de part et d'autre de grandes protestations de fidélité ; mais le voyageur fut inconstant, et voici comme les choses se passèrent : Il s'était lié avec un jeune gentilhomme anglais, riche et aimable.

Un soir qu'ils étaient en débauche, au plus fort de la bonne chère, l'Anglais fit venir sa sœur dans la chambre, mais ajustée et parée, de sorte qu'il était facile à juger qu'il y avait quelque dessein. Tous ses cheveux, qu'elle avait fort beaux, étaient frisés à grosses boucles et liés agréablement en plusieurs endroits en moustaches, avec des rubans de diverses couleurs ; sa gorge était toute ouverte, à cause qu'elle l'avait parfaitement belle, et rien ne manquait à faire paraître sa taille. A l'arrivée de cette merveille, le cavalier écossais fut tout surpris, mais il le fut encore davantage quand il apprit que cette ravissante personne était la sœur de son ami. Elle se mit à table avec eux, à la prière de

(20) *Ibid.*, 247-249.

son frère, et joua fort adroitement son personnage. Elle aimait et respectait extrêmement son parent et ne haïssait pas son ami. Enfin l'Anglais, venant embrasser son camarade, lui demanda s'il pourrait l'honorer assez pour vouloir épouser sa sœur, afin qu'ils vécussent désormais ensemble. L'Ecossais, troublé du vin qu'il avait bu, ou de l'objet de cette beauté présente, ne se souvint plus de sa première maîtresse, et mettant sa main dans celle de son ami, jura qu'il acceptait son alliance avec beaucoup de contentement. Ainsi ce mariage fut conclu, ou plutôt ce sacrilège.[21]

La jeune abandonnée, ayant appris l'aventure, « se laissa tomber de faiblesse, et s'étant après renfermée en un cabinet, y mourut en deux ou trois heures d'un saisissement de douleur », non sans avoir laissé une lettre si pitoyable que l'infidèle « ne sut jamais plus se réjouir après l'avoir vue » et « par un aveugle transport de rage, dans le remords de ce crime, se tua quelque temps après, d'un coup de poignard ».[22]

N'allons pas croire que le roman de Tristan ait fait grande sensation. Loin de là, « il vit si peu le jour », qu'en le rééditant en 1667, on ne craignit point de dire qu'il « paraissait sans doute en sa première lumière ». Il s'en faut donc que tout le public lettré de France ait connu et goûté ces aventures anglaises ou écossaises ; retenons pourtant qu'en ce livre apparaissaient pour la première fois dans notre littérature romanesque, quelques tableaux véridiques et vivants des mœurs du pays voisin. On y apercevait la petite bourgeoisie anglaise, grossière et débauchée ; dans un monde plus relevé, des filles sentimentales, esclaves hardies de leur cœur, absurdes dans la passion ; d'autres plus avisées, habiles à trouver un mari, à souffler un amoureux à une compagne ; des rancunes, des intrigues, des parties de ballon, des rixes, des empoisonnements, des suicides ; un accueil charitable fait à l'infortune, mais l'accord vite réalisé entre Anglais contre un étranger trop heureux : le tout dessiné d'un trait juste et léger, qui accuse la ressemblance, mais évite la caricature, écrit dans une langue un peu lâche, mais de bon aloi, et qui se plie aisément aux tons divers du récit. L'auteur, instinctivement guidé par les vraies règles du réalisme, se montre sobre, sincère, impartial, doué d'un sentiment très sûr du mouvement et des nuances.

A ces tableaux si curieux et si véridiques, quelques autres romans apportèrent compléments et confirmations. Les *Mémoires du Chevalier Hasard*,[23] à leur tour, présentaient un ménage d'artisans qui n'était pas moins vivement croqué que celui du « facteur » qu'avait connu Tristan : Hasard, enfant trouvé dans Westminster, élevé aux frais de sa paroisse, a été placé par les soins d'une dame charitable chez un orfèvre de la ville. Cet orfèvre serait un assez bon homme, mais il est terrorisé par sa femme. Naturellement méchante, celle-ci devient forcenée quand elle a bu, et elle boit souvent et

(21) *Page*, 251-252.

(22) *Ibid.*, 253.

(23) N° **1163.**

beaucoup, surtout de l'eau-de-vie (du *thé froid*, comme disent ces dames, par un ingénieux euphémisme[24]). Un jour que Hasard était resté seul à la maison avec elle, elle vint le trouver « à moitié habillée, avec des yeux qui marquaient la rage, et la bouche qui écumait ». Criant qu'il a voulu l'épier pendant qu'elle passait sa chemise, elle le bat, lui arrache les cheveux, se plaint à son mari quand il rentre, et celui-ci à son tour rosse le jeune garçon. Ce n'était point qu'elle fût prude, car à un autre apprenti, son favori, elle accordait plus qu'il ne souhaitait ; et Hasard se rendait bien compte qu'elle l'eût assurément mieux traité, « s'il avait été en état de la servir comme lui, et en avait eu la volonté ; mais pour le faire il aurait encore fallu avoir un bon courage, car c'était un monstre en grosseur et en lourdeur, et avait bien quarante-cinq ans ».[25]

Au vice, si crûment étalé, de la petite bourgeoisie, la comédie de la *Femme poussée à bout*, adaptée de Vanbrugh, faisait aussi bonne place : les scènes de dégoûtante ivrognerie y foisonnaient[26] ; et si l'héroïne n'étalait point sa lubricité sur la scène, elle y donnait du moins de libres rendez-vous[27], et en propos cyniques faisait bon marché de sa vertu et de toute pudeur[28]. De son côté, la femme de *Sir Politick Would be* prétendait qu'en fait d'amour, « on retranchât les choses superflues et que sans s'amuser à l'inutilité des prémices, on vînt solidement à la conclusion »[29].

Tristan avait justement noté l'accueil cordial et généreux du bon bourgeois de la Cité, de l'homme riche et bien établi. Saint-Evremond lui aussi, dans *Sir Politick Would be*, a signalé la politesse sans verbiage de ces honnêtes gens, leur désir efficace d'être utiles et de rendre service.[30] Plus tard, dans les *Surprenants effets de la Sympathie* (1713), Marivaux a campé à son tour un excellent portrait d'un Anglais de ce type :[31] Hosbid, capitaine de vaisseau, qui a recueilli chez lui, pour le soigner, un officier français blessé et capturé au cours d'un combat naval : « Ses manières étaient franches en tout, les bienséances exactes ; les attentions du monde cédaient chez lui à une certaine liberté dans les actions qui lui était naturelle, et qui venait sans doute d'une confiance en la liberté des autres » ;[32] obstiné d'ailleurs dans ses idées et sentiments, et quand on lui résistait, incapable de réfréner ses emportements [33] : vertu, générosité, bizarrerie, à ces traits déjà bien

(24) *Femme poussée à bout*, 419.
(25) *Mémoires du chevalier Hasard*, 15-18.
(26) *Femme poussée à bout*, III, III et IX ; IV, I, IV et VIII ; V, III et XII.
(27) *Ibid.*, IV, IX.
(28) *Ibid* ; I, III et IV ; III, X ; IV, IV.
(29) *Sir Politick*, 295.
(30) *Ibid*,. I, I et IV ; II, I, etc.
(31) N° **1165**.
(32) *Surprenants effets*, III, 232
(33) *Ibid*, 263.

marqués on n'adjoint pas encore la réflexion sage et profonde, qui, au siècle suivant, caractérisera l'Anglais, « raisonnable » autant que « fou ». Parmi les bizarreries qu'on note déjà, bonne place est faite à la passion apportée par ces bourgeois à « déclamer contre les fautes et les faiblesses du gouvernement »,[34] à se croire doués de grandes capacités politiques : c'est le travers de *Sir Politick Would be*, excellent homme par ailleurs.

A côté de l'Anglais Hosbid, Marivaux avait peint des femmes qui nous rappellent celles que nous avons déjà vues : sa fille Misrie, au cœur ingénu et sincère, prête à tout sacrifier à qui elle a une fois donné son cœur, et fidèle en dépit de toutes les traverses ; sa jeune femme en secondes noces, Guirlane : sensible elle aussi et hardie dans ses sentiments, elle ne peut contenir la passion qui fait d'elle la rivale de sa belle-fille, et après de trop libres aveux, fuit la colère de son mari.[35] Le type est fréquemment reproduit de ces Anglaises audacieusement passionnées : telle était la belle Olinde dont les *Amours* ont paru sous forme de lettres en 1695[36] ; telles aussi quelques héroïnes de Gatien de Courtilz dans les *Mémoires d'Artagnan*.[37]

3. Les « Mémoires d'Artagnan » de Gatien de Courtilz.

D'abord cette belle Anglaise, dont l'auteur avait conté le scandaleux mariage dans les *Mémoires de J.-B. de la Fontaine*, et que nous retrouvons ici : l'ambassadeur de Bordeaux lui avait fait épouser un de ses jeunes parents, « un étourdi qui n'avait vaillant que son épée », pour pouvoir, après avoir éloigné ce commode époux, « tenir avec elle une espèce de ménage », dont tous les siens étaient scandalisés.[2] D'Artagnan, l'ayant rencontrée chez un marchand d'étoffes, sans rien connaître d'elle, tombe amoureux de sa beauté. Elle agrée ses œillades, use de propos obligeants, comme tant d'Anglaises « qui font et disent quantité de choses que les autres ne feraient ni ne diraient pas ».[3] Il la reconduit à son carrosse et à sa grande surprise, elle l'invite à y monter avec elle, et le ramène à la maison de son père comme un parent de son mari. L'entrevue de d'Artagnan avec les parents de la belle, honorables seigneurs trop faits à sa conduite, est bien piquante :

> Je trouvai un bon gentilhomme, mais un peu brusque, lequel, après que je lui eus fait mon compliment, me répondit sans façon que s'il voulait bien ajouter foi à mes paroles ce n'était que parce que j'avais la mine de lui appartenir de

(34) *Mémoires de Grammont*, 260.

(35) *Surprenants effets*, parties III et IV *passim*.

(36) N° **1161**.

(37) N° **1149**.

(1) N° **1148**.

(2) *Mémoires d'Artagnan*, II, 482.

(3) *Ibid.* II, 490.

bien près ;... que si je n'étais pas parent de son gendre, je l'étais du moins de sa fille !... J'entendis bien ce qu'il voulait dire ; je me crus d'autant plus obligé de lui ôter cette pensée qu'elle n'était pas véritable.

Ajoutez qu'auprès du père, d'Artagnan voyait deux frères de la jeune femme, qui paraissaient d'assez mauvais batailleurs ! Il affirme donc, comme il est vrai, qu'il vient à peine d'en faire la connaissance. Le père, qui sait exactement ce qu'elle vaut,

dit qu'il ne m'en croyait pas moins bien avec elle pour cela, que c'était une bonne pièce, et qu'il n'y avait pas plus d'avantage à la connaître de longue main qu'au premier jour, que tout cela était égal avec elle, parce qu'elle avait si bon appétit qu'elle eût cru se faire tort que de refuser personne. Que je prisse mes mesures là-dessus, parce que je lui paraissais honnête homme et qu'il serait fâché qu'elle me trompât... La jeune femme était bien confuse, elle me faisait je ne sais combien de signes d'yeux auxquels je ne comprenais rien.... pourtant elle ne répondit pas un petit mot à ce fâcheux compliment. Elle craignait apparemment la bastonnade, parce qu'il n'y avait point de raillerie ni avec le père ni avec les enfants.

Ces bons Anglais, gens d'honneur, supportaient mal et la conduite de la dame et les complaisances de son mari. De celui-ci les jeunes gens dirent grand mal, « qu'il n'était jamais sorti une seule vérité de sa bouche, que si tous les Français lui ressemblaient, ils ne s'étonnaient pas qu'on les haït en mille endroits, etc. ».[4] On devine l'embarras de notre héros pendant cette visite, surtout quand il s'aperçoit que la jeune dame a disparu :

Si j'eusse été en France, j'eusse cru sans doute que tout cela n'eût été qu'une chose faite à la main pour m'assassiner ou du moins pour me prendre la bourse ; mais comme les Anglais, quelque cruels qu'ils puissent être, sont exempts de ces coups terribles qui se font si souvent à Paris et qui déshonorent notre nation, je me rassurai un peu.[5]

L'aventure n'était point faite pour l'encourager dans cet amour. Mais la dame se montra si aimable, et elle était si belle, que notre héros n'y résista point. Le mari sur ces entrefaites étant revenu, d'Artagnan pour approcher d'elle plus aisément, se déguise en cuisinier français, et vite récompensé de cette preuve d'amour, trouve en elle la plus complaisante maîtresse : même elle montrait une ardeur au plaisir, « qui ne convenait nullement, je ne dis pas seulement à une honnête femme, mais encore à une honnête maîtresse »[6]. Elle aussi profite des débauches de son mari « qui s'enivre comme un cochon avec deux Anglais qui l'étaient venus voir », pour passer de délicieux moments avec son amoureux ; et l'aventure ne prend fin que par la jalousie de l'ambassadeur, l'amant en titre, qui a tôt fait de renvoyer en France ce gêneur.

(4) *Ibid.*, II, 494-497.
(5) *Ibid.*, II, 497.
(6) *Ibid.* II, 510.

Il y a dans le même roman une autre belle Anglaise, cette *Milédi*, attachée à la cour de la reine exilée Henriette-Marie, qui a fourni plus tard à Alexandre Dumas l'esquisse d'une de ses plus célèbres héroïnes, et dont Gatien de Courtilz avait sans doute dessiné la figure, d'après cette équivoque « Gourdon », dont nous avons vu les hauts faits.[7]

D'Artagnan ayant devant la reine d'Angleterre parlé en termes peu flatteurs de ses sujets révoltés, reçut le lendemain ce billet :

J'étais chez la reine, lorsque vous avez dit des choses si désobligeantes de ma nation, que je ne dois jamais vous les pardonner. Aussi après avoir bien rêvé comment j'en tirerai vengeance, je n'ai point trouvé de meilleur moyen d'en venir à bout que de vous prier de vous donner la peine de venir chez moi... Nous verrons là si vous aimeriez mieux, comme vous dites, demeurer avec des ours que de vivre avec des personnes de mon pays.[8]

On pense que d'Artagnan ne manque point un si piquant rendez-vous ; il trouve une jeune fille admirablement belle aux pieds de laquelle il se jette : « Il n'y avait jamais eu de plus belle femme que celle là, et quoiqu'il y ait bien du temps que ce que je dis m'arriva, j'avoue que je n'y saurais encore penser, sans sentir rouvrir mes blessures »[9].

La dame, fort enjouée, ne lui dissimule pas qu'elle ne le reçoit que pour lui donner une leçon, et le faire revenir de sa mauvaise opinion sur les Anglais ; d'Artagnan, tombé « amoureux dès sa première visite, le devient toujours si fort de plus en plus qu'il ne pouvait avoir de contentement que lorsqu'il se trouvait près d'elle »[10]. Il la supplie enfin de l'épouser, mais elle lui répond tout crûment que si elle lui a jusqu'ici témoigné quelque bienveillance, ce n'a été que « pour lui mieux marquer la haine qu'elle avait pour les Français, et pour se venger plus assurément du mépris qu'il avait osé faire de sa nation devant la reine d'Angleterre ». En vain d'Artagnan demande grâce pour cette cruelle épreuve :

Elle me répondit avec une barbarie sans exemple qu'elle se réjouissait parce que j'en aurais d'autant plus à souffrir que je serais plus engagé... Joignant le mépris à des paroles aussi cruelles, elle me dit qu'une autre à sa place me défendrait peut-être de la revenir voir, mais que pour elle, elle serait bien aise que j'y revienne, afin d'avoir plus d'occasion de se moquer de moi.[11]

Telle est « Milédi », froidement cruelle, aussi insensible qu'elle est belle. Mais elle n'a pas révélé encore tous ses vices. D'Artagnan, ayant eu l'occasion de sauver la vie de son frère, pense qu'elle se relâchera un peu de sa rigueur, mais elle lui répond « qu'il l'avait plus mortifiée par là que par tout ce qu'il

(7) Voir plus haut, p. 481 suiv.
(8) *Mémoires d'Artagnan*, I, 264-265.
(9) *Ibid.*, I, 273-274.
(10) *Ibid.*, I, 274.
(11) *Ibid.*, I, 276.

eût pu faire d'ailleurs ; s'il comptait pour rien de lui ôter cent mille livres de rente qui lui fussent revenues, que c'était une action qu'elle n'oublierait de sa vie ». Tant de cynisme, joint à tant d'insensibilité, eût dû guérir d'Artagnan de son amour ; mais il ne veut voir là qu'un jeu cruel et continue à espérer.

Cependant « Milédi » n'avait dit que trop vrai : passionnée sous ses dehors insensibles, et follement éprise du charmant de Vardes, elle aurait voulu, pour qu'il l'épousât, avoir une fortune à lui apporter. D'où sa rancune. Destituée de cette ressource, elle voudra conquérir autrement celui qu'elle aime : décidée à se donner à lui pour se l'attacher, elle lui écrit un billet pour lui donner un rendez-vous dans sa chambre un prochain soir. Il serait trop long de conter comment d'Artagnan averti par la suivante de « Milédi », obtient de celle-ci qu'elle ne porte point le billet à son adresse, mais l'introduise lui-même, à la faveur de l'obscurité, dans la chambre de sa maîtresse ; comment la belle impudique, ignorant la substitution, l'accueille et prend goût à ces rendez-vous ; comment un peu plus tard, croyant avoir à se venger de Vardes, elle compte sur l'amour de d'Artagnan pour le tuer, et comment, pour l'y décider, elle s'abandonne à lui aussi, ou plutôt à lui encore, avec toutes les apparences de la tendresse. D'Artagnan croit alors pouvoir avouer son subterfuge : il est persuadé que la pudeur de la jeune femme sera satisfaite, quand elle apprendra qu'elle n'a point partagé ses faveurs, il est persuadé que tant de tendresse secrètement témoignée ne saurait être oubliée. Mais elle le chasse avec furie, et quelques mois plus tard un mauvais coup que lui portent des coquins apostés, lui fait voir que la dame n'a pas pardonné. Il est long à se guérir de sa blessure et de son amour.

Rapprochons encore de celle-ci l'histoire qui est contée dans les *Mémoires du chevalier Hasard*, pour s'être passée à Boston, chez les Anglais d'Amérique. Une jeune fille, fiancée avec Hasard, rompt son engagement parce que le chevalier s'est battu en duel avec son frère. Un peu plus tard elle prend un autre amoureux, moins discret, et devient grosse ; le jeune homme s'étant éclipsé, elle prétend que l'enfant vient de Hasard et exige qu'il l'épouse : ayant juré devant le tribunal « qu'il était le père de l'enfant qu'elle avait dans le ventre, toutes les preuves qu'il put alléguer pour sa justification n'étaient plus de nulle valeur ; ce serment l'emportait par dessus tout ». Plutôt que d'épouser une telle friponne, Hasard accepte de payer n'importe quelle somme ; l'attitude des deux parties éveille l'attention du juge, et le procès tourne à la confusion de l'aventurière. Ici encore la jeune fille tente de se venger par un assassinat, mais elle meurt elle-même, en accouchant[12].

Comment ne point être frappé de la place que tiennent dans ces livres les intrigues d'amour les plus hardies ? Les dames anglaises, quand elles

(12) *Mémoires du chevalier Hasard*, 68-80.

sont honnêtes, sacrifient tout à un chaste amour[13] ; plus souvent, oublieuses de toute pudeur, elles se livrent ardemment au plaisir, voire à la débauche. Où a-t-on trouvé ces singuliers modèles ? Dans le spectacle donné par les Anglaises de Paris[14] ? Dans les mémoires des voyageurs[15] ? Dans les récits de quelques événements mémorables[16] ? Le souvenir de la reine Elisabeth y est aussi pour quelque chose : Fontenelle, en 1683, l'évoquait encore dans un plaisant *Dialogue des Morts*, où elle vantait les plaisirs de sa vie libre. Les aventures plus récentes de la cour de Charles II, avaient aussi accoutumé les esprits à voir dans l'Angleterre un lieu propice aux intrigues peu discrètes, presque cyniques. Brémond en avait conté une bonne part, sous le masque oriental[17] ; plus tard, un autre romancier en avait brodé d'autres autour de l'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth*[18]. En 1713, les *Mémoires de Grammont*, écrits par son beau-frère Antoine Hamilton, un Ecossais aux trois quarts francisé, les rendirent à jamais célèbres.

4. Les « Mémoires de Grammont » d'Antoine Hamilton.

Voici, avec le *Page disgrâcié*, un des deux grands romans anglais de notre période. Ce n'est point, comme l'autre, une biographie minutieuse et réaliste. Hamilton a cueilli au hasard quelques épisodes de la vie aventureuse de Grammont, et il mêle sans scrupule les faits et les temps. La première partie du roman, celle qui traite de la vie du chevalier avant sa venue en Angleterre, est sans doute plus nettement composée, car Hamilton l'a écrite d'après le récit de son beau-frère. Mais dès que Grammont arrive à Londres, le secrétaire, désormais en pays connu, intervient, joint ses souvenirs à ceux de son héros. Celui-ci reste le lien des diverses intrigues ; comme il est devenu l'âme de cette Cour, c'est vers lui qu'on se tourne pour dénouer toutes les difficultés ; mais on le perd quelquefois de vue ; le milieu absorbe le héros. Ce n'est pas pour nous déplaire, à nous qui cherchons moins à connaître les aventures de Grammont en Angleterre qu'à trouver, dans un récit alerte et malicieux, un tableau animé, bruissant et bavardant, de la société anglaise.

Ne nous attendons pas à voir toute l'Angleterre ; à peine y apercevrons-nous Londres même ; nous ne quittons guère la Cour. Grammont y arrive au moment du mariage de Charles II ; il la suit dans ses déplacements, à Tunbridge, dans ses promenades, au Parc ou sur la Tamise, dans ses fêtes, et dans ses jeux, surtout dans ses intrigues.

(13) Cf. *Atalantis de Mme Manley*, I, 188 suiv., I, 377 suiv.

(14) Voir plus haut, p. 481-483.

(15) Voir plus haut, p. 347-349.

(16) Voir la *Bibliographie*, N° **80** ; sur le souvenir d'Anne Boleyn et Marie Stuart, plus haut, p. 233 et 247-249

(17) N° **1142** : *Hattigé ou les amours du roi de Tamaran.*

(18) N° **1145**

Comme il se doit, la première place est aux amours du roi Charles. La maîtresse en titre est la Castlemaine, la noble Barbe Villiers, bientôt créée baronne de Non Such, comtesse de Southampton, duchesse de Cleveland. Elle ne se pique guère de fidélité, et soit qu'elle distingue un jeune beau, un galant officier, ou un danseur de corde, elle affiche impudemment sa fantaisie. Déjà auprès d'elle apparaît Churchill, qui sera plus tard cause de sa rupture définitive avec le roi. Pour le moment, sûre de son pouvoir, elle en abuse et méprise souverainement, imprudemment, les rivales possibles. S'il lui en cuit, on ne la plaint guère : comme elle est d'humeur hautaine et inégale, personne ne l'aime ; et l'on sait trop qu'elle pourra, dès qu'elle voudra, reprendre tout pouvoir sur le roi.

L'héroïne de l'heure est miss Stewart, « figure de plus d'éclat qu'elle n'était touchante. On ne pouvait avoir moins d'esprit ni plus de beauté »[1] ; toute jeune avec cela, et même de goûts puérils : « elle avait un caractère d'enfance dans l'humeur qui la faisait rire de tout, et son goût pour les amusements frivoles, quoique naturel, ne semblait permis qu'à l'âge de douze ou treize ans »[2] ; elle rit sans scrupule au nez des plus importants personnages ; impudique par enfantillage plus que par vice : « on ne peut si peu louer quelque femme de la Cour pour de beaux bras ou une belle jambe, qu'elle ne soit toute prête à le disputer par la démonstration ; et je crois qu'il ne serait pas difficile, avec un peu d'adresse, de la mettre nue sans qu'elle y fît réflexion ».[3] Sotte assurément, mais point tant qu'elle ne sût admirablement jouer des sentiments du roi, faisant la vertueuse pour se l'attacher davantage, jusqu'au jour où il la surprit dans les bras de Richmond ; assez adroite alors pour gagner le secours de la reine, qui, résignée à subir une rivale, jugea qu'il valait encore mieux que ce fût elle, « dont la sagesse et la vertu venaient d'éclater par des preuves si manifestes » ![4]

Le duc d'York, qui a récemment déclaré son mariage secret avec la fille du chancelier, Mlle Hyde, n'est pas d'un tempérament moins amoureux que son frère ; plus gauche dans ses choix, au lieu de s'adresser à des actrices ou à des filles d'honneur, il recherche justement des dames que surveillent étroitement des maris jaloux, espèce rare en Angleterre.[5] Comme il joue de malheur, il n'a pas plus de succès auprès de la charmante Jennings, qui est fille pourtant ; et lorsqu'enfin il rencontre Mlle Churchill, dont le visage manque de charmes, mais qui du moins est fort bien faite et ne sait être rigoureuse, voici que, pour sa punition, la jalousie engage sa femme, jusque-là si vertueuse, à jeter un regard tendre sur le beau Sidney.

Nous ne saurions suivre et débrouiller toutes ces intrigues qui

(1) *Mémoires de Grammont*, 101.
(2) *Ibid.*, 129.
(3) *Ibid.*, 321 ; cf. aussi 172.
(4) *Ibid.*, 331-332.
(5) *Ibid*, 163, 187.

se confondent et réagissent l'une sur l'autre ; mais au travers, nous pouvons démêler les mérites essentiels du récit qui les enlace. A tout instant, nous sommes arrêtés par de complaisants portraits, à la manière de ceux qui avaient tant plu aux Précieuses, mais plus nets de lignes ; flattés parfois comme celui de Mlle Hamilton ou celui de la belle Jennings ; souvent plaisants avec une tendance au grotesque, où se révèle le goût anglais. Ainsi Mme de Muskerry

Faite comme la plupart des riches héritières pour qui l'équitable nature semble avare de ses richesses à mesure qu'elles sont comblées de celles de la fortune. Elle avait la taille d'une femme grosse, sans l'être ; mais elle boitait avec plus de raison : car, de deux jambes infiniment courtes, elle en avait une qui l'était beaucoup plus que l'autre. Un visage assortissant mettait la dernière main au désagrément de sa figure.[6]

Voyez encore cette malheureuse duchesse d'York, trompée, navrée de l'être, mais n'en perdant pas un coup de dent :

La duchesse d'York était la femme d'Angleterre du plus grand appétit. Comme c'était un plaisir permis, elle se dédommageait en mangeant de ce qu'elle se retranchait d'ailleurs. C'était aussi quelque chose d'édifiant que de la voir à table. Le duc, se livrant sans cesse à de nouvelles fantaisies, se dissipait par ses inconstances et ne faisait que dépérir, tandis que la pauvre princesse, se nourrissant tout de son mieux, engraissait que c'était une bénédiction.[7]

Ces personnages si bien tracés, en quelques gestes Hamilton les anime. Voici le duc d'York grand chasseur et médiocre causeur, rencontrant au retour d'une épuisante course au renard la belle Hamilton pour qui il a douceur de cœur :

Il en revenait d'ordinaire assez fatigué ; mais la présence de Mademoiselle d'Hamilton le réveillait... N'osant lui parler de ce qu'il avait sur le cœur, il l'entretenait de ce qu'il avait dans la tête ; il lui contait des merveilles de la prudence des renards, de la prouesse des chevaux, lui faisait un détail de bras cassés, de jambes démises, d'épaules disloquées et d'autres aventures curieuses et divertissantes ; après quoi ses yeux lui disaient le reste, jusqu'à ce que le sommeil interrompît leur conversation ; car ces tendres truchements ne laissaient pas de se fermer quelquefois au fort de leur lorgnerie.[8]

Il arrive que l'anecdote s'étende, et devienne une scène de comédie, débordante de vie, criante de vérité, comme cette aventure de Talbot : Celui-ci, revenant à Londres après une longue absence, a trouvé le duc d'York amoureux d'une Lady Southesk ; il l'a accompagné chez cette dame et attend, dans l'antichambre, que la galante visite soit finie ; il ne se doute guère que c'est un de ses anciens amis, Carnegy, qui, depuis son [illegible] art, est devenu Lord Southesk et a pris femme :

Il était donc en sentinelle, comme nous avons dit, lorsqu'il vit arrêter un carrosse à la porte sans s'en mettre en peine, et moins encore d'un homme qu'il

(6) *Ibid.*, 109-110.
(7) *Ibid.*, 283.
(8) *Ibid.*, 124.

en vit sortir, et qu'il entendit bientôt monter. Le diable, qui ne devrait pas être malin dans ces rencontres, lui amenait mylord Southesk en personne. On avait eu soin de renvoyer l'équipage de son Altesse, puisque la Southesk avait assuré que son époux était allé faire un tour aux dogues, aux ours et aux taureaux, spectacles qui l'amusaient agréablement et dont il ne revenait d'ordinaire que fort tard. Il n'eut garde de s'imaginer qu'il y eût si bonne compagnie au logis, n'y voyant aucun carrosse ; mais s'il fut d'abord surpris de voir Talbot tranquillement assis dans l'antichambre de sa femme, son étonnement ne dura guère. Talbot ne l'avait point vu depuis qu'on était revenu de Flandre, et sans s'imaginer qu'il eût changé de nom : « Eh ! bonjour, Carnegy, bonjour, mon gros cochon, lui dit-il en lui tendant la main ; d'où diable sors-tu qu'on ne t'a point vu depuis Bruxelles ? Que viens-tu faire ici ? N'en voudrais tu point aussi à la Southesk ? Si cela est, mon pauvre ami, tu n'as qu'à tirer pays : car je t'apprends que le duc d'York en est amoureux, et je te veux bien confier qu'à l'heure que je te parle, il est là-dedans, qui lui en dit deux mots ». Southesk, interdit, comme on peut se l'imaginer, n'eut pas le temps de répondre à ces belles questions, Talbot le mit dehors comme son ami, et, comme son serviteur lui conseilla de chercher fortune ailleurs. Southesk, ne sachant rien de mieux à faire pour lors, remonta dans son carrosse, et Talbot, charmé de l'aventure, mourait d'envie que le duc sortît pour lui en faire le récit. Mais il fut bien surpris de trouver que le conte n'avait plus rien de plaisant pour ceux qui y étaient de quelque chose ; surtout il trouva fort mauvais que cet animal de Carnegy n'eût changé de nom que pour s'attirer la confidence qu'il venait de lui faire ».[9]

Il y a dans toutes ces scènes une naïveté, une franchise, une rondeur bien anglaises. La plaisanterie, plus proche peut-être de *l'humour* que de l'esprit français, affecte parfois la plus sereine immoralité. Ainsi quand le jeune Churchill, dont la sœur est la maîtresse du duc d'York, attire lui-même l'attention de la Cleveland :

Churchill se para partout de sa nouvelle faveur. La Cleveland, qui ne lui recommandait ni la modération ni la retenue sur aucun chapitre, ne se mit point en peine qu'il fût indiscret. Aussi ce nouveau commerce faisait tout l'entretien de la ville... Chacun en raisonnait à sa fantaisie. Les uns disaient qu'elle lui avait déjà donné la pension de Jermyn avec les appointements de Jacob Hall, d'autant que leurs différents mérites se trouvaient réunis dans le sien. D'autres soutenaient qu'il avait l'air trop indolent et la taille trop effilée pour soutenir longtemps sa faveur .Mais tous convenaient qu'un homme qui était favori de la maîtresse du roi et frère de celle du duc se produisait par de beaux endroits et ne pouvait manquer de faire fortune. En effet le duc d'York lui donna bientôt après une charge dans sa maison ; cela était dans l'ordre. Mais le roi, qui ne se crut pas obligé de lui faire du bien parce que Mme de Cleveland lui en voulait beaucoup, lui fit défense de paraître à la Cour ».[10]

Bien anglaise aussi cette plaisanterie qui se joue dans les rapprochements d'idées imprévus, voire saugrenus : Voyez la suite de la jeune reine d'Angleterre, à peine débarquée du Portugal, et composée « de sa dame d'atour, de six monstres qui se disaient filles d'honneur, et d'une duègne, autre monstre, qui se portait pour gouvernante de ces rares beautés ». Ajoutez

(9) *Ibid.*, 160-161.

(10) *Ibid.*, 324-325.

« six aumôniers, quatre boulangers, un parfumeur juif et un certain officier apparemment sans fonction, qui s'appelait « le barbier de l'infante ». [11] Plus anglaise encore, cette manière de joindre la plaisanterie au tragique ou à l'émotion. Lisons ce qu'il advient quand Mylord Shrewsbury s'aperçoit enfin que sa femme le trompe avec le duc de Buckingham :

Le pauvre Shrewsbury, trop honnête homme pour s'en plaindre à Madame voulut pourtant satisfaire son honneur. Il fit appeler le duc de Buckingham ; et le duc de Buckingham, pour réparation d'honneur, l'ayant tué, demeura paisible possesseur de cette fameuse Hélène. Cela choqua d'abord le public, mais le public s'accoutume à tout, et le temps sait apprivoiser la bienséance et même la morale.[12]

Ou encore ce récit, attendrissant et souriant, d'une grave maladie de la reine :

La reine fut abandonnée des médecins. Le petit nombre des Portugaises qu'on n'avait point renvoyées remplissait la cour de cris lugubres, et le bon naturel du roi s'attendrit par l'état où lui parut une princesse qu'il n'aimait pas à la vérité, mais qu'il estimait beaucoup. Elle l'aimait tendrement, et, croyant lui parler pour la dernière fois, elle lui dit que la sensibilité qu'il témoignait sur sa mort aurait de quoi lui faire regretter la vie ; mais que, n'ayant pas assez de charmes pour mériter sa tendresse, elle avait du moins la consolation en mourant de faire place à quelque épouse qui en fût plus digne, et à laquelle le ciel accorderait peut être une bénédiction qu'il lui avait refusée. A ces mots, elle lui arrosa les mains de quelques larmes, qu'il crut les dernières. Il y joignit les siennes, et sans s'imaginer qu'elle dût le prendre au mot, il la conjura de vivre pour l'amour de lui. Jamais elle ne lui avait désobéi ; et quelque dangereux que soient les mouvements soudains quand on est entre la mort et la vie, ce transport de joie, qui lui devait être fatal, la sauva ; et cet attendrissement merveilleux du roi fit un effet dont tout le monde ne loua pas également le ciel.[13]

Arrêtons-nous, car il faudrait tout citer, tant est précieux et savoureux ce mélange des plus pénétrantes, des plus rares qualités propres aux deux nations : hardiesse franche et grasse, ironie froide, cinglante, finesse, mesure et grâce ; la morale même ne gronde pas, tant la nonchalance dédaigneuse et le sourire amusé de l'auteur nous avertissent que ces aventures peu recommandables sont après tout indifférentes au philosophe ; tant surtout a de charme, de bon ton, cette langue aisée et pure, fluide et claire, où tout se mire et s'embellit.

(11) *Ibid.*, 91.
(12) *Ibid.*, 311.
(13) *Ibid.*, 134-135.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS v

LIVRE I. — LES ÉVÉNEMENTS D'ANGLETERRE

CHAPITRE Ier. — JUSQU'A LA PAIX DE 1629 1

§ 1. *Le roi Jacques* 1
§ 2. *Les catholiques d'Angleterre et la Conspiration des poudres* 5
§ 3. *La polémique du serment de fidélité et ses effets* 8
§ 4. *Jacques champion du protestantisme en Europe* 24
§ 5. *Mariage espagnol ou mariage français ?* 29
§ 6. *Le mariage d'Henriette de France* 33
§ 7. *Le renvoi de la suite d'Henriette* 39
§ 8. *L'affaire de la Rochelle* 47
§ 9. *L'apaisement* 54

CHAPITRE II. — LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE ET LA RÉPUBLIQUE 56

§ 1. *Les débuts de la Révolution anglaise* (1639-1646) 58
§ 2. *Les années tragiques. — Le meurtre du roi* 70
§ 3. *L'échec des derniers efforts royalistes* 87
§ 4. *Les événements d'Angleterre et la Fronde* 94
§ 5. *Le gouvernement de Cromwell* 104
§ 6. *Vers la Restauration* 121

CHAPITRE III. — DE LA RESTAURATION A LA SECONDE RÉVOLUTION 124

§ 1. *La Restauration et le mariage de Madame* 124
§ 2. *Les premières années du règne de Charles II* 128
§ 3. *La guerre anglo-hollandaise et l'intervention de la France* 133
§ 4. *L'incendie de Londres et la paix* 139
§ 5. *La politique française de Charles II. — Mort de Madame. — Résistances anglaises* 143
§ 6. *Rupture avec la France. — L'affaire Titus Oatès. — Mort de Charles II* 149
§ 7. *Jacques II* 154
§ 8. *Expédition de Guillaume d'Orange. Fuite de Jacques* 160
§ 9. *La Révolution* 165

CHAPITRE IV. — LE RÈGNE DE GUILLAUME III 172

§ 1. *L'expédition d'Irlande* 173
§ 2. *De la prise de Mons au désastre de la Hougue* 182
§ 3. *Succès militaires et guerre de plume* (1692-1694) 186
§ 4. *Le redressement de Guillaume d'Orange* 195

§ 5. *La paix de Ryswick* 199
§ 6. *Reconnaissance de Jacques III comme roi d'Angleterre. — Rupture. — Mort de Guillaume* 203

CHAPITRE V. — LA REINE ANNE 207

§ 1. *Jusqu'à l'expédition d'Ecosse* (1708) 207
§ 2. *Le retour des Torys au pouvoir et la paix. — Mort d'Anne* ... 212

CHAPITRE VI. — LE RAPPEL DU PASSÉ 219

§ 1. *Recueils d'érudition et histoires générales* 219
§ 2. *Les événements antérieurs à la guerre de cent ans* 224
§ 3. *Guerre de cent ans et guerres civiles d'Angleterre* 225
§ 4. *Henry VIII. La Réformation ; les luttes religieuses* 232
§ 5. *Le règne d'Elisabeth* 242
§ 6. *Les événements du siècle* 249

LIVRE II. — CONNAISSANCE DU PAYS ET DES HOMMES

CHAPITRE I. — DESCRIPTIONS DU MONDE ET DE L'ANGLETERRE. RELATIONS DE VOYAGEURS 255

§ 1. *Travaux d'érudits* 255
§ 2. *Les voyageurs* 258

CHAPITRE II. — LE VOYAGE 274

§ 1. *De Paris à la Mer* 274
§ 2. *L'embarquement et la traversée* 276
§ 3. *Le débarquement et le trajet jusqu'à Londres* 282

CHAPITRE III. — LE PAYS 287

§ 1. *Premières impressions* 287
§ 2. *Londres : Vue générale de la ville* 295
§ 3. *Londres : Les principaux monuments* 308
a) Eglises 308
b) Palais 310
c) Maisons seigneuriales 313
d) La Cité 314
e) Le Pont de Londres et la Tour 320
§ 4. *Les environs de Londres* 322
a) Maisons royales 323
b) Les deux Universités 325
c) Les villes d'eaux 328
§ 5. *Les comtés et les villes principales des trois royaumes* 330
a) Comtés d'Angleterre 332
b) Galles. Ecosse. Irlande 335

CHAPITRE IV. — LES HABITANTS : LEUR VIE QUOTIDIENNE 337

§ 1. *L'aspect physique* 337
§ 2. *Les vêtements* 340
§ 3. *Le ménage anglais* 343
§ 4. *Les Anglais à table* 349
§ 5. *Tabac et boisson* 359
§ 6. *Jeux violents* 367
§ 7. *Autres distractions* 375

CHAPITRE V. — LES HABITANTS : VIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE 379
§ 1. *Le Souverain et le gouvernement* 379
§ 2. *Les diverses classes de la société* 386
§ 3. *Gallois, Ecossais et Irlandais, et leurs rapports avec les Anglais.* 395
§ 4. *Attitude générale à l'égard de la religion* 398
§ 5. *L'Eglise d'Angleterre ou Eglise établie par la loi* 400
§ 6. *Non-conformistes* 405
a) Presbytériens 406
b) Anabaptistes, brownistes, millénaires, niveleurs, multipliants, adamites, chercheurs 408
c) Quakers 409
d) Juifs 417
e) Catholiques 418

CHAPITRE VI. — L'AME ANGLAISE 423
§ 1. *Qualités d'esprit* 425
§ 2. *Qualités morales* 430

CHAPITRE VII. — ANGLAIS, ECOSSAIS, IRLANDAIS EN FRANCE 447
§ 1. *Commerçants* 447
§ 2. *Mendiants, bateleurs et charlatans* 448
§ 3. *Soldats* 449
§ 4. *Intellectuels écossais* 451
§ 5. *Catholiques réfugiés* 456
a) L'affaire de l'évêque de Chalcédoine 458
b) Le collège de Douai 460
c) Le collège de Saint-Omer 462
d) Séminaires parisiens 464
e) Communautés de prêtres réguliers 467
f) Maisons de « dames anglaises » 470
§ 6. *Voyageurs anglais en France* 473
a) Jusqu'à la première révolution 473
b) De la première à la seconde révolution 477
c) Après la seconde révolution 486

CHAPITRE VIII. — PERSONNAGES ANGLAIS DANS LES ŒUVRES D'IMAGINATION 492
§ 1. *Le* Francion *de Sorel* 494
§ 2. *Le* Page disgracié *de Tristan* 496
§ 3. *Les* Mémoires d'Artagnan *de Gatien de Courtilz* 505
§ 4. *Les* Mémoires de Grammont d'*Antoine Hamilton* 509

ÉVREUX. — IMPRIMERIE HENRI DÉVÉ. — 17-330

WESTFIELD COLLEGE
LIBRARY
UNIVERSITY OF LONDON
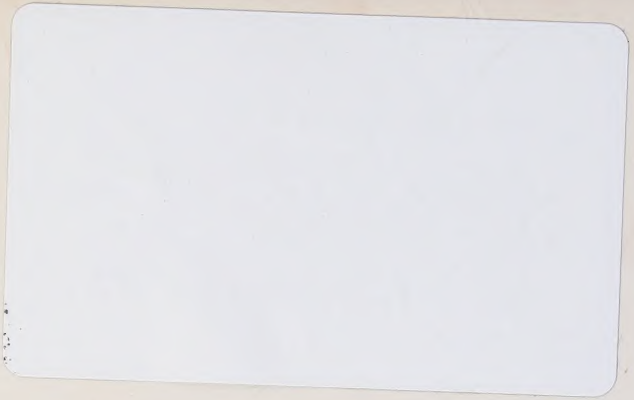
WITHDRAWN
FROM STOCK
QMUL LIBRARY